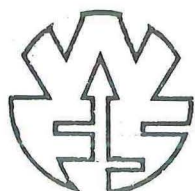




OFFICE NATIONAL
DU PLANNING FAMILIAL
ET DE LA POPULATION



ENQUETE MONDIALE
SUR LA FECONDITE



POPULATION DIVISION
REFERENCE CENTRE

REPUBLIQUE TUNISIENNE

ENQUETE TUNISIENNE SUR LA FECONDITE 1978

Rapport Principal — Volume I

Décembre 1982

REPUBLIQUE TUNISIENNE

**ENQUETE TUNISIENNE
SUR LA FECONDITE
1978**

Rapport Principal — Volume I

Décembre 1982



En 1978, 5 années après sa création, l'Office National du Planning Familial et de la Population, dont la mission est de promouvoir le Planning Familial et par voie de conséquence, la recherche dans le domaine de la population et particulièrement dans celui de la fécondité et de la planification familiale, entamait l'enquête nationale sur la fécondité. Il répondait positivement à l'appel de l'Institut International de la Statistique . L'enquête tunisienne s'inscrivait dans le cadre général de l'enquête mondiale sur la fécondité (W.F.S).

Cette recherche cadrerait avec la volonté de l'Office de saisir les mécanismes de la baisse de la fécondité en relation avec l'utilisation de la contraception et les autres déterminants de la fécondité.

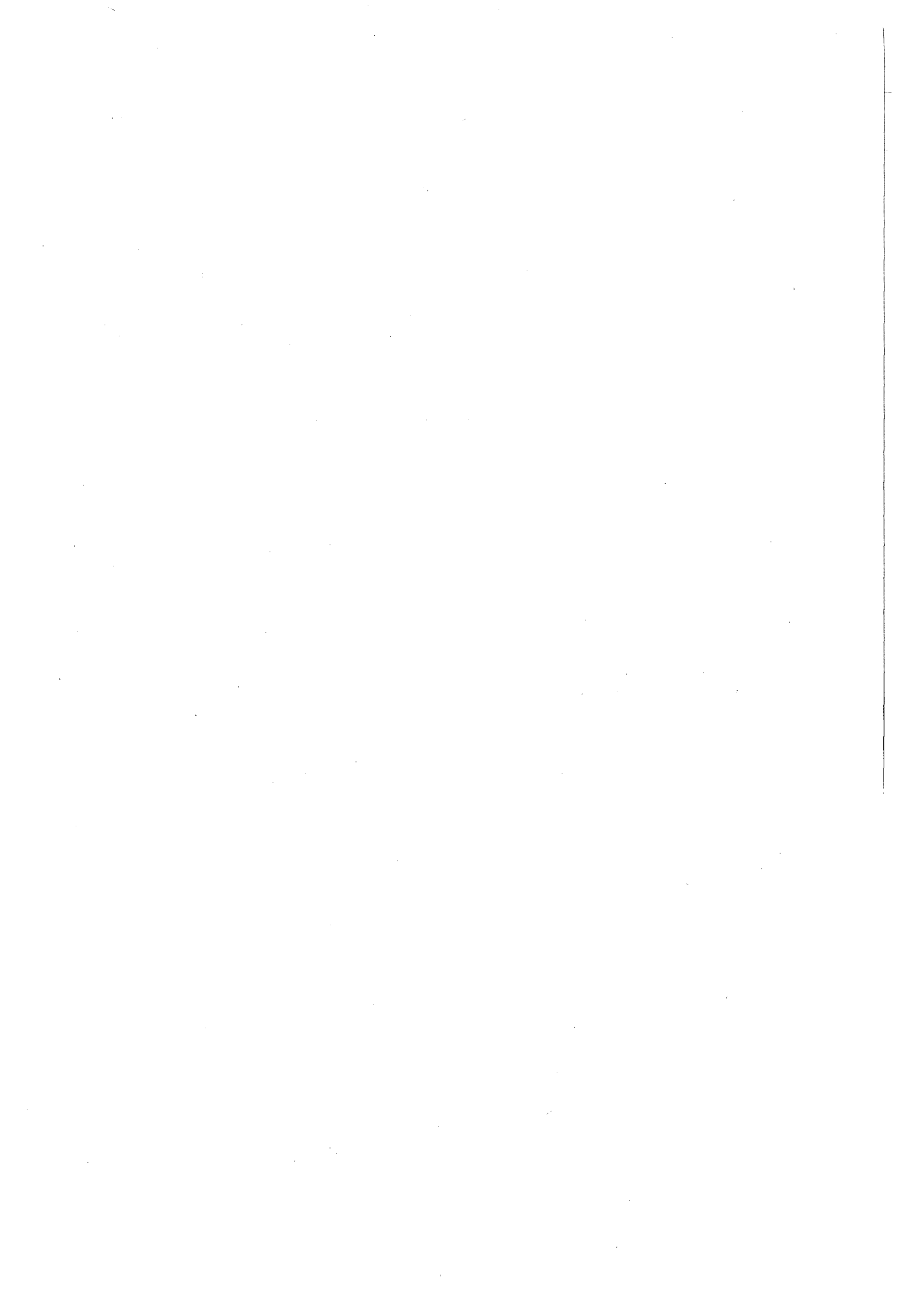
Les résultats, fort appréciables, donnés par l'Enquête sont l'aboutissement du travail mené méthodiquement et avec soin et rigueur, aussi bien par les chercheurs et agents de l'Office que par les chercheurs et techniciens de la W.F.S.

L'enquête a montré et a confirmé l'effet du développement socio-économique sur le déclin de la fécondité: l'éducation, l'urbanisation, le travail de la femmes sont parmi les variables qui expliquent la baisse de la fécondité d'une part et le développement de l'utilisation de la contraception d'autre part.

En outre, l'enquête a donné un aperçu clair et précis sur l'utilisation par les femmes des différentes méthodes de la planification familiale .

L'introduction du module sur les variables autres que la contraception qui affectent la fécondité constitue une étape importante dans l'analyse de la baisse de la fécondité, et ce par la mesure, pour la première fois, de certaines variables comme la durée d'aménorrhée, la durée d'allaitement, l'intervalle d'exposition etc...

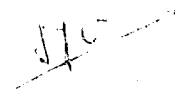
Enfin, par la diversité de ses modules, l'enquête demeure pour tous les chercheurs qui s'intéressent aux problèmes de la fécondité, et aux planificateurs une source de données importante, un outil de travail précieux et un complément appréciable aux différents recensements et enquêtes qui ont été réalisés, déjà, en Tunisie.



Ce travail a été rendu possible grâce à la cohésion de toute l'équipe de l'Office et de la W.F.S et particulièrement à Messieurs:

- Mongi BCHIR :Directeur National
- Mhamed AYAD :Ingénieur Statisticien qui a mis au point le plan de sondage
- Hédi JEMAI :Coordinateur de l'enquête tunisienne sur la fécondité
- Eric SOLAS :Expert informaticien
- Jane GIBBS :Maquettiste à la W.F.S
- Mohamed AYAD:Co-Directeur technique jusqu'à Novembre 1980
- Mohamed BARAKET: Co-Directeur technique jusqu'en Avril 1979
- Hafed, CHEKIR et Habib FOURATI qui ont assuré la suite de la direction technique.

/e Président Directeur Général


Souad CHATER

-R E M E R C I E M E N T-

Nous nous faisons un plaisir de présenter nos remerciements à monsieur Mezri CHEKIR Président Directeur Général de l'Office à l'époque, qui a eu l'initiative de lancer la présente enquête.

Nos remerciements vont également:

-A toutes les autorités régionales et locales qui nous ont accordé une aide précieuse pendant le déroulement de l'enquête sur le terrain.

-A l'Institut National de la statistique qui nous a prêté son concours pour établir la base de sondage.

-A La Société Tunisienne d'Informatique et particulièrement messieurs Néji FANTAR et Ismaïl BOUAZIZI.

-Aux chercheurs et techniciens de la W.F.S.

-Au personnel de l'Office qui a participé à la réalisation de l'enquête.



Ce rapport est rédigé par:

Messieurs

AYAD Mohamed

CHEKIR Hafedh

FOURATI Habib

JEMAI Hédi



TABLE DES MATIERES

	Page
PREFACE	
REMERCIEMENTS	
PREMIERE PARTIE: CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	1
CHAPITRE 1 - PRESENTATION DU PAYS	1
1.1 Introduction	1
1.2 Aperçu d'histoire	1
1.3 Milieu naturel	1
1.3.1 Régions principales	2
1.3.2 Climat et pluviométrie	2
1.4 Milieu humain	2
1.4.1 Etat quantitatif	2
1.4.2 Etat qualitatif	5
1.4.3 Caractéristiques économiques	7
1.4.4 Politique démographique	8
1.5 Conclusion	10
CHAPITRE 2 - METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	11
2.1 Origine, objectifs et cadre d'exécution	11
2.1.1 Justification et objectifs	11
2.1.2 Cadre international	12
2.1.3 Caractère national et international	12
2.1.4 Cadre institutionnel et organisation	12
2.1.5 Cadre de direction et personnel d'enquête	12
2.1.6 Financement	13
2.1.7 Calendrier des activités	13
2.2 Développement et mise au point du questionnaire	14
2.2.1 La feuille de ménage	14
2.2.2 Le questionnaire individuel	14
2.2.3 Traduction du questionnaire	18
2.2.4 Pré-test et mise au point finale	18
2.3 Echantillonnage	19
2.3.1 Constitution de l'échantillon	19
2.3.2 Description du plan de sondage de l'ETF	19

	Page	
2.4	Politique de recrutement et de formation	22
2.4.1	Recrutement	22
2.4.2	Formation	23
2.4.3	Organisation et dénombrement	24
2.5	Collecte des données	24
2.5.1	Dénombrement	24
2.5.2	Enquête principale	25
2.6	Traitement des données	26
2.6.1	Vérification et codification	26
2.6.2	Traitement informatique	26
2.7	Evaluation méthodologique	28
2.7.1	Périodes et durées des interviews	28
2.7.2	Fréquence et nature des visites	28
2.7.3	Conditions de l'interview	29
2.7.4	Rendements moyens	29
2.7.5	Taux de réponse	30
2.8	Conclusion	31
DEUXIEME PARTIE: ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE		33
CHAPITRE 3 - QUALITE DES DONNEES ET CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DES MENAGES ET DES FEMMES DE L'ECHANTILLON		33
3.1	Introduction	33
3.2	Evaluation de la qualité des données	33
3.2.1	Enquête ménage	33
3.2.2	Enquête individuelle	37
3.3	Résultats de l'enquête ménage	40
3.3.1	Structure par âge et par sexe	40
3.3.2	Rapport de masculinité	43
3.3.3	Structure par état matrimonial	43
3.3.4	Répartition par région et par milieu	44
3.3.5	Caractéristiques culturelles	44
3.4	Description des variables explicatives	45
3.4.1	Le Niveau d'instruction	46
3.4.2	Nature du lieu de résidence	46
3.4.3	Régions de résidence	46
3.4.4	Historique du travail	46
3.4.5	Profession du mari	47
3.4.6	Composition démographique des variables	47
3.4.7	Inter-relation entre les variables	49
3.5	Conclusion	52

	Page
CHAPITRE 4 - NUPTIALITE ET EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE	53
4.1 Introduction	53
4.2 Niveau et tendance de la nuptialité	53
4.2.1 Evolution générale de la nuptialité	53
4.2.2 Proportions de célibataires	54
4.2.3 Age moyen au premier mariage	55
4.2.4 Proportions des femmes non-célibataires	56
4.3 Influence des facteurs socio-économiques sur l'âge au mariage	58
4.4 Stabilité et propriétés du mariage	59
4.4.1 Devenir du premier mariage	60
4.4.2 Fréquence des remariages	61
4.4.3 Etat matrimonial actuel	62
4.4.4 Pourcentage de temps passé en état d'union	62
4.4.5 Contrat et consommation du mariage	63
4.6 Conclusion	64
CHAPITRE 5 - FECONDITE	65
5.1 Introduction	65
5.2 La fécondité cumulée	65
5.3 La fécondité initiale	69
5.4 La fécondité du moment	71
5.4.1 Niveaux actuels et récents de la fécondité générale	71
5.4.2 Niveaux actuels et récents de la fécondité légitime	73
5.5 Tendance générale de la fécondité	76
5.5.1 Tendance de la fécondité générale	76
5.5.2 Tendance de la fécondité légitime	78
5.6 Les variations différentielles de la fécondité	79
5.6.1 Les différences dans la descendance finale	79
5.6.2 Les variations différentielles de la fécondité cumulée	80
5.6.3 Les variations différentielles de la fécondité initiale	81
5.6.4 Les variations différentielles de la fécondité récente	82

	Page
5.7 Mortalité infantile et mortalité de l'enfance	86
5.7.1 Proportions d'enfants survivants	88
5.7.2 Niveau actuel et tendance récente de la mortalité	88
5.7.3 Les variations différentielles de la mortalité infantile	91
5.8 Conclusion	92
 CHAPITRE 6 - DIMENSION DESIREE DE LA FAMILLE	 93
6.1 Introduction	93
6.2 Désir des femmes de mettre fin à leur vie féconde	93
6.3 Nombre d'enfants supplémentaires désirés	93
6.4 Nombre total d'enfants désirés	96
6.5 Préférences concernant le sexe des enfants	97
 CHAPITRE 7 - CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION	 101
7.1 Introduction	101
7.2 Connaissance de la contraception	101
7.3 Pratique de la contraception	102
7.4 Pratique de la contraception dans les secteurs privé et public	103
7.5 Utilisation actuelle de la contraception	103
7.6 Intentions concernant l'utilisation future de la contraception	105
7.7 Efficacité de la contraception et fertilité	106
7.8 Utilisation de la contraception en relation avec les préférences en matière de fécondité	106
7.9 Conclusion	108

	Page
CHAPITRE 8 - FACTEURS SOCIO-BIOLOGIQUES AFFECTANT LA FECONDITE	109
8.1 Introduction	109
8.2 Définitions et cadre d'analyse	109
8.3 Etat de fertilité, exposition et âge au ménarche	110
8.4 Les composantes post-partum des intervalles de naissances	112
8.5 Fécondité et exposition au risque de grossesse	
8.6 Conclusion	119
 CHAPITRE 9 - CONCLUSION GENERALE	 123
 ANNEXE I - QUESTIONNAIRE DE L'ETF	 127
ANNEXE II - ERREURS DE SONDAJE	201
ANNEXE III - GLOSSAIRE MULTILINGUE	225

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

	Page
1. TABLEAUX	
CHAPITRE 1	
1.1 Evolution de la population totale de la Tunisie selon les recensements	3
1.2 Evolution du taux brut de natalité de 1961 à 1980	4
1.3 Evolution des départs annuels de 1969 à 1979	5
1.4 Structure de la population par âge en 1966, 1975 et 1980	5
1.5 Evolution des proportions de femmes mariées selon le groupe d'âge de 1956 à 1980	6
1.6 Evolution des taux d'alphabétisation de 1956 à 1980	6
1.7 Taux d'alphabétisation et de scolarisation selon la région en 1975	6
1.8 Distribution en pour cent de la population occupée selon le secteur économique de 1956 à 1980	8
1.9 Tunisie: principaux indicateurs économiques et démographiques	9
1.10 Evolution des activités de planning familial de 1964 à 1980	10
CHAPITRE 2	
2.1 Répartition de l'échantillon urbain	21
2.2 Répartition de l'échantillon rural	21
2.3 Profil des contrôleurs et des enquêteuses de l'ETF	23
2.4 Schéma de la politique de recrutement, de formation et d'occupation de l'ETF	24
2.5 Description de la chaîne de traitement informatique de l'ETF	27

	Page
2.6 Répartition mensuelle des interviews	28
2.7 Répartition en pour cent des interviews selon la durée	28
2.8 Répartition en pour cent des interviews selon le nombre de visites effectuées	28
2.9 Résultats des interviews de ménages et taux de réponse selon le milieu et la région	30
2.10 Résultats des interviews individuelles et taux de réponse selon le milieu et la région	31

CHAPITRE 3

3.1 Ecartés signés par rapport à 10% et indices de Myers selon le sexe, le milieu et la source	36
3.2 Rapports moyens exprimant l'attraction et la répulsion aux âges terminés par 0 et 5 dans les recensements et l'ETF	36
3.3 Répartition des données datant certains événements principaux selon la forme sous laquelle elles ont été recueillies	37
3.4 Répartition des femmes ayant déclaré le mois et l'année de leur naissance avec certificat de naissance par groupes de générations et groupes d'âge correspondants	38
3.5 Pourcentage de femmes ayant déclaré la même année d'âge ou deux âges se situant dans le même groupe d'âge quinquennal à la fois dans l'enquête individuelle et dans l'enquête ménage	38
3.6 Ecartés signés par rapport à 10% et indices globaux	39
3.7 Répartition en pour cent de la population des ménages de l'ETF, du recensement de 1975 et de l'EPE de 1980 selon l'âge et le sexe	41
3.8 Répartition en pour cent de la population des ménages de l'ETF selon l'âge et le milieu	43

	Page
3.9 Rapports de masculinité selon le recensement de 1975, l'ETF et l'EPE par groupe d'âge	43
3.10 Répartition en pour cent de la population totale selon l'état matrimonial	44
3.11 Répartition en pour cent de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial au recensement et 1975 et à l'ETF	44
3.12 Répartition pour cent de la population selon les régions géographiques et le milieu	44
3.13 Taux d'analphabétisme par âge et par milieu	
3.14 Pourcentage d'analphabètes par groupe d'âge et par milieu	45
3.15 Répartition en pour cent de la population âgée de 6 ans et plus selon le milieu, le sexe et le niveau d'instruction	45
3.16 Répartition en pour cent des femmes non-célibataires de l'enquête individuelle selon la variable explicative	46
3.17 Distribution relative des femmes non-célibataires selon l'âge actuel et la durée du mariage par variable explicative	48
3.18 Matrice des variables explicative	50-51

CHAPITRE 4

4.1 Proportions des femmes non-célibataires selon le groupe d'âge et la source d'information	53
4.2 Proportions de célibataires par groupe d'âge et par sexe	54
4.3 Proportions des femmes célibataires par année d'âge en Tunisie et en Syrie	55
4.4 Evolution de l'âge moyen au premier mariage de 1966 à 1978	55
4.5 Age moyen au premier mariage des femmes selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction	56

	Page
4.6 Age moyen au premier mariage en Tunisie et dans d'autres pays	56
4.7 Proportions cumulées des femmes non-célibataires selon l'âge actuel et l'âge au mariage	57
4.8 Ages auxquels 10, 25, 50 et 75 pour cent des femmes se sont mariées selon le groupe d'âge actuel	57
4.9 Répartition en pour cent des femmes non-célibataires âgées de 25 ans ou plus et mariées avant 25 ans selon l'âge au premier mariage et l'âge actuel	58
4.10 Age moyen au premier mariage des femmes non-célibataires âgées de 25 ans ou plus et mariées avant 25 ans selon les caractéristiques socio-économiques	59
4.11 Répartition en pour cent des femmes non-célibataires selon le devenir du premier mariage, la durée et l'âge au premier mariage	61
4.12 Caractéristiques du remariage	61
4.13 Répartition en pour cent des premiers mariages rompus et des remariages selon diverses caractéristiques socio-économiques	62
4.14 Répartition en pour cent des femmes non-célibataires selon leur situation matrimoniale actuelle et le nombre d'années écoulées de puis le premier mariage	62
4.15 Moyenne des pourcentages de temps passé en état d'union depuis le début du premier mariage selon l'âge au premier mariage et l'âge actuel	62
4.16 Répartition en pour cent des premiers mariages selon qu'il y ait eu ou non délai entre contrat et consommation du mariage et diverses caractéristiques socio-économiques	63
4.17 Répartition en pour cent des premiers mariages selon la durée écoulée entre la rédaction du contrat (antérieur) et la consommation du mariage	64

CHAPITRE 5

5.1	Répartition en pour cent des femmes non-célibataires selon le nombre d'enfants nés-vivants, la parité moyenne par âge et par durée de mariage	66
5.2	Distribution pour cent des femmes âgées de 45-49 ans, selon l'état matrimonial actuel le nombre moyen d'enfants nés-vivants et les probabilités d'agrandissement	67
5.3	Nombre moyen d'enfants nés-vivants pour les femmes non-célibataires, selon l'âge au premier mariage, l'âge actuel et le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage	68
5.4	Âges auxquels 10, 25, 50 et 75 pour cent des femmes ont eu leur première naissance selon l'âge actuel	69
5.5	Répartition en pour cent des femmes mariées pour la première fois il y a 5 ans ou plus, selon la durée entre premier mariage et première naissance par âge au premier mariage et nombre d'années écoulées depuis le premier mariage	70
5.6	Nombre moyen d'enfants nés-vivants durant les cinq premières années du mariage selon l'âge au premier mariage et le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage	71
5.7	Taux de fécondité générale du moment et nombre moyen d'enfants correspondants selon l'âge, d'après l'INS et l'ETF	71
5.8	Taux de fécondité légitime du moment par âge et descendance atteinte à 50 ans	73
5.9	Taux de fécondité légitime du moment et descendance atteinte selon la durée du mariage d'après l'ETF	74
5.10	Pourcentages de femmes actuellement mariées et se déclarant enceintes selon l'âge et le nombre d'enfants vivants	75
5.11	Distribution en pour cent des grossesses déclarées au moment de l'enquête selon la durée en mois et l'âge des femmes	75
5.12	Tendance du taux de fécondité générale entre 1958 et 1978 pour mille femmes âgées de 15 à 54 ans	76

	Page
5.13 Taux de fécondité générale selon l'âge de la femme à la fin de chaque période quinquennale précédant l'enquête	76
5.14 P/F ratios par période	77
5.15 Taux de fécondité générale selon l'âge de la femme à la naissance et l'âge actuel	77
5.16 Taux de fécondité générale selon l'âge à la naissance par période	78
5.17 Descendances atteintes à 50 ans résultant des taux de fécondité par âge de 1966 à 1978 (INS/ETF)	78
5.18 Taux de fécondité légitime selon l'âge à la naissance et la période	78
5.19 Taux de fécondité légitime selon la durée du mariage à la naissance et la période	79
5.20 Nombre moyen d'enfants nés-vivants pour les femmes non-célibataires âgées entre 45 et 49 ans selon les caractéristiques socio-économiques	79
5.21 Nombre moyen d'enfants nés-vivants pour les femmes non-célibataires selon l'âge actuel et les caractéristiques socio-économiques	81
5.22 Nombre moyen d'enfants nés-vivants pour les femmes non-célibataires selon la durée du premier mariage et les caractéristiques socio-économiques	81
5.23 Nombre moyen d'enfants nés-vivants par femme durant cinq premières années suivant le mariage selon certaines caractéristiques socio-économiques et le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage	82
5.24 Taux de fécondité générale durant les cinq dernières années précédant l'enquête (1974-78) selon l'âge à la naissance et certaines caractéristiques socio-démographiques	83
5.25 Taux de fécondité légitime selon l'âge à la naissance et certaines caractéristiques socio-démographiques (1974-78)	85

	Page
5.26 Taux de fécondité légitime selon la durée du mariage et certaines caractéristiques socio-démographiques (1974-78)	86
5.27 Nombre moyen d'enfants par femme et proportions de survivants selon l'âge et la durée écoulée depuis le premier mariage	88
5.28 Taux de mortalité infantile selon l'âge à la naissance par année et par période	88
5.29 Quotients de mortalité infantile et de l'enfance par sexe et par période	89
5.30 Quotients de mortalité infantile et de l'enfance par âge de la mère à la naissance et par période	90
5.31 Quotients de mortalité infantile et de l'enfance selon le rang de naissance et par période	91
5.32 Variations différentielles du niveau actuel et récent de la mortalité infantile	91

CHAPITRE 6

6.1 Répartition en pour cent des femmes actuellement mariées et fertiles ne désirant plus d'enfants selon le nombre d'enfants vivants et les caractéristiques socio-démographiques	94
6.2 Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés par les femmes actuellement mariées et fertiles, selon le nombre d'enfants vivants et les caractéristiques socio-démographiques	95
6.3 Répartition en pour cent des femmes actuellement mariées et fertiles selon le nombre total d'enfants désirés et l'âge actuel	96
6.4 Nombre moyen total d'enfants désirés par les femmes actuellement mariées selon le nombre d'enfants vivants et les caractéristiques socio-démographiques	97
6.5 Nombre d'enfants supplémentaires désirés et nombre total d'enfants désirés selon le nombre d'enfants vivants	97

	Page
6.6 Préférence concernant le sexe des enfants selon la composition par sexe de la taille atteinte	99
 CHAPITRE 7 - Connaissance et pratique de la contraception	
7.1 Répartition en pour cent des femmes non-célibataires et des femmes exposées selon leur connaissance des méthodes contraceptives	102
7.2 Répartition en pour cent des femmes non-célibataires et des femmes exposées selon leur pratique des méthodes contraceptives	102
7.3 Répartition en pour cent des femmes non-célibataires ayant utilisé une méthode contraceptive selon le nombre d'enfants vivants et certaines caractéristiques socio-démographiques	102
7.4 Répartition en pour cent des femmes non-célibataires ayant utilisé une méthode contraceptive selon la source d'approvisionnement	103
7.5 Répartition en pour cent des femmes exposées utilisant actuellement des méthodes contraceptives spécifiques selon le nombre d'enfants vivants	104
7.6 Répartition en pour cent des femmes exposées utilisant actuellement des méthodes contraceptives spécifiques selon l'âge actuel	104
7.7 Répartition en pour cent des femmes exposées utilisant actuellement la contraception selon le nombre d'enfants vivants et certaines caractéristiques socio-démographiques	104
7.8 Pourcentages de femmes exposées utilisant actuellement la contraception selon le nombre de fils vivants et le nombre de filles vivantes	105
7.9 Pourcentage de femmes exposées utilisant actuellement la contraception par méthode spécifique et pays	105

	Page
7.10 Proportions, parmi les femmes mariées et fertiles n'ayant jamais pratiqué la contraception, de celles qui envisagent son utilisation dans le futur selon certaines caractéristiques socio-démographiques	105
7.11 Durée moyenne des derniers intervalles ouvert et fermé selon l'âge de la femme et selon qu'elle ait pratiqué ou non la contraception dans chaque intervalle	106
7.12 Répartition en pour cent des femmes exposées selon leur pratique actuelle de la contraception et le désir d'avoir d'autres enfants	106
7.13 Répartition en pour cent des femmes exposées ne voulant plus d'enfants selon l'utilisation actuelle d'une méthode contraceptive efficace et certaines catégories socio-démographiques	106
7.14 Répartition (%) des femmes actuellement mariées et fertiles selon leur pratique de la contraception et leur désir d'avoir d'autres enfants et l'âge actuel	107
7.15 Répartition (%) des femmes actuellement mariées et fertiles ne voulant plus d'enfants selon leur pratique de la contraception et certaines catégories sociologiques	108
 CHAPITRE 8 - Facteurs socio-biologiques affectant la fécondité	
8.1 Répartition des femmes selon les caractéristiques de leur intervalle de grossesses	110
8.2 Pourcentage de femmes ayant été continuellement mariées durant le dernier intervalle fermé	111
8.3 Répartition en pour cent des femmes selon leur état de fertilité déclaré et l'âge actuel	111
8.4 Age moyen aux premières règles selon certaines caractéristiques socio-démographiques	112
8.5 Durée moyenne de l'aménorrhée post-partum dans le dernier intervalle de grossesses fermé selon l'âge actuel	112
8.6 Durées moyennes en mois des femmes encore en aménorrhée selon l'âge actuel	112
8.7 Durées moyennes en mois des périodes de protection post-partum selon l'âge actuel	114
8.8 Différence de durée entre PPP et aménorrhée selon l'âge à la naissance	114

	Page
8.9 Pourcentage d'enfants allaités au sein selon l'âge de la mère et la survie de l'enfant	115
8.10 Durées moyennes de l'allaitement mixte selon l'âge actuel	115
8.11 Durées moyennes de l'allaitement intégral selon l'âge actuel	116
8.12 Durée moyenne entre la fin de l'allaitement intégral et le retour des règles	116
8.13 Durées moyennes d'allaitement mixte selon l'âge et les caractéristiques socio-démographiques	117
8.14 Fécondabilité des femmes selon l'âge actuel et l'âge au premier mariage	117
8.15 Longueur de l'intervalle d'exposition selon l'âge et les caractéristiques socio-démographiques	119
8.16 Proportions de femmes se déclarant fertiles et non-enceintes qui utilisent la contraception selon l'âge et la région	119
8.17 Intervalle entre les naissances selon l'âge, le rang de naissance et les caractéristiques socio-démographiques	119

ANNEXE II - Erreurs de sondage

II.1 - Erreurs de sondage pour l'ensemble de l'échantillon	206
II.2a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: groupes d'âge	207
II.3a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: nombre d'enfants encore vivants	210
II.4a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: région de résidence	212
II.5a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: nature du lieu de résidence	214

	Page
II.5b - Erreurs de sondage des différences entre groupes définis par la nature du lieu de résidence	215
II.6a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: niveau d'instruction de la femme	216
II.6b - Erreurs de sondage des différences entre groupes définis par le niveau d'instruction de la femme	217
II.7a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: historique du travail	218
II.8a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: occupation du conjoint	219
II.9a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: âge au premier mariage	221
II.10a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: années du premier mariage	223

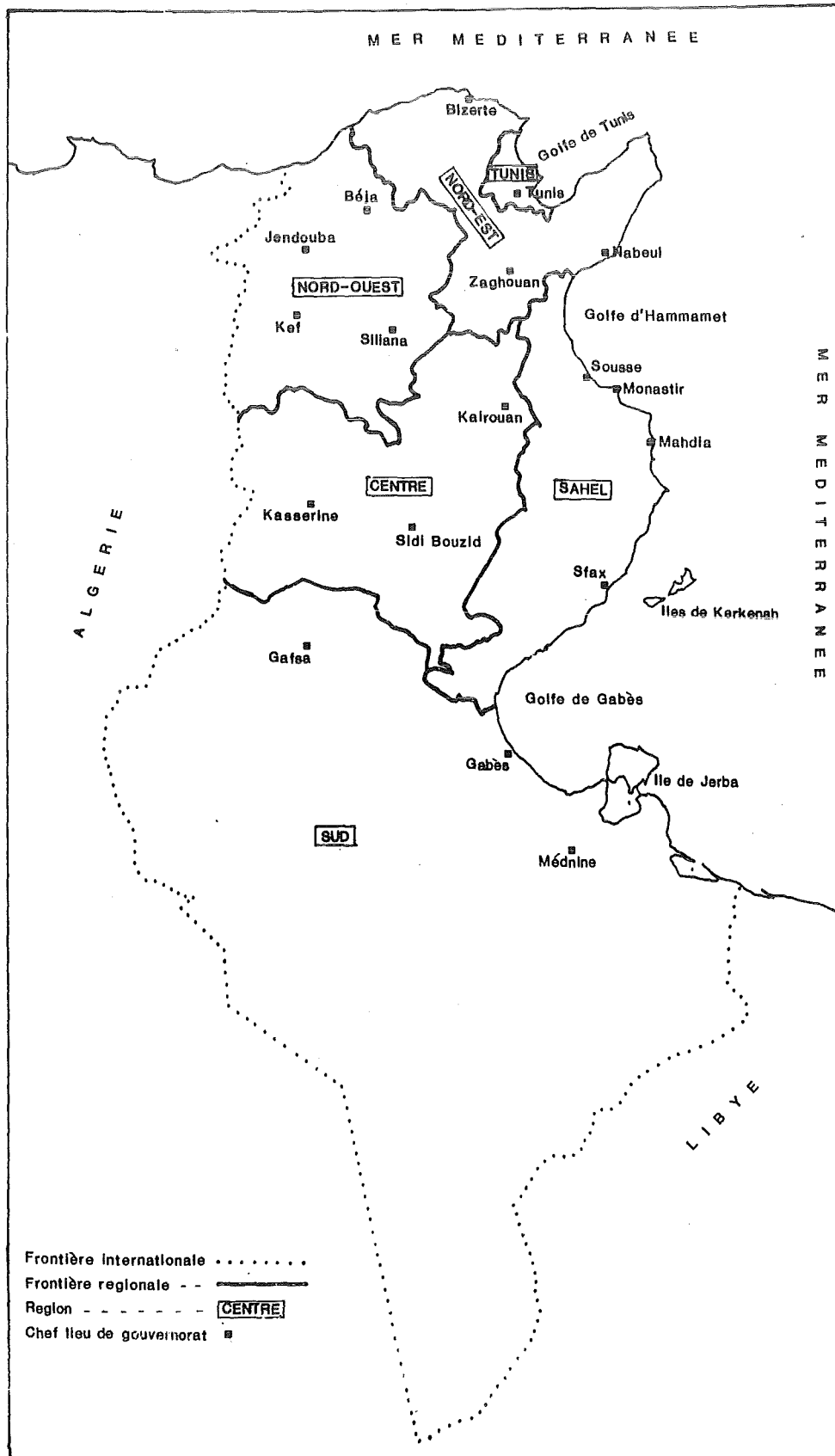
II. FIGURES

1.1 Evolution de la population totale de la Tunisie selon les recensements (1921-1980)	3
1.2 Evolution du taux brut de natalité de 1961 à 1980	4
2.1 Organigramme de l'ETF	13
3.1 Distribution par âge et par sexe de la population des ménages de l'ETF (1978)	34
3.2 Distribution par âge de la population Tunisienne de sexe masculin selon le recensement (1975) et l'ETF (1978)	35
3.3 Distribution par âge de la population Tunisienne de sexe féminin selon le recensement (1975) et l'ETF (1978)	35
3.4 Distribution en pour cent des femmes de l'enquête individuelle selon l'âge et le millésime de naissance	39
3.5 Nombre moyen d'enfants nés-vivants selon l'âge actuel de la mère	40

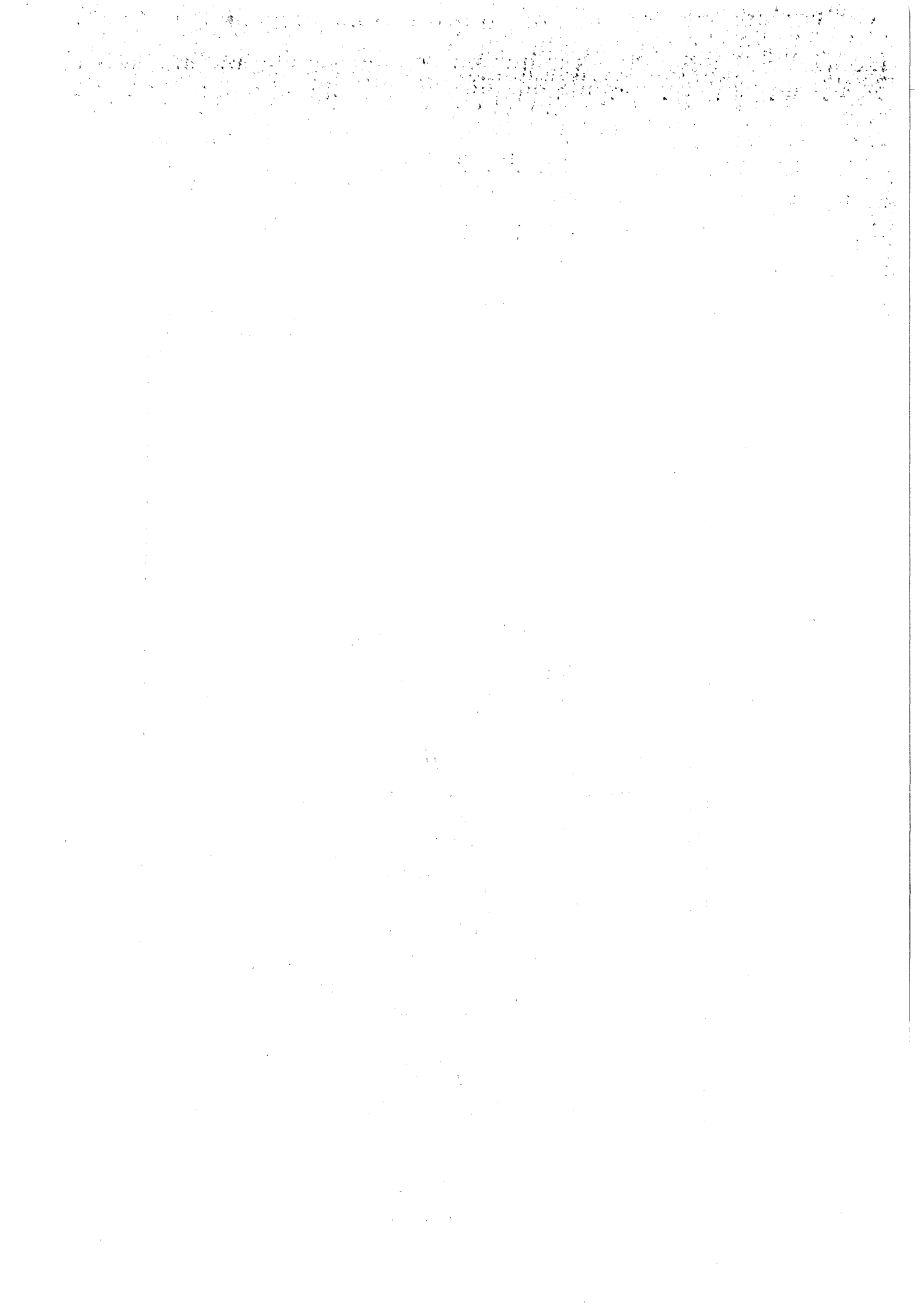
	Page	
3.6	Pyramide des âges d'après le recensement (1975) et l'enquête ménage (1978)	41
3.7	Pyramide des âges de l'ETF selon le milieu (1978)	42
3.8	Rapports de masculinité par groupe d'âge d'après l'ETF et autres sources	43
4.1	Pourcentage de femmes mariées avant 15 ans selon le groupe de générations	54
4.2	Age moyen au premier mariage des femmes en Tunisie et dans d'autres pays	56
4.3	Age moyen au premier mariage selon les caractéristiques géographiques et socio-économiques	60
5.1	Taux relatifs de fécondité générale	72
5.2	Tendance du taux de fécondité générale entre 1958 et 1978	76
5.3	Taux de fécondité générale par âge à la naissance (1974-78) selon l'éducation, l'alphabétisation, le milieu et la région de résidence	80
5.4	Taux de fécondité légitime par âge à la naissance (1974-78) selon l'éducation, l'alphabétisation, le milieu et la région de résidence	87
7.1	Répartition (%) des femmes exposées utilisant actuellement la contraception selon le nombre d'enfants vivants et la région de résidence	103
8.1	Femmes en aménorrhée post-partum selon la durée en mois	113
8.2	Femmes en abstinence post-partum selon la durée en mois	113
8.3	Femmes en période de protection post-partum (PPP) selon la durée en mois	114
8.4	Durées ajustées d'allaitement intégral et d'allaitement mixte selon la survie de l'enfant	115
8.5	Durées de l'allaitement intégral selon le groupe d'âge des mères	116

	Page
8.6 Effet de l'allaitement sur la durée d'aménorrhée post-partum	116
8.7 Durée de l'intervalle d'exposition et contraception	118
8.8 Intervalle estimé entre la dernière naissance et la suivante	118

TUNISIE



Note : Les régions tracées sur cette carte ne correspondent à aucune division administrative officielle. Ce sont plutôt celles conçues par le plan de sondage de l'ETF et utilisées dans ce rapport au niveau de l'analyse régionale.



1.1 INTRODUCTION

Pointe avancée du continent africain, s'ouvrant sur les deux Méditerranées, occidentale au nord et orientale à l'est, la Tunisie est le plus petit des états d'Afrique du Nord que l'on désigne fréquemment sous le nom de 'Maghreb' (Occident). Elle est limitée par l'Algérie à l'ouest et la Libye au sud-est et est située entre 31° et 37° de latitude nord et entre 8° et 11° de longitude est à partir du méridien de Greenwich.

Son orientation méditerranéenne la distingue de ses autres voisins maghrébins et lui offre une frontière naturelle au nord et à l'est de quelques 1.300 km de côtes qui constituent, proportionnellement à l'étendue de son territoire, les plus longues côtes de tout le bassin méditerranéen.

La superficie totale du pays s'élève à 164.150 km², dont plus de 25.000 km² de terres désertiques concentrées dans la moitié sud, et près de 7 millions d'hectares de surfaces agricoles utiles répartis essentiellement entre le nord et les plaines côtières.

La Tunisie est un état unitaire. Son territoire est divisé en 18 gouvernorats (la plus grande division administrative) à la tête desquels le gouverneur représente le gouvernement et dirige les services régionaux des administrations de l'Etat. Le gouvernorat est lui-même subdivisé en délégations et la délégation en communes urbaines et en secteurs ruraux.

1.2 APERCU D'HISTOIRE

La Tunisie fut, durant l'antiquité et le moyen âge, la porte ouverte de l'Afrique du Nord sur le monde. Sa situation privilégiée au coeur du bassin méditerranéen - berceau des cultures antiques et des grandes religions monothéistes - lui a valu de jouer un rôle exceptionnel au cours de l'histoire tout en faisant d'elle une terre constamment convoitée.

En effet, durant plusieurs siècles, la Tunisie va subir une première succession d'occupants et de conquérants. Phéniciens, Romains, Vandales et Byzantins y établiront leurs lois, leur cultures et leurs civilisations. Les vicissitudes de l'histoire feront passer ce pays des moments de gloire, lorsque Carthage rayonnait sur le monde et rivalisait avec Rome, à ceux du chaos de la guerre et de l'occupation qui feront de Jughurta le symbole immortel de la résistance berbère. Pourtant, huit siècles et demi après la conquête romaine, la latinité et le christianisme allaient lentement disparaître du pays, pour lequel une ère nouvelle sera entamée dès l'invasion arabe en l'an 670 après JC. Depuis, sept siècles durant, la civilisation arabo-musulmane, à travers ses dynasties successives, les réfugiés de l'Andalousie et les occupants ottomans, va entraîner pour ce pays des mutations considérables sur le plan socio-culturel et religieux qui donneront à la Tunisie son visage d'aujourd'hui.

Province ottomane, devenue semi-indépendante à partir de 1705 sous la dynastie des Housseinites, la Tunisie sera occupée pour la dernière fois en 1881 par la France colonialiste qui y établit son protectorat. Cette occupation durera 75 ans et marquera profondément l'histoire récente du pays. Le fait colonial, qui sur le plan civilisationnel (langue, religion, etc.) n'a eu que peu d'impact sur la population, a en revanche et en tant que première intrusion de la société industrielle dans ce pays, provoqué des bouleversements considérables sur le plan économique. Par sa nature, ses méthodes de production et d'administration, il a déstructuré l'économie traditionnelle, accentué le déséquilibre régional et appauvri le pays.

Face aux méfaits de la colonisation, la résistance des Tunisiens ne tarda pas à se manifester pour donner naissance dès le début du 20ème siècle au 'Mouvement national' qui s'affirma en 1934 avec la fondation du 'Néo-Destour'. Le 20 mars 1956, la Tunisie gagna son indépendance. Le 25 juillet 1957, le Bey fut déposé et la République proclamée, suivie moins de deux ans après, le 1er juin 1959, par la promulgation de la Constitution.

De cette histoire séculaire et particulièrement riche, la Tunisie a hérité d'un certain nombre d'atouts qui la privilégient à bien des égards. En effet, l'existence d'une tradition ancienne d'administration centrale qui a contrôlé à peu près le même espace qu'aujourd'hui sous les différentes civilisations, la réalisation depuis plusieurs siècles de l'unité ethnique et linguistique, la grande faculté d'adaptation de son peuple, sa souplesse devant la nouveauté et son comportement social homogène sont autant de facteurs qui font aujourd'hui la spécificité de la Tunisie.

1.3 MILIEU NATUREL

La Tunisie possède un relief modéré marqué par trois ensembles montagneux. Le premier et le plus important est constitué par la Dorsale (prolongement de l'Atlas pré-saharien) qui traverse tout le pays dans le sens sud-ouest-nord-est. Plus élevées près de la frontière algérienne où se trouve le point culminant du pays (Jebel Chaambi, 1554 m), ces chaînes s'abaissent en progressant vers le nord-est et surtout vers l'est. Parallèlement à la Dorsale et plus au nord, vers la côte de la Méditerranée occidentale, se dresse le deuxième ensemble montagneux que forment les monts de Kroumirie et des Mogods (prolongement de l'Atlas méditerranéen). Enfin, au sud s'élèvent la petite chaîne du Tabaga (Gafsa) suivant une orientation ouest-est et plus loin les monts de Matmata suivant une orientation sud-nord.

D'une manière générale, le relief tunisien se distingue par une basse altitude dont la moyenne est d'environ 300 m. Les régions dont l'altitude est supérieure à 1.000 m ne représentent qu'un pour cent du territoire alors que

les deux tiers sont constitués par des basses plaines et des collines souvent inférieures à 200 m.

1.3.1 Régions principales

Par leurs positions, les ensembles montagneux permettent de localiser les quatre principales régions de la Tunisie.

- i) La Tunisie septentrionale (Tell)
Elle s'étend au nord de la Dorsale et couvre environ le tiers du pays. Sa principale richesse est constituée par la fertile vallée de la Medjerda et celle de son affluent, l'Oued Mellègue, qui se situent entre la Dorsale d'une part et les monts de Kroumirie et des Mogods d'autre part. Sa plaine qui représente l'hinterland de Tunis se prolonge vers l'est pour finir dans le Cap Bon.
- ii) La Tunisie centrale (Steppe)
C'est le domaine de la steppe qui commence au sud de la Dorsale et se termine au pied de la chaîne du Tabaga. Elle se prolonge vers la côte (Sahels de Sousse et de Sfax) par de basses plaines parsemées de sebkhas (ou dépressions salées).
- iii) La Tunisie orientale (Sahel)
C'est la Tunisie des plaines côtières, qui en ligne presque ininterrompue, bordent les trois grands golfes de Tunis, d'Hammamet et de Gabès.
- iv) La Tunisie du Sud (Désert)
Vaste partie du territoire national limitée au nord par les grands chotts Ej-Jerrid et la chaîne de Gafsa et où commence le domaine du désert proprement dit.

1.3.2 Climat et pluviométrie

Le climat tunisien, soumis à une double influence, méditerranéenne et saharienne, a joué un rôle déterminant dans le modelé du relief et dans l'hydrographie. Cette dernière, alimentée par de faibles précipitations distribuées irrégulièrement est, de plus, influencée par la rareté de la végétation et par la prédominance de couches déclives imperméables qui ne retiennent pas l'eau des sources déjà peu nombreuses.

Au niveau des régions, les différences climatiques sont assez nettes :

- i) La Tunisie septentrionale se distingue par un climat méditerranéen humide et sub-humide dans la région de Kroumirie et du littoral nord-ouest, et semi-aride dans sa région centrale et au Cap Bon. Ces climats lui procurent le privilège d'une pluviosité suffisamment abondante (500 à 800 mm) pour ses principales cultures (céréaliculture et agrumes).
- ii) La Tunisie orientale correspond à un climat méditerranéen aride et semi-aride côtier où l'humidité de l'atmosphère et les condensations nocturnes compensent la faible pluviosité (150 à 350 mm) et où la culture de l'olivier est prospère.
- iii) Enfin, la Tunisie centrale au climat méditerranéen aride et celle du Sud désertique soumise au climat saharien sont les deux régions les plus déshéritées du pays et qui souffrent d'un manque notoire en pluie (100 à 400 mm dans le Centre et moins de

100 mm dans le Sud). L'élevage et les palmeraies sont les principales richesses agricoles de ces deux régions.

1.4 MILIEU HUMAIN¹

Les ressources humaines constituent la principale richesse de la Tunisie indépendante. La place qu'occupe la population dans les plans de développement, le rôle qu'elle joue dans le processus économique et social et la politique démographique officielle dont elle fait l'objet témoignent de son importance et méritent que l'on s'attarde un peu sur ses caractéristiques, son état et son évolution.

1.4.1 Etat quantitatif

La Tunisie, comme ses voisins du Maghreb, notamment l'Algérie et le Maroc, possède une tradition statistique ancienne qui nous permet d'apprécier l'état quantitatif de sa population et son évolution dans le temps.

1.4.1.1 Les sources statistiques

Trois sources principales d'information à caractère démographique existent en Tunisie : les recensements, les registres d'état civil et les enquêtes démographiques. Les deux premières remontent au début de l'implantation coloniale alors que la dernière n'a été réellement développée qu'à partir de l'indépendance.

i) Les recensements

Le premier dénombrement de la population tunisienne a été entrepris en mars 1921. Ceux qui l'ont précédé en 1891 et 1911 étaient de simples comptes limités à la population française et à celle des étrangers européens. Jusqu'en 1936, le protectorat français a continué de distinguer le recensement de la population européenne de celui des Tunisiens musulmans. Le premier faisait l'objet d'un recensement précis à l'image de ce qui était fait en métropole, le second n'était qu'un simple dénombrement des personnes.

Ce n'est qu'à partir du recensement de 1946 qu'on dispose d'informations sur certaines caractéristiques de la population tunisienne. Mais d'une manière générale, la médiocrité des données recueillies jusque-là et la qualité des résultats qui en découle ne pouvaient laisser prétendre à une étude précise des mouvements passés et prévisibles de la population.

Il faudra attendre le milieu du siècle pour assister à de véritables recensements de plus en plus précis et systématiques. Les deux derniers ont été effectués en 1966 et en 1975 après l'indépendance politique du pays. Ces deux recensements ont été conçus et réalisés conformément aux normes internationales fixées par le Bureau de statistique des Nations Unies.

¹ sauf indication, les chiffres utilisés dans le texte de cette section sont tous tirés soit des volumes publiés par l'Institut National de la Statistique pour les recensements de 1966 et de 1975, soit des résultats provisoires de l'Enquête Population et Emploi (EPE) de 1980 réalisée également par l'INS.

ii) L'état civil

La création juridique de l'état civil en Tunisie remonte à l'année 1886, mais cet appareil statistique n'a pratiquement à nous fournir, avant 1956, que des données fragmentaires. Lorsque le pays devint indépendant, seul l'état civil de la capitale fonctionnait correctement et permettait l'utilisation des données recueillies. Dans le reste du pays, le système était soit complètement défaillant, soit soumis à un sous-enregistrement flagrant.

En 1957, l'administration tunisienne a entrepris la réorganisation de l'état civil et prescrit la déclaration obligatoire des événements. Pour renforcer cette entreprise, diverses dispositions ont progressivement accompagné la mise en place du nouveau système, telles que l'obligation de présenter un bulletin de naissance pour l'inscription scolaire ou la demande d'un emploi et la présentation d'un certificat de décès pour l'obtention d'un permis d'inhumer.

Depuis, les progrès accomplis dans ce domaine sont énormes. Entre 1961 et 1974, l'Institut national de la statistique (INS) estimait à cinq pour cent le sous-enregistrement des naissances déclarées à l'état civil. A partir de 1975, l'INS estime officiellement que le taux de couverture a atteint les 100 pour cent à la fois en milieu urbain et en milieu rural. Par contre, le sous-enregistrement des décès demeure important et varie selon l'âge, la région et le milieu. Le taux de couverture à échelle nationale est actuellement estimé à 75 pour cent.

iii) Les enquêtes démographiques

Les enquêtes démographiques menées à l'échelle du pays n'ont vu le jour en Tunisie qu'à partir de l'indépendance. Outre les enquêtes sur les budgets de consommation des ménages, les enquêtes agricoles et les enquêtes sanitaires qui fournissent un certain nombre de données sur la population tunisienne, deux enquêtes nationales à caractère démographique ont été réalisées.

La première (Enquête nationale démographique) est une enquête à trois passages qui a été effectuée en 1968-1969 auprès de 27.000 ménages. Elle venait compléter les données du recensement de 1966 et fournir en particulier les estimations des taux de fécondité et de mortalité.

La seconde (enquête Population et Emploi) a été réalisée en 1980 auprès d'un échantillon national d'environ 60.000 ménages. Servant de mini-recensement et placée au milieu de l'intervalle qui sépare le dernier recensement de 1975 de celui prévu pour 1985, cette enquête a pour but d'actualiser les dernières données disponibles et surtout de fournir des mesures précises sur la situation de l'emploi en Tunisie.

1.4.1.2 La densité de population

La population de la Tunisie était de 5.577.250 personnes présentes au recensement de 1975 et 6.370.000 en 1980, d'après les résultats de l'enquête Population et Emploi. La densité moyenne que l'on obtiendrait à ces deux dates serait respectivement de 34 et de 39 habitants au km². Après le Maroc, la Tunisie possède ainsi la plus forte densité de population maghrébine (l'Algérie, la Libye et la Mauritanie ne dépassant pas les 20 habitants au km²).

Mais cette densité n'est pas uniforme à travers le pays et les variations régionales suivent plus ou moins les indications du milieu naturel. Pour être conforme à la classification régionale utilisée dans les tableaux de l'Enquête tunisienne sur la fécondité (voir également la carte de la Tunisie), nous trouvons que la population la plus dense se trouve d'abord, et comme dans toutes les capitales du Tiers-Monde, à Tunis où l'on compte 708 habitants au km². Le Sahel vient en deuxième position (83 habitants au km²) avant le nord (63 habitants au km²) plus peuplé dans sa partie est (89 habitants au km²) que dans sa partie ouest (58 habitants au km²). Quant au Centre steppique, il se situe près de la moyenne nationale avec une densité moyenne de l'ordre de 36 habitants au km², dont la plus lourde part est supportée par le gouvernement de Kairouan. Enfin, c'est le Sud, déshérité et désertique, qui est le moins peuplé de toutes les régions de la Tunisie. Sa densité moyenne atteint à peine neuf habitants au km².

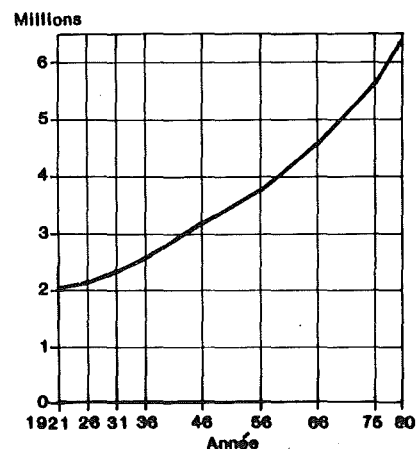
1.4.1.3 L'accroissement de la population

Vers la fin du 19ème siècle, la population totale de la Tunisie ne dépassait guère un million et demi d'habitants. Le premier recensement de 1921 a dénombré 2.093.000 résidents et celui de 1975, 5.588.000. D'après l'enquête Population et Emploi de 1980, le chiffre de la population totale devait atteindre 6.370.000 habitants. Ainsi, en l'espace de 60 ans la population de la Tunisie a triplé son effectif. Le tableau 1.1 et le graphique 1.1 qui suivent donnent une idée claire sur cette évolution.

TABLEAU 1.1
EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE
SELON LES RECENSEMENTS

Année	Population (en milliers)	Taux d'accroissement annuel moyen inter- censitaire (en %)
1921	2.093	0,60
1926	2.159	2,27
1931	2.410	1,59
1936	2.608	2,02
1946	3.230	1,72
1956	3.783	1,72
1966	4.533	1,78
1975	5.588	2,32
1980	6.370	2,70

Source : INS



Graphique 1.1 Evolution de la population totale selon les recensements

Trois périodes ont caractérisé l'accroissement de la population totale du pays.

- La première est celle qui s'étend entre 1926 et 1946 et où le taux d'accroissement annuel moyen oscillait autour de deux pour cent.
- La seconde est celle qui va de 1946 à 1966 et où le taux d'accroissement a enregistré une baisse assez importante par rapport à son niveau précédent. La diminution observée entre 1946 et 1956 est plutôt liée à une surestimation de la population de 1946 causée par le rationnement consécutif à la guerre. Cette surestimation est d'autant plus crédible que la Tunisie a souffert au début des années 40 d'une épidémie de typhus et de fièvre typhoïde qui a réduit sévèrement ses effectifs. Par contre, la baisse enregistrée entre 1956 et 1966 est réelle. Elle s'explique principalement par le départ massif des étrangers (Français et Italiens notamment) qui a suivi d'abord l'indépendance (mars 1956), ensuite la bataille de Bizerte (juillet 1961) et enfin, la nationalisation des terres agricoles (mai 1964).
- La troisième période est celle qui commence à partir de 1966 et qui est marquée par une hausse notable du taux d'accroissement. L'amélioration de l'infrastructure sanitaire, la baisse importante du taux de mortalité et le peu de changement subi par le taux brut de natalité, tout au moins jusqu'en 1974, sont à l'origine de cette reprise du taux d'accroissement annuel moyen. Le niveau de 2,3 pour cent qu'il a atteint entre 1966 et 1975 serait même plus élevé si l'on tenait compte des vagues de Tunisiens émigrés à l'étranger dont l'effectif ne s'est atténué sensiblement qu'à partir de 1975. D'ailleurs, le freinage du mouvement migratoire international se reflète clairement dans le taux d'accroissement annuel moyen (2,7 pour cent) de la période récente, 1975-1980.

Au niveau régional, l'examen du taux d'accroissement entre 1966 et 1975 révèle l'importance de l'attraction qu'exerce Tunis sur le reste de la population du pays et notamment celle du Nord-Ouest. En effet, capitale industrielle, économique et administrative du pays, Tunis se détache du lot régional avec un taux annuel de l'ordre de 3,2 pour cent. A l'opposé, le Nord-Ouest, source d'un exode rural massif, ne s'accroît qu'au rythme de 1,2 pour cent. Entre ces deux extrêmes, les quatre autres régions s'alignent avec un taux de l'ordre de 2,4 pour cent par an dans le Sahel, le Nord-Est et le Centre et de 2,2 pour cent dans le Sud.

1.4.1.4 Les composantes de l'accroissement démographique

i) Natalité

Hormis quelques fluctuations de faible amplitude, le nombre des naissances s'est relativement stabilisé autour de 200.000 naissances par an au cours de la période 1960-1980, avec toutefois une légère augmentation dans les toutes dernières années.

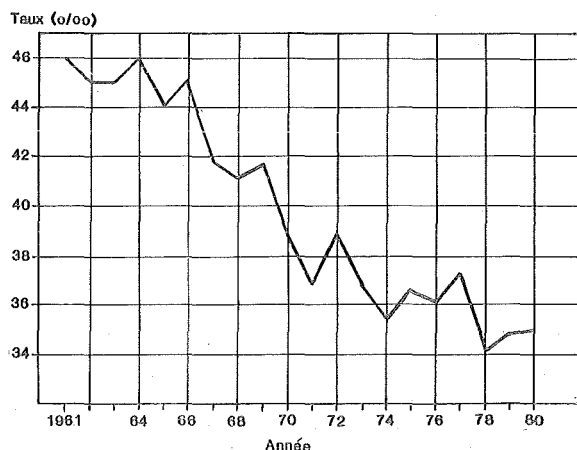
Quant au taux brut de natalité, sa tendance à la baisse s'est poursuivie d'une manière continue depuis 1960 (voir tableau 1.2 et graphique 1.2). Il est cependant à remarquer que ce n'est

qu'à partir de 1970 que ce taux est descendu au-dessous de 40 pour mille pour atteindre progressivement le niveau de 34,1 pour mille en 1978, année de l'Enquête tunisienne sur la fécondité.

TABLEAU 1.2
EVOLUTION DU TAUX BRUT DE NATALITE (1961-1980)

Année	Taux	Année	Taux
1961	46,0	1971	36,8
1962	45,0	1972	39,0
1963	45,0	1973	36,9
1964	46,0	1974	35,6
1965	44,0	1975	36,6
1966	45,1	1976	36,1
1967	41,9	1977	37,2
1968	41,1	1978	34,1
1969	41,7	1979	34,9
1970	38,8	1980	35,0

Source : INS



Graphique 1.2 Evolution du taux brut de natalité (1961-1980)

Au niveau régional, on observe cette même tendance à la baisse du taux de natalité. Cependant, il existe encore des disparités entre les gouvernorats du Nord et du Sahel où la contraception est déjà répandue, et ceux du Centre et du Sud dont la population reste attachée à la famille nombreuse. La région de Tunis se distingue encore une fois des autres régions en détenant en 1980 le taux le plus faible, soit 30 pour mille contre 40 pour mille en 1966.

ii) Mortalité

Comme dans tous les pays du Tiers-Monde, la Tunisie a enregistré une chute vertigineuse de son taux de mortalité durant les trois dernières décennies, grâce à une amélioration de l'infrastructure sanitaire, des actions de masse et des programmes d'hygiène contre les épidémies et les maladies endémiques, que le Gouvernement a développé dès les premières années de l'indépendance.

Au début des années 50, le taux de mortalité générale était estimé à 24 pour mille. En 1966,

il est descendu à 16 pour mille pour atteindre 13 pour mille en 1972 et 8,8 pour mille en 1980.

Quant à la mortalité infantile, sa baisse a été beaucoup plus prononcée. Se situant à un niveau très élevé au début des années 50 (entre 150 et 190 pour mille selon les estimations), elle atteindra rapidement le seuil de 120 pour mille à partir de 1960 pour ensuite ralentir son rythme et se situer à 90 pour mille en 1980.

L'espérance de vie à la naissance qui découle de ces niveaux de mortalité est passée pour les deux sexes réunis de 48 ans en 1960 à 57 ans en 1978 (selon le dernier rapport de la Banque mondiale de 1981). Au milieu de cette période, en 1969, l'Enquête nationale démographique l'estimait à 54 ans, soit 54,5 ans pour les femmes et 54 ans pour les hommes.

iii) Migrations

Le mouvement migratoire en Tunisie joue un rôle important aussi bien sur la scène démographique que sur la scène économique et sociale. On observe deux types de déplacement de population en Tunisie :

- un déplacement à l'intérieur du pays dû essentiellement à la dégradation de l'exploitation agricole traditionnelle (petits paysans et paysans pauvres), l'abandon des petites parcelles de terre, le développement inégal des régions et l'hypertrophie du secteur informel dans les centres urbains ;
- une émigration externe dirigée essentiellement vers l'Europe occidentale et la Libye qui a pris beaucoup d'ampleur au cours des années 60 pour traverser par la suite des phases en dents de scie qu'expliquent particulièrement la conjoncture économique mondiale et le climat des relations tuniso-libyenne.

Au niveau des migrations internes, on a enregistré une baisse du mouvement entre 1975 et 1980 après avoir depuis le début des années 60 poursuivi un accroissement continu. Le taux de sortie est en effet passé de 4,5 pour cent en 1975 (232.000 personnes ont changé de gouvernorat) à 3,3 pour cent en 1980 (soit 208.000 personnes).

Au cours de la période 1975-1980, les migrations entre zones urbaines dominaient la rapidité des courants migratoires. Elles représentaient à elles seules 63,4 pour cent du flux contre 12 pour cent pour la migration rurale-urbaine.

C'est surtout la région de Tunis qui attire le plus de migrants. Le Nord-Ouest en particulier, constitue la région la plus déficitaire. Cependant, le développement du secteur industriel dans les gouvernorats côtiers - le Sahel en premier lieu - a changé l'orientation géographique de la migration interne, classiquement dirigée vers Tunis, en attirant de plus en plus de migrants.

Quant à la migration internationale, elle s'est développée considérablement à partir des années 60. Son impact sur le taux d'accroissement et la structure de la population d'une part, et sur le plan économique et le marché de l'emploi d'autre part est fort important. C'est surtout la France (139.735 Tunisiens émigrés

ont été dénombrés par le Recensement français de 1975), l'Allemagne et la Belgique qui, en Europe, attirent le plus grand nombre de Tunisiens. A partir de 1971, l'émigration vers la Libye s'est développée rapidement pour atteindre des niveaux significatifs, bien que perturbée et fortement ralentie en 1974, 1976-1977 et 1980 (voir tableau 1.3).

TABLEAU 1.3
EVOLUTION DES DEPARTS ANNUELS DE 1969 A 1979

Année	Effectif	Année	Effectif
1969	7.840	1975	4.746
1970	13.808	1976	2.367
1971	14.658	1977	28.817
1972	16.319	1978	28.908
1973	18.947	1979	13.550
1974	8.620		

Source : OTTEFP²

Il est enfin important de souligner les deux nouvelles formes d'émigration qui se sont développées depuis 1974. La première est l'émigration familiale qui est née pour contrecarrer, en quelque sorte, les restrictions de l'immigration par les pays européens. La seconde est celle des cadres (personnels enseignant, médical, paramédical, etc.) dirigée vers les pays arabes du Golfe et les pays africains.

1.4.2 Etat qualitatif

Dans cette section, nous examinerons les aspects qualitatifs, tels que l'éducation, l'urbanisation, la structure par âge, ... dont dispose la population tunisienne pour agir sur le milieu naturel et participer à la vie économique et sociale du pays.

1.4.2.1 La structure de la population

La structure par âge de la population tunisienne est typique d'une population jeune dont la pyramide épouse une forme triangulaire à large base.

TABLEAU 1.4
STRUCTURE DE LA POPULATION PAR AGE (%)

Groupe d'âge	Recensement		EPE 1980
	1966	1975	
0-4	18,5	16,0	15,5
5-14	27,8	27,8	26,5
15-59	48,1	50,2	51,3
60+	5,6	6,0	6,7
Age médian	16,8	17,7	18,0
Rapport de masculinité	104,3	102,8	101,2

Source : INS

² Office des Travailleurs Tunisiens à l'Etranger, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Toutefois, la comparaison des résultats mentionnés dans le tableau 1.4 montre un léger vieillissement de la population dont l'âge médian est passé de 16,8 en 1966 à 18 ans en 1980.

Au niveau des régions, le Centre et le Sud contiennent les populations les plus jeunes (respectivement 19,5 pour cent et 18,3 pour cent avaient moins de cinq ans en 1975), les deux régions du Nord et celle du Sahel les suivent (respectivement 15,8 et 15,6 pour cent), mais c'est le gouvernorat de Tunis qui relativement possède la population la plus âgée (13,4 pour cent avaient moins de cinq ans).

La population en âge d'activité augmente d'un recensement à l'autre. Depuis 1975, elle représente plus de 50 pour cent de la population totale. Cette augmentation s'est faite au dépens de la population en âge scolaire qui est passée de 27,8 pour cent en 1966 à 26,5 pour cent en 1980, ainsi qu'au dépens des jeunes de moins de cinq ans dont le nombre a diminué de trois points au cours de la même période.

1.4.2.2 Etat matrimonial et population féconde

Entre 1966 et 1975, la proportion des célibataires a augmenté en Tunisie en passant de 60,4 pour cent à 63 pour cent. Contre cette augmentation du célibat le nombre des mariés ainsi que celui des veufs et divorcés ont diminué passant respectivement de 35,1 à 33,3 pour cent et de 4,5 à 3,7 pour cent.

Cette évolution de la structure matrimoniale de la population tunisienne est due essentiellement à la hausse de l'âge moyen au premier mariage qui a affecté les deux sexes à la fois. Etant donné l'importance du lien et de l'impact de l'âge au mariage sur la fécondité, nous présentons, dans le tableau 1.5, cette évolution pour les femmes dans les deux groupes d'âge les plus sensibles.

TABLEAU 1.5
EVOLUTION DES PROPORTIONS DE FEMMES MARIÉES
SELON LE GROUPE D'AGE

Groupe d'âge	Recensement			EPE 1980
	1956	1966	1975	
15-19	39,8	18,4	10,4	6,7
20-24	76,8	71,4	53,4	46,9

Source : INS

Toujours en relation avec la fécondité, il convient de noter que la population des femmes en âge de reproduction (15-54 ans) est passée de 40 pour cent en 1966 à 49,1 pour cent en 1975. Par contre, celle des femmes mariées en âge de reproduction (15-49 ans) a accusé une baisse continue, allant de 67,1 pour cent en 1966 à 62,3 pour cent en 1975 et 60,3 pour cent en 1980.

1.4.2.3 Education

A la veille de l'indépendance, l'éducation ne touchait qu'une minorité de Tunisiens. En effet, 84,7 pour cent de la population totale étaient totalement analphabètes et moins de 30 pour

cent de la population en âge scolaire étaient effectivement scolarisés. L'élément féminin était de loin le plus défavorisé : on comptait quatre pour cent de femmes seulement parmi l'ensemble de la population lettrée et scolarisée.

Depuis la réforme de l'enseignement par la loi du 4 novembre 1958, rendant, entre autre, la scolarisation obligatoire pour tous les enfants, sans distinction de sexe, les taux d'alphabétisation et de scolarisation ont nettement augmenté. Le tableau 1.6 résume l'évolution de l'alphabétisation depuis 1956.

TABLEAU 1.6
EVOLUTION DES TAUX D'ALPHABETISATION (%)

Sexe	Recensement			EPE 1980
	1956	1966	1975	
Masculin	25,5	46,1	57,7	66,2
Féminin	4,0	17,6	32,1	38,9
Ensemble	15,3	32,1	45,1	52,5

Source : INS

De 1958, année de la réforme, à 1978, année de l'ETF, le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 14 ans a plus que doublé, passant de 30 pour cent à 67 pour cent (80 pour cent pour les garçons contre 55 pour cent pour les filles).

Mais d'une manière générale, l'éducation en Tunisie continue d'être affectée par un double déséquilibre. Le premier privilégie le sexe masculin par rapport au sexe féminin, le second donne avantage au milieu urbain par rapport au milieu rural. Par leur effet combiné, les femmes rurales forment ainsi le groupe de population le plus défavorisé sur le plan de l'éducation.

TABLEAU 1.7
TAUX D'ALPHABETISATION ET DE SCOLARISATION (%)
SELON LA REGION (SEXES REUNIS) EN 1975

Région	Alphabétisation	Scolarisation
Tunis	51,3	68,7
Nord-Est	42,2	59,1
Nord-Ouest	49,4	50,3
Sahel	48,2	68,0
Centre	31,0	38,3
Sud	42,2	58,1

Source : INS (recensement 1975)

Au niveau régional, comme le montre le tableau 1.7, l'éducation est affectée par le même déséquilibre sexe-milieu. Il est cependant à souligner que c'est dans le centre du pays que l'on enregistre les taux les plus faibles aussi bien pour l'alphabétisation que pour la scolarisation (enfants de 6 à 14 ans). Tunis et le Sahel sont par contre les plus favorisés.

1.4.2.4 Urbanisation

L'urbanisation est un phénomène qui, déjà ancien en Tunisie, s'est développé davantage durant les deux dernières décennies. La popu-

lation urbaine qui représentait 40,1 pour cent en 1966 est passée à 47,5 pour cent en 1975 et à 52,2 pour cent en 1980. Tunis, capitale du pays, vient au premier rang des villes tunisiennes avec une population de 905.000 habitants en 1975, soit 32,6 pour cent de la population urbaine et 16,2 pour cent de la population totale. Sfax, Sousse, Bizerte et Kairouan sont les principales autres villes du pays où l'on compte au total 25 centres urbains.

Après Tunis, c'est la région du Sahel qui est la plus urbanisée du pays. On y compte cinq principaux centres urbains totalisant une population de 528.170 habitants, soit 19,0 pour cent de la population urbaine totale. Viennent ensuite, et par ordre d'importance, le Nord-Est, le Sud, le Centre et le Nord-Ouest.

1.4.2.5 Santé publique et nutrition

Bien que loin d'être satisfaisant, le domaine de la santé publique a beaucoup progressé en Tunisie. Un des indicateurs sanitaires a été fourni par le recensement de 1975. Il s'agit de la population déclarée infirme, dont l'effectif dénombré était de 43.700 personnes, soit 78 infirmes pour 10.000 habitants. 61,3 pour cent de ces infirmes sont de sexe masculin, 52,5 pour cent résident en milieu urbain et 56,7 pour cent d'entre eux sont aveugles ou infirmes moteurs.

C'est surtout le Sahel, et principalement le gouvernorat de Sfax, qui détient la plus grande part d'infirmes (26,1 pour cent). Le Nord compte 16,5 pour cent dans sa partie est et 15,8 pour cent dans sa partie ouest. Enfin suivent le Centre (14,0 pour cent), le Sud (13,9 pour cent) et Tunis (13,7 pour cent).

Les autres indicateurs sont fournis par la Banque mondiale dont le rapport de 1981 mentionne pour l'année 1977 des populations moyennes de 4.800 personnes par médecin (contre 10.000 en 1960) et de 1.070 par infirmière. Enfin, selon cette même source, 70 pour cent des Tunisiens ont accès à l'eau potable et chaque Tunisien dispose quotidiennement d'une ration alimentaire d'une valeur nutritive égale à 2.674 calories en moyenne, soit 112 pour cent du nécessaire requis.

1.4.3 Caractéristiques économiques

Pour compléter cette appréciation du milieu humain en Tunisie, il est nécessaire de saisir ses caractéristiques sur le plan économique.

1.4.3.1 Les secteurs de l'économie

i) Le secteur primaire

De tradition agricole, la Tunisie produit principalement des céréales et des oliviers en plus des cultures maraîchères, du vignoble et des agrumes.

Les céréales, de culture intensive dans le nord et extensive dans le centre, occupent la plus grande partie des terres cultivées (environ 1,5 millions d'hectares). La production céréalière est loin de satisfaire la consommation nationale. Son déficit a atteint en 1979, la valeur de 5.765.000 quintaux par rapport aux 9.500.000 quintaux produits, soit 60 pour cent de la production.

Les olives à huile, produites surtout au Sahel, constituent la seconde richesse agricole de la Tunisie. La production annuelle moyenne est de l'ordre de 600.000 tonnes. En 1979, l'exportation de l'huile d'olive a rapporté près de 46 millions de dinars tunisiens (un DT équivaut en moyenne à deux dollars américains). Les agrumes (Nord-Est) et la pêche notamment côtière complètent la production agricole en Tunisie.

D'une manière générale, le rôle de l'agriculture ne cesse de décroître dans le produit intérieur brut (PIB). Les revenus de l'agriculture qui représentaient 22,2 pour cent du PIB en 1972 ont, en effet, baissé à 15,6 pour cent en 1978.

ii) Le secteur secondaire

L'indice de la production industrielle a connu un essor particulier à partir de 1973 et surtout à partir de 1976. Il est passé respectivement de 120,7 pour cent (base 100 en 1970) à 166,6 pour cent.

C'est l'industrie manufacturière qui a connu la plus grande progression grâce aux investissements extérieurs. L'industrie alimentaire et l'industrie chimique ont également beaucoup évolué en raison de la nouvelle structure de consommation de la population. Quant à la production de l'énergie, dont le pétrole en représente 95 pour cent, elle est restée plutôt stable durant la dernière décennie. Le pétrole brut joue un rôle capital dans l'exploitation, en représentant près de 45 pour cent des recettes.

C'est, par contre, l'industrie minière (phosphate, plomb et fer) qui a enregistré une baisse continue durant cette dernière décennie. Mais cette baisse est en partie compensée par la hausse des prix des matières premières sur les marchés internationaux. Malgré tous les efforts, l'industrie ne contribue qu'au cinquième du PIB.

iii) Le secteur tertiaire

En 1978, le tertiaire représentait 48 pour cent du PIB. Son importance dans l'économie tunisienne est double. Il offre d'une part, une stabilité relative de l'emploi et une meilleure redistribution des revenus, et d'autre part, une place croissante à l'emploi féminin dont la demande se développe parallèlement à la scolarisation. Ce sont surtout les banques, les assurances et l'administration qui ont connu le plus d'expansion depuis le début des années 70.

1.4.3.2 L'emploi

En 1980, la population d'âge actif comptait 1.809.000 personnes, soit 51,3 pour cent de la population totale contre 50,4 pour cent en 1975. Durant cette période, le taux d'activité a stagné au niveau de 29 pour cent, marquant une nette différence selon le sexe : 45 pour cent pour les hommes et 11,5 pour cent pour les femmes.

Parallèlement au taux d'activité, on a enregistré en 1980 un chômage déclaré de l'ordre de 11,3 pour cent, soit 5,1 pour cent pour les femmes et 12,9 pour cent pour les hommes.

Le tableau 1.8 montre l'évolution de la population occupée selon le secteur économique.

TABLEAU 1.8
DISTRIBUTION POUR CENT DE LA POPULATION OCCUPEE
SELON LE SECTEUR ECONOMIQUE

Secteur	Recensements			EPE 1980
	1956	1966	1975	
Primaire	76,0	48,4	41,9	41,5
Secondaire	9,4	18,4	27,9	29,1
Tertiaire	14,6	33,2	30,2	29,4

Source : INS

Malgré sa baisse progressive, le secteur primaire, et notamment l'agriculture, continue d'occuper la plus grande proportion de la population occupée. Le secteur secondaire enregistre une progression continue et partage, en 1980, avec le tertiaire le reste de la population occupée.

L'emploi féminin s'est considérablement développé depuis 1966 tout en subissant les effets et le rythme de croissance enregistrés par chacun des trois secteurs. Au cours de la période 1966-1975, l'effectif des femmes employées dans le secteur primaire est passé de 7.992 à 69.410. Dans le secondaire, il est passé de 24.678 à 124.690. Enfin, dans le tertiaire, il a augmenté de 25.000 à 60.000.

Entre 1969 et 1980, le nombre mensuel moyen de demandeurs d'emploi (inscrits à l'OTTEFP) s'élève à 18.750 dont 24 pour cent sont des jeunes à la recherche d'un emploi pour la première fois. C'est dire l'importance de la pression des jeunes sur le marché de l'emploi. Sur cette demande mensuelle, 5.234 emplois en moyenne ont été offerts chaque mois (soit 28 pour cent de la demande) et 4.450 placements effectifs ont été réalisés, dont neuf pour cent seulement ont satisfait la demande des jeunes. Les placements à l'étranger ont représenté sept pour cent environ du total des placements réalisés.

Pour donner une image plus complète de la Tunisie au niveau démo-économique, nous avons placé dans le tableau 1.9 quelques indicateurs de base dont l'évolution peut être appréciée par rapport à l'année de l'enquête (1978).

1.4.4 Politique démographique

Si la Tunisie est connue pour sa politique démographique active, elle le doit principalement à l'existence depuis 1966 de son programme national de planification familiale, le premier à avoir été appliqué en Afrique et dans un pays arabe. Le succès qu'il a enregistré dans sa contribution à la baisse de la fécondité (le taux de fécondité générale est passé de 193 pour mille en 1966 à 135 pour mille en 1980) est dû essentiellement à l'oeuvre législative et sociale qui l'a constamment entouré.

1.4.4.1 La spécificité

La spécificité de la politique tunisienne en matière de planification familiale est d'avoir doté

au préalable son programme national d'un support juridique et social qui a favorisé son développement. Les principaux aspects de cette spécificité peuvent être résumés comme suit :

i) La promotion de la femme

Cette oeuvre a été entamée avec la promulgation du Code du statut personnel (13 août 1956) qui a précisé, dès la première année de l'indépendance, les droits et obligations de l'individu vis-à-vis des questions touchant à la fois à la vie privée (mariage, état civil) et à la vie civique (le droit de vote et ses conditions).

Le grand acquis, qui résulta de ce texte, a été sans doute le statut de majeure sociale accordée pour la première fois à la femme tunisienne, la suppression de la polygamie et de la répudiation, la liberté totale du choix de son conjoint, le droit de vote et la participation à part entière de la femme à la vie politique et sociale du pays.

ii) La réforme de l'enseignement

Intervenant en 1958 (loi du 4 novembre 1958), cette réforme a instauré la scolarisation obligatoire de tous les enfants à partir de six ans. Sa conséquence immédiate a été une scolarisation massive des filles dont l'effet se répercutera dans tous les domaines.

iii) L'assouplissement des dogmes religieux et traditionnels

L'abandon du voile, la mixité sur les bancs des écoles, la réglementation et le droit de la femme au divorce et la non-obligation du jeûne du mois de Ramadan ont joué un rôle important dans la transformation des structures sociales et familiales.

iv) Le Code du travail

Par un ensemble de textes nouveaux réunis dans le Code du travail (loi du 30 avril 1966), deux facteurs ont joué en faveur du développement du programme de planning familial. Il s'agit d'abord du droit au travail de la femme au même titre que l'homme, ensuite de l'interdiction aux enfants de moins de 15 ans d'être employés ou de travailler dans les établissements industriels.

A ces dispositions législatives qui constituent le background indispensable à la promotion sociale et par-là même à la réussite de la planification familiale, d'autres lois et décrets directement liés à la politique démographique de la Tunisie ont été promulgués. On citera en particulier :

- L'abrogation de la loi française de 1920 et son remplacement par la loi du 9 janvier 1961 qui a rétabli l'importation, la vente et la libre circulation des produits contraceptifs.
- La fixation par la loi du 20 février 1964 de l'âge minimum au mariage à 17 ans pour les femmes et 20 ans pour les hommes.
- La limitation du bénéfice des allocations familiales aux quatre premiers enfants à charge et la réforme de la législation fiscale (31 décembre 1962) qui comporte un système de dégrèvement décourageant les non-assujettis ayant plus de quatre enfants à charge.

TABLEAU 1.9

TUNISIE : PRINCIPAUX INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES

Indicateurs	1970	1977	1978	1979	1980
POPULATION (1.000 personnes)					
- Population totale ¹	5.006	5.928	6.075	6.218	6.360
- Population scolarisée ²					
Primaire	934,7	991,9	1.004,1	1.038,0	1.060,0
Secondaire	191,9	232,9	250,3	258,5	269,0
Supérieur ³	11,2	26,8	28,6	30,5	31,0
Professionnel et apprentissage	21,5	56,0	58,0	60,0	62,0
- Population active additionnelle		55,1	55,8	56,0	57,0
- Création d'emplois	20,5	39,5	40,0	43,9	43,0
Pêche	0,5	1,2	0,7	0,2	0,6
Industries manufacturières	3,7	16,6	18,8	20,0	21,8
Mines, Energie et autres industries	4,7	6,2	4,6	7,5	5,1
Services	7,6	9,4	9,4	9,5	9,8
Administrations	4,0	6,0	6,5	6,7	6,0
Emigration contrôlée	13,8	28,8	28,9	15,0 ⁴	10,0
CROISSANCE (%)					
- PIB en termes réels	6,9	+ 4,3	+ 8,9	+ 6,9	+ 8,1
Agriculture et pêche	7,0	- 8,9	8,2	+ 1,4	+10,0
Industries manufacturières	- 1,1	5,1	10,5	8,9	12,8
Mines, Energie et autres industries	7,0	8,3	7,7	8,4	5,0
Services	8,0	3,7	8,2	7,0	7,1
Administrations	8,8	10,0	11,6	8,8	7,4
- PIB aux prix courants (en M.D.)	759,0	2.148,0	2.481,0	2.838,0	3.215,0
- PIB par habitant (en D.)	148,7	359,2	407,8	453,2	500,8
INVESTISSEMENT (en M.D.)					
- Investissement global	150,8	635,0	725,0	856,0	940,0
- Taux d'investissement (% PIB)	19,9	29,6	29,2	30,2	29,2
FINANCEMENT (en M.D.)					
- Epargne nationale	100,2	391,4	495,8	627,0	713,0
- Taux d'épargne nationale (% PNB)	13,5	18,4	20,0	22,3	22,4
- Taux de financement extérieur des investissements (en %)	32,6	38,4	34,4	25,0	26,8
- Masse monétaire	192,7	575,6	688,1	795,0	910,0
- Apports de capitaux extérieurs	86,9	293,7	335,7	306,0	344,0
- Dette extérieure	322,1	786,6	1.000,6	1.166,6	1.329,6
- Taux d'endettement extérieur (% PIB)	42,4	36,6	40,3	41,1	41,3
- Réserves de change	8,0	102,1	114,1	129,1	129,1
COMMERCE EXTERIEUR (en M.D.)					
- Exportation des biens (FOB)	98,8	398,3	468,6	620,0	705,0
- Importation des biens (CAF)	167,8	782,4	906,9	1.062,0	1.210,0
- Solde commercial	- 69,0	-384,1	-438,3	-442,0	-505,0
PRINCIPALES PRODUCTIONS					
- Tourisme					
Capacité d'hébergement (lits)	35.297	63.333	66.059	69.600	70.600
Entrées de non-résidents (1.000 personnes)	411	1.016	1.142	1.300	1.350
Nuitées totales (1.000 nuits)	4.115	8.805	9.456	11.000	11.500
- Logement					
Logements construits	10.839	20.865	21.869	27.810	32.940

Source : Ministère du Plan

M.D. = 1 million de dinars - D. = dinars

¹En milieu d'année (données provisoires).²Au mois d'octobre de chaque année.³Non compris : 3.500 étudiants environ à l'étranger pour 1970, 11.000 pour 1977, environ 11.500 pour 1978 et 1979 respectivement et 12.000 étudiants pour 1980.⁴Dont 9.540 départs enregistrés fin septembre 1979.

- d. La législation en 1965 de l'avortement social dans les trois premiers mois de la grossesse et, à partir du quatrième enfant, sa libéralisation totale par la loi du 23 septembre 1973.
- e. Le remplacement, par la loi du 23 mars 1973, de l'Institut national de planning familial par un Office national du planning familial et de la population (ONPFP) doté d'une plus grande souplesse d'action et d'une certaine autonomie financière.
- f. Enfin, le décret du 31 janvier 1974 qui a fixé les règles relatives à l'organisation et au fonctionnement du Conseil supérieur de la population. Ce conseil définit, dans le cadre de la politique démographique du gouvernement, les orientations générales de l'activité de l'ONPFP et arrête les grandes lignes de ses programmes et phases d'action.

1.4.2.2 Les résultats

Le tableau 1.10 donne une idée sur l'évolution globale des activités du planning familial durant la période 1964-1980.

Il résulte de ce tableau que le nombre total de consultations qui ont eu lieu dans le cadre des services de planning familial est passé de 12.620 en 1964 à 41.517 en 1966 pour atteindre un peu plus d'un demi million en 1980. Par ailleurs, le nombre des nouvelles acceptrices est passé de 6.160 en 1964 à près de 76.800 en 1980. Cet accroissement très sensible est le résultat d'une augmentation du nombre des acceptrices pour les quatre méthodes principales, à savoir le stérilet, la pilule, l'avortement et la ligature des trompes.

La méthode la plus populaire en Tunisie a été depuis le début du programme le stérilet, suivie de la pilule. L'avortement et la ligature des trompes n'ont réellement pris de l'ampleur dans les activités du programme qu'à partir de 1974.

D'une manière générale, l'âge moyen des acceptrices ainsi que le nombre moyen d'enfants vivants baisse régulièrement au fil des années.

Au niveau régional, les activités du planning familial sont inégalement réparties. Toutes méthodes confondues, les régions littorales sont celles qui ont le plus bénéficié du programme national de planning familial. Les trois quarts des femmes acceptrices d'une méthodes contraceptive résident soit dans la région de Tunis, soit dans celle du Sahel, soit enfin dans la région du Nord-Est. Le Sud avec 13,3 pour cent des nouvelles acceptrices et surtout le Centre (7,7 pour cent seulement) sont les régions les moins pénétrées par le planning familial.

1.5 CONCLUSION

C'est dans ce contexte général, dont nous avons essayé de tracer les principales caractéristiques sur les plans géographique, historique, économique et socio-démographique que l'Enquête tunisienne sur la fécondité (ETF) fut réalisée en 1978.

Ces caractéristiques ont été décrites pour servir essentiellement de points de référence et de cadre historique à l'analyse des résultats fournis par l'ETF et auxquels les chapitres qui suivent seront consacrés.

TABLEAU 1.10
EVOLUTION DES ACTIVITES DE PLANNING FAMILIAL

Activités	Année et période entière					Moyenne annuelle
	1964	1966	1978	1980	1964-1980	
Total des visites	12.620	41.517	525.207	556.207	4.464.892	262.241
Nouvelles contraceptrices ¹	6.160	16.176	81.149	76.799	8.216.537	483.326
Total des contraceptrices ²	-	41.517	397.682	-	-	-
Nouvelles acceptrices						
- stérilet	1.154	12.077	26.273	31.792	270.247	15.897
- pilule	-	350	27.017	21.768	211.940	13.246
- condom	-	-	12.304	3.938	84.647	9.405
- gelées	-	-	4.674	6.517	42.459	4.718
Avortement	-	1.396	20.999	20.482	155.904	9.744
Stérilisation	293	742	8.832	8.460	80.909	4.759

Source : Statistiques de l'ONPFP

¹ Toute femme qui accepte dans un centre de P.F. pour la première fois une méthode contraceptive.

² Toute femme qui visite un centre de P.F. au moins une fois par an et qui accepte une méthode de contraception ou effectue une visite de contrôle.

CHAPITRE 2

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

2.1 ORIGINE, OBJECTIFS ET CADRES D'EXECUTION

Dans le cadre de son programme de consultations internationales, l'Office national du planning familial et de la population (ONPPF) a reçu du 9 au 12 janvier 1977 la visite du directeur de la Division de la collecte des données de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité (EMF) dans le but de s'informer auprès de lui, et d'une manière précise, des activités, du niveau de participation et de la nature des recherches, organisés par l'EMF.

A la suite de cette mission préliminaire, l'ONPPF, qui a vu dans les objectifs et le programme scientifique de l'EMF la possibilité d'une collaboration fructueuse, a exprimé en février 1977 son désir de participation officielle à ce projet international, faisant ainsi de la Tunisie le premier pays d'Afrique du Nord à réaliser au sein de l'EMF une enquête nationale sur la fécondité.

En avril de la même année, une deuxième mission composée de trois membres du personnel de l'EMF s'est rendue à Tunis pour préparer avec les cadres supérieurs de l'ONPPF le document du projet de convention de l'Enquête tunisienne sur la fécondité (ETF). Soumis au Gouvernement tunisien, à l'Institut international de statistique (IIS) et à l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), le document reçut l'approbation des trois parties et devint ainsi exécutoire à partir du mois de juillet 1977, date à laquelle les travaux de préparation et de réalisation de l'ETF démarrèrent.

2.1.1 Justification et objectifs

Les données statistiques sur la fécondité constituent pour les planificateurs tunisiens l'un des éléments de base pour l'élaboration des plans de développement économiques et sociaux. Elles sont d'autant plus importantes que le Gouvernement tunisien avait d'une part très tôt opté pour une politique officielle en matière de planification familiale et d'autre part décidé d'intégrer cette dernière dans ses plans de développement. De ce fait, le nombre des naissances annuellement enregistrées par l'état civil et les mesures périodiques du taux d'accroissement et des niveaux de la fécondité fournis par les recensements ne pouvaient que partiellement satisfaire les besoins du planificateur. Des données plus raffinées, telles que la répartition des naissances selon l'âge de la mère, la durée du mariage, l'âge au mariage, la parité, l'occupation, l'utilisation de la contraception, ... étaient vitales pour compléter le tableau démographique du pays et fournir en particulier les mesures nécessaires à la connaissance de la fécondité récente, de son niveau, de ses mécanismes et des facteurs qui la déterminent. Ces données, que seules les enquêtes démographiques par sondage peuvent collecter, sont en fait doublement indispensables. D'abord, parce qu'elles permettent d'évaluer les résultats obtenus au terme d'un plan de développement par rapport aux objectifs fixés initialement; ensuite parce qu'elles permettent de fixer les objectifs,

d'ajuster les moyens et d'organiser les actions à entreprendre par le gouvernement dans le cadre du nouveau plan.

Pour répondre à cette demande du planificateur, une Enquête nationale démographique (END) à passages multiples fut menée deux ans après le recensement de 1966. En 1975, un nouveau recensement fut réalisé et le besoin de mettre à jour les données sur la fécondité fournies par l'END devenait urgent. Cette urgence était en outre liée au développement du programme national de planning familial qui venait d'achever sa 11ème année d'action, rendant par-là même les données de l'END caduques et créant par son ampleur de nouveaux besoins statistiques, tels que ceux concernant l'allaitement, l'aménorrhée, l'historique et les intervalles de grossesses, ... sur lesquels très peu, sinon aucune, information n'était disponible.

Ce sont toutes ces raisons qui ont justifié d'entreprendre en 1978 l'Enquête tunisienne sur la fécondité (ETF). Les objectifs qui lui ont été fixés sont fondés sur les besoins précédemment décrits et sont classés en deux catégories :

A - Les objectifs à long terme :

- (1) Constituer une base solide pour les recherches et les activités futures en matière de fécondité et de planification familiale.
- (2) Fournir aux pouvoirs publics les éléments et les indicateurs essentiels liés à la fécondité et à l'accroissement de la population pour l'élaboration des plans de développement économiques et sociaux.
- (3) Améliorer la connaissance des composantes psycho-sociales, économiques et culturelles qui déterminent, par leur action commune, l'évolution de la famille tunisienne.

B - Les objectifs à court terme :

- (1) Recueillir à l'échelle nationale des données de grande qualité qui permettront de calculer les taux démographiques actuels et en particulier les taux de fécondité.
- (2) Analyser la fécondité d'un point de vue structurel et différentiel en fonction de diverses variables : géographiques, économiques, démographiques et socio-culturelles afin de saisir les facteurs principaux qui déterminent son niveau et sa tendance.
- (3) Mesurer et mieux connaître l'action des facteurs autres que la contraception sur la fécondité.
- (4) Vérifier le degré de connaissance et le niveau d'utilisation des méthodes contraceptives et par-là même évaluer l'ampleur et l'impact du programme national de planning familial sur la baisse de la fécondité.
- (5) Etudier l'efficacité des structures d'accueil des centres nationaux de planning familial ainsi que le comportement des couples, en particulier non-contracepteurs, vis-à-vis de la contraception. Ceci afin, d'une part, de mieux planifier les activités

futures de ces centres, et d'autre part de mieux adapter les programmes de motivation aux attitudes de la famille tunisienne.

(6) Enfin, fournir des données sur la fécondité des Tunisiennes qui permettront d'entreprendre des analyses comparatives à la fois sur le plan régional et sur le plan international.

2.1.2 Cadre international

L'ETF s'inscrit dans le cadre de l'EMF dont le programme de recherche mené à échelle internationale vise essentiellement à une meilleure connaissance des niveaux actuels et des mécanismes de la fécondité humaine. Pour réaliser cet objectif, l'EMF encourage et assiste le plus grand nombre de pays possible (au 31 décembre 1981 plus de 60 pays ont participé à l'EMF, dont 40 pays en voie de développement) à réaliser des enquêtes sur la fécondité de leur population qui soient nationalement représentatives, internationalement comparables et de grande qualité scientifique.

La direction du programme EMF a été confié à l'Institut International de Statistique qui le mène en collaboration avec les Nations Unies et l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population. Son financement est assuré principalement par le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et l'USAID. L'ETF est soutenue financièrement par l'USAID.

2.1.3 Caractère national et international

Par sa conception méthodologique et la nature de ses objectifs, l'ETF s'est placée d'emblée à un niveau à la fois national et international.

- Sur le plan national, l'ETF se distingue des nombreuses enquêtes qui l'ont précédée par une recherche originale qui fait d'elle la première enquête tunisienne à pouvoir fournir une somme de données permettant d'analyser d'une part, l'influence des facteurs autres que la contraception sur le niveau et la tendance de la fécondité, et d'autre part, la relation qui peut exister entre ce phénomène et la structure de l'emploi féminin dans le pays.
- Sur le plan international, l'ETF se place à un niveau de comparabilité régionale et mondiale. D'abord, en s'intégrant méthodologiquement dans le programme global de l'EMF. Ensuite, en répondant aux préoccupations du Bureau international du travail (BIT) quant à la connaissance de l'emploi féminin et de sa relation avec les autres facteurs démo-économiques.

Ce double caractère qui était présent dès la conception de l'ETF a motivé une coopération fructueuse entre l'ONPFP et différents organismes aussi bien nationaux qu'internationaux.

A l'échelle du pays, l'ONPFP a bénéficié de la collaboration de la Direction des statistiques sociales et démographiques de l'Institut national de la statistique (DSSD/INS) qui a fourni à l'ETF l'ensemble des dossiers techniques de la base de sondage qui a servi au tirage de l'échantillon. M. M'hammed Ayad, ingénieur statisticien à la DSSD/INS fut le principal

artisan du plan de sondage de l'ETF. Il a, par ailleurs, participé à la supervision de l'opération de dénombrement et d'actualisation de la base de sondage.

Sur le plan international, l'ONPFP a travaillé en étroite collaboration durant toute la durée de l'enquête avec l'EMF représentée en particulier par M. Hédi Jemai, expert démographe, coordinateur de l'ETF et M. Eric Soulas, expert informaticien. Enfin, plusieurs séances de travail avec les experts du BIT ont abouti à l'intégration au sein de l'ETF, d'un certain nombre d'aspects particuliers à l'emploi féminin en Tunisie.

2.1.4 Cadre institutionnel et organisation

Dans la convention conclue entre le Gouvernement tunisien et l'Institut international de la statistique, l'ONPFP a été désigné comme instance exécutive chargée de mener en Tunisie l'ETF.

La direction nationale de l'ETF a été assurée par la direction générale de l'ONPFP qui a administré et supervisé au plus haut niveau l'ensemble du projet, aidée dans sa tâche par deux de ses directions. D'une part, la Direction de la population qui s'est chargée de la coordination et de l'exécution de l'ensemble des activités techniques et scientifiques de l'ETF. D'autre part, la Direction administrative et financière qui s'est consacrée à l'administration du projet en matière de personnel, de matériel et de budget.

Dans ce cadre institutionnel, un Comité de direction collégiale a été créé au sein de la Direction de la population et placé sous la responsabilité et le contrôle du directeur de la population. Ce comité, composé de deux directeurs techniques et d'un personnel scientifique d'appui, a dirigé l'ensemble du personnel de terrain et de bureau de l'ETF. Il a été l'élément moteur et le noyau principal aussi bien dans l'organisation que dans la préparation et l'exécution de toutes les opérations relatives à l'ETF. La formule de direction collégiale a été choisie pour assurer à la fois la continuité et la haute qualité de conception, d'organisation et de supervision à toutes les opérations relatives au projet.

2.1.5 Cadre de direction et personnel d'enquête

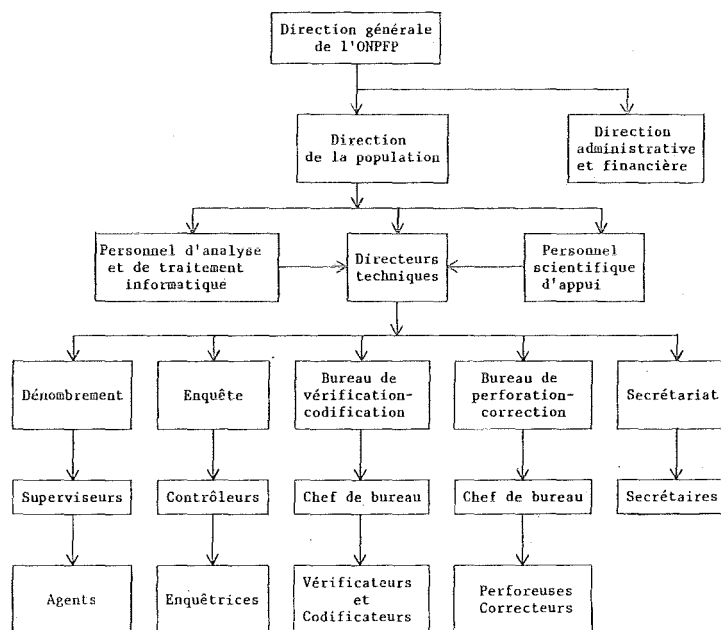
Comme le montre l'organigramme de l'ETF, le cadre institutionnel fonctionnait à trois niveaux principaux.

Au niveau national, l'administration du projet a été placée sous l'autorité du Président-directeur général de l'Office :

- d'abord M. Mezri Chkir qui a assumé cette responsabilité jusqu'à la date de sa promotion aux fonctions de Ministre de la Fonction publique,
- ensuite, Mme Souad Chater qui s'est chargée depuis sa nomination à la tête de l'Office, d'assurer les tâches et la responsabilité de la direction nationale de l'ETF jusqu'à sa fin.

Au niveau technique, M. Mongi B'Chir (conseil-

ORGANIGRAMME DE L'ETF



ler auprès du PDG de l'ONPFP) devait jouer le rôle de coordinateur et de superviseur entre les différentes instances de l'ETF, notamment la direction nationale, la division administrative, le comité collégial et la partie internationale représentée essentiellement par l'EMF et l'USAID.

Le Comité de direction collégiale a de son côté joué le rôle scientifique et technique fondamental :

- M. Mohamed Ayad fut le directeur technique de l'ETF depuis le commencement jusqu'en décembre 1980. Expert démographe et docteur en démographie, M. Ayad a été l'animateur du comité et le principal responsable scientifique de l'ETF.
- M. Mohamed Baraket, expert démographe, a été le co-directeur de l'ETF et a participé jusqu'en octobre 1978 à la préparation et à l'exécution des opérations de dénombrement, d'enquête sur le terrain, de vérification et de chiffrage des questionnaires de l'enquête.
- MM. Hafedh Chkir et Habib Fourati, également experts démographes, ont assuré depuis le départ de M. Ayad, la continuité des travaux de l'enquête jusqu'à la publication du présent rapport.

Au niveau consultatif, un personnel scientifique d'appui a fonctionné par période selon les besoins du comité de direction (en particulier lors de la phase d'échantillonnage) et sous sa responsabilité.

2.1.6 Financement

Le coût total de l'ETF a été de 110.199 dinars tunisiens, soit l'équivalent de 266.240 dollars américains. (à raison de 2,416 \$ pour 1 D.T.). Sur ce montant global, la part du gouvernement tunisien a été de 27.955 D.T. et celle de l'USAID de 198.766 \$.

2.1.7 Calendrier des activités

Les principales activités de l'ETF ont été exécutées selon le calendrier suivant :

Octobre-décembre 1977 :

- préparation du plan de sondage et constitution des dossiers techniques pour l'échantillonnage ;

Septembre-décembre 1977 :

- préparation du questionnaire, des manuels et des documents pour le dénombrement et le contrôle ;

Janvier-février 1978 :

- pré-enquête et mise au point finale des documents de l'enquête principale ;

Janvier 1978 :

- formation des contrôleurs et agents du dénombrement ;

Janvier-mars 1978

- dénombrement des logements et des ménages (actualisation de la base de sondage) suivi du tirage de l'échantillon national ;

Avril 1978 :

- formation des contrôleurs et des enquêtrices de l'enquête principale ;

Mai-août 1978

- enquête principale sur le terrain ;

¹ L'enquête principale a été effectuée dans sa majorité entre mai et août 1978. Cependant, un retour sur le terrain a été nécessaire pour compléter l'échantillon de la ville de Tunis qui a été marqué par un taux très fort d'absentéisme des enquêtrices et de ménages entiers qui s'étaient déplacés sur les côtes de Tunis pour les vacances estivales. Ce retour a eu lieu en septembre et octobre 1978.

- Juin 1978 :
- recrutement et formation des agents de vérification et de codification ;
- Juillet-novembre 1978 :
- Vérification et codification des questionnaires ;
- Décembre 1978 - juin 1982 :
- Traitement des données et tabulation ;
- Mars-septembre 1982 :
- Analyse et rédaction du rapport national
- Octobre-décembre 1982 :
- Publication et diffusion du rapport.

2.2 DEVELOPPEMENT ET MISE AU POINT DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire de l'EMF a servi de document de travail et de charpente pour la préparation du questionnaire national de l'ETF qui a été adapté aux réalités socio-économiques et démographiques de la Tunisie. Un effort particulier a été fourni pour en faire un outil souple et complet qui soit en mesure à la fois de répondre aux besoins nationaux quant à la connaissance de la fécondité et de ses facteurs, de saisir les spécificités et les différences de comportement dans ce domaine et de garder son caractère international au niveau de la comparabilité aussi bien régionale qu'internationale.

Deux volets principaux composent le questionnaire de l'ETF : la feuille de ménage et le questionnaire individuel.

2.2.1 La feuille de ménage

Les recensements, l'état civil et de nombreuses enquêtes menées par l'INS en particulier et d'autres organismes nationaux ont fourni régulièrement une connaissance et une mesure satisfaisantes des niveaux de la fécondité et de la mortalité en Tunisie. De ce fait, la direction de l'ETF ne voyait pas le besoin d'inclure dans les objectifs de cette enquête de pareilles mesures. Le choix a alors été fixé sur la version résumée de la feuille de ménage préparée par l'EMF et adaptée aux réalités tunisiennes. Ses objectifs principaux sont au nombre de deux :

- i) permettre d'identifier et de sélectionner les femmes susceptibles de subir l'interview de l'enquête individuelle ;
- ii) fournir la population de base nécessaire au calcul des taux et saisir les caractéristiques fondamentales des ménages de l'échantillon.

Pour concrétiser ces deux objectifs, la feuille de ménage devait établir la liste de toutes les personnes trouvées dans les ménages échantillons. Ainsi, tous les résidents habituels d'un ménage et toute autre personne ayant passé la nuit précédant le jour de l'interview dans ce ménage sont dénombrés et inscrits sur la feuille de ménage. Ensuite et pour l'ensemble des personnes ainsi dénombrées, les renseignements suivants ont été collectés : nom et prénoms, lien de parenté avec le chef du ménage, situation de résidence, sexe et âge.

Ces questions, à application générale, sont suivies d'autres qui s'adressent à deux sous-populations : celle des personnes âgées de six ans

et plus ont été posées les questions sur la scolarité, l'alphabétisation, et celle et plus qui ont été posées pendant l'état de mariage. Cette disposition du questionnaire au cours du développement de la feuille de ménage a été maintenue.

ever - married
15-49

Enfin, la feuille de ménage a été utilisée pour sélectionner des femmes susceptibles de subir l'interview individuelle. Cette sélection a été opérée selon les critères suivants : être femme non célibataire, âgée entre 15 et 49 ans et avoir passé la nuit précédant le jour de l'interview dans le ménage enquêté. Chaque femme ainsi sélectionnée devait alors répondre, au cours de la même visite, au questionnaire de l'enquête individuelle.

2.2.2 Le questionnaire individuel

Le questionnaire de base de l'EMF ainsi que le module sur les facteurs autres que la contraception affectant la fécondité (FOTCAF) et le module sur l'avortement ont été intégrés et adaptés pour donner naissance au questionnaire tunisien. En outre, mais du fait de la connaissance très avancée sur plusieurs aspects et incidences du planning familial sur la fécondité en Tunisie, seules quelques questions pertinentes ont été sélectionnées, parmi la série des questions composant le module de l'EMF sur la planification familiale, et intégrées dans le questionnaire de l'ETF.

2.2.2.1 Contenu et modifications

Quelques modifications de base ont été apportées à ce questionnaire aussi bien lors de sa préparation qu'après l'analyse des résultats fournis par la pré-enquête. Leur but était de faire de cet outil principal de l'ETF, un outil qui puisse mieux correspondre aux réalités sociales, économiques, démographiques et culturelles du pays. Dans ce qui suit, la structure, le contenu et les modifications du questionnaire individuel sont passés brièvement en revue.

Section 1 - Renseignements concernant l'enquête

Plusieurs questions ont été ajoutées à celles contenues dans la section 1 du questionnaire de base de l'EMF et peuvent être classées en deux catégories :

- i) La première touche à la détermination du degré d'alphabétisation et se caractérise par l'ajout d'une question sur la fréquentation du Koutteb (ou école coranique) qui ne s'adresse qu'aux femmes ayant déclaré n'avoir jamais été scolarisées dans un quelconque établissement de l'enseignement public.
- ii) La seconde est d'ordre plutôt méthodologique. Elle concerne la collecte problématique - dans les pays à statistiques incomplètes - des données relatives à l'âge actuel. Les questions qui ont touché à cet aspect ont modifié la structure proposée par l'EMF (voir section 2.2.2.2). En effet, seule la question sur la date de naissance a été gardée dans la section 1. En outre, elle fut précédée par une question (dont la réponse

a été codée) permettant à l'enquêtrice d'obtenir, s'il était disponible, le certificat de naissance de la femme ou tout autre document officiel portant cette date. Dans le cas où l'enquêtrice obtenait le certificat ou le document, elle inscrivait la date de naissance indiquée et passait à la question suivante. Dans le cas contraire, elle demandait alors à l'enquêtée le mois et l'année de sa naissance et inscrivait la réponse qu'elle obtenait de sa part (voir questions 107 à 109 du questionnaire en annexe).

La deuxième question relative à l'âge actuel a été placée dans la section 2 à la suite de celle qui demande l'âge aux premières règles.

Enfin, une instruction a été donnée aux enquêtrices pour ne pas corriger ou modifier les réponses ainsi obtenues même si celles-ci sont incohérentes (les raisons de cette décision sont exposées dans la section 2.2.2.2).

Section 2 - Historique de la maternité

Les deux tableaux du questionnaire de base ont été combinés pour ne présenter qu'un seul tableau intégré permettant de retracer l'histoire des grossesses de chacune des femmes enquêtées. Cette méthode avait l'avantage de suivre l'histoire intergénéralique de la femme d'une manière continue et dans un ordre chronologique, minimisant ainsi les cas d'oubli ou de déplacement des événements (en particulier les grossesses non parvenues à terme).

Dans son ensemble, la section 2 est conforme à celle du questionnaire EMF et aux instructions signalées dans le document sur les 'modifications du questionnaire de base'. Cependant et dans le même esprit qui a caractérisé la section précédente, quant à l'effort d'obtenir la meilleure qualité possible des données sur l'âge, quatre questions ont été consacrées pour déterminer l'âge de chaque enfant né-vivant. La première question (Q231) devait permettre à l'enquêtrice de s'informer et d'inscrire la durée (en mois et en années) de l'intervalle qui a séparé la première naissance de la date du mariage et des durées qui se sont écoulées entre les naissances suivantes. Cette question est suivie d'une autre (Q232) visant à obtenir le certificat de naissance de l'enfant. La question Q233 réservée au mois et à l'année de naissance était alors remplie, chaque fois que possible, à partir du certificat. Enfin la dernière question (Q234) sur l'âge était adressée uniquement aux femmes qui étaient incapables d'indiquer la date de naissance de leurs enfants. Contrairement à ce qui s'est passé dans la section 1, les instructions aux enquêtrices exigeaient d'elles de procéder à une vérification de cohérence en comparant les différentes sources de données (Q231 à Q234). Sauf dans le cas où la date de naissance est obtenue à partir du certificat de naissance (totalement fiable à ce niveau), la date ou âge déclarés sont éventuellement corrigés. Cependant, la déclaration originale sur les durées écoulées entre naissances a été gardée et saisie pour les fins de la recherche méthodologique sur la collecte des données sur l'âge (voir section 2.2.3).

Section 3 - Historique des mariages

La nuptialité en Tunisie est un phénomène très simple dans sa forme. En dehors du célibat, le régime matrimonial se caractérise par le mariage monogamique, le divorce et le veuvage. La juridiction tunisienne exprimée en particulier dans le Code du statut personnel a réglementé les statuts de mariage et de divorce. Avec le veuvage, chacun de ces trois états ne peut acquiescir force de loi et de légalité qu'après son enregistrement à l'état-civil.

Mais si cette réglementation a facilité l'étude de la nuptialité tunisienne, en particulier après l'indépendance, elle demeure incapable d'enrayer deux sources de confusion et d'erreurs possibles. La première concerne les mariages contractés avant 1956 et qui n'ont été déclarés (pour être légalisés) à l'état-civil qu'après la mise en application du Code du statut personnel. La seconde concerne la plupart des mariages tunisiens, même les plus récents, et provient de l'intervalle qui sépare la date de signature du contrat de celle de la consommation effective du mariage.

De ces deux phénomènes et pour un mariage, il résulte au moins deux dates (trois dans le cas des femmes mariées avant 1956) entre lesquelles la confusion est possible pour répondre à la question sur le mois et l'année du mariage.

Pour éliminer ces erreurs, deux questions supplémentaires ont été ajoutées à la fin du questionnaire et posées à toutes les femmes. La première devait établir l'ordre chronologique des deux événements. La seconde mesurait la durée (en mois et en années ou à partir des dates) qui s'était écoulée entre contrat et consommation du premier mariage. Dans la foulée, une troisième question a été posée pour établir le lien de parenté entre les deux époux et une dernière pour saisir le lien entre mariage et migration interne (Q317).

Section 4 - Connaissance et pratique de la contraception

Plusieurs modifications ont été apportées à cette section qui présente un intérêt tout particulier pour l'ONPFP. En dehors de la nécessité d'une mesure scientifique actuelle du degré de connaissance et de pratique de la contraception ainsi que de l'impact de cette pratique sur la baisse de la fécondité, d'autres besoins tant urgents que capitaux ont été exprimés par la direction de l'ETF. Il s'agit, d'une part, d'évaluer la portée, l'ampleur et l'efficacité du programme national de planning familial et d'autre part, de baser sa planification et son action future sur une connaissance de plus en plus approfondie et de plus en plus réaliste de son terrain social.

Pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, il a été décidé de faire de la section 4 un corps commun et homogène qui prendrait sa base sur la totalité des questions formulées par le questionnaire de l'EMF, ainsi que sur celles provenant des modules sur l'avortement et le planning familial et d'une série d'autres questions formulées pour répondre aux besoins spécifiques à l'ONPFP.

Cette décision a entraîné des changements qui se traduisent essentiellement par l'ajout d'un certain nombre de questions dont nous résumons ci-après le contenu :

- i) Dans le tableau sur la connaissance et l'utilisation des méthodes contraceptives modernes, deux questions ont été ajoutées. La première concerne le lieu d'approvisionnement dont les réponses, enregistrées dans la colonne 4 du tableau, ont été exploitées pour évaluer la part du secteur public (ONPPF) et celle du secteur privé (mal connu) dans le circuit de distribution des méthodes de contraception. La seconde s'intéresse à déterminer parmi les femmes qui ont déclaré avoir utilisé un moyen contraceptif, le nombre de celles qui disposent en fait (chez elles) de ce moyen.
- ii) Quatre autres questions ont été intégrées dans cette section pour saisir et mesurer l'importance de la contraception traditionnelle. Ces questions (Q416 à Q419) ont permis d'obtenir des renseignements sur le degré de connaissance et de pratique des méthodes traditionnelles ainsi que sur leur composition.
- iii) Une série d'autres questions (Q424 à Q427) a été également ajoutée pour recueillir l'appréciation personnelle de la contraceptive sur les résultats de la dernière méthode qu'elle a utilisée ainsi que son appréciation sur l'accueil qui lui a été réservé au centre de planning familial qu'elle aurait éventuellement visité au cours des 12 derniers mois.
- iv) Enfin, à l'intention des femmes qui n'ont jamais utilisé la contraception, trois questions ont été formulées (Q431 à Q433) pour savoir si elles avaient l'intention d'utiliser la contraception dans le futur, et si oui, quelle méthode elles choisiraient et dans combien de temps elles compteraient l'utiliser.

Section 5 - Evénements récents liés à la fécondité

Cette section est composée du module de l'EMF sur les facteurs autres que la contraception affectant la fécondité et n'en diffère que très légèrement par :

- i) L'élimination de la question consacrée à la fréquence des rapports sexuels qui pour des raisons socio-culturelles ne pouvait être posée à la femme ;
- ii) L'oubli involontaire de mentionner la date de la première absence de trois mois ou plus du mari avant de remplir le tableau des absences ;
- iii) L'ajout de deux questions supplémentaires sur le lieu d'accouchement et sur l'allaitement au biberon du dernier et de l'avant-dernier enfant.

Section 6 - Activité professionnelle

Toujours pour améliorer l'information sur l'emploi, en particulier féminin, quatre questions (Q602, Q603, Q604 et Q607) ont été ajoutées sur proposition du BIT. Ces questions sont destinées aux femmes qui se sont déclarées sans emploi au moment de l'interview. Leur but est de savoir si l'enquêtée désire travailler immédia-

tement, si elle est à la recherche d'un emploi, si elle accepte un emploi peu rémunéré et enfin, dans le cas des femmes qui ont déjà travaillé, les raisons pour lesquelles elles se sont arrêtées.

Section 7 - Renseignements concernant le (dernier) mari

Deux questions supplémentaires ont été introduites dans cette section. La première est identique à celle posée à la femme dans la première section et concerne la fréquentation du Koutteb, la seconde concerne l'âge actuel du mari.

2.2.2.2 Spécificité

Indépendamment des remarques et des modifications que nous venons de décrire, le questionnaire tunisien contient un certain nombre d'éléments qui lui sont tout à fait spécifiques.

- i) L'investigation sur les âges et dates de naissance

La collecte des données sur l'âge et les dates de naissance a suscité chez la direction de l'ETF un intérêt particulier. En effet, consciente de son importance capitale pour l'analyse des phénomènes démographiques, mais aussi de son imprécision malgré une couverture complète des naissances par l'état-civil depuis 1975, la direction de l'ETF a concentré ses efforts pour mettre au point une méthode de collecte qui vise deux objectifs principaux : d'une part obtenir une qualité meilleure et plus fiable que dans le passé en éliminant toutes les imperfections découvertes au cours des expériences précédentes, d'autre part recueillir un nombre d'informations et de données qui serviront à l'analyse méthodologique de ce phénomène en vue d'en améliorer la qualité et le degré de précision dans les enquêtes futures.

Cette tentative a été appliquée aussi bien sur l'âge de l'enquêtée que sur celui de l'enfant.

(a) Age de la femme

La méthode qui a été mise au point pour déterminer l'âge de la femme interviewée se caractérise par quatre éléments principaux :

1. L'introduction d'une question supplémentaire visant à obtenir le certificat de naissance avant de poser la question relative à la date de naissance. Bien que cette pratique soit très courante dans les enquêtes démographiques, elle a toujours été orale, autrement dit donnée comme instruction à l'enquêteur. La nouveauté dans l'ETF est d'en faire une pratique écrite, codée, saisie et contrôlée.
2. La séparation des deux questions sur la date de naissance (placée dans la section 1) et sur l'âge (placée dans la section 2) qui normalement sont consécutives et obligatoirement posées selon le questionnaire de base de l'EMF.
3. L'interdiction absolue à l'enquêtrice de changer ou de corriger les données en vue de les rendre cohérentes.
4. L'introduction à la fin du questionnaire d'une procédure de contrôle de la cohérence entre les deux données obtenues

(voir Q801 à Q804) qui se base sur une échelle de priorités fixée en fonction du degré de fiabilité accordée aux sources d'information et sur la comparaison de l'âge déclaré avec différentes autres données recueillies, telles que l'âge au mariage, l'âge du premier-né et l'intervalle entre mariage et première naissance.

L'application de cette procédure est simple. La première priorité est donnée à toute date de naissance obtenue à partir d'un certificat de naissance. La seconde priorité est satisfaite lorsque la date de naissance déclarée sans certificat correspond à l'âge déclaré par l'enquêtée. La troisième priorité est obtenue lorsque l'âge déclaré est égal à la somme de l'âge au mariage, de l'intervalle écoulé entre mariage et première naissance et de l'âge actuel du premier enfant né vivant. Si aucune de ces priorités n'est réalisée, l'enquêtrice est alors appelée à procéder à la meilleure estimation de l'âge actuel de l'interviewée. Les résultats de chacune de ces opérations sont cochés par l'enquêtrice et vérifiés au bureau avant de déterminer la meilleure donnée sur l'âge qui est par la suite codée, saisie et contrôlée par ordinateur pour servir à la tabulation.

(b) Age de l'enfant

L'approche qui a été utilisée pour obtenir la meilleure donnée sur l'âge des enfants a été similaire dans sa conception à celle des femmes mais simplifiée dans son application. Pour sa mise au point, deux éléments ont été pris en considération, d'abord le fait que la majorité des enfants nés après l'indépendance (1956) possèdent un certificat de naissance (ce document étant exigé pratiquement pour tout service auprès des administrations publiques et privées), ensuite le fait que dans nombre d'enquêtes précédentes, les femmes qui ignoraient l'âge de leurs enfants ont fourni plus aisément l'intervalle séparant leurs grossesses comme indication pour le calcul de l'âge. De ces deux éléments, la méthode a été fixée pour répondre aux mêmes objectifs que la précédente en procédant comme suit :

1. Dans un premier temps (Q231), on demande à la mère d'indiquer la durée en mois et en années de l'intervalle qui s'est écoulé entre la date de son mariage et celle de la première naissance et entre naissances successives. L'information obtenue sert à vérifier les dates ou âges déclarés par la suite sans pour autant être corrigée en cas d'incohérence.
2. Dans un deuxième temps (Q232), l'enquêtrice demande le certificat de naissance et indique si elle l'a obtenu ou non.
3. Si le document est obtenu, elle recopie le mois et l'année de naissance de l'enfant ; sinon, elle pose la question à la mère et enregistre la réponse (Q233).
4. Enfin, si la mère ignore cette date, l'enquêtrice essaiera d'obtenir son âge exact (Q234).

La différence principale dans cette approche par rapport à celle consacrée à l'âge de la femme consiste à contrôler la cohérence

entre âges et dates recueillis immédiatement en utilisant entre autres les données sur l'intervalle entre naissances qui ne doivent jamais être modifiées.

- (c) Justification et avantages de la méthode
- Dans le cas de la femme comme dans celui de l'enfant, l'obtention du certificat de naissance est une garantie de la qualité des données obtenues.

La séparation des questions relatives à l'âge et à la date de naissance de l'enquêtée a été décidée pour éviter à la fois, la tendance chez certaines enquêtrices de déduire une donnée à partir de l'autre et de choquer ou de gêner l'enquêtée en lui posant deux fois et consécutivement la même question. Ceci est d'autant plus vrai que l'expérience a montré que la plupart des femmes demandent à l'enquêtrice de calculer l'âge elle-même à partir de la date qu'elles viennent de lui fournir.

Par ailleurs, la non-corrrection des données recueillies permet d'atteindre trois objectifs :

1. D'abord, rendre le contrôle de la qualité des données recueillies obligatoire, systématique et perceptible par le superviseur en faisant remplir les tests de cohérence (Q801 à Q804) par l'enquêtrice dans le cas de la femme et en comparant l'âge et les intervalles dans le cas des enfants.
2. Ensuite, éliminer les manipulations des données par l'enquêtrice qui chercherait par excès de zèle à remplir des questionnaires parfaits mais qui souvent, par ce faire, aggrave la situation.
3. Enfin, procéder à une analyse méthodologique sur l'âge, qui sera basée sur la comparaison des informations recueillies, pour une même sous-population à la fois sur l'âge exact (selon le certificat de naissance) et sur l'âge déclaré.

ii) Intervalle entre âge à la signature du contrat et âge à la consommation du mariage

La mesure de l'âge au mariage en Tunisie peut être effectuée soit à partir des données recueillies par l'état civil soit à partir de celles collectées par le recensement. Dans le premier cas, l'âge obtenu se réfère à la date de la signature du contrat de mariage alors que dans le second il est calculé à partir des proportions de célibataires. Les deux mesures de l'âge au premier mariage ainsi obtenues ne sont pas directement comparables. Leurs populations de référence respectives sont en effet différentes du fait de la période souvent assez importante (un an ou plus) qui sépare les deux cérémonies marquant l'événement. Par ailleurs, s'il est vrai que dans la plupart des cas la signature du contrat précède la consommation du mariage, pour beaucoup de couples mariés avant l'indépendance selon les lois de coutume, cette relation chronologique se trouve renversée dans la mesure où la loi sur l'état civil en exigeant la régularisation de ces situations établissait des contrats dont les dates sont postérieures à celles de la consommation des mariages.

Ce sont ces différents aspects de la nuptialité en Tunisie qui vont être pour la première fois saisis, quantifiés et analysés en référence à une

même population, selon une même source d'information et qui vont donner à l'ETF sa deuxième spécificité. Cet aspect est d'autant plus important que le phénomène de séparation dans le temps des deux événements qui caractérisent le mariage tunisien semble encore important notamment dans certains milieux traditionnels et ruraux.

iii) Lien de parenté entre époux

C'est là le dernier élément de la spécificité du questionnaire de l'ETF. La relation de parenté entre conjoints est un facteur socio-culturel, et dans une certaine mesure socio-économique, qui a longtemps caractérisé la structure et le modèle de nuptialité en Tunisie. La mesure de l'intensité du mariage endogamique à différents degrés et par milieu va permettre d'une part de tracer l'évolution de la structure nuptiale et le schéma de transition qu'elle a suivi, et d'autre part de saisir sa relation et ses effets sur le niveau et la tendance de la fécondité dans la période récente.

2.2.3 Traduction du questionnaire

Conformément à une pratique suivie depuis les premières années de l'indépendance et qui tend à devenir une tradition liée à toutes les enquêtes démographiques en Tunisie, les responsables techniques de l'ETF avaient décidé, dès le départ, de présenter aux enquêtées un questionnaire en arabe dialectal tunisien. Ceci correspondait d'ailleurs parfaitement à l'exigence de l'EMF quant à la traduction du questionnaire dans la langue effectivement utilisée par les enquêtées dans leur vie quotidienne. Ainsi toutes questions qui devaient être posées, aussi bien au niveau de la feuille de ménage qu'à celui du questionnaire individuel, ont été traduites en se basant sur les enseignements tirés d'enquêtes ultérieures. Par contre, les instructions adressées à l'intention des enquêtrices ainsi que les réponses pré-codées ont été maintenues en français.

Comme il s'agit d'un pays où les différences linguistiques inter-régionales sont négligeables, la traduction du questionnaire qui a été effectuée par les deux directeurs techniques et le co-ordinateur de l'EMF (lui-même tunisien) était donc une tâche facile. La version, ainsi traduite, a été par la suite testée auprès de différentes employées de l'ONPPF choisies pour leur appartenance à différentes régions du pays. A la lumière de ce test, des modifications mineures ont été apportées à la traduction. Elles ont touché en particulier certains mots à usage plutôt restreint dans la langue courante, tels que "relations sexuelles" et "règles". Dans le premier cas, la traduction littérale de l'expression française par "AL ALAKAT AL JINSIYYA" s'est avéré de nature plutôt intellectuelle et par conséquent peu accessible à la moyenne des femmes tunisiennes. Elle fut remplacée par une expression plus directe suggérée par les employées qui ont subi le test : "RAQADT MAA RAJLIK" et qui signifie simplement : "Avez-vous couché avec votre mari"? Dans le deuxième cas, bien que la traduction du mot "règles" par "TARIQ ICH CHAHAR" fut généralement comprise, un synonyme "AL ADA" a été ajouté dans la même question, permettant ainsi une couverture nationale complète en présentant à la femme les deux expressions les plus courantes.

2.2.4 Pré-test et mise au point finale

Pour tester la structure, le contenu et la traduction du questionnaire, une pré-enquête a été organisée auprès de 176 femmes non célibataires, âgées de 15 à 49 ans (120 en milieu urbain et 56 en milieu rural). Cet échantillon a été choisi dans les gouvernorats de Tunis et de Zaghouan en dehors des zones de l'échantillon national. Sur 15 enquêtrices formées, 10 ont été sélectionnées à la fin du stage pour conduire les interviews sur le terrain sous la supervision des directeurs de l'ETF.

Deux conclusions importantes ont été tirées de ce pré-test :

- i) L'arabe dialectal n'a posé aucune difficulté majeure quant à sa compréhension par la population interviewée.
- ii) Dans la section 5, et contrairement à notre attente, les questions sur la reprise des relations sexuelles après un accouchement ou un avortement ont été acceptées par les populations urbaines et rurales, sans rencontrer un seul cas de refus de réponse.

En dehors de l'amélioration et de la mise au point finale du questionnaire, la pré-enquête a servi à :

- i) mieux concevoir le programme de formation pour l'enquête principale,
- ii) détecter les sections et les questions les plus difficiles afin d'y consacrer davantage de temps de formation,
- iii) mieux concevoir le travail d'équipe et l'organisation de l'enquête principale sur le terrain.

2.3 ECHANTILLONNAGE

Le plan de sondage de l'ETF a été greffé sur celui de l'Enquête sur l'emploi en Tunisie (EET) que l'INS effectue chaque année depuis 1976.

Les raisons qui ont justifié cette greffe sont liées aux nombreux avantages qu'offrait l'EET à l'ETF et qui se résument essentiellement par :

- i) une méthode de sondage aréolaire (appliquée à l'EET) qui correspond parfaitement aux besoins de l'ETF,
- ii) une base de sondage exhaustive, élaborée à partir du recensement de 1975 et mise à jour annuellement (par le déroulement annuel de l'EET),
- iii) l'ensemble des dossiers techniques (cartes, croquis et listings) nécessaires au tirage de l'échantillon et par conséquent, la réduction pour l'ETF du coût global de l'opération d'échantillonnage,
- iv) la possibilité d'éviter aux deux enquêtes d'intervenir sur le même terrain en même temps en faisant adopter à l'ETF le schéma de sondage prévu pour l'EET en 1984 (en effet, l'EET se déroule auprès d'un échantillon de ménages renouvelé annuellement selon un schéma établi à l'avance).

A ces avantages, un seul manquait : celui de l'auto-pondération que l'ETF désirait obtenir pour son échantillon final et que l'EET ne

pouvait offrir à la suite des deux degrés de sondage qui caractérisent son échantillon. Aussi, a-t-on décidé, pour couvrir la totalité des besoins de l'ETF, de procéder, dans une deuxième étape, à un troisième degré de tirage qui fournirait à l'ETF un échantillon d'unités finales AUTO-PONDÈRE.

Dans ce qui suit, nous allons présenter d'abord les caractéristiques communes pour la constitution de l'échantillon des deux enquêtes, ensuite une description détaillée du plan de sondage adaptée à l'ETF.

2.3.1 Constitution de l'échantillon

i) Description de la base de sondage

Le découpage en aires géographiques effectué par l'INS pour la réalisation du recensement général de 1975 a servi de base de sondage à la constitution de l'échantillon aréolaire. Ces aires sont constituées différemment selon le milieu.

En milieu urbain, le recensement a distingué des aires composées d'îlots de constructions appelés "districts" (DR), dont la taille moyenne est d'environ 180 ménages.

En milieu rural, le recensement a créé des aires appelées "zones naturelles" de l'ordre de 150 ménages en moyenne. Mais du fait que l'habitat dans ces zones naturelles pouvait être, soit concentré dans une agglomération non communale, soit dispersé dans une partie ou dans la totalité de la zone, on a été conduit, pour des raisons d'efficacité, à distinguer deux types de population :

- d'une part, la population des agglomérations de plus de 200 personnes, que nous avons appelé par commodité de langage "population des agglomérations non communales" (AG) ;
- d'autre part, la population des zones naturelles, à l'exclusion des agglomérations qui s'y trouvent et que nous désignons sous le nom de "population des zones naturelles éparses" (ZN).

ii) Découpage des aires du recensement

Les tailles moyennes, aussi bien des districts que des agglomérations non communales et des zones naturelles éparses, étaient plutôt élevées pour les besoins des deux enquêtes. Leur utilisation directe impliquant une augmentation inutile du coût du sondage, on avait donc décidé de les découper à leur tour en sous-aires appelées "grappes".

La procédure de découpage devait répondre à deux soucis majeurs : créer des grappes de taille aussi homogène que possible et obtenir des tailles moyennes appropriées aux besoins de l'enquête. En milieu urbain, chaque district a été découpé en trois grappes donnant chacune une taille moyenne de l'ordre de 60 ménages. En milieu rural, on a découpé les zones naturelles du recensement en grappes d'une taille moyenne d'environ 40 ménages.

Pour éviter l'opération longue et inutile qui consiste à découper la totalité des DR, des AG et des ZN, on a procédé à un sondage à deux degrés utilisant comme unité primaire (UP) le DR, l'AG ou la ZN et comme unité secondaire (US) les grappes. Ainsi, le découpage n'a été effectivement réalisé que pour les UP sélectionnées au premier degré de tirage.

Il convient de noter que le découpage des ZN a été fait au moyen des photos aériennes. Malheureusement, les ZN n'ayant pas été découpées en sous-zones par le recensement, il était devenu nécessaire de procéder au dénombrement des ménages de toutes les ZN échantillons en même temps que leur découpage en grappes. Ce même dénombrement préalable a été également effectué dans les AG échantillons afin de pouvoir tracer leurs limites extérieures sur le terrain.

Enfin, pour les besoins de l'ETF, un dénombrement des logements et des ménages dans la totalité des grappes échantillons a été réalisé aux mois de janvier à mars 1978 afin de mettre à jour les listings qui ont servi au tirage des unités finales (UF).

2.3.2 Description du plan de sondage de l'ETF

2.3.2.1 Taille de l'échantillon

Après étude de la nature des objectifs visés par l'ETF, des conditions d'habitat et de travail sur le terrain, il a été décidé de fixer la taille de l'échantillon pour l'enquête individuelle à environ 5.000 femmes.

Comme nous l'avons indiqué auparavant, ces femmes devaient être sélectionnées à partir des feuilles de ménages totalement remplies au cours de l'enquête-ménage. La taille de l'échantillon des ménages à interviewer devait donc être calculée de sorte à permettre l'obtention des 5.000 femmes nécessaires à l'enquête individuelle. Pour ce faire, il fallait connaître la proportion moyenne de femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans par ménage. La projection des résultats du recensement de 1975 à l'année de l'enquête (1978) a donné environ 900.000 femmes éligibles et 1.090.000 ménages, soit une moyenne de 0,83 femme par ménage. La taille nécessaire de l'échantillon des ménages était alors calculée sur cette base $[(5.000 \div 83) \times 100]$ et fixée à 6.000 ménages ou interviews complètes.

Ayant fixé la taille des deux échantillons, il fallait décider de la nature de l'unité finale à tirer (ménage ou logement). En examinant les conditions du terrain de l'EET, il s'est avéré que dans certains types d'habitat en milieu urbain (notamment la Médina ou ville arabe et certains quartiers populaires), le nombre moyen de ménages habitant un même logement était souvent assez élevée. Choisir dans ce cas le logement comme unité finale, ne pouvait se faire sans l'introduction d'un autre degré de tirage (sélection des ménages dans les logements) et surtout d'une source d'erreur de sélection, dans la mesure où celle-ci, devant se faire sur le terrain, aurait été confiée au personnel enquêteur. Pour éviter cette double difficulté, il a été décidé de tirer dans ces deux types d'habitat le ménage comme UF. Dans le reste du milieu urbain (quartiers d'habitat moyen et aisé), le logement a été retenu comme UF pour l'extrême facilité de sa localisation et la moyenne ménage-logement qui égale l'unité dans la grande majorité des cas.

Dans le milieu rural, notamment épars, le problème était différent. En effet, dans certaines zones, il était fréquent de rencontrer deux ou plusieurs ménages dont les chefs portaient des noms et prénoms identiques (sou-

vent du fait de leur appartenance à une même fraction ou une même tribu). Tirer des ménages serait, dans ce cas, une source de confusion et d'erreur inévitables pour les enquêtrices. Aussi a-t-on préféré le tirage du logement comme unité finale en milieu épars et le ménage dans la plupart des zones agglomérées (où le ménage est plus facile à identifier). Ce choix était d'autant plus facile à faire que la moyenne des ménages par unité de logement dépassait légèrement l'unité.

Pour simplifier la procédure de tirage et du fait que dans l'ensemble des cas où le logement a été choisi comme UF, la moyenne ménage-logement était très proche de l'unité, il a été décidé de fixer la taille de l'échantillon à 6.000 UF où l'on enquêterait tous les ménages trouvés pour obtenir environ 6.000 feuilles de ménages complètes et par la suite 5.000 questionnaires individuels remplis.

2.3.2.2 Considérations générales

La population totale de la Tunisie a d'abord été répartie en trois grandes strates sur la base du recensement général de la population du 8 mai 1975. Ces strates sont :

1. La population communale ou urbaine, représentant 489.437 ménages, soit 48 pour cent du total, répartis dans 2.462 DR.
2. La population rurale agglomérée, représentant 125.440 ménages, soit 12 pour cent du total, répartis dans 1.257 AG.
3. La population rurale éparsée, représentant 401.789 ménages, soit 40 pour cent du total, répartis dans 2.308 ZN.

Dans chaque strate, on a effectué un sondage à trois degrés dont nous donnons ci-après la description détaillée.

2.3.2.3 Plan de sondage en milieu urbain

La base de sondage en milieu urbain est constituée par l'ensemble des DR du recensement. Avant de procéder au tirage de l'échantillon, les DR ont été préalablement stratifiés selon trois critères : la région, la taille des communes et le type d'habitat.

i) Pour la région :

Le territoire national a été divisé en cinq régions représentant des caractéristiques géographiques et économiques proches :

1. La région de Tunis qui comprend le gouvernorat de Tunis,
2. La région du Nord-Est qui comprend les gouvernorats de Bizerte, Nabeul et Tunis-sud,
3. La région du Nord-Ouest qui comprend les gouvernorats de Béjà, Jendouba, le Kef et Siliana,
4. La région du Sahel qui comprend les gouvernorats de Mahdia, Monastir, Sfax et Sousse,
5. La région du Centre et du Sud qui comprend les gouvernorats de Gabès, Gafsa, Kairouan, Kasserine, Médenine et Sidi Bouzid.

ii) Pour la taille des communes :

Trois classes ont été distinguées :

1. les communes de moins de 10.000 habitants,
2. les communes de 10.000 à 40.000 habitants,
3. les communes de plus de 40.000 habitants.

iii) Pour le type d'habitat

Les districts ont été classés en trois catégories :

1. les DR à prédominance de logements modernes,
2. les DR à prédominance de logements de type médina (ou traditionnels),
3. les DR à prédominance de logements populaires.

Il faut préciser qu'en raison de l'homogénéité de leur habitat, les DR des communes de moins de 10.000 habitants n'ont pas été stratifiés selon ce critère.

A la suite de cette stratification des DR ou UP, le plan de sondage fut appliqué de la manière suivante :

- Au premier degré de sondage, on a tiré d'une façon systématique un échantillon de DR avec probabilité proportionnelle au nombre de ménages dénombrés par le recensement de mai 1975.
- Au deuxième degré, on a tiré un échantillon de grappes. Dans chaque UP ou DR, une seule grappe a été sélectionnée avec probabilité égale, soit 1/3, donnant ainsi aux trois grappes créées au niveau de chaque DR échantillon la même chance de sélection.
- Au troisième degré est tiré, d'une façon systématique avec un taux de sondage f_3 ² un échantillon auto-pondéré d'UF parmi la liste dressée pour chaque grappe échantillon et mise à jour préalablement par le dénombrement.

Le tableau 2.1 présente les caractéristiques et les résultats du plan de sondage appliqué au milieu urbain.

2.3.2.4 Plan de sondage dans le rural aggloméré

La base de sondage du milieu rural aggloméré est constituée par l'ensemble des agglomérations non communales (AG). A l'instar du milieu urbain, les AG ont été préalablement stratifiées selon le critère de la taille en ménages. Deux classes ont été créées : celle des petites agglomérations contenant entre 40 et 159 ménages et celle des grandes agglomérations où l'on compte plus de 160 ménages. A la suite de cette classification, la procédure d'échantillonnage a été la suivante :

- Au premier degré de sondage, on a tiré d'une façon systématique un échantillon d'AG avec probabilité proportionnelle au nombre de ménages recensés en 1975. A ce niveau, il convient de préciser que le rapport du nombre d'AG tirées sur le nombre existant a été le même pour chaque strate-taille. Par contre, à l'intérieur de

² Le taux f_3 a été calculé pour chaque grappe de façon à assurer un échantillon auto-pondéré (voir section 2.3.2.6).

TABLEAU 2.1
REPARTITION DE L'ECHANTILLON URBAIN

Région	1e degré			2e degré			3e degré			Répartition régionale des Unités Finales échantillons
	Répartition des grappes échantillons selon la région, la taille et l'habitat									
	Répartition régionale des DR échantillons	Communes de plus de 10.000 hab			Communes de 10.000 à 40.000 hab			Communes de moins de 10.000 habitants	Total	
		Type d'habitat			Type d'habitat					
Mo-derne		Mé-dina	Popu-laire	Mo-derne	Mé-dina	Popu-laire				
I	41	11	3	17	5	-	5	-	41	988
II	19	4	2	1	-	5	1	6	19	411
III	9	-	-	-	1	2	1	5	9	171
IV	32	6	2	6	4	8	1	5	32	798
V	22	2	2	2	1	3	4	8	22	502
Ensemble	123	23	9	26	11	18	12	24	123	2.870

chaque strate-taille, le tirage des AG a été effectué avec probabilité proportionnelle à la taille.

- Au deuxième degré, on a tiré un échantillon de grappes. Dans chaque AG échantillon, une seule grappe fut tirée avec probabilité égale.
- Au troisième degré, on a tiré d'une façon systématique avec un taux de sondage f_3 (voir 2.3.2.6) un échantillon d'UF parmi la liste des ménages et des logements dressés pour chaque AG échantillon par le dénombrement.

2.3.2.5 Plan de sondage dans le rural éparsé

La base de sondage est ici constituée par les zones naturelles éparsées (ZN). Aucune stratification n'a été faite. Trois degrés de sondage ont été appliqués :

- Au premier degré, on a tiré d'une façon systématique des ZN avec probabilité proportionnelle au nombre de ménages recensés.
- Aux deuxième et troisième degrés, on a appliqué la même procédure que celle décrite pour le rural aggloméré.

Le tableau 2.2 présente la répartition régionale des résultats obtenus par le plan de sondage dans le milieu rural aggloméré et dans celui éparsé.

TABLEAU 2.2
REPARTITION DE L'ECHANTILLON RURAL

Région	Rural aggloméré			Rural éparsé			Ensemble	
	AG	Grappe	UF	ZN	Grappe	UF	Grappe ¹	UF
I	-	-	-	2	2	58	2	58
II	8	8	158	15	15	319	23	477
III	12	12	180	25	25	539	37	719
IV	5	5	169	17	17	505	22	674
V	7	7	118	41	41	1.072	48	1.190
Ens.	32	32	625	100	100	2.493	132	3.118

¹ Le nombre et la répartition des UP (AG et ZN) sont identiques à ceux des grappes pour l'ensemble du rural.

2.3.2.6 Pondération et coefficients d'extrapolation

Le taux de sondage f_3 est calculé selon une même formule pour chaque grappe échantillon (quel que soit le milieu auquel elle appartient) de telle sorte que l'on puisse obtenir un sondage auto-pondéré avec un coefficient d'extrapolation égal à 180 (soit $90.000 \div 5.000$) et qui soit uniforme pour toutes les unités statistiques de l'ETF.

La formule de calcul de f_3 est la suivante :

$$\frac{900.000}{5.000} = 180 = \frac{1}{f_3} \times CE_i \quad f_3 = \frac{CE_i}{180}$$

où

900.000 = taille de la population totale des femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans en 1978

5.000 = taille de l'échantillon des femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans, fixée pour l'ETF

CE_i = coefficient d'extrapolation déjà calculé de la grappe échantillon n° i†

Dans cette formule, CE_i se calcule de la manière suivante :

Estimateur sans biais

Soit

N : Nombre total des ménages

N_i : Nombre de ménages recensés dans le i-ième UP

Y_{i1} : Valeur totale de la variable dans les N_{i1} ménages

† Etant donné que le tirage des UP au 1er degré a été fait avec des probabilités proportionnelles à la taille, les coefficients d'extrapolation sont différents d'une grappe à l'autre en faisant abstraction du tirage au 3e degré (coefficients valables pour l'enquête sur l'emploi de l'INS).

- Y : Valeur de la variable dans l'ensemble de la population
- Y' : Estimateur sans biais de Y
- k_i †† : nombre de grappes de l'unité primaire n° i
- m : nombre d'UP échantillons

$$Y' = \frac{1}{m} \sum_{i=1}^m \frac{N_i}{N_i} \times \frac{k_i}{1} \times Y_{i1}$$

soit après simplification :

$$Y' = \frac{N}{m} \sum_{i=1}^m \frac{k_i Y_{i1}}{N_i} \quad \text{d'où } CE_i = \frac{k_i N}{m N_i}$$

2.3.2.7 L'échantillon des femmes

Le plan de sondage ainsi conçu permettait d'obtenir un échantillon auto-pondéré dont les unités finales étaient constituées soit par les ménages soit par les logements sélectionnés à partir des listes du dénombrement.

Dans une première étape, l'enquête ménage devait se dérouler auprès de tous les ménages trouvés dans les UF échantillons.

La deuxième étape, consacrée à l'enquête individuelle, devait se dérouler auprès de toutes les femmes éligibles, appartenant aux ménages interviewés avec succès par l'enquête ménage.

Les interviews de ménages complètes ont permis d'identifier 4.432 femmes éligibles, autrement dit susceptibles, selon les critères de sélection, de répondre à l'interview individuelle. Par rapport aux 5.000 femmes théoriquement prévues, l'échantillon obtenu représente 88,6 pour cent. Nous verrons dans la section 2.6.5 les raisons qui ont mené à cette différence.

2.4 POLITIQUE DE RECRUTEMENT ET DE FORMATION

De nos jours, s'il y a une vérité reconnue de tous dans le domaine des enquêtes, c'est bien celle qui lie la qualité des résultats d'une enquête à celle du personnel de terrain et de contrôle qui a servi à la collecte de ces données de base. Cependant, si l'unanimité est acquise à ce niveau, certaines controverses demeurent quant au contenu que les uns et les autres veulent bien donner pour définir ce qu'ils entendent par "qualité du personnel".

Pour sa part, la direction de l'ETF a placé l'opération de recrutement et de formation de son personnel d'enquête dans le contexte d'une politique globale qui vise à réunir chez l'ensemble de ce personnel trois éléments de base :

- i) un degré de qualification approprié à la nature du travail exigé ;
- ii) un niveau de motivation élevé et continu ;
- iii) une intégrité et un sentiment de responsabilité développés.

†† Dans le cas du milieu urbain, k_i est constant, égal à 3 ; dans le cas du milieu rural, k_i est variable d'une grappe à l'autre.

Pour atteindre les objectifs de cette politique, plusieurs mesures ont été prises à la lumière des expériences acquises à l'échelle nationale et de celles apportées par l'EMF dans ce domaine particulier.

2.4.1 Au niveau du recrutement

L'expérience a montré que recruter un bon enquêteur ou un bon contrôleur ne dépend pas uniquement du profil nécessaire à l'exercice de ces fonctions, mais aussi, et dans une large mesure, de la contrepartie offerte pour maintenir, sinon pour développer ce profil. C'est dans le cadre de cette relation que les mesures liées au recrutement du personnel de l'ETF ont été arrêtées.

Les éléments qui ont déterminé le profil ont été les suivants :

- a) Recruter parmi les chercheurs d'emploi ayant achevé ou arrêté définitivement leurs études, afin d'éviter le recrutement habituel d'élèves et d'étudiants qui souvent disparaissent au cours des opérations pour rejoindre leurs établissements ou passer leurs examens. Cette condition est apparue d'autant plus nécessaire que l'ETF allait se passer à cheval sur les vacances et la rentrée scolaire.
- b) Accorder au recrutement du personnel de contrôle (à tous les niveaux) une importance et une priorité supérieures à celles des agents d'exécution. En effet, le travail de contrôle - confirmé par l'expérience de l'EMF - s'est révélé comme étant la pierre d'angle sur laquelle repose l'ensemble des opérations de collecte et de traitement des données.
- c) Exiger un degré d'instruction approprié à la nature du travail demandé à chacune des différentes catégories du personnel. Ceci permettra à l'ensemble du personnel de suivre sans difficulté les stages de formation et d'assimiler les objectifs et les concepts liés au contenu du questionnaire et à la méthodologie de l'enquête. Par ailleurs ; il permettra aux contrôleurs d'assurer, dans les meilleures conditions, leurs tâches de contrôle et d'encadrement des agents qui seront placés sous leur responsabilité.
- d) Privilégier les candidats ayant une expérience dans le domaine des enquêtes et ceux qui ont effectué des séjours à l'intérieur du pays, de préférence en dehors du cadre familial.
- e) Enfin, limiter l'âge du candidat à un minimum de 20 ans afin d'assurer un certain niveau de maturité, de responsabilité et de sérieux à la fois pour la bonne marche de l'enquête, et vis-à-vis des autorités locales et de la population à enquêter.

TABLEAU 2.3
 PROFIL DES CONTRÔLEURS ET DES ENQUÊTRICES
 DE L'ETF

	Contrôleurs	Enquêtrices
<u>Age</u>		
20-22	3	8
23-24	4	12
25 et +	5	4
Total	12	24
Age moyen	24,8	23,3
<u>Instruction</u>		
Secondaire	5	18
Supérieur 1er cycle	3	4
Supérieur 2e cycle	4	2
Total	12	24
<u>Expérience</u>		
Enquête	3	10
Recensement	6	6
Aucune	3	8
Total	12	24

Contre ce profil résumé par le tableau 2.3 et qui, somme toute, n'a pas été difficile à obtenir, il fallait assurer les éléments de la contrepartie qui servirait à le renforcer, ou du moins à le maintenir à son niveau souhaité durant toute la période de l'enquête. Plusieurs mesures ont alors été prises :

- La première découle de l'expérience accumulée au cours des enquêtes passées et qui a prouvé que la régularité de paiement des salaires et des indemnités, ainsi que des conditions de travail aussi normales que possible sont, toutes choses égales par ailleurs, à la base d'un rendement de qualité de la part du personnel d'enquête.
- La seconde consistait à intégrer le recrutement de ce personnel dans une perspective d'emploi à moyen et à long termes de nature à satisfaire deux objectifs : d'une part l'offre d'un emploi plus sécurisant grâce à une période d'activité assez longue (18 mois en moyenne) et d'autre part la création des conditions nécessaires pour le maintien d'un noyau d'agents permanents (certains des agents de l'ETF travaillent actuellement sur d'autres enquêtes menées par l'ONPPF).
- Enfin, le troisième élément déterminant était de maintenir le degré de motivation des équipes sur le terrain en multipliant le nombre des visites des directeurs. Cette mesure devait à la fois renforcer le moral des agents éloignés de leur famille, parfaire leur formation par la continuité de l'encadrement et s'assurer en conséquence de la qualité du travail effectué.

2.4.2 Au niveau de la formation

Sur la base de cette stratégie de recrutement, les deux directeurs techniques, en collaboration avec le coordinateur de l'ETF, avaient donc pris en main toutes les opérations de recrutement,

de sélection et de formation des agents de dénombrement, des contrôleurs et des enquêtrices.

Un programme de formation a été mis au point pour l'ensemble du personnel d'enquête. Ce programme était conçu à deux niveaux : un niveau global qui visait à harmoniser les instructions et les cours de formation pour les différentes catégories d'agents (enquêteurs, contrôleurs, vérificateurs, codificateurs), et un niveau spécifique à chaque tâche, dans le but de renforcer la connaissance et la maîtrise des activités inhérentes à chacune des quatre catégories du personnel.

Sur le plan pratique, la formation a été menée de façon à concrétiser certains objectifs fixés ci-dessus par la politique de recrutement et par-là même à l'insérer dans le cadre de la politique globale fixée pour cet aspect vital de l'ETF.

Les éléments principaux qui ont caractérisé la formation peuvent être résumés comme suit :

a) Pour les contrôleurs

- participer autant que possible à tous les stages de formation afin d'acquérir une connaissance parfaite de l'ensemble des opérations de collecte de l'ETF ;
- animer certains cours de formation destinés en particulier aux enquêtrices dans le but, d'une part de développer chez eux la capacité d'encadrement et d'autre part de renforcer et de justifier leur rôle de contrôleurs ou de chefs d'équipe sur le terrain ;
- participer activement en tant qu'agent, à la réalisation des opérations de dénombrement (pour les hommes) et d'enquête pilote (pour les femmes), afin de les familiariser avec les conditions de terrain et de l'interview d'une part, et de leur donner une connaissance parfaite des zones de l'enquête proprement dite d'autre part.

b) Pour les enquêtrices

- renforcer le sérieux et l'assiduité au cours de la formation par des tests notés qui serviront par la suite à la sélection ;
- consacrer au moins la moitié du temps prévu pour le stage de formation aux exercices pratiques (interviews simulées, écoute et discussion des enregistrements d'interview,...) et en particulier, à la réalisation de nombreuses interviews sur le terrain ;
- entraîner les enquêtrices au travail et à l'esprit d'équipe par la répétition d'exercices sur le terrain, dans des conditions similaires à celles qu'elles auront à affronter durant l'enquête principale (départ en voiture d'équipes complètes, recherche des adresses sélectionnées, interviews, contrôle,...).

c) Pour les vérificateurs-codificateurs

- donner priorité dans la sélection de cette catégorie du personnel aux candidats qui ont participé aux stages de formation précédents et qui n'ont pas été retenus, afin de conserver cet acquis de connais-

sance à propos de l'ETF et surtout du questionnaire ;

- axer la formation essentiellement sur les exercices pratiques en utilisant les questionnaires de la pré-enquête et ceux remplis par les enquêtrices durant leur stage de formation.

Le tableau 2.4 illustre la conception et l'application générales de la politique de recrutement, de formation et d'emploi appliquée par l'ETF.

2.4.3 Organisation et déroulement

La formation s'est déroulée dans les locaux de l'ONPFP à Tunis et a été assurée par les directeurs techniques et le coordinateur de l'ETF. Mr M'hamed Ayad, ingénieur statisticien de l'INS, a assuré les cours de formation relatifs au dénombrement, à l'actualisation et à l'échantillonnage de l'ETF. Pour chaque opération, un manuel d'instruction a été préparé et destiné spécialement à l'une ou l'autre des catégories du personnel. Tous les documents (questionnaires, feuilles de dénombrement, feuilles de contrôle, croquis et cartes de recensement) et matériel de formation (magnétophones, cassettes, tests écrits, documents agrandis, etc.) étaient préparés avant le début de chaque stage de formation.

2.5 COLLECTE DES DONNEES

Deux grandes opérations de terrain ont été organisées et menées à terme :

- Le dénombrement des logements et des ménages, qui a servi à actualiser la base de sondage des grappes échantillons avant le tirage des unités finales.
- L'enquête principale avec ses deux volets : l'interview auprès des ménages et l'interview individuelle auprès des femmes sélectionnées.

2.5.1 Le dénombrement

Après avoir effectué le tirage au deuxième degré de sondage, le dénombrement des loge-

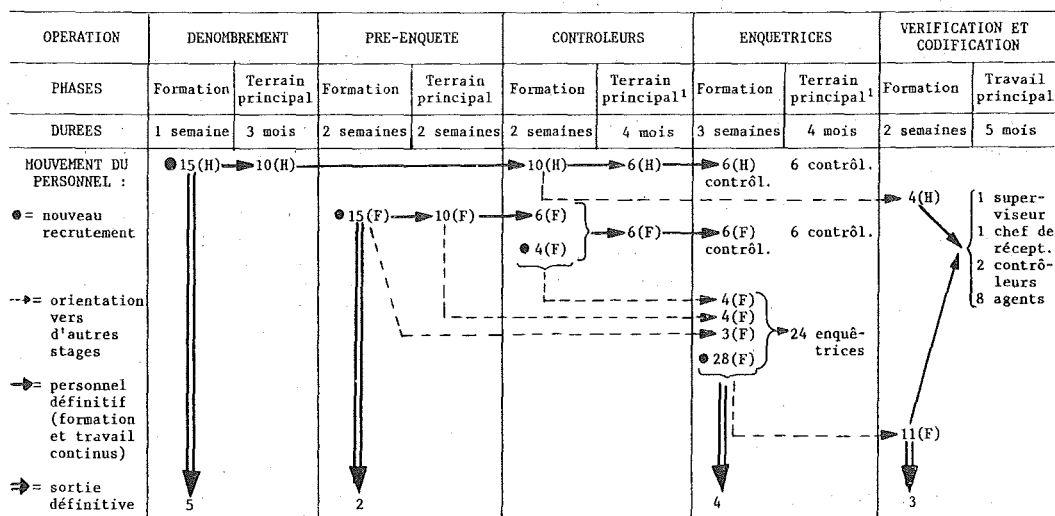
ments et ménages a été exhaustivement mené dans les 255 grappes tirées. Dix agents de dénombrement, préalablement formés, ont été placés (en équipes de deux) sous le contrôle des cinq responsables régionaux de l'INS pour l'EET ayant déjà une grande expérience et une parfaite connaissance des conditions de terrain commun aux deux enquêtes. L'ensemble du personnel et des travaux du dénombrement ont été supervisés durant toute la période allant de janvier à mars 1978, par les deux directeurs techniques de l'ETF et l'ingénieur statisticien de l'INS qui a conçu le plan de sondage.

Les dossiers techniques, contenant notamment les croquis des grappes échantillons, les cartes d'état-major et les photos aériennes des zones rurales ont été dupliqués et mis à la disposition des équipes de dénombrement. En outre, chaque agent était muni d'une carte d'enquêteur, d'une lettre officielle expliquant la nature de son travail, d'un manuel d'instructions et d'un nombre suffisant de formulaires de dénombrement. Cinq voitures avec chauffeur ont été mises à la disposition des équipes pour assurer leur déplacement. Dans la plupart des cas, des arrangements ont été pris pour garantir le logement des agents dans les différents centres régionaux de l'ONPFP et du ministère de la Santé publique.

Conformément aux instructions contenues dans le manuel et expliquées au cours du stage de formation, les agents devaient remplir les deux parties du formulaire de dénombrement.

La première partie servait à localiser la grappe en indiquant les noms du gouvernorat, de la délégation, de la commune urbaine ou du secteur rural et de l'agglomération ainsi que le numéro d'identification de l'unité primaire et celui de l'unité secondaire ou grappe, donnés par l'EET. La seconde partie permettait d'identifier la totalité des logements et des ménages qui habitaient dans chaque grappe échantillon. Les logements de chaque grappe ont été numérotés dans un ordre ascendant. A l'intérieur de chaque logement, on a ensuite numéroté, dans l'ordre, les ménages qui le composaient. Enfin, pour chaque ménage, on a indiqué les noms et

TABLEAU 2.4
SCHEMA DE LA POLITIQUE DE RECRUTEMENT, DE FORMATION ET D'OCCUPATION APPLIQUEE A L'ETF



¹ Il s'agit du même terrain principal de l'ETF de mai à août 1978.
(H) = homme, (F) = femme

prénoms du chef de ménage, le nombre de personnes composant le ménage ainsi que toute observation ou indication qui faciliterait son identification sur le terrain.

2.5.2 L'enquête principale

(a) Préparation

Pour effectuer les opérations sur le terrain, six équipes ont été formées. Chaque équipe était composée de quatre enquêtrices, d'une contrôleuse et d'un contrôleur. Deux équipes ont été désignées pour mener les interviews dans la région de Tunis et banlieue et quatre dans le reste du pays. Pour les premières, des cartes de transport en commun leur ont été délivrées pour assurer leurs déplacements. Pour les autres, quatre voitures avec chauffeurs ont été mises à leur disposition. Des arrangements similaires à ceux du dénombrement ont été effectués quant à l'hébergement des équipes se déplaçant dans le reste du pays.

L'ensemble des documents de l'enquête (dossiers techniques, listes d'échantillon, questionnaires, manuels, feuilles d'enregistrement et de contrôle, cartes d'enquêteur, lettres d'introduction, etc.) et du matériel nécessaire (magnétophones et cassettes, matériel de dépannage et de secours, etc.) ont été préparés à l'avance et en quantité suffisante.

Au niveau de chaque équipe et en fonction de la catégorie du personnel d'enquête, les tâches suivantes devaient être exécutées :

- Le contrôleur devait :
 - i) veiller à l'organisation et à l'administration du travail sur le terrain (contacts avec les autorités régionales et locales, communication périodique avec la direction centrale de l'ETF, préparation du terrain) ;
 - ii) identifier les ménages à enquêter ;
 - iii) vérifier quotidiennement les questionnaires et les documents remplis par l'enquêtrice ;
 - iv) établir et mettre à jour les feuilles de contrôle et de l'état d'avancement du travail dans la grappe.
- La contrôleuse en partageant le travail de vérification quotidienne avec le contrôleur devait en outre et particulièrement :
 - i) assister régulièrement les enquêtrices,
 - ii) contrôler à tour de rôle le travail de chaque enquêtrice en effectuant un contrôle ponctuel sur le lieu de l'interview, en procédant à des deuxièmes interviews et en commentant (avec le contrôleur et les enquêtrices) les enregistrements d'interviews sélectionnées.
- Les enquêtrices devaient enfin :
 - i) remplir soigneusement les questionnaires (ménages et femmes) ;
 - ii) s'assurer de l'identification correcte des ménages et des femmes sélectionnées ;
 - iii) procéder, sur demande de la contrôleuse, à l'enregistrement d'interviews.

(b) Déroulement et contrôle

L'enquête sur le terrain a commencé au mois de

mai et s'est achevée au mois d'octobre 1978. Sur cette période de cinq mois, on a compté environ 90 jours de travail effectif. L'ensemble des travaux de terrain ont été supervisés par les deux directeurs et le coordinateur de l'ETF, qui, à tour de rôle, ont assuré un contrôle et un encadrement continus des équipes sur le terrain.

Les visites ponctuelles et l'écoute des enregistrements d'interviews ont été d'une très grande utilité pour le contrôle du travail effectué, la détection des erreurs et le maintien du sérieux des équipes. Ces deux instruments ont été utilisés aussi bien par les contrôleurs que par les directeurs techniques de l'ETF. Au cours de leurs passages sur le terrain, les directeurs ont, en effet, évalué la situation et basé leurs conseils et leurs recommandations à la fois sur les résultats des visites ponctuelles, les écoutes des interviews enregistrées et l'examen d'un échantillon de questionnaires vérifiés.

(c) Problèmes rencontrés

Durant le déroulement de l'enquête sur le terrain, trois principaux problèmes ont été rencontrés :

- Le premier relève de la défaillance, somme toute attendue, de certaines enquêtrices. En effet, quatre enquêtrices ont démissionné à différents moments de l'enquête et ont dû être remplacées par d'autres choisies parmi la liste des candidates formées et non sélectionnées.
- Le second est inhérent au retard qui a affecté les travaux des deux équipes de Tunis et qu'expliquent deux raisons. D'une part, le temps perdu dans les déplacements au moyen des transports en commun et d'autre part, le taux élevé de refus de réponse enregistré principalement dans les milieux aisés de Tunis.
- Le dernier, plus grave, a été révélé par le bureau de vérification et de codification qui avait reçu à la fin du mois de juin le premier lot de questionnaires remplis. En vérifiant les questionnaires, le bureau s'est aperçu que l'équipe qui enquêtait dans la région sud du pays n'avait pas appliqué correctement les instructions relatives à l'échantillonnage des femmes (une seule femme était enquêtée par ménage) dans quatre grappes. La direction de l'ETF a alors envoyé immédiatement un des deux co-directeurs techniques pour reconduire tout le travail effectué dans les quatre grappes. Il devait, par la même occasion, refaire la formation sur les instructions d'échantillonnage et s'assurer que tous les membres de l'équipe avaient enfin bien assimilé ces instructions. Le second co-directeur devait, pour sa part, contacter le reste des équipes et s'assurer à son tour qu'elles avaient bien compris et appliqué correctement ces mêmes instructions d'échantillonnage.

Hormis ces problèmes, l'enquête sur le terrain s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes. Nous apprécierons davantage sa qualité sur le plan méthodologique dans la section 2.6.

2.6 TRAITEMENT DES DONNEES

L'opération de traitement des données se distingue essentiellement par la nature et l'ampleur du travail de vérification de la qualité des données recueillies. Ce travail a été effectué en deux phases : la première était consacrée à une vérification manuelle des données de chaque questionnaire, aussi bien dans sa partie ménage que dans sa partie individuelle. La seconde était entreprise par l'application d'une série de programmes de vérification et de traitement informatiques. Dans les deux phases, dont nous exposons les détails ci-dessous, la conception du travail a été faite de sorte à vérifier la qualité de la donnée en elle-même et en comparaison avec d'autres données recueillies à différentes parties du questionnaire. Une série de tests a été établie pour s'assurer notamment de la cohérence des données sur les dates et les durées relatives aux divers événements ainsi qu'aux âges.

2.6.1 Vérification et codification

Cette première phase de l'ETF avait commencé 20 jours après le début du terrain et avait duré environ trois mois. Douze agents, la plupart d'entre eux ayant suivi des études universitaires, ont assuré les tâches de vérification et de codification des questionnaires, selon le schéma d'organisation suivant :

- Un superviseur, responsable de la coordination et de la supervision de l'ensemble du travail effectué dans le bureau de vérification et de codification.
- Deux contrôleurs chargés de contrôler (exhaustivement durant le premier mois du travail et sur échantillon plus tard) le travail de vérification et de codification effectué quotidiennement par les agents.
- Un chef de réception, chargé d'enregistrer et de classer les questionnaires remplis provenant périodiquement du terrain, ainsi que de leur circulation entre les agents et l'atelier de perforation.
- Trois vérificateurs dont le travail consistait à appliquer les tests de vérification des données mentionnées dans le manuel de vérification.
- Cinq codificateurs, qui ont codé les questionnaires conformément aux instructions contenues dans le manuel de codification.

Cette première phase du traitement des données, menée parallèlement au terrain, a été d'une grande efficacité pour serrer davantage le contrôle de qualité des données recueillies. Cet avantage compense dans une certaine mesure le double emploi avec la vérification effectuée au niveau de la phase informatique.

2.6.2 Traitement informatique

L'ONPFP ne disposant pas d'ordinateur, le traitement informatique des données de l'ETF a été confié à une société privée "la Société Tunisienne d'Informatique" (SOTINFOR). Un contrat entre les deux parties a été signé au mois d'octobre 1978 sur la base d'un cahier des charges décrivant en détails l'ensemble des travaux et des opérations que la SOTINFOR devait exécuter. Un ingénieur informaticien et un programmeur furent désignés par la Société

pour réaliser le traitement en coordination avec la direction technique de l'ETF.

La saisie, la programmation et l'exécution informatique ont eu lieu au siège de la SOTINFOR. La correction des erreurs a été effectuée par une équipe de quatre correcteurs qui ont travaillé dans les locaux de l'ONPFP sous la supervision directe du directeur technique de l'ETF.

La chaîne de traitement comprenait neuf programmes principaux dont certains ont été écrits et testés par la SOTINFOR et d'autres sont des packages ou programmes standard que l'EMF a mis à la disposition de l'ETF. Le tableau 2.5 décrit dans l'ordre de passage les programmes utilisés pour traiter les données de l'enquête.

La première bande nettoyée contenant les données brutes des enquêtes (ménages et femmes) a été produite au mois de novembre 1979. La première bande standard des variables recodées a été obtenue en juillet 1980. Ce n'est qu'en décembre 1981 que le nettoyage des deux bandes a pu être totalement achevé.

A la suite de ces dernières versions, une série de vérifications supplémentaires a été appliquée pour s'assurer définitivement de la cohérence totale des données et variables recodées. Ces tests sont contenus dans un programme mis au point par l'EMF et appelé "cross checks". Il permet en particulier de détecter toute erreur d'inconsistance en croisant tour à tour les variables recodées. Cette dernière étape a pris fin au mois de juin 1982, date à laquelle ont été produits dans leur version finale et totalement corrigées, la bande des données brutes, celle des variables recodées, le jeu complet des tableaux (publiés dans le volume II) pour l'analyse du rapport national ainsi que toute la documentation et tous les manuels qui ont servi au traitement des données.

L'analyse des données et la rédaction du rapport national, commencées en mars 1982, ont donné lieu d'abord à une version préliminaire (en juin 1982) qui a été ensuite corrigée et mise au point (en septembre 1982) pour faire l'objet du présent rapport. L'impression des deux volumes du rapport a été réalisée dans les ateliers de l'ONPFP.

Pour achever la présentation de cette section, il est important d'évoquer les difficultés et les avantages qui ont caractérisé la phase du traitement informatique. Cette phase a été en effet la plus longue et la plus difficile à exécuter. Les raisons principales qui nous semblent être à l'origine de sa longueur sont les suivantes :

i) Le mouvement du personnel de direction de l'ETF.

En effet, les départs et les remplacements, notamment au niveau technique, des responsables de l'enquête, ont perturbé le rythme, l'intensité et la coordination des travaux de l'ETF. Les périodes nécessaires pour l'information, la familiarisation et la prise en main des opérations par les cadres remplaçants ont introduit des temps de retard dans le calendrier d'exécution. En outre, la coordination entre le personnel de la SOTINFOR d'une part, et la direction de l'ETF de l'autre, perdait de son efficacité à

TABLEAU 2.5
DESCRIPTION DE LA CHAÎNE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE DE L'ETF

Programme	Langage	Origine/ Auteur	Fonctions	Manuel
1- Structure et format	COBOL	SOTINFOR	Contrôle l'identification et la structure des questionnaires	} Manuel d'instructions pour le traitement informatique de l'ETF } 1ère partie : Tests de contrôle (novembre 78) } 2ème partie : Spécifications pour la recodification (août 79) } Plan de tabulation de l'ETF (Janvier 80) } Manuel (2ème partie)
2- Domaine de validité	CONCOR	EMF	Contrôle que les valeurs prises par les variables sont contenues dans la fourchette des valeurs possibles	
3- Saut	CONCOR	EMF	Contrôle la logique interne du questionnaire	
4- Filtre	CONCOR	EMF	Contrôle la validité des critères de sélection des sous-groupes de femmes auxquelles sont adressées des questions spécifiques	
5- Cohérence	CONCOR	EMF	Contrôle la cohérence des données au sein d'une carte et entre différentes cartes d'un même questionnaire	
6- Extraction	COBOL	SOTINFOR EMF	Crée un fichier intermédiaire pour la vérification des dates et l'application des imputations	
7- FDEIR	COBOL	EMF	Contrôle la cohérence des dates et impute (le mois) aléatoirement celles qui sont incomplètes	
8- Recodification	COBOL	SOTINFOR	Construit des variables recodées à partir des données brutes	
9- COCGEN	COBOL (package)	EMF	Décrit et génère les paramètres des tableaux à produire pour COCENTS	
10- COCENTS	COBOL (package)	Census Bureau	Tabulation	
11- CLUSTER	FORTTRAN	EMF	Calcule les erreurs de sondage	

chaque période de mouvement.

- ii) L'absence d'une unité de traitement informatique à l'ONPFP.

L'ONPFP ne dispose effectivement que d'un service mécanographique incapable de répondre à ses besoins grandissants et, de toute manière, totalement inadapté pour traiter les données d'enquêtes par sondage. Cette lacune a eu un effet certain sur l'efficacité et la rapidité d'exécution du travail de traitement. S'ajoute à cela la séparation entre l'équipe informatique travaillant dans les locaux de la SOTINFOR et celle des correcteurs travaillant dans les bureaux de l'ONPFP où les questionnaires sont archivés. Les déplacements, la circulation des documents et les temps de communication entre les deux sièges ont, sans aucun doute, alourdi l'opération et introduit une part de retard.

- iii) La complexité de la chaîne de traitement.

Malgré son expérience dans le domaine informatique et la compétence de ses cadres, la SOTINFOR devait faire face à une chaîne de traitement nouvelle, notamment par la nature de ses tests et des packages qu'elle contient. L'installation des

programmes standard fournis par l'EMF, leur adaptation et leur mise au point ont pris un temps bien supérieur à celui prévu par le calendrier initial. La maîtrise de ces programmes était jugée fondamentale, aussi bien par la SOTINFOR que par l'ONPFP, non seulement pour un traitement satisfaisant des données de l'ETF, mais aussi et surtout pour leur utilisation future dans le cadre d'autres enquêtes. Ceci ne pouvait se faire sans le prolongement de la durée de traitement.

A ces raisons internes s'ajoute une raison externe. En effet, l'EMF avait utilisé l'ETF comme terrain d'application pour parfaire la version française des tableaux standard d'une part, et surtout la compléter pour la première fois par la librairie des titres standard en français pour deux séries supplémentaires : celle des tableaux relatifs aux caractéristiques socio-économiques (série 0) et celle des tableaux extraits du module sur les "Facteurs autres que la contraception" (série 6). Ce travail de standardisation, dont bénéficieront d'autres enquêtes nationales, a pris cependant un temps imprévu sur le calendrier de l'ETF.

Mais ces retards et ces difficultés n'ont pas été en vain. En effet, l'ONPFP a tiré un grand avantage de cette expérience qui constitue un investissement fort appréciable de l'ETF et dont l'ONPFP a déjà commencé l'amortissement.

En effet, durant cette opération, l'ONPFP a pu perfectionner la connaissance et les compétences de ses cadres démographiques et statisticiens dans le domaine informatique. Il a formé un programmeur (ancien contrôleur de terrain de l'ETF) capable de manipuler avec aisance le programme CONCOR. Enfin, grâce à cette formation et aux programmes dont il dispose, l'ONPFP a pu entreprendre, sans difficultés et avec ses propres cadres, le traitement d'une deuxième enquête nationale (sur l'avortement) qui a été menée après l'ETF. D'autres enquêtes en cours et futures bénéficieront de ces mêmes avantages tirés de l'ETF.

2.7 EVALUATION METHODOLOGIQUE

Pour conclure ce chapitre sur la méthodologie de l'ETF, nous présentons dans ce qui suit quelques indicateurs sur les aspects relevant du domaine méthodologique de l'enquête. Ces indicateurs sont calculés pour l'échantillon total (y compris les interviews incomplètes) et pour l'échantillon traité, autrement dit, celui n'incluant que les interviews complètes.

2.7.1 Périodes et durées des interviews

L'enquête ménage a eu lieu auprès d'un échantillon total de 6.516 ménages dont 5.735 ont répondu totalement à l'interview, constituant ainsi l'échantillon traité pour la tabulation et l'analyse. Quant à l'enquête individuelle, elle a touché un échantillon total de 4.432 femmes donnant un échantillon traité de 4.123 femmes.

TABLEAU 2.6
REPARTITION MENSUELLE DES INTERVIEWS

Mois de l'interview	Enquête ménages		Enquête femmes	
	Nb	%	Nb	%
Mai	497	7,6	352	7,9
Juin	875	13,4	622	14,0
Juillet	1.518	23,3	1.007	22,7
Août	1.562	24,0	1.057	23,9
Septembre	1.199	18,4	806	18,2
Octobre	865	13,3	588	13,3
Total	6.516	100,0	4.432	100,0

Source : ETF

D'après les résultats du tableau 2.6, les mois de juillet et d'août ont été ceux des grands rendements. La hausse du début reflète la familiarisation et la maîtrise des techniques de l'interview par les enquêtrices. Par contre, la baisse peut s'expliquer par la diminution des effectifs de l'échantillon et plus probablement, par un relâchement de l'attention et de la motivation des enquêtrices.

L'enquêtrice était appelée à inscrire l'heure exacte sur le questionnaire juste avant la première question et juste après la dernière. L'exploitation des durées d'interviews indivi-

duelles (cette donnée n'a pas été collectée pour l'enquête ménage), présentée dans le tableau 2.7, a donné un temps moyen de

TABLEAU 2.7
REPARTITION POUR CENT DES INTERVIEWS SELON LA DUREE

Durée en mn	<15	15-24	25-39	40-59	60+	Non déclaré	Total	Moyenne
Ech. total	10,6	42,2	25,5	6,1	1,3	14,3	4.432	22,4
Ech. traité	10,7	44,7	27,3	6,6	1,4	9,3	4.123	20,4

Source : ETF

22 minutes environ par enquêtrice et par interview, quel que soit le résultat final. Comparé au volume apparent du questionnaire ce temps apparaît plutôt court. En fait, la structure du questionnaire, basée sur un système de filtres et de sauts, sélectionne les questions applicables au profil de chaque enquêtée. En conséquence, seule une partie du questionnaire est adressée à la femme interrogée. Cependant, comparée à d'autres moyennes trouvées dans les autres pays (souvent entre 25 et 35 minutes), celle de l'ETF semble être légèrement sous-estimée.

2.7.2 Fréquence et nature des visites

Pour l'enquête ménage le nombre maximum de visites accordées à l'enquêtrice pour achever une interview a été fixé à quatre. Pour l'enquête individuelle ce nombre a été limité à trois. La variation de ce nombre est dictée souvent par la disponibilité de l'enquêté et parfois par les difficultés à localiser l'adresse ou le logement où il réside. Il existe, cependant, un autre type de visite qui a été réservé essentiellement aux interviews individuelles. Il s'agit des "nouvelles visites" ordonnées par les contrôleurs lorsqu'ils jugent que la qualité des données d'un questionnaire est mauvaise et nécessite, par conséquent, une nouvelle interview. Pour cette dernière catégorie, l'ETF a compté 48 nouvelles visites sur les 4.123 interviews traités, soit environ 1,2 pour cent.

Comme le montre le tableau 2.8, dans presque tous les cas l'interview a été accomplie lors de la première visite de l'enquêtrice.

TABLEAU 2.8
REPARTITION EN POUR CENT DES INTERVIEWS SELON LE NOMBRE DE VISITES EFFECTUEES

Nombre de visites	Enquête ménage		Enquête femmes	
	Echantillon total	Echantillon traité	Echantillon total	Echantillon traité
1	94,6	96,2	97,0	98,3
2	4,0	3,1	2,3	1,6
3	1,0	0,6	0,7	0,1
4	0,4	0,1	-	-
Moyenne	1,07	1,05	1,04	1,02

Source : ETF

2.7.3 Conditions de l'interview

L'une des plus grandes difficultés auxquelles se heurtent les enquêtes démographiques est la présence de tierces personnes au moment de l'interview. Pour éviter l'influence, la gêne, le conformisme forcé et les réponses stéréotypées que peuvent provoquer de telles présences, l'ETF a insisté auprès des enquêtrices pour mener, autant que possible, l'interview en tête à tête avec l'enquêtée.

Pour mesurer statistiquement l'effet de cette instruction, le questionnaire de l'ETF avait prévu à deux endroits différents (fin de la section 3 et fin de la section 4) une question pré-codée, adressée à l'enquêtrice, lui demandant de spécifier à ce moment précis les personnes qui assistaient à l'interview. L'exploitation de ces questions a donné les résultats suivants :

Tierces personnes présentes au moment de l'interview individuelle

Aucune	16,5 %
Enfants de moins de 10 ans	19,2 %
Mari seulement	3,0 %
Mari et enfants de moins de 10 ans	3,5 %
Homme(s) seulement	0,8 %
Femme(s) seulement	17,0 %
Différentes personnes	40,0 %
Total	100,0 %

Il s'avère donc que les enquêtrices ont eu beaucoup de mal à s'isoler avec leurs enquêtées. Seulement 16,5 pour cent des 4.123 interviews ont eu lieu en tête à tête.

La présence des maris n'a pas été très forte. Ce sont surtout les enfants (19 pour cent) et les autres femmes (17 pour cent) qui ont souvent assisté à l'interview. La catégorie "différentes personnes" (40 pour cent), qui contient les combinaisons des autres catégories est également dominée par les femmes et les enfants de moins de 10 ans. Dans l'ensemble, le peu de succès obtenu quant à la réalisation des interviews dans un contexte privé, s'explique essentiellement par les conditions d'habitat (souvent plusieurs ménages cohabitent dans un même logement) et la composition des ménages (la famille nucléaire n'étant pas très répandue, notamment en milieu rural, il est fréquent de rencontrer des ménages où résident des parents ou autres relations proches) prévalantes en Tunisie.

2.7.4 Rendements moyens

Les calculs effectués sur les rendements moyens exprimés en termes de questionnaires par enquêtrice donnent les résultats suivants :

- i) Pour la durée totale du terrain (5 mois)
 - chaque enquêtrice a effectué en moyenne 272 interviews de ménages, dont 239 complètes, soit respectivement, 1,8 et de 1,6 questionnaires par jour.
 - Au niveau des interviews individuelles, chaque enquêtrice a interviewé en moyenne 185 femmes, parmi lesquelles 172 ont répondu complètement au questionnaire, soit une moyenne quotidienne de

1,23 questionnaires dans le premier cas et de 1,15 dans le second.

Ces moyennes incluent l'ensemble des conditions de l'enquête sur le terrain, autrement dit toute perte de temps due à l'absence des ménages ou des femmes, aux déplacements, aux journées de repos et de retour des équipes au bureau central de l'ETF, etc.

- ii) Pour la durée effective estimée (3 mois)

Si l'on élimine ces facteurs pour ne tenir compte que des jours de travail effectif, y compris les temps passés dans les déplacements entre grappes, on obtient :

- Pour l'enquête ménage, un rendement moyen de l'ordre de trois questionnaires par jour et par enquêtrice au niveau de l'échantillon total et de 2,7 pour l'échantillon traité.
- Pour l'enquête individuelle, le rendement moyen par jour et par enquêtrice s'élève à deux questionnaires pour l'échantillon total et 1,9 pour l'échantillon traité.

Ces moyennes appellent deux remarques. Tout d'abord, le peu de différence que l'on peut noter, entre le rendement moyen dans l'enquête ménage (dont le questionnaire est très bref) et celui de l'enquête individuelle, s'explique essentiellement par la fonction de la feuille de ménage qui consiste à permettre la sélection des femmes éligibles. Si cette enquête était indépendante, le rendement aurait certainement été plus grand. Ensuite, ces rendements moyens ne sont pas uniformément répartis entre les enquêtrices. Les disparités entre les chiffres réels sont parfois très grandes. On peut, en effet, répartir les rendements réels en quatre groupes : celui des moins de 100 questionnaires (six enquêtrices) ; celui entre 100 et 199 questionnaires (sept enquêtrices) ; celui entre 200 et 299 questionnaires (sept enquêtrices) et celui des plus de 300 questionnaires (quatre enquêtrices).

Enfin, pour avoir un indice un peu plus éloquent sur l'évolution de la qualité et de l'efficacité du rendement global, nous avons calculé pour chacun des cinq mois de l'enquête le rapport des questionnaires individuels traités sur ceux de l'échantillon total. Les résultats obtenus sont les suivants :

- Mai	: 97,4 %	- Août	: 92,7 %
- Juin	: 95,3 %	- Septembre	: 90,4 %
- Juillet	: 93,0 %	- Octobre	: 92,0 %

Cet indice présente un intérêt particulier, car il mesure l'efficacité réelle du rendement. En effet, contrairement aux pourcentages calculés dans le tableau 2.6, ce rapport tient compte des deux principaux résultats (complet, incomplet) de chaque questionnaire. Ainsi par exemple, au tableau 2.6, le mois d'août a enregistré le niveau de rendement le plus élevé. Or le rapport montre qu'au cours de ce même mois, l'efficacité du rendement a diminué par rapport à tous les mois précédents. En d'autres termes, l'augmentation des proportions de questionnaires remplis durant les quatre premiers mois s'est accompagnée d'une augmentation des proportions de questionnaires incomplets à l'exception du dernier mois (mois de rattrapage). Toute chose égale par ailleurs, le mouvement de baisse continue enregistré par ce rapport, confirme l'idée avancée quant au relâchement de l'atten-

tion, de la motivation et du contrôle (affaibli par la routine) du personnel enquêteur, au fur et à mesure que l'on avance dans le temps. Ainsi, et bien que le seuil minimum de l'efficacité du rendement de l'ETF est resté toujours au delà de 90 pour cent, il semble qu'une période de trois mois de travail sur le terrain aurait augmenté cette efficacité et par conséquent la qualité méthodologiques de l'enquête.

2.7.5 Taux de réponse

Dans toute enquête démographique, le nombre d'interviews complétées sur le terrain est inférieur à celui fixé par le plan de sondage. Deux raisons principales sont en général à l'origine de cette différence : la couverture incomplète des aires d'échantillonnage et les différents types de non-réponse. Dans le cas de l'ETF, la première raison est absente puisque toutes les grappes-échantillons ont été effectivement couvertes. Ce sont plutôt les non-réponses qui ont fait la différence entre la taille de l'échantillon théorique et celle de l'échantillon réalisé. Dans la présente section, nous allons examiner la nature et l'importance de ces non-réponses, d'abord dans l'enquête auprès des ménages, ensuite dans celle menée auprès des femmes.

2.7.5.1 Enquête ménage

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'enquête ménage visait un échantillon final de 6.000 ménages ou interviews complètes. Les 5.988 UF sélectionnées ont permis aux enquêtrices de

tenter 6.516 interviews de ménage parmi lesquelles 557 étaient impossibles à entreprendre soit parce que le logement était inhabité (518 cas), soit parce qu'aucun logement n'a été trouvé à l'adresse sélectionné (18 cas), soit enfin, parce que l'adresse était inexacte ou impossible à identifier (21 cas). De ce fait, les tentatives effectives d'interviews s'étaient réduites à 5.959 dont 5.735 ont été complètement achevées donnant ainsi un taux de réponse de l'ordre de 96,2 pour cent (voir tableau 2.9). Les personnes qui ont refusé de répondre à l'interview sont très peu nombreuses (61 cas de refus soit 1 pour cent des interviews tentées). Par contre, l'absence de personnes compétentes pour répondre à l'interview ou leur indisponibilité d'une manière générale, constituent les obstacles les plus fréquents (163 cas soit 2,8 pour cent de non-réponses) pour mener à terme ces interviews.

D'une manière générale, les meilleurs taux de réponse ont été enregistrés en milieu rural et ceci, aussi bien au niveau national (98 pour cent contre 94,4 pour cent en milieu urbain) qu'au niveau régional (à l'exception de la région sud du pays). Tunis est de loin la région qui a enregistré la plus forte proportion de non-réponse, notamment en milieu urbain. Par contre, ce sont les régions du Nord et du Sud qui ont fourni les taux de réponse les plus élevés. Comparé aux taux réalisés par d'autres enquêtes nationales entreprises dans le cadre de l'EMF, le taux de réponse fourni par l'ETF (96,2 pour cent) compte parmi les plus élevés.

TABLEAU 2.9
RESULTATS DES INTERVIEWS DE MENAGES ET TAUX DE REPONSE
SELON LE MILIEU ET LA REGION

Milieux et régions	Unités finales sélectionnées	Ménages/ logements visités	Logements vides ou non trouvés	Total des interviews tentées	Résultat de l'interview Ménage			Taux de réponse (%)
					Refusée	absent ou non contacté	complétée	
Tunis	1.046	1.202	83	1.119	10	78	1.031	92,1
Nord-Est	888	940	58	882	13	2	826	98,2
Nord-Ouest	890	911	99	812	2	4	847	99,3
Sahel	1.472	1.685	176	1.509	12	54	1.443	95,6
Centre)	1.692	937	64	873	21	17	835	95,6
Sud)		841	77	764	3	8	753	98,6
Total	5.988	6.516	557	5.959	61	163	5.735	96,2
Milieu urbain								
Tunis	988	1.131	72	1.059	9	77	973	91,9
Nord-Est	411	454	64	390	9	0	381	97,7
Nord-Ouest	171	193	27	166	0	3	163	98,2
Sahel	798	936	109	827	7	42	778	94,1
Centre)	502	167	18	149	5	8	136	91,3
Sud)		334	15	319	2	1	316	99,1
Sous-total	2.870	3.215	305	2.910	32	131	2.747	94,4
Milieu rural								
Tunis	58	71	11	60	1	1	58	96,7
Nord-Est	477	486	35	451	4	2	445	98,7
Nord-Ouest	719	718	31	687	2	1	684	99,6
Sahel	674	749	67	682	5	12	665	97,5
Centre)	1.190	770	46	724	16	9	699	96,5
Sud)		507	62	445	1	7	437	98,2
Sous-total	3.118	3.301	252	3.049	29	32	2.988	98,0

2.7.5.2 Enquête individuelle

Les feuilles de ménage complètement remplies ont permis d'identifier 4.432 femmes répondant aux critères de sélection déjà mentionnés. Par rapport à l'échantillon initial visé (5.000 femmes), ce chiffre ne représente en fait que 88,6 pour cent. Le nombre moyen de femmes éligibles par ménage qui en découle (0,77) est inférieur à celui établi par le recensement (0,83) et dont le plan de sondage s'est servi pour calculer la taille de l'échantillon. Cette perte d'effectif pourrait s'expliquer par la plus forte proportion de logements vacants à l'ETF (8,5 pour cent) par rapport au recensement (7,5 pour cent) d'une part, et par un sous-enregistrement volontaire des femmes éligibles (en vue de réduire le nombre d'interviews) de la part des enquêtrices d'autre part.

Ainsi, sur 4.432 femmes sélectionnées, 4.123 ont répondu à toutes les questions de l'interview. Le tableau 2.10 donne les résultats de l'ensemble des interviews tentées.

Au niveau national le taux de réponse obtenue s'élève à 93,0 pour cent. Les cas de refus sont encore une fois peu nombreux (48 cas soit

1 pour cent) et c'est l'absence des femmes qui constitue la principale raison des non-réponses. En effet, à elle seule cette cause justifie près de 80 pour cent des questionnaires incomplets.

Les différences des taux selon le milieu et la région ne sont pas très significatives, à l'exception du nord-est où l'on a enregistré un peu plus de 10 pour cent de non-réponses. Soulignons toutefois, que tant au niveau de l'enquête-ménage qu'à celui de l'enquête individuelle, la cause principale de ces non-réponses demeure l'absence du ménage ou de la femme.

2.8 CONCLUSION

Ce chapitre nous a permis, en particulier, de placer l'ETF dans son cadre méthodologique, dont nous avons apprécié les points forts et les insuffisances. Cette appréciation est nécessaire pour la suite du rapport, mais elle est également utile pour améliorer la conception et l'organisation de futures enquêtes. C'est pour ces raisons essentielles qu'il a été décidé de rassembler, en un troisième volume, tous les documents méthodologiques qui ont servi à la réalisation de l'ETF.

TABLEAU 2.10
RESULTATS DES INTERVIEWS INDIVIDUELLES ET TAUX DE REPONSE
SELON LE MILIEU ET LA REGION

	Questionnaire ménages complets	Femmes sélectionnées	Résultat de l'interview				Taux de réponse (%)
			refusée	femme absente	autres	complétée	
Ensemble							
Tunis	1.031	827	10	44	7	766	92,6
Nord-Est	826	633	7	55	3	568	89,7
Nord-Ouest	847	630	1	36	1	592	94,0
Sahel	1.443	1.062	16	45	2	999	94,1
Centre	835	629	9	41	2	577	91,7
Sud	753	651	5	22	3	621	95,4
Total	5.735	4.432	48	243	18	4.123	93,0
Milieu urbain							
Tunis	973	772	9	42	7	714	92,5
Nord-Est	381	297	3	31	2	261	87,9
Nord-Ouest	163	124	1	8	0	115	92,7
Sahel	778	553	10	21	1	521	94,2
Centre	136	107	1	9	0	97	90,7
Sud	316	287	1	12	1	273	95,1
Sous-total	2.747	2.140	25	123	11	1.981	92,6
Milieu rural							
Tunis	58	55	1	2	0	52	94,5
Nord-Est	445	336	4	24	1	307	91,4
Nord-Ouest	684	506	0	28	1	477	94,3
Sahel	665	509	6	24	1	478	93,9
Centre	699	522	8	32	2	480	92,0
Sud	437	364	4	10	2	348	95,8
Sous-total	2.988	2.292	23	120	7	2.142	93,5

CHAPITRE 3

QUALITE DES DONNEES ET CARACTERISTIQUES
SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DES MENAGES ET DES FEMMES DE
L'ECHANTILLON

3.1 INTRODUCTION

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'ETF se compose de deux volets : l'enquête auprès des ménages et celle auprès des femmes non célibataires, âgées de 15 à 49 ans, ayant passé la nuit précédant le jour de l'interview dans le ménage interviewé avec succès. Un grand nombre de tableaux, présentant les différents résultats fournis par ces deux enquêtes, ont été préparés et publiés dans le volume II du présent rapport.

Les chapitres qui vont suivre seront consacrés à l'étude des principaux résultats et caractéristiques de la nuptialité, de la fécondité, de la mortalité, de la contraception, des préférences en matière de fécondité et des facteurs autres que la contraception affectant la fécondité que l'ETF a pu fournir. L'analyse qui sera entreprise tout au long de ces chapitres, visera trois objectifs principaux :

- i. décrire les niveaux et les caractéristiques générales des différents phénomènes cités à l'échelle nationale ;
- ii. établir les différentiels et les spécificités de ces phénomènes au niveau régional ;
- iii. enfin, dégager les points critiques et les champs d'investigation privilégiés qui serviront à l'élaboration d'un programme de recherches approfondies, qui sera conduit ultérieurement sous la direction de l'ONFPF.

Pour atteindre ces objectifs, un jeu de variables géographiques et socio-économiques - appelées variables explicatives - a été construit et intégré dans la confection des tableaux (du volume II) qui ont servi à l'analyse des résultats de l'ETF. Ces variables ont été tantôt corréliées l'une avec l'autre, tantôt utilisées séparément, permettant ainsi d'appréhender les variables démographiques mesurées, à la fois au niveau global et au niveau différentiel tout en les plaçant dans leurs contextes socio-économiques.

Dans le chapitre 1, nous avons essayé de présenter les caractéristiques du pays en tenant compte de la nature de ces variables explicatives, afin de permettre au lecteur de les situer dans leur cadre général et de mieux saisir leur action ou leur interférence avec les phénomènes démographiques étudiés. Dans le présent chapitre, nous avons jugé utile de compléter cette information par trois éléments fondamentaux, sans lesquels l'interprétation et l'analyse critiques des résultats de l'ETF seraient biaisées et inachevées. Ces éléments constitueront les trois principales sections de ce chapitre :

- i. La première (section 3.2) sera consacrée à une évaluation générale de la qualité recueillies dans le cadre de l'ETF, aussi bien par l'enquête ménage que par celle auprès des femmes. Les données sur l'âge,

tout particulièrement, seront examinées, afin d'apprécier leur qualité et, par voie de conséquence, celle des résultats obtenus et analysés.

- ii. La seconde (section 3.3) sera réservée à l'analyse des résultats de l'enquête ménage. Cet élément est doublement important : d'abord parce qu'il permet de connaître la structure et les caractéristiques de la population des ménages en tant que telle. Ensuite, parce qu'il traite de la population mère, à partir de laquelle est issu l'échantillon des femmes, et qui a servi de base pour le calcul de certains taux (notamment de nuptialité et de fécondité) utilisés dans l'analyse.
- iii. Enfin, la troisième (section 3.4) sera consacrée à une description détaillée de la nature et du contenu des variables explicatives qui ont servi à l'analyse entreprise dans les prochains chapitres.

3.2 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

Un rapport complet sur l'évaluation de la qualité des données recueillies par l'ETF a fait l'objet d'une publication à part. Le but de cette section est de se consacrer, en particulier, à donner une juste appréciation de la qualité des données sur l'âge et les dates des événements déclarés, aussi bien dans l'enquête ménage que dans l'enquête individuelle.

3.2.1 Dans l'enquête ménage

Dans l'enquête auprès des ménages, seul l'âge a été demandé pour chaque membre énuméré. Les techniques et les méthodes de contrôle de cette donnée n'ont pas été aussi élaborées que pour l'enquête individuelle. En outre, une seule personne était interrogée et donc répondait à cette question pour tous les membres du ménage. L'évaluation de ces déclarations revêt ainsi une grande importance. Nous allons nous y consacrer dans cette sous-section, laissant le reste de l'évaluation à la section suivante, qui analysera en détail les différents résultats de l'enquête-ménage.

L'enquête ménage a énuméré une population de jure de l'ordre de 33,166 personnes et une population de facto légèrement inférieure atteignant 31,974 personnes, soit 96,4 pour cent de la première. La population de fait, définie comme étant l'ensemble des individus ayant passé la nuit précédant le jour de l'interview dans le ménage, a servi de base pour la sélection des femmes à interviewer par l'enquête individuelle. De ce fait, et pour la validité de comparaison avec les résultats des recensements, notre évaluation portera sur cette catégorie de population.

Une première approche d'évaluation peut être faite à travers l'examen des proportions des

non-déclarations. Pour l'ETF, la proportion des personnes pour lesquelles l'âge n'a pas été déclaré est extrêmement faible : 0,2 pour cent soit 76 cas sur une population de fait de 31.974 personnes (0,3 pour cent pour la population de droit). Comparée à celle obtenue par le recensement de 1975 (0,14 pour cent), cette proportion, bien que légèrement supérieure, se distribue de la même manière selon le sexe. En effet, dans les deux cas, on a observé une part supérieure de non-déclarations chez les hommes que chez les femmes, avec cette différence que l'ETF - tournée essentiellement vers les femmes - a réussi à réduire davantage le nombre des âges non-déclarés parmi les femmes (36,8 pour cent contre 46,7 pour cent au recensement). La fonction de sélection attribuée à l'enquête-ménage et le fait que ce sont souvent les femmes qui ont répondu à l'interview, à la place des maris et chefs de ménages (généralement des hommes) partis au travail, sont les deux éléments principaux qui expliquent cette différence que l'on peut considérer comme un avantage par rapport aux objectifs de l'ETF.

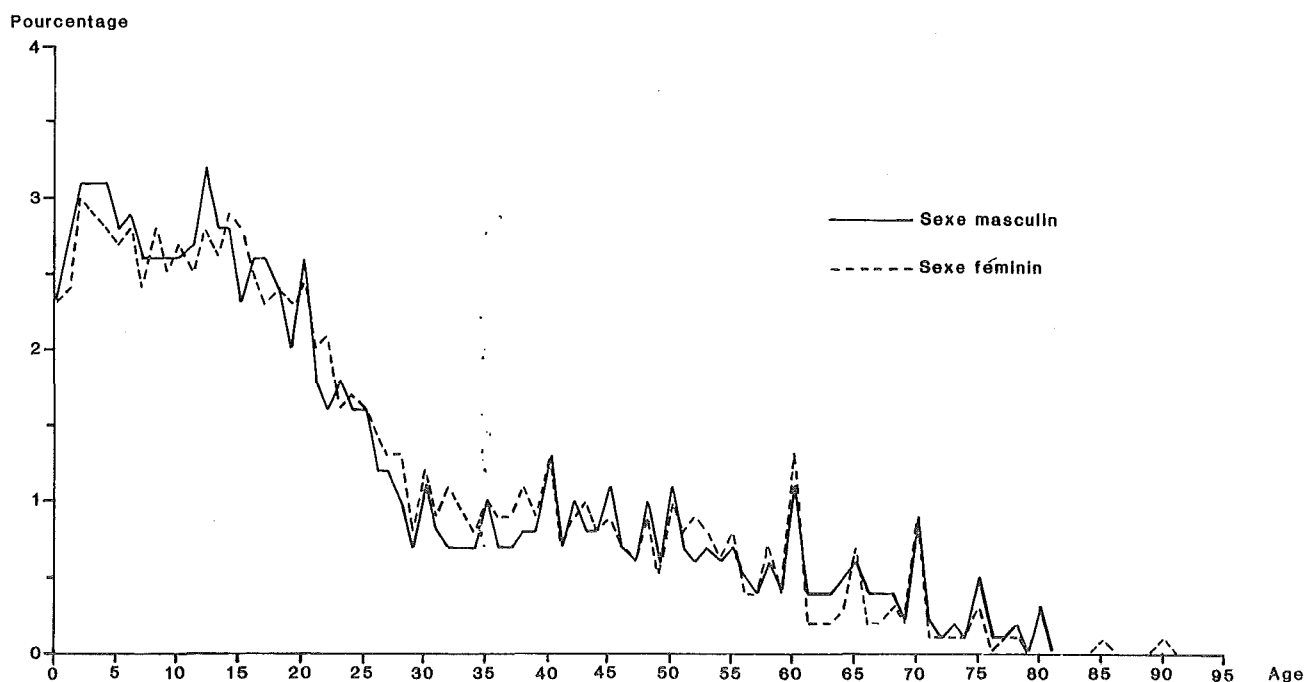
Une deuxième approche, plus appropriée, pour juger de la qualité des données sur l'âge, consiste à examiner les distributions par âge de la population et d'en mesurer les phénomènes d'attraction aux âges ronds qui la caractérisent.

Le graphique 3.1 représente la répartition pour cent de la population des ménages de l'ETF par année d'âge et par sexe. La courbe obtenue par ce graphique suit l'allure généralement observée dans les pays à statistiques imparfaites. Bien que relativement atténués, les pics qui marquent cette distribution notamment aux âges se terminant par 0 et 5, traduisent clairement chez les personnes interrogées une certaine tendance à arrondir les âges qu'elles déclarent. Cette préférence des âges ronds semble être cependant moins prononcée pour les femmes.

Ceci est encore une fois lié aux deux éléments qui ont expliqué précédemment la plus faible proportion des âges non-déclarés chez les femmes.

La comparaison des distributions par sexe et par âge de la population de l'ETF avec celle du recensement de 1975 (graphiques 3.2 et 3.3) suggère les remarques suivantes :

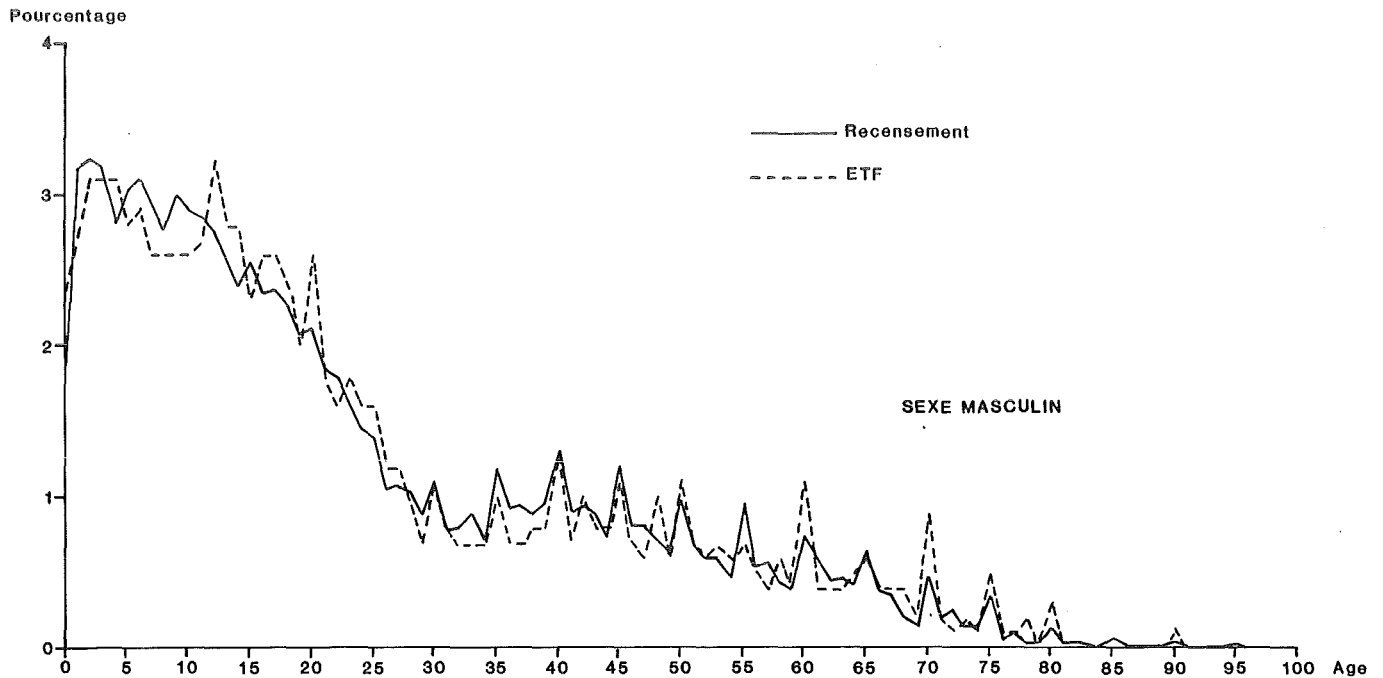
- i. Jusqu'à l'âge de 60 ans, l'attraction vers les âges ronds semble être moins prononcée dans l'ETF que dans le recensement. Ce phénomène s'exerce d'une manière plus ou moins égale chez les hommes. Par contre chez les femmes, l'attraction apparaît nettement plus forte dans le recensement.
- ii. Les distributions de l'ETF sont marquées également par une préférence des âges se terminant par 3 et surtout par 8 que l'on n'observe pas dans le recensement. Ces âges sont ceux obtenus à partir de la conversion des années de naissances déclarées en âge (1930, 1935, 1940 par rapport à 1978, année de l'enquête) ; ils traduisent en fin de compte, ce même phénomène d'attraction vers les chiffres ronds.
- iii. Pour le sexe féminin, on observe dans l'ETF un surplus numérique dans les groupes d'âges (10-14 ans et 50-54 ans) entourant immédiatement, les deux limites d'âge (15-49 ans) fixées pour la sélection des femmes susceptibles de répondre à l'enquête individuelle. Ce décalage, que l'on pourrait qualifier d'effet de sélection, provient de la tendance qu'auraient eu les enquêtrices en particulier, à rajeunir ou à vieillir un certain nombre d'enquêtées potentielles, afin de les faire échapper à l'interview individuelle.



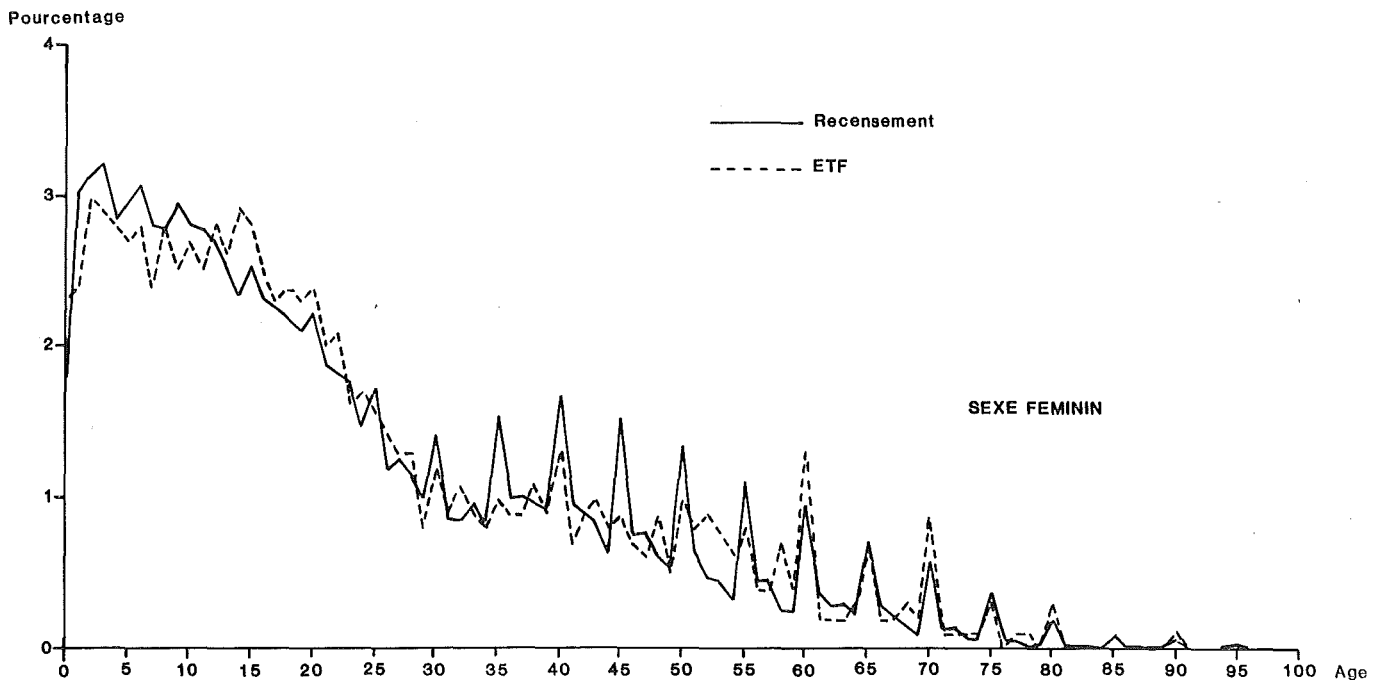
Graphique 3.1 Distribution par âge et par sexe de la population des ménages de l'ETF.

iv. Cet effet de sélection est vérifié pour le groupe d'âge 50-54 ans, dans la mesure où il n'apparaît pas chez les hommes. Par contre, dans le groupe d'âge 10-14 ans, cet effet ne peut expliquer à lui seul le surplus observé puisque le même phénomène est produit chez les hommes. L'autre

cause de ce surplus est, en effet, liée à la hausse exceptionnelle des taux de natalité entre 1964 et 1966 (45 à 46 pour mille), et qui s'explique par le rush au mariage (1963 et 1964) qui a précédé l'entrée en vigueur de la loi de 1964 sur l'âge au mariage.



Graphique 3.2 Distribution par âge de la population tunisienne de sexe masculin selon le recensement (1975) et l'ETF (1978).



Graphique 3.3 Distribution par âge de la population tunisienne de sexe féminin selon le recensement (1975) et l'ETF (1978).

Pour nuancer davantage ces conclusions et leur donner une mesure plus précise, nous allons tout d'abord calculer les indices de Myers qui permettent d'apprécier pour chaque source, la valeur d'attraction ou de répulsion exercée par chacun des dix chiffres possibles (0 à 9), pouvant terminer un âge donné.

TABLEAU 3.1
ECARTS SIGNÉS PAR RAPPORT A 10 POUR CENT ET INDICES DE MYERS
SELON LE SEXE, LE MILIEU ET LA SOURCE
(POPULATION AGÉE DE 10 A 79 ANS)

Nombre terminant l'âge	Ecartés signés par rapport à 10 pour cent					
	Sexe masculin			Sexe féminin		
	Recens. 1966	Recens. 1975	ETF 1975	Recens. 1966	Recens. 1975	ETF 1978
0	+2,2	+2,1	+4,1	+5,1	+4,4	+4,0
1	-1,3	-0,5	-1,4	-1,4	-0,8	-1,5
2	+0,1	-0,2	-0,8	-0,4	-0,9	0,0
3	-0,7	-0,3	-0,4	-1,8	-0,8	-0,6
4	-0,8	-1,2	-0,2	-1,6	-2,0	-0,4
5	+2,1	+2,5	+1,7	+3,0	+4,4	+1,6
6	+1,0	-0,7	-0,8	+1,3	-0,9	-1,3
7	-0,3	-0,0	-0,8	-0,6	-0,5	-1,3
8	-0,3	-0,7	+0,5	-0,7	-1,3	+1,1
9	-2,1	-1,1	-1,9	-2,8	-1,6	-1,6

Indices de Myers						
	10,81	9,24	12,59	18,71	17,64	13,24
Total	10,81	9,24	12,59	18,71	17,64	13,24
Urbain	10,15	7,86	12,22	17,52	14,92	12,02
Rural	11,37	10,74	13,52	19,76	20,61	15,56

Note : (-) signifie la répulsion et (+) signifie l'attraction.

L'examen des indices de Myers (voir tableau 3.1), obtenus pour chacune des trois sources, concordent sur deux aspects qui semblent caractériser les déclarations sur l'âge en Tunisie.

- i. Le premier révèle que, quelque soit le sexe, les données collectées sur l'âge en milieu urbain sont toujours moins affectées par ces phénomènes d'attraction et de répulsion que celles recueillies en milieu rural.
- ii. Le second montre qu'à cette différence par milieu, s'ajoute une différence par sexe donnant constamment un avantage de qualité aux hommes.

Si on compare maintenant les indices entre les différentes sources, on constate que l'ETF a été beaucoup moins performante pour le sexe masculin que les deux recensements qui l'ont précédée. Par contre, pour les femmes, les niveaux des indices enregistrés par l'ETF lui donne une qualité nettement supérieure à celle obtenue par les recensements et lui permettent par la même occasion, d'obtenir l'indice le plus faible pour les deux sexes réunis (12,49 pour l'ETF contre 12,89 pour le recensement de 1975 et 14,60 pour celui de 1966).

Il est enfin important de signaler que, contrairement aux recensements où l'on observe une grande différence de niveau entre indice masculin et indice féminin (différence qui varie entre 7 et 10 points selon le milieu), l'ETF a enregistré un écart entre sexe beaucoup plus faible (2 points au maximum), qui atteste indirectement de l'uniformité de l'effort déployé pour améliorer la qualité des données sur l'âge collectées, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Par ailleurs, l'observation des séries des écarts signés confirme le mouvement d'attraction observé sur les graphiques (3.1, 3.2 et 3.3) et qui se concentre particulièrement sur les âges terminés par 0, 5 et 8.

Ce phénomène d'attraction se fait évidemment au dépens d'autres chiffres qui en général avoisinent immédiatement ceux qui ont attiré le plus des déclarants. C'est ainsi que le 1, le 4, le 6 et le 9 sont les nombres sur lesquels les trois sources (sauf le 6 pour le recensement de 1966) ont enregistré les écarts négatifs les plus élevés.

D'une manière générale, l'attraction des âges terminés par 0 est la plus forte, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes. Par correspondance, la répulsion la plus forte est exercée par les âges se terminant par 9.

Comparée aux deux recensements, l'ETF montre chez les hommes un indice d'attraction deux fois plus grand aux âges terminés par 0 (4,1 contre 2,1 et 2,2), mais plus faible aux âges terminés par 5 (1,7 contre 2,1 et 2,5). Chez les femmes, la plupart des indices de l'ETF et notamment ceux relatifs aux 0 et 5 sont sensiblement inférieurs à ceux des deux recensements.

Pour différencier la valeur d'attraction ou de répulsion au niveau de chaque âge rond proprement spécifié, nous avons appliqué une deuxième méthode d'évaluation qui consiste à calculer pour chaque âge rond, un indice qui exprimerait, à l'instar des écarts signés de Myers, l'importance du phénomène d'attraction ou de répulsion qui le caractérise. Cet indice est constitué par le rapport obtenu en divisant l'effectif des individus à un âge rond donné (exemple 20 ans) par un cinquième de l'effectif total des individus appartenant au groupe d'âge quinquenal qui l'entoure (soit pour notre exemple, le groupe d'âge 18-22 ans). La méthode part de l'hypothèse qu'une distribution normale d'une population donnée par année d'âge devrait donner des effectifs plus ou moins équivalents aux âges adjacents. Le rapport que l'on obtient dans ces conditions est égal à un. Par conséquent, tout écart par rapport à cette unité exprimerait, soit un phénomène d'attraction (s'il est supérieur à un), soit un phénomène de répulsion (s'il est inférieur à un). Le tableau 3.2 présente ces indices pour les deux recensements et pour l'ETF.

TABLEAU 3.2
RAPPORTS MOYENS EXPRIMANT L'ATTRACTION ET LA RÉPULSION AUX
ÂGES TERMINÉS PAR 0 ET 5 DANS LES RECENSEMENTS ET L'ETF

Age	Sexe masculin			Sexe féminin		
	Recens. 1966	Recens. 1975	ETF 1978	Recens. 1966	Recens. 1975	ETF 1978
5	0,96	1,01	0,95	0,95	0,99	0,99
10	1,02	1,02	0,95	1,04	1,00	1,02
15	1,02	1,04	0,88	1,01	1,05	1,05
20	1,05	1,05	1,26	1,17	1,08	1,08
25	1,02	1,05	1,05	1,14	1,17	1,03
30	1,31	1,20	1,27	1,41	1,34	1,17
35	1,22	1,28	1,30	1,31	1,45	1,12
40	1,26	1,31	1,36	1,51	1,53	1,29
45	1,24	1,34	1,40	1,45	1,68	1,15
50	1,27	1,35	1,35	1,81	1,84	1,26
55	1,25	1,51	1,29	1,44	1,95	1,36
60	1,51	1,43	1,97	2,30	2,24	2,27
65	1,51	1,70	1,37	1,86	2,00	1,15
70	2,02	1,79	2,38	2,95	2,65	2,84
Moyennes						
5-70	1,27	1,27	1,37	1,53	1,57	1,41
5-55	1,15	1,20	1,23	1,30	1,37	1,14

Encore une fois, les moyennes calculées pour chaque série confirment d'une part, que les âges des hommes sont moins affectés par ces phénomènes d'attraction et de répulsion et d'autre part, que l'ETF est la source qui a réalisé la meilleure qualité de données sur l'âge des femmes.

On remarque également que dans tous les cas, la qualité des données se détériore au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge, avec toutefois un effet d'attraction qui s'exerce avec une intensité nettement plus forte chez les femmes appartenant aux âges élevés (60, 65 et 70 ans). C'est d'ailleurs cette forte intensité qui donne l'avantage de qualité aux hommes. En effet, si on limite le calcul des moyennes aux âges variant de 5 à 55 ans, les résultats que l'on obtient montrent une réduction importante des écarts séparant les moyennes des hommes de celles des femmes. Dans le cas de l'ETF et contrairement aux recensements, cet écart se réduit à l'avantage des femmes qui enregistrent du même coup l'indice le plus faible (1,14).

Par ailleurs, l'examen des rapports obtenus pour chaque âge révèle qu'en général et jusqu'à 55 ans, les indices enregistrés par les femmes de l'ETF sont le plus souvent meilleurs, autrement dit plus faibles, que tous les autres. Cependant, on observe sur cette série deux phénomènes importants qui se situent aux âges 25 et 45 ans. Contrairement à la progression proportionnelle à l'âge que nous avons observée précédemment, les rapports qui correspondent à ces âges (respectivement 1,03 et 1,15) sont nettement inférieures à ceux des âges adjacents (1,08 et 1,17 pour le premier, 1,29 et 1,26 pour le deuxième). Dans le premier cas, la baisse de l'indice s'expliquerait par la tendance souvent rencontrée chez les jeunes femmes (ici celles qui sont âgées entre 25 et 29 ans en particulier) à se vieillir, ou à se faire vieillir par les enquêtrices, chaque fois qu'elles ont un nombre d'enfants relativement élevé. Dans le second cas, la chute du rapport confirme, tout simplement, l'effet de sélection que nous avons évoqué plus haut.

Enfin, pour terminer, on constate sur la série des indices masculins de l'ETF, un double phénomène qui semble vieillir un certain nombre de garçons du groupe d'âge 15-19 ans d'une part, et rajeunir d'autres parmi le groupe 21-25 ans d'autre part. Le résultat qui en découle est reflété par l'attraction disproportionnée à 20 ans (1,26) en comparaison avec une répulsion forte à 15 ans (0,88) et une attraction faible pour 25 ans (1,05).

3.2.2 Enquête individuelle

Dans toute enquête démographique, la forme la plus recherchée pour situer sur l'échelle du temps, les moments précis où se produisent les différents événements démographiques étudiés, est la date complète, exprimée en mois et année du calendrier. Dans les pays à statistiques imparfaites, cette forme est la plus difficile à obtenir, car souvent inconnue, ou du moins mal connue, par les personnes interrogées. Une première indication sur la qualité des données de l'ETF pourrait être obtenue à travers l'examen des différentes formes, dans lesquelles les données relatives aux principaux événements ont été recueillies. Le tableau 3.3 donne ces résultats.

Si l'on confond tous les événements, on constate que l'ETF a réussi à obtenir dans 68,6 pour cent des cas, une date complète et dans presque tous les cas (92,0 pour cent) au moins l'année. Les dates de naissance des femmes et des enfants, formulées en mois et année du calendrier, ont atteint des proportions très élevées (respectivement 88,2 et 70,4 pour cent). Pour les femmes, à l'exception d'un seul cas, le millésime de naissance a été toujours recueilli.

Pour nous consacrer davantage aux données sur l'âge qui font l'objet de cette évaluation, une autre indication pourra être utilisée pour mieux juger de la qualité des déclarations. En effet, sachant qu'un âge déclaré sous forme de date complète, ou d'année de naissance, n'est pas toujours dépourvu d'erreur, l'ETF a tenté de systématiser l'usage du certificat de naissance

TABLEAU 3.3
REPARTITION DES DONNEES DATANT CERTAINS EVENEMENTS PRINCIPAUX
SELON LA FORME SOUS LAQUELLE ELLES ONT ETE RECUEILLIES

Evénement	Formes des données				Nombre total de cas
	Mois et année	Année seulement	Nombre d'années écoulées	Age à l'événement ¹	
Naissance de la femme	88,2	11,2	-	0,0	4.123
Naissance des enfants ou fin de grossesse ²	70,4	17,8	11,8	-	20.022
Début du premier mariage	53,3	42,7	-	4,0	4.123
Début du mariage actuel	55,2	43,0	-	1,8	3.952

Source : Résultats du programme d'imputation, ETF (enquête individuelle).

Notes : ¹ Sur 4.123 femmes, une seule a déclaré uniquement l'âge.

² Ensemble des grossesses y compris celles non parvenues à termes.

(Q107 pour les femmes et Q232 pour les enfants) pour l'obtention de la date. Les résultats auxquels elle est parvenue sont les suivants :

	Femmes	Enfants nés vivants
ayant déclaré le mois et l'année de naissance	3.637 (88,2)	13.480 (72,6)
ayant présenté un certificat de naissance	3.675 (89,1)	12.206 (65,7)

Avant de commenter ces résultats, il est important de souligner que le certificat de naissance atteint une grande fiabilité à partir de 1940 et une fiabilité totale depuis 1956. De ce fait, les dates de naissances des enfants (1943 à 1978) obtenus à partir de ce document peuvent être considérés comme étant d'une excellente qualité. Par contre pour les femmes, notamment celles nées avant 1940, ce document est moins fiable, dans la mesure où il aurait pu être établi bien après leur naissance et le plus souvent après l'indépendance. D'ailleurs, les chiffres obtenus pour les femmes montrent bien cet aspect, puisque l'on a obtenu plus de certificats de naissance (3675) que de dates complètes (3637).

N'ayant aucune information supplémentaire sur la qualité du certificat de naissance, nous avons utilisé un autre moyen qui nous permettrait, par hypothèse, d'éliminer les cas douteux. Ce moyen consiste à comparer pour toutes les femmes nées avant 1940 et ayant fourni un certificat de naissance, l'âge calculé à partir de ce document avec celui qu'elles ont déclaré elles-mêmes (à la question 219) et sur lequel aucune modification ou correction n'a été faite. Au terme de la comparaison, seuls les cas cohérents ont été retenus. Le tableau 3.4 présente les résultats obtenus, selon les groupes d'âge et de générations.

D'après ces résultats, on peut considérer que sur l'ensemble des femmes de l'échantillon, 84,2 pour cent ont fourni une date de naissance complète, soutenue par un certificat de naissance souvent fiable. A l'exception de la faible proportion anormale calculée pour le groupe d'âge 15-19 ans, toutes les autres suivent une tendance vers la baisse (au fur et à mesure que l'âge augmente), tout à fait attendue, qui reflète le développement progressif de l'enregistrement des naissances par l'état civil.

Mais, avant d'arriver à la conclusion finale, il est nécessaire de vérifier la qualité, apparemment satisfaisante, qui vient de se dégager, par d'autres méthodes d'évaluation plus précises.

Le graphique 3.4 illustre la répartition pour cent des femmes de l'échantillon, selon l'âge actuel et l'année de naissance. Entre 20 et 45 ans, ce qui correspond aux générations nées entre 1933 et 1957, les proportions se situent d'une manière assez régulière entre 3 et 4 pour cent. L'attraction y est, en effet, très faible et l'allure générale des deux courbes suggèrent une très bonne qualité de données. C'est, par contre, aux âges et années de naissance extrêmes que les proportions accusent une baisse forte reflétant particulièrement l'effet de sélection. Quant au creux que l'on observe entre 1940 et 1946 (soit entre 32 et 38 ans), il correspond effectivement à la surmortalité provoquée au début des années 40 par les épidémies de typhus et de typhoïdes qui ont sévi dans le pays (ce phénomène est connu en Tunisie sous le nom de "générations creuses").

Nous avons, par ailleurs, procédé à la comparaison de l'âge déclaré par les femmes dans le questionnaire individuel, à celui qu'elles ont déclaré dans le questionnaire ménage. Dans une première étape, nous avons comparé la concordance de l'âge année par année. Dans la seconde, la comparaison a eu lieu par groupe de cinq ans. Autrement dit, une femme qui aurait déclaré 16 et 18 ans, serait considérée comme ayant donné une réponse cohérente par rapport à son groupe d'âge. Les résultats de cet exercice figurent dans le tableau 3.5.

TABLEAU 3.5
POURCENTAGE DE FEMMES AYANT DECLARE LA MEME ANNEE D'AGE
OU DEUX AGES SE SITUANT DANS LE MEME GROUPE D'AGE
QUINQUENNAL A LA FOIS DANS L'ENQUETE INDIVIDUELLE
ET DANS L'ENQUETE MENAGE

Femmes ayant déclaré :	Groupes d'âge à l'interview							Ensemble
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
la même année d'âge	73,3	70,0	67,2	66,2	64,4	67,8	64,8	67,8
deux âges équivalents ou du même groupe quinquennal	97,0	93,7	93,5	93,8	92,3	92,2	93,7	93,7

Source : ETF, tabulation spéciale (SPSS).

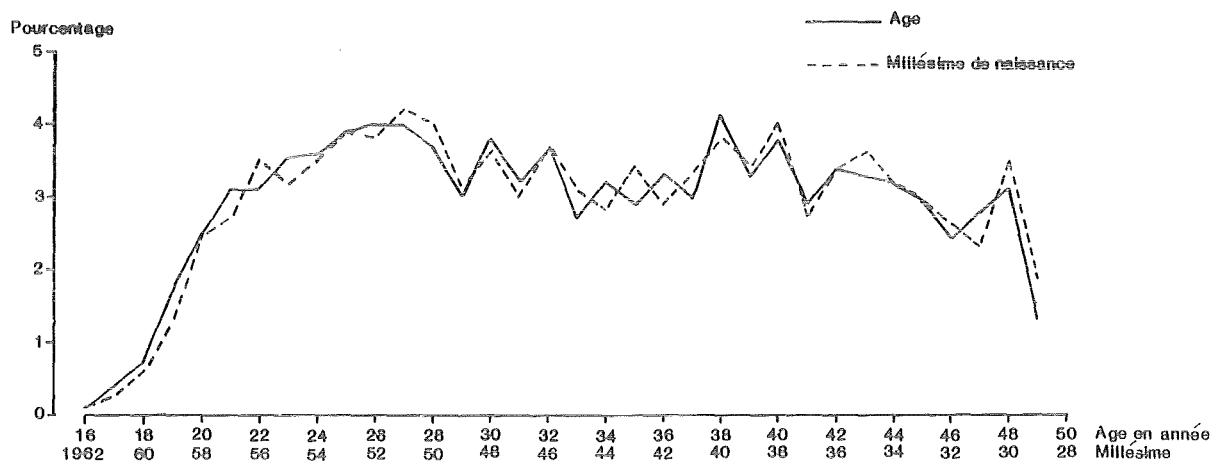
Ainsi, 67,8 pour cent des femmes non célibataires de l'échantillon individuel ont déclaré exactement le même âge aux deux interviews successives. Cette proportion passe à 93,7 pour cent lorsque la fouchette de comparaison s'élargit à un groupe d'âge de cinq ans. Dans le premier cas, la proportion de cohérence diminue au fur et à mesure que l'âge augmente, à l'exception des femmes âgées entre 40 et 44 ans qui

TABLEAU 3.4

REPARTITION DES FEMMES AYANT DECLARE LE MOIS ET L'ANNEE DE LEUR NAISSANCE AVEC CERTIFICAT
DE NAISSANCE PAR GROUPES DE GENERATIONS ET GROUPES D'AGE CORRESPONDANTS

Groupes de générations Groupes d'âge	1959-63 15-19	54-48 20-24	49-53 25-29	44-48 30-34	39-43 35-39	34-38 40-44	29-33 45-49	Ensemble
Effectif	109	550	668	583	587	562	412	3.471
Pourcentage	83,3	87,4	86,5	85,4	85,7	80,7	80,2	84,2

Source : ETF, tabulation spéciale par SPSS.



Graphique 3.4 Distribution pour cent des femmes de l'enquête individuelle selon l'âge et le millésime de naissance.

ont été plus conséquentes que celles des deux groupes d'âge environnants. Dans le second cas, cette même tendance est observée avec, cependant, des écarts beaucoup plus faibles que précédemment et une hausse soudaine de la proportion au groupe d'âge extrême. Cette baisse proportionnelle à l'âge, confirme nos remarques précédentes quant à la meilleure connaissance de l'âge et la couverture plus complète de l'état civil parmi les jeunes générations. Mais, il n'en demeure pas moins que, dans l'ensemble, le niveau de concordance enregistré augure d'une bonne qualité des données.

Cette qualité peut encore être appréciée à sa juste valeur à travers une application limitée de la méthode de Myers. Le tableau 3.6 présente les écarts par rapport à 10 pour cent correspondant aux nombres terminant l'âge ainsi que l'indice global selon le milieu.

TABLEAU 3.6
ECARTS SIGNES PAR RAPPORT A 10 POUR CENT
ET INDICES GLOBAUX

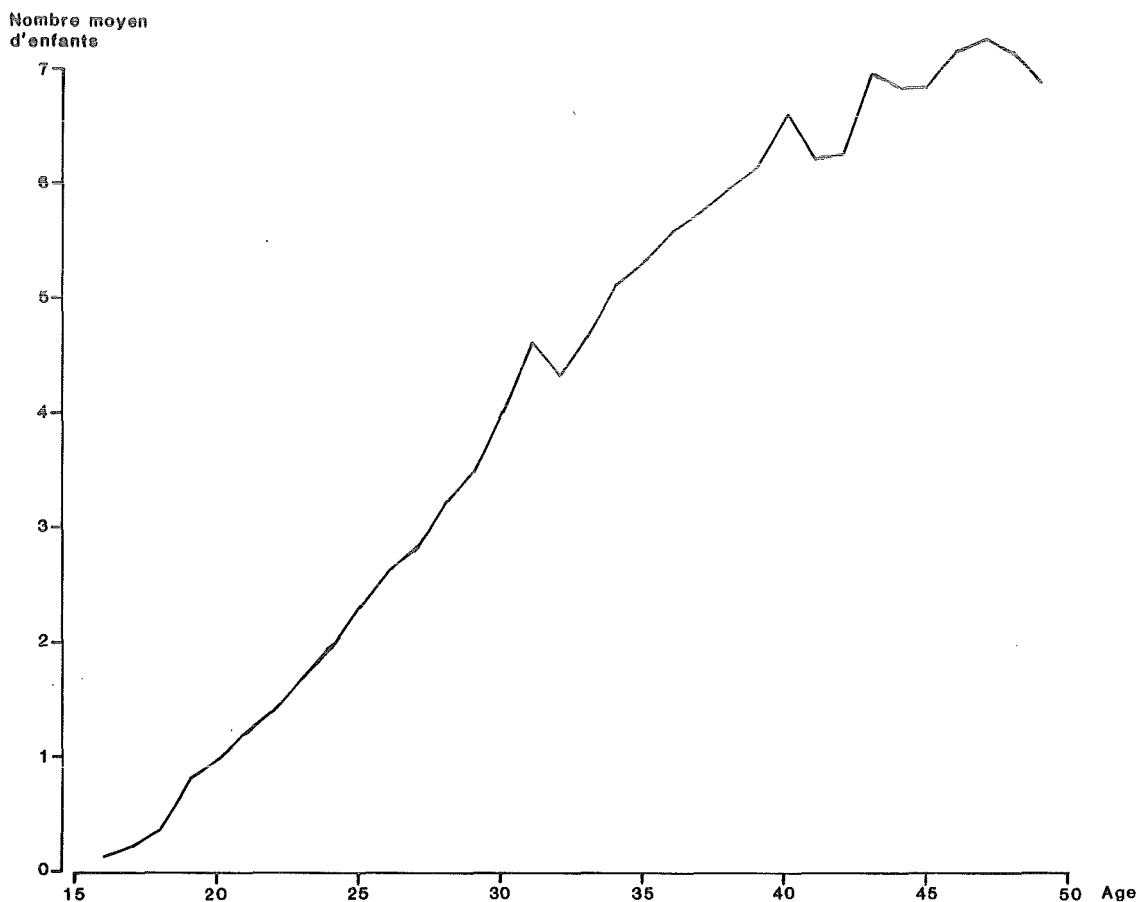
Nombre	Pourcentage	Ecart/10%
0	10,1	+0,1
1	9,1	-0,9
2	10,3	+0,3
3	9,5	-0,5
4	10,0	0,0
5	9,8	-0,2
6	9,9	-0,1
7	10,3	+0,3
8	11,5	+1,5
9	9,5	-0,5
Indices : ensemble		4,4
Tunis		7,2
Autre urbain		8,6
Rural		5,9

D'après cette série d'écarts, deux nombres attirent particulièrement l'attention. Le 1 est celui qui exerce l'effet de répulsion le plus fort (-0,9) ; par contre, le 8 est celui où l'attrac-

tion atteint son maximum (1,5). En dehors de ces deux nombres, les écarts sont très faibles. L'indice global qu'ils fournissent pour l'ensemble de l'échantillon est de l'ordre de 4,4 points, ce qui le situe nettement au dessous de celui obtenu pour l'enquête ménage. Cette qualité supérieure des données sur l'âge obtenue par l'enquête individuelle est également vérifiée selon le milieu. Mais paradoxalement, c'est le milieu rural qui enregistre ici l'indice le plus faible (5,9 contre 7,2 à Tunis et 8,6 dans les autres villes du pays).

Enfin, étant donné que la nuptialité et la fécondité constituent les objectifs principaux de l'ETF, il serait fort utile de terminer cette évaluation en essayant de détecter les erreurs éventuelles de déclaration sur l'âge qui affecteraient directement ces deux phénomènes démographiques. La méthode la plus appropriée à cette fin est celle qui consiste à examiner les proportions des femmes non célibataires et le nombre moyen d'enfants nés-vivants selon l'âge actuel. Ces deux mesures devraient normalement augmenter régulièrement avec l'âge. Ainsi, toute fluctuation et notamment toute augmentation soudaine, en particulier à 19/20, 24/25 et 29/30 ans, suggèreraient alors des erreurs de déclaration relatives à l'âge. Le graphique 3.5 illustre la distribution du nombre moyen d'enfants nés-vivants selon l'âge.

L'allure générale de la courbe, ainsi obtenue est d'une régularité satisfaisante, à l'exception de deux endroits qui se situent autour de 31 ans, où on note une augmentation soudaine et après 40 ans où elle fluctue légèrement. Ces irrégularités sont d'ailleurs apparentes sur la série des proportions de non célibataires que l'on déduit du tableau 4.3 de la section suivante. En effet, la baisse soudaine de la proportion à 30 ans, suivie de la hausse exagérée de celles à 31 et 32 ans, suggèrent le déplacement d'un certain nombre de femmes de l'âge 30 à ceux de 31 et 32 ans, ce qui correspond à une surestimation de leur âge. A 40 ans, on observe à la fois une surestimation parmi le groupe de femmes âgées de 39 ans et une sous-estimation de celles âgées de 41 ans, qui seraient le résultat de l'effet d'attraction exercé par l'âge rond 40 ans. Au delà de 40 ans, les faibles



Graphique 3.5 Nombre moyen d'enfants nés-vivants selon l'âge actuel de la mère (enquête individuelle, tableau 2.3.4).

fluctuations sont plutôt dues aux faibles effectifs diminués par l'effet de sélection. Mais, ces irrégularités sont peu sérieuses pour baisser la qualité satisfaisante des données sur l'âge, que l'évaluation nous a permis de dégager et surtout très limitées pour pouvoir affecter les résultats de l'analyse entreprise dans les prochains chapitres.

3.3 RESULTATS DE L'ENQUETE MENAGE

Outre sa fonction de base de sondage pour la sélection des femmes, l'enquête ménage a servi également à recueillir, pour toutes les personnes interrogées, des données sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial actuel, le lieu de parenté, le niveau d'éducation et la nature de l'activité professionnelle.

Touchant un échantillon de ménages nationale-ment représentatif, les résultats obtenus par cette enquête vont nous permettre d'analyser les caractéristiques principales de la population, de déterminer la fiabilité de l'échantillon et de compléter certains aspects relatifs à la qualité des données recueillies. Cette analyse sera renforcée par la comparaison des résultats de l'ETF avec ceux des recensements de 1975 et de l'Enquête Population-Emploi (EPE) de 1980.

3.3.1 Structure par âge et par sexe

L'enquête-ménage a couvert 5735 ménages dans

lesquels 31.974 personnes résidentes de fait ont été énumérées. Ceci donne une dimension moyenne de l'ordre de 5,57 personnes par ménage, qui correspond parfaitement à celle de 5,50 obtenue par le recensement de 1975.

La distribution de la population des ménages de l'ETF, selon l'âge et le sexe, a été placée dans le tableau 3.7 en même temps que celles fournies par le recensement de 1975 et par l'EPE de 1980.

Dans l'ensemble, on remarque que les différences sont minimes entre les trois sources et que les distributions qu'elles fournissent, tout en étant typiques d'une population jeune, attestent d'une tendance vers un léger vieillissement. En effet, le tableau 3.7 montre que la proportion des personnes âgées de 60 ans et plus, qui était de 5,6 pour cent en 1966, est passée à 6,0 pour cent en 1975 et à 7,1 pour cent en 1978 (6,7 pour cent à l'EPE).

Parallèlement, les enfants de moins de 5 ans ont vu leur proportion diminuer de 18,5 pour cent en 1966 à 16,0 pour cent en 1975 et à 14 pour cent en 1978 (15,5 pour cent à l'EPE). La différence que l'on observe, entre ETP et EPE dans le groupe d'âge 0,4 ans, est manifestement le résultat d'un sous-enregistrement par l'ETF, en particulier des enfants en bas âge que les enquêtés ont omis de déclarer. Mais cette différence n'affecte en rien la tendance au vieillissement, sur laquelle toutes les sources

TABLEAU 3.7

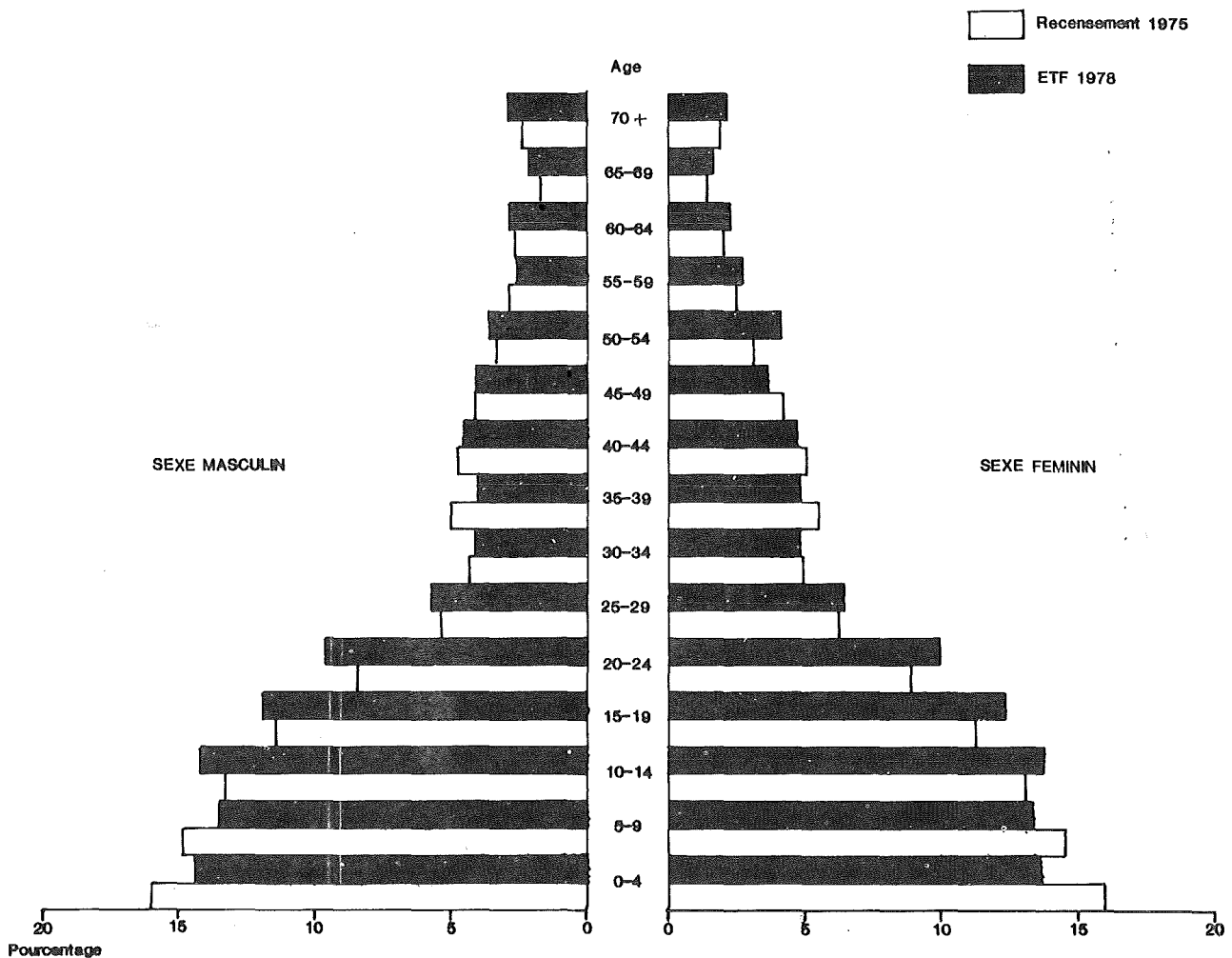
REPARTITION POUR CENT DE LA POPULATION DES MENAGES DE L'ETF, DU RECENSEMENT DE 1975 ET DE L'ENQUETE POPULATION ET EMPLOI DE 1980 SELON L'AGE ET LE SEXE

Group d'âge	Recensement 1975			ETF 1978			Enquête Pop. et Emploi 1980			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
0-4	16,1	15,9	16,0	14,4	13,5	13,9	15,9	15,1	15,5	
5-9	14,8	14,5	14,6	13,5	13,3	13,4	13,6	13,2	13,4	
10-14	13,3	13,0	13,2	14,2	13,7	14,0	13,5	12,7	13,1	
15-19	11,4	11,2	11,3	11,9	12,3	12,1	11,4	11,4	11,4	
20-24	8,4	8,9	8,7	9,6	9,9	9,7	8,8	9,3	9,1	
25-29	5,3	6,2	5,7	5,7	6,4	6,0	6,2	7,3	6,8	
30-34	4,3	4,9	4,6	4,1	4,8	4,4	4,4	5,2	4,8	
35-39	5,0	5,5	5,3	4,0	4,8	4,4	3,9	4,3	4,1	
40-44	4,7	5,0	4,8	4,5	4,7	4,6	4,4	4,8	4,6	
45-49	4,1	4,2	4,1	4,1	3,6	3,9	4,0	4,3	4,1	
50-54	3,3	3,1	3,2	3,6	4,1	3,8	3,6	3,6	3,6	
55-59	2,8	2,5	2,6	2,5	2,7	2,6	2,9	2,7	2,8	
60-64	2,6	2,0	2,3	2,8	2,3	2,6	}	7,4	6,0	6,7
65-69	1,7	1,4	1,6	2,1	1,6	1,9				
70+	2,4	1,9	2,4	2,9	2,1	2,6				

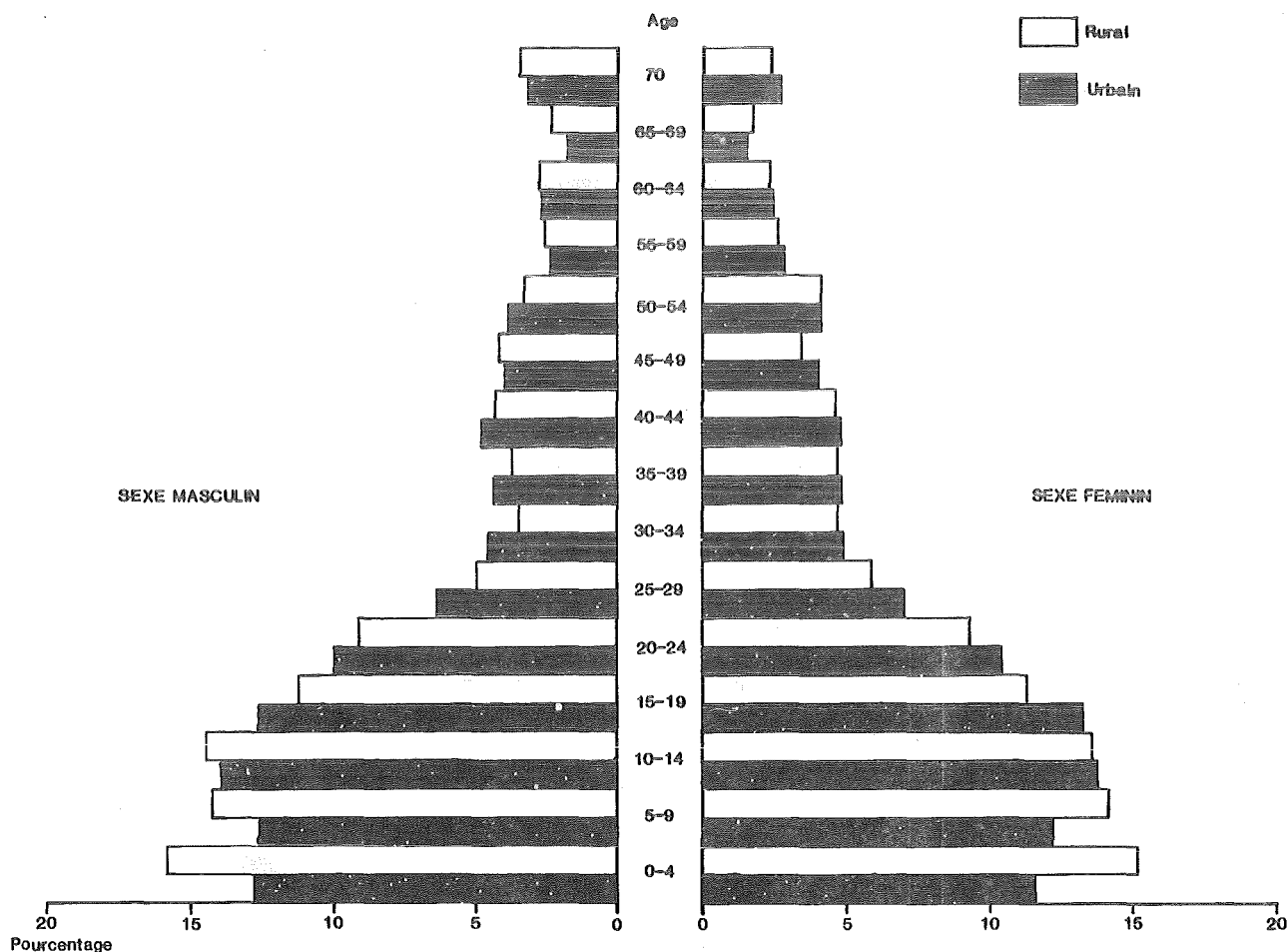
Source : ETF, tableau H.4.3 et INS pour le recensement de 1975 et l'EPE de 1980.

concordent et qui s'explique essentiellement par le recul de la natalité (voir tableau 1.2), et l'élévation de l'espérance de vie des tunisiens au cours de la dernière décennie.

La pyramide des âges de l'ETF montre (voir graphiques 3.6 et 3.7), par ailleurs, deux irrégularités qui affectent les groupes d'âges 5-9 ans et 30-39 ans.



Graphique 3.6 Pyramide des âges d'après le recensement (1975) et l'enquête ménage (ETF 1978).



Graphique 3.7 Pyramide des âges de l'ETF (enquête ménage) selon le milieu de résidence.

- i. En ce qui concerne le rétrécissement du groupe 30-39 ans, l'ETF ne fait que confirmer le phénomène des générations creuses (celles nées entre 1940 et 1946 et qui s'étalent en 1978 sur les deux groupes d'âges 30-34 et 35-39 ans) déjà observé lors des recensements de 1956-1966 et 1975 ainsi que par l'EPE en 1980. Il s'agit, en effet, des générations qui ont été affectées par les épidémies de typhoïdes et de typhus qui ont sévi dans le pays au début des années 40 d'une part, et par la baisse de la nuptialité, celle de la natalité par rapport au niveau de l'époque et le départ des hommes, causé par la seconde guerre mondiale, d'autre part.
- ii. Quant au rétrécissement du groupe d'âge 5-9 ans, qui n'apparaît ni dans le recensement de 1975 ni dans l'EPE de 1980, deux explications peuvent être avancées. La première serait, comme pour le groupe 0-4 ans, un sous-enregistrement des enfants à ces âges, ou le vieillissement d'un certain nombre d'entre eux qui seraient passés au groupe supérieur 10-14 ans. Mais la comparaison des proportions obtenues par l'ETF et l'EPE, notamment à 5-9 ans (respectivement 13,3 pour cent et 13,4 pour cent) rend cette explication peu ou du moins partiellement satisfaisante. La seconde explication serait alors rattachée à un effet de structure. En effet, les

enfants âgés entre 5 et 9 ans en 1978, sont les natifs des années 1968/73. Or à cette période précise correspond l'arrivée en force des générations creuses (âgées entre 22 et 33 ans pour la période 1968-73) qui formaient, en outre, le plus gros des effectifs aux groupes d'âges les plus féconds (20-24 et surtout 25-29) et qui ont été à l'origine de la baisse sensible observée à cette époque, aussi bien du nombre absolu des naissances que du taux brut de natalité (41 à 38 pour 1000). Cette explication nous semble être plus plausible et mérite en conséquence d'être vérifiée davantage dans une analyse ultérieure.

Enfin, l'examen de la structure par âge et de la pyramide de l'ETF permet de confirmer l'effet de sélection (pour l'enquête individuelle) déjà évoqué, et qui affecte les femmes du groupe d'âge 45-49 ans.

Dans le tableau 3.8, nous avons fait figurer la répartition de la population des ménages de l'ETF selon le milieu, l'âge et le sexe.

On note une différence entre les deux milieux: si les moins de 5 ans font 12,1 pour cent en zone urbaine, leur pourcentage est de 15,5 pour cent en zone rurale. Il semble par ailleurs, que le sous-enregistrement, déjà évoqué pour le groupe 0-4 ans, provient surtout du milieu urbain, où l'on constate une

omission évidente des filles en particulier. Pour les moins de 15 ans, nous avons respectivement 38,3 pour cent et 43,7 pour cent. Ces mêmes différences sont également observées au niveau de la répartition par sexe. La population rurale est donc beaucoup plus jeune que celle du milieu urbain, résultat qui correspond totalement à celui obtenu par le recensement de 1975.

TABLEAU 3.8
REPARTITION POUR CENT DE LA POPULATION DES MENAGES DE L'ETF
SELON L'AGE ET LE MILIEU

Age	Urbain			Rural		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
0-4	12,7	11,6	12,1	15,8	15,2	15,5
5-9	12,6	12,2	12,4	14,2	14,2	14,2
10-14	13,9	13,8	13,8	14,4	13,6	14,0
15-19	12,6	13,3	13,0	11,2	11,3	11,3
20-24	10,0	10,4	10,2	9,1	9,3	9,2
25-29	6,4	7,0	6,7	5,0	5,9	5,4
30-34	4,6	4,9	4,8	3,5	4,7	4,1
35-39	4,4	4,8	4,6	3,7	4,7	4,2
40-44	4,8	4,8	4,8	4,3	4,6	4,5
45-49	4,0	3,9	4,0	4,2	3,4	3,8
50-54	3,9	4,1	4,0	3,3	4,1	3,7
55-59	2,4	2,8	2,6	2,6	2,6	2,6
60-64	2,7	2,4	2,6	2,8	2,3	2,6
65-69	1,8	1,5	1,7	2,4	1,7	2,0
70+	3,2	2,7	2,8	3,5	2,4	3,0

Source : ETF, tableau H.5.2

Cette jeunesse de la population rurale s'explique en grande partie par le niveau plus élevé de la natalité dans cette zone, même si la population en âge de procréer (15-49 ans) est plus nombreuse en milieu urbain (24,5 pour cent) qu'en milieu rural (21,8 pour cent).

3.3.2 Rapport de masculinité

La répartition par sexe de la population de l'échantillon est à peu près équilibrée (tableau

TABLEAU 3.9

RAPPORT DE MASCULINITE SELON LE RECENSEMENT DE 1975, L'ETF ET L'EPE, PAR GROUPE D'AGE

Age	Recens. 1975 Total	E T F 1978			EPE 1980 Total
		Urbain	Rural	Total	
0-4	104,3	109,9	106,1	107,7	106,1
5-9	104,6	103,5	101,4	102,3	104,8
10-14	105,7	101,0	108,0	104,6	107,4
15-19	104,4	95,2	100,9	97,9	101,2
20-24	97,5	96,9	99,1	98,0	95,2
25-29	87,9	91,4	86,9	89,3	86,5
30-34	89,6	94,4	76,7	85,4	85,6
35-39	93,5	92,1	78,7	85,1	91,0
40-44	98,4	98,7	96,3	97,5	92,5
45-49	102,2	103,7	125,5	114,2	93,3
50-54	108,6	95,2	81,9	88,3	102,1
55-59	117,3	88,6	100,9	94,9	106,9
60-64	132,3	116,6	120,8	118,8	125,8
65-69	123,3	117,8	143,5	131,6	
70-74	132,3	103,9	145,2	123,4	
75-79	112,7	156,8	181,0	168,6	
80-84		116,7	129,6	123,5	
85-89	107,0	63,6	100,0	77,8	
90+		120,0	140,0		
Total	102,8	100,2	101,7	101,0	101,2

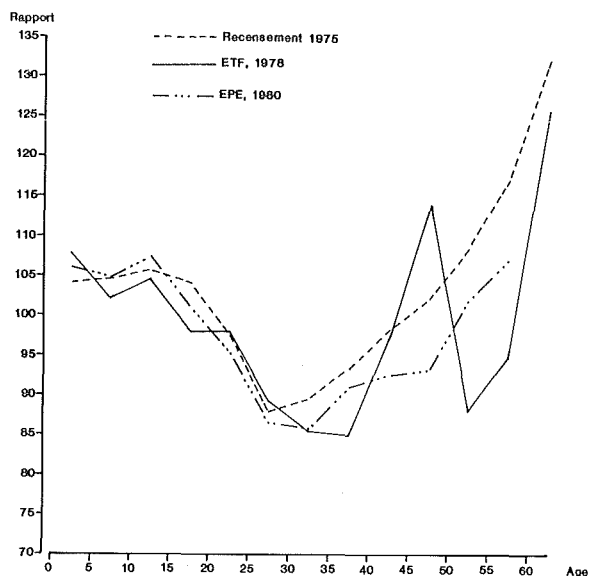
Source : INS pour le Recensement et l'EPE.

Pour l'ETF, les rapports sont calculés sur les données du tableau H.4.3.

3.9 et graphique 3.8). En effet, l'enquête donne un rapport de masculinité de 101,0 hommes pour 100 femmes. Ce résultat est légèrement inférieur aux résultats du recensement de 1966 qui était de 104,4 et de celui de 1975 qui était de 103,4. Par contre, le rapport est de même grandeur que celui de l'EPE de 1980 qui donnait 101,2.

L'examen du rapport de masculinité par groupe d'âge, fait apparaître quelques différences entre les trois sources. Les plus notoires sont celles que l'on observe dans le groupe d'âge 45-49 ans où, contrairement à l'EPE, le recensement et l'ETF (dans une plus large mesure dû à l'effet de sélection) enregistrent un rapport favorable aux hommes et dans le groupe 50-59 où, seule l'ETF favorise les femmes et contredit ainsi les deux autres sources.

D'un autre côté, les trois séries de rapports concordent sur le déficit des hommes âgés entre 15 et 44 ans et reflètent par là-même, l'effet de l'émigration sur la structure de la population.



Graphique 3.8 Rapport de masculinité par groupe d'âge d'après l'enquête ménage (ETF, 1978) et autres sources.

Au niveau du milieu, le tableau 3.9 nous montre qu'il y a un peu plus de garçons que de filles en zone urbaine au groupe d'âge 0-9 ans. Ceci a été mis en évidence par le recensement de 1975. Par contre, de 10 à 24 ans l'avantage, souvent important, est donné au milieu rural où l'on compte relativement plus d'hommes que de femmes. Cette différence s'expliquerait très probablement, par le rajeunissement des filles de 15-19 ans (effet de sélection) en milieu urbain et leur omission en milieu rural lorsqu'elles atteignent l'âge de la puberté. (10-14 ans où le rapport atteint 108 hommes pour 100 femmes).

3.3.3 Structure par état matrimonial

Le tableau 3.10 présente la répartition de la population par état matrimonial au dernier recensement et à l'ETF.

TABLEAU 3.10
REPARTITION POUR CENT DE LA POPULATION
TOTALE, SELON L'ETAT MATRIMONIAL

Etat matrimonial	Recensement 1975	ETF 1978
Célibataires	63,0	62,8
Mariés	33,3	33,4
Veufs	3,2	3,2
Divorcés ou séparés	0,5	0,5

Source : INS, Recensement 1975, et ETF, tableau H.3.1.

Ce tableau montre bien la concordance entre les deux sources d'information au niveau de la distribution selon l'état matrimonial. Ainsi la population tunisienne est composée de 63 pour cent de célibataires, un tiers de mariés et 3,7 pour cent de veufs, divorcés ou séparés.

Toutefois, si on se limite à la population âgée de 15 ans et plus, on obtient en 1975 et 1978 la distribution du tableau 3.11.

TABLEAU 3.11
REPARTITION POUR CENT DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS
ET PLUS SELON L'ETAT MATRIMONIAL AU RECENSEMENT
DE 1975 ET A L'ETF

Etat matrimonial	E T F (1978)			Recensement 1975 ensemble de deux sexes
	Hommes	Femmes	Ensemble	
Célibataires	42,7	32,3	37,5	34,1
Mariés	54,9	57,3	56,1	59,2
Veufs	0,2	9,2	5,3	5,7
Divorcés ou séparés	0,7	1,0	0,8	0,8

Source : INS (pour le Recensement) et ETF, tableau H.3.1.

Ce tableau montre que la proportion des célibataires, dans la population âgée de 15 ans et plus, a accusé un léger accroissement entre le recensement et l'ETF. Cet accroissement est à lier au recul de l'âge au mariage qui confirme, entre autres, la hausse des proportions de célibataires entre 15 et 24 ans enregistrée aussi bien par l'ETF que par l'EPE en 1980.

Selon le sexe, on note un pourcentage de célibataires plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Le rapport de masculinité est en effet de l'ordre de 113 célibataires masculins pour 100 féminins. Cependant, comparé à celui obtenu par le recensement (116 pour cent), ce rapport suggère par sa diminution, un recul plus important de l'âge au mariage chez les femmes.

3.3.4 Répartition par région et par milieu

Le tableau 3.12 montre la répartition de la population par région géographique et par milieu en 1975, 1978 et 1980.

Il ressort de ce tableau une répartition proportionnelle plus ou moins analogue dans les trois sources d'information. Le Sahel demeure la région la plus peuplée et le Sud celle où il ya le moins de monde. Cependant, par rapport au recensement et à l'EPE, l'ETF semble sur-représenter les régions de Tunis et du Sahel au

détriment du nord et du sud. Par contre, l'ETF s'accorde avec l'EPE pour dégager une baisse des proportions dans les deux régions du nord, rappelant ainsi, le mouvement migratoire qui les caractérise et qui semble se diriger en grande partie vers Tunis et le Sahel.

TABLEAU 3.12
REPARTITION POUR CENT DE LA POPULATION
SELON LES REGIONS GEOGRAPHIQUES ET LE MILIEU

	Recensement 1975	ETF 1978	EPE 1980
<u>Régions</u>			
Tunis	16,9	18,3	17,4
Nord-Ouest	17,4	15,1	16,5
Nord-Est	16,5	14,9	16,1
Centre	14,3	14,6	14,4
Sahel	21,0	24,1	21,1
Sud	14,0	12,9	14,3
<u>Milieu</u>			
Urbain	47,5	48,0	52,2
Rural	52,5	52,0	47,8

Source : INS (pour le Recensement et l'EPE) et ETF, tableau H.4.2 et H.5.2.

Selon le milieu, on assiste à une évolution régulière de la population urbaine, dont la proportion a augmenté au dépens de celle des campagnes en passant de 47,5 pour cent en 1975, à 48 pour cent selon l'ETF en 1978, pour atteindre 52,2 pour cent deux ans après selon l'EPE. L'importance de l'écart entre l'EPE et les deux autres sources, plutôt proches, est vraisemblablement dû à l'extension des périmètres communaux après 1978, la création de nouvelles communes et une accélération relative de l'exode rural.

3.3.5 Caractéristiques culturelles

Le tableau 3.13 présente les proportions de personnes non scolarisées à l'Enquête Tunisienne sur la Fécondité, qui peuvent être comparées aux taux d'analphabétisme, tels qu'ils ressortent du recensement de 1975 et de l'Enquête Population et Emploi de 1980.

TABLEAU 3.13
TAUX D'ANALPHABETISME PAR SEXE ET
PAR MILIEU (%)

Caractéristiques	Recensement 1975	ETF 1978	EPE 1980
<u>Sexe</u>			
Masculin	42,3	39,2	33,8
Féminin	67,9	60,7	61,1
<u>Milieu</u>			
Urbain	41,4	37,3	35,3
Rural	69,3	61,6	62,2
Ensemble	54,9	49,8	47,5

Source : INS (pour le Recensement et l'EPE) et l'ETF, tableau H.7.1 et tabulation spéciale pour les taux par milieu.

Les résultats de l'ETF sont intermédiaires entre 1975 et 1980 et confirment ainsi la baisse continue du taux d'analphabétisme, qui passe de 55 pour cent en 1975 à 49,8 pour cent en 1976 (ETF) et à 47,5 pour cent en 1980. Cependant, cette baisse reste insuffisante pour effacer l'inégalité des sexes devant l'éducation: le taux moyen, calculé pour la période 1975-80, est presque deux fois plus élevé chez les femmes (63 pour cent) que chez les hommes (38 pour cent).

De plus, ce taux varie d'une manière significative selon le milieu, montrant une baisse relativement plus rapide en milieu urbain qu'en milieu rural. Les raisons de cette différence pourraient être attribuées, en particulier, à la dispersion des ménages, l'éloignement des écoles, et les limites des moyens de transport en milieu rural, auxquels s'ajoutent certaines réticences familiales, notamment pour la scolarisation des filles.

TABLEAU 3.14
POURCENTAGE D'ALPHABETES PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE

Age	Recensement de 1975			Enquête tunisienne sur la fécondité 1978		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
5-9	-	-	-	87,1	70,1	83,7
10-14	86,2	64,7	75,8	91,6	69,0	81,5
15-19	85,0	58,9	72,3	92,5	70,4	81,7
20-24	79,1	44,3	61,7	90,5	59,9	75,9
25-29	63,3	29,5	45,4	80,1	40,9	60,7
30-34	47,9	16,1	31,1	57,5	26,7	41,7
35-39	37,3	7,1	21,7	42,0	14,3	27,4
40-44	29,4	3,9	16,5	30,8	4,0	17,7
45-49	26,6	3,2	15,1	20,3	6,1	13,9
50-54	24,6	2,7	13,8	24,4	2,9	13,1
55-59	20,9	2,6	12,5	18,7	2,0	10,2
60-64	18,0	2,4	11,1	12,4	1,8	7,7
65-69	16,3	2,5	10,1	10,4	1,1	6,5

Source : INS (pour le Recensement) et ETF, tableau H.7.1.

Le tableau 3.14 montre enfin, l'évolution des pourcentages représentant, dans chaque groupe d'âge, les personnes sachant lire et écrire. Aussi bien chez les hommes que chez les femmes ces pourcentages augmentent, au fur et à mesure que l'âge rajeunit, marquant du même coup une augmentation horizontale entre 1975 et 1978. On notera cependant, que c'est surtout parmi les jeunes générations que l'évolution est sensible. En effet, le groupe d'âge 6-24 ans, qui représente à lui seul 52,3 pour cent de l'effectif total de la population concernée (âgée de 6 ans et plus), accapare en fait 77,5 pour cent des personnes sachant lire et écrire. Selon le sexe, cette proportion s'élève à 73,7 pour cent chez les hommes et à 84 pour cent chez les femmes. Elle indique le rattrapage du sexe féminin, qui a bénéficié de l'éducation plus tardivement que les hommes. Ces derniers résultats laissent apparaître, d'une manière très nette, l'impact du programme de l'éducation nationale en Tunisie. Cet impact peut être vérifié davantage à travers les résultats du tableau 3.15 qui répartit la population selon le degré d'instruction et le milieu.

TABLEAU 3.15

REPARTITION POUR CENT DE LA POPULATION
AGEE DE 6 ANS ET PLUS SELON LE MILIEU,
LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Sexe et milieu	Non scolarisé	Primaire	Second. et plus
Sexe masculin			
Tunis et banlieu	30,1	40,9	28,8
Milieu urbain	28,1	46,1	25,8
Milieu rural	48,8	39,9	11,3
Total	39,2	42,0	18,8
Sexe féminin			
Tunis et banlieu	43,2	38,5	18,3
Milieu urbain	47,4	40,1	12,5
Milieu rural	75,1	22,7	2,2
Total	60,7	31,0	8,3
Ensemble			
Tunis et banlieu	36,7	39,7	23,6
Milieu urbain	37,6	43,1	19,3
Milieu rural	61,6	31,5	6,9
Total	49,8	36,6	13,6

Source: ETF, tableau H5.8

Il apparaît donc, qu'en 1978 près de la moitié de la population de 6 ans et plus n'a jamais été scolarisée et que l'ature moitié se répartie entre une éducation primaire (36,6 pour cent) et une éducation secondaire ou plus (13,6 pour cent). Ces résultats montrent l'évolution accomplie depuis le recensement qui trois ans auparavant avait dénombré un peu plus de non scolarisés (57 pour cent) et un peu moins de personnes du niveau primaire (33,6 pour cent) et au delà (9,4 pour cent). Toutefois, ce tableau montre aussi que cette évolution a bénéficié dans une plus grande mesure au milieu urbain et au sexe masculin, faisant ainsi des filles rurales la catégorie de la population la plus défavorisée.

3.4 DESCRIPTION DES VARIABLES EXPLICATIVES

Dans cette section, nous donnons une description détaillée de la nature et du contenu des variables explicatives utilisées dans les chapitres subséquents.

En effet, les résultats de l'enquête présentés dans ce rapport, concernent aussi bien l'échantillon dans son ensemble, que des sous-groupes de l'échantillon total. Ces sous-groupes sont définis par une suite de variables géographiques et socio-économiques qui doivent aider à mieux appréhender les données démographiques dans un contexte socio-politique précis.

Plusieurs variables socio-économiques ont été recueillies par l'ETF. Mais nous n'avons retenu que quelques variables pour le présent rapport. Ces variables sont les suivantes:

- La nature du lieu de résidence,
- La région de résidence,
- L'instruction,
- L'historique du travail de la femme,
- La profession du mari.

Les distributions de l'ensemble des femmes non célibataires de l'échantillon, pour chacune de ces variables, sont présentées dans le tableau 3.16.

TABLEAU 3.16
REPARTITION POUR CENT DES FEMMES NON CELIBATAIRES
DE L'ENQUETE INDIVIDUELLE SELON LA VARIABLE EXPLICATIVE

1. Niveau d'instruction					
Jamais scolarisée	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire et plus		
77,2	8,7	7,5	6,6		
2. Nature du lieu de résidence (milieu)					
Tunis et banlieu		Autres urbain	Rural		
17,3		30,7	52,0		
3. Région de résidence					
Tunis	Nord-Ouest	Nord-Est	Centre	Sahel	Sud
18,6	14,3	13,8	14,0	24,2	15,1
4. Historique du travail					
Maint./ avant	Maint. seulement	Depuis/ avant	Depuis seulement	Avant seulement	Jamais travaillé
12,0	5,8	1,3	1,2	9,0	70,7
5. Profession du mari					
Chômeur	Cadre Sup. et prof. lib.	Employé de bureau	Commerçant vendeur	Agriculteur	Salarié agricole
7,4	5,8	4,4	5,1	17,0	36,7
		Personnel de service	Ouvrier qualifié	Ouvrier non qualifié	
		5,8	15,3	2,4	

Source: ETF, Tableaux 0.1.1A à 0.1.1.E

3.4.1 Le niveau d'instruction

La question posée dans l'enquête individuelle cherchait à savoir quel était le niveau ou cycle d'enseignement le plus élevé atteint et la dernière année ou classe achevée par la femme. Les réponses ont été regroupées en quatre catégories: non scolarisée, primaire incomplet (n'ayant pas terminé le cycle), primaire complet, secondaire et plus. Les femmes ayant le niveau de l'enseignement moyen (26 cas) ou supérieur (25) ont été groupées avec celles de niveau secondaire (222 cas), à cause de leurs faibles effectifs.

Nous avons ainsi 77,3 pour cent des femmes qui n'ont jamais été scolarisées et seulement 6,6 pour cent qui ont suivi en majorité un enseignement. Ceci reflète bien la situation que nous venons de décrire et où la femme demeure encore défavorisée en matière d'éducation.

3.4.2 Nature du lieu de résidence

Les définitions d'urbain et de rural, utilisées par l'ETF sont celles adoptées par le recensement de 1975. Cependant, étant donné l'import-

tance de la ville de Tunis, tant sur le plan démographique que sur ceux économiques, industriels et culturels, nous avons préféré séparer la capitale et sa banlieue du reste du milieu urbain. Ainsi, trois lieux de résidence ont été retenus: Tunis et banlieue, autre urbain et rural. Dans son ensemble l'urbain représente 48 pour cent de la population échantillon dont 17,3 pour cent résident à Tunis ce qui équivaut à 36 pour cent de la totalité des citadines.

3.4.3 Régions de résidence

Les six grandes régions composant la Tunisie ont été utilisées pour présenter et analyser les résultats de l'ETF au niveau régional. Les caractéristiques et la spécificité de chacune de ces régions ayant déjà été présentées, nous rappellerons tout simplement que Tunis, le Nord-Est et le Sahel sont les régions les plus peuplées, les plus urbanisées et les plus industrialisées. Le Centre et le Sud ont les populations les plus jeunes du pays et sont les plus défavorisées géographiquement et économiquement. Enfin, le Nord-Ouest est la région agricole par excellence. Elle occupe un grand nombre de salariés agricoles et est la plus déficitaire sur le plan migratoire.

3.4.4 Historique du travail

L'emploi féminin est un secteur de la vie économique qui s'est développé particulièrement après l'indépendance. Son incidence sur la fécondité est d'une importance qui n'est plus à démontrer. Comme nous l'avons déjà dit, l'ETF lui a accordé une place capitale dans son investigation. Pour mesurer cette incidence, l'emploi a été saisi par rapport à la date de mariage. Plusieurs variables ont été construites décrivant la nature de la profession exercée avant et après le mariage, le statut d'occupation et l'historique du travail. Pour l'analyse du présent rapport, seule la dernière a été retenue parmi les variables explicatives. Deux raisons sont à l'origine de ce choix. La première est due aux faibles effectifs que l'on rencontre au niveau de chaque catégorie, lorsque les femmes sont réparties selon la nature de la profession exercée. La seconde est liée au fait que l'exercice ou non d'une activité quelconque à un moment donné, marque des différentiels plus significatifs au niveau de la nuptialité et de la fécondité que ceux qui résulteraient des diverses catégories socio-professionnelles. Ceci est évidemment vrai pour les pays où l'emploi féminin reste encore relativement marginal, ce qui est le cas de la Tunisie malgré les progrès accomplis dans ce domaine.

Ainsi, la variable "historique du travail" tiendra compte de toute occupation autre que l'exercice de travaux ménagers habituels. En outre, aucune distinction n'est faite au niveau du mode de paiement, du lieu de la profession ou du statut d'emploi. Seul le moment de l'exercice de cette occupation par rapport au mariage importe. De ce fait, les femmes de l'échantillon sont classées d'après leurs déclarations en six catégories qui se présentent comme suit:

- Les femmes qui travaillent au moment de l'enquête et qui ont également travaillé avant leur mariage. (Maintenant/avant)

Elles constituent 12 pour cent de l'échantillon.

- ii. Celles qui travaillent au moment de l'enquête (Maintenant seulement) et qui n'ont travaillé ni avant ni immédiatement après leur mariage, soit 5,8 pour cent de l'ensemble.
- iii. Celles qui ont travaillé avant et immédiatement après le mariage, mais qui ne travaillaient pas au moment de l'enquête (1,3 pour cent).
- iv. Celles qui ont travaillé uniquement depuis leur mariage (1,2 pour cent).
- v. Celles qui ont travaillé seulement avant le mariage (9,0 pour cent).
- vi. Enfin, celles qui n'ont jamais travaillé et qui représentent la grande majorité des femmes, soit près de 71 pour cent.

3.4.5 Profession du mari

Pour les femmes mariées, il s'agit de la profession exercée par leur mari au moment de l'enquête (y compris l'état de chômeur ou de retraité). Pour les veuves ou divorcées, il s'agit de celle exercée par leur dernier mari. Les catégories socio-professionnelles sont définies conformément aux normes standards, à la fois nationales et internationales, pour permettre toute comparaison avec d'autres sources de données. Le tableau 3.16 montre que plus de la moitié (soit 53 pour cent) des époux travaillent dans le secteur agricole et sont en majorité salariés. Environ 17,5 pour cent sont ouvriers qualifiés ou non qualifiés et 10,2 pour cent sont cadres supérieurs et moyens. Les maris chômeurs représentent 7,4 pour cent de l'échantillon.

3.4.6 Composition démographique des variables

Il est communément reconnu que les femmes avec des caractéristiques socio-économiques différentes, diffèrent aussi dans leur structure par âge et dans leur distribution par durée de mariage. Les différentiels de fécondité dans certains groupes ou sous-groupes d'une population peuvent être alors expliqués par ces différences d'ordre socio-économique. L'accent mis, par exemple, sur l'instruction des femmes en Tunisie depuis une vingtaine d'années aurait eu, sans doute, des répercussions sur le modèle de nuptialité des tunisiennes. Ainsi, les femmes qui ont été scolarisées auraient tendance à retarder davantage leur entrée en union. Cette tendance sera, en outre, plus prononcée chez les jeunes en général et chez celles qui auraient suivi la plus longue période d'enseignement. De ce recul de l'âge au mariage, provoqué par la scolarisation, résulte donc, un changement dans le modèle de nuptialité qui affectera, par voie de conséquence, celui de la fécondité. Ces remarques sont également vraies, à des degrés différents, pour les autres variables et notamment celles relatives à l'urbanisation et à l'emploi.

De ce fait, il devient fondamental pour une approche critique dans l'analyse des données de l'ETF, de saisir et de mesurer les différences entre les caractéristiques socio-économiques des

femmes. Ces mesures, présentées dans le tableau 3.17, ont été effectuées par rapport à deux paramètres clés dans l'étude de la nuptialité et de la fécondité: l'âge au moment de l'enquête d'une part et la durée du premier mariage d'autre part.

Les chiffres qui figurent dans les cellules de ce tableau traduisent les valeurs relatives - par rapport à l'unité - de la sur-représentation ou de la sous-représentation du sous-groupe en question au sein de chaque variable. Cette valeur est obtenue en divisant la proportion de chaque catégorie à un âge ou durée de mariage donné par celle qui lui correspond dans l'échantillon total. Par exemple, nous avons 412 femmes de moins de 25 ans qui n'ont jamais été scolarisées, sur un total de 3185 de non-scolarisées tous âges confondus. La proportion que l'on obtient dans cette catégorie, par rapport à l'ensemble des non-scolarisées, serait donc égale à $412/3185$, soit 0,1284. Par ailleurs, les femmes de moins de 25 ans, tous niveaux d'instruction confondus, sont au nombre de 773 parmi les 4123 femmes de l'échantillon total, soit $773/4123 = 0,1875$. Le rapport de ces deux proportions ($0,1284/0,1875$) fournirait ainsi, une valeur relative de l'ordre de 0,69, qui signifie que la catégorie des femmes non scolarisées et âgées de moins de 25 ans est sous-représentée par rapport aux autres catégories composant la variable éducation pour le sous-groupe des moins de 25 ans.

La ligne "total" au bas du tableau contient les pourcentages correspondant à chacune des catégories des deux variables démographiques retenues. Pour l'âge actuel, les cohortes 25-34 et 35-44 ans constituent chacune un peu plus du tiers de la population échantillon. Pour la durée, on constate que ce sont les valeurs extrêmes qui retiennent le plus grand nombre de femmes, soit 21 pour cent pour la durée inférieure à 5 ans de mariage et 31 pour cent pour celle égale ou supérieure à 20 ans. Les trois catégories du milieu oscillent autour de 15 pour cent.

Les valeurs exprimant les différentiels socio-économiques du tableau 3.17, nous enseignent que les femmes non scolarisées sont plus âgées que celles qui sont instruites et ce, quel que soit le niveau d'instruction.

D'autre part, les femmes qui ont fréquenté l'école sont sur-représentées dans les groupes d'âge moins de 25 ans et 25-34 ans. Il est intéressant de noter la sous-représentation des non-scolarisées à moins de 25 ans : presque une femme sur deux est non scolarisée dans le groupe d'âge 45-49 ans par rapport à celui des moins de 25 ans.

Pour le lieu de résidence, la zone rurale a une population plus jeune que les zones urbaines, et les autres zones urbaines ont une population plus jeune que Tunis et sa banlieue.

Comme déjà mentionné dans la description des variables, le tableau 3.17 montre que le Centre et le Sud sont les régions qui ont les populations les plus jeunes. Les moins de 25 ans sont sur-représentés dans ces deux régions. La cohorte 25-34 ans est sur-représentée spécialement dans le Nord-Est et légèrement à Tunis, dans le Nord-Ouest et le Sahel. La

sur-représentation des 45-49 ans n'est notable que dans le Sahel et le Nord-Ouest. Dans le cadre de l'historique du travail, on se rend compte que les femmes qui ont travaillé avant le mariage seulement, mais ne travaillaient pas au moment de l'enquête, ont tendance à être plus jeunes. Elles sont, en effet, largement sur-représentées dans le groupe d'âge des moins de 25 ans. Une femme sur trois seulement a travaillé depuis son mariage, par comparaison à celles qui ont travaillé avant le mariage uniquement.

Il est aussi intéressant de noter que les femmes jeunes sont spécialement mariées aux cadres supérieurs, aux employés de bureau, aux ouvriers qualifiés, ou alors ont des maris chômeurs. C'est d'ailleurs dans cette catégorie, que la sur-représentation est la plus forte. Les 25-34 ans sont sur-représentées aussi dans

ces catégories socio-professionnelles, sauf pour celle des chômeurs. Les femmes âgées de 35 ans et plus ont leur maris largement sur-représentés dans les professions de commerçants, vendeurs, agriculteurs, employés de maison et ouvriers non qualifiés.

Nous retrouvons les mêmes relations par durée de mariage. Ainsi par exemple, les femmes qui ont travaillé avant le mariage sont sur-représentées dans la catégorie des moins de 5 ans de mariage. Il est certain, par rapport aux autres catégories, que ces femmes sont plus instruites, se sont mariées plus tard et vivent, le plus souvent, dans les zones urbaines.

Il est donc nécessaire, pour tenir compte des différences que nous venons de déceler, que toute analyse des différentielles de fécondité soit faite selon une structure d'âge ou de durée

TABLEAU 3.17
DISTRIBUTION RELATIVE DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON L'AGE ACTUEL ET LA DUREE DE MARIAGE PAR VARIABLE EXPLICATIVE

Variables de base	Age actuel				Durée de mariage				
	<25	25-34	35-44	45+	<5	5-9	10-14	15-19	20+
<u>Niveau d'instruction</u>									
Non scolarisée	0,69	0,91	1,18	1,22	0,68	0,84	1,00	1,14	1,23
Primaire incomplet	2,12	1,14	0,46	0,36	1,84	1,51	1,02	0,64	0,32
Primaire complet	2,30	1,24	0,32	0,18	2,27	1,60	0,68	0,56	0,19
Secondaire et plus	1,68	1,55	0,34	0,18	2,23	1,51	1,29	0,35	0,08
<u>Lieu de résidence</u>									
Tunis	0,84	1,06	1,02	1,02	0,93	1,12	1,07	1,02	0,94
Autre urbain	0,90	0,99	1,05	1,04	1,01	0,93	1,01	1,00	1,02
Rural	1,11	0,99	0,96	0,97	1,02	1,00	0,97	0,99	1,01
<u>Région de résidence</u>									
Tunis	0,83	1,05	1,02	1,03	0,94	1,12	1,07	0,97	0,95
Nord-Ouest	0,86	1,04	0,98	1,15	0,96	0,82	0,97	1,10	1,09
Nord-Est	0,87	1,15	0,97	0,82	1,01	1,06	1,22	1,03	0,84
Centre	1,19	1,01	0,95	0,81	0,99	1,14	0,99	0,90	0,98
Sahel	0,91	0,93	1,07	1,14	0,95	0,96	0,95	1,06	1,06
Sud	1,43	0,84	0,95	0,94	1,19	0,90	0,84	0,91	1,05
<u>Historique du travail</u>									
Maintenant/avant	0,91	1,20	0,90	0,82	1,09	1,16	1,03	0,94	0,86
Maintenant/seulement	0,42	0,76	1,37	1,53	0,36	0,69	0,98	0,98	1,63
Depuis/avant	0,82	1,20	0,92	0,93	1,20	0,88	1,56	0,98	0,68
Depuis/seulement	0,41	0,78	1,05	2,35	0,38	0,45	0,93	1,12	1,70
Avant/seulement	1,62	1,04	0,74	0,65	1,75	1,16	0,80	0,69	0,66
Jamais	1,00	0,98	1,02	1,01	0,95	0,99	1,01	1,05	1,01
<u>Profession du mari</u>									
Chômeur	1,61	0,72	0,91	1,08	1,42	0,98	0,58	0,82	1,03
Cadre sup., prof. lib.	1,28	1,35	0,64	0,53	1,65	1,09	1,32	0,92	0,40
Employé de bureau	1,10	1,19	0,76	0,93	1,33	1,40	0,97	0,64	0,75
Commerçant-vendeur	0,84	0,90	1,14	1,15	0,80	0,85	1,22	0,79	1,22
Agriculteur	0,60	0,88	1,19	1,45	0,57	0,85	0,83	1,02	1,44
Ouvrier agricole	0,95	1,03	1,01	0,96	0,90	0,99	1,09	1,05	1,00
Employé de maison	0,76	0,40	1,70	1,14	0,68	0,41	-	3,18	0,92
Autre service	0,85	1,00	1,08	1,02	0,91	1,04	1,07	1,15	0,93
Ouvrier qualifié	1,27	1,05	0,88	0,77	1,33	1,09	0,96	1,05	0,72
Ouvrier non qualifié	0,90	0,98	1,24	0,56	0,71	1,02	1,14	0,94	1,15
TOTAL	18,7	35,3	33,5	12,5	20,9	17,4	14,8	15,7	31,1

Source : ETF, tableaux 1.2.2 et 2.2.6.

de mariage donnée. Ce contrôle démographique doit être fait d'une manière assez fine pour éliminer tout effet de structure. La grandeur des groupes d'âge ou de durée de mariage à utiliser pour l'analyse, dépendra du degré de finesse recherché.

Si les données de l'échantillon ne permettent pas des croisements détaillés, l'autre méthode à utiliser pour tenir compte de ces différences, serait la standardisation directe.

3.4.7 Inter-relation entre les variables

Essayer d'expliquer les causes des phénomènes démographiques est une tâche d'autant plus ardue que les relations causales semblent simples. Par exemple, la relation entre une faible fécondité et l'habitat urbain, veut-elle dire que le fait de vivre en zone urbaine conduit à une faible fécondité, ou bien est-ce le fait que les femmes qui vivent en zone urbaine sont aussi, le plus souvent, les plus instruites, ou bien est-ce le fait qu'elles ont généralement travaillé avant de se marier etc, ou bien est-ce une combinaison de tous ces facteurs? Une analyse factorielle ou de régression peut aider à résoudre certains de ces problèmes. Ces types d'analyses dépassent le cadre du présent rapport, mais peuvent être entreprises dans le cadre d'un programme de recherches ultérieures. Par contre, une analyse des inter-relations entre les différentes variables socio-économiques, peut nous éviter de tomber dans des interprétations abusives et erronées. Ce sera l'objet de cette dernière partie.

Le tableau 3.18 nous donne la matrice des variables explicatives, retenues pour l'analyse.

Les conclusions les plus importantes que nous pouvons tirer de ce tableau sont les suivantes:

- i. D'une manière systématique, la corrélation entre éducation et milieu de résidence montre, tant pour le groupe des non-scolarisés que pour chaque niveau d'instruction, une nette supériorité du milieu urbain sur le milieu rural. Par contre, à l'intérieur du groupe urbain lui-même, on s'aperçoit que c'est surtout Tunis qui possède relativement le plus grand nombre de femmes ayant le degré d'instruction le plus élevé (14 pour cent contre 13 pour cent dans autres urbain).
- ii. C'est dans les régions du Nord-Ouest et du Centre que nous rencontrons le plus de femmes non-scolarisées (respectivement 90,4 et 89,3 pour cent). Les femmes les plus éduquées (secondaires et plus) sont aussi celles qui ont le plus fréquemment travaillé avant leur mariage (39,6 pour cent contre 21 pour cent chez les non-scolarisées, 21,6 pour cent et 22,4 pour cent chez les femmes ayant atteint respectivement le niveau primaire incomplet et complet), celles qui résident le plus souvent dans les régions de Tunis (37 pour cent) et du Sahel (30 pour cent) et celles dont les maris sont largement représentés dans les professions libérales et parmi les cadres supérieurs et moyens (69 pour cent).

iii. Nous notons que 75 pour cent des professions liées au secteur agricole sont exercées en milieu rural et en grande majorité (soit 68,4 pour cent) par des salariés agricoles. Le Nord-Ouest et le Centre sont les régions les moins urbanisées du pays (respectivement 19 et 17 pour cent de leurs populations sont urbaines) et celles qui sont dominées par les maris agriculteurs ou salariés agricoles (74 et 68 pour cent respectivement, soit près de 38 pour cent de l'ensemble de ces deux catégories socio-professionnelles). De son côté, le Sud moins agricole que les deux régions précédentes, mais un peu plus urbanisé, reflète sa situation du plus grand défavorisé économique, en abritant la proportion la plus élevée de chômeurs par rapport aux autres régions, soit 16,4 pour cent, ce qui correspond au tiers de sa population échantillon.

iv. Il est fort intéressant de remarquer que, dans la catégorie des femmes qui ont travaillé avant leur mariage et qui étaient en train de travailler au moment de l'enquête, la plus forte proportion observée, à la fois entre les six régions et à l'intérieur de chaque région, est celle qui appartient au Centre (soit respectivement 28,8 et 24,8 pour cent). Ceci semble paradoxal lorsqu'on sait que le Centre est parmi les trois régions les plus défavorisées sur les plans éducationnel, urbanistique et professionnel, comme nous venons de le voir. Ce paradoxe disparaît lorsqu'on apprend que le gouvernorat de Kairouan, et en particulier sa ville, est traditionnellement le lieu florissant de l'industrie tapissière en Tunisie. Depuis des siècles et jusqu'à l'époque actuelle la femme Kairouanaise a tissé le tapis, dès son plus jeune âge (à partir de 10 ans en moyenne), autrement dit avant et après son mariage.

La contribution de cette activité des Kairouanaises est l'explication la plus vraisemblable de ce phénomène. Cependant, son caractère traditionnel (le travail du tapis se fait encore dans une grande proportion dans les maisons) et son importance sur le plan du revenu familial jouent plutôt en faveur de la non scolarisation ou du moins d'une très courte scolarisation des filles (89 pour cent de non scolarisées dans la région), qui constituent la main d'oeuvre principale de cette activité économique. De ce fait, l'impact sur la nuptialité dans le sens d'un relèvement de l'âge au mariage sera très minime, pour ne pas dire nul, comme on le verra dans la section suivante.

TABLEAU 3.18

MATRICE DES VARIABLES EXPLICATIVES

Variables de base	Niveau d'instruction					Nature du lieu de résidence				Région de résidence						
	(1)	(2)	(3)	(4)	Total	(1)	(2)	(3)	Total	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	Total
<u>Niveau d'instruction</u>																
(1) Non scolarisée						14,4	25,4	60,2	100,0	15,8	16,8	13,3	16,2	23,2	14,7	100,0
(2) Primaire incomplet						19,6	46,0	34,4	100,0	21,0	6,4	11,2	8,1	29,7	23,5	100,0
(3) Primaire complet						27,6	49,4	23,0	100,0	28,6	7,5	20,1	5,8	23,4	14,6	100,0
(4) Secondaire et plus						37,0	52,4	10,6	100,0	37,0	4,0	15,0	5,5	30,0	8,5	100,0
<u>Nature du lieu de résidence</u>																
(1) Tunis et banlieue	64,1	9,8	11,9	14,1	100,0					100,0	-	-	-	-	-	100,0
(2) Autre urbain	63,8	12,9	12,0	11,3	100,0					-	9,2	20,6	7,6	41,1	21,5	100,0
(3) Rural	89,6	5,7	3,3	1,3	100,0					2,4	22,3	14,3	22,4	22,3	16,2	100,0
<u>Région de résidence</u>																
(1) Tunis	65,5	9,8	11,5	13,2	100,0	93,2	-	6,8	100,0							
(2) Nord-Ouest	90,4	3,9	3,9	1,8	100,0	-	19,4	80,6	100,0							
(3) Nord-Est	74,8	7,0	10,9	7,2	100,0	-	46,0	54,0	100,0							
(4) Centre	89,3	5,0	3,1	2,6	100,0	-	16,8	83,2	100,0							
(5) Sahel	74,0	10,6	7,2	8,2	100,0	-	52,2	47,8	100,0							
(6) Sud	75,5	13,5	7,2	3,7	100,0	-	44,0	56,0	100,0							
<u>Historique du travail</u>																
(1) Maintenant - Avant	77,8	4,0	2,6	15,5	100,0	8,7	15,9	75,4	100,0	8,7	8,3	7,7	28,8	30,0	16,5	100,0
(2) Maintenant - Seulement	85,5	5,4	2,1	7,1	100,0	12,4	20,7	66,8	100,0	12,9	18,3	9,1	21,6	23,7	14,5	100,0
(3) Depuis - Avant	57,7	13,5	9,6	19,2	100,0	23,1	36,5	40,4	100,0	23,1	7,7	-	9,6	30,8	28,8	100,0
(4) Depuis - Seulement	74,5	7,8	2,0	15,7	100,0	41,2	35,3	23,5	100,0	41,2	13,7	2,0	7,8	25,5	9,8	100,0
(5) Avant - Seulement	67,0	13,5	13,8	5,7	100,0	17,0	34,6	48,4	100,0	18,4	17,0	4,3	12,7	32,2	15,4	100,0
(6) Jamais	78,2	9,0	8,0	4,8	100,0	18,7	33,4	47,9	100,0	20,3	14,9	16,9	11,2	22,1	14,7	100,0
<u>Profession du mari</u>																
(1) Chômeur	78,0	12,2	4,9	4,9	100,0	12,2	30,9	56,9	100,0	13,5	12,5	6,9	11,8	21,7	33,6	100,0
(2) Cadre Sup, Libérale	30,3	10,0	19,1	40,7	100,0	31,5	51,9	16,6	100,0	31,5	5,8	15,4	6,2	30,7	10,4	100,0
(3) Employé du bureau	42,8	8,9	20,0	28,3	100,0	36,1	48,9	15,0	100,0	37,2	7,8	12,8	7,8	22,8	11,7	100,0
(4) Commerçant, Vendeur	68,1	14,8	9,0	8,1	100,0	21,9	50,0	28,1	100,0	22,4	6,2	9,0	15,2	27,1	20,0	100,0
(5) Agriculteur	87,4	6,6	3,4	2,6	100,0	7,9	16,0	76,1	100,0	9,6	13,4	12,2	25,2	24,7	14,9	100,0
(6) Ouvrier agricole	89,8	5,5	3,4	1,2	100,0	10,8	21,7	67,5	100,0	12,0	22,8	17,4	14,4	21,8	11,7	100,0
(7) Employé de maison	85,7	7,1	7,1	-	100,0	28,6	57,1	14,3	100,0	28,6	21,4	7,1	14,3	-	28,6	100,0
(8) Autre service	66,5	11,5	12,8	9,3	100,0	29,3	50,2	21,1	100,0	30,0	6,2	15,0	10,6	22,5	15,9	100,0
(9) Ouvrier qualifié	69,5	13,9	11,7	4,9	100,0	17,8	38,9	31,8	100,0	30,7	7,6	11,7	8,2	27,8	13,9	100,0
(10) Ouvrier non qualifié	81,2	4,0	11,9	3,0	100,0		45,5	36,6	100,0	19,8	8,9	10,9	7,9	30,7	21,8	100,0

TABLEAU 3.18 (SUITE)

Variables de base	Historique du travail							Profession du mari										
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	Total	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	Total
<u>Niveau d'instruction</u>																		
(1) Non scolarisée	12,1	6,5	1,0	1,2	7,8	71,5	100,0	7,4	2,3	2,4	4,5	19,2	42,7	0,4	4,7	13,8	2,6	100,0
(2) Primaire incomplet	5,6	3,6	2,0	1,1	14,0	73,7	100,0	10,4	6,7	4,5	8,7	12,9	23,5	0,3	7,3	24,6	1,1	100,0
(3) Primaire complet	4,2	1,6	1,6	0,3	16,6	75,6	100,0	4,9	14,9	11,7	6,2	7,8	16,9	0,3	9,4	24,0	3,9	100,0
(4) Secondaire et plus	28,2	6,2	3,7	2,9	7,7	51,3	100,0	5,5	35,9	18,7	6,2	6,6	7,0	-	7,7	1,4	1,1	100,0
<u>Nature du lieu de résidence</u>																		
(1) Tunis et banlieue	6,0	4,2	1,7	2,9	8,8	76,3	100,0	5,2	10,6	9,1	6,4	7,7	22,8	0,6	9,1	25,9	2,5	100,0
(2) Autre urbain	6,2	3,9	1,5	1,4	10,1	76,8	100,0	7,4	9,9	6,9	8,3	8,8	26,0	0,6	9,0	19,4	3,6	100,0
(3) Rural	17,5	7,5	1,0	0,6	8,4	65,1	100,0	8,1	1,9	1,3	2,8	24,8	47,8	-	2,2	9,4	1,7	100,0
<u>Région de résidence</u>																		
(1) Tunis	5,7	4,0	1,6	2,7	8,9	77,1	100,0	5,3	9,9	8,7	6,1	8,7	23,6	0,5	8,9	25,3	2,6	100,0
(2) Nord-Ouest	6,9	7,4	1,0	1,2	10,6	73,1	100,0	6,4	2,4	2,4	2,2	15,9	58,3	0,5	2,4	8,1	1,5	100,0
(3) Nord-Est	6,7	3,9	-	0,2	2,8	86,4	100,0	3,7	6,5	4,0	3,3	15,0	46,3	0,2	6,0	13,0	1,9	100,0
(4) Centre	24,8	9,0	0,9	0,7	8,1	56,5	100,0	6,2	2,6	2,4	5,5	30,5	37,8	0,3	4,2	9,0	1,4	100,0
(5) Sahel	14,9	5,7	1,6	1,3	11,9	64,6	100,0	6,6	7,4	4,1	5,7	17,3	33,0	-	5,1	17,6	3,1	100,0
(6) Sud	13,2	5,6	2,4	0,8	9,2	68,8	100,0	16,4	4,0	3,4	6,8	16,7	28,5	0,6	5,8	14,2	3,5	100,0
<u>Historique du travail</u>																		
(1) Maintenant - Avant								8,7	8,1	4,4	3,2	33,7	28,2	-	3,4	9,5	1,0	100,0
(2) Maintenant - Seulement								7,9	4,6	2,5	3,3	29,9	36,6	0,4	5,8	10,4	1,7	100,0
(3) Depuis - Avant								7,7	7,7	11,5	3,8	17,3	32,7	-	3,8	15,4	-	100,0
(4) Depuis - Seulement								2,0	3,9	5,9	3,9	15,7	43,1	-	9,8	13,7	2,0	100,0
(5) Avant - Seulement								7,8	6,2	5,1	5,4	13,0	36,8	0,3	4,9	18,9	1,6	100,0
(6) Jamais								7,1	5,5	4,3	5,6	13,6	38,4	0,4	5,9	16,3	3,0	100,0
<u>Profession du mari</u>																		
(1) Chômeur	14,1	6,3	1,3	0,3	9,5	68,4	100,0											
(2) Cadre Sup, Libérale	16,6	4,6	1,7	0,8	9,5	66,8	100,0											
(3) Employé du bureau	12,2	3,3	3,3	1,7	10,6	68,9	100,0											
(4) Commerçant, Vendeur	7,6	3,8	1,0	1,0	9,5	77,1	100,0											
(5) Agriculteur	23,9	10,3	1,3	1,1	6,9	56,5	100,0											
(6) Ouvrier agricole	9,2	5,3	1,1	1,5	9,0	73,9	100,0											
(7) Employé de maison	-	7,1	-	-	7,1	85,7	100,0											
(8) Autre service	7,5	6,2	0,9	2,2	7,9	75,3	100,0											
(9) Ouvrier qualifié	7,4	4,0	1,3	1,1	11,1	75,2	100,0											
(10) Ouvrier non qualifié	4,0	4,0	-	1,0	5,9	85,1	100,0											

Source : ETF, tableaux 0.1.1A à 0.1.1E.

3.5 Conclusion

A l'issue de cette section, deux conclusions majeures peuvent être tirées:

- Au niveau de l'évaluation, l'analyse a montré que, malgré ses lacunes, l'enquête-ménage a confirmé les tendances structurelles de la population tunisienne et concordent dans ce sens avec les autres sources d'information. La qualité des données sur l'âge qu'elle a obtenue, par rapport à celle du recensement de 1975 en particulier, est sensiblement meilleure chez les femmes et moins bonne chez les hommes. Mais dans l'ensemble, et tenant compte de sa fonction principale de base de sondage pour la sélection des femmes, les résultats fournis par l'enquête ménage peuvent être considérés comme suffisamment fiables pour justifier les conclusions retenues au niveau de l'analyse des données sur la structure démographique de la population tunisienne (section 3.3).

Par contre, l'évaluation menée au niveau de l'enquête individuelle a démontré un bon degré de précision des données collectées sur l'âge et une qualité générale satisfaisante.

- Sur le plan de l'analyse du contenu et des différentiels des caractéristiques socio-économiques et géographiques des femmes qui composent l'échantillon de l'enquête individuelle, nous avons pu apprécier l'importance du rôle que peuvent jouer ces variables explicatives, dans l'analyse de la nuptialité et de la fécondité. Nous avons vu également, que leur interférence et leur interrelation limitent leur utilisation dans un sens absolu. De ce fait, dans les chapitres qui suivront ces variables serviront à jeter quelques lumières pour mieux interpréter les phénomènes étudiés et non pour les expliquer entièrement.

NUPTIALITE ET EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

4.1 INTRODUCTION

En Tunisie, comme dans tous les pays arabes, rapports sexuels et reproduction humaine ont presque toujours lieu dans le cadre du mariage. Ce cadre constitue en effet le seul état d'union légal aussi bien sur le plan juridique que sur ceux de la religion et de la pratique sociale. L'ensemble des études menées jusqu'à ce jour s'accordent sur le caractère pratiquement universel de ce phénomène qui en outre jouit d'une très grande stabilité. De ces faits résultent un nombre de célibataires définitifs très faible, des naissances illégitimes peu nombreuses voire même négligeables et un âge au premier mariage qui constitue en même temps l'âge auquel la femme est exposée pour la première fois au risque de grossesse.

A cette somme de caractéristiques communes à la nuptialité des arabes, d'autres plutôt spécifiques à la Tunisie, se sont ajoutées depuis l'indépendance. Il s'agit essentiellement des mesures arrêtées par le Code de Statut Personnel pour la réglementation du mariage et du divorce (âge minimum au mariage, abolition de la polygamie, droit de la femme au divorce et interdiction de la répudiation) d'une part et de toutes celles prises dans le cadre de la politique sociale et démographique pratiquée par le pays pour retarder indirectement l'âge au mariage (politique fiscale, scolarisation prolongée, éducation et information sociale, droit au travail de la femme ...) d'autre part.

La conjugaison de ces facteurs qui agissent dans un contexte social arabo-musulman en évolution donne à l'étude de la nuptialité tunisienne une place capitale. Cette place est d'autant plus importante qu'elle affecte par sa structure récente et par son intégration dans la politique de planification familiale l'ensemble de la vie reproductive des femmes et par conséquent, du niveau et de la tendance de la fécondité dans le pays.

C'est en tenant compte de ces facteurs, mais aussi de tous ceux démographiques et socio-économiques que l'ETF a pu mesurer, que nous essaieront d'analyser le phénomène de la nuptialité en Tunisie. Cette analyse sera organisée en trois sections qui examineront successivement les caractéristiques, le niveau et la tendance de la nuptialité (section 4.2); les variations différentielles marquant l'âge moyen au premier mariage (section 4.3) et la stabilité des unions (section 4.4). Les données relatives à la date ou à l'âge au mariage utilisées dans ce chapitre se réfèrent, sauf erreur de déclaration, à la consommation du mariage.

4.2 NIVEAU ET TENDANCE DE LA NUPTIALITE

4.2.1 Evolution générale de la nuptialité

Traditionnellement en Tunisie, il n'y avait pas d'âge minimal pour le mariage; mais, selon la coutume, la consommation du mariage était admise dès la puberté.

Avec la promulgation du Code du Statut Personnel (août 1956), l'âge minimal légal au mariage a été fixé respectivement à 15 et 18 ans révolus pour l'épouse et l'époux. Il s'agissait alors d'empêcher les unions trop précoces et de donner un minimum de consistance et d'assise au principe selon lequel le consentement mutuel des époux forme la légalité de leur mariage.

En 1963, on songea - pour faire baisser la fécondité - à diminuer la proportion des femmes mariées en retardant davantage l'âge minimum légal au mariage. A l'annonce de cette mesure, qui eut force de loi le 20 février 1964 et fixa l'âge minimum à 17 ans pour les femmes et 20 ans pour les hommes, la population a précipité la rédaction des contrats de mariage faisant passer le taux de nuptialité d'une moyenne de 12,5 pour mille avant 1962 à 14,6 pour mille en 1963 et 14,0 pour mille en 1964.

Les années 1968 et 1969 connaîtront par la suite une nouvelle précipitation au mariage qui sera provoquée par les rumeurs qui ont couru dans le pays sur une seconde élévation de l'âge minimum légal (25 ans) pour les femmes. Les taux de ces années atteindront 13,4 pour mille après avoir oscillé entre 1965 et 1967 autour de 11,5 pour mille.¹

Malgré ces perturbations, l'effet de ces mesures législatives ainsi que celles liées en particulier au développement de l'éducation, de l'urbanisation et de l'emploi féminin, joueront un rôle fondamental dans l'évolution récente des structures de la nuptialité en Tunisie. Cette évolution peut être appréciée à travers les données du tableau 4.1

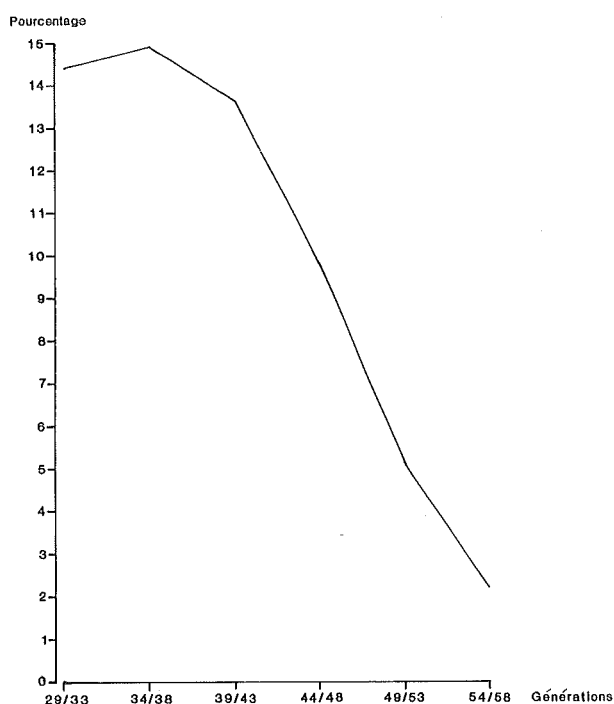
TABLEAU 4.1
PROPORTIONS DES FEMMES NON CELIBATAIRES
SELON LE GROUPE D'AGE ET LA
SOURCE D'INFORMATION

Groupe d'âge	Recensement 1966	END 1968-69	Recensement 1975	ETF 1978
15-19	18,9	21,4	6,3	5,4
20-24	73,0	73,7	48,5	43,7
25-29	91,3	91,3	82,7	80,1
30-34	96,1	96,0	94,2	94,0
35-39	97,6	97,8	97,4	98,1
40-44	98,2	98,8	98,3	98,3
45-49	98,5	98,2	98,4	98,8
Total	77,7	76,5	63,3	59,0

Source : INS, Recensement 1966, volume I, Recensement 1975, volume III et END, 1968-69, volume II. ETF, tableau H.3.1.

¹ Taux publiés par l'INS dans "Statistiques de l'INS - Série Démographie n° 5", décembre 1974, (INS-Tunis).

Le tableau montre en effet deux résultats portants. Le premier est celui de la baisse progressive des proportions de femmes non célibataires en âge fécond : ces dernières sont passées de 77,7 pour cent en 1966 à 59,0 pour cent en 1978. Le second est relatif à la nette diminution des proportions de non célibataires aux deux groupes d'âges les plus jeunes et notamment dans celui des 15-19 ans où l'on est passé de 21,4 pour cent en 1968-69 (pourcentage reflétant la précipitation au mariage évoquée plus haut) à 6,3 pour cent en 1975 et à 5,4 pour cent en 1978. Ce résultat traduit en d'autres termes une tendance soutenue à la réduction des mariages contractés aux jeunes âges sous l'effet de l'action conjuguée des facteurs législatifs et socio-économiques. Cette action est d'autant plus appréciable qu'elle a pratiquement réussi, comme le montre le graphique 4.1, à annuler les mariages précoces en Tunisie.



Graphique 4.1 Pourcentage de femmes mariées avant l'âge de 15 ans (Source : ETF, tableau 1.1.1).

Ayant ainsi dégagé le schéma d'évolution générale de la nuptialité tunisienne et défini les facteurs qui ont déterminé cette évolution, nous allons dans ce qui suit nous consacrer à l'étude de ses caractéristiques proprement démographiques.

4.2.2 Les proportions de célibataires

Les proportions de célibataires constituent une bonne introduction à l'analyse du modèle de nuptialité en Tunisie. Les données de l'enquête-ménage nous ont permis de calculer ces proportions que le tableau 4.2 présente pour chacun des deux sexes.

TABLEAU 4.2
PROPORTIONS DE CELIBATAIRES (POUR 1000)
PAR GROUPE D'ÂGE ET PAR SEXE

Groupe d'âge	Femmes	Hommes
15-19	946	999
20-24	563	914
25-29	199	514
30-34	60	144
35-39	19	42
40-44	17	29
45-49	12	14

Source : ETF, tableau H.3.1.

D'une manière générale, les proportions de célibataires masculins sont toujours supérieures à celles des célibataires féminins. La différence qui les distingue est particulièrement nette aux groupes d'âge 20-24 ans et 25-29 ans où elle atteint respectivement 35,1 et 31,5 pour cent. L'allure générale de leurs distributions suggère un décalage moyen de cinq ans dans le calendrier des hommes qui quittent plus tard que les femmes leur état de célibat.

Par ailleurs, les proportions observées dans le groupe d'âge 15-19 ans montrent, encore une fois, l'effet du relèvement de l'âge au mariage : à ces âges, on rencontre très peu de femmes non célibataires (5,4 pour cent) et pratiquement pas d'hommes (0,1 pour cent). Par contre, dès l'âge de 35 ans, plus de 90 pour cent de la population des deux sexes quittent leur situation de célibataires ne laissant ainsi au célibat définitif qu'une très faible proportion, de l'ordre de 1,2 pour cent chez les femmes et de 1,4 pour cent chez les hommes.

Enfin, pour approfondir davantage la connaissance de la nuptialité chez les femmes - du fait de sa relation étroite avec la fécondité - nous allons examiner les données du tableau 4.3 qui compare les proportions des femmes célibataires en Tunisie à celles fournies par l'Enquête Syrienne sur la Fécondité de 1978.

L'examen de ces deux séries nous permet de faire deux constatations intéressantes. La première est relative à l'effet d'âge que l'on observe clairement sur les deux distributions et qui caractérise d'une manière générale tous les modèles de nuptialité. On notera, cependant, que cet effet qui se traduit par une baisse régulière des proportions de célibataires avec l'âge, est perturbé dans son mouvement par les mauvaises déclarations des âges et plus explicitement en Tunisie par l'attraction aux âges ronds 30, 35 et 40 ans.

La seconde constatation est celle qui met en relief le calendrier plus tardif de la nuptialité tunisienne, malgré des intensités très fortes et pratiquement identiques dans les deux pays (à 49 ans, 98 pour cent des femmes ont été mariées). En effet, à partir de 15 ans les proportions de célibataires en Tunisie sont nettement plus élevées qu'en Syrie. L'écart important aux jeunes âges (en moyenne 18,2 pour cent entre 15 et 19 ans et 16,8 pour cent entre 20 et 24 ans) ne se réduit sensiblement qu'à partir de 25 ans et ne s'annule qu'entre 27

TABLEAU 4.3
PROPORTIONS DES FEMMES CELIBATAIRES (POUR 1000)
PAR ANNEE D'AGE EN TUNISIE ET EN SYRIE

Age	Tunisie (a)	Syrie (b)	Ecart par groupe d'âge (a) par rapport à (b)
15	993	924	
16	983	849	
17	966	757	+182
18	919	669	
19	857	609	
20	724	474	
21	618	469	
22	601	396	+168
23	441	341	
24	396	261	
25	272	213	
26	249	190	
27	157	169	+28
28	167	166	
29	98	128	
30	117	114	
31	80	67	
32	36	69	-16
33	29	61	
34	17	50	
35	57	79	
36	0	52	
37	21	49	-33
38	12	42	
39	0	60	
40	45	41	
41	0	32	
42	7	28	-16
43	13	26	
44	8	26	
45	14	34	
46	19	7	
47	10	23	-11
48	14	12	
49	0	9	

Source : a) ETF, tableau H.3.1
b) Syria Fertility Survey, Principal Report, Volume I, page 35.

et 28 ans. Après ces âges, le rattrapage en Tunisie est manifeste et l'intensité élevée atteinte par les deux pays rappelle alors le caractère presque universel du mariage que nous avons évoqué plus haut.

Jusque là, tout concorde pour laisser apparaître en Tunisie un modèle de nuptialité relativement tardif et pourvu d'une forte intensité finale. L'analyse qui va suivre va nous permettre de préciser encore plus les caractéristiques de la nuptialité et par là même de vérifier cette constatation.

4.2.3 Age moyen au premier mariage

L'âge au premier mariage est la mesure la plus classique, mais aussi la plus importante dans

l'analyse de la nuptialité. La méthode la plus appropriée pour le calcul de cet âge est celle de HAJNAL que l'on désigne souvent par "méthode des proportions de célibataires"

Cette méthode mesure, en additionnant les proportions de célibataires aux âges successifs, le nombre moyen d'années passées en état de célibat par toutes les personnes qui finiront par se marier avant d'atteindre leur cinquantième anniversaire. Le résultat qu'elle obtient ainsi donne une bonne estimation de l'âge moyen au premier mariage.²

Les calculs effectués à partir des données de l'enquête-ménage et de celles provenant des deux derniers recensements et de l'enquête nationale démographique ont donné les âges moyens que présente le tableau 4.4.

TABLEAU 4.4
EVOLUTION DE L'AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE

Sexe	Recensement	END	Recensement	ETF
	1966	1968-69	1975	1978
Hommes	27,0	26,7	27,9	28,0
Femmes	20,8	20,7	23,3	23,9

Source : Résultats obtenus par l'application de la méthode Hajnal aux données des recensements, de l'END et de l'ETF (source citée, tableau 4.1).

En 1978, l'âge au premier mariage a atteint une moyenne de 28 ans chez les hommes et presque 24 ans chez les femmes. En dehors de la baisse légère enregistrée par l'END (et qui reflète encore une fois l'incidence de la précipitation du nombre de mariages évoqués plus haut), l'âge au mariage a subi une évolution continue qui s'est faite d'une manière plus nette chez les femmes.

En effet, entre 1966 et 1978, l'âge moyen de ces dernières a augmenté d'un peu plus de 3 ans, alors que chez les hommes il n'a enregistré qu'une hausse timide d'un an. On notera cependant, à partir de 1975, un certain ralentissement du rythme d'accroissement de cet âge moyen chez les femmes qui est en fait passé de 3,4 mois par an entre 1966 et 1975 à 2,4 mois par an après 1975.

Pour pousser davantage l'analyse sur le niveau atteint par l'âge moyen au mariage chez les tunisiennes, nous avons procédé à d'autres calculs dont les résultats sont présentés dans le tableau 4.5.

² La formule de Hajnal "singulate mean age at marriage" est :

$$\bar{x} = \frac{\sum_{i=0}^{49} \text{prop. célib. à l'âge } i - (50 \times \text{prop. célib. à 45-49})}{(1 - \text{prop. célib. à 45-54})}$$

TABLEAU 4.5
AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DES FEMMES
SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET
LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Caractéristique	Age moyen	Différence
<u>Milieu</u>		
- Urbain	24,5 ans	} 16 mois
- Rural	23,2 ans	
<u>Instruction</u>		
- Analphabètes	22,6 ans	} 19 mois
- Primaire	24,2 ans	
- Secondaire +	27,0 ans	} 34 mois
<u>Ensemble</u>	23,9 ans	

Note : Ages calculés selon la méthode Hajnal à partir des données de l'enquête-ménage, ETF 1978 (tabulation spéciale).

Comme le montre ce tableau, urbanisation et degré d'instruction jouent un rôle important dans la détermination du niveau de l'âge au mariage. Celui-ci est d'environ 16 mois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Les différences qu'il marque selon le niveau d'éducation sont encore plus nettes. Les femmes qui ont suivi ou dépassé le cycle de l'enseignement secondaire se marient en moyenne à l'âge de 27 ans soit 34 mois plus tard que les femmes qui n'ont eu qu'une éducation primaire et 51 mois plus tard que celles analphabètes. Il est, cependant, évident que le niveau atteint par l'âge moyen des femmes les plus instruites est le résultat de la combinaison à la fois de l'urbanisation et du degré d'instruction.

Enfin, l'âge moyen au mariage étant la mesure synthétique du calendrier de la nuptialité, il devient indispensable d'apprécier son rythme. En soit même, et à partir des conclusions et des constatations que nous venons de faire jusque là, le calendrier de la nuptialité des Tunisiennes peut être considéré comme étant plutôt tardif. Nous avons pu vérifier ce retard par rapport à la Syrie en comparant les proportions de célibataires respectives aux deux pays. Pour mieux relativiser ce retard, nous avons élargi la comparaison à d'autres pays ayant participé à l'EMF sur la base de l'âge moyen au premier mariage. Le tableau 4.6 et le graphique 4.2 confirment notre conclusion et placent la Tunisie parmi les pays qui ont atteint l'âge au mariage le plus élevé.

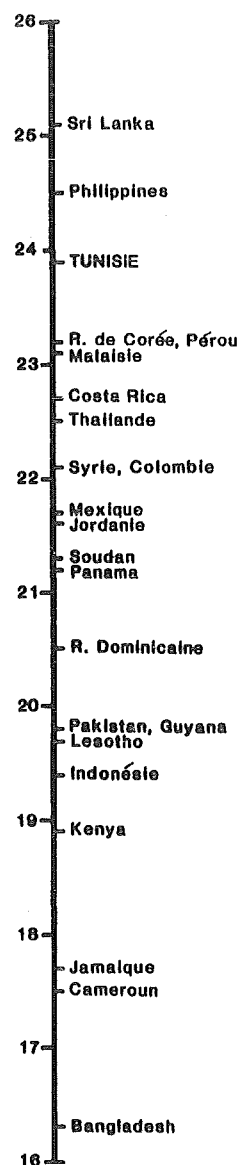
4.2.4 Proportions des femmes non célibataires

L'analyse des proportions de célibataires permet d'étudier l'évolution du calendrier et de l'intensité de la nuptialité à travers les différents groupes de générations. Le tableau 4.7 donne les proportions cumulées des femmes non célibataires selon le groupe d'âge au moment de l'enquête et l'âge au mariage.

TABLEAU 4.6
AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE (HAJNAL) EN TUNISIE
ET DANS D'AUTRES PAYS (FEMMES SEULEMENT)

Pays selon la région	Age moyen	Pays	Age moyen
TUNISIE	23,9		
Autres pays arabes		Afrique	
Jordanie	21,6	Cameroun	17,5
Soudan	21,3	Lesotho	19,7
Syrie	22,1	Kenya	18,9
Asie et Pacifique		Amérique Latine	
Bangladesh	16,3	Colombie	22,1
Indonésie	19,4	Costa Rica	22,7
R. du Corée	23,2	R. Dominicaine	20,5
Malaisie	23,1	Guyane	19,8
Pakistan	19,8	Jamaïque	17,7
Philippines	24,5	Mexique	21,7
Sri Lanka	25,1	Panama	21,2
Thaïlande	22,5	Pérou	23,2

Source : D. Smith. "Age at first marriage". Comparative Studies no 7, April 1980, p 3. Publication de la WFS, Londres.



Graphique 4.2 Age moyen au premier mariage des femmes en Tunisie et dans d'autres pays.

TABLEAU 4.7
PROPORTIONS (EN POUR MILLE) CUMULEES DES
FEMMES NON CELIBATAIRES SELON L'AGE
ACTUEL ET L'AGE AU MARIAGE

Age exact au mariage	Age actuel			
	15-19	20-29	30-39	40-49
11	.000	.000	.000	.000
12	.000	.001	.004	.004
13	.000	.007	.043	.063
14	.001	.011	.065	.103
15	.002	.021	.112	.145
16	.006	.040	.194	.221
17	.027	.081	.291	.307
18	.066	.163	.383	.387
19	.130	.254	.502	.481
20		.349	.601	.575
21		.431	.678	.653
22		.497	.733	.731
23		.562	.780	.784
24		.629	.827	.824
25		.678	.865	.861
26		.729	.883	.890
27		.762	.900	.905
28		.788	.912	.927
29		.818	.924	.942
30			.938	.956
35			.971	.974
40				.982
45				.988

Note : Les chiffres qui figurent sous le tracé, se réfèrent à des femmes qui n'ont pas toutes atteint l'âge identifié.

Construit selon le principe des tables de survie, ce tableau exprime pour chaque cohorte d'âge la probabilité de se marier pour la première fois à chacun des âges variant entre 11 et 30 ans ainsi qu'à 35, 40 et 45 ans. Dans l'ensemble, la tendance suivie par ces probabilités laisse apparaître d'une manière évidente un modèle de nuptialité en pleine transition dans lequel on assiste à un retard progressif du calendrier, à un élargissement de la fourchette d'âges aux mariages jeunes et au maintien d'une intensité finale assez forte.

En effet, trois éléments confirment ces caractéristiques.

- i) D'une manière générale, on observe une baisse continue des proportions de femmes non célibataires au fur et à mesure que la cohorte rajeunit. La seule exception à cette règle réside dans la légère hausse qu'enregistrent les proportions de la cohorte 30-39 ans par rapport à celles de la cohorte 40-49 ans aux âges allant de 19 à 25 ans. Cette hausse, de l'ordre de 2,5 pour cent entre 19 et 21 ans et négligeable par la suite, est due très vraisemblablement au retard introduit par la seconde guerre mondiale dans le calendrier des mariages correspondant aux générations les plus vieilles (1928-1930) de la cohorte 40-49 ans.

- ii) Par ailleurs, cette tendance à la baisse s'effectue avec un rythme beaucoup plus rapide dans les cohortes les plus jeunes et ce quel que soit l'âge au mariage. A titre d'exemple, la proportion des non célibataires à 18 ans est passée de 38,7 pour cent dans la cohorte 40-49 ans à 6,6 pour cent dans la cohorte 15-19. Le déclin s'est effectué à raison de 0,4 pour cent entre 40-49 et 30-39, 12 pour cent entre 30-39 et 20-29 et 9,7 pour cent entre 20-29 et 15-19.

- iii) La comparaison entre les deux cohortes 20-29 et 30-39 ans montre que le changement du calendrier s'est réalisé à un rythme plus rapide aux jeunes âges au mariage. En effet, entre 19 et 21 ans la baisse des proportions a été d'environ 25 pour cent à chaque âge ; à 24 et 25 ans, elle s'est limitée à 19 pour cent en moyenne. Ceci suggère naturellement la tendance des femmes à abandonner le mariage aux âges les plus jeunes. Une telle tendance se trouve d'ailleurs, confirmée par le déclin fort significatif des proportions de non célibataires à l'âge minimum légal (17 ans). Ces proportions sont en effet passées de 31 pour cent pour la cohorte 40-49 ans à 3 pour cent pour celle de 15-19 ans. Au dessous de cet âge, les mariages que l'on pourrait qualifier de précoces, ont pratiquement disparu de la cohorte la plus jeune.

Enfin, pour une meilleure appréciation du changement entamé par le calendrier de la nuptialité tunisienne, nous allons procéder à l'examen des âges auxquels des proportions déterminées de cohortes successives se sont mariées. Le tableau 4.8 montre ces âges lorsque 10, 25, 50 et 75 pour cent de ces cohortes se sont mariées pour la première fois.

TABLEAU 4.8
AGES AUXQUELS 10, 25, 50 ET 75 POUR CENT
DES FEMMES SE SONT MARIÉES SELON LE GROUPE
D'AGE ACTUEL

Groupe d'âge actuel	Pourcentage de non célibataires				Fourchette inter-quartile
	10	25	50	75	
15-19	18,5				
20-29	17,2	19,0	22,1	26,7	7,7
30-39	14,7	16,6	19,0	22,4	5,8
40-49	13,9	16,3	19,2	22,4	6,1
15-49	16,1	18,1	20,7	24,5	6,4

Source: dérivé du tableau 4.7

Les chiffres de ce tableau sont d'une grande éloquence sur le relèvement progressif de l'âge au premier mariage. En effet, l'âge médian est passé de 19,2 ans pour la cohorte 40-49 à 22,1 ans pour la cohorte 20-29. La tendance au retard du calendrier peut être clairement saisie lorsqu'on calcule la différence d'âge au mariage entre la cohorte la plus vieille et la cohorte la plus jeune pour chacun des trois quartiles.

Cette différence qui représente l'augmentation moyenne de l'âge au mariage passe de 2,7 ans pour le premier quartile (25 pour cent), à 2,9 ans pour le second quartile (50 pour cent) à 4,3 ans pour le troisième quartile (75 pour cent).

Par ailleurs, l'évolution de la fourchette inter-quartile de 6,1 pour la cohorte 40-49 ans à 7,7 pour la cohorte 20-29 ans confirme cette autre caractéristique du modèle vers lequel évolue la nuptialité en Tunisie et qui concerne l'élargissement de la fourchette des âges aux mariages jeunes.

En conclusion et à la lumière des résultats de l'analyse que nous avons faite jusque là, nous pouvons confirmer la transition de la Tunisie à un modèle de nuptialité qui tout en gardant une intensité forte possède un calendrier à tendance tardive. Cette tendance que l'on observe nettement chez les femmes de la cohorte 20-29 ans semble vouloir continuer si l'on croit d'une part, la baisse des proportions de non célibataires entre 15-19 ans depuis le recensement de 1966 et d'autre part, la hausse de l'âge au mariage (de 14 à 18,5 ans) auquel 10 pour cent des cohortes successives se sont mariées (voir tableau 4.8).

4.3 INFLUENCE DES FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES SUR L'AGE AU MARIAGE

Comme nous l'avons suggéré précédemment, l'âge au premier mariage en Tunisie a évolué certes sous l'influence du facteur législatif quant à son niveau minimum et surtout sous celle de divers autres facteurs socio-économiques, culturels et géographiques quant à son niveau actuel. Grâce aux données collectées par l'ETF sur l'éducation des femmes, leurs milieu et région de résidence, leur origine sociale, leurs statuts professionnels etc ... nous allons pouvoir mesurer l'effet de ces facteurs sur la variation de l'âge moyen au premier mariage. Cependant, le fait que l'échantillon de l'ETF soit limité aux femmes non célibataires introduit un biais en faveur des femmes qui se sont mariées aux âges les plus jeunes ce qui mène, en d'autres termes, à une sous-estimation de l'âge moyen au premier mariage des cohortes étudiées et par conséquent à voiler les changements réels subis par cet âge. Afin de réduire l'impact de ce biais sur les calculs de l'âge moyen, l'âge de 25 ans a été sélectionné comme âge pivot pour effectuer ces calculs qui ne concerneront alors que les femmes non célibataires âgées de 25 ans et plus à la date de l'interview et qui se sont mariées pour la première fois avant l'âge de 25 ans.

Pour la Tunisie, la sélection de l'âge pivot à 25 ans se justifie, dans la mesure où sur 4.123 femmes non célibataires 3.010 ont été retenues en fonction de ce critère, soit 73 pour cent exactement de l'échantillon total. Parmi les 1.113 femmes exclues, 773 sont âgées de moins de 25 ans et 340 se sont mariées à l'âge de 25 ans ou plus. L'élimination de ces femmes présente un avantage et deux inconvénients. Son avantage est d'homogénéiser la comparaison des âges moyens obtenus en fonction de chaque variable socio-économique et par conséquent de donner plus de validité à l'interprétation des variations différentielles. Ses inconvénients sont d'une part la baisse de l'âge moyen au mariage

conséquence à l'exclusion des 340 femmes mariées à 25 ans et plus et d'autre part l'impossibilité d'étudier les variations différentielles marquant l'âge moyen à l'époque la plus récente puisque ce sont les femmes les plus jeunes, donc mariées récemment, que l'âge pivot a exclu. Mais, comparés à l'importance de l'avantage offert par cette méthode ainsi qu'à la connaissance satisfaisante des caractéristiques de la nuptialité que les sections précédentes nous ont déjà fournies, ces deux inconvénients peuvent être considérés comme mineurs et sans effet sur l'analyse générale.

TABLEAU 4.9
REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES NON CELIBATAIRES AGEES DE
25 ANS OU PLUS ET MARIÉES AVANT 25 ANS SELON L'AGE
AU PREMIER MARIAGE ET L'AGE ACTUEL

Groupe d'âge actuel	Age au premier mariage					Age moyen au 1er mariage	Effec- tif
	<15	15-17	18-19	20-21	22-24		
25-29	5,4	24,1	28,8	20,4	21,3	19,5	720
30-34	10,9	32,7	26,3	15,1	15,0	18,6	615
35-39	15,1	30,0	24,0	15,4	15,5	18,4	617
40-44	17,0	30,3	21,1	17,1	14,5	18,3	613
45-49	16,6	25,0	23,1	19,3	16,0	18,5	445
Total	12,5	28,5	24,9	17,5	16,6	18,7	3010

Source: ETF, tableau 1.1.2

Le tableau 4.9, donne la distribution en pour cent des femmes non célibataires qui se sont mariées avant l'âge de 25 ans, selon le groupe d'âge auquel elles appartenaient à la date de l'enquête. Les résultats de ce tableau confirment les conclusions précédentes. Pour la cohorte 45-49 ans, l'effet de la guerre sur son calendrier apparaît clairement d'abord à travers un âge moyen (18,5) légèrement supérieur aux cohortes 40-45 et 35-39 ans (respectivement 18,3 et 18,4); ensuite, à travers des proportions plus faibles aux âges au mariages inférieurs à 18 ans, toujours en comparaison avec les deux cohortes immédiatement plus jeunes ainsi qu'au phénomène de rattrapage que déclenche cette cohorte à partir de 18 ans ou par contre, elle enregistre des proportions relatives plus élevées que celles observées entre 35 et 44 ans.

Si l'on fait abstraction de la cohorte la plus vieille, dont le régime de nuptialité se trouve particulièrement affecté par la guerre, nous observons alors très nettement la tendance au retard du calendrier des mariages que nous avons déjà évoquée. En effet, entre 40-44 ans et 25-29 ans, l'âge moyen est passé de 18,3 à 19,5 ans. Les proportions de femmes non célibataires ont diminué aux âges au mariage les plus jeunes (moins de 18 ans) et ont augmenté aux âges les plus avancés (22-24 ans) et ce d'une manière significative dans les deux cas. Ainsi, les différences de niveau enregistrés par l'âge moyen au mariage selon la cohorte corroborent l'allure générale du modèle de nuptialité. Nous allons dans ce qui suit nous pencher sur les différences qu'il marque en fonction de certaines caractéristiques socio-économiques.

Le tableau 4.10 donne les valeurs de l'âge moyen au premier mariage pour chacune des six variables étudiées. L'examen séparé de ces valeurs montre que l'âge moyen au mariage

TABLEAU 4.10

AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DES FEMMES NON CELIBATAIRES AGEES DE 25 ANS
OU PLUS ET MARIEES AVANT 25 ANS SELON DIVERSES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Caractéristiques socio-économiques	Age moyen	Effectif	Caractéristiques socio-économiques	Age moyen	Effectif
<u>Education</u>			<u>Historique du travail</u>		
Analphabètes	18,4	2506	Maint./avant	18,9	352
Primaire incomplet	19,5	196	Maint. seulement	17,6	202
Primaire complet	19,9	153	Depuis/avant	19,8	39
Secondaire et plus	21,4	155	Depuis seulement	18,1	46
<u>Milieu de résidence</u>			Avant seulement	19,3	213
Tunis	19,2	532	Jamais travaillé	18,7	2158
Autre urbain	18,9	941	<u>Profession du mari</u>		
Rural	18,4	1537	Chômeur	18,3	187
<u>Résidence pendant l'enfance</u>			C. Sup et Prof Lib.	20,5	162
Grande ville	19,5	609	Employé de bureau	19,9	127
Petite ville	18,8	677	Commerçant, vendeur	18,3	160
Village	18,4	891	Agriculteur	18,3	576
Campagne	18,3	831	Ouvrier agricole	18,5	1125
<u>Région de résidence</u>			Employé de maison et autre service	18,9	178
Tunis	19,2	568	Ouvrier qualifié	19,1	418
Nord-Ouest	18,4	456	Ouvrier non qualifié	18,2	77
Nord-Est	19,3	410	<u>Ensemble</u>		
Centre	18,2	410		18,7	3010
Sahel	18,9	743			
Sud	17,8	423			

Source: ETF, tableaux 1.1.3A à 1.1.3G.

augmente chaque fois que les niveaux d'instruction, d'urbanisation (tant en milieu de résidence qu'en milieu d'origine), de développement régional, d'expérience (pour la femme) ou de statut (pour le mari) professionnels atteignent un degré supérieur.

Cette corrélation s'observe clairement sur le graphique 4.3 qui nous permet en outre de constater, lorsque nous fixons l'âge moyen du groupe (18,7 ans) comme ligne de partage, que:

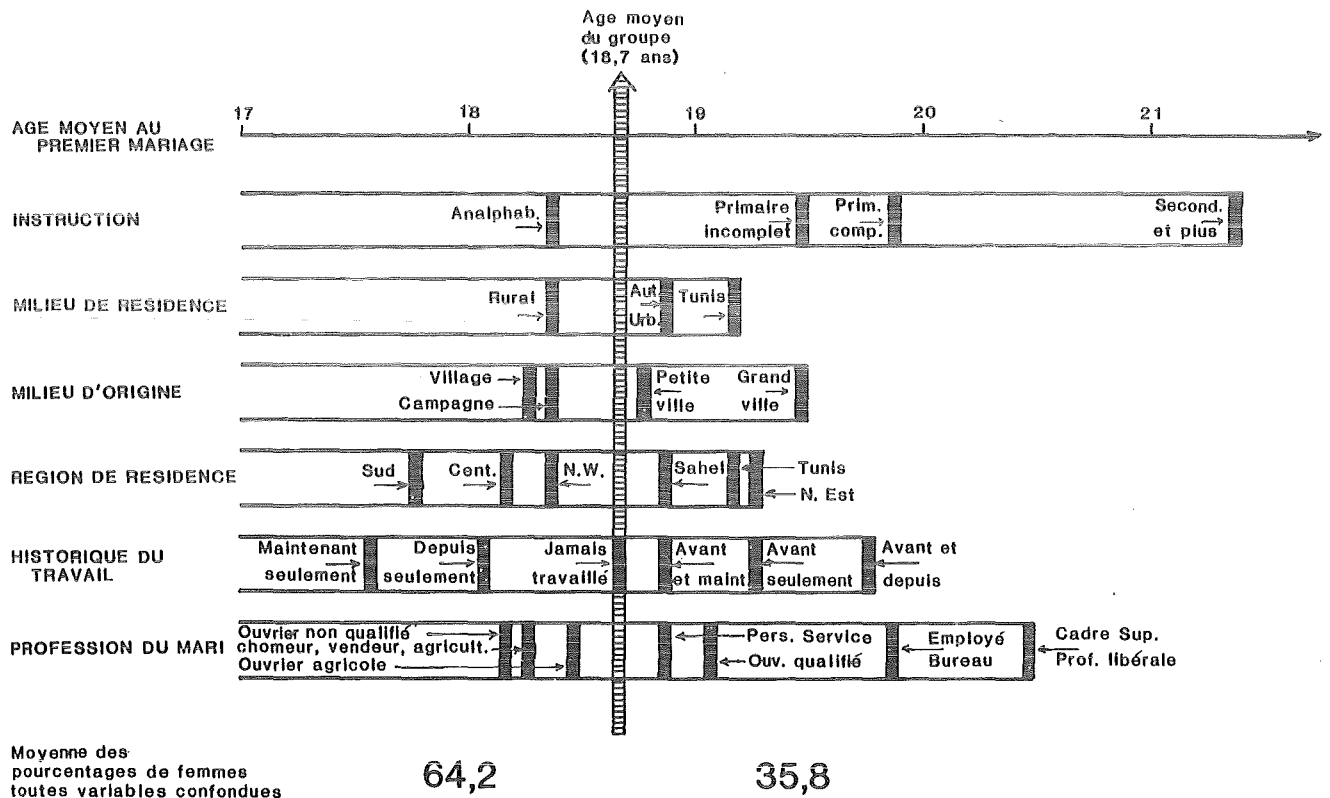
- i) les femmes qui se sont mariées au plus tard à 18,7 ans sont soit analphabètes, soit rurales, soit résidentes dans l'une des trois régions les moins développées du pays, soit parmi celles qui n'ont jamais travaillé avant leur mariage, soit enfin parmi celles dont les maris exercent des emplois marginaux, sans qualification ou des emplois dans le secteur agricole.
- ii) Par contre, les femmes dont l'âge moyen au mariage a dépassé la moyenne des 18,7 ans sont à des degrés différents soit toutes éduquées, soit d'origine ou de résidence urbaine, soit parmi celles qui habitent dans les trois régions les plus développées du pays, soit parmi les femmes qui ont toutes travaillé avant leur mariage ou parmi celles mariées à des cadres supérieurs, des employés de bureau et de service et des ouvriers qualifiés.

Cependant, il est fondamental de souligner que malgré le rôle évident joué par chaque variable, les valeurs de l'âge moyen ainsi enregistrées ne sont pas le produit de sa seule action, mais celui de la somme des actions des cinq autres variables et de toutes celles (non étudiées ici) qui interviennent notamment sur les plans économique, politique et social pour déterminer le modèle de la société globale.

Pour prendre un exemple, si nous cherchons à mieux connaître le sous-groupe des femmes analphabètes dont l'âge moyen au mariage est de 18,4 ans, nous nous apercevons, à la lumière du tableau 3.18, que ce sont ces mêmes femmes qu'on retrouve dans une grande majorité dans toutes les autres catégories où l'âge au mariage n'a pas dépassé les 18,7 ans. Il y a donc une interaction de plusieurs facteurs dans la détermination de l'âge moyen au premier mariage, que seule une analyse multidimensionnelle, placée dans le cadre économique et socio-politique général, peut nous aider à mieux saisir.

4.4 STABILITE ET PROPRIETES DU MARIAGE

Comme nous l'avons déjà exposé, le mariage en Tunisie est le seul cadre social et légal dans lequel se manifestent tous les aspects de la reproduction humaine. De ce fait, sa dissolution - que ce soit par divorce, séparation ou décès du conjoint - affecte sa stabilité et sa



Graphique 4.3 Age moyen au premier mariage selon les caractéristiques géographiques et socio-économiques (femmes mariées avant 25 ans et âgées de 25 ans ou plus).

durée moyenne, ce qui par voie de conséquence limite le niveau potentiel de fécondité, à moins que remariage s'en suit. Or, bien que fréquent, le remariage se fait plus difficilement chez les femmes. Ces dernières se heurtent souvent à nombre d'obstacles tels que l'âge, le nombre d'enfants (plus elles sont âgées ou plus elles ont d'enfants moins elles ont de chance de se remarier) ou la cause même de rupture du mariage (le divorce des femmes étant socialement mal considéré réduit les chances des divorcées au remariage même si elles sont jeunes ou sans enfants), lesquels obstacles n'interviennent que faiblement dans le remariage des hommes. Par ailleurs, à durées égales de mariage, l'impact d'une rupture d'union sur la fécondité peut être significativement différent. Ainsi par exemple, la dissolution d'un mariage pour une femme jeune qui se remarie presque immédiatement après, n'a pas le même effet sur sa fécondité qu'une rupture qui interviendrait à un âge plus avancé même si cette dernière n'est pas suivie d'un remariage.

4.4.1 Devenir du premier mariage

Dans le tableau 4.11 figure la répartition en pour cent des femmes non-célibataires, selon le devenir de leur premier mariage, l'âge au premier mariage et la durée de ce mariage.

Les résultats obtenus montrent sans équivoque une grande stabilité des unions en Tunisie. En effet, 8,2 pour cent seulement des premiers mariages conclus ont été rompus. (Contre 7,1 et 7,2 pour cent respectivement en Syrie et en

Jordanie). Divorce et séparation des époux (4,6 pour cent) interviennent un peu plus fréquemment que le décès du mari (3,7 pour cent) dans la rupture du mariage. Cette situation est l'inverse de celle que l'on observe en Jordanie et en Syrie où les pourcentages de veuves (respectivement 3,7 et 3,8 pour cent) dépassent ceux des divorcées ou séparées (respectivement 3,4 et 3,5 pour cent).

Dans l'ensemble, le pourcentage de femmes, dont le premier mariage était toujours en cours à la date de l'enquête, diminue au fur et à mesure que la durée du mariage augmente. Ce résultat correspond naturellement à l'accumulation des risques de rupture qui ont augmenté avec la durée d'union de 3,1 pour cent à moins de 5 ans d'union à 27,4 pour cent pour une durée supérieure à 29 ans.

Par ailleurs, on observe une meilleure stabilité chez les femmes qui se sont mariées à 20 ans ou plus (93,7 pour cent de leurs mariages sont toujours en cours) que celles dont l'âge au premier mariage est inférieur à 20 ans (90,6 pour cent) d'unions en cours). Cette différence de stabilité se remarque davantage entre les deux groupes de femmes lorsque la durée n'a pas dépassé 5 ans (respectivement 98,2 contre 95,4 pour cent de mariages non rompus) et est presque totalement due à des causes de divorce et de séparation.

Enfin, quel que soit l'âge au mariage, à partir de 20 ans de premier mariage continu, le veu-

TABLEAU 4.11

REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LE DEVENIR DU PREMIER MARIAGE, LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE ET L'AGE AU PREMIER MARIAGE

Age au premier mariage	Années écoulées depuis le premier mariage	Devenir du premier mariage				Total des mariages rompus (%)	Effectifs
		Encore mariée	Veuve	Divorcée	Séparée		
Tous âges	<5	96,9	0,1	2,3	0,7	3,1	862
	5-9	96,7	0,6	2,4	0,4	3,3	719
	10-14	94,4	2,6	2,9	0,0	5,6	611
	15-19	91,5	3,1	5,1	0,3	8,5	648
	20-24	87,8	6,6	5,0	0,6	12,2	625
	25-29	84,9	7,7	6,3	1,1	15,1	457
	30+	72,6	17,9	8,0	1,5	27,4	201
	Toutes durées	91,8	3,7	4,0	0,6	8,2	4.123
Moins de 20 ans	<5	95,4	0,2	3,2	1,2	4,6	412
	5-9	97,3	1,0	1,2	0,5	2,7	410
	10-14	94,6	2,3	3,1	0,0	5,4	354
	15-19	91,9	2,3	5,6	0,3	8,1	395
	20-24	88,4	5,9	5,4	0,2	11,6	404
	25-29	84,7	7,7	6,9	0,8	15,3	379
	30+	72,6	17,9	8,0	1,5	27,4	201
	Toutes durées	90,6	4,3	4,5	0,6	9,4	2.555
20 ans et plus	20+						
	<5	98,2	0,0	1,6	0,2	1,8	450
	5-9	95,8	0,0	3,9	0,3	4,2	309
	10-14	94,2	3,1	2,7	0,0	5,8	257
	15-19	90,9	4,3	4,3	0,4	9,1	253
	20-24	86,9	7,7	4,1	1,4	13,1	221
	25-29	85,9	7,7	3,8	2,6	14,1	78
30+	-	-	-	-	-	-	
	Toutes durées	93,7	2,7	3,1	0,5	6,3	1.568

Source: ETF, tableau 1.2.1

vage devient la cause principale de fin d'union après avoir été moins fréquent que le divorce ou la séparation. Cette intervention du veuvage est cependant plus tardive que celle qu'on observe en Syrie ou en Jordanie et qui s'effectue dès que les femmes atteignent 15 ans de mariage.

4.4.2 Fréquence des remariages

Du fait de la grande stabilité du mariage en Tunisie, le phénomène du remariage demeure secondaire. Comme le montre le tableau 4.12 le nombre de femmes qui se sont mariées plus d'une fois n'atteint que 4,4 pour cent de l'ensemble des non-célibataires (soit 181 femmes sur 4123) tandis que l'écrasante majorité d'entre elles (4,2 pour cent) n'a contracté qu'un seul remariage.

Les deux dernières colonnes du tableau montrent d'autre part les proportions des remariages selon la durée des premiers mariages

rompus. Dans l'ensemble 53,2 pour cent des unions dissoutes ont pu être suivies par un remariage et c'est dans la durée 15-19 ans que l'on a enregistré la plus forte proportion de remariées.

TABLEAU 4.12
CARACTERISTIQUES DU REMARIAGE

Nombre d'années écoulées depuis le mariage	Répartition pour cent des femmes non célibataires selon le nombre de mariages				Pourcentage des femmes remariées parmi celles dont le premier mariage a été rompu	
	1	2	3+	Moyenne	%	Effectifs
<5	99,4	0,6	0,0	1,01	18,5	27
5-9	98,6	1,4	0,0	1,01	41,7	24
10-14	96,7	3,3	0,0	1,03	58,8	34
15-19	94,3	5,4	0,3	1,06	67,3	55
20-24	93,0	6,7	0,3	1,07	57,9	76
25-29	92,6	7,0	0,4	1,08	49,3	69
30+	84,6	13,9	0,5	1,17	56,4	55
Toutes durées	95,6	4,2	0,2	1,05	53,2	340

Source: ETF, tableaux 1.3.1 et 1.3.2

TABLEAU 4.13
REPARTITION EN POUR CENT DES PREMIERS MARIAGES ROMPUS
ET DES REMARIAGES SELON DIVERSES CARACTERISTIQUES
SOCIO-ECONOMIQUES (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Caractéristiques socio-économiques	Femmes ayant rompu leur premier mariage		Pourcentage de femmes remariées
	Pour cent	Effectifs	
Education			
Analphabètes	9,6	307	55,7
Primaire incomplet	5,6	20	40,0
Primaire complet	2,3	7	14,3
Secondaire et plus	2,2	6	16,7
Milieu de résidence			
Tunis	7,8	56	55,4
Autre urbain	7,8	99	53,5
Rural	8,6	185	52,4
Région de résidence			
Tunis	7,4	57	54,4
Nord-Ouest	9,0	53	58,5
Nord-Est	4,0	23	43,5
Centre	10,1	58	53,4
Sahel	7,3	73	38,6
Sud	12,2	76	65,8
Historique du travail			
Maint./avant	10,5	52	53,8
Maint. seulement	20,7	50	42,0
Depuis, avant	15,4	8	62,5
Depuis seulement	19,6	10	60,0
Avant seulement	5,9	22	63,6
Jamais travaillé	6,8	198	54,0
Profession du mari			
Chômeur	14,5	44	59,1
C. Sup. et prof. lib.	2,9	7	57,1
Employé de bureau	5,0	9	44,4
Commerçant, vendeur	7,1	15	40,0
Agriculteur	10,0	70	55,7
Ouvrier agricole	8,5	129	55,0
Employé de maison et) autre service)	6,6	16	43,8
Ouvrier qualifié	6,6	42	47,6
Ouvrier non qualifié	7,9	8	37,5
Ensemble	8,2	340	53,2

Source: ETF, tableaux 1.2.2 et 1.3.2 (séries A à E).

Dans le tableau 4.13, nous avons classé par variable socio-économique les pourcentages et les nombres de premiers mariages rompus suivis des proportions de remariages qui leur correspondent. On notera, cependant, que la faiblesse des effectifs limite souvent l'interprétation des résultats obtenus. Mais d'une manière générale, les différences enregistrées au niveau du remariage varient très peu aussi bien au sein de la variable qu'entre différentes variables. Par contre, les variations des pourcentages de premiers mariages rompus sont plus nettes en particulier pour l'éducation où l'on compte plus d'analphabètes ayant rompus leur mariage et pour la région de résidence où la rupture d'union est plus forte dans les régions les moins développées (centre et sud particulièrement).

4.4.3 Etat matrimonial actuel

La répartition des femmes non-célibataires de l'échantillon (voir tableau 4.14) selon l'état matrimonial au moment de l'enquête corrobore parfaitement la grande stabilité d'union observée jusque là. Quatre-vingt seize pour cent (96 pour cent) des femmes enquêtées sont en effet mariées, 2,4 pour cent veuves et 1,7 pour cent divorcées ou séparées. Les incidences du divorce et de la séparation prennent plus d'importance chez les jeunes couples (moins de 5 ans de durée de mariage) suggérant par là le début d'une stabilité relativement plus fragile depuis quelques années.

TABLEAU 4.14
REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LEUR
SITUATION MATRIMONIALE ACTUELLE ET LE NOMBRE D'ANNEES
ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE

Années depuis le premier mariage	Situation matrimoniale actuelle					Total des mariages rompus (%)	Effectifs
	Mariée	Veuve	Divorcée	Séparée			
<5	97,4	0,1	1,7	0,7	2,6	862	
5-9	98,1	0,3	1,3	0,4	1,9	719	
10-14	97,5	1,8	0,7	0,0	2,5	611	
15-19	96,9	1,9	0,9	0,3	3,1	648	
20-24	94,6	3,5	1,3	0,6	5,4	625	
25-29	91,5	6,3	1,3	0,9	8,5	457	
30+	86,6	10,9	1,0	1,5	13,4	201	
Toutes durées	95,9	2,4	1,2	0,5	4,1	4.123	

Source: ETF, tableau 1.5.1

4.4.4 Pourcentage de temps passé en état d'union

Les pourcentages de temps passé dans le mariage est une mesure intéressante pour saisir l'effet de la stabilité et de la durée de vie conjugale sur la fécondité. Ces pourcentages contenus dans le tableau 4.15 sont obtenus en divisant la somme des durées de tous les mariages contractés par chaque femme sur la durée écoulée sans interruption depuis le début du premier mariage.

TABLEAU 4.15

MOYENNE DES POURCENTAGES DE TEMPS PASSE EN ETAT D'UNION DEPUIS LE DEBUT DU PREMIER MARIAGE SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	Age au premier mariage					Total
	<15	15-19	20-24	25-29	30+	
15-19	100,0	97,3	-	-	-	97,6
20-24	98,1	98,8	99,7	-	-	98,9
25-29	96,5	98,9	98,8	96,4	-	98,6
30-34	96,5	98,9	98,0	98,0	100,0	98,3
35-39	98,1	97,4	98,7	97,6	100,0	97,9
40-44	96,4	97,2	98,1	96,2	96,9	97,2
45-49	92,4	95,2	95,5	90,8	95,0	94,5
Tous âges	95,8	97,4	97,6	94,8	96,7	97,1

Source: ETF, tableau 1.4.1

Là aussi la grande stabilité qui caractérise le mariage en Tunisie est confirmée. En effet, quelque soit l'âge au mariage et la cohorte, le temps moyen passé en union par rapport à la période totale écoulée depuis le début du premier mariage est très élevé. Tous âges au mariage confondus, on constate que ce pourcentage passe de près de 99 pour cent pour la cohorte 20-24 ans à 94,5 pour cent pour celle âgée de 45-49 ans. Le pourcentage moins élevé à 15-19 ans, par rapport aux trois cohortes successives, confirme encore une fois la tendance nouvelle chez les jeunes couples à rompre un peu plus fréquemment leurs unions. Mais dans l'ensemble, ce tableau prouve encore plus clairement que les ruptures d'union en Tunisie n'ont qu'un effet négligeable sur la fécondité

d'une part et que la fragilité légèrement plus grande des jeunes couples n'a pas encore atteint un niveau qui exercerait cet effet d'une manière préférentielle d'autre part.

4.4.5 Contrat et consommation du mariage

Depuis l'entrée en vigueur du code du statut personnel en 1956, tout mariage en Tunisie ne peut être légalement consommé qu'après la rédaction d'un contrat de mariage conforme à la loi et obligatoirement enregistré à l'état civil. Avant cette réglementation, la pratique du contrat se faisait le plus souvent dans le cadre du mariage coutumier et était par conséquent rarement saisie par l'état civil.

Les délais qui séparent ces deux événements et l'ordre dans lequel ils apparaissent ne sont connus que d'une manière empirique. L'ETF est la première enquête qui s'est souciée d'en mesurer statistiquement l'importance dans le but d'améliorer la connaissance de la nuptialité en Tunisie.

La première question qui a été introduite dans le questionnaire de l'ETF, visait à établir l'ordre dans lequel l'enregistrement du mariage à l'état civil et sa consommation ont eu lieu. Posée à toutes les femmes, la question a reçu les réponses de 3514 d'entre elles (soit 85,2 pour cent). Le taux de réponse a été de l'ordre de 93 pour cent en moyenne pour toutes les régions de l'enquête à l'exception de la région sud où 44 pour cent seulement ont répondu à la question, ce qui rend ses résultats peu représentatifs.

TABLEAU 4.16
REPARTITION EN POUR CENT DES PREMIERS MARIAGES SELON QU'IL Y AIT EU OU NON DELAI ENTRE CONTRAT ET CONSOMMATION DU MARIAGE ET DIVERSES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Caractéristiques socio-économiques	Pas de délai	Contrat antérieur	Contrat postérieur	Effectifs
Age				
15-24	36,3	62,7	1,0	656
25-34	36,2	59,5	4,3	1250
35-49	35,3	53,3	11,4	1608
Education				
Analphabètes	37,7	53,8	8,5	2781
Primaire incomplet	36,4	62,4	1,2	258
Primaire complet	26,7	72,5	0,8	251
Secondaire et plus	21,9	76,8	1,3	224
Milieu de résidence				
Tunis	32,5	63,9	3,6	656
Autre urbain	33,8	63,8	2,4	918
Rural	37,9	51,9	10,2	1940
Région de résidence				
Tunis	32,5	63,2	4,3	707
Nord-Ouest	15,3	67,7	17,3	587
Nord-Est	51,1	42,8	6,1	558
Centre	38,6	52,6	8,8	567
Sahel	36,7	60,5	2,8	822
Sud	48,4	49,1	2,5	273
Ensemble	35,8	57,3	6,9	3514

Source: ETF, tabulation spéciale

Le tableau 4.16 présente les résultats obtenus pour les 3514 femmes selon certaines caractéristiques socio-économiques.

Dans l'ensemble, 35,8 pour cent des premiers mariages sont consommés le jour même de la

rédaction du contrat, 57,3 pour cent ne le sont qu'un certain temps après la signature du contrat et 6,9 pour cent ont été d'abord consommés puis enregistrés (avec délai) à l'état civil.

Ce dernier groupe de femmes qui n'ont légalisé leur situation qu'à posteriori est en fait peu important. Il est formé essentiellement des femmes qui se sont mariées avant la date de mise en application du code du statut personnel et qui, par conséquent, n'ont enregistré officiellement leur contrat de mariage, déjà consommé, qu'à partir de juillet 1956. Comme le montre le tableau 4.16, la proportion de ces femmes a diminué d'une manière significative avec l'âge, passant de 11,4 pour cent dans la cohorte 35-39 (ce qui correspond à 75 pour cent du groupe lui-même) à 1,0 pour cent dans la cohorte 15-24 ans. Ces femmes sont, en outre, à 97 pour cent analphabètes et à 81 pour cent de résidence rurale.

Les deux autres groupes présentent un plus grand intérêt pour notre analyse aussi bien par leur effectif (93 pour cent du sous-échantillon total) que par leur relation directe avec la nuptialité.

Les résultats du tableau 4.16 montre une corrélation évidente entre les proportions calculées pour chaque groupe et les variables socio-économiques. Au niveau de l'âge, on constate que les proportions des unes et des autres augmentent au fur et à mesure que l'âge diminue. Cependant, cette augmentation se fait plus rapidement chez les femmes ayant déclaré un délai substantiel entre contrat et consommation du mariage. Ceci suggère, en d'autres termes, une tendance plus nette chez les tunisiennes à vouloir retarder la date de consommation par rapport à celle du contrat de mariage. De leur côté, éducation et urbanisation semblent intervenir pour amplifier cette tendance dominante. En effet, chaque fois que le degré d'instruction ou d'urbanisation s'élève on constate que la proportion des femmes qui ont consommé leurs mariages sans délai baisse (37,7 pour cent chez les analphabètes à 21,9% chez les femmes du secondaire et plus et 37,9 pour cent dans le rural contre 32,5 pour cent à Tunis) alors que chez celles qui ont observé un délai entre les deux événements s'élève (respectivement 53,8 pour cent à 76,8 pour cent pour l'éducation et 51,9 pour cent à 63,9 pour cent pour l'urbanisation).

Enfin, la corrélation avec la région de résidence donne une grande variation des proportions au sein de chaque groupe qui est due essentiellement aux différences régionales, déjà évoquées, aussi bien sur le plan culturel qu'économique, social et géographique.

Si on excepte le sud (à cause de son faible taux de réponse) on constate une certaine similarité entre Tunis et le Sahel: une faible proportion de contrats postérieurs à la consommation au mariage (respectivement 4,5 et 2,8 pour cent) et une nette majorité des contrats antérieurs. Ceci les insère donc, dans la tendance dominante dégagée plus haut et se justifie parfaitement, car ce sont ces deux régions qui ont les pourcentages les plus élevés de femmes éduquées (respectivement 34,5 et 26,0 pour

cent) et de femmes habitant en milieu urbain (respectivement 93,2 et 52,2 pour cent)³.

Par contre c'est dans le nord-ouest et le centre, régions où plus de 80 pour cent des femmes résident en milieu rural et où l'on a enregistré respectivement 90,4 et 75,5 pour cent d'analphabètes que l'on compte le plus grand nombre de contrats postérieurs mais, paradoxalement, une même tendance au retard de la consommation du mariage.

Ce paradoxe n'est à notre avis qu'apparent. En fait, une même cause pousse les couples aussi bien urbains que ruraux à vouloir espacer les deux événements. Cette cause, dont l'importance varie en fonction du milieu de résidence et du milieu social, est d'ordre essentiellement économique. Elle est liée d'une part à la crise du logement et à la cherté des loyers (élément plus important en milieu urbain qu'en milieu rural) et d'autre part aux dépenses variées que nécessite la tradition encore répandue d'organiser les préparatifs (dot, trousseau, achat des meubles...) pour la cérémonie de la consommation du mariage (dépense pour la fête), jour à partir duquel le couple commence à cohabiter.

Dans la plupart des cas, la fonction du délai qui sépare le contrat de la consommation est de satisfaire ces besoins et sa durée dépend de leur niveau et des aspirations sociales du couple.

Le tableau 4.17 donne, en effet, des indications sur ces durées selon les mêmes caractéristiques socio-économiques.

TABLEAU 4.17
REPARTITION EN POUR CENT DES PREMIERS MARIAGES SELON LA DUREE
ECOULEE ENTRE LA REDACTION DU CONTRAT (ANTERIEUR) ET
LA CONSOMMATION DU MARIAGE

Caractéristiques socio-économiques	Pourcentage selon la durée				Durée moyenne	Effectifs
	<6 mois ¹	6-12 mois	13-24 mois	25+ mois		
Age						
15-24	66,9	25,3	5,1	2,7	5,5	411
25-34	55,6	29,2	8,7	6,5	8,7	744
35-49	51,1	28,8	10,3	9,8	11,0	857
Education						
Analphabètes	59,0	26,9	7,1	7,0	10,7	1497
Primaire incomplet	52,2	30,4	11,2	6,2	9,1	161
Primaire complet	45,6	33,0	12,1	9,3	11,1	182
Secondaire et plus	44,8	32,6	15,7	6,9	10,7	172
Milieu de résidence						
Tunis	46,5	35,1	10,5	7,9	10,4	419
Autre urbain	45,7	32,3	11,8	10,2	11,6	586
Rural	65,9	23,0	6,1	5,0	6,9	1007
Région de résidence						
Tunis	47,2	35,1	10,1	7,6	10,2	447
Nord-Ouest	59,9	28,5	5,8	5,8	7,8	397
Nord-Est	30,1	40,6	16,3	13,0	14,9	239
Centre	72,1	16,4	6,1	5,4	6,3	298
Sahel	57,5	27,2	8,2	7,1	8,9	497
Sud	78,3	12,7	6,0	3,0	4,7	134
Ensemble	56,0	28,2	8,7	7,1	9,0	2012

Source: ETF, Tabulation spéciale

¹ Y compris les femmes qui ont consommé leur mariage le même jour que le contrat.

La série des durées moyennes obtenues montre que plus la femme est jeune plus elle a tendance à réduire la durée de ce délai (de 11 mois chez la cohorte 35-49 la durée est passée à 5 mois et

³ cf. tableau 3.4.3.

demi chez la cohorte 15-24 ans). Bien que les durées moyennes marquent peu de différence selon le degré d'instruction (9,1 à 10,7 mois), on observe une nette tendance à la baisse des proportions pour les délais inférieurs à 6 mois (de 59% chez les analphabètes à 44,8 pour cent chez les plus éduquées) au profit d'une hausse continue qui se situe surtout entre 6 mois et 2 ans. Ces mêmes mouvements inverses sont observés selon le milieu de résidence mais d'une manière encore plus significative: la durée moyenne passe en effet de 7 mois dans le milieu rural à 11 mois et demi environ dans le milieu urbain.

Selon la région, le nord-est semble avoir un comportement extrémiste. Dans le tableau 4.16, il a enregistré de loin la plus forte proportion de femmes mariées sans délai (51%) et la plus faible (42,8%) parmi celles ayant un contrat antérieur. Ce qui laisse supposer un court délai entre contrat et consommation. Or le tableau 4.17 montre au contraire que c'est dans cette région que la durée moyenne est la plus longue (14,7 mois). Ceci s'explique par le fait que parmi les femmes ayant un contrat antérieur, près du tiers (16,3 pour cent à la durée 13-24 mois et 13,0 pour cent à la durée 25 mois et plus) ont observé des délais très longs qui ont donc relevé le niveau de la moyenne régionale. Pour le reste des régions, on rencontre essentiellement le même effet produit par le degré d'urbanisation qui s'accompagne implicitement de celui produit par l'éducation. Ainsi Tunis et le Sahel se situent à des niveaux de durée supérieurs à ceux du Centre et du Nord-Ouest.

4.6 CONCLUSION

L'analyse que nous avons menée tout au long de ce chapitre confirme la transition de la nuptialité en Tunisie vers un modèle, où le calendrier tend à être de plus en plus tardif, tout en gardant une intensité finale assez forte. L'âge moyen au premier mariage a augmenté régulièrement chez les femmes passant de 20,8 ans en 1966 à 23,9 ans en 1978. L'analyse des données relatives à la nuptialité des jeunes générations (celles âgées entre 15 et 24 ans à la date de l'enquête), donne raison de penser que cette tendance va continuer dans le temps, mais probablement à un rythme plus lent. Cette évolution générale de la nuptialité vers un modèle tardif a commencé sous l'impulsion de l'oeuvre législative (notamment le code du statut personnel) qui a éliminé les mariages précoces et fixé le niveau minimum de l'âge moyen au mariage. Mais c'est surtout le développement de l'éducation, de l'urbanisation et de l'emploi féminin qui ont assuré à des degrés d'interférence différents, reflétés clairement par le développement inégal des régions, son évolution et son niveau actuel.

L'étude des aspects relatifs au contrat et à la consommation du premier mariage a montré de son côté que, dans l'ensemble, les couples tunisiens préfèrent encore retarder (en moyenne de 9 mois) la consommation par rapport au contrat. Ce choix semble être maintenu comme solution aux difficultés économiques que rencontrent les couples à satisfaire les besoins du mariage, ce qui en définitive contribue à retarder l'âge au premier mariage.

5.1 INTRODUCTION

La mesure directe du niveau de la fécondité, sa tendance récente et les variations différentielles qui la caractérisent étaient parmi les objectifs principaux visés par l'ETF. De ce fait, un soin particulier a été consacré, lors de la confection du questionnaire, aux questions relatives à l'histoire génésique de la femme, afin d'obtenir une précision et une qualité de données aussi élevées que possible.

Ces données ont été recueillies en deux étapes qui, ensemble, couvrent l'historique complet des grossesses de chaque enquêtée.

Dans la première, la femme devait d'abord répondre à une série de questions destinées à connaître le nombre exact de ses enfants nés-vivants en distinguant d'une part, les garçons des filles et d'autre part, ceux qui vivaient avec elle de ceux qui l'avaient quittée. Par la suite, une autre question lui était posée pour saisir le nombre total de ses enfants décédés. Toutes ces réponses étaient, enfin, additionnées par l'enquêtrice et leur somme vérifiée auprès de l'enquêtée. Le but de cette étape, et en particulier sa distinction de la suivante, était de s'assurer que la femme a bien déclaré toutes les naissances vivantes qu'elle a eu et réduire ainsi les omissions au maximum.

La deuxième étape, particulièrement importante, était celle où l'enquêtrice devait obtenir une information complète et détaillée sur tous les événements qui sont survenus au cours de la vie féconde de l'enquêtée. Pour ce faire, un tableau de grossesses intégré (voir section 2 et questionnaire en annexe) était conçu et permettait à l'enquêtrice d'enregistrer, dans l'ordre chronologique, chacune des naissances vivantes, déjà identifiées, ainsi que tout mort-né et toute grossesse non parvenue à terme qui auraient pu survenir dans chacun des intervalles de naissances successifs jusqu'à la date de l'interview. Pour chaque enfant, on demandait le nom, le sexe, la date de naissance et, s'il est décédé, l'âge au décès. Dans chaque intervalle, on enregistrait le nombre de grossesses non parvenues à terme éventuelles, avant de collecter pour chacune d'entre elles, la date à laquelle elle s'est terminée, sa durée et sa nature (fausse couche, avortement provoqué ou mort-né). Pour dater ces événements, plusieurs moyens étaient utilisés (date, années écoulées, âge, durée d'intervalle ...) mais, dans tous les cas le mois et l'année du calendrier était la forme prioritaire et celle pour laquelle l'enquêtrice devait fournir le plus d'effort.

Dans ce chapitre, on s'intéressera uniquement aux naissances vivantes. Quelques données sur les naissances non vivantes seront traitées au chapitre 8. Le plan d'analyse que nous allons suivre sera composé de sept sections. Dans la première (section 5.2), nous examinerons la fécondité cumulée que mesure le nombre d'enfants nés-vivants. Il s'agira d'une analyse transversale qui ne fait pas référence au rythme de la fécondité. La section 5.3 sera consacrée à l'analyse de la fécondité initiale,

autrement dit celle qui résulte des cinq premières années du mariage. Les deux sections suivantes (5.4 et 5.5) seront celles où l'on examinera la fécondité au moment de l'enquête. Son niveau et sa tendance seront alors mesurés au moyen de trois indicateurs : les rapports entre parité et fécondité cumulée (P/F ratios), les taux de fécondité générale par âge et la somme des naissances réduites. La fécondité légitime y sera également analysée et rapprochée des résultats fournis par les proportions des femmes mariées et enceintes au moment de l'interview.

Dans la section 5.6, on étudiera les variations différentielles des niveaux de fécondité selon les caractéristiques géographiques et socio-économiques des femmes. Enfin, en raison de l'incidence de la mortalité infantile sur la fécondité, nous consacrerons la dernière section de ce chapitre à son estimation, toujours à partir des données recueillies par le tableau de grossesses.

Pour toutes les sections, les données seront présentées, autant que possible, selon les groupes d'âge et les durées de mariage. Cette procédure nous a semblé nécessaire d'abord, pour pallier aux effets de troncature qui accompagnent les jeunes générations incomplètes. Ensuite, à cause de la pertinence que représentent les données classées selon la durée, notamment après avoir vu, dans le chapitre précédent, combien le mariage est important (du fait de sa stabilité et de sa forte intensité finale) dans le processus de reproduction.

Enfin, il convient de souligner que les données, utilisées dans le cadre de ce chapitre, n'ont pas été soumises à une évaluation systématique de leur qualité. Cette dernière fera partie du rapport d'évaluation déjà mentionné.

5.2 LA FECONDITE CUMULEE

La fécondité cumulée ou parité moyenne du moment, est une mesure rétrospective qui se base sur le nombre d'enfants nés-vivants, mais qui ne tient pas compte du rythme avec lequel cette fécondité s'est accomplie.

Le tableau 5.1 donne la distribution pour cent des femmes non célibataires, selon le nombre d'enfants nés-vivants et la parité moyenne classés par groupes d'âge et par de durée écoulée depuis le premier mariage.

Pour l'ensemble de l'échantillon, la parité moyenne est de l'ordre de 4,5 enfants nés-vivants par femme. Cette parité est très proche de la Syrie (4,7) mais beaucoup moins élevée que celle de la Jordanie (5,4).

Lorsque l'âge est pris en considération, on constate que le nombre moyen d'enfants nés-vivants augmente régulièrement avec l'âge, passant de moins d'un enfant (0,63 exactement) par femme âgée de 15 à 19 ans à 7 enfants pour

celles de 45-49 ans. Un peu plus amplifiée, cette parité moyenne suit une augmentation également régulière, lorsqu'elle est calculée en fonction de la durée du mariage : d'un enfant par femme mariée depuis moins de 5 ans à 7,7 enfants pour une femme dont le mariage dure depuis plus de 30 ans.

Par ailleurs, les deux panneaux du tableau 5.1 concordent pour montrer le niveau nettement plus élevé atteint par la fécondité au cours des décennies passées par rapport à celle qui a précédé immédiatement l'année de l'enquête. Ce changement s'observe à deux niveaux :

- Le premier est celui où l'écart entre les niveaux de la parité moyenne se creuse d'une manière très sensible en passant de la cohorte 25-29 ans à celle de 30-34 ans et de la durée 5-9 ans à celle de 10-14 ans.
- Le second confirme le précédent, lorsqu'on constate que parmi les femmes du groupe d'âge 25-29 ans, 15,2 pour cent seulement ont eu 5 naissances vivantes ou plus, contre plus de la moitié (52 pour cent) chez les femmes du groupe d'âge 30-34 ans. De même, la proportion des femmes ayant déclaré avoir eu au moins 5 enfants nés-vivants passe de 10,2 pour cent pour la durée 5-9 ans de mariage à 50,8 pour cent pour celle de 10-14 ans.

Ce changement du niveau de la parité moyenne est fort intéressant dans la mesure où il traduit le nouveau comportement des jeunes couples en matière de fécondité et situe le début de la phase de transition démographique qui correspond, entre autres, au développement des activités du programme national de planning familial en Tunisie. Ceci est d'autant plus vrai

que malgré un nombre moyen total à peu près équivalent, la Syrie n'a pas assisté à un tel changement et ses données (voir rapport de la Syrie, page 46) révèlent que la proportion des syriennes âgées de 25-29 ans, ayant au moins 5 enfants, est nettement supérieure à celle de leurs homologues tunisiennes (respectivement 35 et 15,2 pour cent).

Si l'on s'intéresse maintenant aux femmes de 40 ans et plus, on s'aperçoit que dans leur écrasante majorité (soit 79 pour cent environ), ces femmes ont eu au moins cinq naissances vivantes et que 31 pour cent environ d'entre elles ont mis au monde neuf enfants ou plus. Ce même comportement est vérifié au durées de mariage les plus élevées où près 44 pour cent des femmes dont le mariage a duré plus de 24 ans ont eu au moins neuf naissances vivantes.

Dans l'ensemble de l'échantillon, on a trouvé 8,5 pour cent de femmes n'ayant donné aucune naissance vivante, depuis le début de leur vie féconde jusqu'à la date de l'interview. La plupart de cette sous-population est concentrée aux âges inférieurs à 24 ans et plus particulièrement entre 15 et 19 ans (47 pour cent). Leur répartition par durée montre que peu de femmes attendent restent sans enfants dans les quatre premières années du mariage (28,4 pour cent) et que presque toutes (au delà de 95 pour cent) en ont eu au moins un dès la cinquième année de mariage. Mais d'une manière générale, à partir de 30 ans d'âge la proportion des femmes sans aucune naissance vivante se stabilise autour de 4 pour cent (3,7 pour cent à 45-49 ans), ce qui correspond au niveau que devrait atteindre la stérilité primaire dans une population jouissant d'un état sanitaire satisfaisant.

TABLEAU 5.1
REPARTITION POUR CENT DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS,
LA PARITE MOYENNE PAR GROUPE D'AGE ET PAR DUREE
DE MARIAGE

Age actuel/ Durée du mariage	Effectif des femmes	Nombre d'enfants nés vivants						Total	Parité moyenne
		0	1-2	3-4	5-6	7-8	9 et +		
Age actuel									
15-19	130	46,9	50,0	3,1	-	-	-	100,0	0,63
20-24	643	20,8	58,8	19,6	0,8	-	-	100,0	1,52
25-29	772	6,6	34,5	43,7	13,7	1,5	-	100,0	2,88
30-34	683	4,5	13,2	30,3	35,0	13,5	3,5	100,0	4,53
35-39	685	4,1	7,3	31,4	31,4	27,8	12,7	100,0	5,81
40-44	696	3,6	5,3	12,4	26,1	25,4	27,2	100,0	6,60
45-49	514	3,7	4,8	11,6	19,5	25,8	34,5	100,0	7,04
Durée									
0-4	862	28,4	65,4	6,2	-	-	-	100,0	1,09
5-9	719	4,2	29,4	56,2	9,9	0,3	-	100,0	2,95
10-14	611	3,6	8,5	37,1	40,8	8,6	1,4	100,0	4,43
15-19	648	2,5	2,5	20,6	36,5	27,8	8,0	100,0	5,67
20-24	625	3,0	4,8	11,2	27,2	32,4	21,4	100,0	6,51
25-29	457	2,2	4,0	6,3	19,0	27,1	41,4	100,0	7,66
30+	201	3,5	3,5	7,5	16,5	22,3	46,7	100,0	7,73
Ensemble	4.123	8,5	22,1	22,7	20,5	14,6	11,6	100,0	4,50

Source : Tableaux 2.2.1-2 et 2.2.2-2.

Mais, pour mieux saisir les caractéristiques de la fécondité cumulée et par là même, le comportement fécond des tunisiennes, nous allons centrer notre analyse sur les femmes âgées de plus de 45 ans, autrement dit, celles dont les facultés procréatrices sont en voie d'achèvement.

Le tableau 5.2 présente les résultats à la fois pour les femmes non célibataires et pour celles qui se sont déclarées mariées au moment de l'interview.

D'après ce tableau, la parité moyenne calculée pour l'ensemble des femmes non célibataires (7,04 enfants) diffère légèrement de celle qui correspond aux femmes mariées (7,19 enfants). Ce résultat, somme toute attendu, est parfaitement consistant avec les conclusions du chapitre sur la nuptialité. Il confirme effectivement, le peu d'incidence des ruptures d'union (causés essentiellement par le divorce ou le veuvage) sur la fécondité et le rôle déterminant que joue le mariage dans ce domaine, du fait même de sa grande stabilité.

Pour ces mêmes femmes, le tableau 5.2 donne également les probabilités d'agrandissement selon l'état matrimonial. Ces probabilités fournissent pour un rang de naissance donné, la proportion de femmes qui ont eu au moins un enfant de plus. A titre d'exemple, la probabilité d'agrandissement pour le rang 5 est égale à la proportion des femmes qui ont eu six enfants et plus rapportée à la proportion de celles qui ont eu cinq enfants et plus.

Encore une fois, on ne constate pas de différences notoires entre les probabilités d'agrandissements des femmes non célibataires et de celles actuellement mariées. Au rang 0, cette probabilité est de l'ordre de 0,960 pour les femmes mariées ; ce qui veut dire que 960 femmes mariées (et 963 non célibataires) pour 1000 ont eu au moins un enfant. Dans les deux cas, des probabilités d'agrandissement s'est faite en deux phases distinctes. Dans la première qui va du rang 0 au rang 8, elle s'est effectuée d'une manière lente et régulière, ce qui signifie un régime de fécondité naturelle ou

du moins très peu contrôlé. Ceci correspond d'ailleurs tout à fait à la réalité tunisienne. En effet, le programme national de planning familial a été lancé officiellement en juillet 1966. A cette date, la cohorte des femmes que nous étudions (celle âgée de 45-49 ans en 1978) se situait dans le groupe d'âge 33-37 ans et avaient donc passé la plus grande partie de leur vie féconde sous l'influence de ce régime naturel qui se caractérise par une parité moyenne élevé.

Dans la seconde phase, on observe pour la première fois une baisse franche des probabilités d'agrandissement qui passent de 0,722 au rang 8 à 0,576 au rang 9 chez les femmes non célibataires et respectivement de 0,739 0,569 chez les femmes mariées. Cette baisse traduit un changement de comportement que les omissions éventuelles de certaines naissances survenues, notamment au jeune âge de la mère (et décédées par la suite), ne peuvent expliquer avec satisfaction, étant donné l'importance relative de la baisse enregistrée et les multiples précautions prises dans le questionnaire pour réduire ces omissions.

Nous serons donc inclus à expliquer cette baisse par l'action du programme national de planning familial qui a intervenu au cours des dix dernières années de la vie féconde de ces femmes. Ceci est d'autant plus vrai qu'à son début, cette action était, en bonne partie, dirigée vers les femmes ayant atteint une dimension de famille élevée, d'abord, pour arrêter leur descendance et ensuite, parce qu'elles étaient plus faciles à convaincre que celles encore jeunes ou n'ayant que peu d'enfants.

Après avoir étudié la descendance chez les femmes dont le cycle de vie féconde est virtuellement terminé, nous allons nous pencher maintenant sur celles dont la famille est encore en formation.

Les nombres moyens d'enfants nés-vivants pour les femmes non célibataires selon l'âge au premier mariage, ont été classés dans le tableau 5.3 en fonction du groupe d'âge de la mère et du nombre d'années écoulées depuis son premier mariage.

TABLEAU 5.2

DISTRIBUTION POUR CENT DES FEMMES AGEES DE 45 A 49 ANS SELON L'ETAT MATRIMONIAL ACTUEL, LE NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS ET PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT (a) POUR 1000 FEMMES

Femmes	Nombre moyen d'enfants nés vivants											Nombre de femmes	Partié moyenne	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			11+
-non célibataires														
A. Pourcentage	3,7	2,5	2,3	5,8	5,8	8,4	11,1	12,6	13,2	14,6	7,4	12,5	514	7,04
B. Prob. (a)	963	974	975	936	832	895	845	790	722	576	627	-		
-actuellement mariées														
A. Pourcentage	4,0	2,0	2,2	4,2	6,2	8,6	10,4	12,2	13,1	16,0	7,8	13,3	451	7,19
B. Prob. (a)	960	979	954	929	894	857	857	804	739	569	632	-		

Source: ETF, Tableaux 2.2.1-1 et 2.2.1-2

TABLEAU 5.3

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS POUR LES FEMMES NON CELIBATAIRES
SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE, L'AGE ACTUEL (A) ET LE NOMBRE
D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE (B)

Age au premier mariage	A - Age actuel						B - Durée depuis le premier mariage							Parité moyenne selon l'âge au mariage
	<20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45+	<5	5-9	10-14	15-19	20-24	25+	
<15	1,8	2,7	4,7	6,1	7,2	8,0	7,9	0,5	2,8	4,6	5,7	6,9	7,9	6,9
15-17	0,7	2,3	3,8	5,5	6,6	7,4	7,7	1,2	3,1	4,5	5,8	6,9	7,6	5,1
18-19	(0,3)	1,5	3,3	4,9	6,1	6,5	7,6	1,2	3,1	4,6	5,9	6,3	7,7	4,2
20-21		0,9	2,7	4,1	5,8	6,2	7,4	1,1	3,1	4,3	6,0	6,4	7,4	4,1
22-24		0,5	1,7	3,1	4,8	5,6	6,5	1,0	2,7	4,4	5,1	6,2	(7,1)	3,5
25 et +			0,9	1,9	2,8	4,7	4,5	0,9	2,6	4,0	5,3	(5,5)	-	3,1
Parité moyenne	0,63	1,52	2,88	4,53	5,81	6,60	7,04	1,09	2,95	4,43	5,67	6,51	7,68	4,50

Source: ETF, Tableaux 2.2.3-2 et 2.2.4-2

Il est tout à fait évident que l'âge au mariage détermine la durée de l'intervalle d'exposition au risque de grossesse. Ainsi, plus la femme se marie tard, plus ces risques de conception, et donc le nombre de ses enfants, se réduisent. En Tunisie, où on a déjà pu observer le recul de progressif de l'âge au mariage, cette relation est vraie. Cependant, le fait qu'elle a lieu dans une société où la pratique de la contraception est largement répandue, rend son action à la fois partielle et difficile à isoler au stade de la présente analyse. Une recherche ultérieure serait certainement intéressante, pour mesurer séparément les actions des facteurs principaux qui concourent à modifier le modèle de la fécondité en Tunisie.

Tenant compte de cette remarque fondamentale, on essayera dans l'analyse des données du tableau 5.3, de montrer les endroits où âge au mariage et contraception interfèrent, sans pour autant faire la part de chaque facteur.

Si on confond tous âges et durées de mariage, la dernière colonne du tableau 5.3 reflète bien cette relation entre âge au premier mariage et nombre moyen d'enfants nés-vivants. En effet, de l'âge le plus précoce (moins de 15 ans) à l'âge le plus tardif (25 ans et plus), la parité moyenne a suivi une diminution continue allant de 7 enfants à 3 enfants par femme. Ce mouvement de baisse, enregistré par la parité moyenne selon l'âge au mariage est, d'ailleurs, parfaitement consistant avec ceux correspondant à l'âge actuel et à la durée du mariage ; ce qui constitue un signe de la bonne qualité des données recueillies.

L'examen des moyennes obtenues dans le panneau A (Age actuel), montre pour chacune des sept cohortes d'âge, une baisse du nombre moyen d'enfants avec l'âge au mariage. Ainsi par exemple, parmi les femmes de la cohorte d'âge 20-24 ans, celles qui se sont mariées avant l'âge de 15 ans ont une parité moyenne de 2,7 naissances, alors que celles qui se sont mariées entre 28 et 29 ans n'en ont que 1,5 naissances. Si on limite notre observation aux

cohortes 20-24 à 40-44 ans, autrement dit celles dont les familles sont en voie de formation, on constate un comportement pratiquement identique dans toutes les cohortes à l'exception de la plus vieille (40-44 ans). En effet, la différence en nombre moyen d'enfants, au sein de chaque cohorte (20-24 à 35-39), entre les femmes mariées avant 15 ans et celles mariées entre 18 et 19 ans se situe autour de 1,2 ; alors que dans la cohorte 40-44 ans, cette même différence atteint 2,5 enfants, soit le double de la première. Ce résultat illustre clairement l'interférence entre âge au mariage et contraception et surtout la limitation du premier par le second :

- Ainsi, pour le groupe de générations les plus vieilles, le planning familial était pratiquement inexistant durant toute la première moitié de leur vie féconde (au début du programme en 1966, ces femmes étaient âgées en moyenne de 30 ans). L'effet de l'âge au mariage était alors déterminant et explique largement le contraste prononcé (2,5 enfants) que l'on a pu observer au niveau de la fécondité des deux sous-groupes.
- Par contre, pour les générations plus jeunes, la réduction de l'écart entre les deux sous-groupes de femmes et sa stabilité à travers les cohortes successives, sont le résultat de l'action conséquente au développement du programme national de planning familial. Ce dernier a permis, en quelque sorte, aux femmes mariées à un âge précoce de contrôler leur fécondité (contrairement au groupe précédent) et de réduire ainsi l'effet produit par un âge au mariage plus tardif.

Si on revient à la cohorte 45-49 ans qui a pratiquement atteint sa descendance finale et qui, par conséquent, fournit une image complète sur la fécondité passée, nous constatons que les femmes qui se sont mariées avant l'âge de 15 ans, ont une parité moyenne de 8 enfants. Cette moyenne varie très peu parmi celles qui se sont mariées entre 15 et 19 ans (soit 7,6 enfants) et se réduit d'environ un enfant pour celles mariées entre 20 et 24 ans. Seules les

femmes mariées au moins à 25 ans, soit 13 pour cent du groupe, ont subi un effet important de l'âge au mariage sur leur niveau de fécondité (4,5 enfants).

Dans le panneau B du tableau 5.3, les données sont classées en fonction de l'âge au premier mariage et de la durée du mariage. L'examen de ces données montre que jusqu'à la durée 10-14 ans, il n'existe aucune corrélation significative entre âge au mariage et durée de mariage. Pour la durée 15-19 ans, cette corrélation n'est observée qu'au bas de la colonne, autrement dit pour les femmes qui se sont mariées à partir de 22 ans. Pour les durées les plus longues, l'effet de l'âge au mariage apparaît essentiellement à travers le mouvement de baisse accusé par la parité moyenne. Cette absence de corrélation, notamment au sein des quatre premières groupes de durées, est due à la substitution de la durée du mariage à l'âge actuel de la femme. En d'autres termes, les différences que l'on a pu observer dans le premier panneau sont causées par le fait qu'au sein d'un même groupe d'âge, la durée d'exposition au risque de grossesse, varie d'une femme à l'autre. Dans le panneau B, cette variation a été annulée par le groupement des femmes au sein de classes de durée homogènes. Etant donné que la majorité des femmes appartenant aux durées inférieures à 20 ans sont encore jeunes, l'effet de l'âge au mariage n'apparaît pas. Par contre, au sein des durées les plus longues, celles où les femmes ont passé la plus grande partie de leur vie féconde, cet effet apparaît alors de manière d'autant plus distincte que la période est longue.

Enfin, si on essaye d'estimer l'intervalle génésique des femmes qui ont vécu une période conjugale située entre 5 et 14 ans, on obtient en moyenne une naissance vivante par femme tous les 32 mois. Cet intervalle s'applique évidemment aux quinze dernières années qui ont précédé l'enquête, ce qui correspond à peu près à la période du programme national de planning familial depuis son lancement officiel en 1966 jusqu'en 1978 et à toute la période, si on tient compte de l'expérience pilote commencée en 1964.

5.3 LA FECONDITE INITIALE

Comme on l'a déjà constaté, c'est essentiellement avec le mariage que commence, en Tunisie, la période de reproduction et, par conséquent, celle de l'exposition au risque de concevoir. C'est, en effet, à ce début de la vie féconde, ou fécondité initiale, que s'intéresse la présente section.

Une première approche pour l'étude de la fécondité initiale pourrait être faite à travers l'âge de la mère à la première naissance. Les différentes mesures de cet âge ont été obtenues à partir de la méthode des tables de survie qui se base dans ses calculs sur les proportions par âge des femmes ayant eu une première naissance par rapport à toutes les femmes de l'échantillon. Le tableau 5.4 donne les principaux résultats fournis par cette méthode pour toutes les femmes quelle que soit la durée d'exposition au risque de grossesse.

TABLEAU 5.4
AGES AUXQUELS 10, 25, 50 et 75 POUR CENT
DES FEMMES ONT EU LEUR PREMIERE NAISSANCE
SELON L'AGE ACTUEL

Groupe d'âge actuel	Pourcentages				Différence inter-quartile
	10	25	50	75	
20-24	19,2	21,0	-	-	-
25-29	18,3	20,0	22,7	27,0	7,0
30-34	17,2	19,0	21,2	25,2	6,2
35-39	16,9	18,8	21,2	24,6	5,8
40 et +	16,6	18,9	21,7	25,2	6,3
Ensemble :					
A. Age à la naissance	18,0	19,8	22,5	26,4	6,6
B. Age au mariage	16,1	18,1	20,7	24,5	6,4

Source : ETF, tabulation spéciale

L'âge médian auquel 50 pour cent des femmes ont eu leur première naissance vivante est de 22,5 ans. Par rapport à l'âge médian au premier mariage (calculé selon la même méthode, voir tableau 4.8 plus haut), ces femmes attendent un peu plus de deux ans, avant d'accoucher de leur premier enfant. Cet intervalle est d'ailleurs pratiquement constant aux autres pourcentages.

Si on examine les données du tableau 5.4, en fonction de la cohorte d'âge, on constate d'une manière très nette une augmentation continue de l'âge à la première naissance dans chacun des quartiles ainsi qu'à 10 pour cent. Notons que l'augmentation soudaine de l'âge pour les femmes de plus de 40 ans, reflète soit les omissions des toutes premières naissances que certaines femmes ont remplacé, par défaut de mémoire, par les naissances de rang 2, soit par une sous-estimation de l'âge de leur premier enfant. Ces erreurs de déclaration ne doivent donc pas affecter la tendance chez les générations de plus en plus jeunes à retarder l'avènement de leur première naissance. Cette tendance est mesurée, par ailleurs, par la différence inter-quartile qui est passée de 5,8 à 35-39 ans à 7,0 pour les femmes de 25-29 ans.

Enfin, de cette même méthode, un autre indicateur a été obtenu. Il s'agit de l'âge moyen à la première naissance qui, pour l'ensemble des femmes, est passé de 23,3 ans, cinq ans avant l'enquête, à 24,5 au moment de l'enquête, augmentant ainsi d'environ 1,2 ans.

Bien que donnant des indications générales intéressantes sur les caractéristiques de la fécondité initiale, les mesures que l'on vient d'exposer sont en fait biaisées par le fait qu'elles soient basées sur toutes les femmes sans tenir compte de la durée de leur exposition au risque de grossesse. Pour corriger ce défaut, on va appliquer dans ce qui suit une deuxième approche plus consistante qui consiste à n'inclure dans la population de référence que les femmes qui se sont mariées, pour la première fois, au moins cinq ans avant l'enquête. Par ce faire, la fécondité initiale sera étudiée sur une période minimum de 5 ans d'exposition au risque de grossesse et éliminera ainsi toutes

les femmes n'ayant pas expérimenté cette durée minimale. Deux mesures peuvent être faites pour l'étude de cette fécondité : l'intervalle entre premier mariage et première naissance et le nombre moyen d'enfants nés-vivants au cours des cinq premières années du mariage.

Le tableau 5.5 donne la répartition pour cent, selon la durée réelle et la durée moyenne de l'intervalle, des femmes qui ont eu leur premier enfant dans les cinq premières années du mariage. On trouvera également le pourcentage correspondant à celles qui n'ont eu aucune naissance vivante après cinq ans de vie conjugale.

Le calendrier des naissances de premier rang, dégagé par le tableau 5.5, donne un intervalle moyen de l'ordre de 20,4 mois. Parmi l'ensemble des femmes considérées, 20,4 pour cent ont eu leur première naissance avant la fin de la première année du mariage, 41,9 pour cent l'ont eu entre le 12^{ème} et le 23^{ème} mois de mariage, 26,5 pour cent ont attendu au moins deux années complètes avant de mettre au monde leur premier enfant et le reste, soit 11,2 pour cent, n'ont eu aucune naissance vivante durant toute la période considérée.

Les deux premières colonnes du tableau donne une idée sur le pourcentage d'enfants nés ou conçus avant le mariage. Si les naissances illégitimes sont négligeables (0,1 pour cent), les conceptions pré-nuptiales sont, par contre, un peu plus fréquente (1,7 pour cent). Ce phénomène apparaît davantage dans les durées de mariage inférieures à 20 ans et chez les femmes

mariées à 20 ans et plus. Ce qui indique son développement avec le temps.

Si on contrôle les pourcentages des intervalles par l'âge au mariage, on constate qu'au bout de 5 ans de mariage, la proportion minimale des femmes sans aucun enfant est enregistré parmi les femmes mariées entre 20 et 21 ans (6,5 pour cent). Par rapport à ce minimum, les pourcentages divergent en augmentant pour atteindre leurs maximums aux deux âges extrêmes, soit 23,9 pour cent pour la promotion de mariage de moins de 15 ans et 13,2 pour cent pour celle de 30 et plus.

Ces deux derniers résultats sont tout à fait attendus et liés à des facteurs biologiques. En effet, les femmes mariées avant 15 ans ont une fécondabilité pratiquement nulle, alors que celles qui se sont mariées à 30 ans et plus souffrent d'un déclin de fertilité lié à leur âge avancé. En ce qui concerne les promotions du milieu (15-29 ans), il semble que 20-21 ans constitue l'âge optimum pour atteindre le niveau de la fécondité initiale le plus élevé. Mais dans l'ensemble, on constate qu'en moyenne, 9 pour cent de ces femmes n'ont eu aucune naissance dans la période de référence, ce qui est relativement élevé.

Selon la durée du mariage, le nombre de femmes sans enfant diminue au fur et à mesure que la durée diminue. Ceci est très vraisemblablement dû à l'élimination progressive des mariages précoces, ce qui diminue l'effet de la sous-fécondabilité des adolescentes d'une part, et à l'amélioration de l'hygiène et des conditions

TABLEAU 5.5

REPARTITION POUR CENT DES FEMMES MARIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS IL Y A 5 ANS OU PLUS SELON LA DURÉE ENTRE PREMIER MARIAGE ET PREMIÈRE NAISSANCE PAR ÂGE AU PREMIER MARIAGE (A) ET NOMBRE D'ANNÉES ECOULÉES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE (B)

	Durée de l'intervalle en mois							% sans enfant dans les 5 ans	Durée moyenne de l'intervalle	Effectifs
		Intervalle négatif(+)	0-7	8-11	12-23	24-35	36-47			
A. Age au premier mariage										
F15	0,0	0,8	6,6	33,5	17,3	13,2	4,8	23,9	25,8	394
15-17	0,0	1,3	15,8	38,6	18,3	10,1	4,5	11,5	22,3	958
18-19	0,1	1,3	20,6	45,6	13,3	7,0	2,9	9,2	19,3	791
20-21	0,0	3,0	21,7	44,9	15,2	4,9	3,7	6,5	19,0	492
22-24	0,3	2,3	25,8	43,0	13,3	5,6	1,5	8,2	17,9	391
25-29	0,5	2,0	25,9	48,7	7,6	4,6	1,0	8,6	16,3	197
30 +	0,0	2,6	23,7	50,0	5,3	2,6	2,6	13,2	15,7	38
B. Années depuis le premier mariage										
5-9	0,3	1,7	24,2	41,3	16,4	7,0	2,8	6,4	19,3	719
10-19	0,1	2,0	20,6	44,5	14,1	6,7	3,0	9,1	19,3	1.259
20 et +	0,0	1,3	13,6	39,8	15,3	9,8	4,2	16,0	22,3	1.283
Tous âges et durées	0,1	1,7	18,6	41,9	15,1	8,0	3,4	11,2	20,4	3.261

Source: ETF, tableau 2.1.1, (+) représente des naissances illégitimes

sanitaires en général, ce qui réduit les fausses couches et les maladies vénériennes. Enfin, des erreurs de déclarations interviennent très probablement, chez les femmes mariées depuis au moins 20 ans, pour gonfler les résultats obtenus, tant au niveau des pourcentages sans enfant, qu'au niveau de l'intervalle moyen.

Cette augmentation du niveau de la fécondité initiale que reflète, entre autres, la baisse progressive de l'intervalle moyen qui s'effectue parallèlement à l'augmentation de l'âge au mariage, est confirmé par un deuxième indicateur contenu dans le tableau 5.6.

TABLEAU 5.6

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS DURANT LES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DU MARIAGE SELON L'ÂGE AU PREMIER MARIAGE ET LE NOMBRE D'ANNÉES ÉCOULÉES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE

Années depuis le premier mariage	Age au premier mariage							Tous âges
	F15	15-17	18-19	20-21	22-24	25-39	30+	
5-9	1,9	2,0	2,2	2,2	2,0	2,0	(1,5)	2,1
10-19	1,7	1,9	2,1	2,0	2,1	2,2	(2,2)	2,0
20 et +	1,4	1,7	1,8	2,0	2,2	2,1	-	1,8
Total	1,5	1,8	2,0	2,1	2,1	2,2	(1,9)	1,9

Source: ETF, tableau 2.1.2

En effet, le nombre moyen d'enfants nés-vivants durant les cinq premières années du mariage, calculé selon la durée et l'âge au premier mariage, indique clairement cette tendance à l'augmentation de la fécondité initiale. A l'exception des promotions de mariage supérieures à 21 ans, où la durée d'exposition joue un rôle déterminant par rapport à l'âge au mariage, dans toutes les autres on observe une augmentation régulière du nombre d'enfants qui va des durées les plus longues aux durées les plus courtes. A tous âges au mariage confondus, ce nombre moyen d'enfants passe de

1,8 pour la durée 21 ans et plus, à 2 pour celle de 10-19 et à 2,1 pour celle de 5-9 ans.

Ainsi, l'ensemble des résultats obtenus corroborent pour indiquer une légère accélération du calendrier de la fécondité initiale. Cependant, il n'est pas évident que les omissions et erreurs de déclarations éventuelles puissent expliquer et, encore moins, renverser la situation. Par contre, il demeure fort plausible que des facteurs tels que hygiène, santé, mariages moins précoces, durée d'allaitement plus courte, pratique contraceptive faible ... puissent être à l'origine de cette accélération du calendrier. En tout état de cause, il serait hasardeux de parler de tendance, à ce niveau de l'analyse, avant de vérifier l'importance de ces facteurs.

5.4 LA FECONDITE DU MOMENT

Le niveau atteint par la fécondité du moment a une importance particulière, car il détermine en grande partie le taux d'accroissement de la population et constitue, par là même, une donnée de base pour les travaux de planification. Pour mesurer ce niveau on utilisera surtout les taux de fécondité par âge et par durée de mariage calculés pour différents périodes avant l'enquête et comparés, autant que possible, avec ceux estimés par l'INS. On examinera successivement le niveau de la fécondité générale du moment et celui de la fécondité légitime du moment.

5.4.1 Niveau actuel et récent de la fécondité générale

Le tableau 5.7 donne les taux de fécondité générale par âge, ainsi que la descendance qui résulte de ce système de taux d'après les estimations de l'INS pour l'année 1978 et ceux obtenus à partir des données du tableau de grossesses de l'ETF pour des périodes de référence de 2 ans, 3 ans et 5 ans avant l'enquête.

TABLEAU 5.7

TAUX DE FECONDITE GENERALE DU MOMENT (A)
ET NOMBRE MOYEN D'ENFANTS
CORRESPONDANTS (B) SELON L'AGE, D'APRES L'INS
ET L'ETF

A - TAUX (‰)					B - NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS-VIVANTS PAR FEMME				
Age à la naissance	INS	ETF/Périodes			Age à la descendance	INS	ETF/ Périodes		
	1978	2 ans	3 ans	5 ans		1978	2 ans	3 ans	5 ans
15-19	35	34	35	34	20	0,18	0,17	0,17	0,17
20-24	214	200	211	224	25	1,25	1,17	1,23	1,29
25-29	294	303	301	303	30	2,72	2,68	2,73	2,81
30-34	256	250	253	260	35	4,00	3,93	4,00	4,10
35-39	157	185	193	199	40	4,78	4,86	4,96	5,10
40-44	80	96	107	112	45	5,18	5,34	5,50	5,66
45-49	26	25	40	36	50	5,31	5,46	5,70	5,84
15-49	149	145	146	143	50 ans	5,31	5,46	5,70	5,84

Source: INS, estimations (état civil/Recensement 1975)

ETF, taux calculés à l'aide de WFS/Fertility Rate Program (fertrate)

Avant de commenter les résultats de ce tableau, il est nécessaire de souligner que:

- les taux de l'INS sont le fruit de l'observation continue. Ils représentent le rapport des naissances vivantes enregistrées à l'état civil au cours de toute l'année 1978, selon l'âge des mères à la naissance, sur la population moyenne des femmes, la même année, obtenue à partir de la projection par groupe d'âge des données du recensement de 1975. Leur valeur est donc centrée sur le milieu de l'année 1978.
- Les taux de l'ETF sont calculés exactement de la même manière, mais différent sur deux points. Ils sont d'abord obtenus à partir d'une observation rétrospective et n'ont subi aucun ajustement. Ensuite, ils sont calculés pour des périodes de référence dont les longueurs sont définies à partir de la date de l'interview (centrée en moyenne sur la fin du mois de juillet 1978).
- Le niveau actuel de la fécondité générale a été calculé sur une période de référence de 24 mois, afin de réduire les erreurs liées à l'observation rétrospective et obtenir ainsi une structure par âge de la fécondité plus conforme à la réalité. Enfin, les quatre séries de taux serviront à suivre l'évolution récente (au cours des 5 années précédant l'enquête) du niveau de la fécondité dans le pays.

La comparaison des résultats fournis par les deux sources d'information, quant à l'estimation du niveau actuel de la fécondité, est riche d'enseignements de par la nature différente de ces deux sources (observation continue et observation rétrospective).

Pour l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans, l'INS estime le taux de fécondité générale du moment à 149 pour mille en 1978, ce qui dépasse légèrement le taux de 145 pour mille mesuré par l'ETF pour la période correspondant au 24 mois précédant l'enquête. Inversement, au niveau de la descendance atteinte à 50 ans, il résulte des taux de l'ETF un nombre moyen d'enfants nés-vivants par femme de l'ordre de 5,46 contre 5,31 à partir des taux de l'INS. Si on prend en considération le fait que les taux de l'ETF correspondent à la fécondité des femmes lorsqu'elles étaient plus jeunes d'un an en moyenne, ces résultats exprimeraient alors une bonne concordance entre les deux sources.

L'examen des taux et de la descendance qui en résulte par groupe d'âge, donne lieu à deux remarques importantes:

- i) Dans l'ensemble, le niveau de la fécondité générale du moment mesuré pour chacun des quatre premiers groupes d'âge (15-19 à 30-34 ans), diffère très peu d'une source à l'autre. Pour ces jeunes générations de femmes, l'ETF a enregistré un niveau de fécondité légèrement inférieur à celui de l'INS, qui se solde par une descendance atteinte à 35 ans de 3,93 naissances vivantes en moyenne, contre 4 d'après les taux de l'INS. Bien que négligeable, cette différence est essentiellement due au taux du groupe d'âge 20-24 ans qui semble être

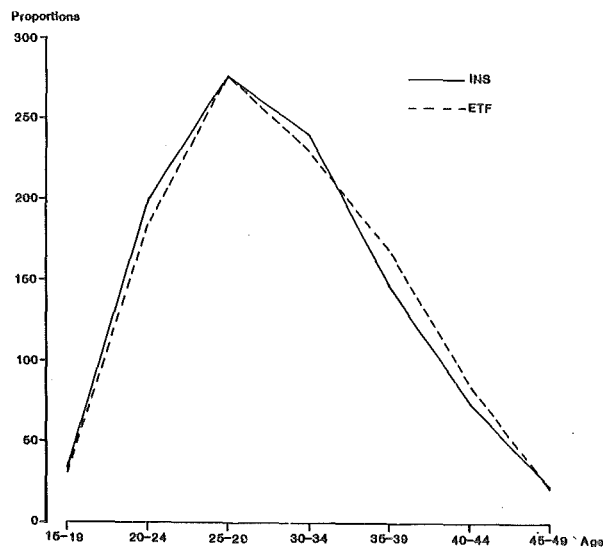
plus faible à l'ETF (200 pour mille) qu'à l'INS (214 pour mille).

- ii) C'est par contre dans les deux groupes d'âge suivants (35-39 à 45-49 ans), que l'on observe des différences un peu plus grandes entre les taux. En effet, pour les femmes âgées de 35-39 et 40-44 ans en 1978, les taux de l'ETF sont supérieurs à ceux de l'INS d'à peu près 18 pour cent.

Ces différences dans la structure par âge de la fécondité sont vraisemblablement dues à des erreurs de déclaration sur l'âge des femmes. Un des moyens qui permettent de neutraliser les différences dans le niveau de la fécondité et mettre en relief ceux liées à la structure par âge, consiste à convertir les deux séries de taux à une même échelle de sorte que leur somme soit égale à 1. Cet exercice a donné les résultats suivants:

Age	INS taux de 1978	ETF taux moyens sur 2 ans
15-19	0,032	0,031
20-24	0,201	0,183
25-29	0,277	0,277
30-34	0,241	0,230
35-39	0,148	0,169
40-44	0,075	0,087
45-49	0,024	0,023
TOTAL	1,000	1,000

Portées sur le graphique 5.1, ces proportions (ou taux relatifs) font apparaître dans l'ETF, une structure par âge moins jeune que celle qui caractérise les taux de l'INS. Ce résultat signifie que toute erreur liée à la datation des événements survenus au cours de la période, récente, a été commise d'une manière uniforme, quel que soit le groupe d'âge de la mère.



Graphique 5.1 Taux relatifs de fécondité générale (1978)

D'ailleurs, les pourcentages de dates complètes (73 pour cent) et de certificats de naissance (65 pour cent) obtenus dans le tableau de grossesses soutiennent cette indication. Il devient donc plus plausible, que ce soient les erreurs de déclaration sur l'âge des femmes, tant dans l'ETF que dans le recensement, qui auraient causé l'écart entre les taux observés à 35-39 et 40-44 ans.

Ceci étant, les différences relevées ne sont pas très significatives pour douter de la valeur des résultats obtenus. Au contraire, la comparaison des estimations fournies par les deux sources, montre une grande concordance entre l'observation continue et celle rétrospective indiquant par là même, que le niveau de la fécondité du moment a été correctement mesuré et sa structure par âge assez bien identifiée.

Le tableau 5.7 montre également l'évolution suivie par la fécondité au cours des 5 dernières années avant l'enquête, autrement dit entre 1974 et 1978. Les taux moyens calculés pour des périodes de plus en plus courtes, et donc de plus en plus proches de la date de l'enquête, illustrent avec consistance le déclin progressif de la fécondité générale. Ce déclin est observé pour tous les groupes d'âge à l'exception de celui des femmes de 15-19 ans dont le niveau de fécondité est faible, mais constant. Le nombre moyen d'enfants nés-vivants par femme décroît à tous les âges, au fur et à mesure que la période de référence à laquelle il correspond se rapproche de l'année de l'enquête. A 50 ans, cette descendance est passée de 5,84 à 5,31 naissances vivantes par femme, ce qui constitue une diminution assez importante pour l'espace de temps considéré.

5.4.2 - Niveau actuel et récent de la fécondité légitime

Le niveau de la fécondité légitime du moment et son évolution récente seront abordés de trois manières différentes. Les taux par âge serviront tout d'abord, à comparer les résultats de l'ETF avec ceux estimés par l'INS en 1975 (année du dernier recensement), afin de pouvoir juger, au moins partiellement, de la qualité des données recueillies. Ensuite, on utilisera les taux calculés selon la durée du mariage à la naissance qui, dans le contexte tunisien, sont plus appropriés (vu l'intensité et la stabilité élevées du mariage) et plus précis que les taux par âge, car moins biaisés que ces derniers par l'effet des jeunes générations incomplètes (notamment celles appartenant aux groupes d'âge 15-19 et 20-24 ans). Enfin, on examinera la fécondité légitime du moment à travers les proportions de femmes mariées et déclarées enceintes au moment de l'enquête.

Le tableau 5.8 donne les taux de fécondité légitime par âge, d'après les estimations de l'INS en 1975 et les calculs effectués sur les données de l'ETF, sur une période de 2 ans et une période de 5 ans avant l'enquête.

Par rapport au taux global moyen calculé sur les 5 ans précédant l'enquête, le taux de 1975 et celui plus récente (calculé sur 2 ans) ont baissé régulièrement. Le nombre moyen d'enfants nés-vivants pour une femme mariée à 20 ans et qui le resterait jusqu'à 50 ans aurait

selon ces taux très faiblement varié (9,23; 9,21 et 9,18).

TABLEAU 5.8
TAUX DE FECONDITE LEGITIME DU MOMENT
PAR AGE ET DESCENDANCE ATTEINTE A 50 ANS

Age à la naissance	ETF (période)	INS (année)	ETF (période)
	2 ans	1975	5 ans
15-19	441	395	390
20-24	431	446	439
25-29	373	369	364
30-34	266	289	277
35-39	194	204	211
40-44	103	108	122
45-49	29	32	43
Taux global	260	269	276
Descendance à 50 ans	9,18	9,21	9,23

Source: INS (estimation) et ETF (WFS/fertrate)

La fécondité légitime examinée selon la structure par âge montre une grande similarité lorsqu'on compare les taux de 1975 à ceux mesurant le niveau moyen de cette fécondité au cours de la période de 5 ans (1974-1978). En effet, tout en reflétant les mêmes différences de niveau que pour la fécondité générale (des taux légèrement plus bas à l'ETF jusqu'à 34 ans et un peu plus élevé après), les deux séries suivent exactement le même mouvement: un accroissement du taux jusqu'à 24 ans, suivi par une baisse continue jusqu'à 45-49 ans. Par contre, pour la période la plus proche de l'enquête (1977-1978), on assiste à un changement radical dans le mouvement, provoqué par une augmentation substantielle du taux de fécondité du groupe d'âge 15-19 ans, (passant de 395 à 441 pour mille): désormais, on assistera à une baisse continue du taux allant du group d'âge le plus jeune au groupe d'âge le plus élevé.

Ce changement actuel de la tendance suivie par les taux par âge est trop important pour être imputé à des erreurs de déclaration, surtout quand on pense à la similarité des distributions fournies par les deux sources à une époque un peu moins récente. Il semble plutôt correspondre à un changement réel dans le comportement des jeunes couples en matière de fécondité, changement suscité par le relèvement de l'âge au premier mariage. En effet, si on observe dans le temps l'évolution des taux relatifs aux quatre derniers groupes d'âge (30-34 à 45-49 ans), on constate que leur niveau a baissé d'une manière assez sensible au cours des 5 ans. Par contre, dans les groupes d'âge les plus jeunes (15-19 à 25-29 ans), la tendance va dans le sens d'une augmentation du niveau de la fécondité. Ce résultat est tout à fait vraisemblable. Il traduit en fait, chez les jeunes femmes (moins de 30 ans) qui se sont mariées à un âge moyen plus élevé que celui de leurs aînées, le désir de rattraper le retard, en

ayant des enfants immédiatement après le mariage et avant de pratiquer éventuellement, toute planification ou limitation des naissances par la contraception.

L'examen des taux de fécondité légitime, selon la durée du mariage à la naissance, pourra nous aider à vérifier cette explication et à mieux saisir le niveau et le calendrier de la fécondité du moment. Le tableau 5.9 présente les taux moyens par durée et pour des périodes s'étalant sur 2 ans, 3 ans et 5 ans immédiatement avant la date de l'enquête.

L'intérêt de l'analyse de la fécondité légitime en fonction de la durée de mariage est de baser la valeur des taux sur la durée moyenne d'exposition au risque de grossesse, quel que soit l'âge actuel de la femme, ce qui réduit sérieusement l'effet de troncature qui caractérise les générations incomplètes, du fait de leur jeune âge.

L'examen des résultats fournis par le tableau 5.9 appelle trois remarques importantes:

- i) Les trois séries de taux montrent que le niveau de la fécondité légitime diminue au fur et à mesure que la durée augmente.
- ii) Dans la période récente, le niveau de la fécondité du moment a enregistré une baisse sensible, tant par rapport au niveau moyen pour toute la période (5 ans), que par rapport à celui de la sous-période la plus proche (3 ans). Cette baisse est observée à toutes les durées de mariage, à l'exception de la plus courte (0.4 ans) et dans une moindre mesure de celle de 5-9 ans. Dans la première, la descendance atteinte à 5 ans de mariage a augmenté de 2,17 à 2,2 enfants-nés vivants par femme, conformément à l'accroissement du taux qui lui correspond (434 à 440 pour mille). Dans la seconde, descendance et taux semblent se maintenir à un niveau constant durant les trois dernières

années (3,95 enfants par femme) et ne diffèrent pas beaucoup des résultats obtenus pour l'ensemble de la période récente (5 ans). Ceci confirme donc le changement de comportement en matière de fécondité que le recul de l'âge au mariage a introduit chez les femmes les plus jeunes.

- iii) Enfin, malgré une tendance à la baisse de la fécondité légitime qui se confirme, son niveau du moment reste encore élevé. Ainsi, une femme dont le mariage durerait 25 ans et qui subirait ce régime actuel de la fécondité, mettrait au monde 7 enfants en moyenne. Au delà de 25 ans la différence n'est pas très importante (7,34 pour 35 ans de mariage continue).

Un autre moyen de s'assurer de la consistance de ces mesures consiste à examiner les proportions des femmes enceintes parmi l'ensemble de celles qui étaient mariées à la date de l'interview. Outre cet intérêt, les proportions de femmes enceintes permettent d'avoir une indication, certes grossière mais utile, sur le niveau le plus récent possible de la fécondité, dans la mesure où elle anticipe les faits d'environ 6 à 9 mois.

Le tableau 5.10 donne les pourcentages de femmes mariées qui se sont déclarées enceintes selon l'âge et la parité.

Sur 3952 femmes mariées au moment de l'enquête, 14,3 pour cent ont déclaré avoir une grossesse en cours. Comme on s'y attend, les pourcentages diminuent au fur et à mesure que l'âge et la parité augmentent. Cette allure générale correspond à celle que l'on a pu observer pour les taux de fécondité légitime du moment (calculés sur 2 ans) par âge et montre ainsi, la consistance des déclarations et la vraisemblance du changement de comportement que l'on a évoqué.

TABLEAU 5.9

TAUX DE FECONDITE LEGITIME DU MOMENT (A)
ET DESCENDANCE ATTEINTE SELON LA DUREE
DU MARIAGE (B) D'APRES L'ETF

A. TAUX MOYENS (%)				B. DESCENDANCE PAR FEMME			
Durée à la naissance	Périodes			Durée à la descendance	Périodes		
	2 ans	3 ans	5 ans		2 ans	3 ans	5 ans
0-4	440	440	434	5	2,20	2,20	2,17
5-9	349	351	349	10	3,94	3,95	3,91
10-14	254	261	275	15	5,21	5,26	5,29
15-19	216	219	222	20	6,29	6,35	6,40
20-24	125	143	154	25	6,92	7,07	7,17
25-29	(58)	(66)	74	30	(7,21)	(7,40)	7,54
30-34	27+	40+	42+	35	7,34+	7,60+	7,75+
Toutes durées	260	268	276	35 ans de mariage	7,34	7,60	7,75

Source: ETF, (WFS/fertrate)

Note: () moins de 250 et + moins de 50 années-femmes exposition

TABLEAU 5.10
POURCENTAGES DE FEMMES ACTUELLEMENT
MARIÉES ET SE DECLARANT ENCEINTES SELON L'AGE
ET LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS

Age	Pourcentage	Nombre d'enfants	Pourcentage
15-19	28,5	0	30,5
20-24	27,5	1	23,5
25-29	22,2	2	19,3
30-34	14,7	3	16,7
35-39	9,0	4	11,2
40-44	3,2	5	7,6
45-49	2,0	6	7,3
		7	6,8
Tous âges	14,3	8 et +	5,4

Source: ETF, tableaux 2.4.5 et 2.4.5

Dans le tableau 5.11 on a présenté la distribution en pour cent des femmes enceintes selon la durée de la grossesse et l'âge.

D'après les résultats de ce tableau 84 pour cent des grossesses déclarées appartiennent à des femmes mariées de moins de 35 ans. Par rapport à l'ensemble des femmes mariées, ces dernières représentent 12 pour cent, alors que celles âgées de 35 ans et plus n'en constituent que 2,3 pour cent. Si l'on ne tient pas compte du phénomène saisonnier qui peut affecter la distribution des grossesses selon la durée, et qu'on ne peut discerner à partir de ce tableau, on constate d'une part, que les pourcentages de grossesses déclarées à un mois sont plus élevés parmi les femmes de 35 ans et plus que parmi celles plus jeunes. Cette différence s'explique tout d'abord, par le faible effectif des grossesses déclarées dans cette tranche d'âge (4 grossesses exactement dont 3 appartiennent aux femmes du groupe 35-39 ans) et ensuite, par la plus grande expérience qu'ont ces femmes, du fait même de leur âge, en matière de maternité.

Si l'on admet maintenant qu'à partir du cinquième mois, une grossesse devient physiquement discernable, tant par la femme enceinte que par l'enquêtrice qui l'interrogeait, on peut alors considérer avec assurance qu'à partir de ce mois les déclarations sont complètes, ce qui représente 60 pour cent des grossesses déclarées à tous âges.

Partant de cette hypothèse, tout à fait admissible et de celle d'une répartition uniforme des grossesses dans le temps, on a pu calculer que pour l'ensemble des femmes (tous âges confondus) le nombre de grossesses en cours a été sous-estimé d'environ 7,6 pour cent: $[1-5/(9 \times 0.60)]$; ce qui correspond, par rapport à la population des 3952 femmes mariées, à 1,1 pour cent (43 femmes) de femmes ayant omis de déclarer leur grossesse en cours, soit 15,4 pour cent au lieu des 14,3 pour cent dénombrées par l'enquête. La part de sous-déclaration qui revient aux femmes de moins de 35 ans atteint 8 pour cent et implique une proportion réelle de 13 pour cent au lieu des 12 pour cent de femmes enceintes indentifiées par l'enquête. Par contre, chez les femmes de 35 ans et plus on n'a enregistré que 5,5% de sous-déclaration ce qui change peu le pourcentage global (2,4 au lieu de 2,2).

Cependant, sachant d'avance que l'état de grossesse possède des composantes biologiques qui peuvent faire défaut à une femme lorsqu'elle est au tout début de la période de gestation (les 2 premiers mois en particulier), il devient impossible pour toute enquête de recueillir le nombre exact de femmes enceintes à un moment donné. En tenant compte de ce fait et en le rapprochant du faible niveau de la sous-estimation, ainsi que des différences négligeables qu'il marque selon l'âge, on peut conclure que les déclarations des femmes au sujet des grossesses en cours on été aussi complètes que possible, ce qui pourrait suggérer la bonne qualité des données recueillies par l'enquête en général.

Enfin, pour terminer on peut utiliser le pourcentage corrigé de femmes mariés et enceintes (soit 15,4 pour cent) pour estimer le nombre moyen de naissances vivantes qui en découlerait sur une période de 5 ans. Ce nombre serait égal à $[(5 \times 0.154/0,75)]$ où 0,75 représentent les 9 mois de gestation] un enfant né-vivant par femme, si ces conditions de grossesse persistent durant cinq ans à partir de l'année de l'enquête. Bien qu'approximative, cette moyenne, comparée à celle de 1,3 enfants nés-vivants (voir tableau 2.4.1) par femme obtenue par l'ETF pour la période des 5 ans précédant l'enquête, semble corroborer la tendance à la

TABLEAU 5.11
DISTRIBUTION EN POUR CENT DES
GROSSESSES DECLAREES AU MOMENT DE L'ENQUETE
SELON LA DUREE EN MOIS ET L'AGE DES FEMMES

Tranche d'âge	Durée de la grossesse en mois									Effec- tif
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
15-29	1,9	7,7	13,8	16,2	15,2	13,0	10,4	13,3	8,5	376
15-34	2,5	7,6	12,7*	16,7	15,4	12,4	9,9	12,9	9,7	474
35-49	4,4	6,7	12,2	17,8	7,8	11,1	13,3	14,4	12,2	90
Tous âges	2,8	7,5	12,8	16,8	14,2	12,2	10,5	13,1	10,1	564

Source: ETF, marginaux et tabulation spéciale.

baisse générale de la fécondité que l'on a pu observer au cours de l'analyse.

5.5 TENDANCE GENERALE DE LA FECONDITE

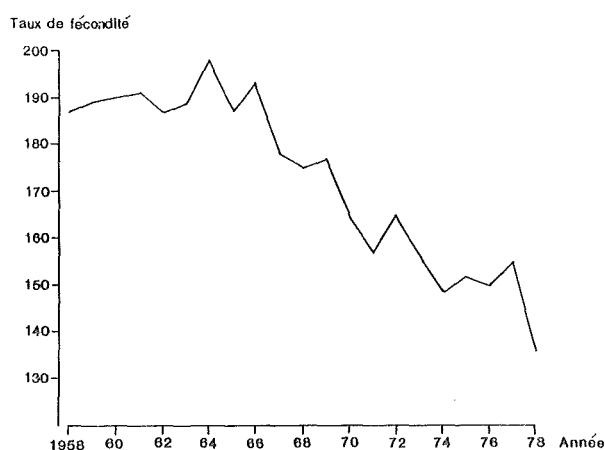
Toutes les études et mesures faites sur la fécondité en Tunisie ont confirmé son mouvement de baisse continue. Cette baisse n'a commencé à s'effectuer d'une manière franche qu'avec le début du programme national de planning familial. Le tableau 5.12 et le graphique 5.2 illustrent le mouvement suivi par la fécondité générale depuis 1958 jusqu'en 1978.

TABLEAU 5.12
TENDANCE DU TAUX DE FECONDITE GENERALE
ENTRE 1958 ET 1978 POUR 1000 FEMMES AGEES DE
15 à 54 ANS

Année	Taux	Année	Taux
1958	187	1968	175
1959	189	1969	177
1960	190	1970	164
1961	191	1971	157
1962	187	1972	165
1963	189	1973	156
1964	198	1974	149
1965	187	1975	152
1966	193	1976	150
1967	178	1977	155
		1978	136

Source: "Application of methods of measuring the impact of family planning programmes on fertility: the case of Tunisia" by Yolande and Hédi JEMAI in United National Population Studies No. 61 (ST/ESA/SER.A/61, N.Y.1978)

Note: à partir de 1966, les taux sont ceux estimés par l'INS.



Source: Tableau 5.12

Graphique 5.2 Tendance du taux de fécondité générale entre 1958 et 1978 pour 1000 femmes âgées de 15 à 54 ans

Dans cette section, nous allons analyser l'évolution de la fécondité, notamment durant les 20 dernières années, et voir jusqu'à quel point la tendance observée par l'ETF correspond à celle dégagée par les autres sources, en particulier celle de l'observation continue de l'INS. Nous insisterons davantage sur l'examen de cette tendance en fonction des cohortes d'âge et des durées de mariage pour la fécondité légitime. Enfin, pour les besoins de cette analyse, nous utiliserons les taux par âge actuel (c'est à dire à la date de l'interview), âge à la naissance et durée du mariage à la naissance qui ont été calculés pour les périodes quinquénales précédant la date de l'interview.

5.5.1 Tendance de la fécondité générale

Le tableau 5.13 présente les taux de fécondité générale selon l'âge des femmes à la fin de chaque période.

TABLEAU 5.13
TAUX DE FACONDITE GENERALE SELON L'AGE DE LA
FEMME A LA FIN DE CHAQUE PERIODE QUINQUENALE
PRECEDANT L'ENQUETE

Age à la fin de la période	Age centré	Périodes avant l'enquête (en années)							
		0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39
10-14	10	-	-	-	2	2	4	3	1+
15-19	15	9	10	23	39	51	48	43+	
20-24	20	119	152	211	220	207	174+		
25-29	25	284	311	337	318	324+			
30-34	30	288	300	322	341+				
35-39	35	232	239	282+					
40-44	40	161	160+						
45-49	45	67+							

Source: ETF (WFS/fertrate), + Cohortes incomplètes

L'examen de ces taux par âge et par période fait appel à quatre remarques principales.

- i) Pour les quatre premières périodes allant de 0-4 à 15-19 ans, la lecture en ligne des taux montre, d'un manière très claire, le déclin continu de la fécondité durant les deux dernières décennies. En effet, quel que soit le groupe d'âge auquel on se réfère, on constate que la valeur du taux diminue, au fur et à mesure que la période se rapproche de la date de l'enquête. Ainsi, le taux centré sur 20 ans se situe à 119 pour mille pour la période 0-4 ans avant l'enquête, après avoir été de l'ordre de 152 pour mille dans la période 5-9 ans, 211 pour mille dans la période 10-14 ans et 220 pour mille dans celle de 15-19 ans. Ces taux étaient obtenus successivement par les cohortes 20-24 ans, 25-29, 30-34 et 35-39 ans (à la date de l'interview) lorsqu'elles étaient toutes âgées entre 20 et 24 ans.
- ii) Dans ce mouvement de baisse générale, il est intéressant de faire la part des facteurs qui ont été vraisemblablement à l'origine de cette baisse.

- Tout d'abord, on constate qu'aucune femme parmi les cohortes 15-19 et 20-24 (au moment de l'enquête) n'a donné naissance à un enfant lorsqu'elles avaient entre 10 et 14 ans, et que depuis 15 ans (avant l'enquête) aucune naissance vivante n'a été

enregistrée à ce groupe d'âge. Ceci est à lier sans doute, à l'action directe de la loi de 1964 (donc 15 avant l'enquête) qui a fixé l'âge minimum au mariage à 17 ans pour les femmes. Par ailleurs, on constate que les taux enregistrés à l'âge centré sur 15 ans (15-19 ans en fin de période) sont d'un très faible niveau tout en diminuant, au fur et à mesure que la cohorte rajeunit. Ce résultat est également lié à l'âge au mariage, dont le relèvement (déjà observé dans le chapitre 4) est d'autant plus sensible que la génération est jeune.

- Ensuite, on observe une diminution constante des taux centrés sur 20,25 et 30 ans pour les périodes 0-4 à 15-19. Cette baisse déclenchée depuis environ 20 ans est à imputer, en particulier durant la période globale 0-14 ans, à l'action commune du relèvement de l'âge au mariage et à l'usage de la contraception qui a connu un développement important au cours de la dernière décennie.
- Enfin, aux âges centrés sur 35, 40 et 45 ans, la baisse n'est perceptible que sur les taux correspondants aux femmes âgées entre 35 et 39 ans à la fin de la période. Cette baisse pourrait résulter de l'utilisation de la contraception, notamment durant la période la plus proche de l'enquête (0-4 ans). Aux autres âges les taux sont restés constants.

iii) Pour terminer, on remarquera que dans les périodes les plus éloignées de l'enquête (20-24 ans et au delà) l'effet des omissions, touchant particulièrement les premières naissances vivants, apparaît à travers la baisse des taux au fur et à mesure que l'on s'éloigne dans le temps.

Pour vérifier cette baisse et surtout juger de la qualité des données qui ont servi au calcul de ces taux, on a appliqué la méthode de Brass, connue sous le nom de P/F ratios, qui consiste à calculer à chaque groupe d'âge le rapport correspondant entre la parité (ou nombre d'enfants nés-vivants) et la fécondité cumulée, à la fin de chaque période considérée. L'interprétation de ces rapports est à la fois riche et complexe. D'une manière générale, la méthode est basée sur le principe que dans une population où la fécondité est constante et les données collectées sont parfaites, la parité serait donc égale à la fécondité cumulée, ce qui donnerait des rapports équivalant ou très proche de l'unité pour tous les groupes d'âge. Dans le cas où ces rapports diminuent au fur et à mesure que l'âge augmente, ils indiqueraient des omissions de naissances commises par les vieilles générations. Si par ailleurs, ces rapports se situent d'une manière consistante à un niveau supérieur ou inférieur à l'unité, ils indiqueraient alors des erreurs relatives à la période de référence qui aurait été soit sur-estimée soit sous-estimée par les femmes enquêtées au moment où elle déclaraient les naissances qu'elles avaient eu au cours de cette période. Enfin, une augmentation substantielle de ces rapports avec l'âge exprimerait un déclin de la fécondité dans différents sous-groupes de population que les rapports ne suffisent pas à identifier.

Les calculs des P/F ratios effectués sur les données du tableau 5.13 ont donné les résultats suivants pour les trois périodes les plus récentes.

Tableau 5.14 - P/F ratios par période

Groupe d'âge	P/F ratios par période avant l'enquête		
	0-4	5-9	10-14
15-19	1,00	-	-
20-24	1,01	1,00	-
25-29	1,11	1,09	1,08
30-34	1,21	1,19	1,08
35-39	1,22	1,18	1,07
40-44	1,18	1,12	1,01
45-49	1,20	1,13	0,99

Source: dérivé du tableau 5.13

Ces rapports montrent dans les trois périodes un déclin évident de la fécondité (exprimé par un rapport supérieur à l'unité) parmi les femmes appartenant aux cohortes d'âge 15-19 à 30-34 ans, dont les rapports positifs suivent une augmentation progressive aussi bien en ligne qu'en colonne. Ces résultats suggèrent en outre une bonne qualité des données collectées pour ces groupes d'âge. Par contre, la baisse subite qu'on observe à partir de 35 ans reflète surtout les erreurs de déclaration sur les âges et un début d'omission (encore négligeable) à rattacher aux femmes de 45-49 ans et à la période 10-14 où le rapport est égal à 0,99.

Ainsi, tout en suggérant une qualité de données plutôt satisfaisante (à vérifier par l'évaluation), ces rapports nous autorisent à confirmer le déclin de la fécondité durant les 15 dernières années (1966-1978) et à l'imputer tout particulièrement aux plus jeunes générations, autrement dit celles nées entre 1948 et 1963. Enfin, vu la consistance avec laquelle cette baisse de la fécondité s'effectue, il est pratiquement certain qu'elle se poursuivra dans le futur, à moins d'un changement radical de la situation actuelle en Tunisie.

Les tableaux 5.15 et 5.16 donnent respectivement les taux de fécondité générale, calculés selon l'âge à la naissance et la période avant l'enquête.

TABLEAU 5.15
TAUX DE FECONDITE GENERALE SELON L'AGE DE LA FEMME A L'INTERVIEW ET SON AGE A LA NAISSANCE

Age à l'interview	Age à la naissance						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
15-19	14+						
20-24	43	190+					
25-29	69	253	303+				
30-34	115	293	313	267+			
35-39	125	302	337	266	210+		
40-44	122	287	333	278	206	131+	
45-49	96	282	348	327	213	100	37+

Source: ETF (WFS/fertrate), + cohortes incomplètes

TABLEAU 5.16
TAUX DE FECONDITE GENERALE SELON L'AGE A LA NAISSANCE
ET PAR PERIODE AVANT L'ENQUETE

Age à la naissance	Période avant l'enquête (en années)						
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34
10-14	-	-	-	6	7	11	9
15-19	34	50	97	118	123	96	79+
20-24	225	226	307	293	282	255+	
25-29	304	323	340	337	350+		
30-34	261	264	314	335+			
35-39	199	212	233+				
40-44	112	113+					
45-49	37+						

Source: ETF (WFS/Fertrate), + cohortes incomplètes

Tout en reflétant les mêmes caractéristiques déjà évoquées de la tendance de la fécondité, ces deux tableaux fournissent deux informations supplémentaires intéressantes. Dans le tableau 5.15, on constate que c'est à 25-29 ans d'âge à la naissance que le taux de fécondité atteint son maximum et ceci est vrai pour toutes les cohortes de femmes dont l'âge à l'interview se situe entre 25-29 et 45-49 ans. Cependant, lorsqu'on examine l'évolution du taux dans la colonne 25-29 ans à la naissance, on remarque que ce taux a diminué parallèlement à l'âge, passant de 348 pour mille pour la cohorte 45-49 ans à l'interview à 303 pour mille chez le groupe de générations le plus jeune (25-29 ans à l'interview). De son côté, le tableau 5.16 confirme cette caractéristique supplémentaire de la fécondité, tout en montrant que dans le temps, la période des 15 dernières années a été la période clé, où la baisse de la fécondité s'est effectuée graduellement pour tous les groupes d'âge à la naissance.

Enfin, en guise de conclusion à l'étude de la tendance suivie par la fécondité générale, on a calculé à partir des taux estimés par l'INS pour les années 1966, 1971, et 1975 la descendance atteinte à 50 ans qui résulte de chaque série. De même, à partir des taux par âge fournis par l'ETF dans le tableau 5.14, ce calcul a été fait pour les périodes 0-4, 5-9 et 10-14 ans avant l'enquête (dont les milieux correspondent à 6 mois près aux années 1975, 1971 et 1966 respectivement), en complétant les séries incomplètes à 5-9 ans et 10-14 ans par les taux de la période adjacente. Les résultats de ces calculs figurent dans le tableau 5.17 avec les descendance atteintes en 1978 déjà calculé dans le tableau 5.7.

TABLEAU 5.17
DESCENDANCES ATTEINTES A 50 ANS RESULTANT
DES TAUX DE FECONDITE GENERALE PAR AGE
SELON L'INS ET L'ETF POUR LES ANNEES 1966, 1971
ET 1978

Source	Descendance selon l'année			
	1966	1971	1975	1978
INS	7,06	6,37	5,81	5,31
ETF	7,10	6,20	5,80	5,46

Ainsi les deux sources, bien qu'ayant des natures différentes, concordent encore une fois pour donner des mesures pratiquement identiques, tant des niveaux atteints par la fécondité

que du rythme avec lequel elle a effectué sa baisse durant la période 1966 à 1978. En effet, en l'espace de 12 ans, le nombre de naissances vivantes par femme est passé d'une moyenne de 7 à une moyenne de 5,4 enregistrant des niveaux similaires dans les deux sources pour les années 1971 et 1975.

L'ensemble des résultats et notamment la concordance entre les deux sources d'information peuvent être considérés comme un indicateur d'une mesure correcte du niveau de la fécondité en Tunisie et d'une tendance à la baisse qui semble s'effectuer d'une manière consistante et continue.

5.5.2 Tendance de la fécondité légitime

Tout comme la fécondité générale, la fécondité légitime subit elle aussi un déclin continu depuis les quinze dernières années. Cependant, le rythme et la structure avec lesquels s'effectue ce déclin différent de ceux observés dans la fécondité générale.

Le tableau 5.18 donne par période quinquennale avant l'enquête, les taux de fécondité légitime selon l'âge de la mère à la naissance. Deux éléments distinguent la tendance de la fécondité légitime de celle observée par rapport à toutes les femmes. Le premier est que l'âge à la naissance, où le taux atteint son plus haut niveau, se situe entre 20 et 24 ans, soit un groupe d'âge plus jeune que pour la fécondité générale. Le second est que le mouvement de baisse qui a commencé essentiellement avec la période 10-14 ans avant l'enquête semble être marqué par un changement de tendance assez récent que l'on observe dans les groupes d'âge à la naissance les plus jeunes (15-19 à 25-29). En effet, après avoir, à l'instar de la fécondité générale, entamé une baisse à tous les âges, les taux de fécondité légitime ont recommencé à augmenter dans la période 0-4 ans pour les âges 15 à 29 ans. Ceci nous renvoie donc à l'explication que nous avons déjà avancée, quant à un changement de comportement récent chez les jeunes couples.

TABLEAU 5.18
TAUX DE FECONDITE LEGITIME SELON L'AGE A LA
NAISSANCE ET LA PERIODE

Age à la naissance	Périodes avant l'enquête (en années)						
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34
15-19	398	358	374	338	334	287	286+
20-24	439	405	403	389	391	368+	
25-29	364	358	375	378	400+		
30-34	277	280	334	366+			
35-39	211	225	252+				
40-44	121	127+					
45-49	42+						

Source: ETF (WFS/Fertrate) + Cohortes incomplètes

Le tableau 5.19 qui classe les taux par durée de mariage à la naissance et par période, montre que ce changement se manifeste essentiellement chez les femmes dont la durée du mariage n'excède pas 5 ans et qu'il n'a commencé à avoir lieu qu'au cours de la période 0.4 ans. En effet, le taux à 0-4 ans de durée de mariage à la naissance est passé de 390 à 434 pour mille en l'espace des cinq dernières années avant l'enquête.

TABLEAU 5.19
TAUX DE FECONDITE LEGITIME SELON LA DUREE DU
MARIAGE A LA NAISSANCE ET LA PERIODE

Durée à la naiss- sance	Périodes avant l'enquête (en années)						
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34
0-4	434	390	414	376	360	305	233+
5-9	349	362	355	372	366	304+	
10-14	275	283	328	361	373+		
15-19	222	249	313	317+			
20-24	154	178	249+				
25-29	74	89+					
30-34	42+						

Source: ETF (WFS/Fertrate), + cohortes incomplètes

En dehors de cette particularité, on observe de manière consistante le mouvement de baisse suivi par la fécondité légitime dont les taux diminuent, au sein de chacune des quatre premières périodes, au fur et à mesure que la durée du mariage augmente. Cette baisse se vérifie également dans le temps pour toutes les durées de mariages supérieurs à 0-4 ans où les taux ont progressivement diminué, en particulier entre les périodes 10-14 et 0-4 ans avant l'enquête.

A la fin de cette section, deux aspects liés à la fécondité attirent l'attention. Le premier est relatif à la baisse générale du niveau de la fécondité qui a accompagné le développement des activités du programme national de planning familial depuis 1966. Le second est suggéré par l'écart qui sépare les taux de fécondité générale de ceux de la fécondité légitime: Pour la période la plus récente (0-4 ans), ces taux étaient respectivement de 143 et de 276 respectivement, soit une descendance atteinte à 50 ans de l'ordre de 5,8 enfants nés-vivants résultant du système de taux de fécondité générale, contre 9,2 pour celui de la fécondité légitime. Cet écart reflète en réalité l'importance de l'impact exercé par le relèvement de l'âge au mariage, surtout quand on connaît la grande stabilité et la forte intensité qui le caractérisent.

5.6 LES VARIATIONS DIFFERENTIELLES DE LA FECONDITE

Dans les sections précédentes, on a examiné sous différents angles les niveaux et les tendances qui caractérisent la fécondité pour la Tunisie tout entière. Dans la présente section, on va se consacrer à l'étude de ses variations différentielles au niveau des sous-groupes de population. Trois critères ou variables de base seront utilisés pour différencier les sous-groupes et arriver ainsi à mesurer l'effet de certains facteurs géographiques et socio-économiques sur les niveaux de fécondité. Ces variables sont: le niveau d'instruction, le milieu de résidence et la région de résidence. L'analyse des différences sera effectuée sur la période la plus récente, autrement dit celle des cinq dernières années avant l'enquête ou encore à celle qui s'étend entre 1974 et 1978. On traitera successivement les variations différentielles au niveau de la descendance finale, à celui de la descendance atteinte ou actuelle, à celui de la fécondité initiale du mariage et enfin à celui de la fécondité récente.

5.6.1 - Les différences dans la descendance finale

Pour étudier les variations différentielles de la descendance finale selon différentes variables socio-économiques et géographiques, on a évidemment limité l'observation et les calculs sur la fécondité des femmes dont les capacités de reproduction sont virtuellement achevées, soit celles dont l'âge se situait entre 45 et 49 ans à la date de l'interview. Le tableau 5.20 donne le nombre moyen d'enfants nés vivants pour les femmes non-célibataires de ce groupe d'âge selon différentes caractéristiques.

TABLEAU 5.20
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS POUR LES
FEMMES NON-CELIBATAIRES AGEES ENTRE 45 ET 49 ANS SELON
LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Caractéristiques	Nombre moyen	Caractéristiques	Nombre moyen
<u>Education</u>		<u>Historique du travail</u>	
non scolarisée	7,1	Avant et après	8,1
scolarisée	(6,2)	Avant seulement	(5,9)
		Après seulement	(7,1)
<u>Milieu de résidence</u>		Jamais travaillé	7,0
Tunis	6,7	<u>Profession du mari</u>	
Autre urbain	7,0	Cadres sup. et moyen	(6,9)
rural	7,2	Services et ventes	7,0
<u>Région de résidence</u>		Agr. et ouv. agricoles	7,1
Tunis	6,7	Ouvriers	7,3
Nord-Ouest	8,0	Chômeurs	(6,7)
Nord-Est	6,1	<u>Ensemble</u>	
Centre	6,8	Nombre moyen	7,0
Sahel	7,0	Effectif	514
Sud	7,6		

Source: ETF, tableaux 2.2.6A à 2.2.6E

Note: () moyenne calculée sur un effectif de 30 à 50 femmes.

La parité moyenne atteinte par ces femmes est de l'ordre de 7 enfants nés vivants. D'une manière générale, la descendance finale varie très peu d'un sous-groupe à un autre, indiquant un niveau de fécondité à la fois élevé et peu influencé par les différences de statut socio-économique. Les variations les plus significatives sont celles que l'on observe au niveau régional, du fait de la répartition assez équilibrée des effectifs. Les dimensions extrêmes se trouvent au Nord-Est (6 enfants par femme) et au Nord-Ouest (8 enfants par femme). A Tunis et au Centre, le nombre moyen de naissances vivantes est resté inférieur à 7 (respectivement 6,7 et 6,8). Par contre on a compté 7 enfants par femme au Sahel et 7,6 au Sud.

Selon le milieu de résidence, le sous-groupe des femmes habitant la capitale se détache des deux autres avec un nombre moyen de 6,7 enfants par femme. Cette moyenne augmente au fur et à mesure que le degré d'urbanisation est faible.

Dans les trois autres groupements, les différences d'effectif sont importantes pour permettre réellement de dégager des variations significatives. Cependant, si les écarts mesurés entre les descendance des sous-groupes ne peuvent être pris en considération, ils peuvent par contre, servir à apprécier l'effet général que produit, à différents niveaux, la variable socio-économique elle-même. Ainsi, on peut distinguer de manière assez nette l'impact de la scolarisation et d'un statut professionnel (du mari) de plus en plus élevé, sur la baisse du nombre moyen d'enfants mis au

monde par femme. Quant au résultat que fournit l' historique du travail de la femme, il semble plutôt surprenant. En effet, contrairement à l'attente générale, il donne une descendance moyenne nettement plus élevée chez les femmes qui ont travaillé aussi bien avant qu'après leur mariage, que chez celles qui n'ont jamais travaillé (8 enfants dans le premier cas, contre 7 dans le second). Pour les femmes qui ont travaillé soit uniquement avant, soit uniquement après leur mariage, on obtient une dimension plus réduite chez les premières (5,9 contre 7,1). Mais ceci peut s'expliquer si on considère que le travail rémunéré de la femme contribue à améliorer le revenu familial et, par conséquent, à encourager le couple à avoir plus d'enfants, ce qui semble être confirmé par la descendance plus élevée des femmes n'ayant pu travailler qu' après leur mariage. Sachant que les femmes concernées par l'observation appartiennent aux générations les plus vieilles de l'échantillon (1929-1933), cette attitude est tout à fait vraisemblable, car ces femmes, lorsqu'elles étaient en pleine période de leur vie féconde, avaient le comportement procréateur de leur époque, autrement dit, favorisant et glorifiant la famille élargie.

Enfin, si dans l'ensemble le tableau 5.20 dégage une variation différentielle faible et une descendance finale élevée, c'est aussi à cause de la grande homogénéité qui caractérise, sur le plan socio-économique, les femmes du groupe d'âge 45-49 ans. En effet, 94 pour cent d'entre elles n'ont jamais été scolarisées, 50 pour cent viennent d'un milieu rural (18 pour cent seulement habitent Tunis où la descendance est la plus faible), 71 pour cent n'ont jamais travaillé et 73 pour cent sont mariées à des agriculteurs, des salariés agricoles (60 pour cent ensemble) ou à des ouvriers.

5.6.2 - Les variations différentielles de la fécondité cumulée

Les variations différentielles au niveau de la fécondité cumulée seront examinées à travers la descendance atteinte ou nombre moyen d'enfants nés-vivants par femme non-célibataire au moment de l'enquête, selon différents critères.

Pour chacune des cinq variables géographiques et socio-économiques, le tableau 5.21 donne la descendance atteinte à chaque groupe d'âge (au moment de l'enquête) et le tableau 5.22 la donne à chaque groupe d'années écoulées entre le premier mariage et la date de l'enquête. Les deux tableaux se complètent pour fournir en dernière colonne l'effectif total des femmes (tableau 5.21) et la descendance moyenne (tableau 5.22), tous âges et durées confondus, qui correspondent à chaque catégorie géographique ou socio-économique.

Il est important de signaler, avant tout commentaire, que ces descendances moyennes sont obtenues à partir du nombre de naissances vivantes déclarées par les femmes interrogées et non des taux de fécondité cumulés.

En ignorant l'âge et la durée depuis le premier mariage, la dernière colonne du tableau 5.22 nous donne le nombre moyen d'enfants nés-vivants par femme au moment de l'enquête. La moyenne nationale se situe à 4,5 enfants par

femme non-célibataire. Par rapport à cette moyenne, on constate que l'extrémité minimum se trouve chez les femmes mariées à des cadres supérieurs ou moyens (3,3 enfants) et celle maximum, chez les femmes qui n'ont jamais été scolarisées (5,1 enfants). L'examen de ces nombres moyens de naissances vivantes par femme montre des différences assez nettes au sein de chaque variable explicative. Les enseignements qu'il nous procure peuvent être résumés comme suit:

- i) Au niveau de l'éducation, on constate que le seul fait de la scolarisation, abstraction faite du degré d'instruction atteint par la femme, la moyenne passe du simple (2,6 enfants par femme scolarisée) au double (5,1 pour la non scolarisée).
- ii) Sur le plan de l'urbanisation, la différence est non seulement faible, mais n'existe réellement qu'entre la ville de Tunis (4,2 enfants) et les autres milieux de résidence qu'ils soient urbains (4,5 enfants) ou ruraux (4,6 enfants).
- iii) Au niveau des régions, seuls Tunis et le Nord-Est ont enregistré des moyennes faibles (4,2 et 4,3 respectivement). Dans les autres régions le faible niveau de développement régional qui semble expliquer les niveaux élevés de la descendance moyenne dans les deux régions défavorisées du Nord-Ouest et du Centre (4,8 et 4,7 respectivement) ne fonctionne plus entre le Sud (autre région défavorisée) et le Sahel (région développée), puis que le premier a enregistré une moyenne de 4,5 enfants par femme, soit un niveau inférieur au second (4,6), mais aussi à ceux du Nord-Ouest et du Centre.
- iv) En ce qui concerne les descendances atteintes selon l'historique du travail, les résultats obtenus au niveau national semblent confirmer l'explication avancée plus haut pour le groupe 45-49 ans. En effet, contrairement à ce que l'on a observé chez ces femmes, la relation au niveau national est inverse et on assiste à un nombre moyen d'enfants moins élevé lorsque la femme a travaillé avant et après son mariage (4,2) que lorsqu'elle n'a jamais travaillé (4,6 enfants). L'intervention des générations plus jeunes a ainsi rétabli le sens de la différence et confirmé le comportement "traditionnel" inhérent, dans une plus grande mesure, aux générations les plus vieilles.
- v) Enfin, la profession du mari détermine la descendance atteinte. Son action se reflète à deux niveaux. Dans le premier on observe une relation générale où le nombre moyen de naissances vivantes diminue, au fur et à mesure que la profession est d'un statut ou d'un degré de qualification plus élevé. Ainsi, les cadres supérieurs ou moyens (3,3) sont suivis par les ouvriers dans l'industrie (4,2), ensuite par le personnel de service et les vendeurs (4,7), enfin par les agriculteurs et les ouvriers agricoles (4,9). Ce degré de qualification est, cependant, déterminé par la nature du développement économique moderne, qui valorise davantage les emplois dans les

TABLEAU 5.21

OMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS POUR LES FEMMES
NON CELIBATAIRES SELON L'AGE ACTUEL ET LES CARACTERISTIQUES
SOCIO-ECONOMIQUES

Caractéristiques socio-économiques	Age actuel				Effectifs de femmes
	15-24	25-34	35-44	45-49	
Education					
non scolarisée	1,5	4,0	7,1	6,3	3185
scolarisée	1,2	2,9	(6,2)	4,9	938
Milieu de résidence					
Tunis	1,5	3,0	5,7	6,7	714
Autres urbain	1,3	3,5	6,2	7,0	1267
Rural	1,4	4,0	6,4	7,2	2142
Région de résidence					
Tunis	1,6	3,0	5,7	6,7	766
Nord-Ouest	1,2	3,8	6,4	8,0	592
Nord-Est	1,5	3,6	6,0	6,1	568
Centre	1,4	4,3	6,7	6,8	577
Sahel	1,3	3,6	6,1	7,0	999
Sud	1,3	4,0	6,6	7,6	621
Historique du travail					
Avant et après	1,1	3,2	6,0	8,1	548
avant seulement	1,2	3,3	6,1	(5,9)	354
Après seulement	1,3	4,1	6,4	7,1	292
Jamais travaillé	1,5	3,8	6,2	7,0	2913
Profession du mari					
Cadres sup; et moyen	1,3	2,7	5,1	6,9	421
Services et ventes	1,4	3,7	6,2	7,0	451
Agr. et ouv. agricoles	1,4	4,0	6,4	7,1	2214
Ouvriers	1,5	3,5	6,1	7,3	733
Chômeurs	1,2	3,3	5,8	6,7	304
Ensemble : Moyenne	1,4	3,7	6,2	7,0	4,5
Effectif	773	1455	1381	514	4123

Source: ETF, tableaux 2.2.6A à 2.2.6E

TABLEAU 5.22

OMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS POUR LES FEMMES
NON CELIBATAIRES SELON LA DUREE DU PREMIER MARIAGE
ET LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Caractéristiques socio-économiques	Années écoulées depuis le premier mariage						
	<5	5-9	10-14	15-19	20-24	25+	Total
Education							
non scolarisée	1,2	3,0	4,6	5,8	6,6	7,7	5,1
scolarisée	1,0	2,8	3,8	5,0	5,8	7,7	2,6
Milieu de résidence							
Tunis	1,12	2,6	3,8	5,3	6,0	7,4	4,2
Autre urbain	1,10	3,1	4,3	5,6	6,7	7,7	4,5
Rural	1,08	3,0	4,8	5,9	6,6	7,7	4,6
Région de résidence							
Tunis	1,2	2,7	3,8	5,3	6,1	7,5	4,2
Nord-Ouest	1,0	2,9	4,9	5,7	6,6	8,2	4,8
Nord-Est	1,2	3,1	4,5	5,9	6,1	7,0	4,3
Centre	1,1	3,3	4,9	6,2	6,8	7,6	4,7
Sahel	1,1	2,9	4,5	5,6	6,7	7,4	4,6
Sud	1,0	2,9	4,4	5,7	6,7	8,2	4,5
Historique du travail							
Avant et après	0,9	2,6	4,3	5,6	6,2	8,4	4,2
Avant seulement	1,0	2,8	4,4	6,8	6,1	7,6	3,5
Après seulement	1,1	3,0	4,2	5,5	6,3	7,0	4,5
Jamais travaillé	1,2	3,0	4,5	5,6	6,6	7,6	4,6
Profession du mari							
Cadres sup; et moyen	1,1	2,5	3,8	4,6	5,4	8,2	3,3
Services et ventes	1,0	2,9	4,5	5,7	6,6	7,9	4,7
Agr. et ouv. agr.	1,1	3,1	4,5	5,8	6,6	7,6	4,9
Ouvriers	1,1	3,0	4,5	5,7	6,4	8,1	4,2
Chômeurs	1,0	2,5	4,3	5,8	6,6	6,7	3,9
Ensemble : Moyenne	1,1	3,0	4,4	5,7	6,5	7,7	4,5
Effectif	862	719	611	648	625	658	4123

Source: ETF, tableaux 2.2.5A à 2.2.5E

secteurs secondaire et tertiaire. Cette valorisation a des conséquences importantes tant sur le plan matériel (meilleurs salaires que dans le secteur primaire), que sur le plan des investissements et de l'infrastructure (urbanisation, scolarisation, loisirs...). C'est ce qui explique la deuxième relation que l'on observe entre les professions exercées par les maris essentiellement en milieu urbain (donc secteurs secondaire et tertiaire en majorité) et celles exercées en milieu rural. En effet, quel que soit le degré de qualification dans la première catégorie, la descendance atteinte est inférieure à celle observée chez les agriculteurs et les salariés agricoles. Quant à la faible descendance chez les chômeurs, elle tient à d'autres raisons que nous allons bientôt aborder.

Examinées en fonction de l'âge et de la durée écoulée depuis le mariage, ces variations différentielles sont dans l'ensemble vérifiées. Cependant, cet examen permet de compléter les paragraphes précédents en ajoutant deux remarques. Tout d'abord, on observe peu de différences entre les descendance atteintes chez les femmes de moins de 25 ans. Ces différences deviennent en outre négligeables quand la durée depuis le premier mariage n'a pas encore dépassé 5 ans. Ensuite, la faible moyenne de 3,9 enfants nés-vivants par femme mariée à un chômeur, semble s'expliquer par le fait que le chômage touche davantage les maris des femmes les plus jeunes (30 pour cent ont moins de 25 ans, ce qui constitue le pourcentage le plus élevé par groupe d'âge et 56 pour cent ont moins de 35 ans) ou encore celles dont la durée de mariage est courte (30 pour cent dans la durée inférieure à 5 ans et 47 pour cent ont une durée de moins de 10 ans). Leurs descendance moyennes pour les deux premiers groupes d'âge et de durée sont en effet les plus faibles comparées à celles obtenues pour les autres catégories socio-professionnelles.

5.6.3. - Les variations différentielles de la fécondité initiale

La fécondité initiale est mesurée dans cette sous-section, pour les cinq années qui ont suivi immédiatement le premier mariage. De ce fait, seules les femmes dont la durée écoulée depuis le premier mariage est égale ou supérieure à 5 ans sont concernées par cette mesure. Ses variations différentielles seront saisies à la fois en fonction des variables explicatives déjà utilisées et en fonction des différentes durées écoulées depuis le premier mariage. Ce croisement permet d'apprécier le changement, pour chaque sous-groupe de femmes, de la fécondité initiale dans le temps. Enfin, comme pour la fécondité cumulée ou se servira du nombre moyen d'enfants nés-vivants, calculé à partir des données du tableau de grossesses, pour exprimer les niveaux différentielles de la fécondité initiale. Les nombres moyens de naissances vivantes par femme, ainsi calculés, figurent dans le tableau 5.23

Selon l'éducation, les variations différentielles de la fécondité initiale suivent l'allure d'une loi normale dont le mode est constitué par la parité moyenne des femmes ayant un niveau

d'instruction primaire. Ainsi, les non-scolarisées et les plus instruites ont des niveaux de fécondité initiale identiques à toutes durées confondues (1,9 enfants) et à la durée 10-14 ans (2,0). Leurs niveaux ne se sont différenciés que plus récemment (à la durée 5-9 ans). Il est également intéressant de remarquer les sens inverses suivant lesquels l'évolution de la fécondité initiale s'est faite. En effet, en passant de la durée 10-14 à la durée 5-9 ans, on constate que le nombre moyen d'enfants nés-vivants par femme a augmenté pour les non-scolarisées (2,0 à 2,1) et les femmes n'ayant pas complété le niveau primaire (2,1 à 2,3) tandis que chez les autres ce nombre a diminué. Ces résultats semblent indiquer que l'effet de l'éducation n'a commencé à se manifester dans le sens d'une baisse de la fécondité initiale que très récemment (10 ans au plus) et que les différences qu'il marque ne sont réellement significatives qu'à partir d'un degré d'instruction en général secondaire. Ce groupe de femmes est effectivement le seul à avoir mis au monde moins de 2 enfants (1,8) mais uniquement parmi la fraction de femmes qui se sont mariées au plus tôt 9 ans avant l'enquête.

TABLEAU 5.23

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS PAR FEMME DURANT LES CINQ PREMIERES ANNEES SUIVANT LE MARIAGE SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE.

Caractéristiques Socio-économiques	Durées		Toutes durées de 5 ans et plus confondues	Effectifs toutes durées
	5-9	10-14		
Education				
non scolarisée	2,1	2,0	1,9	2733
Primaire incomplet	2,3	2,1	2,2	220
Primaire complet	2,1	2,2	2,2	162
Secondaire et plus	1,8	2,0	1,9	146
Milieu de résidence				
Tunis et banlieue	1,9	2,1	2,0	575
Autre urbain	2,2	2,1	2,0	999
Rural	2,1	1,9	1,8	1687
Région de résidence				
Tunis	1,9	2,1	2,0	615
Nord-Ouest	2,1	1,9	1,8	473
Nord-Est	2,2	2,0	2,0	448
Centre	2,1	1,9	1,8	458
Sahel	2,2	2,2	2,1	801
Sud	2,0	1,7	1,7	466
Historique du travail				
Avant et après	1,8	1,8	1,7	422
Avant seulement	2,1	2,1	1,9	235
Après seulement	2,0	2,0	1,8	270
Jamais travaillé	2,1	2,0	2,0	2334
Profession du mari				
Cadre sup. et moyen	1,9	2,1	2,0	288
Services et ventes	2,1	2,1	2,0	371
Agr. et ouv. agricoles	2,1	1,9	1,9	1846
Ouvriers	2,1	2,2	2,1	542
Chômeurs	1,8	2,0	1,8	214
Ensemble				
Moyenne	2,1	2,0	1,9	-
Effectif	719	1259	3261	3261

Source: ETF, tableaux 2.1.2. A à 2.1.2. E

Selon le milieu, on trouve une fécondité initiale légèrement plus élevée dans les zones urbaines (2,0 enfants) que dans le rural (1,8). Seule la ville de Tunis a réussi à inverser cette relation chez les femmes dont le mariage a eu lieu 5 à 9 ans avant l'enquête.

Selon la région, on constate que le Centre (1,8) le Nord-Ouest (1,8) et le Sud (1,7), autrement dit les régions les moins développées du pays, ont une fécondité initiale plus faible que celle observée dans les trois autres régions. Cependant, cette situation semble changer progressivement dans le temps: dans la durée la plus proche de l'enquête (5-9 ans) ces écarts s'effacent pour donner lieu à un nombre moyen pratiquement constant dans toutes les régions.

Pour l'historique du travail on observe une relation positive entre emploi féminin et nombre de naissances vivantes: les femmes qui ont travaillé avant et après leur mariage ont eu un nombre moyen de naissances vivantes (1,7) inférieur à celui des femmes qui n'ont travaillé qu'avant ou qu'après leur mariage (1,9 et 1,8). Ces dernières ont à leur tour un niveau de fécondité initiale inférieur à celui des femmes qui n'ont jamais travaillé (2,0).

Enfin, les femmes de chômeurs sont de nouveau celles qui ont enregistré la descendance atteinte, au cours des cinq premières années du mariage, la plus faible (1,8). Pour les autres professions, on rencontre le même phénomène que celui observé par milieu de résidence. Ce sont, en effet, les femmes mariées à des agriculteurs ou à des salariés agricoles qui ont une fécondité initiale moins élevée par rapport à toutes les autres. Mais là encore, on assiste à un changement de situation qui s'opère chez les femmes dont les mariages sont les plus récents (5-9 ans).

En résumé on peut dire qu'après cet examen, les variations différentielles enregistrées par la fécondité initiale sont plutôt faibles et que dans l'ensemble, il apparaît que les jeunes femmes ont tendance à avoir leurs enfants dans les premières années qui suivent leur mariage avant de commencer à contrôler leur fécondité. Cet aspect est révélé par la hausse légère du nombre moyen de naissances vivantes qui est passé de 2,0 à la durée 10-14 à 2,1 à celle de 5-9 ans. Ceci est d'ailleurs cohérent avec l'analyse sur la tendance de la fécondité menée plus haut.

5.6.4. - Les variations différentielles de la fécondité récente

Contrairement à la fécondité initiale, la fécondité récente se réfère aux cinq dernières années précédant l'enquête soit la période 1974-1978. Pour l'étude de ses variations, on utilisera les taux moyens par âge à la naissance pour la fécondité générale et les taux moyens par âge et par durée du mariage à la naissance pour la fécondité légitime. Les différences de niveau de fécondité seront saisies à travers le degré d'alphabétisation, le niveau d'instruction, le milieu et la région de résidence. Dans les tableaux, on présentera les taux par âge ou par durée ainsi que les taux globaux (15-49 ans) et les sommes des naissances réduites pour chaque catégorie de variable.

Le tableau 5.24 fournit les taux par âge et par caractéristiques socio-démographiques dont les distributions sont illustrées par les courbes du graphique 5.3. D'après les résultats de ce tableau, l'éducation semble avoir un impact immense sur le niveau de la fécondité récente.

TABLEAU 5.24

TAUX DE FECONDITE GENERALE (POUR 1000 FEMMES) CALCULES POUR LA PERIODE DES CINQ DERNIERES ANNEES
PRECEDANT L'ENQUETE SELON L'AGE DE LA MERE A LA NAISSANCE ET CERTAINES CARACTERISTIQUES
SOCIO-DEMOGRAPHIQUES (1974-78)

Age de la mère à la naissance	Alphabétisme		Niveau d'éducation			Milieu de résidence			Region de résidence					Toutes caractéris- tiques	
	Sait lire	N.S.P. lire	Non scolar.	Prim et +	Second et +	Tunis	Autre urbain	Rural	Tunis	N.O.	N.E.	Centre	Sahel		Sud
15-19	23	53	53	26	16	20	26	43	25	21	35	63	32	57	34
20-24	158	288	288	189	110	184	208	251	189	193	226	292	215	272	225
25-29	246	331	332	267	214	223	276	355	230	328	308	380	327	327	304
30-34	152	281	281	193	(123)	182	233	304	189	274	246	343	258	279	261
35-39	(89)	206	207	(116)	(110)	158	171	233	156	211	172	277	176	246	199
40-44	(43)	114	115	(52)	26+	39	86	154	46	132	100	193	97	141	112
45-49	+	38	38	21+	+	(5)	35	49	(14)	(65)	(38)	(81)	16	(37)	37
Tous âges	78	184	187	81	85	106	114	172	113	154	144	230	139	166	143
Somme des naissances réduites															
15-44 ans	3,6	6,4	6,4	4,2	3,0	4,0	5,0	6,7	4,2	5,8	5,4	7,7	5,4	6,6	5,7
15-49 ans	3,6	6,6	6,6	4,3	3,0	4,1	5,2	7,0	4,2	6,1	5,6	8,2	5,5	6,8	5,9

Source: ETF (WFS/Fertrate).

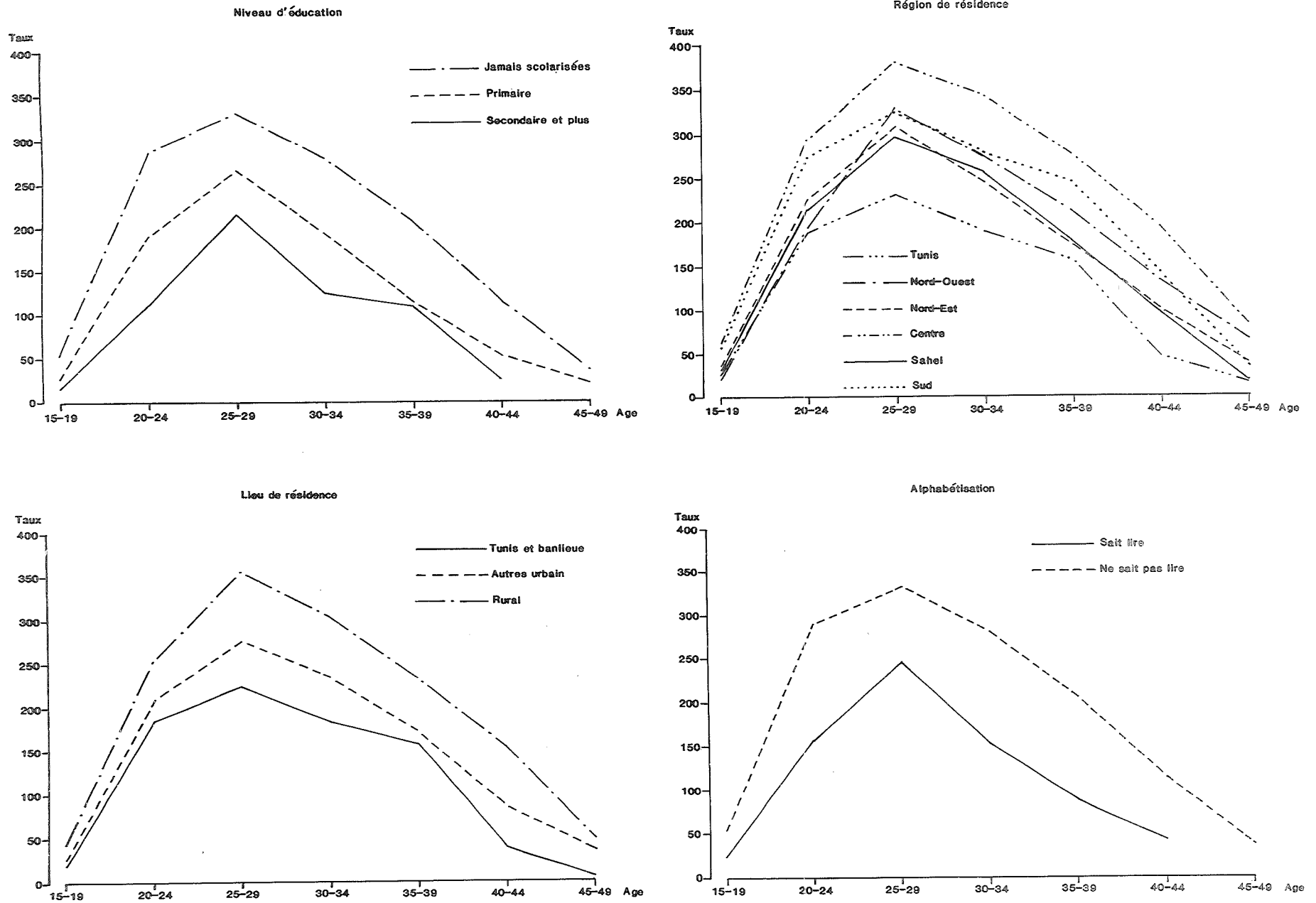
Note: Les taux entre () sont calculés sur un nombre d'années-femmes d'exposition inférieur à 250 et ceux marqués par + le sont pour moins de 50.

La descendance à 50 ans qui résulte de ces systèmes de taux diminue sensiblement au fur et à mesure que le degré d'instruction s'élève : de 6,6 enfants chez les non-scolarisées, elle descend à 4,3 enfants chez les femmes ayant suivi un enseignement primaire et à 3 enfants chez celles ayant au moins le niveau du secondaire. La baisse des taux est observée dans ce même sens, à chaque groupe d'âge et pour l'ensemble des femmes. Les taux montrent par ailleurs que la scolarisation, dont la réforme remonte à 1958 n'a commencé à porter ses fruits, d'une manière substantielle, qu'à partir des dix dernières années. En effet, au-delà de 29 ans, les effectifs des femmes diminuent sensiblement dans les catégories primaire et secondaire. Cependant, comme on peut le voir en comparant les taux des femmes qui savent lire (qui sont à 98 pour cent les mêmes que celles qu'on trouve dans les catégories primaire et au delà) à ceux des femmes qui sont analphabètes, cet impact de l'éducation persiste et introduit des différences importantes entre scolarisées et non scolarisées. Enfin, on assiste à une superposition parfaite des courbes reflétant une structure par âge de la fécondité satisfaisante dans la mesure où on ne rencontre pas un champ d'erreur préférentiel, à l'exception de l'irrégularité observée parmi les femmes du secondaire à 35-39 ans et qui est due au faible effectif de ce groupe d'âge (cette irrégularité disparaît sur les courbes des femmes qui savent lire).

Selon le milieu, les différences sont également très nettes : on passe d'une descendance moyenne à 50 ans de l'ordre de 4 enfants par femme à Tunis, à 5 enfants par femme dans les autres villes du pays et à 7 enfants par femme dans le milieu rural. Les écarts entre les taux correspondent à chaque milieu atteignent leur maximum dans les groupes d'âge 25-29 ans et 30-34 ans. Ce sont donc surtout ces cohortes qui contribuent à différencier le niveau de la fécondité récente par milieu.

Les variations différentielles de la fécondité récente selon les régions semblent suivre trois modèles:

- i) Le modèle d'une fécondité "faible" représenté par la région de Tunis où les écarts entre les taux par groupes d'âge successifs se font progressivement, donnant ainsi à la courbe générale une allure doucement arrondie. Par cette allure et par des taux nettement plus faibles que ceux des autres régions, notamment au groupe d'âge 25-29 ans (230 à Tunis contre des taux allant de 308 à 380 pour mille), Tunis est la seule région où la baisse de la fécondité semble toucher, d'une manière plus ou moins accentuée, les femmes dans tous les groupes d'âge. Ce résultat correspond à l'attente générale, du fait que cette région est formée essentiellement par la capitale du pays, là où l'éducation, l'urbanisation, l'emploi, la contraception et les conditions sanitaires sont les plus développés.
- ii) Le modèle d'une fécondité "modérée". Celui-ci regroupe les régions du Nord-Est, du Nord-Ouest, du Sahel et du Sud, soit la majorité écrasante de la population du pays. De ce fait, leur niveau de fécondité détermine celui de la Tunisie tout entière. La descendance atteinte à 50 ans varie dans ces régions de 5,5 enfants par femme au Sahel à 6,8 au Sud en passant par le Nord-Est (5,6) et le Nord-Ouest (6,1). Les variations différentielles reflétées par ces descendance, permettent de distinguer deux types de structure par âge de la fécondité. D'une part, celui que l'on observe au Sahel et au Nord-Est et où la fécondité est relativement faible jusqu'à 24 ans, dépassant légèrement les niveaux de Tunis, mais remonte très rapidement au groupe d'âge suivant (308 pour mille au Nord-Est et 327 pour mille au Sahel) avant de baisser progressivement à partir de 30-34 ans. Jusqu'à 24 ans, la fécondité des femmes du Nord-Est est un peu plus élevée que celles du



Graphique 5.3 Taux de fécondité générale selon l'âge à la naissance et certaines caractéristiques socio-économiques (Période des 5 dernières années avant l'enquête)

Sahel. A 25-29 ans, le Sahel prend le pas et enregistre un taux de fécondité supérieur. A partir de 30-34 ans les taux du Sahel diminueront plus rapidement que ceux du Nord-Est, compensant aussi l'écart positif enregistré entre 25 et 34 ans, ce qui leur permet d'obtenir une descendance équivalente à celle du Nord-Est. Dans le deuxième type de structure, le Sud et le Nord-Ouest sont caractérisés par des taux de fécondité élevés à partir de 25-29 ans. Ces taux se situent constamment au-dessus de ceux observés pour le Sahel et le Nord-Est, ce qui explique le niveau également supérieur de leur descendance à 50 ans. Aux jeunes groupes d'âge (15 à 24 ans), les taux du Sud et du Nord-Est se placent aux deux extrémités par rapport aux taux des deux autres régions. D'un côté, on trouve le Sud avec les taux les plus élevés et de l'autre le Nord-Ouest, avec des taux plus faibles que ceux du Sahel et du Nord-Est. Cet écart important entre Sud et Nord-Ouest se répercute sur la descendance (6,8 et 6,1 respectivement). Ces variations différentielles selon la structure par âge permettent de faire les remarques suivantes:

Tout d'abord, il apparaît clairement que si le niveau de fécondité dans ces quatre régions est plus élevé que celui de Tunis, il est dû essentiellement aux femmes du groupe d'âge 25-29 ans dont le taux moyen est de l'ordre de 327 pour mille (comparé à 230 pour Tunis).

Ensuite, il est clair que le Sahel, le Nord-Est et le Nord-Ouest ont un modèle de fécondité qui se rapproche du modèle "faible" aux jeunes groupes d'âge (15-19 et 20-24 ans) indiquant ainsi les effets de l'éducation, de l'urbanisation et de la contraception qui semblent plus agir parmi les jeunes femmes. Par contre, et notamment dans le Nord-Ouest, la fécondité reste encore élevée ou, tout au moins, suit une baisse timide, sign-

ifiant le peu d'incidence des facteurs socio-économiques sur les femmes plus âgées.

Enfin, le Sud montre des fluctuations du taux à partir du groupe d'âge 30-34 ans qui suggère une qualité de données plus douteuse.

- iii) Le dernier modèle reflète un régime de fécondité naturelle représenté par la région du Centre. En effet, la descendance à 50 ans y est de 8 enfants nés-vivants par femme, soit un peu plus d'un enfant par rapport à celle du Sud (6,8), qui lui est immédiatement inférieure et le double de celle enregistrée à Tunis (4,2). En dehors de son état de région défavorisée économiquement et géographiquement, le Centre apparaît en plus comme étant la région où le programme national de planning familial a très peu d'impact et où malgré la disponibilité et la gratuité de la contraception, sa pratique reste négligeable.

Pour terminer cet examen différentiel de la fécondité générale, on ajoutera deux remarques communes à toutes les variables. La première est relative au peu de différence qu'on enregistre entre la descendance atteinte à 45 ans et celle atteinte à 50 ans (à l'exception du Centre). Quelle que soit la catégorie de sous-population, l'écart moyen est de 0,2 enfant. La seconde concerne le groupe d'âge à la naissance 25-29 ans où toutes les femmes, indépendamment de leurs caractéristiques socio-démographiques, ont enregistré le taux de fécondité le plus élevé.

Examinées sous l'angle de la fécondité légitime les variations différentielles, se dégagent d'une manière plus nette et mettent en relief l'action des facteurs éducationnels, de développement régional inégal et de milieu de résidence.

Les tableaux 5.25 et 5.26 donnent les taux de fécondité par âge et par durée de mariage à la naissance (voir également graphique 5.4). Ces tableaux corroborent certaines remarques et éclairent d'autres effectuées au niveau de la fécondité générale.

TABLEAU 5.25
TAUX DE FECONDITE LEGITIME (POUR 1000) SELON L'AGE A LA NAISSANCE
ET CERTAINES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES CALCULES
POUR LA PERIODE DES CINQ DERNIERES ANNEES PRECEDANT L'ENQUETE (1974-78)

Age de la mère à la naissance	Analphabétisme		Niveau d'éducation			Milieu de résidence			Region de résidence					Toutes caractéristiques	
	Sait lire	N.S.P	Non scolar.	Prim.	Second. et +	Tunis	Autre Urbain	Rural	Tunis	N.O.	N.E	Centre	Sahel		Sud
15-19	408	379	374	409	(419)	(386)	(409)	381	(415)	(331)	(445)	(362)	(391)	(387)	389
20-24	416	450	446	452	367	428	442	441	432	417	454	463	435	437	439
25-29	326	378	380	345	292	293	342	402	300	380	366	421	373	363	364
30-34	165	296	296	211	(132)	197	250	320	204	285	269	358	274	293	277
35-39	(103)	217	218	127	(119)	165	180	248	164	233	180	304	183	252	211
40-44	(52)	124	125	(58)	25*	40	95	166	48	146	100	221	108	151	121
45-49	*	44	44	23*	*	(6)	41	55	(17)	(72)	(38)	(106)	(18)	(42)	42
Tous âges	311	268	266	330	271	219	251	309	255	279	275	351	259	293	276

Source: ETF (WFS/Fertrate), voir note du tableau 5.24

TABLEAU 5.26
TAUX DE FECONDITE (POUR 1000) SELON LA DUREE DU MARIAGE
A LA NAISSANCE ET CERTAINES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES
POUR LA PERIODE DES CINQ DERNIERES ANNEES PRECEDANT L'ENQUETE (1974-78)

Durée du mariage à la naissance	Alphabétisme		Niveau d'éducation			Milieu de résidence			Region de résidence					Toutes caractéristiques	
	Sait lire	N.S.P lire	Non scolar.	Prim.	Second. et +	Tunis	Autre Urbain	Rural	Tunis	N.O	N.E	Centre	Sahel		Sud
0-4	419	442	440	438	391	411	442	436	421	401	464	428	447	432	434
5-9	277	372	370	346	198	276	320	395	284	373	337	427	344	362	349
10-14	163	293	293	213	(99)	203	233	322	203	293	263	353	264	304	275
15-19	(114)	229	230	(139)	44*	126	187	269	128	259	189	305	200	276	222
20-24	(46)	157	158	(62)	53*	72	120	201	81	190	85	304	109	204	154
25-29	40*	74	75	24*	*	41	60	93	40	(108)	(76)	(112)	42	96	74
30 et +	*	42	42	*	*	(0)	(36)	56	(0)	23*	0*	(189)	(13)	(0)	42
Toutes durées	311	268	266	330	271	219	251	309	255	279	275	351	259	293	276
Somme des naissances réduites															
<20 ans	4,9	6,7	6,7	5,7	3,7	5,1	5,9	7,1	5,6	6,6	6,3	7,6	6,3	6,9	6,4
20 ans +	5,3	8,6	8,1	6,1	3,9	5,7	7,0	8,9	5,8	8,3	7,1	10,6	7,1	8,4	7,8

Source: ETF (WFS/Fertrate) - Voir note du tableau 5.24

En effet, l'influence de l'éducation et du milieu de résidence se trouve confirmée par le sens des variations différentielles du niveau de la fécondité légitime. Ainsi, à degré d'éducation ou d'urbanisation de plus en plus élevé, correspond une baisse des taux aussi bien au niveau des groupes d'âge que des durées. Cette relation est d'ailleurs reflétée par les descendance atteintes après 35 ans de mariage, où les écarts sont beaucoup plus prononcés: 8 enfants nés-vivants par femme non scolarisée, contre 6 par femme ayant une éducation primaire et 4 par femme ayant au moins le niveau du secondaire. A 20 ans de mariage on enregistre respectivement 6,7, 5,7 et 3,7 enfants par femme. De même selon le milieu, on trouve 5,7 enfants à Tunis, 7 dans les autres villes et 9 dans le rural à 35 ans de mariage et respectivement 5 et 7 lorsque la femme atteint 20 ans de mariage.

C'est surtout au niveau des régions que les différences apparaissent plus clairement tout en correspondant au degré de développement socio-économique régional. Ainsi, les trois régions où l'urbanisation, l'éducation, l'emploi (notamment féminin), l'infrastructure économique, la pratique contraceptive, les loisirs etc, sont plus développés, enregistrent à des degrés différentiels qui correspondent aux degrés de développement de ces facteurs, les descendance et les taux de fécondité les plus faibles. A titre d'exemple, une femme qui reste mariée pendant 35 ans et qui aura des taux de fécondité par durée équivalents à ceux de sa région mettra au monde 5,8 naissances vivants si elle est de la région de Tunis et 7,1 naissances si elle réside au Nord-Est et au Sahel. Par contre, dans les trois autres régions plus défavorisées quant au degré de développement des facteurs cités plus haut, une femme placée dans les conditions de sa propre région donnera à 35 ans de mariage 8,3 naissances si elle est du Nord-Ouest, 8,4 si elle est du Sud et 10,6 si elle vient du Centre.

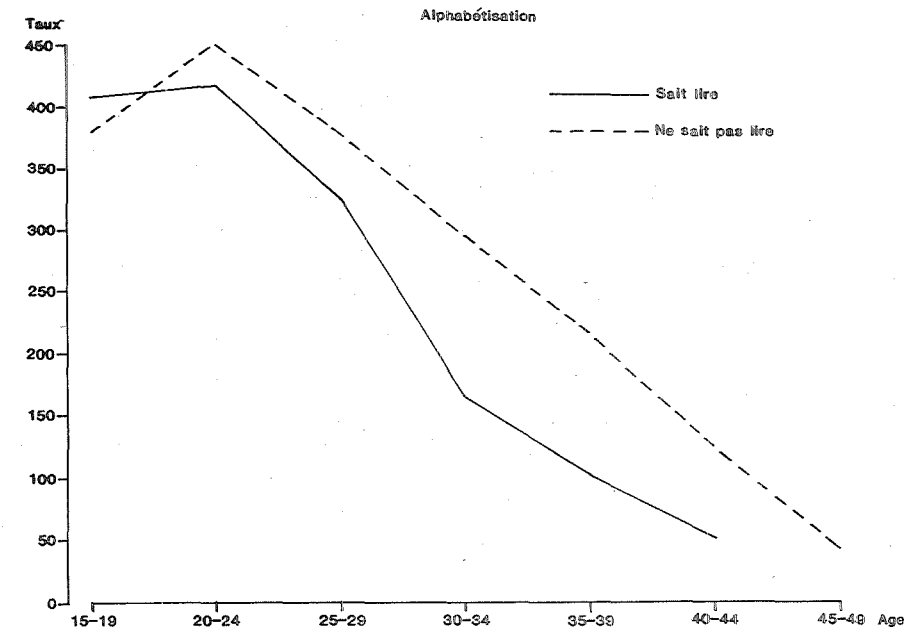
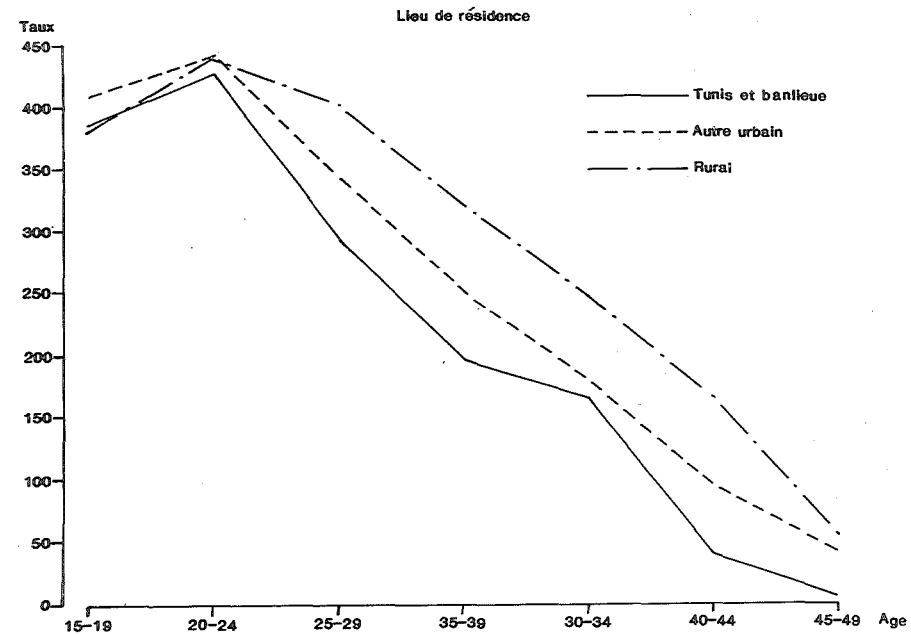
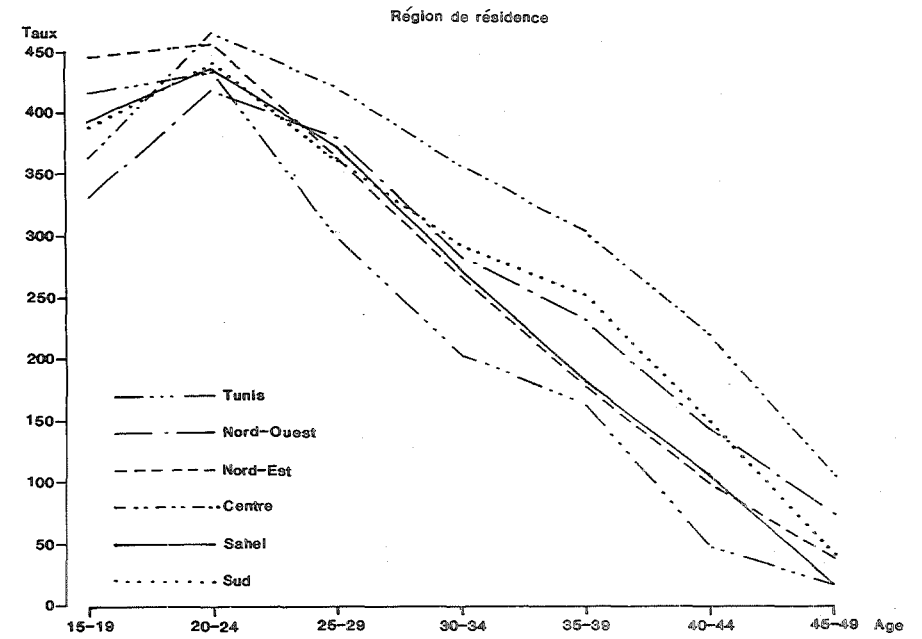
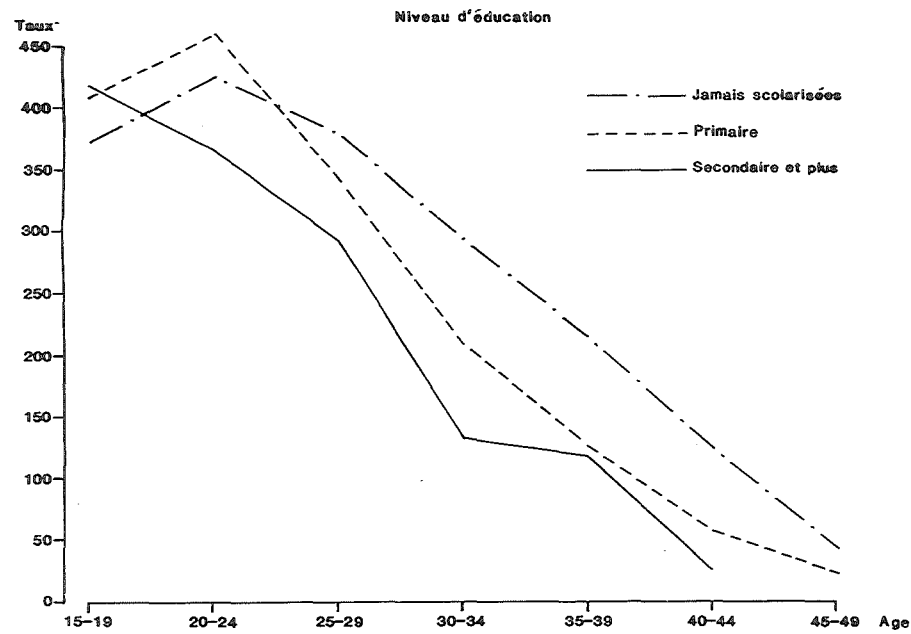
Les dernières indications qui sortent du tableau des taux par durée de mariage sont tout d'abord l'importance relative de la fécondité légitime après 20 ans de mariage: la descendance augmente d'environ 1,5 naissances vivantes

par femme (6,4 à 20 ans et 7,8 à 35 ans de mariage). Ensuite l'effet du relèvement de l'âge au mariage qui semble se produire pour tous les sous-groupes de femmes, notamment durant les durées inférieures à 10 ans de mariage, à l'exception des femmes du Centre où ce taux est resté à un niveau constant (427 pour mille) durant les 10 dernières années avant l'enquête. Dans tous les autres cas, les taux ont augmenté de la durée 10-14 à 0-4 ans, particulièrement indiquant une concentration des naissances dans les premières années du mariage consécutive à un âge moyen au mariage plus élevé.

Au terme de cette analyse sur les variations différentielles de la fécondité, il est opportun de noter l'importance des relations étroites qui existent entre les facteurs socio-économiques et les niveaux observés de la fécondité ainsi que de leur évolution dans le temps. Il est également important de remarquer le degré de cohérence assez élevé qui s'est dégagé entre les résultats obtenus à la fois au sein de l'analyse différentielle qu'entre ces dernières et ceux de l'analyse menée au niveau national. On aura l'occasion plus tard (dans le chapitre 8) de mesurer l'influence d'autres facteurs, d'ordre notamment biométriques, sur le niveau de la fécondité en Tunisie et les variations différentielles.

5.7 MORTALITE INFANTILE ET MORTALITE DE L'ENFANCE

L'objectif de cette section est de présenter une estimation des niveaux de la mortalité infantile (0 an révolu) et de la mortalité de l'enfance (1-4 ans révolus) à partir des données recueillies par le tableau de grossesses de l'ETF. Cette estimation sera faite à travers l'examen des proportions d'enfants survivants (sous-section 5.7.1), ainsi que le calcul des taux et des quotients de mortalité qui nous permettront en particulier d'étudier les niveaux actuels et les tendances récentes de la mortalité (sous-section 5.7.2) d'une part, et leurs variations différentielles (sous-section 5.7.3) d'autre part.



Graphique 5.4 Taux de fécondité légitime selon l'âge à la naissance et certaines caractéristiques socio-démographiques (période des 5 dernières années avant l'enquête)

5.7.1. Proportions d'enfants survivants

Les proportions d'enfants survivants permettent de voir directement l'incidence de la mortalité sur la fécondité des femmes. Le tableau 5.27 donne pour les femmes mariées au moment de l'enquête et pour l'ensemble des femmes non-célibataires les nombres moyens de naissances vivantes et d'enfants encore vivants ainsi que les proportions de survivants selon l'âge actuel et la durée écoulée depuis le premier mariage.

A cause de la forte intensité de la nuptialité et de la grande stabilité du mariage, les séries obtenues dans le tableau 5.27 qui correspondent aux femmes mariées et celles relatives à toutes les femmes de l'échantillon sont pratiquement identiques. Pour l'ensemble des femmes, tous âges et toutes durées confondus, sur 1000 naissances vivantes (soit 4,5 par femme) 851 sont encore en vie au moment de l'interview (soit 3,84 par femme). Les proportions de survivants diminuent régulièrement au fur et à mesure que l'âge ou la durée depuis le mariage augmentent. Le rythme avec lequel s'effectue la baisse des proportions de survivants semble refléter celui avec lequel la mortalité a diminué. En effet, les écarts entre les proportions sont passés d'une moyenne de 40 points entre les femmes de plus de 40 ans et celles de 35-39 ans, à une moyenne de 15 points entre ces dernières et les femmes de 30-34 et 25-29 ans. Pour les plus jeunes, les écarts se sont creusés de nouveau: 30 points en moyenne entre les groupes d'âge 25-29 et 20-24 ans et 40 points entre les femmes de 25-29 ans et celle de 15-19 ans. Ce même rythme est observé selon le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage, qui, en outre, situe la plus faible perte de naissances vivantes par mortalité dans la période 0-4 ans où l'on enregistre 945 survivants pour 1000 mille enfants nés-vivants, soit un écart de 49 points par rapport à la proportion de la durée 5-9 ans. Ceci suggère donc une régression importante de la mortalité des enfants, notamment chez les jeunes générations de femmes et au cours de la période la plus récente. Il ressort également de ce tableau, l'indication d'un niveau de mortalité relativement faible que nous allons pouvoir vérifier dans les paragraphes suivants.

5.7.2. Niveau actuel et tendance récente de la mortalité

Les données de l'ETF permettent de procéder à des estimations directes du niveau de la mortalité infantile et de celle de l'enfance. Une première mesure peut être faite à l'aide des taux de mortalité infantile. Ces taux ont été calculés selon l'âge de la mère à la naissance de l'enfant et sont présentés dans le tableau 5.28. Précisons tout de suite que pour les naissances qui ont eu lieu en moyenne à partir de juillet 1977, la période nécessaire d'exposition au risque de décès (soit 1 an exactement) était incomplète pour pouvoir calculer des taux annuels pour les années 1977 et 1978. Néanmoins, les taux de 1975 et de 1976 ainsi que le taux moyen obtenu pour la période 1974-1978 sont suffisants pour donner une estimation correcte du niveau actuel de la mortalité infantile en Tunisie. Enfin, la tendance récente de ce niveau pourra être observée à travers les résultats obtenus pour les deux périodes successives 1969-73 et 1974-78.

TABLEAU 5.28
TAUX DE MORTALITE INFANTILE (‰)
SELON L'ÂGE A LA NAISSANCE, PAR ANNEE
ET PAR PERIODE.

Age à la naissance	Année et période			
	1975	1976	1974-78	1969-73
15-19	-	-	(85)	(115)
20-24	94	72	76	84
25-29	65	67	61	74
30-34	92	66	68	72
35-39	51	89	78	85
40 et +	151	120	(126)	-
Tous âges	86,2	80,9	76,9	80,3

Source: ETF (WFS/Fertrate).
Les taux () sont calculés sur moins de 500 naissances

TABLEAU 5.27

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME ET PROPORTIONS
DE SURVIVANTS SELON L'ÂGE ET
LA DUREE ECOULEE DEPUIS LE PREMIER MARIAGE

Age actuel	Femmes mariées			Femmes non-célibataires			Durée depuis le mariage	Femmes mariées			Femmes non-célibataires		
	Nombre moyen		Survi-ants (%)	Nombre moyen		Survi-ants (%)		Nombre moyen		Survi-ants (%)	Nombre moyen		Survi-ants (%)
	Nés vivants	Encore vivants		Nés vivants	Encore vivants			Nés vivants	Encore vivants		Nés vivants	Encore vivants	
15-19	0,64	0,60	937	0,63	0,59	937	0-4	1,10	1,04	945	1,09	1,03	945
20-24	1,53	1,42	928	1,52	1,41	928	5-9	2,98	2,67	896	2,95	2,64	895
25-29	2,90	2,60	897	2,88	2,58	896	10-14	4,46	3,96	888	4,43	3,93	887
30-34	4,57	4,01	877	4,53	3,98	879	15-19	5,71	4,94	865	5,67	4,91	866
35-39	5,83	5,04	864	5,81	5,01	862	20-24	6,61	5,57	843	6,51	5,47	840
40-44	6,70	5,52	824	6,60	5,41	820	25-29	7,84	6,21	792	7,66	6,05	790
45-49	7,19	5,75	799	7,04	5,63	800	30 et +	7,86	6,28	799	7,73	6,11	790
Tous âge	4,51	3,84	851	4,50	3,83	851	Toutes durées	4,51	3,84	851	4,50	3,83	851

Source: ETF, Tableaux 2.2.1-1, 2.2.2-1, 2.3.1-1 et 2.3.2-1

Le niveau de la mortalité est passé de 86,2 pour mille en 1975 à 81 pour mille en 1976. Au cours de la période récente 1974-78, il se situe en moyenne à 77 pour mille. Comparé aux résultats observés dans les pays du Tiers-monde, le taux tunisien se classe parmi les plus faibles. Examinés au fonction de l'âge de la mère à la naissance, on constate partout que c'est à 25-29 ans que le niveau de la mortalité infantile est le plus faible. En 1975, le taux de 92 pour mille relatif au groupe d'âge 30-34 est fortement disproportionné par rapport au 51 pour mille obtenu pour le groupe d'âge suivant. Ce gonflement est dû très probablement à des erreurs de déclaration sur les dates de naissance des enfants déplaçant une partie d'entré eux du groupe 35-39 ans au groupe 30-34 ans. Par contre, dans les trois autres séries, on observe une baisse régulière du niveau de la mortalité jusqu'au groupe d'âge 30-34 ans, après lequel le taux commence à augmenter. Enfin, la comparaison des taux moyens obtenus pour les deux périodes 1969-73 et 1974-78 montrent clairement le mouvement de baisse poursuivi par la mortalité infantile à tous les niveaux. Tous âges à la naissance confondus le taux a diminué d'un peu plus de 4 pour cent entre les deux périodes passant de 80,3 pour mille en 1969-73 à 76,9 pour mille en 1974-78. Cette baisse est observée à tous les âges à la naissance.

La deuxième méthode d'estimation qu'on a appliquée est celle des quotients de mortalité. Ces quotients ont été calculés aussi bien pour la mortalité infantile que pour celle de l'enfance. Mais avant de présenter les résultats, rappelons que le quotient de mortalité infantile noté $(1)q_{(0)}$ est défini comme étant la probabilité pour un enfant né-vivant de mourir avant d'atteindre son premier anniversaire. Quant aux quotients de mortalité de l'enfance, ils s'appliquent aux cinq premières années de la vie ou aux quatre années de la vie s'écoulant entre le premier et le cinquième anniversaire. Ils traduisent la probabilité de mourir entré ou avant certains anniversaires spécifiés. Ainsi, par exemple, $(5)q_{(0)}$ indique la probabilité pour un enfant né-vivant de décéder avant d'atteindre 5 ans exactement. $(4)q_{(1)}$ serait la probabilité pour un enfant qui a survécu jusqu'à son premier anniversaire de mourir avant d'atteindre l'âge de 4 ans exacts. Enfin, en ce qui concerne la mortalité infantile, les données sur l'âge au décès n'ont pas été suffisamment détaillées (âge au décès en jours pour les décès de moins d'un mois) pour pouvoir calculer la part due à la mortalité endogène et celle due à la mortalité exogène. Par contre, elles permettent d'estimer la part de la mortalité néonatale (décès survenus à zéro mois révolu) qui sera donc présentée dans les tableaux des résultats, avec celle post-néonatale et dont la somme égale le quotient de mortalité infantile.

Le tableau 5.29 donne les quotients de mortalité par sexe et par périodes successives. Pour les deux sexes réunis, le niveau actuel de la mortalité infantile mesuré par le quotient $(1)q_{(0)}$ pour la période 1975-1978 est de l'ordre de 77,8 pour mille, ce qui équivaut pratiquement au taux calculé plus haut (76,9). La part due à la mortalité néonatale est de 40,3 pour mille, soit près de 52 pour cent du quotient. A la naissance de l'enfant, les chances de survie diminuent au fur et à mesure que l'anniversaire

TABLÉAU 5.29
QUOTIENTS DE MORTALITÉ INFANTILE ET
DE L'ENFANCE PAR SEXE ET PAR PÉRIODE

Sexe	Type de mesure	Années civiles					
		1975-8	1970-4	1965-9	1960-4	1955-9	
MASCULIN	MNN	46.4	43.3	29.5	45.2	53.1	
	HPNN	34.8	41.1	35.4	68.3	84.0	
	(1)q(0)	81.2	84.4	64.9	113.5	137.1	
	(2)q(0)	95.9	111.3	95.2	157.5	192.0	
	(5)q(0)	104.7	134.2	118.4	194.8	(234.3)	
	(1)q(1)	16.0	29.4	32.4	49.6	63.6	
	(3)q(2)	9.7	25.7	25.7	44.3	(52.3)	
	(4)q(1)	25.2	54.4	57.2	91.7	(112.6)	
	FEMININ	MNN	33.6	34.9	32.2	28.1	47.7
		HPNN	40.5	44.9	44.8	67.0	81.2
(1)q(0)		74.1	79.8	77.0	95.0	128.9	
(2)q(0)		87.5	107.1	109.3	144.1	189.4	
(5)q(0)		102.6	131.5	133.2	174.5	(243.0)	
(1)q(1)		14.4	29.6	35.0	54.2	69.4	
(3)q(2)		16.6	27.4	26.8	35.6	(66.1)	
(4)q(1)		30.8	56.2	60.9	87.8	(130.9)	
SEXES REUNIS		MNN	40.3	39.2	30.8	36.9	50.5
		HPNN	37.5	43.0	40.0	67.7	82.6
	(1)q(0)	77.8	82.1	70.9	104.5	133.1	
	(2)q(0)	91.8	109.2	102.2	150.9	190.7	
	(5)q(0)	103.7	132.9	125.7	184.9	238.3	
	(1)q(1)	15.2	29.5	33.7	51.8	66.4	
	(3)q(2)	13.1	26.6	26.2	40.1	58.9	
	(4)q(1)	28.1	55.3	59.0	89.8	121.3	

Source: données de l'ETF

Notes: MNN = mortalité néonatale

HPNN = mortalité post-néonatale

Les quotients entre () sont calculés sur moins de 500 naissances.

fixé est grand. Ainsi, le risque de mourir qu'il court avant d'atteindre son cinquième anniversaire est plus grand (103,7 pour mille) que celui du deuxième (91,8 pour mille). Par contre, ces risques diminuent sensiblement dès que l'enfant réussit à survivre jusqu'à son premier anniversaire. En effet, sur 1000 enfants âgés d'un an exactement, 15 seulement mourront avant d'atteindre leur deuxième anniversaire et 28 avant d'atteindre le quatrième. Si on examine les quotients obtenus pour chaque sexe, toujours pour la période 1975-78, on constate qu'à la naissance, les risques de décès avant d'atteindre un an d'âge exact, sont plus élevés chez les garçons (81,2 pour mille) que chez les filles (74,1 pour mille). De même, pour la mortalité néonatale qui est de 46,4 et de 33,6 pour mille respectivement. Cette surmortalité masculine à la naissance demeure aussi forte avant le deuxième anniversaire où $(2)q_{(0)}$ atteint 96 pour mille chez les garçons et 87,5 pour mille chez les filles, mais faiblit pour $(5)q_{(0)}$ où elle n'est plus que de 104,7 pour mille contre 102,6 pour mille chez les filles. Par contre, dès que les garçons atteignent leur premier anniversaire la situation commence à se renverser en leur faveur : 25,5 pour mille mourront avant d'atteindre 4 ans contre 30,8 parmi les filles. Lorsqu'ils atteignent 2 ans, les risques de décès qu'ils courent avant d'atteindre le troisième anniversaire diminuent encore (9,7 pour mille) tout en restant inférieurs à ceux courus par les filles (16,6 pour mille).

Si on examine maintenant l'évolution du niveau de la mortalité infantile dans le temps, il ressort d'une manière évidente à travers les quotients $(1)q(0)$ un mouvement de baisse qui s'est effectué d'une manière continue mais à des rythmes différents. Exception faite des résultats obtenus pour la période 1965-69, dont les faibles niveaux semblent moins correspondre à la réalité qu'à des erreurs de déclaration liées aux âges (le rapport d'évaluation jettera des lumières sur cette exception), on observe depuis les premières années de l'indépendance jusqu'à la période 1975-78 une baisse régulière du quotient de mortalité infantile. Entre les deux périodes extrêmes, il est passé pour les deux sexes réunis de 133,1 pour mille à 77,8 pour mille, soit une baisse de l'ordre de 41,5 pour cent en l'espace de 20 ans. En supposant que le taux de la période 1965-69 se situerait plutôt autour de 85 pour mille, on constate que le plus gros de cette chute de la mortalité infantile a eu lieu au cours des dix années qui ont suivi l'indépendance. En effet entre 1955-59 et 1965-69 le taux a baissé de près de 36 pour cent. Il a ensuite légèrement diminué durant la période 1970-74 avant d'enregistrer une baisse plus rapide entre les deux périodes les plus récentes en passant de 82 à 77,8 pour mille. Tous les autres quotients confirment les rythmes du mouvement qu'on vient de décrire. Par contre, la mortalité néonatale aussi bien par sexe que pour toutes les naissances n'a baissé de manière sensible qu'entre 1955-59 et 1960-64: elle est passée de 50,5 pour mille à 36,9 pour mille (sexes réunis). Depuis, elle s'est maintenue à un niveau pratiquement constant, tout en restant plus élevée chez les garçons que chez les filles.

Ces résultats sont tout à fait normaux, car arrivé à un certain niveau, la mortalité infantile en général et néonatale en particulier sont plus lentes à diminuer. Cependant, si l'amélioration des conditions sanitaires et hygiéniques en Tunisie s'est accompagnée d'une baisse sensible de la mortalité infantile et de celle de l'enfance, qu'indiquent clairement le niveau des quotients et leur évolution depuis l'indépendance, son effet reste à la fois limité et sélectif. Il est limité, car il a très peu agit sur la mortalité néonatale dont la part grandit au fil des années dans le quotient de mortalité infantile. En effet, la proportion due à la mortalité néonatale dans la mortalité infantile des deux sexes réunis est passée de 38 pour cent (en 1955-59) à 35 pour cent (en 1960-64) à 43 pour cent (en 1965-69) à 48 pour cent (en 1970-74) enfin à 52 pour cent (en 1974-78). Il est sélectif, car il a agit beaucoup plus sur la baisse de la mortalité de l'enfance que sur celle infantile. Ceci indiquerait qu'une baisse sensible de la mortalité infantile dans le futur doit se baser sur une meilleure protection maternelle et infantile notamment par une surveillance et une suivi de la grossesse, une nutrition plus équilibrée, ainsi qu'un développement des soins, de l'hygiène et de la surveillance médicale des nouveaux nés, principalement durant les premiers mois suivant la naissance.

Les tableaux 5.30 et 5.31 fournissent les mêmes quotients selon l'âge de la mère à la naissance et le rang de naissance, mais par période quinquennale avant l'enquête. Les résultats des deux tableaux confirment parfaitement le mouvement et le rythme de la baisse effectués

TABLEAU 5.30
QUOTIENTS DE MORTALITE INFANTILE ET
DE L'ENFANCE PAR AGE DE LA MERE A LA
NAISSANCE ET PAR PERIODE DE 5 ANS AVANT L'ENQUETE

Age à la naissance	Type de mesure	Période avant l'enquête					
		0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	
< 20	MNN	(47.5)	(65.5)	(49.6)	(37.0)	(67.0)	
	MPNN	(38.1)	(49.6)	(58.9)	(88.5)	(116.5)	
	(1)q(0)	(85.6)	(115.1)	(108.5)	(125.6)	(183.5)	
	(2)q(0)	(93.1)	(137.4)	(139.1)	(183.5)	(247.9)	
	(5)q(0)	(101.6)	(153.6)	(160.9)	(218.1)	(309.2)	
	(1)q(1)	(8.2)	(25.3)	(34.3)	(66.2)	(78.9)	
	(3)q(2)	(9.3)	(18.8)	(25.4)	(42.4)	(81.5)	
	(4)q(1)	(17.5)	(43.6)	(58.7)	(105.8)	(153.9)	
	20 - 29	MNN	34.5	34.6	31.3	39.7	41.8
		MPNN	39.9	39.5	47.0	65.9	77.4
(1)q(0)		74.4	74.1	78.4	105.6	119.2	
(2)q(0)		90.6	103.9	110.6	150.5	178.7	
(5)q(0)		101.6	126.0	138.3	186.1	(225.7)	
(1)q(1)		17.4	32.2	35.0	50.3	67.5	
(3)q(2)		12.1	24.7	31.1	41.9	(57.3)	
(4)q(1)		29.3	56.1	65.0	90.1	(120.9)	
30 - 39		MNN	36.5	32.4	23.9	(60.0)	NA
		MPNN	38.7	38.9	43.9	(59.8)	NA
	(1)q(0)	75.2	71.4	67.8	(119.81)	NA	
	(2)q(0)	89.9	101.4	110.9	(178.6)	NA	
	(5)q(0)	104.3	132.8	(137.9)	(204.5)	NA	
	(1)q(1)	15.9	32.3	46.3	(66.9)	NA	
	(3)q(2)	15.9	34.9	(30.4)	(31.4)	NA	
	(4)q(1)	31.5	66.1	(75.2)	(96.2)	NA	
	40 et +	MNN	(70.3)	(15.4)	NA	NA	NA
		MPNN	(59.2)	(37.6)	NA	NA	NA
(1)q(0)		(129.6)	(53.1)	NA	NA	NA	
(2)q(0)		(144.0)	(83.1)	NA	NA	NA	
(5)q(0)		(163.1)	(83.1)	NA	NA	NA	
(1)q(1)		(16.6)	(31.7)	NA	NA	NA	
(3)q(2)		(22.3)	(0.0)	NA	NA	NA	
(4)q(1)		(38.5)	(31.7)	NA	NA	NA	

Source: données de l'ETF (voir note du tableau 5.28)
NA = période non applicable

par la mortalité infantile et celle de l'enfance durant les 20 dernières années. Ils confirment également les différences observées plus haut entre les deux mortalités ainsi que la stagnation du niveau de la mortalité néonatale depuis près de 15 ans. En dehors de ces constatations, ces tableaux enrichissent la connaissance de la mortalité. En effet, au niveau de la mortalité selon l'âge à la naissance, on constate que:

- i) d'une manière générale, les enfants mis au monde lorsque leurs mères sont âgées entre 20 et 39 ans, courent pratiquement les mêmes risques de mortalité à la fois infantile et de l'enfance, tout en gardant des chances de survie supérieures à celles des enfants correspondants aux deux groupes d'âges adjacents;
- ii) bien que les effectifs soient insuffisants, il y a une indication raisonnable que, quels que soient les âges spécifiés, les probabilités de décéder avant d'atteindre ces âges sont plus fortes chez les enfants nés lorsque les femmes ont plus de 39 ans que lorsqu'elles en ont moins.

TABLEAU 5.31
 QUOTIENTS DE MORTALITE INFANTILE ET
 DE L'ENFANCE SELON LE RANG DE NAISSANCE ET
 PAR PERIODE DE 5 ANS AVANT L'ENQUETE

Rang de naissance	Type de mesure	Période avant l'enquête				
		0-4	5-9	10-14	15-19	20-24
RANG 1	MNN	30.9	44.0	38.5	41.8	50.8
	MPNN	41.5	34.4	52.3	60.6	(73.7)
	(1)q(0)	72.3	78.4	90.9	102.4	(124.5)
	(2)q(0)	80.9	105.6	127.7	152.7	(170.7)
	(5)q(0)	85.8	124.0	144.2	(179.4)	(226.1)
	(1)q(1)	9.2	29.5	40.5	56.1	(52.8)
RANG 2 A 3	MNN	37.9	31.3	28.3	31.8	38.8
	MPNN	32.9	37.2	44.9	56.2	88.9
	(1)q(0)	70.7	68.5	73.2	87.9	127.7
	(2)q(0)	84.2	90.1	104.7	122.4	196.9
	(5)q(0)	97.6	110.1	133.7	164.4	(255.4)
	(1)q(1)	14.5	23.2	33.9	37.8	79.4
RANG 4 A 6	MNN	23.8	29.1	33.5	48.8	(61.6)
	MPNN	33.4	36.0	45.4	83.8	(109.4)
	(1)q(0)	57.3	65.2	78.9	132.6	(171.0)
	(2)q(0)	76.9	100.5	112.9	194.4	(238.0)
	(5)q(0)	89.8	124.4	143.5	(232.6)	(271.5)
	(1)q(1)	20.8	37.8	36.9	71.3	(80.9)
RANG 7 et +	MNN	68.2	46.0	21.8	(62.4)	(93.8)
	MPNN	62.1	55.2	51.9	(94.3)	(133.2)
	(1)q(0)	130.3	101.2	73.7	(156.7)	(227.0)
	(2)q(0)	145.1	132.9	(118.6)	(221.1)	(355.0)
	(5)q(0)	161.6	174.3	(146.1)	(229.7)	(499.0)
	(1)q(1)	17.1	35.3	(48.4)	(76.4)	(166.7)

Source: données de l'ETF (voir note du tableau 5.28)

Au niveau de la mortalité selon le rang de naissance, la situation est différente:

- i) tout d'abord, il n'y a aucun doute qu'à partir du septième rang de naissance la mortalité frappe plus fortement et à tous les âges spécifiés. Son niveau très élevé est comparable à celui des enfants de premier rang il y a 20 ans et ceux des rangs 2 et 3, il y a au moins 15 ans.
- ii) On constate ensuite, pour les enfants de rang 1 à 6, qu'au moment de la naissance les risques de décéder avant d'atteindre le premier anniversaire diminuent au fur et à mesure que le rang s'élève (72,3 pour mille au rang 1, 70,7 aux rangs 2 à 3 et 57,3 aux rangs 4 à 6). Par contre, ces risques augmentent avec le rang lorsqu'on les calcule pour le deuxième et le cinquième anniversaire.
- iii) Enfin, en ce qui concerne la mortalité de l'enfance [(1)q(1), (3)q(1) et (4)q(1)], le rang de naissance devient déterminant et on observe une chance de survie qui faiblit au fur et à mesure que le rang augmente.

Ainsi, âge de la mère à la naissance et rang de l'enfant à la naissance sont des facteurs qui influencent, à des degrés différents, tant le niveau de la mortalité infantile que celui de la mortalité des enfants.

5.7.3. Les variations différentielles de la mortalité infantile

Après avoir étudié les niveaux et les tendances récentes de la mortalité à l'échelle nationale, on va essayer de compléter cette étude par l'examen des variations différentielles de la mortalité infantile (décès avant la première année d'âge exact parmi les enfants exposés) dans la période actuelle (1974-78). Pour ce faire, on a calculé les taux moyens de mortalité infantile, selon différentes caractéristiques géographiques et socio-démographiques. Ces taux sont présentés dans le tableau 5.32 avec ceux correspondants à la période précédente (1969-73) afin de pouvoir apprécier l'évolution récente des niveaux différentiels de la mortalité.

TABLEAU 5.32
 VARIATIONS DIFFERENTIELLES DU NIVEAU ACTUEL ET RECENT
 DE LA MORTALITE INFANTILE (TAUX POUR MILLE)

Caractéristiques	Périodes		Caractéristiques	Périodes	
	1974-78	1969-73		1974-78	1969-73
REGION			MILIEU		
Tunis	67,8	70,4	Tunis et banlieue	(71,3)	69,7
Nord-Ouest	83,0	90,6	Autre urbain	81,9	82,0
Nord-Est	51,1	47,1	Rural	75,9	82,4
Centre	80,0	93,1			
Sahel	82,0	75,7	ALPHABETISATION		
Sud	96,7	106,9	F et M éduqués	39,0	49,5
			F et M illétrés	85,7	88,0
SCOLARISATION			F éduq. M illétré	(67,9)	(104,9)
Scolarisée	45,2	81,5	F illétrée M éduq	(79,5)	(69,4)
Non scolarisée	85,5	80,1			
			TUNISIE ENTIERE	76,9	80,3

Source: ETF (WFS/Fertrate) M = mari, F = femme.

Dans l'ensemble les résultats du tableau 5.32 montrent que le recul de la mortalité infantile entre 1969 et 1978 a été plutôt général. Au niveau régional, le niveau du taux enregistré par le Nord-Est (51,1 pour mille) semble se situer au-dessous de sa valeur réelle, car il y a peu de raisons qui justifieraient le contraire. Quant au Sahel, il surprend tant par l'augmentation de son taux entre les deux périodes (75,7 pour mille en 1969-73 et 82 pour mille en 1974-78) que par la valeur élevée de son niveau actuel. A l'inverse du Nord-Est et jusqu'à preuve du contraire (probablement par le rapport d'évaluation), on est tenté de penser à une sur-estimation de cette dernière valeur. Dans les deux cas, ces résultats peu vraisemblables pourraient être provoqués par l'imputation du mois de naissance et/ou les erreurs de déclaration liées aux âges et dates de naissance des enfants. Par contre, Tunis semble avoir des taux corrects (70,4 pour mille en 1969-73 et 67,8 pour mille en 1974-78), tout comme les autres régions du pays qui se distinguent particulièrement par un recul sensible de la mortalité au cours de la période 1969 à 1978. C'est surtout le Centre qui a enregistré le meilleur résultat passant d'un taux de 93 pour mille en 1969-73 à 80 pour mille en 1974-78. Le Nord-Ouest et le Sud sont passés respectivement de 90,6 à 83 pour mille et de 107

à 96,7 pour mille. Si l'on ne tient pas compte du Sahel, les trois régions classées comme étant les moins développées du pays continuent, malgré la baisse récente de leurs taux respectifs, à subir un niveau de mortalité infantile élevé, notamment le Sud.

L'examen des taux par milieu montre deux résultats. D'une part, l'absence d'une différence notable entre le niveau de la mortalité en milieu rural et celui qui prévaut dans les autres zones urbaines du pays (respectivement 82,4 et 82,0 pour mille en 1969-73 et 76 et 82 pour mille en 1974-78). D'autre part, le signe d'une sous-déclaration évidente des décès en milieu rural que l'on détecte à deux endroits différents : d'abord, en comparant le taux plus élevé obtenu à Tunis et banlieue (71,3 pour mille en 1974-78) à celui plus faible obtenu dans toute la région (67,8 pour mille), y compris le milieu rural. Ensuite, en observant l'écart important qui sépare le milieu rural (75,9) des autres zones urbaines (81,9 pour mille).

Enfin, les niveaux différentiels de la mortalité infantile calculés en fonction de l'éducation permet de tirer de riches enseignements et de montrer combien ce facteur influe sur les taux de mortalité. En partageant les femmes entre scolarisées (quel que soit le degré d'instruction) et jamais scolarisées, on observe une différence qui passe du simple (45 pour mille pour les scolarisées) au double (85,5 pour mille pour les non scolarisées) quant au niveau actuel de la mortalité infantile. Cependant, l'effet de ce facteur n'est devenu réellement efficace que très récemment (à partir de 1974) puisqu'on n'observe qu'une différence négligeable dans la période précédente (81,5 et 80,1 pour mille respectivement). La seule explication possible est celle du degré d'instruction. En effet, la baisse vertigineuse du taux en 1974-78 pourrait être due essentiellement aux femmes plus jeunes qui ont un degré d'instruction plus élevé en moyenne que celui des générations de femmes plus âgées, ce qui est tout à fait plausible dans la mesure où l'éducation des filles ne cesse de se développer et leur niveau d'instruction de s'élever avec le temps. Si on ne considère que les femmes non-scolarisées, un autre indice apparaît quant à l'importance du rôle joué par l'éducation dans la baisse de la mortalité. En effet, entre 1969 et 1978, le taux de mortalité est resté à un niveau plus ou moins stagnant.

Cette incidence de l'éducation a été saisie à travers la combinaison du degré d'alphabétisation du mari et de la femme. Les deux pôles opposés sont constitués d'une part, par le

couple éduqué qui détient les taux les plus faibles (39 pour mille en 1974-78 et 49,5 en 1969-73) et d'autre par celui dont les deux membres sont analphabètes et où la mortalité atteint son niveau le plus élevé (85,7 pour mille dans la période actuelle et 88 pour mille en 1969-73). Entre les deux, lorsqu'un seul membre du couple est illétré, il semble que c'est dans le cas où la femme est éduquée que les résultats sont meilleurs (68 pour mille contre 79,5 pour les femmes illétrées).

5.8 CONCLUSION

L'analyse menée jusque là a montré de toute évidence le mouvement de baisse poursuivi par la fécondité en Tunisie, en particulier depuis les quinze dernières années. Les facteurs les plus déterminants dans cette baisse sont le recul progressif de l'âge au mariage et le niveau d'instruction. Cependant, le partage régional causé par le développement socio-économique inégal entre les régions de Tunis, du Nord-Est et du Sahel d'une part, et celles du Nord-Ouest, du Centre et du Sud de l'autre, a montré l'importance de ce facteur sur le niveau de la fécondité. Néanmoins, les indications, qui ont apparues au cours de l'analyse, sont assez nombreuses pour suggérer la continuation dans le futur de ce déclin de la fécondité.

L'autre élément non moins important tant au niveau des résultats qu'au niveau de son action sur la fécondité est évidemment la chute de la mortalité infantile et de l'enfance. Les faibles taux observés, malgré les variations différentielles, ont certainement contribué, d'une manière indirecte, à baisser la fécondité en dissipant progressivement la peur justifiée avant les années 60 qu'avaient les mères de voir leurs enfants mourir en bas âges. La perte des naissances par décès s'étant affaibli au cours des 15 dernières années, a contribué à changer le comportement des couples en matière de fécondité, dans la mesure où le besoin, voire même la nécessité d'engendrer beaucoup d'enfants afin de s'assurer de la survie de quelques uns, ne sont pratiquement plus sentis par les tunisiens.

Enfin, un dernier élément, ignoré sciemment dans cette analyse pour la bonne raison qu'un chapitre entier lui est réservé, est l'impact de la contraception sur la baisse de la fécondité. Ce facteur s'est en effet, révélé souvent dans ce chapitre comme étant le principal élément d'explication des différences de niveaux de la fécondité notamment entre les jeunes générations de femmes et celles de leurs aînées.

CHAPITRE 6

DIMENSION DESIREE DE LA FAMILLE

6.1 INTRODUCTION

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les réponses exprimées par les femmes quant à leurs désirs en matière de fécondité et particulièrement au nombre et au sexe des enfants qu'elles aimeraient éventuellement avoir dans le futur. L'analyse de ces réponses sera menée de façon à satisfaire trois aspects principaux :

- i) mesurer le degré de cohérence qui existe entre le comportement vécu (exprimé par une descendance atteinte de l'ordre de 5,5 enfants) des femmes et leur désir en matière de procréation ;
- ii) prévoir - surtout dans un pays où la contraception est largement répandue - le sens dans lequel évoluera éventuellement le comportement démographique des Tunisiennes ;
- iii) dégager les caractéristiques des femmes qui ne veulent plus avoir d'enfants, et particulièrement de celles, parmi elles, qui n'ont pas encore utilisé la contraception, afin de circonscrire pour les services de planning familial l'une des populations cibles les plus importantes pour leurs activités futures.

Cependant, il est nécessaire d'attirer l'attention du lecteur sur l'obstacle auquel se heurte habituellement ce genre d'analyse. Cet obstacle est lié au fait même que les informations recueillies sur la taille désirée de la famille, relèvent davantage du domaine de l'opinion (influencée souvent par l'expérience de la femme) et des intentions (sujettes à diverses évolutions possibles) que de celui des faits réels mesurables.

Ceci évidemment, est de nature à limiter l'utilisation des résultats dans le domaine de l'application. Toutefois, le fait de l'existence en Tunisie d'un programme de planning familial développé, donne à l'analyse un intérêt particulier. En effet, sachant que la femme est bien informée à la fois sur l'existence des moyens permettant de limiter ou espacer sa descendance et sur la disponibilité et la gratuité de ces moyens, les intentions et les désirs en matière de fécondité deviennent plutôt problématiques, car tout à fait réalisables aussi bien dans le sens d'une dimension élargie que dans celui d'une dimension réduite.

Pour cette raison majeure, les résultats de ce chapitre seront pris en compte dans le chapitre suivant afin de tirer la conclusion générale et les recommandations pratiques.

6.2 DESIR DES FEMMES DE METTRE FIN A LEUR VIE FECONDE

Les informations dans cette partie proviennent des questions adressées aux femmes mariées et fertiles au moment de l'enquête. Au total, 3447

femmes ont été interviewées, dont 564 étaient enceintes au moment de l'enquête.

Le tableau 6.1 indique qu'environ la moitié des femmes interviewées (47 pour cent) ont répondu qu'elles ne voulaient plus avoir d'enfants. Comme il fallait s'y attendre, la proportion des femmes ne voulant plus procréer, augmente avec l'âge. Ainsi, parmi les femmes de 20 à 24 ans, seulement 15 pour cent déclarent ne plus vouloir d'enfants, alors que parmi celles âgées de 30 à 34 ans, le pourcentage passe à 54 pour cent et parmi les femmes de 35 ans et plus, il atteint 70 pour cent. Mais, le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) semble être le facteur le plus important quant au désir des femmes de mettre fin à leur vie féconde. En effet, la proportion correspondante passe de 5 pour cent pour les femmes qui ont un enfant, à 42 pour cent pour celles qui ont trois enfants et à 79 pour cent pour celles qui en ont six ou plus.

D'autre part, le tableau 6.1 montre qu'il y a une corrélation positive entre le désir de ne plus procréer et le niveau d'instruction. A nombre égal d'enfants, on constate que plus les femmes sont instruites plus leur désir de ne plus avoir d'enfant augmente. Cette relation est vraie même si le pourcentage, tous nombres d'enfants confondus, des femmes sans instruction ayant manifesté ce même désir, semble être supérieur à ceux des différentes catégories de femmes instruites.

La raison de cette contradiction est apparente car elle est due essentiellement à la forte proportion (31 pour cent) de femmes analphabètes ayant au moins six enfants, par rapport à celle analogue que l'on trouve parmi toutes les femmes instruites (0,5 pour cent).

Les différences régionales sont également importantes. Dans les régions de Tunis et du Nord, les proportions des femmes qui ne désirent plus d'enfants sont supérieures à celles des femmes du Sahel, et plus particulièrement à celles des femmes des régions du Centre et du Sud.

En ce qui concerne la variable milieu de résidence, on constate que les femmes du milieu urbain ont une plus forte tendance à vouloir arrêter leur vie féconde que celles qui vivent en milieu rural. C'est ainsi, que les proportions varient de 61 pour cent pour les femmes de Tunis qui ont trois enfants, à 29 pour cent seulement, pour les femmes du milieu rural. Il y a lieu de noter qu'à partir du cinquième enfant, les différences entre urbain et rural sont moins accentuées.

6.3 NOMBRE D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES DESIRES

Dans cette section 2917 femmes mariées et fécondes avaient donné des réponses quantitatives à la question sur le nombre d'enfants

TABLEAU 6.1

REPARTITION (%) DES FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES ET FERTILES NE DESIRANT PLUS D'ENFANTS
SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE)
ET CERTAINES CATEGORIES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre d'enfants vivants							Total	Effectif
	0	1	2	3	4	5	6 ou +		
<u>Total</u>	1	5	25	42	59	67	79	47	3447
<u>Age</u>									
<20	(3)	3	+	+	-	-	-	5	119
20-24	-	3	19	33	+	+	-	15	626
25-29	-	7	21	38	44	54	(63)	31	743
30-34	-	(7)	37	40	66	60	70	54	630
35-39	-	(12)	(48)	(55)	67	75	83	70	600
40-44	+	+	(43)	(66)	65	76	78	70	521
45-49	+	+	+	+	+	(69)	79	70	208
<u>Niveau d'instruction</u>									
Aucun	2	5	18	39	56	65	79	50	2556
Primaire incomplet	-	2	26	46	60	(87)	(71)	40	336
Primaire complet	-	5	26	53	66	(78)	+	35	293
Secondaire ou plus	-	10	45	50	(85)	+	+	37	262
<u>Région de résidence</u>									
Tunis et banlieue	-	9	33	60	71	63	80	52	648
Nord-Ouest	(3)	10	26	45	83	72	78	53	495
Nord-Est	-	6	25	46	69	86	85	56	496
Centre	(3)	-	18	25	36	48	65	34	471
Sahel	-	5	21	40	54	76	81	47	836
Sud	-	-	18	32	40	45	77	34	501
<u>Nature du lieu de résidence</u>									
Tunis	-	8	35	61	72	63	81	52	607
Urbain	-	6	29	49	68	75	83	52	1068
Rural	2	3	15	29	49	64	75	42	1772
<u>Effectif</u>	202	465	486	507	486	458	843	-	3447

Source: ETF, tableaux 3.1.1 et 3.1.3.

Note: 1. Les pourcentages entre parenthèses sont calculés sur un effectif inférieur à 50 cas, mais égal ou supérieur à 20.

2. Une + indique que le pourcentage n'a pas été calculé car l'effectif de base est inférieur à 20.

supplémentaires désirés. Ceci représente 85 pour cent de l'effectif total des femmes mariées et fécondes qui ont été interviewées.

Il ressort du tableau 6.2 que le nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés décroît, au fur et à mesure que l'âge augmente. Ce résultat s'explique, si l'on ne tient pas compte du nombre d'enfants vivants, par le fait que les jeunes générations, contrairement aux vieilles, n'ont pas encore réalisé leur dimension de famille désirée. Mais, ceci ne semble pas être l'unique raison. En effet, la relation qu'on observe entre la taille de la famille atteinte et le nombre d'enfants supplémentaires désirés permet de faire trois remarques importantes :

Tout d'abord, on constate que le nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés varie de 3,4 pour les femmes sans enfant vivant, à 2,4 pour celles qui ont un enfant et à 0,2 enfants, (en moyenne) seulement pour les femmes qui en ont 5 et plus.

On notera ensuite, que la moyenne de 3,4 enfants supplémentaires, que les familles sans enfant désirent avoir, n'est relativement pas élevée, dans la mesure où elle traduit indirectement la descendance finale désirée par ces familles. D'autre part, il est fort intéressant de remarquer que pour les familles ayant entre 0 et 4 enfants vivants, la somme du nombre d'enfants vivants et de celui des enfants supplémentaires, oscille autour du chiffre évoquant 4, qui comme on le sait, correspond à la taille idéale présentée par le programme national de planning familial dans les premières années de son existence.

Enfin, si on observe l'évolution de cette somme, on constate que son niveau diminue (toujours chez les familles de moins de 5 enfants) parallèlement à celui du nombre d'enfants vivants. En effet de 4,5 chez les familles de 4 enfants vivants, elle passe à 3,9 pour les familles de 3 enfants, ensuite à 3,5 chez celles ayant au

TABLEAU 6.2

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES DESIRES PAR LES FEMMES ACTUELLEMENT MARIEES ET FERTILES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET CERTAINES CATEGORIES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre d'enfants vivants							Total	Effectif
	0	1	2	3	4	5	6 ou +		
Total	3,4	2,4	1,5	0,9	0,5	0,4	0,2	1,07	2917
Age									
<20	(3,5)	2,9	+	-	-	-	-	2,9	111
20-24	3,5	2,6	1,8	1,2	+	-	-	2,2	545
25-29	(3,4)	2,1	1,6	0,9	0,8	(0,5)	+	1,3	612
30-34	+	(2,0)	0,9	0,9	0,3	0,6	0,3	0,7	522
35-39	+	(2,0)	(0,9)	0,9	0,3	0,3	0,1	0,4	521
40-44	+	+	+	(0,2)	0,4	0,2	0,3	0,4	441
45-49	+	+	+	+	+	(0,1)	0,1	0,2	165
Niveau d'instruction									
Aucun	3,7	2,7	1,8	1,0	0,5	0,4	0,2	1,0	2152
Primaire	3,5	2,4	1,5	0,9	(0,4)	(0,1)	0,1	1,3	280
Primaire complet	3,1	2,2	1,2	0,5	(0,2)	(0,1)	-	1,3	260
Secondaire ou plus	(3,0)	1,7	0,9	(0,7)	+	-	-	1,1	225
Région de résidence									
Tunis et banlieue	(3,1)	1,8	0,9	0,4	0,1	0,1	0,0	0,7	536
Nord-Ouest	(3,4)	2,0	1,4	1,0	0,1	0,4	0,2	0,9	436
Nord-Est	+	2,4	1,2	0,6	0,2	0,1	0,1	0,7	422
Centre	(3,4)	3,0	2,2	1,7	1,2	1,0	0,5	1,6	402
Sahel	(3,5)	2,5	1,5	0,8	0,5	0,1	0,1	1,0	697
Sud	(3,9)	3,0	2,2	1,4	0,9	1,0	0,5	1,7	424
Nature du lieu de résidence									
Tunis	(3,1)	1,8	0,9	0,4	0,1	0,1	0,0	0,7	498
Urbain	3,0	2,1	1,2	0,6	0,2	0,2	0,1	0,8	909
Rural	3,7	2,9	2,0	1,3	0,7	0,6	0,3	1,3	1510
Effectif	180	418	414	423	391	377	714	-	2917

Source: ETF, tableaux 3.2.3 et 3.2.5.

plus un enfant. Ce résultat vérifié selon le groupe d'âge indique que les jeunes générations, notamment celles de moins de 35 ans, sont de moins en moins satisfaites par cet idéal de 4 enfants qu'elles désirent réduire davantage.

Outre, les résultats que nous venons de dégager, le tableau 6.2 fait apparaître une autre relation entre le nombre d'enfants supplémentaires désirés et le niveau d'instruction, quand on considère la dimension atteinte de la famille. En effet, plus les femmes sont instruites, moins le nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés est élevé. Ainsi, ce nombre moyen passe de 0,9 pour les femmes avec deux enfants qui ont le niveau du secondaire ou plus, à 1,2 pour le même groupe de femmes qui ont terminé le primaire et à 1,8 pour les femmes sans instruction.

Quant à la région et le milieu de résidence, ils semblent influencer le nombre d'enfants supplémentaires désirés. Dans les régions du Centre et du Sud, et à un degré moindre dans la région du Sahel, le nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés est nettement supérieur à celui observé dans le Nord ou à Tunis. Concernant le milieu, ce sont les femmes rurales qui ont déclaré désirer un nombre d'enfants supplémentaires supérieur à celui désirés par les femmes de Tunis ou celles vivant en milieu urbain. Ces résultats corroborent ceux de la section précédente, quand on étudie le désir des femmes de mettre fin à leur vie féconde par région et par milieu de résidence. En effet, on se rappelle que ce sont les femmes du milieu rural d'une part, et celles du Centre, du Sud et du Sahel d'autre part, qui sont les moins favorables à limiter leur progéniture.

En résumé, la faiblesse du nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés (1,07), rappro-

chée du déclin de la fécondité que nous avons pu observer dans le chapitre 5, annonce une conduite homogène et conséquente. La section suivante permet, entre autres, de vérifier davantage cette conduite.

6.4 NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DESIRES

Le nombre total d'enfants désirés a été saisi à l'aide de la question suivante :

"Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants que vous aurez tout au long de votre vie, combien en désireriez-vous?"

Il s'agit donc d'une question d'opinion que les femmes devraient considérer indépendamment de la question sur la taille actuelle de la famille. Mais, l'on sait que dans la plupart des pays, on trouve souvent une relation étroite entre la dimension actuelle et la dimension désirée de la famille, du fait que les femmes qui ont un grand nombre d'enfants ont aussi tendance à justifier à posteriori leur descendance atteinte, en déclarant un nombre total d'enfants plus ou moins équivalent. Ceci ne semble pas être le cas en Tunisie, comme nous le montrerons, plus loin. L'autre aspect qui sera abordé essaiera de voir jusqu'à quel point les femmes ont tendance à prendre en considération leur intention en matière de fécondité.

La question sur le nombre total d'enfants désirés, a été posée à toutes les femmes de l'échantillon. Au total 3.888 femmes non célibataires et 3.733 femmes actuellement mariées ont donné des réponses quantitatives à la question, soit 94 pour cent de l'effectif de chaque groupe de femmes interviewées.

Dans cette section, on se limitera dans notre analyse aux femmes actuellement mariées, du fait que les résultats sont pratiquement les mêmes pour les deux groupes en question d'une part, et que dans les deux sections précédentes, on a présenté les données concernant les femmes actuellement mariées et fécondes, d'autre part.

Le tableau 6.3 montre que la majorité des femmes (62 pour cent) croient qu'un total de 3 à 4 enfants constitue le nombre idéal avec une valeur modale située sur 4 enfants (44 pour

cent). Par rapport à ce mode, le reste des femmes se partage entre 30 pour cent favorisant une dimension totale inférieure à 4 enfants et 26 pour cent désirant plutôt la dépasser. Le pourcentage le plus élevé qui vient immédiatement après le pourcentage modal se situe à 3 enfants (18 pour cent). Par ailleurs, le cumul des pourcentages par ligne montre que les trois quarts des femmes se sont prononcées pour une taille totale de 4 enfants au maximum. Ces pourcentages augmentent au fur et à mesure que les cohortes rajeunissent. Cette tendance vers une dimension réduite, s'opère d'une manière encore plus prononcée chez les femmes de moins de 30 ans, dont le choix semble aller (quand l'âge rajeunit) progressivement vers le nombre total de 3 enfants (le nombre total moyen varie entre 3,7 et 3,9). Ces résultats confirment ainsi, les observations faites plus haut quant à la tendance vers une dimension de famille désirée qui se réduit de 4 à 3 enfants et montrent par la même occasion un degré de cohérence très élevé dans les réponses exprimées par les enquêtées.

Si on examine les données du tableau 6.4, on constate que le nombre moyen total d'enfants désirés est très proche du chiffre 4 et que pour les femmes ayant actuellement 5 enfants et plus, leur désir est moindre que le nombre déjà atteint (le nombre total désiré est de l'ordre de 4,8 enfants en moyenne).

Selon la variable explicative, le tableau 6.4 indique aussi une association étroite entre le niveau d'instruction et la taille désirée de la famille. Quelle que soit la dimension atteinte, la dimension désirée diminue lorsque le niveau d'instruction augmente. Ainsi, elle varie de 3,1 pour les femmes ayant le niveau du secondaire ou plus, à 3,4 pour les femmes ayant terminé l'enseignement primaire et à 4,4 pour les femmes sans aucune instruction.

Les conclusions tirées en comparant les données selon la région et le milieu de résidence avec la variable nombre d'enfants supplémentaires désirés sont identiques à celles que l'on peut tirer en comparant ces mêmes deux variables avec le nombre total d'enfants désirés. En effet, le nombre total d'enfants désirés est plus élevé dans le Centre, le Sud et, dans un moindre degré, dans le Sahel que dans le Nord et Tunis. Les femmes en milieu rural désirent

TABLEAU 6.3
REPARTITION (%) DES FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES SELON LE NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DESIRES ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	Nombre total d'enfants désirés							Nombre moyen d'enfants désirés	Effectif
	0-2	3	S/total 0-3	4	S/total 0-4	5	6 ou +		
<20	19	25	44	38	82	10	8	3,7	112
20-24	17	23	40	47	87	6	7	3,7	609
25-29	13	21	34	44	78	10	12	3,9	730
30-34	12	16	28	44	72	15	13	4,2	614
35-39	13	15	28	41	69	15	16	4,4	629
40-44	10	14	24	43	67	13	20	4,5	616
45-49	9	18	27	44	64	12	14	4,4	423
Total	12	18	30	44	74	12	14	4,2	3733

Source : ETF, tableau 3.3.1A.

TABLEAU 6.4

NOMBRE MOYEN TOTAL D'ENFANTS VIVANTS DESIRES PAR LES FEMMES ACTUELLEMENT MARIEES
SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET
CERTAINES CATEGORIES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre d'enfants vivants								Effectif
	0	1	2	3	4	5	6 ou +	Total	
Total	3,7	3,4	3,6	3,8	4,3	4,7	4,8	4,2	3733
Age									
<20 ans	(3,7)	3,8	+	+	-	-	-	3,7	112
20-24 ans	3,7	3,6	3,8	3,9	+	+	-	3,7	609
25-29 ans	(3,7)	3,0	3,6	3,9	4,5	4,9	(5,1)	3,9	730
30-34 ans	(3,2)	(3,0)	3,1	3,7	4,1	4,7	4,8	4,2	614
35-39 ans	(3,4)	(3,2)	(2,9)	(3,8)	4,2	4,6	4,7	4,4	629
40-44 ans	(4,5)	+	(3,8)	(3,4)	4,3	4,5	4,8	4,5	616
45-49 ans	(3,4)	+	+	(4,1)	(4,3)	4,6	4,6	4,4	423
Niveau d'instruction									
Aucune	4,0	3,6	3,9	4,0	4,4	4,7	4,8	4,4	2836
Primaire incomplet	(3,4)	3,5	3,5	3,6	4,0	(4,3)	(4,3)	3,8	333
Primaire complet	(3,3)	3,1	3,3	3,5	(4,1)	(3,9)	+	3,4	297
Secondaire et +	(2,7)	2,8	2,9	3,5	(3,6)	+	+	3,1	267
Région de résidence									
Tunis et banlieue	(3,1)	2,9	3,0	3,4	3,8	4,2	3,9	3,5	722
Nord-Ouest	(4,0)	3,1	3,5	3,9	4,2	5,1	4,6	4,2	553
Nord-Est	(3,3)	3,1	3,3	3,6	4,1	4,2	4,0	3,8	527
Centre	(3,6)	4,0	3,9	4,1	4,8	5,3	5,5	4,7	506
Sahel	(3,7)	3,5	3,8	3,9	4,3	4,5	5,1	4,3	894
Sud	(4,1)	3,9	4,2	4,4	4,7	5,0	5,4	4,6	531
Nature du lieu de résidence									
Tunis	(3,2)	2,9	3,0	3,3	3,8	4,1	3,9	3,5	673
Urbain	3,1	3,0	3,3	3,6	4,1	4,8	3,9	4,8	1171
Rural	4,1	3,8	4,1	4,2	5,1	5,2	4,7	4,7	1889
Effectif	234	458	499	524	520	500	998	-	3733

Source: ETF, tableaux 3.3.4A et 3.3.7.

plus d'enfants qu'à Tunis, mais ont un désir égal à celles qui vivent dans les autres milieux urbains.

Enfin, les deux mesures (nombre total et nombre supplémentaire désiré) sont assez comparables pour les femmes qui ont 0 à 4 enfants, comme le montre le tableau 6.5, ci-dessous.

L'ensemble des résultats de cette section confirment ainsi, les observations faites plus haut quant à la tendance (notamment parmi les jeunes) vers une dimension de famille désirée qui se réduit de 4 à 3 enfants et montrent, par la même occasion, un degré de cohérence très élevé dans les réponses exprimées par les enquêtées en général.

6.5 PREFERENCES CONCERNANT LE SEXE DES ENFANTS

La famille traditionnelle tunisienne, comme dans le reste des pays arabes, est une famille patriarcale, dominée par les hommes et caractérisée par des liens étroits entre ses membres. Ainsi, la préférence pour les naissances masculines devrait être le modèle prédominant dans la société tunisienne malgré l'évolution sociale et économique dans le pays en faveur de l'émancipation de la femme.

L'intérêt de cette section pour le démographe est l'étude de l'impact de la préférence concer-

TABLEAU 6.5

NOMBRE D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES DESIRES ET NOMBRE TOTAL
D'ENFANTS DESIRES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS

	Nombre d'enfants vivants							Nombre moyen 4,5
	0	1	2	3	4	5	6 ou +	
Nombre supplé- mentaires désirés	3,4	2,4	1,5	0,9	0,5	0,4	0,2	1,1
Nombre total d'enfants désirés	3,7	3,4	3,6	3,8	4,3	4,7	4,8	4,2

Source: Tableau dérivé des tableaux 6.2 et 6.4.

nant le sexe des enfants sur le comportement vis à vis de la fécondité. Si, par exemple, le désir d'avoir au moins un ou deux garçons est grand, et si ce désir n'est pas réalisé plus tôt, la femme finira par avoir une famille élargie. En bref, la préférence concernant le sexe des enfants devient un aspect important dans l'analyse de la fécondité.

Le tableau 6.6 est consacré aux réponses des femmes actuellement mariées, fertiles et non enceintes, soit 3199 femmes. Les données qu'il contient traduisent la préférence concernant le sexe des enfants, selon la taille et la composition par sexe de la famille atteinte.

Selon les données du tableau 6.6, plus la taille actuelle de la famille augmente, plus le pourcentage des femmes qui ont répondu qu'elles ne voulaient plus avoir d'enfants augmente, indépendamment d'ailleurs du sexe des enfants vivants. Les pourcentages passent de 25 pour cent pour les femmes avec 2 enfants à 42 pour cent pour les femmes avec 3 enfants et à 59 pour cent pour les femmes avec 4 enfants. Le sexe des enfants a un impact sur le comportement reproductif dans l'avenir à partir du troisième enfant. Ainsi, très peu de femmes qui n'ont que des filles ont dit qu'elles ne désiraient plus procréer. Quatorze pour cent (14 pour cent) seulement des femmes qui ont 3 filles uniquement ont exprimé le désir de ne plus avoir d'enfants, contre 49 pour cent des femmes qui ont donné la même réponse parmi celles qui ont 3 garçons et pas de fille. Les deux pourcentages intermédiaires sont de 39 pour cent pour les femmes avec un garçon et deux filles et de 47 pour cent pour les femmes avec deux garçons et une fille.

La préférence pour le sexe masculin est aussi évidente quand on considère le choix du sexe parmi les femmes qui ont répondu qu'elles

désiraient avoir un autre enfant. Trente pour cent (30 pour cent) voulaient un garçon contre 18 pour cent seulement qui voulaient une fille. Par ailleurs, il y a 52 pour cent qui étaient indifférentes sur le choix du sexe. Il s'agit principalement des femmes qui ont des enfants vivants des deux sexes et, particulièrement celles qui ont au moins deux garçons, avec une taille atteinte de trois enfants ou plus. Il est à noter, cependant, que la majorité des femmes qui n'ont que des filles, veulent que le prochain enfant soit un garçon et réciproquement.

Enfin, la préférence concernant le sexe des enfants a très peu d'impact sur la taille désirée de la famille. Il n'est pas évident du tableau 6.6, que le désir d'avoir des garçons soit un facteur pour avoir des familles élargies. Par contre, le tableau montre, de manière évidente, que quel que soit la taille de la famille actuellement atteinte, la préférence d'un tel ou tel sexe est fortement commandée par le désir d'avoir une composition équilibrée, entre garçons et filles, au sein de la famille. Ainsi, dans les familles composées d'un garçon et d'une fille, 73 pour cent des femmes disent être indifférentes au sexe de l'enfant, ce pourcentage est de 84 pour cent pour les familles de 2 garçons et 2 filles. Mais, pour la famille de 3 enfants, le pourcentage d'indifférentes est de 37 pour cent, quand la famille a 2 filles, 1 garçon et de 54 pour cent dans le cas contraire.

En résumé, bien que la femme tunisienne semble être encore attachée à la tradition en ce qui concerne la préférence du sexe de l'enfant, son désir tend manifestement vers une composition par sexe équilibrée.

Quant à son attachement, plus ou moins prononcé, à la préférence traditionnelle, il est également à lier à l'influence qu'exerce le mari dont le soucis est souvent de perpétuer le nom de sa famille par une progéniture masculine.

TABLEAU 6.6

PREFERENCE CONCERNANT LE SEXE DES ENFANTS SELON LA COMPOSITION DE LA TAILLE ATTEINTE PAR SEXE
(FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES, FERTILES ET NON ENCEINTES)

	2 enfants vivants				3 enfants vivants					4 enfants vivants					Total	
	0	1	2	Total	0	1	2	3	Total	0	1	2	3	4	Total	Tous les enfants y compris 5 ou plus
Garçons																
Filles	2	1	0		3	2	1	0		4	3	2	1	0		
% des femmes mariées fertiles et non enceintes et ne voulant plus d'enfants	18	30	18	25	(14)	39	47	(49)	42	(40)	48	66	64	(54)	59	48
Effectif	68	199	105	372	29	148	190	43	410	20	89	147	114	26	396	2882
% des femmes mariées fertiles et non enceintes préférant																
- garçon	80	20	1	27	(86)	61	11	6 ⁺	38	100+	(81)	(16)	5 ⁺	0 ⁺	41	30
- fille	2	7	61	23	(0)	2	35	50 ⁺	11	0+	(0)	(0)	47 ⁺	100 ⁺	20	18
- indifférent	18	73	38	50	(14)	37	54	44 ⁺	51	0 ⁺	(19)	(84)	(48)	0 ⁺	39	52
Effectif	51	112	74	237	22	62	72	18	174	7	32	25	19	10	93	1107
Taille désirée de la famille par les femmes mariées et non enceintes	3,7	3,7	3,5	3,6	(4,0)	3,8	3,7	(4,0)	(3,8)	(4,2)	4,3	4,4	4,2	(4,3)	4,3	11,0
Effectif	79	204	109	392	28	158	202	42	430	23	95	168	125	28	439	3199

Source : ETF, tableaux 3.4.2, 3.4.3-1, 3.4.4-1 et 3.4.6-1.

CHAPITRE 7

CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

7.1 INTRODUCTION

Depuis seize ans, le programme national de Planning Familial et de la Population n'a cessé de prendre de l'ampleur. Dans les huit dernières années, plus particulièrement, l'action a été intensifiée et variée aussi bien sur le plan national que régional. A la veille de la création de l'Office National du Planning Familial et de la Population, il y avait 300 Centres où les services de contrôle de fécondité sont offerts gratuitement. Actuellement, environ 800 centres sont en activité dont 50 équipes mobiles desservant les zones rurales dispersées.

Ce chapitre vise deux objectifs principaux :

- i) mesurer le degré de connaissance et d'utilisation de la contraception et en déterminer les variations différentielles ;
- ii) évaluer la part du secteur publique et celle du secteur privé dans l'action en matière de planification familiale ;

L'analyse sera menée en prenant en considération les résultats obtenus dans le chapitre précédant, afin de pouvoir tirer, dans une perspective complète, les conclusions et les recommandations nécessaires.

Avant de présenter les résultats, rappelons que la section du questionnaire de l'ETF sur la connaissance et la pratique de la contraception, contient une liste de dix méthodes spécifiques auxquels s'ajoutent, d'une part, le module sur l'avortement et d'autre part, "les méthodes populaires" (relevant de la contraception traditionnelle) et les "autres méthodes non indiquées ailleurs". Les méthodes contraceptives ont été classées, selon le critère d'efficacité, en deux catégories :

- Celle des méthodes modernes: pilule, stérilet, stérilisation féminine, stérilisation masculine, injection dépo-provera, condom, avortement et autres méthodes scientifiques pour la femme (gelée, crème diaphragme, tampon, comprimés effervescents....).
- Celle des méthodes traditionnelles: douche, continence périodique, retrait et méthodes populaires.

7.2 CONNAISSANCE DE LA CONTRACEPTION

La connaissance de la contraception est mesurée ici de deux façons, selon la réponse de l'enquêtée à la question suivante :

"Comme vous le savez, il existe différents moyens qui permettent à un couple de retarder ou de prévenir une grossesse. Connaissez-vous quelques uns de ces moyens ou en avez-vous entendu parler?"

Si la femme répondait d'une manière affirmative à la question et citait spontanément les méthodes qu'elle connaissait, sa connaissance était considérée comme "une connaissance spontanée".

Ce niveau de connaissance couvre 80 pour cent des femmes interviewées.

Si au contraire, elle répondait par la négative, il lui était posé une deuxième question :

"Pour être bien sûre, je voudrais vous décrire certaines de ces méthodes pour voir si vous en avez entendu parler".

Si elle répondait affirmativement après description de chacune des méthodes non citées par elle, sa connaissance était considérée comme "non spontanée".

D'une manière générale, l'intérêt de la section sur la connaissance, réside dans la prise de conscience par les femmes des questions de planification familiale. Les résultats du tableau 7.1 montrent que 95 pour cent des femmes interviewées connaissaient ou avaient entendu parler d'au moins une méthode de contraception. La connaissance change tellement peu selon les caractéristiques socio-démographiques des femmes, qu'on a jugé inutile de présenter les données détaillées.

TABLEAU 7.1
REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES
NON-CELIBATAIRES ET DES FEMMES EXPOSEES
SELON LEUR CONNAISSANCE DES METHODES CONTRACEPTIVES

CONNAISSANCE	Connaissance des femmes non-celibataires			Connaissance des femmes exposées
	spontanée	Après description	TOTAL	
AUCUNE METHODE	0	4,9	4,9	4,0
METHODE INEFFICACE				
Douche vaginale	1	15	16	17
Continence périodique	5	25	30	32
Retrait	2	27	29	31
Méthodes populaires	12	-	12	12
Ensemble	-	-	0,3	0,2
METHODE EFFICACE				
Pilule	71	19	90	91
Stérilet	58	26	84	85
Autres méth. scient.	10	27	37	38
Condom	11	35	46	49
Injection	10	51	61	62
Ligature des trompes	44	47	91	92
Vasectomie	1	33	34	35
Avortement provoqué	-	6	6	7
Ensemble	-	-	94,8	95,8

Source: ETF, tableaux 4.2.1-1 et 4.2.1-2 et marginaux de l'enquête.

Les méthodes les plus connues sont la stérilisation féminine et la pilule (90 pour cent), le stérilet (84 pour cent), l'injection (61 pour cent). Les résultats montrent l'importance qu'accordent les services de motivation de l'Office dans la promotion de ces méthodes jugées efficaces pour le contrôle des naissances. Les méthodes les moins connues étaient le condom (46 pour cent), les autres méthodes scientifiques féminines (37 pour cent), la stéri-

lisation masculine (34 pour cent), les méthodes traditionnelles (entre 29 et 16 pour cent), les méthodes populaires (12 pour cent) et enfin, l'avortement (6 pour cent).

Considérons maintenant le niveau de connaissance des méthodes spécifiques avant et après l'intervention de l'enquêtrice.

Le tableau 7.1 indique que sans l'intervention de l'enquêtrice, 71 pour cent des femmes ont mentionné spontanément la pilule, 58 pour cent le stérilet et 44 pour cent la stérilisation féminine. Il s'agit donc, des méthodes les plus connues par les femmes. Il faut noter une fois de plus que le programme national tunisien de planification familiale insiste dans ses campagnes de promotion sur ces trois méthodes. Quant au condom et les autres méthodes scientifiques féminines, ils ont été cités respectivement par 11 et 10 pour cent des femmes enquêtées. L'importance accordée à ces méthodes dans le programme tunisien est plutôt limitée et c'est pourquoi elles sont communément appelées par le personnel de la planification familiale en Tunisie: les méthodes secondaires. La stérilisation masculine et les méthodes traditionnelles telles que la continence périodique, le retrait et la douche vaginale sont presque ignorées par les femmes interviewées. Ces méthodes ne font pas partie des moyens contraceptifs dont les agents d'éducation et de communication en matière de planification familiale sont tenus d'exposer les caractéristiques et le mode d'emploi dans les séances de motivation.

Si la connaissance de la contraception est quasi-générale et ne montre pas de variations significatives entre différents sous-groupes, elle est par contre presque totalement concentrée sur les méthodes efficaces (95 pour cent en moyenne), ce qui représente sa caractéristique principale.

7.3 PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

Les informations sur l'utilisation de la contraception présente ou passée, figurent au tableau 7.2. Ainsi, sur un total de 4123 femmes non célibataires, 45,4 pour cent ont utilisé au moins une méthode contraceptive à un moment quelconque de leur vie, dont 39,7 pour cent ont utilisé une méthode efficace. Si on se limite aux femmes exposées on constate que la moitié d'entre elles (50,4 pour cent) ont pratiqué la contraception et 44,2 pour cent ont utilisé des méthodes efficaces.

Ainsi, contrairement à la connaissance, les femmes exposées parmi l'ensemble de la population échantillon ont une pratique contraceptive plus élevée que la moyenne nationale. Ce résultat indique tout simplement l'absence de pratique notoire parmi les femmes non-exposées, autrement dit non-mariées au moment de l'enquête ou non fertiles.

Parmi les méthodes efficaces, celles qui sont le plus utilisées, tant par toutes les femmes que par les femmes exposées uniquement, sont la pilule (respectivement 20 et 22 pour cent), le stérilet (17 et 20 pour cent), la stérilisation féminine (7 et 8 pour cent) et l'avortement (6 et 7 pour cent).

TABLEAU 7.2
REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES
NON-CELIBATAIRES ET DES FEMMES EXPOSEES
SELON LEUR PRATIQUE DES METHODES CONTRACEPTIVES

PRATIQUE	femmes non-célibataires	femmes Exposées
AUCUNE METHODE	54,6	49,6
METHODE INEFFICACE		
Douche vaginale	3	4
Continence périodique	8	9
Retrait	7	8
Méthodes populaires	3	3
Ensemble	5,7	6,2
METHODE EFFICACE		
Pilule	20	22
Stérilet	17	20
Autres méth. scient.	4	4
Condom	6	7
Injection	1	1
Ligature des trompes	7	9
Vasectomie	0	0
Avortement provoqué	6	7
Ensemble	39,7	44,2
Pourcentage total ayant utilisé une méthode quelconque	45,4	50,4

Source: ETF, tableaux 4.3.1-1 et 4.3.1-2

Les méthodes inefficaces sont utilisées dans 6 pour cent des cas en moyenne.

Par ailleurs, la pratique de la contraception varie selon certains caractéristiques socio-démographiques.

TABLEAU 7.3
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES AYANT UTILISE
UNE METHODE CONTRACEPTIVE SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS
ET CERTAINES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre d'enfants vivants							Effectif
	0	1	2	3	4	5+	Toutes parités	
Age								
15-24	10	29	39	40	42	(50)	28	774
25-34	12	37	52	56	55	(50)	50	1453
35-44	7	14	35	45	49	59	51	1380
45-49	0	6	7	30	29	43	36	516
Niveau d'instruction								
Non scolarisée	5	13	26	38	42	52	39	3185
Primaire	8	43	64	69	81	82	57	665
Secondaire et plus	36	78	93	91	(93)	(89)	79	273
Région de résidence								
Tunis et banlieue	17	49	65	72	77	70	63	766
Nord-Ouest	6	19	27	47	51	52	41	592
Nord-Est	2	27	46	49	56	62	48	568
Centre	3	8	15	21	23	22	18	577
Sahel	12	34	48	51	58	60	50	999
Sud	13	30	42	40	31	49	37	621
Nature du lieu de résidence								
Tunis	18	51	65	74	78	72	65	714
Autre urbain	8	46	61	68	67	67	59	1267
Rural	8	12	23	28	32	41	30	2142
Ensemble	10	30	44	49	50	54	45	4123

Source: ETF, Tableaux 4.3.2A à 4.3.2.C

En général, le tableau 7.3 montre que la pratique augmente avec le nombre d'enfants et l'âge. Elle est particulièrement importante chez les femmes âgées entre 25 et 44 ans ayant 3

enfants et plus. Par ailleurs, l'utilisation de la contraception augmente avec le niveau d'instruction passant ainsi de 39 pour cent pour les femmes sans instruction à 57 pour cent pour les femmes ayant le niveau du primaire et à 79 pour cent pour celles ayant le niveau du secondaire et plus. Mais les différences les plus prononcées sont à l'échelle régionale et par milieu. En effet, l'utilisation de la contraception est beaucoup plus répandue dans la capitale et les régions côtières du Sahel et du Nord-Est que dans les régions du Sud et du Centre. La pratique dans la région du Nord-Ouest est intermédiaire. C'est dans les régions qui ont une infrastructure socio-économique et sanitaire peu développée, un personnel médical et para-médical insuffisant, une population à majorité rurale, que les performances en matière de contraception sont faibles.

7.4 PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION DANS LES SECTEURS PRIVE ET PUBLIC

La contraception en Tunisie faisant l'objet d'un programme national et relevant essentiellement du secteur public, il serait intéressant d'évaluer dans ce programme, la part qui revient aux activités du secteur privé. Pour atteindre cet objectif on a demandé aux femmes interrogées, de citer les lieux où elles s'approvisionnaient en produits contraceptifs.

TABLEAU 7.4

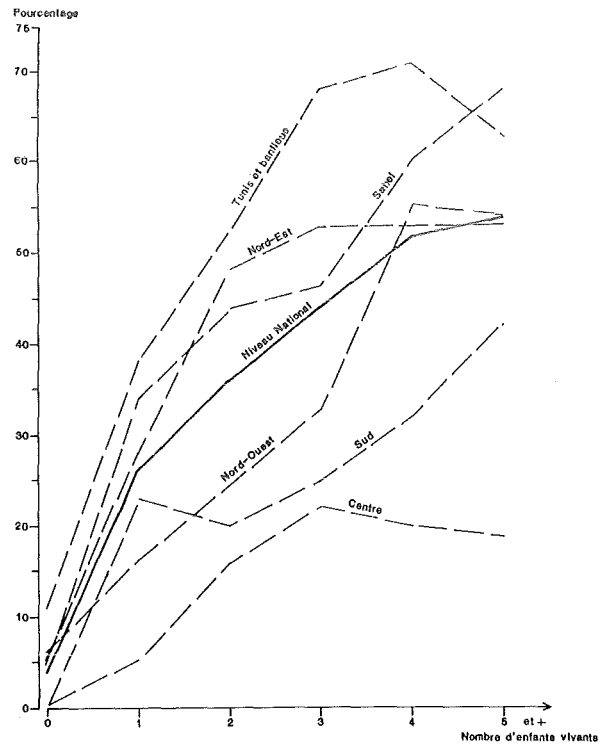
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES AYANT UTILISE UNE METHODE DE CONTRACEPTION SELON LA SOURCE D'APPROVISIONNEMENT

Méthodes contraceptives	Centre de PF hôpitaux	Pharmacie	Médecin privé	Autres	Effectif
Pilule	63	28	7	2	808
DIU	91	0	7	2	717
Stérilisation féminine	95	0	5	0	305
S/Total	80	12	7	1	1830
Condom	53	40	3	4	235
Autres méthodes scientifiques	43	49	5	3	153
Total	74	18	6	2	2218

Source: ETF, Tabulation spéciale.

Il ressort du tableau 7.4, qu'au moment de l'enquête (mi-1978) le secteur public (Hôpitaux, Centres de Planning Familial...) assurait l'essentiel des activités de contraception en Tunisie et que seulement une femme sur cinq s'était adressée au secteur privé pour l'obtention des contraceptifs oraux, l'insertion du stérilet et la pratique de la stérilisation féminine. Pour ces deux dernières méthodes la part du secteur privé revient à 9 pour cent et 5 pour cent respectivement. Il y a lieu de remarquer que la contribution des médecins privés qui semble être minime (6 pour cent de l'ensemble) peut être en fait sous-estimée par l'ETF, dans la mesure où certaines femmes auraient pu, sur avis du médecin, pratiquer la contraception mais s'approvisionner soit dans les pharmacies, soit directement dans les services du secteur public. Les données de l'enquête ne permettent malheureusement pas de préciser la situation davantage. Le rôle des pharmacies était non négligeable, surtout en ce qui

concerne l'approvisionnement en condoms (40 pour cent) et les autres méthodes scientifiques de contraception (49 pour cent).



Graphique 7.1 Répartition (%) des femmes exposées utilisant actuellement la contraception selon le nombre d'enfants vivants et la région de résidence

7.5 UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION

Dans l'enquête la question sur l'utilisation actuelle des méthodes contraceptives était la suivante:

"Est-ce que vous ou votre mari utilisez actuellement une méthode contraceptive?"

Si la réponse était "oui", la question suivante était: "quelle méthode utilisez-vous?"

Les femmes concernées par l'utilisation actuelle de la planification familiale sont celles exposées au risque de grossesse, autrement dit toutes les femmes mariées, vivant avec leur mari, se déclarant fertiles et non-enceintes au moment de l'interview.

Les femmes qui répondaient à ces critères et qui étaient en même temps stérilisées étaient incluses dans ce groupe.

L'effectif des femmes exposées s'élève à 2883, soit 70 pour cent de l'échantillon total.

Les tableaux 7.5 et 7.6 donnent la répartition des femmes "exposées", utilisant actuellement des méthodes spécifiques de planification familiale, selon le nombre d'enfants vivants et l'âge.

TABLEAU 7.5
REPARTITION (%) DES FEMMES "EXPOSEES" UTILISANT ACTUELLEMENT
DES METHODES CONTRACEPTIVES SPECIFIQUES SELON LE NOMBRE
D'ENFANTS VIVANTS

Nombre d'enfants	Total	<3	3	4	5 et +	Effectif
1. AUCUNE METHODE	56,9	74,7	55,9	48,0	45,9	1640
2. METHODES EFFICACES						
Pilule	8,9	7,1	10,5	10,9	9,2	257
DIU	11,9	6,0	12,7	18,7	14,1	343
Stérilisation féminine	10,3	1,1	4,9	8,1	20,4	297
Méthodes vaginales	1,0	1,0	0,5	1,5	0,8	29
Condom	1,7	1,8	1,7	2,3	1,5	49
Injection	0,2	0,1	-	-	0,5	6
ensemble	34,0	17,1	30,2	41,4	46,6	981
3. METHODES INEFFICACES						
Contenance périodique	5,2	5,7	8,3	6,1	3,5	150
Retrait	2,7	1,7	4,6	3,5	2,6	77
Douche	0,2	0,2	0,5	0,0	0,1	6
Autre méthodes traditionnelles	1,0	0,5	0,5	1,0	1,3	29
ensemble	9,1	8,2	13,9	10,6	7,5	262
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	2883

Source: ETF, tableau 4.4.1

TABLEAU 7.6
REPARTITION (%) DES FEMMES "EXPOSEES" PRATIQUANT ACTUELLEMENT
DES METHODES CONTRACEPTIVES SPECIFIQUES SELON L'AGE ACTUEL

Age	Total	15-24	25-34	35-44	45-49
1. AUCUNE METHODE	56,9	77,7	56,4	49,6	41,0
2. METHODES EFFICACES					
Pilule	8,9	8,2	11,6	6,7	8,0
DIU	11,9	6,1	13,3	13,8	11,0
Stérilisation féminine	10,3	0,2	5,5	17,5	26,5
Méthodes vaginales	1,0	0,9	0,6	1,2	1,0
Condom	1,7	0,6	2,5	1,4	2,0
ensemble	34,0	16,0	34,0	40,9	48,5
3. METHODES INEFFICACES					
Contenance périodique	5,2	3,9	6,1	5,1	4,5
Retrait	2,7	1,5	2,6	3,1	5,0
Douche	0,2	0,2	0,3	0,1	0,0
Autre méthodes traditionnelles	1,1	0,7	1,1	1,6	1,0
ensemble	9,1	6,3	9,7	9,5	10,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ETF, tableau 4.4.1

Ces résultats indiquent que 43 pour cent des femmes exposées utilisaient la contraception au moment de l'enquête et que 34 pour cent utilisaient des méthodes contraceptives modernes. Le dispositif intra-utérin était la méthode la plus utilisée (11,9 pour cent) suivi de la stérilisation féminine (10,3 pour cent) et de la pilule (8,9 pour cent). Par contre, les femmes ayant déclaré utiliser le condom et les méthodes vaginales représentent un faible pourcentage de moins de 3 pour cent.

L'utilisation des méthodes traditionnelles n'est pas négligeable. Environ 9 pour cent des femmes "exposées" recouraient à des méthodes

traditionnelles: 5,2 pour cent utilisaient la contenance périodique et 1,7 pour cent le retrait.

Il est à noter que l'utilisation de la stérilisation féminine augmente avec le nombre d'enfants et l'âge. Ainsi, moins de 5 pour cent des femmes, "exposées" ayant trois enfants avaient eu recours à cette méthode définitive, contre 8,1 pour cent pour les femmes ayant 4 enfants et 20,4 pour cent pour les femmes ayant 5 enfants et plus. Quant à l'âge, l'utilisation de la stérilisation féminine est passée de 5,5 pour cent pour les femmes âgées entre 25 et 34 ans à 17,5 pour cent pour les femmes appartenant au groupe d'âge 35-44 ans et à 26,5 pour cent pour les femmes âgées de 45 ans et plus. Pour ce qui est de la pilule, la valeur modale de l'utilisation se situe parmi les femmes ayant 3 et 4 enfants et parmi celles âgées de moins de 34 ans. Pour le stérilet le mode se situe aux mêmes groupes d'âge, mais à une parité un peu plus élevée (4 enfants et plus). Il est donc clair que ces deux dernières méthodes et plus particulièrement la pilule, restent des méthodes d'espacement plutôt que de limitation de naissances.

TABLEAU 7.7
REPARTITION (%) DES FEMMES "EXPOSEES" UTILISANT ACTUELLEMENT
LA CONTRACEPTION SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS ET
CERTAINES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre d'enfants vivants						Effectif
	0	1	2	3	4	5+	
Age							
15-24	4	24	29	29	40	-	22
25-34	5	32	43	48	52	45	43
35-44	3	19	33	45	53	55	51
45-49	0	0	17	54	57	65	59
Niveau d'instruction							
Non scolarisée	2	12	18	32	44	52	38
Primaire	3	38	54	60	75	77	53
Secondaire et plus	(17)	(63)	78	(83)	(84)	(88)	72
Région de résidence							
Tunis et banlieue	11	38	52	68	71	63	58
Nord-Ouest	6	16	24	33	55	54	40
Nord-Est	5	28	48	53	63	53	51
Centre	0	5	11	22	20	19	15
Sahel	4	34	44	46	60	68	52
Sud	0	23	20	25	32	42	29
Nature du lieu de résidence							
Tunis	12	39	53	70	71	65	59
Autre urbain	4	45	53	60	72	65	58
Rural	3	10	15	22	32	41	28
TOTAL	4	26	36	44	52	54	43

Les pourcentages entre parenthèses sont calculés sur un effectif inférieur à 50 cas.

Source: ETF, Tableau 4.5.5

Le tableau 7.7 donne le pourcentage de femmes exposées utilisant actuellement la contraception selon le nombre d'enfants vivants et quelques caractéristiques socio-démographiques. Il ressort de la lecture de ce tableau que l'utilisation actuelle de la contraception augmente avec le nombre d'enfants vivants et l'âge. Elle est particulièrement importante parmi les femmes âgées de 25 ans et plus et ayant au moins 3 enfants. Par ailleurs, comme pour la pratique de la contraception passée ou récente, l'utilisation actuelle des méthodes de planification familiale augmente avec le niveau d'instruction. Ici encore, les différences régionales et par milieu sont très importantes.

Le niveau d'utilisation parmi les femmes du Centre est à peu près quatre fois inférieure au niveau d'utilisation parmi les femmes de Tunis et banlieue. Il est, d'autre part, plus de trois fois inférieur à celui des femmes des régions côtières du Sahel et du Nord-Est. Le niveau d'utilisation dans le Sud, quoique nettement supérieur à celui enregistré dans le Centre, reste encore très faible. Enfin l'utilisation actuelle de la contraception dans le Nord-Ouest est très proche du niveau national.

TABLEAU 7.8

POURCENTAGE DES FEMMES "EXPOSEES" UTILISANT ACTUELLEMENT LA CONTRACEPTION (Y COMPRIS LA STÉRILISATION) SELON LE NOMBRE DE FILS VIVANTS ET LE NOMBRE DE FILLES VIVANTES

Nombre de filles vivantes	Nombre de fils vivants					Total	Effectif
	0	1	2	3	4 et +		
0	4	27	35	44	54	24	590
1	25	38	49	56	57	43	786
2	34	43	57	54	65	52	620
3	17	38	50	50	57	47	445
4 et +	40	49	53	50	60	52	442
Total	18	38	49	52	60	43	2883

Source: ETF, Tableau 4.4.3

Sur le plan culturel, la préférence pour les naissances masculines semble intervenir, dans certains cas, pour déterminer le niveau de la pratique contraceptive. Le tableau 7.8 montre que plus les femmes exposées au risque de grossesse ont de garçons, plus elles recourent à la pratique de la contraception. A titre d'exemple, le niveau d'utilisation parmi les femmes ayant trois garçons et une fille est de 56 pour cent contre un niveau de 38 pour cent parmi les femmes ayant trois filles et un garçon. Il y a lieu, cependant, de remarquer que les niveaux d'utilisation actuelle de la contraception, parmi les femmes ayant uniquement une ou deux filles, sont à peu près les mêmes que ceux parmi les femmes ayant un ou deux garçons. Il s'agit dans les deux cas, de femmes âgées en majorité de moins de 30 ans qui, probablement, utilisaient des méthodes d'espacement des naissances en espérant dans l'avenir, avoir des enfants de sexe masculin.

Enfin, en comparant le taux de prédominance contraceptive (utilisation actuelle) en Tunisie à celui d'autres pays d'Asie et d'Amérique latine, on constate que le programme tunisien occupe une bonne place. Ainsi, le taux de prédominance des trois méthodes modernes (pilule, DIU et stérilisation) est de 31,2 pour cent. Ce taux n'est dépassé que par six pays dont Costa Rica, Panama et Thaïlande (voir tableau 7.9).

7.6 INTENTIONS CONCERNANT L'UTILISATION FUTURE DE LA CONTRACEPTION

La question sur les intentions d'utiliser la contraception dans l'avenir était comme suit:

"Pensez-vous que vous ou votre mari utiliserez une méthode quelconque dans l'avenir pour vous éviter d'être enceinte?"

Cette question était posée à toutes les femmes mariées, fécondes et n'ayant jamais utilisé de méthode contraceptive. Ce sous-échantillon

représente 42 pour cent des femmes interviewées.

L'intention d'une utilisation future de la contraception est très faible, puisque 27 pour cent seulement des femmes concernées par cette question ont déclaré qu'elles pourraient utiliser un moyen contraceptif dans l'avenir. Comme le montre le tableau 7.10, l'intention d'une utilisation future de la contraception croît avec le nombre d'enfants vivants jusqu'à 3 et baisse ensuite. L'âge et la durée de mariage ont un impact sur l'utilisation future. Ainsi, les pourcentages les plus élevés sont enregistrés parmi les femmes âgées de moins de 35 ans et celles dont la durée de mariage est inférieure à 10 ans.

TABLEAU 7.9

POURCENTAGE DES FEMMES "EXPOSEES" UTILISANT ACTUELLEMENT LA CONTRACEPTION PAR METHODE SPECIFIQUE ET PAYS

Pays	Année enquête	Pilule	DIU	Stérilisation	Total	Rang
Costa Rica	1976	29,6	6,3	16,1	52,1	1
Panama	1975	21,4	4,5	26,0	51,9	2
Thaïlande	1975	21,3	8,1	11,5	40,9	3
Fiji	1974	10,9	6,1	20,2	37,1	4
Jamaïque	1975	21,0	2,3	11,4	34,7	5
Colombie	1976	16,7	10,4	5,1	32,2	6
TUNISIE	1978	9,1	11,9	10,3	31,2	7
Rép. Dominicaine	1975	10,5	3,7	15,7	29,9	8
Indonésie	1976	21,1	7,9	0,4	29,4	9
México	1976	17,2	7,8	4,0	29,4	10
Guyane	1975	10,6	6,5	11,5	28,6	11
Corée du Sud	1977	11,3	10,5	6,6	28,4	12
Malaisie	1974	21,0	0,9	4,9	26,8	13
Jordanie	1976	17,6	3,0	2,8	23,4	14
Srilanka	1975	2,4	6,2	12,9	21,5	15
Philippines	1978	6,2	3,1	7,1	16,4	16
Pérou	1977	6,9	1,8	3,6	12,9	17
Bangladesh	1975	3,7	0,5	1,0	5,2	18
Pakistan	1975	1,3	0,9	1,4	3,6	19
Népal	1976	0,5	0,1	2,1	2,7	20

Source: Enrique Carrasco (1981), Contraceptive Practice, WFS Comparative Studies n°9.

TABLEAU 7.10

PROPORTIONS, PARMI LES FEMMES MARIÉES ET FERTILES, N'AYANT JAMAIS PRATIQUE LA CONTRACEPTION, DE CELLES QUI ENVISAGENT SON UTILISATION DANS LE FUTUR SELON CERTAINS CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Age	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
	30	34	35	28	22	14	7
Nombre d'enfants	0	1	2	3	4	5	6+
	22	26	28	33	22	25	31
Durée du mariage	10 ans	10-19	20-29	30 et +			
	31	25	16	16			
Niveau d'éducation	Non-scolarisée	Primaire	Secondaire et +				
	24	39	38				
Région	Tunis	Nord-Ouest	Nord-Est	Centre	Sahel	Sud	
	35	27	25	21	35	22	
Milieu	Tunis et Banlieue	Autre Urbain	Rural				
	35	31	25				

Source: dérivés des tableaux 4.5.1, 4.5.2, 4.5.3 et 4.5.5.

D'autre part, les femmes en milieu rural, sans instruction et vivant dans les régions les moins développées du pays, notamment le Centre et le Sud, seraient les moins intéressées pour utiliser la contraception dans l'avenir. On a vu dans les sections précédentes concernant l'utilisation passée, récente et actuelle que ce sont les femmes appartenant à ces mêmes catégories qui avaient les pourcentages d'utilisation les plus faibles.

7.7 EFFICACITE DE LA CONTRACEPTION ET FERTILITE

i) Longueur de l'intervalle ouvert

Les données concernant cette section sont limitées aux femmes exposées ayant déjà eu au moins une naissance vivante. Le tableau 7.11, montre que la pratique de la contraception a un impact sur la longueur de l'intervalle ouvert. En effet, la durée moyenne de cet intervalle est de 36 mois pour les 2369 femmes concernées se répartissant comme suit: 45,3 mois pour les utilisatrices actuelles, contre 28,4 mois pour les non-utilisatrices. L'intervalle ouvert est plus long chez les utilisatrices à tous les âges et particulièrement chez celles âgées de moins de 34 ans.

TABLEAU 7.11
DUREE MOYENNE DES DERNIERS INTERVALLES OUVERTS (A)
ET FERMES (B) SELON L'AGE DE LA FEMME ET SELON QU'ELLE AIT
PRATIQUE OU NON LA CONTRACEPTION DANS CHAQUE INTERVALLE
(FEMMES EXPOSEES SEULEMENT)

Age	Durée moyenne en mois					
	A. Dernier intervalle ouvert			B. Dernier intervalle fermé		
	Utilise	n'utilise pas	Toutes ¹ les femmes	A utilisé	n'a pas utilisé	Toutes les femmes
15-24	14,7	9,4	10,9	40,3	32,0	33,5
25-34	32,7	17,6	24,6	27,1	20,4	21,7
35-44	61,1	43,1	51,6	36,5	27,0	29,3
45-49	97,1	(97,2)	98,7	50,3	36,1	38,4
Tous âges	45,3	28,4	36,0	44,0	41,6	41,8

Source: ETF, Tableaux 4.6.1 et 4.6.2

Note (1) toutes les femmes y compris celles qui ont utilisé dans un intervalle précédent.

ii) Longueur de l'intervalle fermé

Dans cette section, les femmes concernées représentent 77 pour cent de l'échantillon total. Il s'agit des femmes non célibataires ayant au moins deux naissances, grossesse actuelle comprise. Le tableau 7.11 montre que l'utilisation passée de la contraception avait un effet sur la longueur de l'intervalle fermé, quoique moins important que celui enregistré dans l'intervalle ouvert. Ainsi, pour l'ensemble des 3159 femmes concernées, la durée moyenne de l'intervalle fermé est de 33,5 mois. Pour les utilisatrices la longueur de l'intervalle est de 40,3 mois et pour les non-utilisatrices de 32,0 mois.

7.8 UTILISATION DE LA CONTRACEPTION EN RELATION AVEC LES PREFERENCES EN MATIERE DE FECONDITE

i) L'utilisation de la contraception par les femmes qui ne désirent plus avoir d'enfants

Le but principal du programme tunisien de planification familiale est de permettre aux femmes d'avoir le nombre d'enfants désiré. Pour

cela, il est important d'identifier dans cette section la population "cible", c'est-à-dire les femmes qui ne veulent plus avoir d'enfants, mais qui restent exposées au risque de grossesse.

Le tableau 7.12 montre qu'il y a effectivement une relation étroite entre l'attitude et le comportement. En effet, 80 pour cent des femmes exposées qui désirent avoir d'autres enfants n'utilisaient aucun moyen contraceptif au moment de l'enquête, contre seulement 43 pour cent parmi celles qui ne veulent plus d'enfants. Les femmes qui se sont déclarées indécises sur leur désir d'avoir un autre enfant ont un comportement très proche de celui des femmes désirant plus d'enfants.

TABLEAU 7.12
REPARTITION (%) DES FEMMES "EXPOSEES" SELON LEUR PRATIQUE ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION ET LE DESIR D'AVOIR D'AUTRES ENFANTS

	Aucune méthode	Méthode traditionnelle	Méthode efficace	Effectif
Désire d'autres enfants	80	6	14	1106
Ne désire plus d'enfants	43	9	48	1378
Indécise	70	8	22	242
ND	-	-	-	157
Total	57	9	34	2333

Source: ETF, Tableaux 4.4.1 et 5.2.1

Par ailleurs, il ressort du tableau 7.12, que plus de la moitié des 1378 femmes ne désirant plus avoir d'enfants n'utilisaient aucune méthode efficace de contraception, ce qui paraît assez élevé, compte tenu du fait que le programme tunisien a largement investi dans le domaine de la communication et de l'éducation en matière de planification familiale.

TABLEAU 7.13
REPARTITION (%) DES FEMMES EXPOSEES NE VOULANT PLUS D'ENFANTS SELON L'UTILISATION ACTUELLE D'UNE METHODE CONTRACEPTIVE EFFICACE (Y COMPRIS LA STERILISATION) ET CERTAINES CATEGORIES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Nombre d'enfants vivants	%	Région	%
0	-	Tunis et banlieue	49
1	(40)	Nord-Ouest	52
2	40	Nord-Est	57
3	42	Centre	24
4	52	Sahel	55
5	53	Sud	33
6+	50		

Education	%	Milieu	%
Non scolarisée	48	Tunis	51
Primaire	55	Urbain	51
Secondaire et plus	50	Rural	45

Source : ETF, Tableaux 5.2.3A et 5.2.4A

Le tableau 7.13 montre qu'il y a une inconsistance entre le comportement et l'attitude parmi les non-utilisatrices des méthodes efficaces qui ne veulent plus avoir d'enfants selon certaines catégories socio-démographiques. Cette inconsistance est surtout grande au niveau de la région et du milieu. Ainsi, les pourcentages les plus faibles des non-utilisatrices de méthodes efficaces sont enregistrés dans les régions du Centre et du Sud et dans le milieu rural. Il est à noter, cependant, que la non-pratique de la contraception moderne dans ces régions par des utilisatrices potentielles est le résultat de facteurs liés à une "couverture" et des services insuffisants par le programme tunisien de planification familiale et de population.

ii) Mode d'utilisation de la contraception en relation avec les préférences en matière de fécondité

Dans cette section, on étudiera la pratique actuelle et passée et l'intention d'utiliser la contraception dans l'avenir. Ainsi, les femmes concernées par cette section sont celles qui sont actuellement mariées et fertiles. Il s'agit de 84 pour cent de l'échantillon total des 4.123 femmes interviewées.

Il ressort du tableau 7.14 que 33 pour cent des femmes actuellement mariées et fertiles avaient utilisé ou utilisaient au moment de

l'enquête une méthode contraceptive et que presque une femme sur 10 était stérilisée. Mais la résistance à la pratique de la contraception apparaît forte (38 pour cent). Par ailleurs, le tableau 7.14 montre que les Tunisiennes utilisent la contraception plutôt pour limiter les naissances que pour les espacer. En effet, 72 pour cent des femmes qui désirent avoir d'autres enfants n'avaient jamais utilisé la contraception et 56 pour cent n'envisageaient pas la pratique d'un moyen contraceptif dans l'avenir. Ce qui implique que cette catégorie de femmes continuera, dans ces conditions, à avoir une fécondité élevée.

Si on examine de plus près les femmes qui ne désirent plus avoir d'enfants, selon leur intention d'utiliser une méthode contraceptive dans l'avenir et certaines catégories socio-démographiques, il apparaît clairement du tableau 7.15 qu'il y a une baisse des pourcentages des femmes ayant déclaré qu'elles n'avaient pas l'intention d'utiliser la contraception dans l'avenir, lorsque le niveau d'instruction augmente et lorsque les femmes sont du milieu urbain et des régions les plus développées du pays (Tunis, Sahel et Nord-Est). L'inconsistance entre l'attitude et le comportement est, par contre, évidente pour les femmes qui sont plus traditionnelles, c'est-à-dire, généralement moins instruites, rurales et plus âgées.

TABLEAU 7.14

REPARTITION (%) DES FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES ET FERTILES SELON LEUR PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION ET LEUR DESIR D'AVOIR D'AUTRES ENFANTS ET L'AGE ACTUEL

Catégories socio-démographiques	Jamais utilisé			A utilisé	Utilise actuellement			Effectif Total
	Envi-sage	N'envi-sage pas	Sous Total	-	Stérilisation	Autre méthode	Sous Total	
Désir d'avoir d'autres enfants								
Tous âges								
Oui	16	56	72	12	0	16	16	1368
Non	13	20	33	18	18	31	49	1607
Total	14	38	52	15	9	24	33	2975
Moins de 25 ans								
Oui	24	53	77	9	0	14	14	579
Non	28	18	46	32	1	22	23	101
Total	24	47	71	13	0	15	15	680
25-34 ans								
Oui	13	51	65	15	0	21	21	586
Non	17	16	33	20	11	37	47	573
Total	15	35	50	18	5	28	33	1159
35-44 ans								
Oui	3	80	82	9	0	9	9	180
Non	9	23	33	15	23	29	52	787
Total	8	36	44	13	17	25	43	967
45 ans +								
Oui	0	(87)	(87)	(9)	0	(4)	(4)	23
Non	3	23	27	2	36	25	61	146
Total	3	35	38	2	29	21	50	169

Source : ETF, Tableau 5.3.1

TABLEAU 7.15

REPARTITION (%) DES FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES ET FERTILES NE VOULANT PLUS D'ENFANTS
SELON LEUR PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION ET CERTAINES CATEGORIES SOCIOLOGIQUES

Catégories socio-démographiques	Jamais utilisé			A utilisé	Utilise actuellement			Effectif
	Envi-sage	N'envi-sage pas	Sous Total		Stérili-sation	Autre méthode	Sous Total	
Total	13	20	33	18	18	31	49	1607
<u>Education</u>								
Aucune instruction	14	24	38	15	21	26	47	1276
Primaire	9	8	17	28	10	45	55	236
Secondaire et plus	3	4	7	20	2	71	73	95
<u>Région</u>								
Tunis et banlieue	11	12	22	23	17	39	56	337
Nord-ouest	16	24	40	15	25	20	45	264
Nord-Est	8	23	31	15	20	34	54	277
Centre	29	33	62	16	8	14	22	162
Sahel	10	14	24	16	24	36	60	396
Sud	14	26	40	22	7	31	38	171
<u>Milieu</u>								
Tunis	9	11	20	23	18	39	57	314
Urbain	7	14	21	22	15	43	58	556
Rural	18	29	47	13	21	19	40	737

Source: Tableau 5.3.3. AT à 5.3.3 ET

7.9 CONCLUSION

L'enquête a montré que la connaissance des méthodes de planification familiale est quasi-totale. Les méthodes les plus connues sont la pilule (90 pour cent), la ligature des trompes (90 pour cent) et le DIU (84 pour cent). Il s'agit des trois méthodes sur lesquelles le programme national insiste dans ses campagnes de promotion.

Parmi les 4.123 femmes non célibataires interviewées, 45 pour cent avaient pratiqué au moins une méthode contraceptive quelconque, 39 pour cent avaient utilisé une méthode efficace et 7 pour cent avaient été stérilisées.

Par ailleurs, 43 pour cent des femmes "exposées" utilisaient la contraception au moment de l'enquête, dont 12 pour cent utilisaient le DIU, 10 pour cent étaient stérilisées et 9 pour cent étaient utilisatrices de la pilule.

En général, la pratique passée et actuelle de la contraception augmente avec le nombre d'enfants vivants, l'âge, le niveau d'instruction et l'appartenance au milieu urbain et aux régions les plus développées.

La pratique de la contraception accroît sur la longueur de l'intervalle aussi bien ouvert que fermé.

En ce qui concerne l'utilisation de la contraception en relation avec les préférences en matière de fécondité, l'enquête tunisienne a révélé qu'il y a une consistance entre l'attitude et le comportement. Vingt pour cent (20 pour cent)

seulement des femmes exposées qui veulent avoir d'autres enfants utilisaient la contraception au moment de l'enquête contre 56 pour cent parmi celles qui ne veulent plus en avoir. Il y a cependant, selon certaines catégories socio-démographiques une inconsistance entre le comportement et l'attitude parmi les non-utilisatrices des méthodes efficaces qui ne veulent plus avoir d'enfants.

Les femmes du milieu rural et appartenant aux régions du Centre et du Sud ont les pourcentages les plus faibles de non-utilisation de méthodes modernes de contraception. C'est dans ces régions que l'on a enregistré les pourcentages les plus élevés de femmes mariées et fertiles ne voulant plus d'enfants mais qui en même temps, ne comptent pas utiliser la contraception dans l'avenir.

En résumé, malgré un taux de prédominance contraceptive en Tunisie des plus élevés dans les pays en développement, l'enquête a montré qu'il y a des différences régionales très importantes au sein même du pays. Le Centre et le Sud semblent être les régions où les activités, aussi bien dans le domaine de la communication que dans le domaine de la prestation des services, doivent être développées. C'est également dans ces régions où on trouve la population potentielle de contraceptrices la plus large. En effet, on y trouve les pourcentages les plus élevés de femmes ne voulant plus avoir d'enfants, n'ayant jamais utilisé la contraception auparavant et ayant l'intention d'utiliser une méthode de planification familiale dans le futur. Ce sont ces femmes "cibles" que le programme devrait servir en priorité.

CHAPITRE 8

FACTEURS SOCIO-BIOLOGIQUES AFFECTANT LA FECONDITE

8.1 - INTRODUCTION

L'analyse menée jusque là nous a permis de mesurer les niveaux et les variations différentielles de la fécondité en Tunisie. Nous avons pu, par la même occasion, vérifier la tendance à la baisse qui la caractérise et apprécier le rôle des facteurs, que l'on peut qualifier de socio-démographiques, dans cette baisse. Or, ces facteurs ne constituent en réalité qu'une partie des différents phénomènes qui interviennent pour déterminer la structure et les caractéristiques du processus de reproduction humaine dans une société donnée. Ils n'en représentent en réalité que la partie exogène, autrement dit celle dont l'origine est due à une intervention sociale (éducation, urbanisation, contraception etc...). L'autre partie est celle qui, comme chacun le sait, relève du biologique lui-même et dans une certaine mesure du psychologique. Ainsi, des facteurs tels que l'allaitement, l'aménorrhée, l'abstinence post-partum, la fécondabilité et l'état de fertilité qui sont de nature essentiellement biologique ont également un impact déterminant sur le niveau atteint par la fécondité. Dans un pays comme la Tunisie, où la contraception est largement répandue, tant au niveau de la connaissance qu'au niveau de la pratique, l'étude de cette autre facette de la fécondité présente un intérêt tout particulier que motive trois raisons principales:

- i) tout d'abord, parce que ces "facteurs psycho-biologiques" (connus sous le nom de variables intermédiaires ou encore de facteurs autres que la contraception) sont très mal connus en Tunisie et sont pour la première fois mesurés selon une méthodologie précise au niveau national;
- ii) ensuite, parce qu'ils permettent d'avancer sensiblement la connaissance des mécanismes qui définissent la fécondité en Tunisie et, par voie de conséquence, d'obtenir une appréciation différenciée de la part due aux facteurs purement sociaux - notamment la contraception - et de celle due aux facteurs plutôt biologiques, dans les niveaux atteints par la fécondité;
- iii) enfin, ajoutés à l'étude de la mortalité et ses dérivés (mortalité néo-natale, périnatale, juvénile, espérance de vie), ces facteurs fournissent un indicateur assez élaboré sur l'état de santé de la population tunisienne.

L'objectif de ce chapitre est donc de présenter les principaux résultats et mesures fournis par l'ETF (*), quant à ces "facteurs autres que la contraception" (FAC) qui affectent la fécondité. Les données qui ont servi à ces mesures ont été

(*) ces résultats doivent être considérés comme provisoires, en attendant la publication du rapport d'analyse détaillée qui a été effectuée sur cet aspect de la fécondité.

recueillies grâce aux questions du module sur les FAC, qui a fait l'objet de la section 5 du questionnaire de l'ETF (voir annexe I).

La présentation des résultats sera organisée en six sections:

- Dans la section 8.2, on explicitera davantage les définitions de base et le cadre d'analyse sur lesquels repose l'approche, adoptée par l'ETF, pour l'étude des FAC.
- Dans la section 8.3, on s'intéressera à l'état de fertilité tel qu'il a été perçu par les femmes interrogées, ainsi qu'à l'état d'exposition au risque de grossesse et en particulier à l'âge au ménarche.
- La section 8.4 sera consacrée à l'étude des composantes post-partum des intervalles entre naissances, autrement dit aux durées de l'aménorrhée, de l'abstinence post partum et de l'allaitement, de leur effet combiné et de leurs variations différentielles.
- La section 8.5, présentera un essai d'estimation de la fécondabilité des femmes ainsi que de la durée de l'intervalle d'exposition et de ses variations différentielles.
- Une conclusion générale sera enfin présentée dans la section 8.6.

8.2 - DEFINITIONS ET CADRE D'ANALYSE

Dans le processus de reproduction humaine, on distingue deux états qui déterminent par leur existence et leur complémentarité la possibilité de cette reproduction. Le premier est l'état de fertilité, le second est celui de fécondité et tous les deux sont rattachés à la femme. L'état de fertilité correspond à une période de la vie de la femme dont les limites temporelles sont fixées par deux facteurs: l'âge aux premières règles ou âge au ménarche qui marque le début de la vie fertile et l'âge à la ménopause qui met fin à cette période de la vie fertile. Bien qu'indispensable, cette fertilité demeure POTENTIELLE, et donc insuffisante pour permettre la reproduction, tant que la femme n'est pas soumise à un troisième facteur: celui des rapports sexuels, qui seuls permettent à la femme de passer de l'état de fertilité à celui de fécondité.

Evidemment ces deux états ne sont pas identiques chez toutes les femmes. Au contraire leur nature et leur résultat (en terme de grossesses) diffèrent en fonction des incidences plus ou moins importantes de plusieurs autres facteurs sur l'un ou l'autre des deux états de la femme. Parmi ces facteurs, certains sont d'ordre social tels que l'état matrimonial, l'âge au mariage, la stabilité du mariage, l'utilisation de la contraception, les tabous sexuels, les

absences prolongées du mari ou de la femme (pour des raisons socio-économiques), l'abstinence périodique ou terminale etc... qui interviennent principalement au niveau de la vie féconde, changent par leur action le degré et la durée d'exposition aux risques de grossesse pour chaque femme, et contribuent par là même à déterminer le niveau de sa fécondité. Une deuxième série de facteurs de nature socio-biologique interviennent également pour influencer l'état de fécondité. Les plus importants sont l'allaitement au sein et l'aménorrhée post-partum, qui tout en étant d'abord d'ordre physiologique, peuvent, selon les normes et les valeurs qui prévalent dans une société donnée, être plus ou moins prolongés et donc modifier chez la femme le niveau de sa fécondité. Enfin les facteurs biologiques et sanitaires, tels que la sous-fécondité des adolescentes, la stérilité primaire et la stérilité secondaire qui relèvent essentiellement du domaine de la fertilité et qui comme les autres facteurs interviennent d'une manière différente chez les femmes, différenciant ainsi leur niveau de fécondité.

C'est l'analyse de certains de ces facteurs et l'effet de leur combinaison sur le niveau et l'évolution de la fécondité qui constitue l'objet principal de l'approche tentée à travers les données recueillies par le module FAC de l'ETF.

Dans la collecte, le traitement et l'analyse de ces données, deux concepts de base sont pris en considération :

- le dernier intervalle de grossesses fermé, qui est défini comme étant la période de temps écoulée entre les deux dernières grossesses, quel que soit leur résultat,
- et l' intervalle de grossesses ouvert qui représente la période de temps allant de la dernière grossesse jusqu'à la date de l'interview.

Selon ces définitions, les femmes enceintes au moment de l'enquête n'ont pas d'intervalle ouvert et les femmes ayant eu une seule grossesse n'ont pas d'intervalle fermé.

De ce fait, l'analyse concernant l'INTERVALLE OUVERT se limite aux femmes ayant eu au moins une grossesse et qui n'étaient pas enceintes au moment où l'interview a été conduite. Quant à celle concernant l' INTERVALLE FERME, elle se limite aux femmes ayant eu au moins deux grossesses, y compris la grossesse déclarée en cours au moment de l'interview.

Par voie de conséquence, toutes les femmes qui n'ont JAMAIS ETE ENCEINTES se trouvent exclues du cadre d'analyse. En Tunisie, on a compté 213 femmes jamais enceintes soit 5,2 pour cent de l'échantillon total. Le reste des femmes (soit 94,8 pour cent de l'échantillon) étaient groupées selon le cas en deux sous-populations dont les caractéristiques sont présentées au tableau 8.1

Le tableau 8.1 montre que 84,9 pour cent des femmes (soit 3499 femmes) avaient un intervalle de grossesses fermé et 81,2 pour cent (soit 3346 femmes) un intervalle ouvert. Presque 90 pour cent de ces intervalles commençaient par une naissance vivante. La proportion des

enfants décédés est un peu plus élevée dans les intervalles fermés (8,5 pour cent) que dans les intervalles ouverts (5,6 pour cent). Inversement il y a légèrement moins de naissances non parvenues à terme dans les premiers (10,8 pour cent) que dans les seconds (11,2 pour cent).

TABLEAU 8.1.
REPARTITION DES FEMMES SELON LES CARACTERISTIQUES
DE LEUR INTERVALLE DE GROSSESSES

Caractéristiques	Dernier intervalle fermé		Intervalle ouvert	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Intervalle commençant par :				
- naissance vivante, encore en vie	2825	80,7	2784	83,2
- naissance vivante, décédée	296	8,5	187	5,6
- naissance non-vivante	378	10,8	375	11,2
Date du début de l'intervalle exprimée en :				
- mois et année civile	2491	71,2	2520	75,3
- année civile seulement	612	17,5	495	14,8
- Nombre d'années et mois écoulés	396	11,3	331	9,9
Total	3499	100,0	3346	100,0

source: ETF, tableaux 6.8.1 et 6.8.2

On constate par ailleurs, que la proportion des femmes qui ont pu fournir une date complète (mois et année du calendrier) de l'évènement est assez élevée. Elle atteint 71,2 pour cent des cas dans les intervalles fermés et 75,3 pour cent dans les intervalles ouverts. Si on combine ce format de données sur les dates avec celui précisant le nombre de mois et d'années écoulés depuis l'évènement (ce qui permet indirectement d'obtenir une date civile exacte, bien que sujette à une moindre précision) on arrive à 82,5 pour cent d'évènements complètement datés pour l'avant dernière grossesse et 85,2 pour cent pour la dernière. Ce résultat peut être considéré comme satisfaisant pour permettre un bon degré de précision dans la mesure des facteurs qui font l'objet de ce chapitre.

Enfin, il est important de souligner que les mesures des facteurs post partum en particulier (aménorrhée, abstinence et allaitement) ont été faites essentiellement pour les intervalles de naissances et selon la méthode des tables de survie qui fournissent un degré de précision supérieure aux mesures appliquées sur des données rétrospectives. Le principe de cette méthode déjà utilisée dans le chapitre 4, repose sur les données relatives aux femmes concernées effectivement par le facteur en question au moment de l'enquête. Ainsi par exemple, la durée de l'aménorrhée dans l'intervalle fermé sera estimée à partir des durées déclarées par les femmes encore en aménorrhée au moment de l'interview.

8.3 - ETAT DE FERTILITE, EXPOSITION ET AGE AU MENARCHE

Le but de la présente section est de présenter les caractéristiques principales des sous-populations de femmes pour lesquelles les mesures et l'analyse des facteurs socio-biologiques ont été faites.

Le tableau 8.2 donne la distribution en pour cent des femmes ayant été continuellement mariées durant le dernier intervalle de grossesses fermé, par rapport à l'ensemble des femmes non célibataires dans chaque groupe d'âge.

TABLEAU 8.2

POURCENTAGE DE FEMMES AYANT ETE CONTINUELLEMENT MARIÉES DURANT LE DERNIER INTERVALLE FERME

Groupe d'âge	<24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Tous âges
Pourcentage	99,8	99,5	98,9	99,1	99,1	96,3	98,8

Source : ETF, tableau 6.5.1

Ainsi, près de 99 pour cent des femmes ayant eu au moins deux grossesses ont été continuellement mariées durant le dernier intervalle fermé, ce qui signifie une très forte exposition au risque de conception. Cette exposition est indépendante du groupe d'âge de la femme où elle demeure partout élevée.

Quant à l'état de fertilité, une première approche de l'ETF a permis de le saisir à travers les déclarations mêmes des femmes interrogées. Les détails de cet état, tel qu'il est perçu par les enquêtées, sont fournis par le tableau 8.3.

D'après les résultats de ce tableau, 73,4 pour cent des femmes se sont déclarées encore fertiles au moment de l'enquête et 2,4 pour cent indéscises. Sur le reste on compte 7,5 pour cent de femmes stérilisées par ligature des trompes et près de 17 pour cent qui se considèrent infertiles pour avoir atteint l'âge à la ménopause

et celles qui pensent être infertiles pour des causes de stérilité primaire, secondaire ou autres. Mais dans les deux catégories de femmes, l'écrasante majorité se trouve située aux âges supérieurs à 40 ans.

Ainsi, état de fertilité déclaré et état d'exposition réel indiquent en fait un risque élevé de conception parmi les tunisiennes. Pour compléter ce tableau des caractéristiques spécifiques à l'échantillon des femmes de l'ETF, un facteur important a été mesuré par les données de l'enquête. Il s'agit de l'âge aux premières règles ou âge au ménarche, qui marque le début de la vie fertile et qui est par conséquent fondamental pour le reste de l'analyse.

D'après les données recueillies, âge médian et âge moyen aux premières règles se situent exactement à 14 ans pour l'ensemble de la Tunisie. A priori ces âges varient très peu selon les groupes de générations et l'éducation ne semble avoir aucun effet différentiel sur l'âge au ménarche. Par contre, le niveau de développement économique, dont dépend la qualité de l'hygiène et de la santé, intervient d'une manière plus évidente. Reflété par les régions dont le développement est inégal sur le plan socio-économique et sanitaire, le tableau 8.4 permet de distinguer deux groupes de régions. Dans la premier, les régions les plus développées Tunis, le Sahel et à un moindre degré le Nord-est ont enregistré les âges moyens les plus bas (soit 13,6 ans pour les deux premiers et 14,1 pour le troisième). Par contre dans les régions moins développées, l'âge moyen se situe à 14,3 ans au Centre 14,4 ans au Sud et 14,5 ans dans le Nord-Ouest. Rappelons en passant, que cette division

TABLEAU 8.3

REPARTITION POUR CENT DES FEMMES SELON LEUR ETAT DE FERTILITE DECLARE ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	ETAT DE FERTILITE DECLARE							TOTAL
	FERTILE	INDECISE	INFERTILE NON MENOPOSEE	INFERTILE MENOPOSEE	STERILISEE	S-TOTAL	PAS MARIÉES	
15-19	98,4	1,6	0	0	0	123	7	130
20-24	96,3	1,4	2,1	0	0,2	630	13	643
25-29	93,4	1,1	3,7	0,1	1,7	758	14	772
30-34	80,4	2,4	8,8	1,2	7,2	668	15	683
35-39	69,1	3,2	11,5	3,2	13,1	663	22	685
40	63,7	2,5	13,4	7,0	13,4	157	5	162
41	60,6	3,7	10,1	11,0	14,7	109	9	118
42	54,7	1,5	16,1	12,4	15,3	137	7	144
43	51,2	1,6	16,8	20,0	10,4	125	10	135
44	42,0	5,3	13,0	22,1	17,6	131	6	137
45	34,8	7,1	14,3	28,6	15,2	112	9	121
46	29,5	1,1	13,6	47,7	8,0	88	11	99
47	17,0	5,0	20,0	45,0	13,0	100	17	117
48	17,3	1,9	6,7	59,6	14,4	104	18	122
49	21,3	4,3	19,1	53,2	2,1	47	8	55
TOUS AGES	73,4	2,4	8,4	8,4	7,5	3.952	171	4.123

Source : ETF, tableau 6.7.2

coincide également avec celle observée pour les niveaux de fécondité qui sont plus faibles dans ce même premier groupe de régions que dans le second. Ceci suggère probablement un lien que les données ne permettent malheureusement pas de vérifier. Par contre, la relation entre développement économique et social et âge au ménarche est plus évidente et se trouve confirmée par les résultats obtenus selon le milieu de résidence. En effet, l'écart qui sépare la région la plus développée du pays (Tunis avec 13,6 ans) est assez important par rapport aux autres zones qu'elles soient urbaines (14 ans) ou rurales (14,2 ans). De même, quand on observe les différences selon la nature du lieu où la femme a passé les douze premières années de son enfance, et qui par conséquent a un impact déterminant sur l'âge au ménarche, l'influence du facteur socio-économique apparaît de nouveau.

TABLEAU 8.4

AGES MOYENS AUX PREMIERES REGLES CALCULES A 10 POUR CENT, PAR QUARTILE ET POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Caractéristiques socio-démographiques	Pourcentages de femmes				Moyenne générale
	10	25	50	75	
Régions de Résidence.					
Tunis	11.8	12.6	13.6	14.7	13.6
Nord-Ouest	12.0	13.2	14.6	15.7	14.5
Nord-Est	12.6	13.3	14.1	15.0	14.1
Centre	12.2	13.1	14.4	15.6	14.3
Sahel	12.1	12.6	13.6	14.6	13.6
Sud	12.3	13.2	14.5	15.5	14.4
Milieu de Résidence.					
Tunis et Banlieue	11.8	12.6	13.6	14.7	13.6
Autre Urbain	12.2	13.0	14.0	15.0	14.0
Rural	12.1	12.9	14.2	15.4	14.2
Lieu de Résidence pendant l'Enfance					
Grande ville	11.9	12.6	13.6	14.7	13.6
Petite ville	12.3	13.1	14.0	15.1	14.0
Village et campagne	12.2	13.1	14.3	15.4	14.3
Education.					
Jamais Scolarisée	12.1	13.0	14.0	15.2	14.0
Primaire	12.1	12.9	13.9	15.1	14.0
Secondaire et plus	12.0	12.8	13.8	14.9	13.8
Age.					
<20	12.2	12.8	14.0	15.1	14.0
20-24	12.2	13.1	14.1	15.3	14.2
25-29	12.1	12.8	14.0	15.7	14.1
30-34	13.0	13.2	14.2	15.2	14.2
35-39	12.1	12.9	13.9	15.1	13.9
40-44	11.8	12.7	13.8	15.0	13.8
45-49	11.8	12.6	13.8	14.9	13.8
ENSEMBLE	12.1	12.90	14.0	15,1	14.0

Source : ETF, tabulation spéciale.

En résumé, les femmes tunisiennes selon les résultats qu'on vient d'examiner peuvent être considérées comme étant fortement exposées, ayant une vie fertile dont le début et la fin correspondent à ceux d'une population saine et passant dans leur écrasante majorité de cette phase de fertilité potentielle à la phase de la vie féconde. Dans les sections suivants on essaiera de mesurer l'importance des autres facteurs qui interviennent pour influencer le niveau et l'ampleur de cette vie féconde.

8.4 - LES COMPOSANTES POST-PARTUM DES INTERVALLES DE NAISSANCES

Plusieurs facteurs peuvent affecter la longueur de l'intervalle entre naissances. On distingue essentiellement deux groupes de facteurs déterminants: celui contenant les facteurs post-partum et celui des facteurs liés à l'état d'exposition au risque de concevoir. Dans cette section, on ne s'intéressera qu'à l'étude du premier, laissant le second à la section suivante.

Les facteurs ou variables post-partum sont composés de la durée de l'aménorrhée, de l'abstinence et de l'allaitement. Le rallongement de l'une de ces composantes peut affecter consécutivement la longueur de l'intervalle qui sépare deux naissances. Il est important, pour la Tunisie particulièrement, de mesurer l'impact de ces variables sur la baisse de la fécondité et de voir dans quelle mesure ces variables jouent (ou non) un rôle complémentaire à l'utilisation de la contraception.

8.4.1- La durée d'aménorrhée

La durée moyenne de l'aménorrhée post-partum dans le dernier intervalle de grossesses fermées est de 8,2 mois. Le tableau 8.5 donne ces moyennes selon le groupe d'âge de la femme.

TABLEAU 8.5

DUREE MOYENNE EN MOIS DE L'AMENORRHEE DANS LE DERNIER INTERVALLE DE GROSSESSES FERME SELON L'AGE ACTUEL DES FEMMES (NON-CELIBATAIRES)

	Groupe d'âge							Ensemble
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
Durée moyenne	2,8	5,2	6,5	8,7	8,7	9,8	9,3	8,2
Effectifs	24	385	656	640	639	664	486	3494

Source: ETF, tableau 6.3 1-1

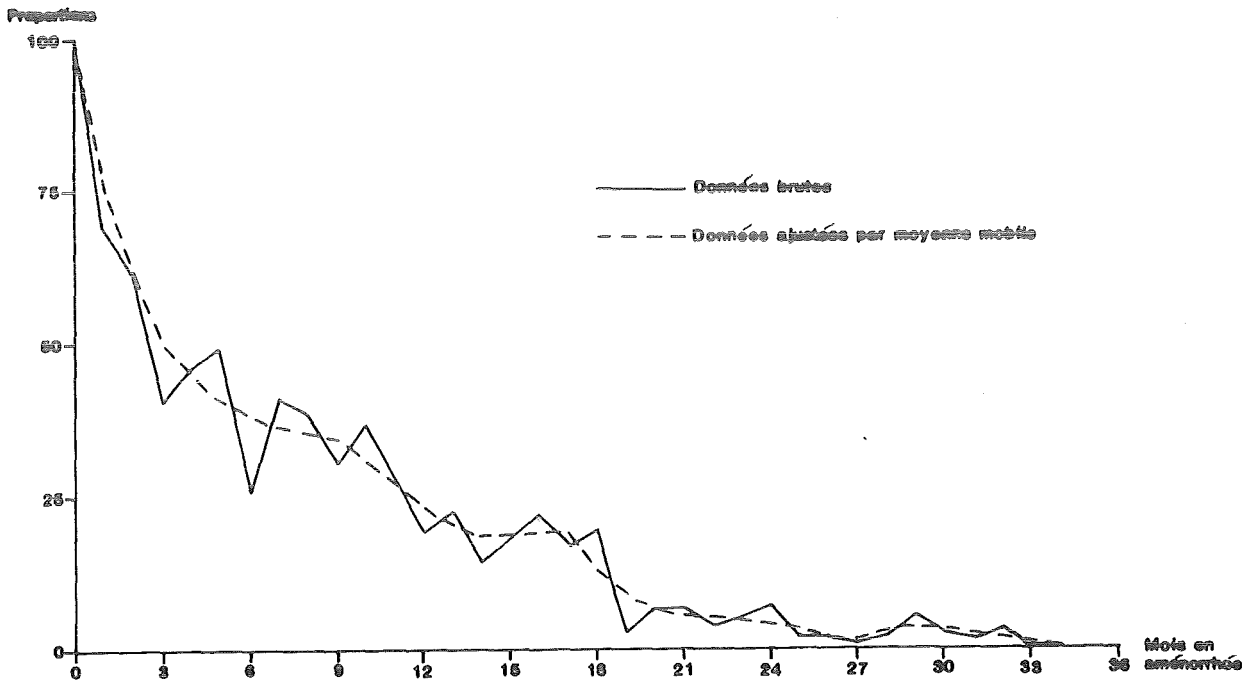
Cette durée moyenne augmente avec l'âge. Pour les femmes âgées de moins de 30 ans à la date de l'interview, elle équivaut à 6 mois par femme en moyenne. Pour celles âgées de 30 ans et plus elle atteint 9,1 mois par femme.

TABLEAU 8.6

DUREES MOYENNES EN MOIS DES FEMMES EN AMENORRHEE CALCULEES A 10 POUR CENT ET PAR QUARTILE SELON L'AGE DES FEMMES AU MOMENT DE L'ENQUETE

Groupes d'âge	Pourcentages de femmes				Moyenne générale
	10	25	50	75	
A. Toutes les naissances					
15-24	0,36	0,92	2,20	7,17	5,0
25-34	0,51	1,34	3,38	12,24	7,0
35-49	0,55	1,50	5,98	17,35	8,5
TOUTS AGES	0,45	1,16	3,06	11,63	6,8
B. Enfants encore en vie					
15-24	0,38	0,96	2,46	7,30	5,2
25-34	0,52	1,40	3,67	12,42	7,3
35-49	0,55	1,51	7,21	17,60	8,9
TOUTS AGES	0,45	1,20	3,36	11,85	7,3

Source: ETF, tabulation spéciale.



Graphique 8.1 Proportions de femmes en aménorrhée selon la durée en mois depuis la naissance (tous âges et toutes naissances vivantes)

Dans l'intervalle fermé entre naissances vivantes, la durée moyenne de l'aménorrhée est plus courte. Si on considère toutes les naissances, qu'elles soient encore vivantes ou non au moment de l'enquête, on trouve pour la Tunisie entière une moyenne de 6,8 mois. Par contre, si elle est limitée aux enfants survivants, cette moyenne atteint 7,3 mois (voir tableau 8.6 et graphique 8.1)

La durée médiane de l'aménorrhée est nettement inférieure à la durée moyenne, soit 3 mois pour toutes les naissances et 3,4 mois pour les naissances survivantes seulement. De même que pour les intervalles de grossesses fermés, cette durée augmente avec l'âge de la femme passant de 5 mois au groupe d'âge 15-24 ans, à 7 mois au groupe d'âge 25-34 ans et à 8,5 mois chez les femmes de 35 ans et plus. Ces chiffres sont respectivement de 5,2 - 7,3 et 8,9 si on considère les naissances survivantes.

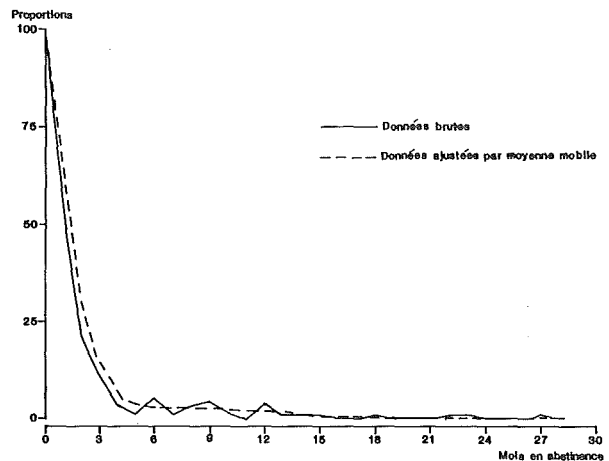
8.4.2- La durée d'abstinence

La durée de l'abstinence est en général fortement influencée par les valeurs et les normes sociales. En Tunisie, cette durée est traditionnellement égale à 40 jours, ce que confirment les résultats de l'enquête aussi bien pour les intervalles de grossesses (1,4 mois) que pour ceux entre naissances vivantes (1,55) ou uniquement survivantes (1,58). Le tableau 6.4.1-1 du volume II donne en détail les distributions des durées d'abstinence. Dans tous les cas les variations par âge sont faibles et se situent très près de la moyenne (voir également graphique 8.2).

8.4.3.- Durée combinée d'aménorrhée et d'abstinence

La combinaison de l'aménorrhée et de l'abstinence post-partum donne une mesure

intéressante qui traduit la durée maximale pendant laquelle la femme est protégée contre tout risque de grossesse, sans avoir besoin de recourir à aucun moyen contraceptif. Cette période de protection naturelle (PPP) par l'effet des facteurs post-partum est égale à 7,5 mois en moyenne (7,8 mois pour les naissances survivantes) et par femme.



Graphique 8.2 Proportions de femmes en abstinence post partum selon la durée en mois depuis la naissance (tous âges et toutes naissances vivantes)

La durée médiane de la PPP (voir tableau 8.7 et graphique 8.3) est nettement supérieure à la moyenne: 3,8 mois pour l'ensemble des naissances, contre 4,1 mois pour les naissances survivantes.

TABLEAU 8.7

DURÉES MOYENNES EN MOIS DES PÉRIODES DE PROTECTION
POST-PARTUM CALCULÉES À 10 POUR CENT ET PAR QUANTILE SELON
L'ÂGE ACTUEL DES FEMMES

Groupe d'âge	Pourcentages de femmes				Moyenne générale
	10	25	50	75	
A. Toutes les naissances					
15-24	0,49	1,27	3,15	9,35	5,7
25-34	0,74	1,84	3,88	12,40	7,9
35-49	0,88	2,09	5,98	17,68	9,0
TOUS AGES	0,64	1,63	3,84	11,88	7,5
B. Enfants encore en vie					
15-24	0,50	1,32	3,40	9,37	5,8
25-34	0,80	2,00	4,15	12,55	7,7
35-49	0,87	2,12	7,30	17,88	9,5
TOUS AGES	0,66	1,71	4,11	12,12	7,8

Source: ETF, tabulation spéciale.

Pour 25 pour cent des femmes, la durée de la PPP n'excède pas 1,6 mois (1,7 mois pour les naissances survivantes) et on remarque que 75 pour cent les femmes sont de nouveau exposées avant la fin de la première année suivant la naissance.

Si on compare les durées de la PPP et de l'aménorrhée, on constate qu'il n'y a en moyenne que 0,5 mois de différence entre elles (voir tableau 8.8). Ce résultat semble indiquer que l'abstinence sexuelle après le retour des règles est quasi-absente en Tunisie.

TABLEAU 8.8

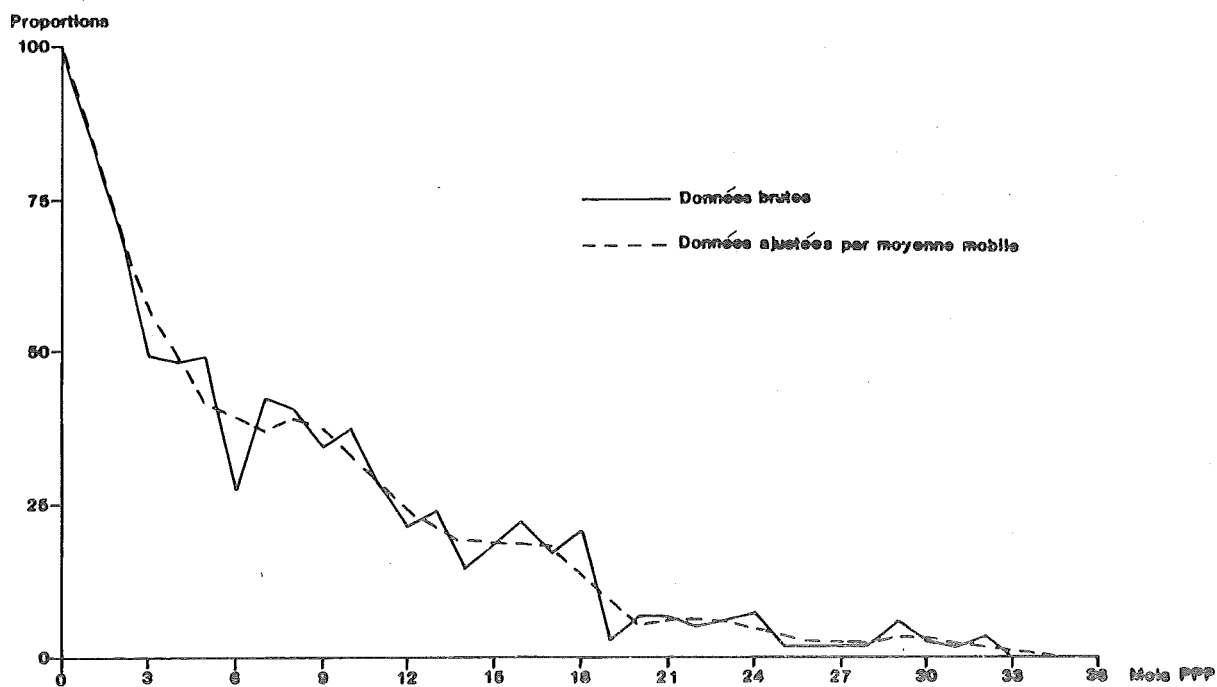
DIFFÉRENCE DE DURÉE ENTRE PPP ET AMÉNORRHEE SELON
L'ÂGE DES FEMMES ET LA NAISSANCE

Groupe d'âge	Toutes naissances	Enfants survivants
15-24	0,66	0,67
25-34	0,44	0,44
35-49	0,63	0,71
TOUS AGES	0,44	0,59

Source: ETF, tabulation spéciale.

8.4.4.- La durée d'allaitement maternel

C'est à cause de ses multiples intérêts tant sur le plan social que sur le plan biologique et sanitaire qu'on a choisi de présenter les résultats sur l'allaitement avec plus de détails. Comme les autres facteurs post partum, l'allaitement au sein contribue à protéger la femme contre les risques de grossesses et par conséquent, à prolonger l'intervalle entre naissances. L'allaitement sera abordé de deux manières: on mesurera d'une part sa durée lorsqu'il est mixte, autrement dit lorsque l'enfant reçoit simultanément une autre nourriture quelconque, et d'autre part sa durée intégrale c'est à dire celle pendant laquelle l'enfant est nourri exclusivement au sein.



Graphique 8.3 Proportions de femmes âgées de 15 à 49 ans selon la durée de protection post-partum (aménorrhée-abstinence, toutes naissances)

TABLEAU 8.9
POURCENTAGE D'ENFANTS ALLAITES AU SEIN SELON L'AGE
DE LA MERE ET LA SURVIE DE L'ENFANT

Survie	Groupe d'âge			Tous âges
	15-24	25-34	35-49	
Toutes naissances	95,5	95,4	96,8	95,6
Enf. encore en vie	96,5	95,8	98,5	96,6

Source: ETF, tabulation spéciale.

Si on considère l'ensemble des naissances, 4.4 pour cent des enfants n'ont jamais été allaités. Parmi les naissances survivantes ce pourcentage est moindre, soit 3,4 pour cent. On observe peu de différence selon l'âge de la mère, sauf chez les femmes de 35-49 ans où ces pourcentages semblent plus faibles. On remarque par ailleurs, que le fait qu'il y a relativement moins d'enfants jamais allaités parmi les naissances survivantes que parmi l'ensemble des naissances, appuie l'hypothèse des chances de survie plus élevées des enfants allaités.

i) Durée de l'allaitement mixte

Le tableau 8.10 donne les durées moyennes de l'allaitement mixte calculées à différents pourcentages de femmes selon leur âge au moment de l'enquête.

Pour l'ensemble des femmes, la durée moyenne d'allaitement mixte est de 13,8 mois si l'on considère toutes les naissances et de 14,6 mois s'il ne s'agit que des enfants encore vivants (voir graphique 8.4). Comparées aux durées observées pour la PPP, celles de l'allaitement sont deux fois plus longues. Les durées

médianes se situent à 14,5 mois d'allaitement mixte pour toutes les naissances et à presque 16 mois pour les survivantes.

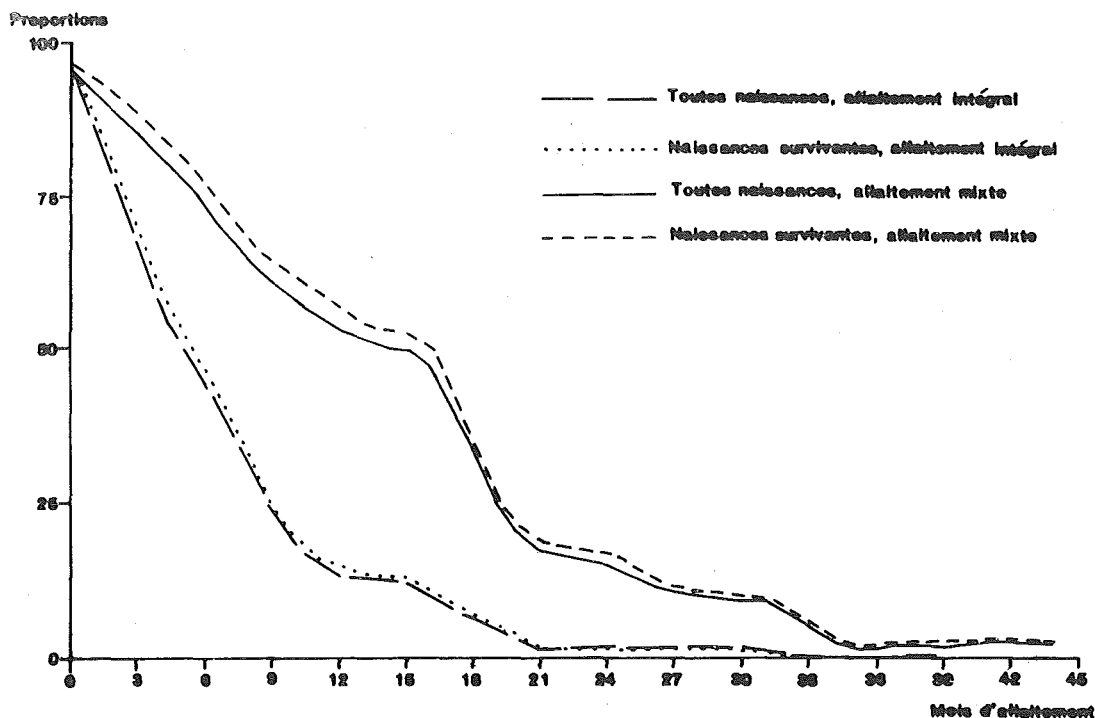
TABLEAU 8.10
DURÉES MOYENNES EN MOIS DE L'ALLAITEMENT MIXTE CALCULÉES A
10 POUR CENT, PAR QUARTILE ET POUR L'ENSEMBLE
DES FEMMES SELON LE GROUPE D'AGE

Groupes d'âge	Pourcentages de femmes				Moyenne générale
	10	25	50	75	
A. Toutes les naissances					
15-24	1,30	5,35	8,99	19,36	11,7
25-34	0,92	4,54	11,99	18,35	12,4
35-49	3,71	7,22	17,59	26,28	17,4
TOUT AGES	1,51	5,52	14,52	18,98	13,8
B. Enfants encore en vie					
15-24	1,97	5,87	9,04	19,54	12,3
25-34	1,98	5,37	15,03	18,49	13,1
35-49	4,85	13,43	17,87	26,88	18,3
TOUT AGES	2,49	6,29	15,96	19,27	14,6

Source: ETF, tabulation spéciale.

Comme le montre le tableau 8.10, la durée d'allaitement augmente avec l'âge et demeure toujours plus élevée dans le cas des enfants survivants.

Au niveau de l'ensemble des naissances, 10 pour cent des femmes arrêtent d'allaiter après 1,5 mois en moyenne, alors que pour les naissances survivantes, 10 pour cent des femmes n'arrêtent d'allaiter qu'après environ 2,5 mois. Cette durée augmente avec l'âge: 2 mois pour les femmes de moins de 35 ans contre 4,9 mois pour les femmes de 35 ans et plus allaitant des enfants en vie.



Graphique 8.4 Proportions de femmes âgées de 15 à 49 ans selon les durées ajustées d'allaitement intégral et mixte et la survie de l'enfant

Chez les femmes âgées entre 35 et 49 ans, on remarque une différence notable, selon que l'on considère l'ensemble des naissances ou uniquement les naissances survivantes: alors que, dans le premier cas, 25 pour cent des femmes arrêtent d'allaiter après 7,2 mois seulement, dans le second, 25 pour cent des femmes arrêtent l'allaitement après 13,4 mois. On ne remarque pas de telles différences chez les autres groupes d'âge.

ii) Durée de l'allaitement intégral

L'allaitement intégral est plus important à cerner, à cause de son impact biologique sur la femme. En Tunisie, la durée moyenne de l'allaitement intégral est de 6,2 mois pour toutes les naissances et de 6,5 mois pour celles encore en vie. La différence est en effet grande par rapport à l'allaitement mixte, de plus les durées médianes sont au contraire de ce qu'on a observé plus haut, inférieures aux durées moyennes (5,2 et 5,6 mois). Le graphique 8.4 permet de comparer la distribution des durées de l'allaitement intégral à celle de l'allaitement mixte

TABLEAU 8.11

DURÉES MOYENNES EN MOIS DE L'ALLAITEMENT INTEGRAL CALCULEES A 10 POUR CENT, PAR QUANTILE ET POUR TOUTES LES FEMMES SELON LE GROUPE D'AGE

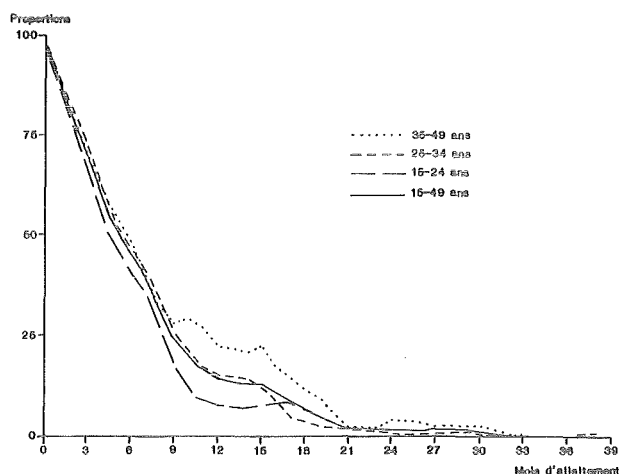
Groupe d'âge	Pourcentages de femmes				Moyenne générale
	10	25	50	75	
A. Toutes les naissances					
15-24	0,66	1,88	4,15	8,29	5,5
25-34	0,60	2,18	4,97	8,98	6,2
35-49	0,76	2,35	5,28	10,31	7,0
TOUS AGES	0,60	2,12	4,88	8,75	6,2
B. Enfants encore en vie					
15-24	0,56	2,13	4,67	8,31	5,7
25-34	0,92	2,65	5,32	9,26	6,5
35-49	0,86	2,40	5,62	11,36	7,4
TOUS AGES	0,80	2,40	5,23	8,93	6,5

Source: ETF, tabulation spéciale.

Comme le montre le tableau 8.11, la durée moyenne de l'allaitement intégral augmente avec l'âge de la femme, mais pas de façon aussi marquée que dans le cas de l'allaitement mixte. Le graphique 8.5 confirme d'ailleurs cette observation, avec toutefois une constante où la courbe des femmes âgées de 35-49 ans est toujours supérieure à celle des femmes de 25-34 ans et où cette dernière est à son tour au dessus de celle des femmes de 15-24 ans.

8.4.5. - Effets de l'allaitement intégral sur l'aménorrhée

En moyenne le retour des règles survient 0,6 mois après la fin de l'allaitement intégral (0,8 mois pour les naissances survivantes). L'intervalle entre la fin de l'allaitement et le retour des règles augmente avec l'âge. Chez les femmes âgées de moins de 25 ans les règles reviennent avant la fin de l'allaitement. Au delà de 24 ans elle reviennent 0,8 mois après la fin de l'allaitement pour les femmes de 25 à 34 ans et 1,5 mois pour celles de plus de 35 ans (voir tableau 8.12)



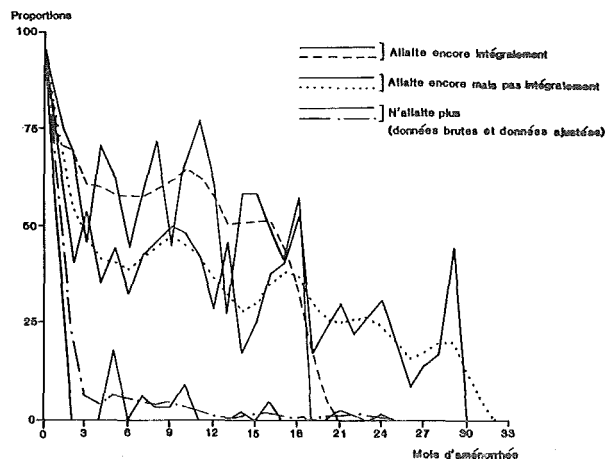
Graphique 8.5 Proportions de femmes selon le groupe d'âge et la durée de l'allaitement intégral, ajustée par moyenne mobile (enfants encore en vie)

TABLEAU 8.12

DURÉE ENTRE LA FIN DE L'ALLAITEMENT INTEGRAL ET LE RETOUR DES REGLES

Naissances	Groupe d'âge			Tous âges
	15-24	25-34	35-49	
Toutes Naissances	+ 0,54	-0,86	-1,49	-0,56
Enfants encore en vie	+ 0,53	-0,78	-1,53	-0,80

Source: ETF, tabulation spéciale



Graphique 8.6 Effet de l'allaitement sur la durée d'aménorrhée (toutes les femmes - naissances survivantes)

Cet effet est clairement illustré par le graphique 8.6 concernant les naissances survivantes. En effet, à chaque durée depuis la naissance de l'enfant, la proportion des femmes encore en aménorrhée est plus élevée chez les femmes qui allaitent encore (c'est à dire jus qu'à la date de l'interview) intégralement leur bébé que chez celles qui allaitent encore mais pas intégralement. Enfin ces dernières sont à leur tour en plus grandes proportions que celles qui n'allaitent plus. La durée moyenne

de l'aménorrhée sous l'effet de l'allaitement est égale à 1,5 mois lorsque la femme n'allait pas et à 10,8 mois si son allaitement n'est pas intégral et de 12,8 mois lorsque qu'elle nourrit son enfant exclusivement au sein. Ces calculs effectués à partir des données recueillies pour les femmes qui allaitent encore leur enfant au moment de l'enquête, montrent à quel point l'allaitement au sein qu'il soit intégral ou non peut prolonger la durée de protection de la femme du risque de grossesse, sans avoir besoin de recourir à aucun moyen contraceptif.

8.4.6. - Les variations différentielles de l'allaitement

Dans le tableau 8.13 figurent les durées moyennes de l'allaitement mixte, selon le groupe d'âge de la femme et ses caractéristiques socio-démographiques.

L'allaitement mixte dépend dans une large mesure des facteurs socio-économiques qui déterminent sa durée. En effet, l'absence de substitut au lait maternel oblige certaines femmes à ne pas s'arrêter d'allaiter leurs enfants. Les résultats de l'enquête semblent confirmer cette constatation, lorsqu'on examine les durées par région. Ainsi, la durée d'allaitement s'avère plus longue dans les régions les moins développées du pays, et notamment au Nord-Ouest. Les écarts entre les deux groupes de régions déjà évoqués s'observent à tous les groupes d'âge.

Selon le milieu on observe une même division entre les zones urbaines (Tunis 13,8 mois et autre urbain 14,3 mois) et les zones rurales (23,3 mois). La différence entre les deux milieux est en moyenne de 9 mois. Quant aux femmes analphabètes, elles allaitent leurs enfants durant près de 20 mois. Il est malheureusement impossible de procéder à d'autres mesures différentielles de l'allaitement notamment par degré d'instruction et historique du travail, à cause du peu de femmes que l'on trouve dans les catégories "éduquée" et "ayant travaillé ou travaillant actuellement".

On notera par contre, que les différences sont peu élevées en ce qui concerne l'allaitement intégral. On a calculé une durée maximale de 7,3 mois au Nord-Ouest contre une durée minimale de 5,5 mois au Sahel. Les autres régions varient entre 6 et 6,5 mois en moyenne. Enfin, les variations par groupe d'âge sont également très faible pour mériter d'être exposées en détail dans le présent rapport.

8.5 - FECONDABILITE ET EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

8.5.1. - Estimation de la fécondabilité.

En Tunisie, on a pu constater que les naissances illégitimes sont très faibles. Celles qui surviennent dans des délais inférieurs à 9 mois après le mariage sont dues :

- soit à l'imputation du mois de naissance,
- soit à des naissances non arrivées à terme des 9 mois de grossesse,
- soit enfin à des conceptions pré-nuptiales.

Il est très difficile, dans le cadre de cette analyse préliminaire, d'estimer la part de ces

TABLEAU 8.13
DUREES D'ALLAITEMENT MIXTE EN MOIS SELON L'AGE
ET LES CARACTERISTIQUES SOCIO - DEMOGRAPHIQUES

Caractéristiques Socio-économiques	Tous âges			
	15-24	25-34	35-39	
Région de Résidence				
Tunis	10,3	8,3	10,3	14,9
Nord-Ouest	19,5	14,9	20,5	25,8
Nord-Est	14,5	8,3	15,1	16,4
Centre	15,2	12,4	14,3	19,6
Sahel	13,4	12,2	12,1	17,5
Sud	14,4	13,4	12,5	19,0
Milieu de Résidence				
Tunis et Banlieue	9,8	8,0	9,7	13,8
Autre Urbain	11,2	8,9	11,1	14,3
Rural	17,1	13,8	16,3	23,3
Alphabétisation				
Sait lire	8,9	8,6	9,0	13,5*
Nr sait pas lire	16,0	13,2	15,4	19,6
ENSEMBLE	14,4	11,4	13,9	19,4

Source: ETF, tabulation spéciale
(*): moyenne calculée pour 8 cas.

facteurs dans les naissances survenues moins de 9 mois après le mariage.

Cependant pour donner une estimation grossière de la fécondabilité, on s'est basé sur l'hypothèse que les conceptions pré-nuptiales sont à 2 pour cent réelles, à 28 pour cent dues aux imputations et à 70 pour cent dues à des accouchements précoces. Les résultats auxquels on est parvenu figurent dans le tableau 8.14

TABLEAU 8.14
FECONDABILITE DE FEMMES SELON L'AGE ACTUEL
ET L'AGE AU MARIAGE

Age actuel	Age au mariage			Tous âges
	<20	20-24	25 et +	
15-24	26,0	42,8		30,2
25-34	17,8	29,7	24,8	22,9
35-49	12,7	21,2	27,8	16,8
TOUT AGES	17,2	27,7	30,3	21,3

Ainsi, la fécondabilité décroît avec l'âge actuel indépendamment de l'âge au mariage. Cette diminution se fait dans un rapport de 2 en passant de la cohorte 15-24 (30,2) à celle de 35 ans et plus (16,8). Selon l'âge au mariage, on constate que la fécondabilité s'élève au fur et à mesure que l'âge au mariage est tardif.

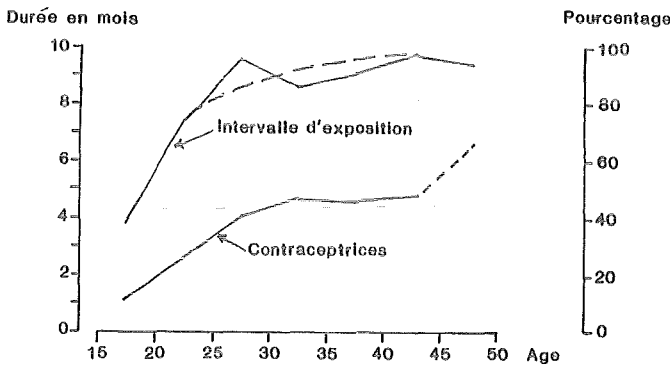
Les deux tendances sont observées tant par groupe d'âge (actuel ou au mariage) que pour l'ensemble de âges confondus.

8.5.2. - L'intervalle d'exposition

L'intervalle d'exposition est défini comme étant l'intervalle résiduel compris entre la fin de la PPP et le début de la grossesse qui aboutirait à la prochaine naissance vivante. De ce fait l'intervalle peut être surestimé du fait que l'on ne tienne pas compte dans sa dernière limite des grossesses non parvenues à terme et de ses conséquences aménorrhéiques en particulier.

Cette réserve faite, on a calculé pour l'ensemble des femmes un intervalle d'exposition de 8,8 mois. Cet intervalle augmente avec l'âge passant de 3,8 mois pour les femmes de moins de 20 ans à 7,4 mois pour celles de 20-24 ans

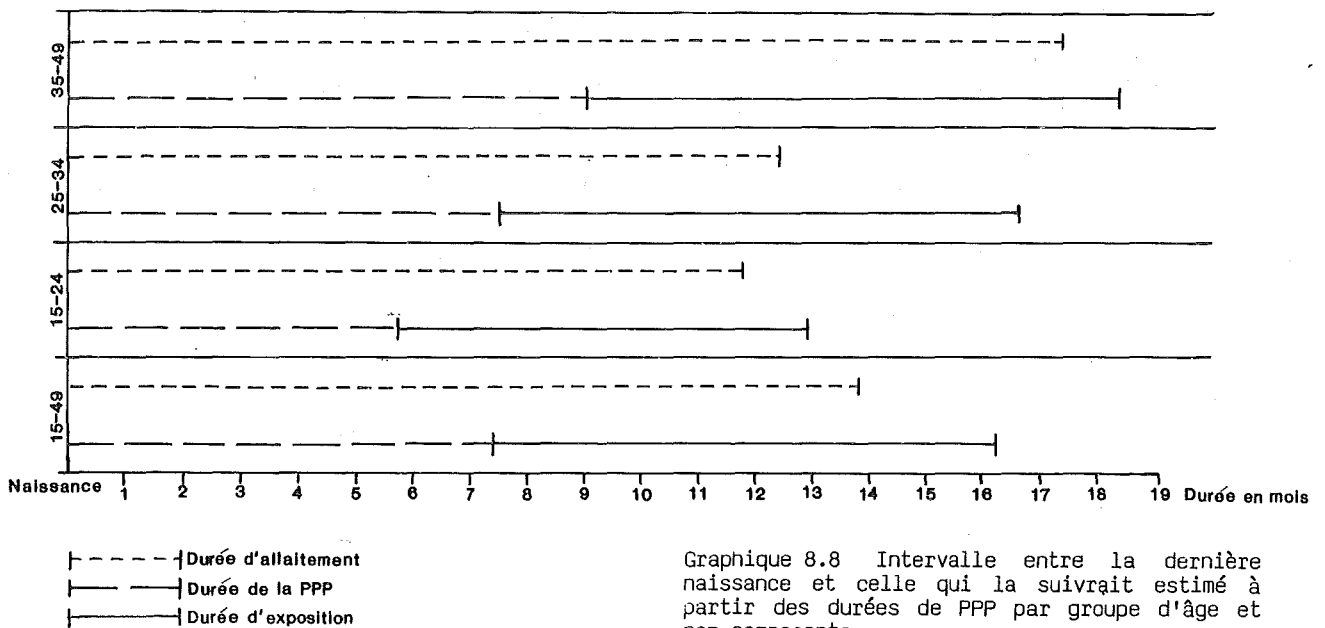
pour finir par fluctuer autour de 9,5 mois à partir de 25 ans. Le graphique 8.7 illustre les durées calculées selon le groupe d'âge.



Graphique 8.7 Durée de l'intervalle moyen d'exposition (en mois), pourcentage des femmes encore fertiles, non enceintes, et utilisant la contraception

En tenant compte de la longueur de la période de protection post-partum, on peut estimer l'intervalle qui sépare la naissance et le début de la gestation suivante aboutissant à une naissance vivante. Cet intervalle atteint 16,2 mois pour toutes les femmes. Selon l'âge, il équivaut à 12 mois pour les moins de 25 ans, à 16,6 mois pour celles âgées entre 25 et 34 ans et à 18,4 mois pour les femmes de plus de 34 ans.

On a calculé que le début de la gestation a lieu toujours après la fin de l'allaitement d'environ 2,4 mois. Cette durée moyenne est plus faible chez les jeunes femmes de moins de 25 ans (1,1 mois) que chez celles âgées de 25 à 34 ans (4,0 mois). Le graphique 8.8 donne une illustration des durées d'allaitement, de PPP et de l'intervalle d'exposition qui en découle par cohorte d'âge.



8.5.3. - Les facteurs affectant l'intervalle d'exposition

Certains facteurs ont un effet sur la longueur de l'intervalle d'exposition et peuvent par conséquent rallonger sa durée. Ces facteurs sont la contraception, les fausses-couches (du fait de leur intégration dans l'intervalle d'exposition) et les séparations prolongées des époux.

(i) La contraception

Parmi les femmes qui se déclarent encore fertiles et qui ne sont pas actuellement enceintes, il y a 40,1 pour cent des femmes qui utilisent des méthodes contraceptives et 29 pour cent, soit les trois-quart de la sous-population considérée qui utilisent une méthode contraceptive efficace.

Pour ces femmes l'utilisation augmente avec l'âge: 23,4 pour cent de ces contraceptrices sont parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans, 43,2 parmi celles âgées entre 25-34 ans et 48,4 parmi celles âgées entre 35-49 ans.

Il est alors intéressant de voir que l'utilisation de la contraception a un effet positif sur la longueur de l'intervalle d'exposition. (voir graphique 8.7).

(ii) Les fausses-couches

La proportion des naissances vivantes par rapport au total des grossesses ne peut pas nous renseigner avec précision quant à l'influence des fausses-couches sur la longueur de l'intervalle d'exposition. En effet l'omission des fausses-couches et avortements conduisent à manipuler ces données avec une grande prudence. On peut signaler à titre indicatif que la proportion des naissances vivantes par rapport au total des grossesses décroît avec

l'âge, ce qui implique que les vieilles cohortes ont plus de fausses-couches. Ainsi, la proportion des naissances vivantes passe de 90,9 pour celles âgées entre 15-24 ans, à 87,1 pour cent les groupes d'âge 35-49 et 86,4 pour cent les femmes âgées de plus de 35 ans. Il est important de noter le caractère monotone de cette distribution.

(iii) L'absence du mari

Bien que le pays soit soumis à un grand courant migratoire interne et externe, les données de l'enquête montrent que cet intervalle est relativement court. En effet, il est de 0,5 mois dans l'intervalle ouvert et de 0,4 mois dans l'intervalle fermé. Ces intervalles n'accusent pas de variation systématique avec l'âge et n'affectent pas beaucoup l'exposition des femmes.

TABLEAU 8.15

LONGUEUR DE L'INTERVALLE D'EXPOSITION SELON L'AGE ET CERTAINES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES

Caractéristiques Socio-Economiques	Groupe d'âge			
	15-24	25-34	35-39	15-49
<u>Alphabétisation</u>				
Sait lire	8.4	12.8	17.6	11.3
Ne sait pas lire	6.5	8.2	9.2	8.3
<u>Education</u>				
Jamais Scolarisé	6.3	8.0	9.0	8.2
Primaire	8	11.6	16.7	10.5
Secondaire et plus	10.1	15.8	-	14
<u>Région de Résidence</u>				
Tunis	7.5	11.1	9.6	10.0
Centre-Ouest	5.7	7.8	8.6	7.7
Centre-Est	7.2	8.2	10.7	8.6
Centre	7.2	7.0	8.4	7.5
Sahel	7.7	10.3	9.7	9.7
Sud	7.2	9.9	9.6	9.2
TOTAL TUNISIE	7.2	9.1	9.4	8.8

Source: ETF, tabulation spéciale.

8.5.4. - Les variations différentielles de l'intervalle d'exposition

Comme l'indique le tableau 8.15, l'intervalle d'exposition est plus long chez les femmes sachant lire et écrire (11,3 mois) que chez les analphabètes (8,3 mois). Le niveau d'éducation montre de manière plus explicite l'effet de la scolarisation sur le prolongement de l'intervalle qui passe de 8,2 mois chez les non-scolarisés à 10,5 mois chez les femmes ayant un niveau d'éducation primaire et à 14 mois chez celles ayant dépassé ce niveau. La même constatation déjà faite pour les autres facteurs par rapport au degré de développement socio-économique des régions, revient ici pour distinguer selon les mêmes critères les durées plus longues à Tunis (10 mois), au Sahel (9,7 mois) et dans une moindre mesure au Nord-est (8,6 mois) des durées courtes au centre (7,5 mois) et au Nord-Ouest (7,7 mois). Le Sud fait exception à la règle et se place à un haut niveau (9,2 mois). On remarquera que ces différences sont observées également selon le groupe d'âge de manière similaire aux moyennes générales.

Enfin, il est important de souligner la relation étroite qui existe entre la longueur de l'intervalle et l'utilisation de la contraception, tout en sachant que cette dernière est à son tour corrélée positivement avec le degré d'urban-

isation et le niveau d'instruction que nous avons pu vérifier dans le chapitre précédent. A titre d'illustration le tableau 8.16 montre par rapport à la région de résidence, l'évidence de cette corrélation.

TABLEAU 8.16

PROPORTIONS DE FEMMES SE DECLARANT FERTILES ET NON FERTILES QUI UTILISENT LA CONTRACEPTION SELON LE GROUPE D'AGE ET LA REGION

Région	Groupe d'âge			
	15-24	25-34	35-49	15-49
Tunis	39.0	60.	71.3	58.6
Nord-Quest	14.5	29.8	37.8	29.1
Nord-Est	28.9	46.8	55.1	46.1
Centre	5.9	16.6	13.2	12.4
Sahel	30.0	56.2	61.4	51.7
Sud	20.6	35.1	38.5	31.6
TOTAL TUNISIE	23.4	43.3	48.4	40.1

Source: ETF, tabulation spéciale.

8.6 - CONCLUSION

Malgré leur caractère préliminaire et non détaillé, les résultats obtenus au cours de cette analyse montrent l'intérêt particulier et le rôle déterminant des facteurs socio-biologiques dans la régulation de la fécondité.

TABLEAU 8.17

INTERVALLES ENTRE LES NAISSANCES, SELON CERTAINES VARIABLES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES, L'AGE ET LE RANG DE NAISSANCE

Caractéristiques Socio-démographiques	Age 15-49	Rang 1	Rang 2,3	Rang 4,5	Rang 6 +
<u>Milieu de Résidence</u>					
Tunis et Banlieue	30.47	22.47	28.24	34.07	51.86
Autre Urbain	29.56	20.68	27.07	36.46	40.43
Rural	27.15	21.90	29.86	28.18	32.80
<u>Scolarisation</u>					
Sait lire	28.53	20.89	29.65	41.61	47.74
Ne sait pas lire	27.95	21.79	24.92	30.15	34.94
<u>Historique du travail</u>					
Avant/maintenant	29.45	26.67	27.30	29.32	33.32
Maint. seulement	32.58	21.78	27.86	33.99	41.03
Depuis/avant	30.94	21.0	36.83	26.33	28.66
Depuis seulement	29.81	19.50	29.06	28.33	69.50
Avant seulement	25.62	19.24	26.21	31.18	28.89
Jamais travaillé	27.79	21.32	25.38	30.74	35.73
<u>Région de Résidence</u>					
Tunis	29.54	21.43	27.66	33.20	51.97
Nord-Quest	27.75	22.44	25.71	29.76	31.87
Nord-Est	28.15	19.08	24.98	32.16	43.86
Centre	26.83	21.71	25.65	27.23	29.97
Sahel	27.82	21.60	25.79	32.15	50.51
Sud	29.20	22.60	25.56	32.41	34.68

Source: ETF, Tabulation spéciale.

Parmi les trois principaux facteurs qui contribuent à la protection post partum, l'allaitement a une incidence fondamentale sur le rallongement des intervalles entre naissances vivantes. Si on considère le peu d'effet, sur le plan de la durée de protection post-partum, de l'abstinence et du retour des règles après la naissance (7,8 mois d'effet combiné en moyenne), il apparaît en toute évidence, que l'allaitement et la contraception constituent en Tunisie, les facteurs les plus déterminants dans la longueur de l'intervalle entre naissances. Leur rôle est d'autant plus important que nous avons pu apprécier le degré élevé d'exposition

CHAPITRE 9 CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette analyse, l'apport de l'ETF est manifeste tant sur le plan de l'actualisation de la connaissance de certains phénomènes démographiques en Tunisie, que sur celui de son enrichissement par de nouvelles mesures et caractéristiques particulières. Au niveau de la nuptialité, les résultats obtenus ont permis de mettre en relief la transition de la Tunisie vers un modèle de nuptialité où le calendrier tend à être de plus en plus tardif, tout en gardant une intensité élevée. L'âge moyen au premier mariage a augmenté régulièrement chez les femmes passant de 20,8 ans en 1966 à 23,9 ans en 1978. Le mariage dans le pays demeure le cadre principal où s'opère le processus de reproduction et continue à jouir d'une grande stabilité.

Dans ce cadre quasi-universel, la fécondité a poursuivi un mouvement de baisse régulier qui s'est effectué parallèlement au développement du programme national de planning familial. Le taux global de fécondité générale est passé de 193 pour mille en 1966 à 141 pour mille en 1978. La descendance atteinte à 50 ans qui résulte de ce système de taux s'est réduite en conséquence de 7,1 enfants par femme en 1966 à 5,4 en 1978. Au niveau national, l'ETF a trouvé 4,5 enfants vivants par femme en moyenne. Cependant, les différences de niveau enregistrées entre le milieu urbain et le milieu rural d'une part, et entre régions développées (Tunis, Sahel et Nord-Est) et régions moins développées (Centre, Nord-Ouest et Sud) d'autre part, restent assez marquées.

Avec la baisse de la mortalité infantile (77 pour mille) et de celle de l'enfance en particulier, on assiste à un changement radical dans le comportement des femmes en matière de fécondité. Ces dernières ont en effet tendance à vouloir limiter de plus en plus le nombre de leurs enfants. La dimension de famille de 4 enfants bien que encore prévalente, ne semble pas satisfaire le désir des Tunisiennes qui s'acheminent progressivement vers la famille de 3 enfants. La cohérence que l'on a pu observer entre la fécondité "vécue" (4,5 enfants par femme en moyenne) et celle "désirée" (4 enfants désirés au total), aussi bien chez les jeunes femmes que chez les plus âgées, suggère un niveau de conscience élevé et un certain contrôle exercé par les Tunisiennes en matière de fécondité.

Ce contrôle a pu d'ailleurs être vérifié à travers la connaissance quasi-totale de la contraception (95 pour cent des femmes connaissent ou ont entendu parler d'au moins un moyen contraceptif) et un taux d'utilisation

actuelle élevé, notamment parmi les femmes exposées dont 56 pour cent utilisaient un moyen contraceptif au moment de l'enquête. De plus, on a noté que sur 43 pour cent d'utilisatrices en général, la majorité (76 pour cent, soit 33 pour cent de l'ensemble des femmes) utilisaient des méthodes efficaces. Ces résultats montrent à la fois, la volonté des femmes à planifier ou limiter leurs naissances et le degré de développement des activités du programme national de planning familial, qui continue à assurer en Tunisie près de 90 pour cent des services en matière de contraception.

L'ETF a permis également de connaître et de mesurer statistiquement et pour la première fois dans le pays, l'effet des facteurs socio-biologiques sur la fécondité. La durée moyenne de l'allaitement (14 mois) est apparue comme facteur dominant dans la protection post-partum des femmes. L'effet combiné de l'aménorrhée et de l'abstinence qui protège la femme durant environ 8 mois se trouve amplifié par l'allaitement. Ensemble, ces trois facteurs allongent l'intervalle entre naissances vivantes à une durée moyenne d'environ deux ans et demi. Cependant, l'analyse a montré que l'intervalle de non-exposition reste fortement corrélié avec le degré d'utilisation de la contraception. Ceci met à nouveau en relief l'importance du rôle joué par la planification familiale dans le niveau et la tendance de la fécondité en Tunisie.

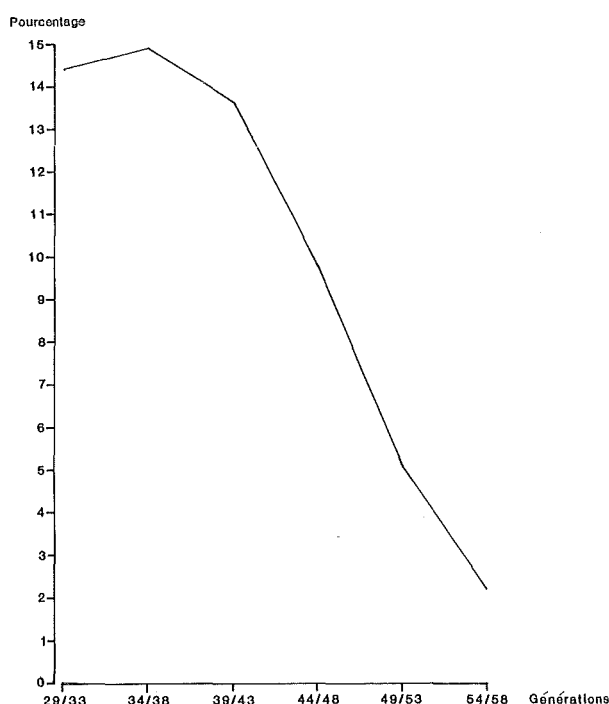
De l'ensemble des facteurs, l'âge au mariage, l'allaitement et la contraception semblent être les éléments décisifs pour toute action sur une baisse prolongée de la fécondité dans le futur.

Dans les aspects que l'on vient de résumer brièvement, l'analyse a montré constamment l'influence exercée par l'éducation et l'urbanisation en particulier. Mais on a constaté également que ces variables, ainsi que toutes les autres, agissent en étroite relation avec le degré de développement socio-économique qui, en fin de compte, reste la clé de l'évolution socio-démographique. L'analyse régionale en particulier a vérifié cette relation à plus d'une reprise.

Enfin, il est important de souligner que les résultats présentés dans ce rapport ne constituent qu'une partie des données recueillies par l'ETF. Plusieurs questions et aspects intéressants qui n'ont été qu'évoqués dans le présent rapport et beaucoup d'autres qui ne l'ont pas été du tout, feront l'objet d'un programme de recherches et d'analyses qui sera conduit ultérieurement sous l'égide de l'ONPFP.

ANNEXES

Ce tableau montre en effet deux résultats importants. Le premier est celui de la baisse progressive des proportions de femmes non célibataires en âge fécond : ces dernières sont passées de 77,7 pour cent en 1966 à 59,0 pour cent en 1978. Le second est relatif à la nette diminution des proportions de non célibataires aux deux groupes d'âges les plus jeunes et notamment dans celui des 15-19 ans où l'on est passé de 21,4 pour cent en 1968-69 (pourcentage reflétant la précipitation au mariage évoquée plus haut) à 6,3 pour cent en 1975 et à 5,4 pour cent en 1978. Ce résultat traduit en d'autres termes une tendance soutenue à la réduction des mariages contractés aux jeunes âges sous l'effet de l'action conjuguée des facteurs législatifs et socio-économiques. Cette action est d'autant plus appréciable qu'elle a pratiquement réussi, comme le montre le graphique 4.1, à annuler les mariages précoces en Tunisie.



Graphique 4.1 Pourcentage de femmes mariées avant l'âge de 15 ans (Source : ETF, tableau 1.1.1).

Ayant ainsi dégagé le schéma d'évolution générale de la nuptialité tunisienne et défini les facteurs qui ont déterminé cette évolution, nous allons dans ce qui suit nous consacrer à l'étude de ses caractéristiques proprement démographiques.

4.2.2 Les proportions de célibataires

Les proportions de célibataires constituent une bonne introduction à l'analyse du modèle de nuptialité en Tunisie. Les données de l'enquête-ménage nous ont permis de calculer ces proportions que le tableau 4.2 présente pour chacun des deux sexes.

TABLEAU 4.2
PROPORTIONS DE CELIBATAIRES (POUR 1000)
PAR GROUPE D'ÂGE ET PAR SEXE

Groupe d'âge	Femmes	Hommes
15-19	946	999
20-24	563	914
25-29	199	514
30-34	60	144
35-39	19	42
40-44	17	29
45-49	12	14

Source : ETF, tableau H.3.1.

D'une manière générale, les proportions de célibataires masculins sont toujours supérieures à celles des célibataires féminins. La différence qui les distingue est particulièrement nette aux groupes d'âge 20-24 ans et 25-29 ans où elle atteint respectivement 35,1 et 31,5 pour cent. L'allure générale de leurs distributions suggère un décalage moyen de cinq ans dans le calendrier des hommes qui quittent plus tard que les femmes leur état de célibat.

Par ailleurs, les proportions observées dans le groupe d'âge 15-19 ans montrent, encore une fois, l'effet du relèvement de l'âge au mariage : à ces âges, on rencontre très peu de femmes non célibataires (5,4 pour cent) et pratiquement pas d'hommes (0,1 pour cent). Par contre, dès l'âge de 35 ans, plus de 90 pour cent de la population des deux sexes quittent leur situation de célibataires ne laissant ainsi au célibat définitif qu'une très faible proportion, de l'ordre de 1,2 pour cent chez les femmes et de 1,4 pour cent chez les hommes.

Enfin, pour approfondir davantage la connaissance de la nuptialité chez les femmes - du fait de sa relation étroite avec la fécondité - nous allons examiner les données du tableau 4.3 qui compare les proportions des femmes célibataires en Tunisie à celles fournies par l'Enquête Syrienne sur la Fécondité de 1978.

L'examen de ces deux séries nous permet de faire deux constatations intéressantes. La première est relative à l'effet d'âge que l'on observe clairement sur les deux distributions et qui caractérise d'une manière générale tous les modèles de nuptialité. On notera, cependant, que cet effet qui se traduit par une baisse régulière des proportions de célibataires avec l'âge, est perturbé dans son mouvement par les mauvaises déclarations des âges et plus explicitement en Tunisie par l'attraction aux âges ronds 30, 35 et 40 ans.

La seconde constatation est celle qui met en relief le calendrier plus tardif de la nuptialité tunisienne, malgré des intensités très fortes et pratiquement identiques dans les deux pays (à 49 ans, 98 pour cent des femmes ont été mariées). En effet, à partir de 15 ans les proportions de célibataires en Tunisie sont nettement plus élevées qu'en Syrie. L'écart important aux jeunes âges (en moyenne 18,2 pour cent entre 15 et 19 ans et 16,8 pour cent entre 20 et 24 ans) ne se réduit sensiblement qu'à partir de 25 ans et ne s'annule qu'entre 27

NUPTIALITE ET EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

4.1 INTRODUCTION

En Tunisie, comme dans tous les pays arabes, rapports sexuels et reproduction humaine ont presque toujours lieu dans le cadre du mariage. Ce cadre constitue en effet le seul état d'union légal aussi bien sur le plan juridique que sur ceux de la religion et de la pratique sociale. L'ensemble des études menées jusqu'à ce jour s'accordent sur le caractère pratiquement universel de ce phénomène qui en outre jouit d'une très grande stabilité. De ces faits résultent un nombre de célibataires définitifs très faible, des naissances illégitimes peu nombreuses voire même négligeables et un âge au premier mariage qui constitue en même temps l'âge auquel la femme est exposée pour la première fois au risque de grossesse.

A cette somme de caractéristiques communes à la nuptialité des arabes, d'autres plutôt spécifiques à la Tunisie, se sont ajoutées depuis l'indépendance. Il s'agit essentiellement des mesures arrêtées par le Code de Statut Personnel pour la réglementation du mariage et du divorce (âge minimum au mariage, abolition de la polygamie, droit de la femme au divorce et interdiction de la répudiation) d'une part et de toutes celles prises dans le cadre de la politique sociale et démographique pratiquée par le pays pour retarder indirectement l'âge au mariage (politique fiscale, scolarisation prolongée, éducation et information sociale, droit au travail de la femme ...) d'autre part.

La conjugaison de ces facteurs qui agissent dans un contexte social arabo-musulman en évolution donne à l'étude de la nuptialité tunisienne une place capitale. Cette place est d'autant plus importante qu'elle affecte par sa structure récente et par son intégration dans la politique de planification familiale l'ensemble de la vie reproductive des femmes et par conséquent, du niveau et de la tendance de la fécondité dans le pays.

C'est en tenant compte de ces facteurs, mais aussi de tous ceux démographiques et socio-économiques que l'ETF a pu mesurer, que nous essaieront d'analyser le phénomène de la nuptialité en Tunisie. Cette analyse sera organisée en trois sections qui examineront successivement les caractéristiques, le niveau et la tendance de la nuptialité (section 4.2) ; les variations différentielles marquant l'âge moyen au premier mariage (section 4.3) et la stabilité des unions (section 4.4). Les données relatives à la date ou à l'âge au mariage utilisées dans ce chapitre se réfèrent, sauf erreur de déclaration, à la consommation du mariage.

4.2 NIVEAU ET TENDANCE DE LA NUPTIALITE

4.2.1 Evolution générale de la nuptialité

Traditionnellement en Tunisie, il n'y avait pas d'âge minimal pour le mariage ; mais, selon la coutume, la consommation du mariage était admise dès la puberté.

Avec la promulgation du Code du Statut Personnel (août 1956), l'âge minimal légal au mariage a été fixé respectivement à 15 et 18 ans révolus pour l'épouse et l'époux. Il s'agissait alors d'empêcher les unions trop précoces et de donner un minimum de consistance et d'assise au principe selon lequel le consentement mutuel des époux forme la légalité de leur mariage.

En 1963, on songea - pour faire baisser la fécondité - à diminuer la proportion des femmes mariées en retardant davantage l'âge minimum légal au mariage. A l'annonce de cette mesure, qui eut force de loi le 20 février 1964 et fixa l'âge minimum à 17 ans pour les femmes et 20 ans pour les hommes, la population a précipité la rédaction des contrats de mariage faisant passer le taux de nuptialité d'une moyenne de 12,5 pour mille avant 1962 à 14,6 pour mille en 1963 et 14,0 pour mille en 1964.

Les années 1968 et 1969 connaîtront par la suite une nouvelle précipitation au mariage qui sera provoquée par les rumeurs qui ont couru dans le pays sur une seconde élévation de l'âge minimum légal (25 ans) pour les femmes. Les taux de ces années atteindront 13,4 pour mille après avoir oscillé entre 1965 et 1967 autour de 11,5 pour mille.¹

Malgré ces perturbations, l'effet de ces mesures législatives ainsi que celles liées en particulier au développement de l'éducation, de l'urbanisation et de l'emploi féminin, joueront un rôle fondamental dans l'évolution récente des structures de la nuptialité en Tunisie. Cette évolution peut être appréciée à travers les données du tableau 4.1

TABLEAU 4.1
PROPORTIONS DES FEMMES NON CELIBATAIRES
SELON LE GROUPE D'AGE ET LA
SOURCE D'INFORMATION

Groupe d'âge	Recensement 1966	END 1968-69	Recensement 1975	ETF 1978
15-19	18,9	21,4	6,3	5,4
20-24	73,0	73,7	48,5	43,7
25-29	91,3	91,3	82,7	80,1
30-34	96,1	96,0	94,2	94,0
35-39	97,6	97,8	97,4	98,1
40-44	98,2	98,8	98,3	98,3
45-49	98,5	98,2	98,4	98,8
Total	77,7	76,5	63,3	59,0

Source : INS, Recensement 1966, volume I, Recensement 1975, volume III et END, 1968-69, volume II. ETF, tableau H.3.1.

¹ Taux publiés par l'INS dans "Statistiques de l'INS - Série Démographie n° 5", décembre 1974, (INS-Tunis).

ANNEXE I
LE QUESTIONNAIRE

Grappe		Gouv. C/S			Mén.		

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Office National
Du Planning Familial Et De La
Population

ENQUETE NATIONALE SUR LA FECONDITE, 1978
(Feuille de ménage)

I. Identification du ménage

1. Numéro grappe <div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px; margin: 0 auto;"></div>	2. Gouvernorat _____	3. Commune : ou _____ Secteur : _____	4. Numéro ménage <div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px; margin: 0 auto;"></div>
5. Numéro d'identification : <div style="display: flex; justify-content: flex-end; align-items: center; gap: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: flex-end; align-items: center; gap: 10px; margin-top: 5px;"> Gouv. C/S Mén. </div>			

II. Localisation du ménage

6. Nom et prénom du chef de ménage. _____ _____	7. Adresse du ménage. _____ _____
---	---

III. Visites

8. Visite N°	1	2	3	4
9. Date de la visite				
10. Nom Enquêtrice				
11. Résultat (*)				

- (*) Code résultat :
1. Feuille de ménage remplie
 2. Logement inhabité
 3. Interview différée
 4. Réponse refusée
 5. Logement habité mais absence de personne compétente pour répondre
 6. Aucun logement à cette adresse
 7. Adresse non retrouvée ou inexacte
 8. Autres cas (à préciser)

12. Nombre total des membres du ménage. <div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px; display: inline-block; vertical-align: middle;"></div>	13. Nombre total de femmes éligibles <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px; display: inline-block; vertical-align: middle;"></div>
--	---

1	1						0	0
1		3		6	7		9	

	1	2	3		4	5
	Résidents habituels et visiteurs	Lien de parenté	Résidence		Sexe	Age
	من فضلك اعطيني اسم كل انسان يسكن بحفة اعتيادية هنا ونبدأ بولييس العائلة	اشنية علاقتو برئيس العائلة	يسكن د ياهنا ولا لا؟ O/N	الليلة الفايحة هنا ولا لا؟ O/N	ذكر والى انشى M/F	العمر
01		Chef de ménage				
02						
03						
04						
05						
06						
07						
08						
09						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

ENQUETRICE : Si une autre feuille
est nécessaire
encercler la case

من فضلك اعطيني بعض المعلومات على الاشخاص اللي يسكنو بصفة اعتيادية هنا
وعلى كل الاشخاص اللي يسكنوا هنا .

6	7	8	9
ACTIVITE	INSTRUCTION	Etat matrimonial pour 15 ans, +	selection
اشنية الخدمة الرسمية اللي خدمها (خدمتها) (Préciser)	اشنوا أعلى قسم وصلو (اشنوا) للكيب بالكل O/N	تزوجشي او تزوجتشي بالكل؟	si oui متزوج مطلق متفارق
			<input type="checkbox"/> 01
			<input type="checkbox"/> 02
			<input type="checkbox"/> 03
			<input type="checkbox"/> 04
			<input type="checkbox"/> 05
			<input type="checkbox"/> 06
			<input type="checkbox"/> 07
			<input type="checkbox"/> 08
			<input type="checkbox"/> 09
			<input type="checkbox"/> 10
			<input type="checkbox"/> 11
			<input type="checkbox"/> 12
			<input type="checkbox"/> 13
			<input type="checkbox"/> 14
			<input type="checkbox"/> 15

باش تكون متحققة ، من فضلك قللي :

01 شاش حد آخر ما قيدنا هاش
مثال اولاد صغار واولا ناس كبار؟

oui non

(les inscrire
au tableau)

02 شاش حد آخر يسكن د بما هنا
وما يقربش من العائلة؟

oui non

(les inscrire
au tableau)

03 عند كمش ضيوف واولا شكون
يزور فيكم وساكن بصفة وقتية
معاكم؟

oui non

(les inscrire
au tableau)

1 Page de couverture de la feuille de ménage

IDENTIFICATION Q(5)

Q(8)

Q(9)

Q(10)

Q(11)

Q(11)

Q(12)

Q(13)

Carte type	Gouv.	C/S	Ménage	N° de ligne	Nb de visites	Date de l'interview		Enquête	Résultats de chaque visite				Résultat final	Nb de personnes dans le ménage	Nb. fem. élig.
1 0				0 0		Jour	Mois		1	2	3	4			
1	3	5	7	9	11	12	14	16	18	21	22	23	25		

2. Feuille de ménage

IDENTIFICATION

col(2)

col(3)

col. (4)

col(5)

col(6)

col(7)

col(8)

col. (9)

Carte type	Gouv.	C/S	Ménage	N° de ligne	Lien de parenté	Résidence	Sexe	Age	Occupation	Instruction	Etat matrimonial	Section					
1 1																	
1	3	6	7	9	11	14	15	16	17	18	20	22	23	24	26	27	28
				29	31	34	35	36	37	38	40	42	43	44	46	47	48
				49	51	54	55	56	57	58	60	62	63	64	66	67	68
1 2																	
1	3	6	7	9	11	14	15	16	17	18	20	22	23	24	26	27	28
				29	31	34	35	36	37	38	40	42	43	44	46	47	48
				49	51	54	55	56	57	58	60	62	63	64	66	67	68
1 3																	
1	3	6	7	9	11	14	15	16	17	18	20	22	23	24	26	27	28
				29	31	34	35	36	37	38	40	42	43	44	46	47	48
				49	51	54	55	56	57	58	60	62	63	64	66	67	68
1 4																	
1	3	6	7	9	11	14	15	16	17	18	20	22	23	24	26	27	28
				29	31	34	35	36	37	38	40	42	43	44	46	47	48
				49	51	54	55	56	57	58	60	62	63	64	66	67	68
1 5																	
1	3	6	7	9	11	14	15	16	17	18	20	22	23	24	26	27	28
				29	31	34	35	36	37	38	40	42	43	44	46	47	48
				49	51	54	55	56	57	58	60	62	63	64	66	67	68

ENQUETE NATIONALE SUR LA FECONDITE, 1978

Questionnaire Individuel

(s'adresse aux femmes non-célibataires âgées de 15 à 49 ans)

I. Identification de l'enquêtée

1 Numéro de la grappe <input type="text"/>	2 Gouvernorat	3 Commune ou Secteur.....	4 Numéro du ménage <input type="text"/>	5 Numéro de ligne de la femme <input type="text"/>
	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>

<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

VISITE N °	1	2	3
6. Date (jour, mois)
7. Nom Enquêtrice
8. Heure de début
Heure de la fin
Durée(en mn.)
9. Résultat (*)
10. Prochaine date Visite <u>heure</u>

<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

- (*) Code Résultat :
- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| 1. Questionnaire rempli | 5. Partiellement rempli |
| 2. Femme absente | refus de répondre |
| 3. Refus total de répondre | 6. Autres cas..... |
| 4. Partiellement rempli | |
| différé | (préciser) |

11. Vérifié <input type="checkbox"/>	Nom	Date
12. Nouvelle visite <input type="checkbox"/> ou contrôle de terrain <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	Nom	Date
13. Révisé <input type="checkbox"/>	Nom	Date
14. Codé <input type="checkbox"/>	Nom	Date

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

SECTION 1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENQUETEE

Lieu de l'interview :

101- تسكني ديا في الدار هذي ؟

3	7
---	---

--	--	--	--

--	--	--	--

Oui 1

Non 2

102- تسكني في

(Nom de la localité)

Oui 1

Non 2

103- وين تسكن ؟

الولاية

المعتدية

المشيخة

--

--

--	--	--	--

104- ملي تولدت سكتشي ديا في

(Nom de la localité)

Oui 1

Non 2

106- كيفاش كانت البقعة هذي وقت اللي كنت صغيرة نقولو حتى اللي وصل عمرك اثناش انعام ، ريف ، دشرة ، بلاد صغيرة والا مدينة .

105- كيفاش كانت البقعة اللي عدت فيها صغرتك - نقولو حتى اللي وصل عمرك اثناش انعام ، ريف ، دشرة ، بلاد صغيرة والا مدينة .

<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4
مدينة	بلاد صغيرة	دشرة	ريف

--

--

107 - اعطيني من فضلك تسكرة الولادة والأ بطاقة تعريف والأ حاجة اخرى فيها تاريخ ولادتك ؟

Document
Obtenu

Document
Non obtenu

109 - Enquêtrice : Inscrive
ici la date de naissance

_____, 19 _____
(mois) (année)

108 - تنجمشي تقلي اشنوا
تاريخ ولادتك ، الشهر
والعام ؟

_____, 19 _____
(mois) (année)

19

20

22

110 - عمر كشي مشيت للمكتب ؟

Oui

Non
(passer à 114)

111 - حتى لوين وصلت في القرايا ابتدائي ، اعدادي ، ثانوي
والاعالي ؟

ابتدائي اعدادي
ثانوي اعالي

Autre (préciser) _____

112 - اشنوه آخر قسم اللي وصلتو ؟
Année d'études _____

113 - ENQUETRIXE: Encercler la case appropriée

Moins de 6 ans d'études 6 ans d'études et plus
(passer à 115) (passer à 201)

24

25

26

114 - قرئتش في الكتاب بالكل ؟

Oui

Non
(passer à 201)

115 - تنجمشي تقرا جريدة والأ جواب ؟

Oui

Non

27

28

SECTION 2. HISTORIQUE DE LA MATERNITE

201 - ماذا بي تولا لو كان نتحدثوا في موضوع آخر يخص المرأة والولادة
عمركن ولدت صغير حي ولو حتى واحد برك ؟

Oui 1
(passer à 203)

Non 2
↓

202 - نحب نقول ولدتش صغيره ولد والا طفلة، وعاش
حتى مدة قصيرة وتوفى ؟

Oui 1 Non 2
(passer à 212) (passer à 213)

203 - من فضلك نحب ناخذ قائمة في الصغار الكل اللي جيتهم في - ياندا
كاملة : عندكش البعض من اولادك الذكور عايشين معاك تولا في الدار ؟

Oui 1
↓

Non 2
↓

204 - قداش من واحد عايشين معاك تولا في الدار ؟

Nombre : _____

205 - عندكش البعض من اولادك الذكور اللي موش عايشين معاك تولا في الدار ؟

Oui 1
↓

Non 2
↓

206 - قداش من واحد موش عايشين معاك تولا في الدار ؟

Nombre : _____

207 - عندكش البعض من بناتك عايشين معاك تولا في الدار ؟

Oui 1
↓

Non 2
(passer à 209)

208 - قداش من واحدة عايشة معاك تولا في الدار ؟

Nombre : _____

29

30

31

32

34

35

37

38

209- عندكش البعض من بناتك موش عايشين معاك تـوا في الدار؟

Oui

Non

210- قداش من واحدة موش عايشة معاك تـوا في الدار؟

Nombre : _____

211- ولدش صغير، وليد والا طفلة، وعاش حتى مدة قصيرة وتوفى؟

Oui

Non

212- قداش تـوا فـولك صغار في الجملة؟

Nombre : _____

ENQUETRICE : Faites la somme de 204, 206, 208, 210, 212.

et porter le total ici _____
(somme)

Maintenant demander :

نحب نكون متحقة اللي انا فهمت مليج

انت ولدت في الجملة _____ صغاره صحيح هذا والا لا؟
(somme)

Oui

Non

(corriger les réponses et continuer à 214)

214- تنجمش تقلي في الوقت الحاضر انت حيلة والا لا؟

Oui

Non

N. S. P

(Passer à 215)

(Passer à 218)

(Passer à 218)

40

41

43

44

46

48

215- تعرفشي فانا شهر انت حيلة توا ؟
 Nombre de mois : _____

216- تعرفشي فانا شهر وفانا عام باش تولد ؟
 _____ , 19 _____
 (mois) (année)

217- آش تخير جيب وليد والاً بنية

Garçon 1 Fille 2 l'un ou l'autre 3

Autre Réponse 4 _____
 (préciser) _____

49

50

52

54

218- تتفكرشي قداش عمرك وقت اللي جاتك العادة (والا طريق الشهر)
 المرة الاولى بالكل ؟

 (Age)

Pas encore réglée 8 6

N. S. P. 9 8

55

57

219- وتوا قداش عمرك ؟

 (Age)

ENQUETRICE : Voir 213 et 214

-220

Aucune grossesse mentionnée jusqu'à présent 1

Une grossesse ou plus déjà mentionnée 2

222- عمركش حيلت بالكل ؟
 نحب نقول عمركش حيلت
 ولو حيلتك ما دامت الأبعض
 جمعات والاً شهر ؟

Oui 1 Non 2
 (Passer à 225)

224- قداش حيلت من مرة
 في الجملة ؟

 (Nombre)

221- بخلاف الحيلات اللي
 قتلتي عليهم حيلتش في اوقات
 اخرى ؟
 نحب نقول حيلتش في اوقات
 اخرى ولو حيلتك ما دامت الأ
 بعض جمعات والاً شهر ؟

Oui 1 Non 2
 (Passer à 225)

223- قداش من مرة حيلت كيف
 الحيلة هذي ؟

 (Nombre)

59

60

61

ENQUETRICE : Voir 213, 214, 221, 222.

-225

Jamais
Enceinte 1

La Grossesse
Actuelle est 2
la première

Autres
Cas 3

(Passer à 301)

(Passer à 301)



63

<u>ENQUETRICE</u> : Voir 213			-226
Deux naissances vivantes ou plus <input type="checkbox"/> 1	Une seule naissance vivante <input type="checkbox"/> 2	Aucune naissance vivante <input type="checkbox"/> 3	
	(Passer à 228)	(Passer à 237)	

64

227- نحب نسالك تروا بعض سوالات على كل واحد من صغارك ؟
تجيش تعطيني اسم كل واحد من داخل فيهم حتى اللي توفوا
ويشاش نيدار بالكبير واحنا باهطين ؟

ENQUETRICE : Passer à 228 et poser les questions 229 à 236 en commençant par la première naissance vivante.

S'il y a des jumeaux ou triplés utiliser une ligne pour chacun puis les réunir par une accolade sur la gauche.

Après avoir ainsi listé tous les enfants nés-vivants poser les questions 237 à 245.

4	1						
1	3						

228	229	230	231	232	233	234	235	236
N°	الاسم	ذكر والا انثى	قد اش قعدت من عام ومن شهر باش جبت (اسم الاول) بعد ما عرست (اسم الثاني) بعد ما جبت (اسم الاول) ...	اعطيني تسكرة الولادة تاع (اسم الاول الثاني) ...	فانا شهر وفانا عام تولد ؟ (تولدت)	Si N. S. P en 233 قد اش من عام ليه مللي ولد؟	تواهو (هي) حي والا متوفي؟ (متوفية) ...	قد اش عمره (ها) وقت اللي توفي ؟ (توفات)
		Gar.		obtenu			en vie	
		[1]	_____ (Ans)	[1]	_____ (Mois)		[1]	_____ (Ans)
		+ fille	+	non obt.	19	(Ans)	décédé	+
		[2]	_____ (Mois)	[2]	_____ (Année)		[2]	_____ (Mois)
		[]	[] [] []	[]	[] [] []	[] []	[]	[] [] []
		11	12 14	16	17 19	21	23	24 26
		Gar.		obtenu			en vie	
		[1]	_____ (Ans)	[1]	_____ (Mois)		[1]	_____ (Ans)
		+ fille	+	non obt.	19	(Ans)	décédé	+
		[2]	_____ (Mois)	[2]	_____ (Année)		[2]	_____ (Mois)
		[]	[] [] []	[]	[] [] []	[] []	[]	[] [] []
		29	30 32	34	35 37	39	41	42 44
		Gar.		obtenu			en vie	
		[1]	_____ (Ans)	[1]	_____ (Mois)		[1]	_____ (Ans)
		+ fille	+	non obt.	19	(Ans)	décédé	+
		[2]	_____ (Mois)	[2]	_____ (Année)		[2]	_____ (Mois)
		[]	[] [] []	[]	[] [] []	[] []	[]	[] [] []
		47	48 50	52	53 55	57	59	60 62

237	238	239	240	241	242	243	244	245
ما بين (اسم فلان وانتم فلان)	حبلتس بالكل ولو ما دامت الحبالة كان مدة قصيرة si oui قداش من مرة	قداش قعدت من عام ومن شهر باشتمت الحبالة هذي؟ بعد ما عومت بعد ما ولدت (اسم الاول، الثاني)	فانا عام وفانا شهر تمت الحبالة هذي؟	Si N. S. P en 240 قداش من عام ليك من وقت اللي تم الحبالة هذي؟	قداش دات الحبالة هذه بالضبط؟	6 mois ou moins en 242 عبلتس حاجة والا الطبيب باش تطيح الضني	7 mois ou plus en 242 وقت اللي هبط الصغير عيط والا لا	زكـر والأ انثى
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre →	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	non <input type="checkbox"/> ↓ <input type="text"/>	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	<input type="text"/> 28	(Mois)	19 (Année)		7 mois ou + <input type="checkbox"/>			
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre →	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	non <input type="checkbox"/> ↓ <input type="text"/>	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	<input type="text"/> 46	(Mois)	19 (Année)		7 mois ou + <input type="checkbox"/>			
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre →	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	non <input type="checkbox"/> ↓ <input type="text"/>	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	<input type="text"/> 64	(Mois)	19 (Année)		7 mois ou + <input type="checkbox"/>			

4	2						
1	3	6	7	9			

228	229	230	231	232	233	234	235	236
N°	الاسم	<p>قد اش قعدت من والا انثي</p>	<p>قد اش قعدت من عام ومن شهر باش جيت ؟ (اسم الاول) بعد ما عرست (اسم الثاني) بعد ما جيت (اسم الاول)</p>	<p>اعطيني تسكرت الولادة متاع (اسم الاول الثاني) ...</p>	<p>فانا شهر وفانا عام عولد ؟ (تولدت)</p>	<p>Si N. S. P en 233 قد اش من عام ليه طلتي تولد ؟</p>	<p>توا هو (هي) حي والا متوفي (متوفية)</p>	<p>قد اش عمره (ها) وقت اللي توفي ؟ (توفات)</p>
		Gar .		obtenu			en vie	
		[1]	_____ (Ans)	[1]	_____ (Mois)		[1]	_____ (Ans)
		+				(Ans)	+	
		fille		non obt.	19		décédé	+
		[2]	_____ (Mois)	[2]	_____ (Année)		[2]	_____ (Mois)
		[]	[] [] []	[]	[] [] []	[] []	[]	[] [] []
		11	12 14	16	17 19	21	23	24 26
		Gar .		obtenu			en vie	
		[1]	_____ (Ans)	[1]	_____ (Mois)		[1]	_____ (Ans)
		+				(Ans)	+	
		fille		non obt.	19		décédé	+
		[2]	_____ (Mois)	[2]	_____ (Année)		[2]	_____ (Mois)
		[]	[] [] []	[]	[] [] []	[] []	[]	[] [] []
		29	30 32	34	35 37	39	41	42 44
		Gar .		obtenu			en vie	
		[1]	_____ (Ans)	[1]	_____ (Mois)		[1]	_____ (Ans)
		+				(Ans)	+	
		fille		non obt.	19		décédé	+
		[2]	_____ (Mois)	[2]	_____ (Année)		[2]	_____ (Mois)
		[]	[] [] []	[]	[] [] []	[] []	[]	[] [] []
		47	48 50	52	53 55	57	59	60 62

237	238	239	240	241	242	243	244	245
ما بين (اسم) فلان واسم (فلان)	حبتش بالكل ولو ما نامت الحبالة كان مدة قصيرة؟ si oui قداش من ميرة	قداش قعدت من عام ومن شهر باش تمت الحبالة هذي بعد ما عرست بعد ما ولدت (اسم الاول الثاني)	فانا عام وفنانا شهر تمت الحبالة هذي؟	si N. S. P en 240 قداش من عام ليك من وقت اللي تمت الحبالة هذي؟	قداش نامت الحبالة هذه بالضبط؟	6 mois ou moins en 242 وقت اللي عطشي حاجة الطبيب باش تطبخ الضني؟	7 mois ou plus en 242 هبط الصفيرت واليا عيط واليا؟	ذكر واليا انشي
	oui <input type="checkbox"/> ↓ N ombre →	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou n. s. p. <input type="checkbox"/> →	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	non <input type="checkbox"/> 0 ↓	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/> →	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> 28	(Mois)	19 (Année)					
	oui <input type="checkbox"/> ↓ N ombre →	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/> →	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	non <input type="checkbox"/> 0 ↓	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/> →	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> 46	(Mois)	19 (Année)					
	oui <input type="checkbox"/> ↓ N ombre →	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/> →	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	non <input type="checkbox"/> 0 ↓	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/> →	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> 64	(Mois)	19 (Année)					

4	3								
1	3	6	7	9					

228	229	230	231	232	233	234	235	236
N°	الاسم	ذكر والا انثى	قد اش قعدت من عام ومن شهر باش جيت (اسم الاول) بعد ما عرست (اسم الثاني) بعد ما جيت (اسم الاول) ...	اعطيني تسكرة الولادة متاع (اسم الاول الثاني) ...	فانا شهر وفانا عام تولد ؟ (تولدت)	Si N. S. P en 233 قد اش من عام لي طلي تولد؟	تو هو (هي) حي والا متوفي (متوفية)	قد اش عمره (ها) وقت اللي توفي ؟ (توفات)
		Gar.	(Ans)	obtenu	(Mois)		en vie	(Ans)
		[1]	+	[1]		(Ans)	[1]	+
		fille	(Mois)	non obt.	19		décédé	(Ans)
		[2]		[2]	(Année)		[2]	
		[]	[] []	[]	[] []	[]	[]	[] []
		11	12 14	16	17 19	21	23	24 26
		Gar.	(Ans)	obtenu	(Mois)		en vie	(Ans)
		[1]	+	[1]		(Ans)	[1]	+
		fille	(Mois)	non obt.	19		décédé	(Mois)
		[2]		[2]	(Année)		[2]	
		[]	[] []	[]	[] []	[]	[]	[] []
		29	30 32	34	35 37	39	41	42 44
		Gar.	(Ans)	obtenu	(Mois)		en vie	(Ans)
		[1]	+	[1]		(Ans)	[1]	+
		fille	(Mois)	non obt.	19		décédé	(Mois)
		[2]		[2]	(Année)		[2]	
		[]	[] []	[]	[] []	[]	[]	[] []
		47	48 50	52	53 55	57	59	60 62

237	238	239	240	241	242	243	244	245
ما بين (اسم فلان واسم فلان)	حبلتس بالكل ولو ما دامت الحبالة كان مدة قصيرة؟ si oui قداش من مرة	قداش قعدت من عام ومن شهر باش تحت الحبالة هذي بعد ما عرست بعد ما ولدت (اسم الاول الثاني)	فانا عام وفانا شهر تحت الحبالة هذي؟	si N. S. P en 240 قداش من عام ليك من وقت اللي تحت الحبالة هذي؟	قداش دامت الحبالة هذه بالضبط؟	6 mois ou moins en 242 عطشي حاجي انت وال الطبيب باش تطيح الصني؟	7 mois ou plus en 242 وقت اللي هبط الصغير عيط والا لا؟	ذكر والا انثى
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre →	<u> </u> (Ans) +	<u> </u> (Mois)	<u> </u> (Ans)	<u> </u> (mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	non <input type="checkbox"/> ↓ <input type="text"/>	<u> </u> (Ans) +	<u> </u> (Mois)	<u> </u> (Ans)	<u> </u> (mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	<input type="text"/> 28	<u> </u> (Mois)	<u> </u> (Année)	<u> </u> (Année)	<u> </u> (mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> Fille
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre →	<u> </u> (Ans) +	<u> </u> (Mois)	<u> </u> (Ans)	<u> </u> (mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	non <input type="checkbox"/> ↓ <input type="text"/>	<u> </u> (Ans) +	<u> </u> (Mois)	<u> </u> (Ans)	<u> </u> (mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	<input type="text"/> 46	<u> </u> (Mois)	<u> </u> (Année)	<u> </u> (Année)	<u> </u> (mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> Fille
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre →	<u> </u> (Ans) +	<u> </u> (Mois)	<u> </u> (Ans)	<u> </u> (mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	non <input type="checkbox"/> ↓ <input type="text"/>	<u> </u> (Ans) +	<u> </u> (Mois)	<u> </u> (Ans)	<u> </u> (mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	<input type="text"/> 64	<u> </u> (Mois)	<u> </u> (Année)	<u> </u> (Année)	<u> </u> (mois) 6 mois ou moins ou nsp. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> Fille

4	4						
1		3		6	7		9

228	229	230	231	232	233	234	235	236
N°	الاسم	ذكر والا انثى	قداش قعدت من عام ومن شهر باش جيت (اسم الاول) بعد ما عرت (اسم الثاني) بعد ما جيت (اسم الاول)	اعطيني تسكرة الولادة تباع (اسم الاول الثاني) ...	فانا شهر وفانا عام تولد؟ (تولدت)	Si N. S. P. en 233 قداش من عام ليه مللي تولد؟	قداش عمره (ها) ترا هو (هي) حي والا متوفى؟ (متوفية)	قداش عمره (ها) ترا هو وقت اللسي توفى؟ (توفات)
		Gar. [1]	(Ans)	obtenu [1]	(Mois)		en vie [1]	(Ans)
		file [2]	+	non obt. [2]	19 (Année)	(Ans)	décédé [2]	+
		[] 11	[] [] 12 14	[] 16	[] [] 17 19	[] 21	[] 23	[] [] [] 24 26
		Gar. [1]	(Ans)	obtenu [1]	(Mois)		en vie [1]	(Ans)
		file [2]	+	non obt. [2]	19 (Année)	(Ans)	décédé [2]	+
		[] 29	[] [] 30 32	[] 34	[] [] 35 37	[] 39	[] 41	[] [] [] 42 44
		Gar. [1]	(Ans)	obtenu [1]	(Mois)		en vie [1]	(Ans)
		file [2]	+	non obt. [2]	19 (Année)	(Ans)	décédé [2]	+
		[] 47	[] [] 48 50	[] 52	[] [] 53 55	[] 57	[] 59	[] [] [] 60 62

237	238	239	240	241	242	243	244	245
ما بين اسم فلان واسم فلان	حياتس بالكل ولو ما دامت الحياة كان تدة قصيرة؟ si oui قداش من مرة	قداش قعدت من عام ومن شهر باش تمت الحياة هذي؟ بعد ما عريت بعد ما ولدت (اسم الاول الثاني)	فانا عام وفانا شهر تمت الحياة هذي؟	si N. S. P en 240 قداش من عام ليك من وقت اللي تمت الحياة هذي؟	قداش دات الحياة هذه بالضبط؟	6 mois ou moins en 242 242 عاشي حاجتي الطبيب باش تطيح الضبي؟	7 mois ou plus en 242 عيط الصغير عيط والا لا؟	ذكر والا انشي
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre →	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou n. s. p. <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	non <input type="checkbox"/> ↓ 28	(Ans) +	(Mois) 19 (Année)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre →	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	non <input type="checkbox"/> ↓ 46	(Ans) +	(Mois) 19 (Année)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre →	(Ans) +	(Mois)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	non <input type="checkbox"/> ↓ 64	(Ans) +	(Mois) 19 (Année)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>

4	5						
1	3	6	7	9			

228	229	230	231	232	233	234	235	236
N°	الاسم	ذكر انثى	قد اش قعدت من عام ومن شهر باش جبت (اسم الاول) بعد ما عرت (اسم الثاني) بعد ما جبت (اسم الاول) ...	اعطيني تكرة الولادة متاع (اسم) الاول الثاني	فانا شهر وفانا عام تولد ؟ (تولدت)	Si N. S. P en 233 قد اش من عام ليه ملي تولد ؟	توا هو (هي) حي والا متوفي (متوفية)	قد اش عمره (ها) وقت اللي توفى ؟ (توفات)
		Gar.		obtenu			en vie	
		[1]	_____ (Ans) +	[1]	_____ (Mois)		[1]	_____ (Ans) +
		file		non obt.	19	_____ (Ans)	décédé	[2]
		[2]	_____ (Mois)	[2]	_____ (Année)		[2]	_____ (Mois)
		[]	[] [] 12 14	[]	[] [] 17 19	[]	[]	[] [] 24 26
		Gar.		obtenu			en vie	
		[1]	_____ (Ans) +	[1]	_____ (Mois)		[1]	_____ (Ans) +
		file		non obt.	19	_____ (Ans)	décédé	[2]
		[2]	_____ (Mois)	[2]	_____ (Année)		[2]	_____ (Mois)
		[]	[] [] 30 32	[]	[] [] 35 37	[]	[]	[] [] 42 44
		Gar.		obtenu			en vie	
		[1]	_____ (Ans) +	[1]	_____ (Mois)		[1]	_____ (Ans) +
		file		non obt.	19	_____ (Ans)	décédé	[2]
		[2]	_____ (Mois)	[2]	_____ (Année)		[2]	_____ (Mois)
		[]	[] [] 48 50	[]	[] [] 53 55	[]	[]	[] [] 60 62

237	238	239	240	241	242	243	244	245
ما بين (اسم فلان واسم فلان)	حبلتس بالكل ولو ما دات الحبالة كان مدة قصيرة	قد اش قعدت من عام ومن شهر باش تمت الحبالة هذي؟ بعد ما عرس بعد ما ولدت	فانا عام وفانا شهر تمت الحبالة هذي؟	Si n. s. p en 240 قد اش من عام ليك ه من وقت اللي تمت الحبالة هذي؟	قد اش دات الحبالة هذه بالضبط؟	6 mois ou moins en 242 وقت اللي عطيتي حاجة انت وال الطبيب باش تظ الضني؟	7 mois ou plus en 242 وقت اللي هبط الضغبر عيط والآلا؟	ذكر والآ انثى
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre → non <input type="checkbox"/>	(Ans) + (Mois)	(Mois) 19 (Année)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/> 7 mois ou + <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre → non <input type="checkbox"/>	(Ans) + (Mois)	(Mois) 19 (Année)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/> 7 mois ou + <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre → non <input type="checkbox"/>	(Ans) + (Mois)	(Mois) 19 (Année)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/> 7 mois ou + <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre → non <input type="checkbox"/>	(Ans) + (Mois)	(Mois) 19 (Année)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/> 7 mois ou + <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre → non <input type="checkbox"/>	(Ans) + (Mois)	(Mois) 19 (Année)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/> 7 mois ou + <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre → non <input type="checkbox"/>	(Ans) + (Mois)	(Mois) 19 (Année)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/> 7 mois ou + <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
	oui <input type="checkbox"/> ↓ Nombre → non <input type="checkbox"/>	(Ans) + (Mois)	(Mois) 19 (Année)	(Ans)	(mois) 6 mois ou moins ou nsp <input type="checkbox"/> 7 mois ou + <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gar. <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>

Feuille de Codification

pour dix grossesses

non parvenues à terme

5	1								
1		3		6		7		9	

11	13	15	17	19	21	23
24	26	28	30	32	34	36
37	39	41	43	45	47	49
50	52	54	56	58	60	62
63	65	67	69	71	73	75

5	2								
1		3		6		7		9	

11	13	15	17	19	21	23
24	26	28	30	32	34	36
37	39	41	43	45	47	49
50	52	54	56	58	60	62
63	65	67	69	71	73	75

6	1		
1			
3		6	
7	9		

Enquêtrice : Assurez-vous d'avoir posé à la femme les questions 237, 238 (et suivantes selon le cas) après la dernière naissance vivante.

Maintenant : Encercler la case appropriée avant de poser les questions de la section 3. -246

Fiabilité des Réponses à la Section 2.

- Bonne 1
- Moyenne 2
- Mauvaise 3

11

Noter le nom de

La localité ici. _____

Puis encercler la case appropriée

Oui Non

317- انت كنت معرسة والأ لا قبل ما تجي

(Nom de la localité inscrit en 316)

Oui Non

Oui Non

72

ENQUETRICE : Encercler la case ou les cases appropriées-318

Personnes présentes au moment de l'interview

- Personne 0
- Enfants de moins de 10 ans 1
- Mari 2
- Autres hommes 4
- Autres femmes 8

73

SECTION 4. CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRA-
CEPTION

401- نحب تواتر نتحدث معاك في موضوع آخر- كيف ما تعرف ثمة وسائل يصبروا
على الولادة؟ تعرفن البعض من هاالوسائل والا سمعتن بيها؟

oui

1



non

2

(Passer à 405)

402- آشنية الوسائل اللي تعرفها

Enquêtrice : Insister

403- تعرفشي وسائل اخرى؟

Enquêtrice : Enregistrer la (les) réponse(s); puis encercler la (les) case(s) en colonne 1 correspondant à la (les) méthode(s) mentionnée(s) en 402 et 403.

Pour chaque méthode encerclée, poser la question correspondant à la colonne 3 puis continuer avec colonne 4 selon le cas.

Ensuite Demander :

404- ثمة وسائل اخرى ما قتلش عليهم، نحب نعرف صاد فكشي
حتى مرة باش سمعت بها الوسائل؟

Enquêtrice : Pour chaque méthode non encerclée lire la description et poser les questions correspondant à col 2 et 3, puis continuer avec col 4 selon le cas.

Ensuite : continuer avec 416

405- باش تكون متحققة، نحب نوصفلك البعض من وسائل التصبير وتقلي سمعت
بيهم والأ لا؟

Enquêtrice : Pour chaque méthode du tableau lire la description et poser les questions correspondant aux col 2 et 3 puis continuer selon le cas avec col. 4

Ensuite : continuer avec 416

7 1

1

3 6

7 9

11

12

col. 1	Description de la méthode	col. 2	col. 3	col. 4
		entén- du parler	l'a utilisée	Lieu approvi- sionne- ment.
<input type="checkbox"/> pilule	<p>406- ثمة وسيلة متاع تصبير تسمى الحرايش معناه كل نهار المرأ يلزمها شرب حربوشة . سمعتش بها الوسيلة والأ لا ؟ Encercler la réponse en col. 2</p> <p> <input type="checkbox"/> si oui <input type="checkbox"/> si non (Passer à la méthode non encerclée suivante) Demander : استعمالش ها الوسيلة بالكل ؟ Encercler la réponse en col. 3</p> <p> <input type="checkbox"/> si oui <input type="checkbox"/> si non (Passer à la méthode non encerclée suivante) Demander : منين خذيت ها الحرايش ؟ Encercler la réponse en col. 4 <u>Maintenant demander :</u> عندكش الوقت الحاضر حرايش في الدار</p> <p> oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2 </p> <p>Puis passer à la méthode non encerclée suivante.</p>	oui <input type="checkbox"/> 1 → non <input type="checkbox"/> 2	oui <input type="checkbox"/> 1 → non <input type="checkbox"/> 2	PF/H <input type="checkbox"/> 1 Pharm <input type="checkbox"/> 2 Med. <input type="checkbox"/> 3 Priv. Autre <input type="checkbox"/> 4

13

14

15

16

431- انت والأ راجلك ناوينش تستعملوا في المستقبل وسيلة
من الوسائل باش تصبروا بيها؟

oui 1 non 2
(Passer à 434)

432- آشنية ها الوسيلة اللي ناوين تستعملوها؟

Méthode : _____

433- تجمش ثقلي وقتاش ناوين تستعملوها؟

Enquêtrice : Inscrive la meilleure estimation de
la date ou période avant l'utilisation

(Date ou période)

Autre réponse _____

(préciser)

33

34

36

Enquêtrice : Voir 213, 214, 223 et 224

-434

Jamais
enceinte 1

Autres
cas 2

(Passer à 437)

38

435- ثمة انساء اللي يستعملوا حاجة والا يطلبوا من الطبيب والا القابلة
باش يطبحوا الضني اللي موش راغبين فيه ° في ما يخصك انت طبحتش
الضني وانت متعددة حتى مرة °

oui 1

non 2

(vérifier avec 243 si
correct passer à 437)

39

436- قدأش من مرة طبحت ؟

Nombre : _____

Enquêtrice : Vérifier ce nombre avec 243 et
corriger le cas échéant.

40

Au moins un "oui"
dans la col. 3

1

Pas un seul "oui"
dans la col. 3
(Passer à 426)

2

24

424- أشنية آخر وسيلة استعمالها ؟
(Méthode)

425- انت فرحانة وراضية بالنتائج متاع ها الوسيلة والأ لا ؟

oui 1 non 2

25

27

426- في الاثناس شهر اللي فاتوا زرتش مركز من مراكز التنظيم العائلي ؟

oui 1

non 2

(Passer à 428)

28

427- عجبكش الاستقبال في المركز والأ لا ؟

oui 1 non 2

29

Enquêtrice : Voir 301 et 302

-428

Mariée

1

Divorcée, veuve
ou séparée
(Passer à 434)

2

30

Enquêtrice : Voir 414 et 415 -429

Mari ou Femme stérilisé(e) 1

Aucun n'est stérilisé 2

(Passer à 434)

31

Enquêtrice : Voir col. 3 du tableau et 418 et 422. -430

A utilisé une méthode contraceptive 1

N'a jamais utilisé de méthode contraceptive. 2

(Passer à 434)

32

(Passer à 431)

col. 1		col. 2	col. 3	col. 4
méthode	Description de la méthode	enten- du parler	l'a utilisée	Lieu d'appro- visionne- ment
<p><input type="checkbox"/> 0</p> <p>Condom</p>	<p>407- ثمة رجال يستعملوا الكبوط باش نساهم ما تجبلش سمعتش بها الوسيلة والآ لا ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 2</p> <p><input type="checkbox"/> si oui <input type="checkbox"/> si non</p> <p>(Passer à la méthode non encerclée suivante)</p> <p>Demander:</p> <p>استعملشي راجلك ها الوسيلة بالكل ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 3</p> <p><input type="checkbox"/> si oui <input type="checkbox"/> si non</p> <p>(Passer à la méthode non encerclée suivante).</p> <p>Demander :</p> <p>منين خديتوا الكبابط ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 4</p> <p><u>Maintenant demander</u></p> <p>عندكشي الوقت الحاضر كبابط في الدار؟</p> <p>oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> 2</p> <p>Puis passer à la méthode non encerclée suivante</p>	<p>oui</p> <p><input type="checkbox"/> 1</p> <p>non</p> <p><input type="checkbox"/> 2</p>	<p>oui</p> <p><input type="checkbox"/> 1</p> <p>non</p> <p><input type="checkbox"/> 2</p>	<p>PF/H <input type="checkbox"/> 1</p> <p>Phar. <input type="checkbox"/> 2</p> <p>Med. <input type="checkbox"/> 3</p> <p>Priv. <input type="checkbox"/> 3</p> <p>Autre <input type="checkbox"/> 4</p>

17

18

19

20

col. 1		col. 2	col. 3	col. 4
Méthode	Description de la méthode	enten- du parler	l'a utilisée	lieu d'appro- visionnement
0	<p>408- ثمة نساء يتعلموا قطنة والآ بوماضة والا مقاتل باش يصبروا استعملتش بحيثى وسيلة من ها الوسائل</p> <p>Encercler la réponse en col. 2</p> <p>si oui si non</p> <p>(Passer à la méthode non encerclée suivante)</p> <p>Demander :</p> <p>استعملتش ها الوسيلة بالكل ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 3</p> <p>si oui si non</p> <p>(Passer à la méthode non encerclée suivante)</p> <p>Demander :</p> <p>منين خذيت ها الوسيلة (الوسائل)</p> <p>Encercler la réponse en col. 4</p> <p>Maintenant demander :</p> <p>عندكش الوقت الحاضر وسيلة من ها الوسائل في الدار</p> <p>oui 1 non 2</p> <p>Puis passer à la méthode non encerclée suivante</p>	<p>oui</p> <p>1 →</p> <p>non</p> <p>2</p>	<p>oui</p> <p>1 →</p> <p>non</p> <p>2</p>	<p>PF/H 1</p> <p>phar. 2</p> <p>Med. Priv. 3</p> <p>Autre 4</p>

21

22

23

24

416 ثمة وسائل عربي متاع تصبير اللي النساء تستعملهم باش ما يولدوش
اسمعتش بها الوسائل بالكل ؟

oui

1

non

2

(Passer à 420)

417- تنجش تقللي اشنية الوسائل العربي اللي تعرفهم ؟

418- اسمعتش بالكل وسيلة والاً اكثرمن ها الوسائل ؟

oui

1

non

2

(Passer à 420)

419- آشنية الوسيلة (والاً الوسائل) اللي اسمعتها ؟

420- اسمعتش بوسائل اخرى متاع تصبير مهما يكون نوعها ؟

oui

1

non

2

(Passer à 423)

421- آشنية ها الوسائل ؟

Méthode 1

Méthode 2

Enquêtrice: Pour chaque méthode demander:

422- اسمعتش ها الوسيلة ؟

Méthode 1

1

non

2

Méthode 2

oui

1

non

2

7 2

3 6

7 9

11

12

14

15

17

18

20

22

23

col. 1		col. 2	col. 3	col. 4
Méthode	Description de la méthode	enten- du parler	l'a utilisée	Lieu d'appro- visionne- ment
<input type="checkbox"/> 0 Vasecto- mie	<p>415- ثمة رجال يعملوا عملية زادة باش ما عا دش يولدوا اسمعتش بها العملية والأ لا ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 2</p> <p><u>Enquêtrice:</u> Voir 214</p> <p>Actuellement <input type="checkbox"/> 1 enceinte non <input type="checkbox"/> 2 actuellement ou NSP</p> <p>(Passer à 416)</p> <p style="text-align: center;">Demander:</p> <p style="text-align: center;">عملش راجلك ها العملية ؟</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">si oui</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">si non</div> </div> <p style="text-align: center;">(Passer à 416)</p> <p>Demander:</p> <p style="text-align: center;">فين عمل راجلك ها العملية ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 4 puis passer à 416.</p>	<p>oui</p> <p><input type="checkbox"/> 1 →</p> <p>non</p> <p><input type="checkbox"/> 2</p>	<p>oui</p> <p><input type="checkbox"/> 1 →</p> <p>non</p> <p><input type="checkbox"/> 2</p>	<p style="text-align: center;">PF/H <input type="checkbox"/> 1</p> <p style="text-align: center;">Phar. <input type="checkbox"/> 2</p> <p style="text-align: center;">Med. <input type="checkbox"/> 3 priv.</p> <p style="text-align: center;">Autre <input type="checkbox"/> 4</p>

41

42

43

44

col. 1		col. 2	col. 3	col. 4
Méthode	Description de la méthode	entendu parler	l'a utilisée	Lieu d'approvisionnement
<p><input type="checkbox"/> 0</p> <p>Stérilisation Femini- ne</p>	<p>414- ثمة نساء يعملوا عملية ربط القنوات باش ما عاد شن يولدوا اسمعتش بها الوسيلة والّا لا ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 2</p> <p><u>Enquêtrice</u> : Voir 214</p> <p>Actuellement enceinte <input type="checkbox"/> 1 Non enceinte actuellement <input type="checkbox"/> 2 ou N. S. P</p> <p>(Passer à la méthode non encerclée suivante)</p> <p>Demander: عملتش ها العملية ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 3</p> <p><input type="checkbox"/> si oui <input type="checkbox"/> si non</p> <p>(Passer à la méthode non encerclée suivante)</p> <p>Demander: فين عملت ها العملية ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 4</p> <p>puis passer à la méthode non encerclée suivante.</p>	<p>oui</p> <p><input type="checkbox"/> 1 →</p> <p>non</p> <p><input type="checkbox"/> 2</p>	<p>oui</p> <p><input type="checkbox"/> 1 →</p> <p>non</p> <p><input type="checkbox"/> 2</p>	<p>PF/H <input type="checkbox"/> 1</p> <p>Phar. <input type="checkbox"/> 2</p> <p>Med. Priv. <input type="checkbox"/> 3</p> <p>Autre <input type="checkbox"/> 4</p>

37

38

39

40

col. 1		col. 2	col. 3	col. 4
Méthode	Description de la méthode	enten- du parler	l'a utilisée	Lieu approvi- sionne- ment
0 Retrait	<p>412- ثمة رجال باش ما تولدش نسا هم يجبدوا رواخهم وقت اللي يرقندوا مع نسا هم اسمعتش بها الوسيلة والأ لا ؟ Encercler la réponse en col. 2</p> <p>si oui si non</p> <p>(Passer à la méthode non encerclée suivante)</p> <p>Demander :</p> <p>استعملشي راجلك ها الوسيلة بالكل؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 3 puis passer à la méthode non-encerclée suivante.</p>	<p>oui 1 →</p> <p>non 2</p>	<p>oui 1</p> <p>non 2</p>	
0 Injection	<p>413- ثمة نساء يحملهم الطبيب زريقة باش يصبروا اسمعتش بها الوسيلة والأ لا ؟ Encercler la réponse en col. 2</p> <p>si oui si non</p> <p>(Passer à la méthode non encerclée suivante)</p> <p>Demander :</p> <p>استعملش ها الوسيلة بالكل ؟</p> <p>si oui si non</p> <p>(Passer à la méthode non encerclée suivante)</p> <p>Demander:</p> <p>فين علت ها الزريقة ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 4 puis passer à la méthode non-encerclée suivante.</p>	<p>oui 1 →</p> <p>non 2</p>	<p>oui 1 →</p> <p>non 2</p>	<p>PF/H 1</p> <p>Phar. 2</p> <p>Med. Priv. 3</p> <p>Autre 4</p>

32

33

34

35

36

col. 1		col. 2	col. 3	col. 4
Méthode	Description de la méthode	entendu parler	l'a utilisé	Lieu d'approvisionnement
0 Douche	<p>410- ثمة نساء باش يصبروا يتوضوا بالماء والا حاجة اخرى بعد ما يترقدوا مع راجلهم . استعملتش بها الوسيلة بالكل ؟</p> <p>si oui si non</p> <p>(Passer à la méthode non encerclée suivante).</p> <p>Demander : استعملتش ها الوسيلة بالكل ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 3 ensuite passer à la méthode non-encerclée suivante.</p>	<p>oui</p> <p>1</p> <p>non</p> <p>2</p>	<p>oui</p> <p>1</p> <p>non</p> <p>2</p>	
0 Conti- nence P ério- dique.	<p>411- ثمة شكون يستعمل طريقة الحساب باش يصبروا معناه ثمة أيام فسي الشهر اللي ممكن الترا ما تحبشي فيهم وما ترقد مع راجلها كان في ها الايام ببرك . استعملتش بها الوسيلة والأ لا ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 2</p> <p>si oui si non</p> <p>(Passer à la méthode non encerclée suivante)</p> <p>Demander : استعملتش ها الوسيلة بالكل ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 3 ensuite passer à la méthode non-encerclée suivante.</p>	<p>oui</p> <p>1</p> <p>non</p> <p>2</p>	<p>oui</p> <p>1</p> <p>non</p> <p>2</p>	

28

29

30

31

col. 1		col. 2	col. 3	col. 4
méthode	Description de la méthode	entendu parler	l'a utilisée	Lieu d'approvisionnement
<input type="checkbox"/> 0 Stérilet	<p>409- ثمة نساء ياش يصبروا يحطلمهم الطيب والأ القابلة الالة وتسمى سكودو والا الفلسة . استعملتش بها الوسيلة والأ لا ؟</p> <p>Encercler la réponse en col 2</p> <p> <input type="checkbox"/> si oui <input type="checkbox"/> si non (Passer à la méthode non encerclée suivante) </p> <p>Demander :</p> <p>استعملتش ها الوسيلة بالكل ؟</p> <p>Encercler la réponse en col 3.</p> <p> <input type="checkbox"/> si oui <input type="checkbox"/> si non (Passer à la méthode non encerclée suivante). </p> <p>Demander :</p> <p>فين ركبت الالة ؟</p> <p>Encercler la réponse en col. 4</p> <p>Maintenant passer à la méthode non encerclée suivante.</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> 1 → non <input type="checkbox"/> 2</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> 1 → non <input type="checkbox"/> 2</p>	<p>PF/H <input type="checkbox"/> 1 Phar. <input type="checkbox"/> 2 Med. Priv. <input type="checkbox"/> 3 Autre <input type="checkbox"/> 4</p>

25

26

27

437-تعرف اللي القانون التونسي يسمح للمرأة باش تطيح الضني في الثلاثة اشهر الاولى متاع الحباله .

في ما يخصك انت توافقي والّا لا وقت اللي المرا تمشي للطبيب باش تطيح .

Pour <input type="checkbox"/>	Contre <input type="checkbox"/>	N. S. P <input type="checkbox"/>	1) وقت اللي تكون الحباله خطر على حياتها ؟	<input type="checkbox"/> 41
Pour <input type="checkbox"/>	Contre <input type="checkbox"/>	N. S. P <input type="checkbox"/>	2) وقت اللي تكون الحباله خطر على صحتها ؟	<input type="checkbox"/> 42
Pour <input type="checkbox"/>	Contre <input type="checkbox"/>	N. S. P <input type="checkbox"/>	3) وقت اللي تكون تعرف اللي الصغير باش يتولد مريض والّا ناقص ؟	<input type="checkbox"/> 43
Pour <input type="checkbox"/>	Contre <input type="checkbox"/>	N. S. P <input type="checkbox"/>	4) وقت اللي تكون المرا موش متزوجة ؟	<input type="checkbox"/> 44
Pour <input type="checkbox"/>	Contre <input type="checkbox"/>	N. S. P <input type="checkbox"/>	5) وقت اللي العائلة يكون ما في حالهاش باش تبي صغير آخر ؟	<input type="checkbox"/> 45
Pour <input type="checkbox"/>	Contre <input type="checkbox"/>	N. S. P <input type="checkbox"/>	6) وقت اللي تطيح الضني مها يكون السبب ؟	<input type="checkbox"/> 46

Enquêtrice : Encercler la case ou les cases appropriées -438

Personnes présentes au moment de l'interview

- Personne
- Enfants de moins de 10 ans
- Mari
- Autres hommes
- Autres femmes

47

SECTION 5. EVENEMENTS RECENTS LIES A LA FECONDITE

ENQUETRICE : Voir 214

-501

Actuellement
enceinte

1

Non enceinte
actuellement

2

<p><u>ENQUETRICE</u>: -502</p> <p>Voir 213, 214 et 221 à 224</p> <p>La grossesse actuelle est la première</p> <p>1</p> <p>(Passer à 562)</p>	<p><u>ENQUETRICE</u>: -502</p> <p>Voir 213, 214, et 221 à 224</p> <p>La grossesse actuelle n'est pas la ière</p> <p>2</p> <p>(Passer à 535)</p>	<p><u>ENQUETRICE</u>: -502</p> <p>Voir 213, 214, et 221 à 224</p> <p>Jamais enceinte</p> <p>3</p> <p>(Passer à 562)</p>	<p>A déjà été enceinte</p> <p>4</p>
--	---	---	---

Dernière Grossesse

ENQUETRICE : Voir 233 et 234 -503

Inscrire la date de naissance du dernier
enfant. Vérifier si le mois et l'année
sont donnés.

_____ , 19 _____
 (mois) (année)

ou bien _____
 (ans)

Indiquer ici : _____ si possible
 (le nom de l'enfant)

ENQUETRICE : Voir tableau 228 à 245 -504

<p>Naissance vivante et enfant encore vivant</p> <p>1</p> <p>(Passer à 506)</p>	<p>Naissance vivante mais enfant décédé</p> <p>2</p> <p>(Passer à 505)</p>	<p>Naissance non vivante</p> <p>3</p> <p>(Passer à 516)</p>
---	--	---

8 1

3 6

7 9

11

12

13

15

17

19

506- ماذا بي نسالك تولا
بعض سؤالات على العدة
اللي تفصلنا ما بين
ولادة

(nom du dernier-né)
والوقت الحاضر

505- ماذا بي تولا نسالك بعض
سؤالات على العدة اللي
تفصلنا ما بين ولادة

(nom du dernier-né)
واللي توفي من بعد
والوقت الحاضر

507-
فين ولدت صغيرك هذا في الدار في الكلينيك
في السيطار والا في بقعة اخرى ؟

Maison [1] Hopital [3]
Clinique privée [2] Ailleurs [4] _____
(à préciser)

20

508- رضعتش الصغير هذا من صدرك ؟

oui [1] non [2]
(Passer à 512)

21

509- قداش من شهر رضعت الصغير هذا من صدرك في الجملة ؟

Insister éventuellement en disant :

نحب نقول قداش من شهر كان عمرو وقت اللي بطلت بالكل من
ترضيتمو من صدرك ؟

Allaite encore [8][6] Jusqu'au décès [8][7]
(Passer à 511) (Passer à 511)

(nombre de mois)

22

510- بعد _____ شهر زدتش رضعتو من صدرك ولو نهار واحد ؟
(nombre)

oui [1] non [2]

24

(corriger 509 le cas échéant
puis continuer avec 511)

(continuer avec 511)

511- قداش كان عمر صغيرك وقت اللي بديت تعطي فيه الماكلة
بخلاف الرضاعة من صدرك ؟

Encore nourri au sein uniquement (Age en mois) Décédé avant d'avoir reçu toute autre nourriture

25	

8 6
(Passer à 514)

8 7
↓

512- رضعتوشي بالدهوزة ؟

oui 1
↓

non 2
(Passer à 514)

27

513- قداش من شهر كان عمرو وقت اللي بديت ترضع فيه بالدهوزة ؟

(Age en mois)

28	

514- قداش من شهر بعد ما تولد صغيرك هذا قعدت ما رقدتش مع راجلك ؟

Insister eventuellement en disant :

نحب نقول قداش كان عمر صغيرك وقت اللي وليت ترقد مع راجلك ؟

Pas encore repris (Mois) 8 6

30	

515- بعد ما ولدت صغيرك هذا قداش من شهر قعدت باش رجعتك
العادة (والآخرى الشهر) ؟

N'ont pas encore recommencé (Mois) (Passer à 519) 8 6

32	

516- ما ذاببي نسألك توا بعض سوالات على المددة اللي تفصلنا من وقت اللي كنت
حيلة المرأة الاخوانية فبين تمت حبالتك في الدار في الكلينيك في السبطار
والا في بقعة اخرى ؟

Maison 1

Hopital 3

Clinique privée 2

Ailleurs 4

(préciser)

34

517- قداش من شهر قعدت ما رقدتش مع راجلك بعد ما تمت
حباتك الاخرانية ؟

(Mois) Pas encore repris

35

518- بعد قداش من شهر من وقت اللي تمت فيه حباتك الاخرانية
رجعتك المادة (والأ طريق الشهر) ؟

(Mois) N'ont pas encore recommencé

37

Enquêtrice Voir 301 et 302

-519

Mariée

Divorcée, veuve
ou séparée
(Passer à 532)

39

Enquêtrice Voir 514 et 517

-520

Rapports sexuels
repris

Rapport sexuels
pas encore repris
(Passer à 527)

40

Enquêtrice Voir 429

-521

Mari ou femme
stérilisé(e)
(Passer à 532)

Aucun
n'est
stérilisé

41

Enquêtrice Voir 430

-522

A utilisé une
méthode
contraceptive

N'a jamais
utilisé de
méthode contraceptive
(Passer à 527)

42

523- تستعملش انت والأ راجلك توا في وسيلة متاع تصبير ؟

oui

non

(Passer à 525)

43

(Méthode)

524- أشنية ها الوسيلة اللي تستعمل فيها ؟

(Passer à 527)

44

525- استعملت انت والا راجلك وسيلة متاع تصبير من وقت
اللي ولدت _____ والا حباتك الاخرانية ؟
(Nom du dernier-né)

oui

1

non

2

(Passer à 527)

46

526- آشنية ها الوسيلة اللي استعملتها ؟
(Méthode)

47

527- من وقت اللي ولدت _____ (والا من وقت حباتك الاخرانية)
(Nom du dernier-né)

صادفش بالكل باش راجلك تغيب على الدار في خدمتو والا مشي يلوح على خدمة
وقعد غايب ثلاثة شهر والا اكثر ؟

oui

1

non

2

(Passer à 532)

49

528- من وقت ولادتك والا (حباتك) الاخرانية قداش من شهر قعد راجلك غايب على الدار المرة الاولى (التانية 000)	529- في المدة هادي قعدتوشي بالفعل ما تراوش بعشكم بالكل ؟	530- من وقت ولادتك والا (حباتك) الاخرانية صادفش مرة اخرى اللي قعد راجلك غايب على الدار ثلاثة اشهر والا اكتر ؟
(Mois)	oui * non *	oui 1 (Répéter 528 à 530) non 2 (Passer à 531) (Vérifier et corriger)
(Mois)	oui * non *	oui 1 (Répéter 528 à 530) non 2 (Passer à 531) (Vérifier et corriger)
(Mois)	oui * non *	oui 1 (Répéter 528 à 530) non 2 (Passer à 531) (Vérifier et corriger)

50 52

53 55

56 58

531- بعد غيابو هذا (والا غيابو الاخراني) رجعتي راجلك للدار ؟

oui

1

non ou
pas encore

2

59

Intervalle fermé pour les femmes non-enceintes actuellement
avec deux grossesses précédentes ou plus et les femmes
actuellement enceintes qui ont une grossesse précédente ou plus

ENQUETRICE : Voir 213, 214, 223 et 224

-532

Une seule
grossesse 1
(Passer à 568)

Deux grossesses
ou plus 2



60

Avant dernière grossesse (femmes non enceinte actuellement)

ENQUETRICE: Voir tableau des grossesses -533
Inscrire la date de naissance
vérifier si le mois et l'année sont donnés.

_____, 19 _____ ou bien _____
(mois) (année) (ans)

Indiquer ici : _____ si possible
Le nom de l'avant dernier-né

ENQUETRICE : Voir tableau 228 à 245 -534

Naissance vivante enfant encore <input type="checkbox"/> 1 en vie (Passer à 539)	Naissance vivante <input type="checkbox"/> 2 mais enfant décédé (Passer à 539)	Naissance non <input type="checkbox"/> 3 vivante (Passer à 549)
---	--	--

61

63

65

67

Grossesse qui précède la grossesse actuelle (fem. act. enceinte)

ENQUETRICE: Voir tableau des grossesses -535
inscrire la date de naissance
vérifier si le mois et l'année sont donnés

_____, 19 _____ ou bien _____
(mois) (année) (ans)

Indiquer ici : _____ si possible
le nom du dernier-né

ENQUETRICE : Voir tableau 228 à 245 -536

Naissance vivante enfant encore <input type="checkbox"/> 1 en vie (Passer à 537)	Naissance vivante mais enfant <input type="checkbox"/> 2 décédé (Passer à 537)	Naissance non <input type="checkbox"/> 3 vivante (Passer à 548)
---	---	--

68

70

72

74

537- ماذا بي نسالك توا بعض سوالات على المدة اللي جات بعد ما ولدت
(والا بعد ما ولدت صغيرك الاخراني)
(nom du dernier-né)

فين ولدت صغيرك هذا في الداره في الكلينيك ة في السبيطار والا في
بقعة اخرى ؟

Maison 1 Hopital 3
Clinique 2 Ailleurs 4 _____
privée (préciser)

538- رضعتش الصغير هذا من صدرك ؟

oui 1 non 2
(Passer à 541) (Passer à 544)

539- ماذا بي نسالك توا بعض سوالات على المدة اللي جات بعدما ولدت
(والا بعد ما ولدت الصغير اللي قبل الاخراني)
(nom de l'avant dernier-né)

فين ولدت صغيرك هذا في الداره في الكلينيك في السبيطار والا في بقعة اخرى ؟

Maison 1 Hopital 3
Clinique 2 Ailleurs 4 _____
privée (préciser)

540- رضعتش الصغير هذا من صدرك ؟

oui 1 non 2
(Passer à 544)

541- قداش من شهر رضعتش صغيرك هذا في الجملة ؟

Insister éventuellement en disant :

نحب نقول قداش من شهر كان عمرو وقت اللي بطلت من ترضيعو من صدرك ؟

_____ Jusqu'au 8 7
(mois) décès
(Passer à 542) (Passer à 543)

8 2

3 6

7 9

11

12

13

14

15

542- بعد شهر زدتش رضعتو من صدرك ولو نهار واحد ؟
(nombre)

oui [1]

non [2]

(corriger 542 le cas
échéant et continuer
avec 543)

543- قداش كان عمر صغيرك وقت اللي بديت تعطي فيه العالكة بخلاف
الرضاعة من صدرك؟

(mois)

Décédé avant d'avoir
reçu tout autre
nourriture [8] [6]

544- رضعتوشي بالدهبوزة ؟

oui [1]

non [2]

(Passer à 546)

545- قداش كان عمرو من شهر وقت اللي بديت ترضع فيه بالدهبوزة ؟

(mois)

546- قداش من شهر بعد ما تولد صغيرك هذا قعدت ما رقدتش مع راجلك ؟

(mois)

547- بعد قداش من شهر من وقت اللي ولدت صغيرك هذا رجعتك العادة
(والا طريق الشهر)

(mois)

Les règles n'ont
jamais recommencé
devenu enceinte
de nouveau [8] [6]

(Passer à 552)

(Passer à 552)

548- ماذا بي نسالك بعض سوالات على المدة اللي جات بعد حبالتك
الاخرانية ؟

قداش من شهر قعدت ما رقدتش مع راجلك بعد ما تم حبالتك الاخرانية ؟

(mois)

(Passer à 550)

[]
17

[] []
18

[]
20

[] []
21

[] []
23

[] []
25

[] []
27

549- ماذا بي توا نساك بعض سوالات على العدة اللي ما بين الحباتين الاخرانيين،
قداش من شهر قعدت ما رقدتش مع راجلك بعد ما تمت الحبة اللسي قبل الاخرانية؟

(mois)

29

550- فين تمت حباتك هادي في الدار، في الكلينيك، في البيطار والاف في بقعة اخرى؟

Maison 1 Hopital 3

Clinique privée 2 Ailleurs 4 _____
(préciser)

31

551- بعد قداش من شهر من وقت اللي تمت فيه حباتك هادي رجعتك العادة (والأ طريق الشهر)

(mois)

Les règles n'ont
jamais recom- 8 6
mencé devenu
enceinte de nouveau

32

ENQUETRICI : Voir 522

-552

A utilisé une
méthode
contraceptive 1

N'a jamais
utilisé de 2
méthode contraceptive

(Passer à 557)

34

ENQUETRICI : Voir 214

-553

Encéinte
actuellement 1

Non encéinte
actuellement 2
ou N. S. P

(Passer à 555)

35

554- استعملتش انت والا راجلك وسيلة متاع تصبير في المدة اللي ما بين الحباتين الاخرانيين؟

oui 1

non 2

(Passer à 556)

(Passer à 557)

36

555- استعملتش انت والا راجلك وسيلة متاع تصبير في المدة اللي ما بين حباتك الاخرانية وحباتك هادي؟

oui 1

non 2

(Passer à 556)

(Passer à 557)

37

(méthode)

38

557- في المدة اللي جات ما بين الحياتين الاخرانين (والا ما بين حياتك الاخرانية وحياتك هادي) صادفتش بالكل باش راجلك تغيب على الدار في خدمتو والا على خاطر مشي يلحق على خدمة وقعد غايب عليك ثلاثة اشهر والا اكثر؟

oui

non

40

(Passer à 568)

<p>558- ما بين الحياتين الاخرانين (والأ الحياتة الاخرانية وحياتك هادي) قد اشن من شهر قعد راجلك غايب على الدار المرة الاولى (الثانية)</p>	<p>559- في المدة هادي قعدتوشي ماتراوش بعضكم الفمل؟</p>	<p>560- في الايام الاولى اللي بدا راجلك يغيب فيهم انت وقتها حيلة والا لا؟</p>	<p>561- ما بين الحياتين الاخرانين (والأ الحياتة الاخرانية وحياتك هادي) صادفتش مرة اخرى اللي قعد راجلك فيها غايب على الدار ثلاثة اشهر والا اكثر؟</p>
<p>(mois)</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> → non <input type="checkbox"/> (Vérifier et corriger)</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> → (Passer à 568) non <input type="checkbox"/> →</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> 1 (Répéter 558-561) non <input type="checkbox"/> 2 (Passer à 568)</p>
<p>(mois)</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> → non <input type="checkbox"/> (Vérifier et corriger)</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> → non <input type="checkbox"/> →</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> 1 (Répéter 558-561) non <input type="checkbox"/> 2 (Passer à 568)</p>
<p>_____</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> → non <input type="checkbox"/> (Vérifier et corriger)</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> → (Passer à 568) non <input type="checkbox"/> →</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> 1 (Répéter 558-561) non <input type="checkbox"/> 2 (Passer à 568)</p>

41

43

44

46

47

49

Questions pour les femmes qui n'ont jamais été enceintes
ou qui sont actuellement enceintes pour la première fois

Enquêtrice Voir 301 et 302

-562

Actuellement
mariée 1

Divorcée, veuve
ou séparée 2

(Passer à 568)

50

Enquêtrice Voir 521

-563

Mari ou femme
stérilisé(e) 1

Aucun n'est
stérilisé 2

(Passer à 568)

51

Enquêtrice Voir 426

-564

A utilisé une
méthode
contraceptive 1

N'a jamais utilisé
de méthode
contraceptive 2

(Passer à 568)

52

Enquêtrice Voir 214

-565

Actuellement
enceinte 1

Non enceinte
actuellement
ou NSP 2

(Passer à 568)

53

566- تستعملشي توا انت والأ راجلك في وسيلة متاع تصبير؟

oui 1

non 2

(Passer à 568)

54

Méthode

567- آشنية ها الوسيلة؟

568- يجيكش طريق الشهر (والا العادة) بصفة منظمة والأ لا؟

oui

1

non

2

N'a plus
ses règles 3

(Passer à 571)

55

57

569- تجيكش العادة بعد كل شهر والأ بعد أكثر من شهر؟

Un mois
environ 1

Plus
d'un mois 2

Moins
d'un mois 3

58

570- قداش من نهار دام طريق الشهر الاخراني (والأ العادة)؟

(jours)

59

Enquêtrice Voir 562

571

Actuellement
mariée

1

Divorcée, veuve
ou séparée

2

(Passer à 583)

61

Enquêtrice Voir 214 et 563

572

Mari ou femme
stérilisé(e)

1

Actuellement
enceinte

2

Autres
cas

3

(Passer à 583)

(Passer à 576)



62

573 حسب رأيك هكان تحب انت وراجلك تجيوا صغيره في مقدورك تحبل ولا لا ؟

oui

1

non

2

NSP

3

(Passer à 575)

(Passer à 575)

63

574 تظنن الللي انت توا وصلت للعمر الللي ما عادين يمكن لك باش تولد ؟

oui

1

non

2

(Passer à 583)

(Passer à 583)

64

Enquêtrice Voir 213

575

Aucune naissance
vivante

1

Une ou plusieurs
naissances vivantes

2

(Passer à 578)

(Passer à 580)

65

576 تجيبن تجيب صغير آخر في المستقبل بخلاف الللي انت حبله بيه توا ؟

oui

1

non

2

Pas d'opinion

3

(Passer à 583)

(Passer à 583)

66

577 قداش من صغير آخر تحب تجيب بخلاف الللي انت حبله بيه توا ؟

(Nombre)

(Passer à 583)

67

578- تحبب تجيب صغار في المستقبل ؟

oui 1 non 2 Pas d'opinion 3

(Passer à 583) (Passer à 583)

69

579- آش تحب يكون صغيرك الاول ، وليد والاً بنية ؟

Garçon 1 Fille 2 l'un ou l'autre 3

Autre réponse 4 _____
(préciser)
(Passer à 583)

70

580- تحبب تجيب صغير آخر في المستقبل ؟

oui 1 non 2 Pas d'opinion 3

(Passer à 583) (Passer à 583)

71

581- آش تحب يكون صغيرك هذا وليد والا بنية ؟

Garçon 1 Fille 2 l'un ou l'autre 3

Autre réponse 4 _____
(préciser)

72

582- قداش من صغير آخر تحب تجيب في المستقبل ؟

(Nombre)

73

583- لوكان في مقدورك باش تختار عدد الصغار اللي تحب تجيبهم في حياتك

الكل قداش من واحد تحب تجيب ؟

Autre réponse _____

(nombre)

(à préciser)

75

Enquêtrice Encercler la case appropriée

-584

Fiabilité des réponses à la section 5

Bonne 1 Moyenne 2 Mauvaise 3

76

SECTION 6 ACTIVITE PROFESSIONNELLE

601 نساء يخدمو ويصوروا من خدمتهم اما فلوس والا حاجة
اخرى والا يخدموا ني الفلاحة متاع العائلة ،
انت تخدمشي تورا كيفهم ؟

oui

1

non

2

602 تحبش تخدم تورا والا لا ؟

oui 1 non 2
(Passer à 605)

603 تلوج على خدمة تورا والا لا ؟

oui 1 non 2
(Passer à 605)

604 تقبلشي خدمة اللي ما فيهاش مصوار ياسر ؟

oui 1 non 2

605 خدمتش بالكل من وقت اللي عرست (اول مرة) ؟

oui 1 non 2
(Passer à 618)

606 فانا عام خدمت آخر مرة ؟

19 _____

607 علاش بطلت من خدمتك ؟

608 نحب نسألك تورا بعض سوالات على خدمتك تورا (والا خدمتك الاخرانية)
آشنية (آش كانت) خدمتك ؟ آش تعمل (آش كنت تعمل) بالضبط ؟

9 0

1

3 5

7

9

11

12

13

14

15

16

18

20

Travaille (travaillait) dans l'agriculture	Ne travaille pas (ne travaillait pas) dans l'agriculture	<input type="text"/>
1	2	22
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p style="text-align: center;">610 تخدمش توا (كتش تخدم) في الفلاحة متاع العائلة</p> <p style="text-align: center;">oui <input type="text"/> non <input type="text"/></p> <p style="text-align: center;">(Passer à 614) Passer à 613</p> </div>		<input type="text"/>
		23

611 خدمتك هندي (الخدمة اللي كانت عندك) داخل الدار والّا الهرا من الدار؟

à la maison à l'extérieur

24

612 اللّي يخدم فيك (كان يخدم فيك) فرد من العائلة والّا واحد آخر والّا (كت)
تخدم على حسابك الخاص؟

membre de la famille quelqu'un d'autre à son propre compte

25

(Passer à 614)

613 آش تخلص (آش كت تخلص) فلوس والا حاجة اخرى؟

Espèce Nature Pas payé

26

614 قداش من عام خدمت تقرب من وقت اللي عرست (اول مرة)؟

(nombre d'années)

27

615- اضطررتش في العام الفات باش تبطل من خدمتك والّا حتى خدمتك
في الدار على خاطر موت والا صارتلك حاجة في صحتك؟

oui

non

29

Enquêtrice voir 213

-616

Acune naissance vivante

(Passer à 618)

une ou plusieurs naissance vivante

617- خدمتش بالكل ما بين عرسك
والصغير الاول اللي جيتو؟

oui

non

(Passer à 618)

30

618- وقبل ما تمارس خدمتش بالكل؟

oui

non

(Passer à 701)

31

619- قداش من عام خدمت قبل ما تمارس؟

(nombre d'années)
620- آشنية نوع الخدمة بالضبط اللي كنت تخدم فيها أكثر قبل

ما تمارس؟

32

621- اللي كان يخدم فيك كان فرد من العائلة والّا واحد آخر
والّا كنت تخدم على حسابك الخاص؟

Membre de la famille

Quelqu'un d'autre

A son propre compte

(Passer à 701)

622- آش كنت تخلص فلوس والا حاجة اخرى؟

Espèces

Nature

A son propre compte

(Passer à 701)

38

39

SECTION 7 · RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DERNIER MARI

ENQUÊTRICE encerler la case appropriée
(voir 303, 310)

-701

a été mariée
une seule fois

a été mariée
plus d'une fois

Enquêtrice
Poser les questions
suivantes au sujet du
mari de l'enquêtée

Enquêtrice -702
Encerler la case appropriée

Mariée et vivant avec son mari	Séparée, veuve ou divorcée
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Enquêtrice
Poser les questions
suivantes au sujet du
mari actuel de l'enquêtée

Enquêtrice
Poser les questions
suivantes au sujet du der-
nier mari de l'enquêtée

703- عمروشي راجلك الحالي (الاخراي) مشي للمكتب؟

oui 1 non 2
(Passer à 707)

704- حتى لوين وصل في القرايا ابتدائي هاعدادي هثاني والا عالي؟

<input type="checkbox"/> 2 اعدادي	<input type="checkbox"/> 1 ابتدائي
<input type="checkbox"/> 4 عالي	<input type="checkbox"/> 3 ثانوي
Autre _____	<input type="checkbox"/> 5
(préciser)	

705- اشنوا آخر قسم اللي وصلو؟

ENQUÊTRICE encerler la case appropriée -706

moins de 6 ans d'études <input type="checkbox"/>	6 ans d'études ou plus <input type="checkbox"/>
(Passer à 708)	(Passer à 709)

40

41

42

707- قرأشي راجلك في الكتاب بالكل ؟

oui 1
↓

non 2

(Passer 709)

708- ينجشي يقرأ جريدة والأ جواب ؟

oui 1

non 2

709- وين عددي راجلك (الآخراي) أكبر مدة من حياتو وقت اللي كان صغير، نقولو حتى اللي وصل عمرو اثناش انعام، ريف، دشرة، بلاد صغيرة والأ مدينة ؟

1

2

3

4

مدينة

بلاد صغيرة

دشرة

ريف

710- آشنوا تاريخ ولادة راجلك ؟ والا قداش عمرو ؟

_____ (mois)

19 _____ (année)

ou

_____ (ans)

711- نحب نسالك توا بعضر. سوالات على خدمة راجلك (الآخراي) اشنية خدمتو (آش كانت خدمتو) ؟

(S'il est en chômage ou à la retraite, interroger sur le dernier emploi)

(S'il n'a jamais travaillé, passer à 801)

712- اللي (كان) يخدم فيه هو فرد من العائلة، والأ شخص آخر والأ هو يخدم على حسابو الخاص ؟

Membre de 1
la famille
↓

Quelqu'un 2
d'autre
↓

à son propre 3
compte

(Passer à 714)

713- كيفاش كان يخلص؟ فلوس والا مقابل آخر؟

Espèces 1

Nature 2

Pas payé 3

(Passer à 801)

Passer à 801

(nombre)

؟ عدد من جملتي (R) -715

56

--	--

oui

1

↑

(Passer à 801)

non

2

55

--

؟ عدد من جملتي (R) -714

MEILLEURE ESTIMATION DE
L'AGE ACTUEL DE
LA FEMME

801- Enquêtrice Voir 107

Document obtenu

(Fin de l'interview)

Document non obtenu

58

<p>802. <u>Enquêtrice</u> : Voir 108</p> <p>Année de l'interview 1978</p> <p>Année de naissance 19 déclarée en 108 _____</p> <p>Faites la différence ici <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/></p> <p style="text-align: center;">(A)</p>	<p>Voir 219</p> <p>Inscrivez dans le rectangle l'âge déclaré en 219</p> <p><input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/></p> <p style="text-align: center;">(B)</p>
<p>Maintenant comparer (A) et (B) :</p>	
<p>(A) = (B) <input type="checkbox"/></p>	<p>(A) ≠ (B) <input type="checkbox"/></p>
<p>(Fin de l'interview)</p>	

59

(Passer à 803)

<p>803- <u>Enquêtrice</u> : Inscrivez :</p> <p>L'âge déclaré en 305 ou 312 _____ (ans)</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>La durée déclarée en années en 231 _____ (ans)</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>L'âge déclaré en 233 ou 234 _____ (ans)</p> <p>Faites la somme ici</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;">(A)</div> <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;">(B)</div> </div> <p>Maintenant comparez (A) et (B)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">(A) = (B) 1</div> <div style="text-align: center;">(A) ≠ (B) 2</div> </div>	<p>Voir 219</p> <p>Inscrivez dans le rectangle l'âge déclaré en 219</p> <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 30px; margin-top: 20px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;">(B)</div>
--	--

60

804 - Enquêtrice : Procédez-vous-même à la meilleure estimation de l'âge actuel et inscrivez le ici

_____ ans

61

(Fin de l'interview)

OBSERVATIONS DE L'ENQUETRICE

(A REMPLIR APRES AVOIR TERMINE L'INTERVIEW)

DEGRE DE COOPERATION

1 Mauvais

2 Moyen

3 Bon

4 Très bon

COMMENTAIRES DE L'ENQUETRICE

L'enquêtée _____

Questions particulières _____

Autres aspects _____

Nom de l'enquêtrice _____ Date _____

OBSERVATIONS DU CONTROLEUR

OBSERVATIONS DU REVISEUR



63

TRADUCTION DU QUESTIONNAIRE

FRANÇAIS

ANGLAIS

SECTION 1

SECTION I

- Q101 Habitez-vous dans cette maison?
- Q102 Habitez-vous à (localité)
- Q103 Où habitez-vous?
- Gouvernorat
 - Délégation
 - Cheikhat
- Q104 Depuis votre naissance avez-vous toujours vécu à (localité)
- Q105 Quel genre d'endroit était-ce quand vous étiez plus jeune, mettons quand vous aviez moins de 12 ans? Était-ce la campagne, le village, la petite ville ou la grande ville?
- Q106 Dans quel genre d'endroit avez-vous passé la plus grande partie de votre enfance, jusqu'à 12 ans, par exemple? A la campagne, dans un village, dans une petite ou une grande ville?
- Q107 S'il vous plait, pouvez-vous me montrer votre extrait de naissance ou votre carte d'identité ou tout autre document où votre date de naissance est inscrite.
- Q108 Quel est le mois et quelle est l'année de votre naissance?
- Q110 Avez-vous jamais fréquenté l'école?
- Q111 Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous ayez atteint: primaire, moyen, secondaire ou supérieur?
- Q112 Quelle est la dernière classe que vous ayez achevée?
- Q114 Avez-vous fréquenté l'école coranique?
- Q115 Pouvez-vous lire, mettons un journal ou une lettre?

- Q101 Do you usually live in this house?
- Q102 Do you live in (Place Name)
- Q103 Where do you live?
- Governorat (Province)
 - Delegation
 - Cheikhat
- Q104 Since you were born, have you always lived in? (Place Name)
- Q105 In what kind of area did you live mostly when you were growing up, say to age 12? Was it in the countryside, a village, a town or in a city?
- Q106 What kind of area would you say (this, that) was when you were growing up, say to age 12? Was it in the countryside, in a village, in a town or in a city?
- Q107 Please, show me your birth certificate or your identity card or anything in which your date of birth is recorded.
- Q108 In what month and year were you born?
- Q110 Have you ever attended school?
- Q111 What was the highest level of school you attended: primary, intermediate, secondary or high education?
- Q112 What was the highest grade you completed?
- Q114 Have you attended coranic school?
- Q115 Can you read, say a newspaper or a letter?

SECTION 2 HISTORIQUE DE LA MATERNITE

SECTION 2 MATERNITY HISTORY

- Q201 J'aimerais que nous parlions d'un autre sujet concernant la femme et les enfants: Avez-vous jamais donné naissance à un enfant vivant?
- Q202 Je veux dire: avez-vous jamais donné naissance à un enfant, fille ou garçon, qui est mort par la suite, même s'il a vécu très peu de temps?
- Q203 Nous voudrions avoir la liste complète de tous les enfants que chaque femme a mis au monde pendant toute sa vie: avez-vous des fils qui vivent avec vous actuellement?
- Q204 Combien de vos fils vivent avec vous?
- Q205 Avez-vous des fils qui ne vivent pas avec vous?
- Q206 Combien de vos fils ne vivent pas avec vous?

- Q201 I would like us to talk about another topic concerning the woman and children. I mean: Have you ever given birth in all your life?
- Q202 Have you given birth to any boy or girl who later died, even if the child lived for only a short time?
- Q203 We should like to get a complete record of all the babies you have actually given birth to in all of your life. Do you have any sons you have given birth to now living with you?
- Q204 How many sons live with you here in this house?
- Q205 Have you any sons not living with you here in this house?
- Q206 How many sons do not live with you?

- Q207 Avez-vous des filles qui vivent avec vous actuellement? Q207 Do you have any daughters now living with you in this house?
- Q208 Combien de vos filles vivent avec vous? Q208 How many daughters live with you in this house?
- Q209 Avez-vous des filles qui ne vivent pas avec vous? Q209 Have you any daughters not living with you in this house?
- Q210 Combien de vos filles ne vivent pas avec vous? Q210 How many daughters do not live with you?
- Q211 Avez-vous jamais donné naissance à un enfant, fille ou garçon, qui est mort par la suite, même s'il a vécu très peu de temps? Q211 Have you ever given birth to any boy or girl who lived for a short time and later died?
- Q212 Combien de vos enfants sont décédés? Q212 How many of your children have died?
- Q213 Je voudrais être sûre d'avoir bien compris: vous avez eu au total ----- enfants. Est-ce bien exact? Q213 Just to make sure I have this right, you have had a total of births. Is that correct?
- Q214 Etes-vous enceinte à présent? Q214 Are you pregnant now?
- Q215 De combien de mois êtes vous enceinte? Q215 For how many months have you been pregnant?
- Q216 Quand l'enfant doit-il naître? (mois) (années) Q216 In what month and year is your baby due?
- Q217 Préférez-vous avoir un garçon ou une fille? Q217 Would you prefer to have a boy or a girl?
- Q218 A quel âge avez-vous eu vos premières règles? Q218 How old were you when you had your first period?
- Q219 Quel âge avez-vous à présent? Q219 How old are you now?
- Q221 En dehors des grossesses dont vous m'avez parlé, avez-vous jamais été enceinte à d'autres moments? - Je veux dire, avez-vous jamais été enceinte même si la grossesse n'a duré que quelques semaines ou quelques mois? Q221 Aside from the time(s) you have told me about, have there been any other times you were pregnant - I mean, have you ever had a pregnancy that lasted for just a few weeks or just a few months?
- Combien de ces grossesses avez-vous eues? How many such pregnancies have you had?
- Q222 Avez-vous jamais été enceinte? Je veux dire, avez-vous jamais été enceinte, même si la grossesse n'a duré que quelques semaines ou quelques mois? Q222 Have you ever been pregnant, I mean, have you ever had a pregnancy even one that lasted for just a few weeks or a few months?
- Combien de fois avez-vous été enceinte? How many times have you been pregnant?
- Q227 Je voudrais vous poser des questions à propos de chacun de vos enfants: pouvez-vous me donner le nom de chaque enfant, y compris ceux qui sont morts, en commençant par l'aîné. Q227 I would like to ask you about each live birth: Can you give me the name of each of them including those who died - We start with the first.
- Q229 Nom Q229 Name
- Q230 Etait-ce un garçon ou une fille? Q230 Was it a boy or a girl?
- Q231 Combien de mois et combien d'années après votre mariage avez-vous attendu avant de donner naissance à (nom du premier enfant). Et combien de mois et d'années y a-t-il entre la naissance de (nom du premier enfant) et celle de (nom du second) etc..... Q231 How many months and years had you been married for before you gave birth to (name of the first child). How many months and years are there between the births of (first child) and (second child) etc...

- Q232 S'il vou plait, pouvez-vous me montrer les extraits de naissances de votre premier, deuxième enfant, etc.....
- Q233 En quel mois et quelle année est-il (elle) né(e)?
- Q234 Depuis combien d'années l'enfant est né?
- Q235 Cet enfant est-il encore vivant? ou est-il mort?
- Q236 Combien de temps a-t-il/elle vécu?
- Q237 Entre le mariage et (nom du premier enfant) entre (nom du premier) et (nom du second) etc.....
- Q238 Avez-vous jamais été enceinte même pendant quelques semaines ou quelques mois?
- Si oui: Combien de fois?
- Q239 Combien de mois et d'années après le mariage, (le nom du premier, du second etc enfant) cette grossesse s'est-elle terminée?
- Q240 En quel mois et quelle année cette grossesse s'est-elle terminée?
- Q241 Si N.S.P. Il y a combien d'années depuis que cette grossesse a pris fin?
- Q242 Combien de mois a duré cette grossesse?
- Q243 Avez-vous fait quelque chose on votre médecin a-t-il fait quelque chose pour mettre fin à cette grossesse?
- Q244 L'enfant a-t-il crié au moment de sa naissance?
- Q245 Etait-ce un garçon ou une fille?

SECTION 3 HISTORIQUE DU MARIAGE

- Q301 Je voudrais maintenant vous poser quelques questions sur votre situation matrimoniale. Etes-vous actuellement mariée?
- Q302 Quelle est votre situation matrimoniale actuelle. Etes-vous actuellement veuve, divorcée ou séparée de votre mari?
- Q303 Vous êtes-vous mariée une fois ou plus d'une fois?
- Q304 En quel mois et quelle année vous êtes-vous mariée?
- Q305 Pouvez-vous me dire à quel âge vous vous êtes mariée?
- Q306 Est-ce que votre mari habite généralement dans votre ménage?
- Q307 Est-il momentanément absent ou avez-vous cessé de vivre ensemble pour de bon?
- Q308 En quel mois et quelle année avez-vous cessé de vivre ensemble?

- Q232 Please show me the birth certificate of the first, second child, etc ...
- Q233 In what month and year did you have him (her)?
- Q234 How many years since you had this child?
- Q235 Is this child still living, or is he dead?
- Q236 What was his/her age when he/she died?
- Q237 How many years, months were between your marriage and(name of 1st child) and (name of 2nd child) etc ...
- Q238 Have you ever been pregnant even one that lasted for just a few weeks or a few months?
- If yes: how many times?
- Q239 How many months and years after the marriage did the pregnancy of (name of the 1st, 2nd, etc child) finish?
- Q240 In what month and year did this pregnancy finish?
- Q241 If not stated: How many years are there since the end of that pregnancy?
- Q242 How long did this pregnancy last for?
- Q243 Did you or your doctor do anything to terminate this pregnancy?
- Q244 Did the child scream after he or she was born?
- Q245 Was it a boy or a girl?

SECTION 3 MARRIAGE HISTORY

- Q301 Now I have some questions about your married life - Are you now married or not?
- Q302 What is your marital status? Are you now: Widowed, Divorced or Separated?
- Q303 Were you married only once or more than once?
- Q304 In which month and year did you marry?
- Q305 Can you tell me how old you were when you married?
- Q306 Does your husband ordinarily live in your household?
- Q307 Is he away only for a short time, or have you stopped living together?
- Q308 In what month and year did you stop living together?

- Q309 Combien de mois et d'années votre mariage a-t-il duré?
- Q310 Vous êtes-vous mariée une fois ou plus d'une fois?
- Q311 Combien de fois vous êtes-vous mariée au total?
- Q312 En quel mois et quelle année vous êtes-vous mariée pour la (première, seconde....) fois?
- Q313 Comment s'est terminé ce mariage? Par le décès de votre mari, par un divorce ou par une séparation?
- Q314 En quel mois et quelle année a pris fin votre (premier, deuxième ...) mariage?
Si N.S.P, combien de temps a duré votre mariage?
- Q315 En quel mois et quelle année votre mari est-il mort?
Si N.S.P., combien de temps a duré votre mariage?
- Q317 Etiez-vous déjà mariée lorsque vous êtes arrivée à (nom de la localité inscrit en Q316)?

SECTION 4 CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

- Q401 Maintenant, je voudrais vous parler d'un autre sujet. Comme vous le savez peut-être, il existe différents moyens qui permettent à un couple de retarder ou de prévenir une grossesse. Connaissez-vous quelques uns de ces moyens ou en avez-vous entendu parler?
- Q402 Quelles sont les méthodes que vous connaissez?
- Q403 En connaissez-vous d'autres?
- Q404 Il y a d'autres méthodes dont vous n'avez pas parlé. Je voudrais savoir si vous avez eu l'occasion d'en entendre parler.
- Q405 Pour être bien sûre, je voudrais vous décrire certaines de ces méthodes pour voir si vous en avez entendu parler.
- Q406 Un des moyens qui permet à une femme de retarder la grossesse suivante ou de l'éviter, consiste à prendre une pilule tous les jours. Avez-vous entendu parler de cette méthode?
Avez-vous jamais utilisé cette méthode?
Où vous êtes-vous procuré ces pilules.
Avez-vous ces pilules en ce moment chez vous?
- Q407 Il y a aussi des hommes qui utilisent la capote pour éviter que leurs femmes soient enceintes. Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode?

- Q309 How many months and years has your marriage lasted?
- Q310 Have you been married more than once?
- Q311 How many times have you been married?
- Q312 In what month and year did your first/second marriage begin?
- Q313 How did this marriage end? Husband died, by Divorce or by Separation?
- Q314 In what month and year did your (first, second) marriage end?
If not stated, how long has your marriage lasted?
- Q315 In what month and year did your husband die?
If not stated, how long did your marriage last?
- Q317 Were you already married when you came to (name of place written in Q316)?

SECTION 4 CONTRACEPTIVE KNOWLEDGE AND USE

- Q401 Now I want to talk about a somewhat different topic. As you may know, there are various ways that a couple can delay the next pregnancy or avoid pregnancy. Do you know of, or have you heard of any of these methods?
- Q402 Which methods do you know of?
- Q403 Do you know other methods?
- Q404 There are some other methods you have not mentioned, and I would like to find out if you have heard of them.
- Q405 Just to make sure let me describe some methods to see if you have heard of them or not.
- Q406 One way a woman can delay the next pregnancy or avoid getting pregnant is to take a pill everyday. Have you ever heard of this method?
Have you ever used this method?
Where did you get these pills from?
Do you have any of these pills right now in this house?
- Q407 Some men use the condom so that their wives will not get pregnant. Have you ever heard of this method?

- Votre mari a-t-il jamais utilisé cette méthode avec vous?
- Où vous êtes-vous procuré ces capotes
- Avez-vous des capotes en ce moment chez vous?
- Q408 Il y a d'autres méthodes qui permettent à la femme d'éviter une grossesse. Elle peut, par exemple, se mettre un diaphragme, un tampon ou une éponge dans le vagin avant les rapports (sexuels).
- Avez-vous entendu parler de cette méthode?
- Avez-vous jamais utilisé cette méthode?
- Où avez-vous entendu parler de cette méthode?
- Avez-vous une de ces méthodes en ce moment chez vous?
- Q409 Il y a des femmes qui pour éviter d'être enceintes se font poser par le médecin ou la sage-femme l'appareil qu'on appelle aussi bouton ou scoubidou. Avez-vous utilisé cette méthode?
- Où vous êtes-vous fait poser le stérilet?
- Q410 Certaines femmes se lavent immédiatement après les rapports avec de l'eau, ou avec un autre liquide après les rapports sexuels avec leur mari. Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode pour éviter une grossesse?
- Avez-vous jamais utilisé cette méthode?
- Q411 Certains couples évitent d'avoir des rapports certains jours du mois pendant lesquels la femme est plus susceptible de devenir enceinte. C'est la méthode de la continence périodique. Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode?
- Vous-même et votre mari avez-vous jamais pratiqué cette méthode?
- Q412 Certains hommes pratiquent le retrait, c'est-à-dire qu'ils font attention et se retirent avant l'orgasme. Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode?
- Vous-même et votre mari avez-vous jamais pratiqué cette méthode?
- Q413 Il y a des femmes à qui le médecin fait une piqûre (ou injection) pour leur éviter d'être enceinte. Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode? Avez-vous utilisé ce moyen? Où avez-vous eu cette injection?
- Q414 Certaines femmes subissent une opération appelée stérilisation. Elles se font ligaturer les trompes, par exemple, pour ne plus avoir d'enfants.
- Did you and your husband ever use this method?
- Where did you get the condoms from?
- Do you have any condoms now at home?
- Q408 Some women may use a diaphragm or a sponge to delay pregnancy.
- Have you heard of either of these methods?
- Have you ever used either of these methods?
- Where did you hear about these methods?
- Do you have any of these methods at home now?
- Q409 Some women may have a loop or coil of plastic or metal, the inter-uterine device (IUD) inserted in her womb by a doctor. Have you ever used this method?
- Where did you go to have this device inserted?
- Q410 Some women wash themselves immediately after sex with water or some other liquid. Have you ever heard of this method?
- Have you ever used this method?
- Q411 Some couples avoid having sex on particular days of the month, when the woman is most able to get pregnant. This is called the safe period or rhythm method. Have you ever heard of this method?
- Have you ever used this method?
- Q412 Some men practice withdrawal, that is they are careful and pull out before climax. Have you ever heard of this method?
- Have you ever used this method?
- Q413 Some women have injections from a Doctor to avoid getting pregnant.
- Have you ever heard of this method?
- Have you ever used this method?
- Where did you have these injections?
- Q414 Some women have an operation called sterilization, such as having their tubes tied in order not to have any more children.

- Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode?
- Avez-vous subi cette opération?
- Où avez-vous eu cette opération?
- Q415 Certains hommes subissent une opération de stérilisation appelée vasectomie pour que leur femme n'ait plus d'enfants. Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode?
- Votre mari a-t-il subi cette opération?
- Où a-t-il eu cette opération?
- Q416 Il existe des méthodes arabes de contraception. Avez-vous jamais entendu parler de ces méthodes?
- Q417 Quelles méthodes connaissez-vous?
- Q418 Avez jamais utilisé un de ces moyens?
- Q419 Quelle méthode avez-vous utilisée?
- Q420 Avez-vous jamais entendu parler d'autres méthodes que les femmes ou les hommes utilisent pour éviter une grossesse?
- Q421 Quelles sont ces méthodes?
- Q422 Avez-vous utilisé un de ces moyens?
- Q424 Quelle est la dernière méthode que vous avez utilisée?
- Q425 Etes-vous contente et satisfaite des résultats de cette méthode?
- Q426 Avez-vous visité une clinique de planning familial ces douze derniers mois?
- Q427 Avez-vous aimé l'accueil de la clinique?
- Q431 Vous et votre mari pensez-vous utiliser une méthode contraceptive dans le future?
- Q432 Quelle méthode comptez-vous utiliser?
- Q433 Quand commencerez vous à utiliser cette méthode?
- Q435 Certaines femmes demandent au docteur ou à la sage-femme de mettre fin à leur grossesse en pratiquant un avortement. En ce qui vous concerne, avez-vous eu déjà un avortement provoqué?
- Q436 Combien de fois avez-vous avorté?
- Q437 Savez-vous que la loi tunisienne autorise l'avortement dans les trois premiers mois de la grossesse?
- Etes-vous d'accord qu'une femme aille chez le docteur pour un avortement:
- 1) Lorsque la grossesse constitue un danger pour sa vie?
 - 2) Lorsque la grossesse est un risque pour sa santé?
- Have you ever heard of this?
- Have you had this operation?
- Where did you have this operation?
- Q415 Some men have sterilization operation, called vasectomy;
- Have you ever heard of this?
- Has your husband had this operation?
- Where did your husband have this operation?
- Q416 There are some Arabic methods for delaying pregnancy. Have you heard of any of these methods?
- Q417 Can you please tell about the methods you know?
- Q418 Have you ever used any of these methods?
- Q419 Which method did you use?
- Q420 Have you ever heard of any other methods which women and men use to avoid pregnancy?
- Q421 What are these methods?
- Q422 Have you used one of these methods?
- Q424 What was the last method you used?
- Q425 Are you happy and satisfied with the results of this method or not?
- Q426 Have you visited any of the family planning centres during the last twelve months?
- Q427 Did you like the reception you had in the centre?
- Q431 Are you and your husband planning to use any contraceptive method in the future?
- Q432 What method are you planning to use?
- Q433 Can you tell me when you will start using this method?
- Q435 Some women ask the Doctor or the midwife to get rid of the baby by abortion. Have you ever had an abortion of your own will?
- Q436 How many times did you have an abortion?
- Q437 Did you know that Tunisian Law allows abortions during the first 3 months of pregnancy?
- Would you approve of women having an abortion by a doctor:
- 1) If the pregnancy is dangerous to her life?
 - 2) If the pregnancy is dangerous to her health?

- 3) Lorsqu'elle sait que son enfant naîtra handicapé ou malade?
- 4) Lorsqu'elle n'est pas mariée?
- 5) Lorsque la famille n'a pas les moyens d'élever un autre enfant?
- 6) Lorsqu'elle se débarrasse de l'enfant pour une toute autre raison?

- 3) If she knows that the child will be handicapped, or ill?
- 4) If the woman is not married?
- 5) If the couple cannot afford another child?
- 6) If the woman wants the abortion for other reasons?

SECTION 5 EVENEMENTS RECENTS LIES A LA FECONDITE

- Q505 J'amerai vous poser quelques questions sur la période qui s'est écoulée entre (nom du dernier né) qui est mort par la suite et la date d'aujourd'hui?
- Q506 J'amerai vous poser quelques questions sur la période qui s'est écoulée entre (nom du dernier né) et la date d'aujourd'hui?
- Q507 Où avez-vous eu votre enfant: à la maison, à l'hôpital, à la clinique ou ailleurs?
- Q508 Avez-vous nourri cet enfant au sein?
- Q509 Pendant combien de mois en tout l'avez-vous nourri au sein?
Combien de mois avait-il/elle lorsque vous avez définitivement arrêté de l'allaiter?
- Q510 Après ----- mois aviez-vous définitivement arrêté d'allaiter votre enfant, pas même une fois par jour?
- Q511 Combien de mois avait l'enfant lorsque vous avez commencé à lui donner un repas par jour tout en continuant de l'allaiter?
- Q512 Avez-vous nourri votre enfant au biberon?
- Q513 Combien de mois avait l'enfant lorsque vous avez commencé à lui donner le biberon?
- Q514 Pendant combien de mois après la naissance de cet enfant êtes-vous restée sans avoir de rapports sexuels avec votre mari? # Quel âge avait votre enfant lorsque vous avez repris les rapports sexuels avec votre mari?
- Q515 Combien de mois après la naissance de cet enfant vos règles ont-elles recommencé?
- Q516 J'aimerais vous poser quelques questions sur la période qui s'est écoulée depuis votre dernière grossesse. Où a eu lieu la fin de cette grossesse: à la maison, à l'hôpital, dans une clinique privée ou ailleurs?
- Q517 Pendant combien de mois après votre dernière grossesse êtes-vous restée sans avoir de rapports sexuels avec votre mari?

SECTION 5 FERTILITY REGULATION MODULE

- Q505 I would like to ask you a few questions about the period of time between ... (name of the child born who subsequently died) and today.
- Q506 I would like to ask you a few questions about the period of time between ... (name of last birth) and today.
- Q507 Where did you give birth to your baby, at home, in hospital or in a clinic or somewhere else?
- Q508 Did you breastfeed your baby?
- Q509 For how many months did you breastfeed?
Can you tell me how old your baby was when you stopped breastfeeding him/her?
- Q510 After months had you completely stopped breastfeeding your child even once a day?
- Q511 How old was your baby when you started to give him solid food?
- Q512 Did you bottle feed your baby?
- Q513 How old was your baby when you started to bottle feed?
- Q514 For how many months since you had your baby haven't you been to bed with your husband?
Or how old was your baby when you went to bed with your husband?
- Q515 How many months after having your baby did your periods start?
- Q516 I want to ask you about your last pregnancy. Where did you give birth to your baby, was it in hospital, in a private clinic or somewhere else?
- Q517 For how many months have you not been in bed with your husband since your last pregnancy?

- Q518 Combien de mois après la fin de cette grossesse vos règles ont-elles recommencé?
- Q518 How many months after your last pregnancy did your periods start again?
- Q523 Vous ou votre mari, utilisez-vous actuellement une méthode pour vous éviter d'être enceinte?
- Q523 Do you and your husband use any contraceptive method now?
- Q524 Quelle méthode utilisez-vous?
- Q524 What method do you use?
- Q525 Vous et votre mari, avez-vous utilisé une méthode contraceptive depuis votre dernière grossesse ou la naissance de votre dernier enfant?
- Q525 Did you and your husband use any contraceptive method since your last pregnancy or since the birth of your last child?
- Q526 Quelle est cette méthode?
- Q526 What method did you use since your last birth or your last pregnancy?
- Q527 Depuis la naissance de votre dernier enfant ou (votre dernière grossesse) y-a-t-il des moments pendant lesquels votre mari s'est absenté ou a travaillé loin du foyer pendant trois mois ou plus?
- Q527 Has your husband been absent from home for three months or more since your last birth?
- Q528 Depuis la dernière naissance (ou grossesse) combien de mois s'est absenté votre mari la première, deuxième fois?
- Q528 Since your last birth, how long was your husband absent for the 1st time? The 2nd time?
- Q529 Durant cette absence vous êtes restés effectivement sans vous voir?
- Q529 During that absence you didn't see each other at all?
- Q530 Depuis la dernière naissance (ou grossesse) y a-t-il eu un autre moment où votre mari s'est absenté pour une période de 3 mois ou plus?
- Q530 Since your last birth was there another period of time when your husband was absent for 3 or more months?
- Q531 Votre mari est-il revenu depuis sa dernière absence?
- Q531 Did your husband come back after his last absence?
- Q537 Je voudrais maintenant vous poser quelques questions relatives à des événements survenus depuis votre dernier accouchement.
Où avez-vous eu votre enfant: à la maison, à l'hôpital, dans une clinique privée ou ailleurs?
- Q537 I would like to ask you some questions about the period after you gave birth to your last baby. Where did you have your baby, Hospital, Private Clinic, or somewhere else?
- Q538 Avez-vous allaité cet enfant au sein?
- Q538 Did you breastfeed that child?
- Q539 Je voudrais vous poser quelques questions à propos de l'accouchement de votre enfant avant le dernier.
Où avez-vous eu cet enfant: à la maison, à l'hôpital, dans une clinique privée ou ailleurs?
- Q539 I would like to ask you some questions about the period after you had given birth to your penultimate baby.
Where did you have that baby, at home, in a hospital, private clinic or somewhere else?
- Q540 Avez-vous nourri cet enfant au sein?
- Q540 Did you breastfeed that (penultimate) baby?
- Q541 Pendant combien de mois l'avez-vous nourri au sein?
Combien de mois avait-il/elle lorsque vous avez définitivement arrêté de l'allaiter?
- Q541 How many months altogether did you breastfeed that baby?
How old was he/she when you stopped breastfeeding him/her?
- Q542 = Q510
- Q542 = Q510
- Q543 = Q511
- Q543 = Q511
- Q544 = Q512
- Q544 = Q512
- Q545 = Q513
- Q545 = Q513
- Q546 = Q514
- Q546 = Q514
- Q547 = Q515
- Q547 = Q515

- Q548 J'aimerais vous poser quelques questions sur la période qui s'est écoulée depuis votre dernière grossesse. Combien de mois après la fin de cette grossesse êtes-vous restée sans avoir de rapports sexuels avec votre mari?
- Q549 J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur la période écoulée entre vos deux dernières grossesses. Combien de mois êtes-vous restée sans rapports sexuels avec votre mari après l'avant dernière grossesse?
- Q550 Où a eu lieu la fin de cette grossesse: à la maison, à l'hôpital, dans une clinique privée ou ailleurs?
- Q551 = Q518
- Q554 Avez-vous utilisé vous ou votre mari un moyen de contraception entre vos deux dernières grossesses?
- Q555 Avez-vous utilisé vous ou votre mari un moyen de contraception entre votre dernière grossesse et votre grossesse actuelle?
- Q556 Quel est ce moyen?
- Q557 Entre vos deux dernières grossesses (ou dernière et actuelle) votre mari s'est-il absenté ou a-t-il travaillé loin du foyer durant une période de 3 mois ou plus?
- Q558 à Q561 = Q528 à Q530 appliquées à l'intervalle fermé.
- Q566 = Q523
- Q567 = Q524
- Q568 Avez-vous vos règles d'une manière régulière?
- Q569 Vos règles viennent-elles après chaque mois ou après un peu plus ou un peu moins d'un mois?
- Q570 Combien de jours durent vos règles?
- Q573 A votre connaissance, vous serait-il physiquement possible, à vous et à votre mari, d'avoir un enfant si vous en désiriez un?
- Q574 Pensez-vous être à la ménopause?
- Q576 Désirez-vous avoir un autre enfant dans l'avenir, en plus de celui que vous attendez actuellement?
- Q577 Combien d'enfants voulez-vous encore avoir après celui que vous attendez actuellement?
- Q578 Désirez-vous avoir d'autres enfants dans l'avenir?
- Q579 Préféreriez-vous que votre premier enfant soit un garçon ou une fille?
- Q580 Désirez-vous avoir un autre enfant dans l'avenir?
- Q548 I would like to ask you a few questions about the period of time between your last pregnancy and now. For how many months since the end of that pregnancy did you not go to bed with your husband?
- Q549 I would like to ask you about the time between your last two pregnancies. For how many months after your penultimate pregnancy did you not go to bed with your husband?
- Q550 Where did you have that baby, at home, in a hospital, private clinic or somewhere else?
- Q551 = Q518
- Q554 Did you or your husband use a contraceptive method between your last two pregnancies?
- Q555 Did you or your husband use a contraceptive method between your last pregnancy and this one?
- Q556 Which method did you use?
- Q557 Between your last two pregnancies (or between the last one and this one) was your husband absent or working away from home for 3 months or more?
- Q558 to 561 = Q528 to Q530 applied to the closed interval.
- Q556 = Q523
- Q567 = Q524
- Q568 Are your periods regular?
- Q569 Do your period come every month or more than a month apart or less than a month apart?
- Q570 How many days do your periods last for?
- Q573 If you and your husband want to have a baby, can you have one?
- Q574 Do you think you have reached the age after which it is not possible to become pregnant?
- Q576 Do you want another baby (other than your present pregnancy) in the future?
- Q577 How many more children do you want? (other than your present pregnancy)?
- Q578 Do you want to have another baby in the future?
- Q579 Do you want your first baby to be a boy or a girl?
- Q580 Do you want to have more children in the future?

- Q581 Préférez-vous que votre prochain enfant soit un garçon ou une fille?
- Q582 Combien d'enfants voulez-vous encore avoir?
- Q583 Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants que vous aurez tout au long de votre vie, combien en désirez-vous?

SECTION 6 ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- Q601 Comme vous le savez, beaucoup de femmes travaillent. Je veux dire qu'elles exercent une activité en plus du travail de la maison. Certaines prennent un emploi pour lequel elles sont payées en espèces ou en nature, d'autres tiennent une boutique ou un petit commerce, ou cultivent les champs de la famille. Est-ce que vous travaillez en ce moment?
- Q602 Voulez-vous travaillé en ce moment?
- Q603 Cherchez-vous un travail en ce moment?
- Q604 Accepteriez vous un travail peu rémunéré?
- Q605 Avez-vous jamais travaillé depuis le début de votre (premier) mariage?
- Q606 En quelle année avez-vous travaillé pour la dernière fois?
- Q607 Pourquoi avez-vous cessé de travailler?
- Q608 Je voudrais maintenant vous poser quelques questions à propos de votre (travail actuel, dernier travail). Quelle (est, était) votre activité?... Que (faites, faisiez)-vous?
- Q610 (Cultivez, cultiviez)-vous les terres de votre famille?
- Q611 (Est-ce, était-ce) un travail surtout à la maison ou à l'extérieur de la maison?
- Q612 Votre employeur (est, était)-il un membre de votre famille, quelqu'un d'autre, ou (êtes, étiez)-vous à votre propre compte?
- Q613 (Etes, étiez)-vous payée en espèces ou en nature?
- Q614 Pendant combien d'années environ avez-vous travaillé en tout depuis le début de votre (premier) mariage?
- Q615 Avez-vous cessé de travailler l'année dernière pour raison de santé?
- Q617 Avez-vous travaillé entre le début de votre (premier) mariage et la naissance de votre premier enfant?
- Q618 Avez-vous jamais travaillé avant de vous marier?
- Q619 Pendant combien d'années en tout avez-vous travaillé avant de vous marier?

- Q581 Do you want your next baby to be a girl or a boy?
- Q582 How many more children would you like to have?
- Q583 If you could choose: how many children would you like to have in your whole lifetime?

SECTION 6 WORK HISTORY

- Q601 Some women work aside from doing their own housework. Some take up jobs for which they are paid in cash or kind, others work in the family farm.
- Are you doing any such work at the present time?
- Q602 Do you want a job now?
- Q603 Are you looking for a job now or not?
- Q604 Would you accept a low paid job?
- Q605 Have you ever worked since the day when you were (first) married?
- Q606 In what year did you last work?
- Q607 Why did you stop working?
- Q608 I would like to ask some questions about your (present work, last work). What is/was your occupation - that is, what kind of work do/did you do.
- Q610 Is/was that your family farm?
- Q611 Do/did you work mostly at home or do/did you work mostly away from home in that job?
- Q612 Are/were you employed by some member of your family or by someone else or are/were self-employed?
- Q613 Do/did you get paid in cash or in kind?
- Q614 About how many years in all have you worked since you were (first) married?
- Q615 Did you stop working last year because of illness or bad health?
- Q617 Did you ever work between your (first) marriage and your first child?
- Q618 Did you work before you were first married?
- Q619 For how many years did you work before you first married?

- Q620 Quel genre de travail faisiez-vous principalement avant de vous marier?
- Q621 Votre employeur était-il un membre de votre famille, quelqu'un d'autre, ou étiez-vous à votre propre compte?
- Q622 Étiez-vous payée en espèces ou en nature?

- Q620 What kind of job did you do mainly before you first married?
- Q621 Were you employed by some member of your family or by someone else or were you self-employed?
- Q622 Were you paid in cash or in kind?

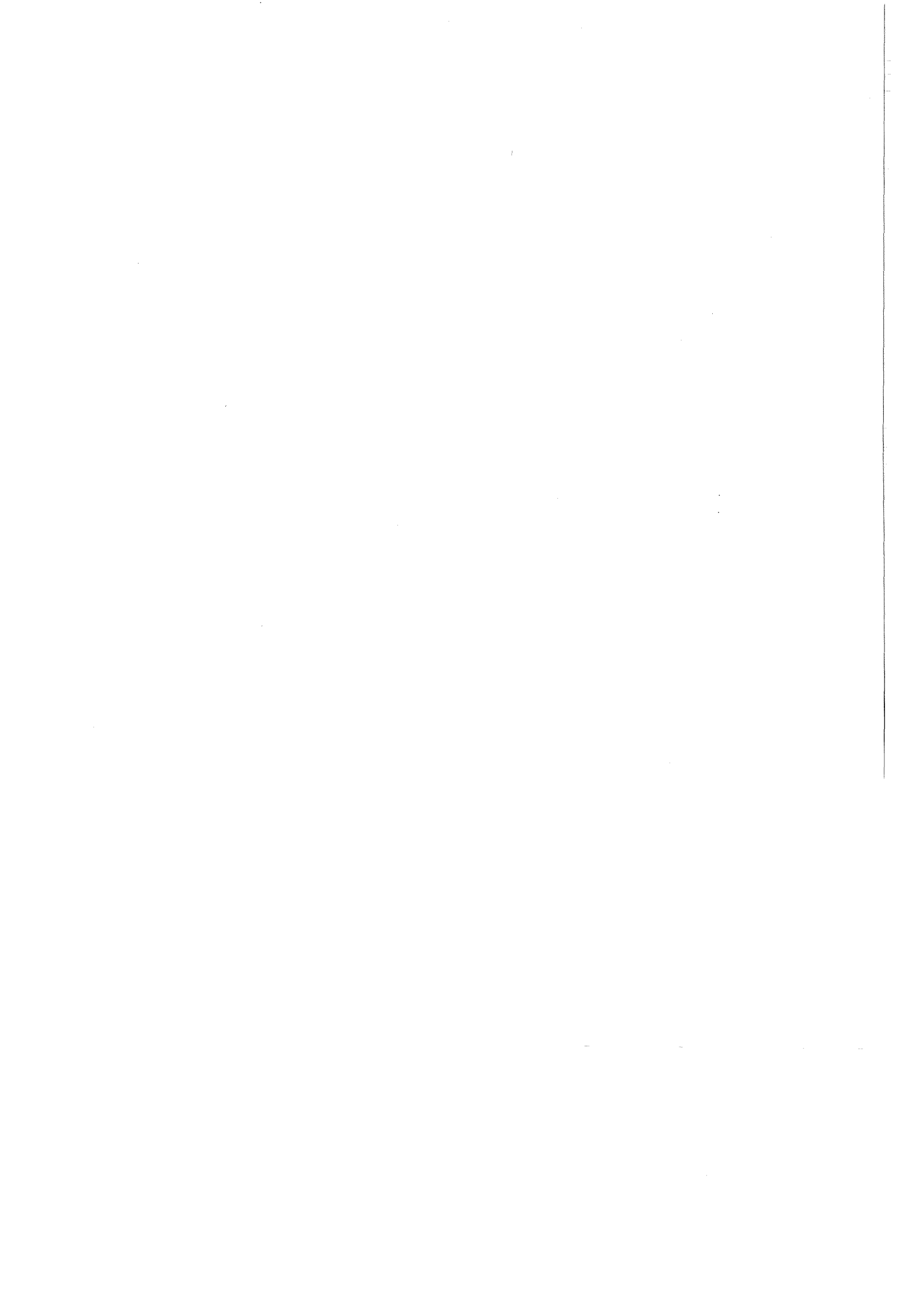
SECTION 7 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DERNIER MARI

SECTION 7 CURRENT (LAST) HUSBAND'S BACKGROUND

- Q703 Votre mari (actuel, dernier) a-t-il jamais fréquenté l'école?
- Q704 Quel est le niveau d'études le plus élevé qu'il ait atteint: primaire, moyen, secondaire ou universitaire?
- Q705 Quelle est la dernière classe qu'il a achevée?
- Q707 Votre mari a-t-il fréquenté l'école coranique?
- Q708 Peut-il (pouvait-il) lire, mettons un journal ou une lettre?
- Q709 Dans quel genre d'endroit votre mari (votre dernier mari) a-t-il passé la plus grande partie de son enfance, mettons jusqu'à 12 ans? A la campagne, dans un village, dans une petite ville ou dans une grande ville?
- Q710 Quand votre mari est-il né? ou bien quel âge a-t-il?
- Q711 Je voudrais maintenant vous poser quelques questions sur le métier de votre (dernier) mari. Quel est (était) son emploi, que fait-il (faisait-il)?
- Q712 Son employeur (est, était-il) un membre de sa famille, quelqu'un d'autre, ou est-il (était-il) à son propre compte?
- Q713 Est-il (était-il) payé en espèces ou en nature?
- Q714 Emploie-t-il (employait-il) régulièrement des personnes salariées dans son travail?
- Q715 Combien a-t-il (avait-il) d'employés salariés?

- Q703 Did your present/last husband ever attend school?
- Q704 What was the highest level of school he attended: Primary, Intermediate, Secondary or University?
- Q705 What was the highest grade he completed?
- Q707 Did your husband attend a coranic school?
- Q708 Can/could he read, say a newspaper or a letter?
- Q709 In what kind of area did your present/last husband live mostly when he was growing up, say to age 12? Was it in the countryside, in a village, in a town or in a city?
- Q710 When was your husband born, or how old is he now?
- Q711 Now I have some questions about your present/last husband's work experience. What is/was his occupation?
- Q712 Is/was he employed by some members of his family or by someone else or is/was he self employed?
- Q713 Does/did he get paid in cash or in kind?
- Q714 Does/did he have any regular paid employees in his business?
- Q715 How many regular paid employees does/did he have?

ANNEXE II
LES ERREURS DE SONDAGE



ANNEXE II

LES ERREURS DE SONDAGE

Certaines notions sur les erreurs de sondage sont introduites dans la Section II.1. Les lecteurs familiers de ces notions peuvent passer à la Section II.2. La Section II.3 présente les procédés d'estimation des erreurs d'échantillonnage ainsi que les formules utilisées.

II.1 INTRODUCTION

Les estimations qui figurent dans ce rapport ont été obtenues à partir d'un échantillon de 4.123 femmes. Si l'enquête avait été effectuée auprès d'autres femmes, on a tout lieu de penser que les fréquences des réponses auraient été quelque peu différentes de celles qu'on a présentées. C'est cette incertitude que reflète l'erreur de sondage; celle-ci permet donc de mesurer le degré de variation des réponses suivant l'échantillon. L'erreur type (ET) est un indice particulièrement utile pour mesurer l'erreur de sondage. On l'estime à partir de la variance des réponses dans l'échantillon même. Cet indice a d'ailleurs, pour propriété que, dans deux échantillons sur trois, la valeur vraie d'un paramètre pour l'ensemble d'une population se trouve à l'intérieur de l'intervalle \pm ET, de part et d'autre de la moyenne observée et dans 19 échantillons sur 20 à l'intérieur de \pm 2ET. Ceci suppose évidemment, que les réponses à l'enquête sont elles-mêmes vraies.

A titre d'exemple, pour l'ensemble des femmes non-célibataires, l'ETF a donné un âge moyen au premier mariage de 19,01 années révolues, auquel correspond une erreur type de 0,08 an. La fourchette dans laquelle se place la moyenne \pm 2ET est donc de 18,85 à 19,16 ans. La probabilité que la vraie valeur ne soit pas à l'intérieur de cet intervalle ne dépasse pas 5 pour cent, si on suppose que les femmes enquêtées se sont souvenues correctement de leur âge à la première union. On peut également calculer les erreurs type des différences entre deux estimations en les interprétant de la même façon. Ainsi pour les femmes non célibataires de 30-34 ans et 35-39 ans, supposons qu'on ait trouvé dans l'enquête des âges moyens à la première union de 20,1 ans et 20,5 ans respectivement. La différence observée est donc de -0,4. Supposons que l'écart-type de cette différence donnée dans le tableau est égale à 0.5. La différence observée est à peu près égale à son erreur ce qui pourrait donc être simplement le résultat du hasard. Il serait nécessaire d'étudier un échantillon plus large si on voulait décider d'accepter comme réelle cette différence.

Il existe un deuxième indice souvent utile qui s'intitule la racine carrée de l'effet du plan de sondage (REPS): c'est le rapport de l'erreur type observée sur l'erreur type qu'on aurait obtenu si on avait eu recours à un sondage aléatoire simple. Cet indice révèle dans quelle mesure le plan de sondage qui a été choisi (en Tunisie, un échantillon à degrés multiples stratifiés) se rapproche d'un échantillon aléatoire simple. Autrement dit, pour un plan de sondage et des grappes de dimension

donnée, la REPS mesure la perte de précision de sondage due au fait qu'on a utilisé un plan de sondage complexe. Les deux principaux facteurs qui déterminent sa valeur sont le nombre moyen de ménages tirés dans chaque grappe et l'homogénéité relative des réponses pour une variable donnée, à l'intérieur et entre les grappes. Pour des échantillons tirés à partir de très petites grappes, ou pour de très petits sous-échantillons dans des grappes de n'importe quelle taille, et pour des variables relativement homogènes, on peut s'attendre à ce que l'effet de grappes ne soit pas très différent de 1. Ceci veut dire qu'on aura perdu très peu en matière de précision d'échantillonnage, du fait du tirage d'un échantillon en grappes par rapport à un sondage aléatoire simple. Pour 24 variables, dans l'ETF, la valeur moyenne de la REPS trouvée est égale à 1,61.

II.2 DEFINITIONS

Le programme CLUSTERS de l'EMF a été utilisé pour calculer les erreurs de sondage pour certaines variables d'un intérêt particulier. Pour chaque variable, les erreurs de sondage ont été calculées pour l'ensemble de l'échantillon ainsi que pour certaines sous-populations et pour les différences entre ces dernières.

Définitions des variables

Les erreurs de sondage ont été calculées pour les variables suivantes extraites du questionnaire individuel:

1. Age au premier mariage
Âge moyen au premier mariage pour les femmes non-célibataires âgées de 15-49 ans. Tableau 1.1.1. (*)
2. Age au premier mariage (<25)
Âge moyen au premier mariage pour les femmes non-célibataires âgées de 15-49 ans qui se sont mariées avant l'âge de 25 ans. Tableau 1.1.3. (*)
3. Premier mariage dissout
Pourcentage des femmes non-célibataires dont le premier mariage a été dissout. Tableau 1.2.2.
4. Temps passé en état d'union
Pourcentage du temps passé en état d'union depuis le premier mariage. Tableau 1.4.2.
5. Actuellement mariée
Pourcentage des femmes non-célibataires qui sont actuellement (au moment de l'enquête) mariées. Tableau 1.5.2.

(*) L'âge moyen au premier mariage est exprimé en années révolues. Pour obtenir l'âge exact, tel qu'il est mentionné dans les tableaux du volume II, il faut rajouter 0,5 an à l'âge indiqué dans les tableaux de cet annexe sur les erreurs de sondage.

6. Enf nés dans les 5 lères années
Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années pour les femmes mariées pour la première fois il y a cinq ans ou plus. Tableau 2.1.2.
7. Enf nés dans les 5 dernières années
Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années pour les femmes mariées durant les cinq dernières années. Tableau 2.4.1.
8. Actuellement enceinte et mariée
Pourcentage de femmes mariées (au moment de l'enquête) se déclarant enceintes. Tableau 2.4.5.
9. Enfants nés vivants (non-cél.)
Nombre moyen d'enfants nés vivants pour les femmes non-célibataires. Tableau 2.2.1-2.
10. Enfants en vie (non-cél.)
Nombre moyen d'enfants vivants pour les femmes non-célibataires. Tableau 2.3.1-2.
11. Enf suppl. désirés (act. mariées)
Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés pour les femmes actuellement mariées et fertiles. Tableau 3.2.3.
12. A allaité dans l'intervalle fermé
Pourcentage de femmes qui ont allaité pendant le dernier intervalle fermé. Tableau 6.1.1-1
13. Mois d'allaitem. dans interv. fermé
Durée moyenne en mois d'allaitement pendant le dernier intervalle fermé. Tableau 6.2.1-1.
14. Ne veut plus d'enfants (act. mariées)
Pourcentage de femmes actuellement mariées et fertiles ne désirant plus d'enfants. Tableau 3.1.1.
15. Total des enfants désirés (mariées)
Nombre total moyen d'enfants désirés pour les femmes actuellement mariées. Tableau 3.3.4-1.
16. Connait méthode efficace (non-cél.)
Pourcentage de femmes non-célibataires connaissant une méthode contraceptive. Tableau 4.2.1-1.
17. A utilisé la contraception (non-cél.)
Pourcentage de femmes ayant utilisé une méthode contraceptive. Tableau 4.3.1-1.
18. A utilisé des méthodes efficaces
Pourcentage de femmes non-célibataires ayant utilisé des méthodes efficaces. Tableau 4.3.1-1.
19. Utilise actuellement (exposée)
Pourcentage de femmes "exposées" pratiquant actuellement la contraception. Tableau 4.4.2.
20. Utilise une méthode efficace (exp.)
Pourcentage de femmes "exposées" utilisant actuellement une méthode efficace. Tableau 4.4.1

21. Ne désire pas et utilise effic. (exp.)
Pourcentage de femmes "exposées" ne voulant plus d'enfants et utilisant une méthode contraceptive efficace. Tableau 5.2.2-1.
22. N'a jamais utilisé (non-cél.)
Pourcentage de femmes non-célibataires n'ayant jamais utilisé la contraception. Tableau 4.5.2.
23. A utilisé une méthode (non-cél.)
Pourcentage de femmes non-célibataires ayant utilisé la contraception. Tableau 4.5.2.
24. Utilise actuellement (non-cél.)
Pourcentage de femmes non-célibataires utilisant actuellement la contraception. Tableau 4.5.6.

Le Tableau II.1 présente les erreurs d'échantillonnage pour l'ensemble de l'échantillon par rapport à chacune des 24 variables citées ci-dessus. Pour chaque variable les quantités suivantes sont données:

r = proportion, moyenne ou pourcentage estimé à partir de l'enquête. Les estimations données comme proportions peuvent être converties en pourcentages en les multipliant par 100. Dans ce cas, l'erreur type (ET) doit être également multipliée par 100;

ET = erreur-type correspondant au plan de sondage effectivement utilisé. L'ETA (qui ne figure pas dans les tableaux) représente l'erreur-type d'un échantillon rigoureusement aléatoire de la même taille.

$r \pm 2ET$ = exprime l'intervalle de confiance à 95%.

n = effectif de l'échantillon de base. En Tunisie, l'échantillon est constitué de 4.123 femmes ayant complété le questionnaire individuel. Cependant, la majorité des variables ne sont définies que pour une sous-population satisfaisant certains critères: par exemple, la variable "enf nés dans 5 dernières années" n'est définie que pour les 3.082 femmes mariées au cours des cinq dernières années.

s = écart-type de la distribution (dans la population) de la caractéristique concernée, estimé à partir de l'enquête. Bien que la quantité s soit calculée à partir de l'échantillon elle constitue une estimation d'une quantité (s) qui caractérise la population même et non l'échantillon. Notons que ETA (définie plus haut) est calculée à partir de la formule $ETA = s / \sqrt{n}$.

REPS = racine carrée de l'effet du plan de sondage, égale à ET/ETA (définis plus haut). REPS est une mesure de la perte de précision de sondage pour une variable donnée due au fait qu'on

n'a pas utilisé un échantillon rigoureusement aléatoire. Ce coefficient reflète l'effet globale de trois facteurs, sur l'efficacité de l'échantillonnage: la stratification, l'échantillonnage à degrés multiples ("effet de grappe") et éventuellement l'utilisation de coefficients inégaux de pondération. Une valeur pour REPS proche de 1 implique que l'effet combiné de ces facteurs est faible, et donc que la complexité du plan de sondage n'a pas entraîné une perte importante d'efficacité.

b = taille moyenne du sous-échantillon par grappe: c'est à dire le nombre moyen (sans pondération) d'interviews par unité primaire de sondage. Sur l'ensemble de l'échantillon $b = \frac{4.123}{254} = 16,2$.

La valeur de b sera diminuée au cas où la variable n'est pas applicable à toutes les femmes de l'échantillon.

II.3 FORMULES ET PROCÉDES D'ESTIMATION

Formules de Calculs

En bref, la méthode de calcul pour estimer les erreurs de sondage dans un échantillon stratifié à degrés multiples se présente comme suit:

On a $r = y/x$ dans lequel y et x sont deux variables dont on veut estimer le rapport. (Cette méthode de calcul s'applique également pour des estimations telles que les moyennes, les proportions ou les pourcentages, on les considère comme des cas particuliers de rapports). Si "j" représente un individu, "i" est l'Unité Primaire de Sondage (UPS) à laquelle cet individu appartient et "h" la strate dans laquelle se trouve l'UPS. On a:

y_{hij} = valeur de la variable y pour un individu j, de l'UPS i et de la strate h,

w_{hij} = coefficient de pondération pour l'individu

y_{hi} = $\sum_j w_{hij} y_{hij}$ somme pondérée des y pour tous les individus de l'UPS i,

y_h = $\sum_i y_{hi}$ somme des y_{hi} pour toutes les UPS de la strate, et

y = $\sum_h y_h$ somme des y_h pour toutes les strates de l'échantillon.

On peut définir les mêmes termes pour la variable x. La variance ET^2 (égale au carré de l'erreur type) du rapport $r = y/x$ est estimée par:

$$ET^2(r) = \text{var}(r) = \frac{1-f}{x^2} \sum_{h=1}^H \left[\frac{m_h}{m_h-1} \left(\sum_{i=1}^{m_h} z_{hi}^2 - \frac{z_h^2}{m_h} \right) \right] \quad (1)$$

où

f = taux global de sondage (dans ce cas, négligeable),

m_h = nombre de UPS de la strate h,

H = nombre de strates de l'échantillon,

r = rapport des deux sommes y et x,

$z_{hi} = y_{hi} - r \cdot x_{hi}$ et,

$z_h = \sum_i z_{hi} = y_h - r \cdot x_h$

Pour appliquer cette formule, il faut avoir au moins deux UPS par strate, c'est à dire $m_h \geq 2$.

L'équation (1) s'applique également aux estimations calculées pour un sous-ensemble de l'échantillon. On ignore alors pour le calcul les individus, les UPS ou les strates qui n'appartiennent pas au sous-ensemble. Les sommes (Σ) ne sont calculées que pour les unités qui appartiennent au sous-ensemble considéré.

Pour estimer l'effet du plan de sondage, on a besoin de l'erreur type d'un rapport r qui correspondrait à un échantillon équivalent tiré entièrement au hasard (ETA).

$$ET^2(r) = \frac{1-f}{n-1} (\sum w_{hij} z_{hij}^2 / \sum w_{hij}) \quad (2)$$

où $z_{hij} = (y_{hij} - r x_{hij})$,

et r est le rapport, $r = y/x = \sum w_{hij} y_{hij} / \sum w_{hij} x_{hij}$

n est la dimension finale de l'échantillon et représente la somme de tous les individus de l'échantillon. Comme on l'a dit auparavant, les moyennes, proportions ou pourcentages sont simplement des cas particuliers de rapport. La variance de la différence de deux moyennes de sous-ensembles appartenant à un échantillon à degrés multiples stratifié est donnée par la formule suivante:

$$ET^2(r-r') = ET^2(r) + ET^2(r') - 2 \text{cov}(r,r')$$

soit encore:

$$ET^2(r-r') = \text{var}(r-r') = \text{var}(r) + \text{var}(r') - 2 \text{cov}(r,r')$$

ou (') réfère au deuxième sous-ensemble.

$ET^2(r)$ et $ET^2(r')$ sont obtenues à partir de l'équation (1) où la covariance est obtenue par:

$$\text{cov}(r,r') = \frac{1-f}{xx'} \sum_{h=1}^H \frac{m_h}{m_h-1} \left[\sum_{i=1}^{m_h} z_{hi} z'_{hi} - \frac{z_h z'_h}{m_h} \right] \quad (3)$$

En général, la $cov(r, r')$ est positive du fait de la corrélation positive entre les caractéristiques des individus dans les deux sous-ensembles puisqu'ils appartiennent à une même grappe.

Effet de la taille des sous-populations

Pour des sous-ensembles d'échantillons dans lesquels l'erreur type n'est pas donnée, on peut l'estimer par la formule empirique suivante:

$$\frac{REPS_s^2 - 1}{REPS_t^2 - 1} = (n_s/n_t)^{0.4}$$

dans laquelle s et t représentent respectivement le sous-échantillon et l'échantillon total.

En appliquant la formule $REPS_s = n_t \sigma_t / [r_t (1-r_t)]$

et en réarrangeant les termes, on obtient:

$$REPS_s = \left\{ (n_s/n_t)^{0.4} \left[\frac{(n_t \sigma_t)^2}{r_t (1-r_t)} - 1 \right] + 1 \right\}^{1/2} \quad (4)$$

Comme on l'a notée auparavant, ceci est une valeur plus proche de 1 que $REPS_t$ puisque l'effet du plan de sondage est moindre pour des échantillons plus petits.

L'estimation de l'erreur de sondage relative à une différence entre les valeurs relatives à deux sous-populations.

On peut aborder le problème l'estimation de l'erreur-type de la différence entre les valeurs relatives à deux sous-populations en déterminant d'abord une limite supérieure et une limite inférieure à la valeur de ET.

- Limite supérieure: On suppose la covariance nulle (voir equation(4) - en fait elle est généralement positive)
- Limite inférieure: On suppose que l'effet du plan de sondage est nul ($REPS=1$).

ET sera alors supposée se situer au milieu de l'intervalle ainsi défini.

Cette approximation est équivalent au remplacement de n_s dans la formule (4) par n_d défini comme

$$n_d = \frac{n_1 n_2}{n_1 + n_2}$$

les suffixes 1 et 2 indiquant les deux populations concernées. Dans la pratique les deux limites concernées ne diffèrent pas beaucoup,

CONSTRUCTION DES TABLEAUX

Dans le premier tableau II.1 on présente pour l'ensemble de l'échantillon la moyenne ou pourcentage de la variable, l'erreur-type, l'intervalle de confiance, l'effectif de l'échantillon de base, l'écart type, la REPS et la taille moyenne du sous-échantillon par grappe pour chacune des 24 variables décrites dans la Section II.2.

Les tableaux qui suivent donnent, pour chacune des 24 variables, la moyenne ou pourcentage, l'erreur-type, l'effectif de l'échantillon et la REPS - dans la série A des tableaux pour certaines sous-populations et dans la série B pour les différences entre sous-populations.

QUELQUES RESULTATS

Lorsqu'on considère l'ensemble de l'échantillon, les erreurs de sondage liées aux 24 variables étudiées sont relativement très faibles: moins de 6 pour cent de la valeur de la moyenne. Quant aux valeurs trouvées pour REPS, elles sont assez élevées (la valeur moyenne de REPS est de l'ordre de 1,27), ce qui explique donc la valeur de la variance (1,61). On notera que les plus fortes valeurs de REPS sont relatives à deux variables: le pourcentage des femmes non célibataires ayant utilisé une méthode contraceptive et le pourcentage de femmes non-célibataires n'ayant jamais utilisé la contraception.

Enfin, parmi les 24 variables considérées, la valeur relative de l'erreur type par rapport à la moyenne (soit $ET/Moyenne$ ou %) est inférieur à 1 pour cent pour 7 variables, entre 1 et 3 pour cent pour 9 variables, entre 3 et 5 pour cent pour 7 variables et supérieure à 5 pour cent pour une seule variable.

TABLEAUX DES ERREURS DE SONDAGE

Tableau II.1 - Erreurs de sondage pour l'ensemble de l'échantillon

Variable	Moyenne	ET	Moyenne	Moyenne	n	s	REPS	b
	ou %		ou %	ou %				
Age au premier mariage	19,01	0,08	18,85	19,16	4123	3,98	1,24	16,2
Age au premier mariage (<25)	18,19	0,07	18,05	18,33	3010	3,13	1,25	11,9
Premier mariage dissout	8,25	0,48	7,29	9,20	4123	27,51	1,12	16,2
Temps passé en état d'union	97,07	0,25	96,58	97,56	4123	14,30	1,10	16,2
Actuellement mariée	95,85	0,36	95,14	96,57	4123	19,94	1,15	16,2
Enf nés dans les 5 lères années	1,92	0,02	1,87	1,96	3261	1,05	1,25	12,8
Enf nés dans 5 dernières années	1,26	0,03	1,21	1,31	3082	1,13	1,28	12,1
Actuellement enceinte et mariée	14,27	0,55	13,18	15,37	3952	34,98	0,98	15,6
Enfants nés vivants (non cél)	4,50	0,06	4,39	4,62	4123	3,06	1,18	16,2
Enfants en vie (non cél)	3,83	0,04	3,74	3,92	4123	2,52	1,14	16,2
Enf suppl désirés (act mariée)	1,07	0,04	1,00	1,14	2918	1,67	1,15	11,5
A allaité dans l'intervalle fermé	95,47	0,39	94,69	96,25	3115	20,79	1,05	12,3
Mois d'allaitem dans interv fermé	15,42	0,25	14,93	15,91	2947	10,36	1,29	11,6
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	46,63	1,11	44,41	48,86	3446	49,89	1,31	13,6
Total des enfants désirés(mariée)	4,15	0,04	4,08	4,23	3733	1,76	1,28	14,7
Connait méthode efficace(non cél)	94,79	0,52	93,76	95,82	4123	22,23	1,49	16,2
A utilisé la contracep (non cél)	45,38	1,26	42,85	47,91	4123	49,79	1,63	16,2
A utilisé des méthodes efficaces	39,73	1,16	37,42	42,04	4123	48,94	1,52	16,2
Utilise actuellement (exposée)	43,10	1,33	40,43	45,76	2882	49,53	1,44	11,3
Utilise une méthode efficace(exp)	34,04	1,12	31,79	36,29	2882	47,39	1,27	11,3
Ne désire pas et utilise eff(exp)	48,40	1,58	45,23	51,57	1378	49,99	1,18	5,4
N'a jamais utilisé (non cél)	54,62	1,26	52,09	57,15	4123	49,79	1,63	16,2
A utilisé une méthode(non cél)	15,06	0,68	13,70	16,43	4123	35,77	1,23	16,2
Utilise actuellement (non cél)	30,32	1,03	28,27	32,37	4123	45,97	1,43	16,2

Tableau II.2a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: groupes d'âge

207

Variable	<20				20-24				25-29				30-34			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	16,88	0,11	130	1,04	18,60	0,08	643	0,96	19,48	0,12	772	1,08	18,99	0,18	683	1,14
Age au premier mariage (<25)	0,00	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00	19,03	0,11	720	1,10	18,07	0,14	615	1,16
Premier mariage dissout	5,38	1,97	130	0,99	2,80	0,70	643	1,07	3,63	0,70	772	1,04	6,44	0,99	683	1,05
Temps passé en état d'union	97,58	1,02	130	1,02	98,93	0,31	643	1,07	98,57	0,35	772	1,03	98,34	0,39	683	1,13
Actuellement mariée	94,62	1,97	130	0,99	97,98	0,58	643	1,04	98,19	0,51	772	1,06	97,80	0,60	683	1,06
Enf nés dans les 5 lères années	2,67	0,27	3	0,82	2,03	0,08	157	1,02	2,06	0,04	576	1,02	1,90	0,04	648	1,12
Enf nés dans 5 dernières années	2,67	0,27	3	0,82	2,20	0,08	153	0,96	1,94	0,05	559	1,06	1,54	0,05	626	1,10
Actuellement enceinte et mariée	28,46	4,04	123	0,99	27,46	1,63	630	0,92	22,16	1,49	758	0,99	14,67	1,45	668	1,06
Enfants nés vivants (non cél)	0,63	0,07	130	1,16	1,52	0,05	643	1,00	2,88	0,06	772	1,03	4,53	0,10	683	1,23
Enfants en vie (non cél)	0,59	0,06	130	1,15	1,41	0,04	643	1,03	2,58	0,05	772	1,01	3,98	0,08	683	1,17
Enf suppl désirés (act mariée)	2,89	0,16	115	1,00	2,16	0,10	540	1,14	1,29	0,06	616	1,07	0,73	0,06	521	1,04
A allaité dans l'intervalle fermé	100,00	0,01	17	0,00	93,10	1,20	348	0,88	94,76	0,85	592	0,93	94,38	0,91	569	0,94
Mois d'allaitem dans interv fermé	6,79	1,35	14	1,00	10,81	0,44	333	0,99	13,02	0,46	565	1,17	14,58	0,49	541	1,22
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	4,88	1,91	123	0,98	15,27	1,47	622	1,02	31,72	1,69	744	0,99	53,41	2,27	631	1,14
Total des enfants désirés(mariée)	3,71	0,12	116	0,91	3,73	0,07	604	1,14	3,93	0,06	732	1,04	4,17	0,08	614	1,13
Connait méthode efficace(non cél)	90,00	2,75	130	1,04	92,85	1,27	643	1,25	96,50	0,70	772	1,06	96,93	0,61	683	0,93
A utilisé la contracep (non cél)	13,85	3,17	130	1,04	31,73	1,97	643	1,07	47,28	2,06	772	1,15	53,88	2,33	683	1,22
A utilisé des méthodes efficaces	10,00	2,84	130	1,08	24,26	1,79	643	1,06	40,41	1,84	772	1,04	48,02	2,28	683	1,19
Utilisé actuellement (exposée)	11,36	3,71	88	1,09	24,28	2,07	449	1,02	38,54	2,28	576	1,12	48,97	2,57	533	1,19
Utilisé une méthode efficace(exp)	9,09	3,43	88	1,11	17,15	1,87	449	1,05	28,99	2,05	576	1,08	39,02	2,14	533	1,01
Ne désire pas et utilise eff(exp)	0,00	0,00	2	0,00	32,79	6,09	61	1,00	46,63	3,79	163	0,97	51,94	2,86	283	0,96
N'a jamais utilisé (non cél)	86,15	3,17	130	1,04	68,27	1,97	643	1,07	52,72	2,06	772	1,15	46,12	2,33	683	1,22
A utilisé une méthode(non cél)	6,15	2,08	130	0,98	14,77	1,49	643	1,06	18,52	1,54	772	1,10	15,67	1,46	683	1,05
Utilise actuellement (non cél)	7,69	2,57	130	1,10	16,95	1,50	643	1,01	28,76	1,85	772	1,14	38,21	2,19	683	1,17

Tableau II.2a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: groupes d'âge (suite)

Variable	35-39				40-44				45-49			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	18,93	0,16	685	0,93	18,98	0,18	696	1,06	19,50	0,25	514	1,10
Age au premier mariage (<25)	17,87	0,14	617	1,06	17,78	0,15	613	1,14	18,00	0,17	445	1,06
Premier mariage dissout	9,05	1,15	685	1,05	11,64	1,16	696	0,95	19,46	1,82	514	1,04
Temps passé en état d'union	97,87	0,36	685	0,96	97,21	0,37	696	0,92	94,48	0,78	514	1,11
Actuellement mariée	96,79	0,67	685	0,99	94,68	0,85	696	1,00	87,74	1,50	514	1,03
Enf nés dans les 5 lères années	1,89	0,05	672	1,09	1,86	0,04	694	1,00	1,83	0,05	511	0,93
Enf nés dans 5 dernières années	1,22	0,05	643	1,17	0,84	0,04	651	1,12	0,37	0,04	447	1,07
Actuellement enceinte et mariée	9,05	1,14	663	1,02	3,19	0,68	659	0,99	2,00	0,67	451	1,01
Enfants nés vivants (non cél)	5,81	0,11	685	1,15	6,60	0,11	696	1,03	7,04	0,14	514	1,02
Enfants en vie (non cél)	5,01	0,09	685	1,03	5,41	0,09	696	1,01	5,63	0,12	514	1,07
Enf suppl désirés (act mariée)	0,43	0,05	520	0,97	0,41	0,07	440	1,03	0,23	0,06	166	1,02
A allaité dans l'intervalle fermé	97,19	0,74	570	1,06	96,45	0,75	591	0,99	96,03	0,93	428	0,98
Mois d'allaitem dans interv fermé	16,89	0,45	545	1,02	18,19	0,49	553	1,01	18,32	0,58	396	1,05
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	70,57	1,97	598	1,05	70,33	2,20	519	1,10	69,86	3,45	209	1,08
Total des enfants désirés(mariée)	4,37	0,07	629	0,96	4,53	0,09	618	1,06	4,37	0,09	420	1,13
Connait méthode efficace(non cél)	96,35	0,63	685	0,88	94,40	0,95	696	1,09	91,44	1,48	514	1,20
A utilisé la contracep (non cél)	52,99	2,10	685	1,10	50,86	2,41	696	1,27	38,72	2,37	514	1,10
A utilisé des méthodes efficaces	48,61	2,03	685	1,06	45,55	2,31	696	1,22	34,82	2,22	514	1,06
Utilise actuellement (exposée)	50,19	2,32	538	1,08	50,60	2,38	498	1,06	59,00	3,47	200	0,99
Utilise une méthode efficace(exp)	41,08	2,25	538	1,06	40,76	2,27	498	1,03	48,50	3,33	200	0,94
Ne désire pas et utilise eff(exp)	47,62	2,87	378	1,11	47,01	2,68	351	1,00	56,43	4,03	140	0,96
N'a jamais utilisé (non cél)	47,01	2,10	685	1,10	49,14	2,41	696	1,27	61,28	2,37	514	1,10
A utilisé une méthode(non cél)	13,43	1,34	685	1,03	14,37	1,29	696	0,97	14,79	1,54	514	0,99
Utilise actuellement (non cél)	39,56	2,02	685	1,08	36,49	2,03	696	1,11	23,93	1,89	514	1,00

Tableau II.2a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: groupes d'âge (suite)

Variable	<25				25-34				35-44				45-49			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	18,31	0,07	773	1,01	19,25	0,11	1455	1,17	18,96	0,13	1381	1,07	19,50	0,25	514	1,10
Age au premier mariage (<25)	0,00	0,00	0	0,00	18,59	0,09	1335	1,16	17,82	0,11	1230	1,19	18,00	0,17	445	1,06
Premier mariage dissout	3,23	0,64	773	1,01	4,95	0,63	1455	1,10	10,35	0,87	1381	1,06	19,46	1,82	514	1,04
Temps passé en état d'union	98,83	0,30	773	1,05	98,43	0,27	1455	1,07	97,50	0,25	1381	0,91	94,48	0,78	514	1,11
Actuellement mariée	97,41	0,52	773	0,91	98,01	0,42	1455	1,15	95,73	0,54	1381	1,00	87,74	1,50	514	1,03
Enf nés dans les 5 lères années	2,04	0,08	160	1,01	1,98	0,03	1224	1,17	1,88	0,03	1366	1,16	1,83	0,05	511	0,93
Enf nés dans 5 dernières années	2,21	0,07	156	0,96	1,73	0,03	1185	1,09	1,03	0,04	1294	1,28	0,37	0,04	447	1,07
Actuellement enceinte et mariée	27,62	1,44	753	0,88	18,65	0,98	1426	0,95	6,13	0,68	1322	1,03	2,00	0,67	451	1,01
Enfants nés vivants (non cél)	1,37	0,04	773	1,02	3,65	0,06	1455	1,20	6,20	0,08	1381	1,14	7,04	0,14	514	1,02
Enfants en vie (non cél)	1,27	0,04	773	1,02	3,24	0,05	1455	1,14	5,21	0,06	1381	1,02	5,63	0,12	514	1,07
Enf suppl désirés (act mariée)	2,29	0,09	655	1,13	1,03	0,05	1137	1,16	0,42	0,04	960	1,04	0,23	0,06	166	1,02
A allaité dans l'intervalle fermé	93,42	1,15	365	0,88	94,57	0,61	1161	0,92	96,81	0,58	1161	1,12	96,03	0,93	428	0,98
Mois d'allaitem dans interv fermé	10,65	0,43	347	0,99	13,78	0,34	1106	1,20	17,54	0,36	1098	1,10	18,32	0,58	396	1,05
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	13,56	1,29	745	1,03	41,67	1,40	1375	1,06	70,46	1,60	1117	1,17	69,86	3,45	209	1,08
Total des enfants désirés(mariée)	3,72	0,07	720	1,22	4,04	0,05	1346	1,16	4,45	0,06	1247	0,99	4,37	0,09	420	1,13
Connait méthode efficace(non cél)	92,37	1,22	773	1,28	96,70	0,47	1455	1,01	95,37	0,60	1381	1,06	91,44	1,48	514	1,20
A utilisé la contracep (non cél)	28,72	1,83	773	1,12	50,38	1,72	1455	1,31	51,92	1,81	1381	1,35	38,72	2,37	514	1,10
A utilisé des méthodes efficaces	21,86	1,63	773	1,09	43,99	1,59	1455	1,22	47,07	1,75	1381	1,30	34,82	2,22	514	1,06
Utilise actuellement (exposée)	22,16	1,82	537	1,02	43,55	1,86	1109	1,25	50,39	1,87	1036	1,21	59,00	3,47	200	0,99
Utilise une méthode efficace(exp)	15,83	1,67	537	1,06	33,81	1,60	1109	1,13	40,93	1,85	1036	1,21	48,50	3,33	200	0,94
Ne désire pas et utilise eff(exp)	31,75	5,94	63	1,01	50,00	2,43	446	1,02	47,33	2,22	729	1,20	56,43	4,03	140	0,96
N'a jamais utilisé (non cél)	71,28	1,83	773	1,12	49,62	1,72	1455	1,31	48,08	1,81	1381	1,35	61,28	2,37	514	1,10
A utilisé une méthode(non cél)	13,32	1,36	773	1,11	17,18	1,08	1455	1,09	13,90	0,91	1381	0,98	14,79	1,54	514	0,99
Utilise actuellement (non cél)	15,39	1,32	773	1,02	33,20	1,53	1455	1,24	38,02	1,58	1381	1,21	23,93	1,89	514	1,00

Tableau II.3a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: nombre d'enfants encore vivants

Variable	0				1				2				3			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	20,89	0,26	379	1,01	20,11	0,19	512	1,13	19,97	0,17	514	0,97	19,26	0,17	565	1,11
Age au premier mariage (<25)	19,44	0,31	114	0,92	20,05	0,27	171	1,11	19,63	0,20	279	1,10	18,92	0,16	428	1,22
Premier mariage dissout	9,76	1,63	379	1,07	8,59	1,31	512	1,06	6,03	1,10	514	1,04	7,96	1,09	565	0,95
Temps passé en état d'union	93,88	1,33	379	0,96	90,43	2,06	512	0,97	95,16	1,23	514	1,03	95,86	0,72	565	0,97
Actuellement mariée	94,20	1,29	379	1,07	94,92	0,93	512	0,96	96,69	0,84	514	1,06	95,22	0,87	565	0,97
Enf nés dans les 5 lères années	0,14	0,05	119	0,99	1,08	0,08	153	0,91	1,62	0,05	313	0,93	2,04	0,04	524	1,04
Enf nés dans 5 dernières années	0,01	0,01	101	1,00	0,74	0,07	129	0,91	1,29	0,06	295	0,97	1,56	0,05	491	1,00
Actuellement enceinte et mariée	30,53	2,52	357	1,03	23,46	1,84	486	0,96	19,32	1,96	497	1,11	16,73	1,59	538	0,99
Enfants nés vivants (non cél)	0,10	0,02	379	1,05	1,25	0,03	512	1,00	2,35	0,04	514	0,94	3,60	0,05	565	1,06
Enfants en vie (non cél)	0,00	0,00	379	0,00	1,00	0,00	512	0,00	2,00	0,00	514	0,00	3,00	0,00	565	0,00
Enf suppl désirés (act mariée)	3,28	0,11	277	1,01	2,12	0,07	414	1,03	1,39	0,08	403	1,12	0,83	0,08	413	1,09
A allaité dans l'intervalle fermé	92,86	6,85	14	0,96	90,06	2,04	171	0,89	94,61	1,17	464	1,12	94,97	0,84	517	0,87
Mois d'allaitem dans interv fermé	2,75	1,29	4	0,87	10,16	0,74	146	0,94	12,41	0,50	444	1,08	13,67	0,49	487	1,07
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	1,61	0,71	311	1,00	10,21	1,44	470	1,03	27,78	2,17	468	1,05	44,40	2,30	500	1,04
Total des enfants désirés(mariée)	3,70	0,11	338	0,99	3,32	0,07	461	1,08	3,69	0,08	486	1,10	3,87	0,05	514	0,98
Connait méthode efficace(non cél)	90,24	1,83	379	1,20	94,73	1,26	512	1,27	95,53	1,12	514	1,22	94,69	1,19	565	1,26
A utilisé la contracep (non cél)	9,76	1,84	379	1,21	30,27	2,11	512	1,04	45,14	2,51	514	1,14	49,91	2,42	565	1,15
A utilisé des méthodes efficaces	3,69	0,91	379	0,94	24,80	2,01	512	1,05	36,38	2,21	514	1,04	41,59	2,32	565	1,12
Utilise actuellement (exposée)	3,96	1,37	202	1,00	25,84	2,30	356	0,99	36,29	2,93	372	1,17	44,15	2,72	410	1,11
Utilise une méthode efficace(exp)	0,99	0,70	202	1,00	18,82	2,07	356	1,00	24,19	2,14	372	0,96	30,24	2,54	410	1,12
Ne désire pas et utilise eff(exp)	50,00	35,36	2	0,71	40,00	10,95	20	0,97	39,56	4,89	91	0,95	41,86	3,53	172	0,94
N'a jamais utilisé (non cél)	90,24	1,84	379	1,21	69,73	2,11	512	1,04	54,86	2,51	514	1,14	50,09	2,42	565	1,15
A utilisé une méthode(non cél)	7,65	1,65	379	1,21	12,30	1,54	512	1,06	18,48	1,72	514	1,01	17,88	1,90	565	1,18
Utilise actuellement (non cél)	2,11	0,75	379	1,01	17,97	1,74	512	1,03	26,65	2,34	514	1,20	32,04	2,14	565	1,09

Tableau II.3a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: nombre d'enfants encore vivants (suite)

Variable	4				5				6				7+			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	18,96	0,15	540	0,99	18,48	0,17	541	1,02	18,14	0,21	429	1,17	17,09	0,13	643	1,01
Age au premier mariage (<25)	18,30	0,13	484	1,04	17,87	0,13	503	0,99	17,66	0,18	406	1,19	16,82	0,12	625	0,98
Premier mariage dissout	9,81	1,22	540	0,95	9,43	1,42	541	1,13	8,86	1,51	429	1,10	6,38	0,97	643	1,00
Temps passé en état d'union	97,60	0,39	540	0,85	97,35	0,52	541	1,08	97,99	0,50	429	1,16	98,83	0,25	643	1,04
Actuellement mariée	96,30	0,84	540	1,03	95,38	0,96	541	1,06	96,04	1,06	429	1,12	97,36	0,64	643	1,00
Enf nés dans les 5 lères années	2,07	0,05	539	1,06	2,07	0,05	541	1,12	2,11	0,05	429	1,11	2,09	0,04	643	1,05
Enf nés dans 5 dernières années	1,38	0,06	515	1,14	1,22	0,05	514	1,08	1,29	0,06	411	1,09	1,24	0,05	626	1,09
Actuellement enceinte et mariée	11,15	1,29	520	0,93	7,56	1,29	516	1,11	7,28	1,29	412	1,00	4,47	0,84	626	1,02
Enfants nés vivants (non cél)	4,84	0,06	540	1,05	6,00	0,07	541	1,09	7,05	0,06	429	0,99	8,96	0,08	643	1,21
Enfants en vie (non cél)	4,00	0,00	540	0,00	5,00	0,00	541	0,00	6,00	0,00	429	0,00	7,93	0,05	643	1,16
Enf suppl désirés (act mariée)	0,45	0,06	371	1,12	0,41	0,08	360	0,95	0,20	0,05	272	0,92	0,14	0,03	408	1,01
A allaité dans l'intervalle fermé	94,82	0,99	483	0,98	97,51	0,71	481	0,99	97,16	0,86	388	1,02	95,98	0,84	597	1,05
Mois d'allaitem dans interv fermé	15,65	0,53	456	1,11	17,42	0,51	457	1,03	18,05	0,55	372	1,04	17,18	0,44	581	1,07
Ne veut plus d'enfant (act mariée)	59,25	2,52	454	1,09	69,02	2,20	439	0,99	75,77	2,55	326	1,07	80,13	1,85	478	1,01
Total des enfants désirés (mariée)	4,39	0,07	490	1,15	4,61	0,08	483	1,01	4,71	0,09	386	0,97	4,77	0,10	575	1,13
Connait méthode efficace (non cél)	95,00	1,03	540	1,10	95,56	0,98	541	1,11	95,57	1,07	429	1,08	95,65	0,64	643	0,80
A utilisé la contracep (non cél)	51,48	2,56	540	1,19	53,60	2,34	541	1,09	55,71	2,92	429	1,21	55,68	2,17	643	1,11
A utilisé des méthodes efficaces	47,41	2,54	540	1,18	49,35	2,37	541	1,10	51,28	2,91	429	1,21	51,63	2,10	643	1,06
Utilise actuellement (exposée)	52,02	2,99	396	1,19	51,75	2,77	400	1,11	56,08	3,22	296	1,11	54,89	2,73	450	1,16
Utilise une méthode efficace (exp)	41,41	2,86	396	1,15	45,00	2,94	400	1,18	47,30	3,26	296	1,12	47,56	2,66	450	1,13
Ne désire pas et utilise eff (exp)	51,49	3,57	235	1,09	52,92	3,09	274	1,02	50,67	3,80	223	1,13	47,37	2,76	361	1,05
N'a jamais utilisé (non cél)	48,52	2,56	540	1,19	46,40	2,34	541	1,09	44,29	2,92	429	1,21	44,32	2,17	643	1,11
A utilisé une méthode (non cél)	13,33	1,46	540	1,00	14,79	1,57	541	1,03	16,55	1,83	429	1,02	17,11	1,36	643	0,91
Utilise actuellement (non cél)	38,15	2,50	540	1,19	38,82	2,36	541	1,13	39,16	2,55	429	1,08	38,57	2,22	643	1,16

Tableau II.4a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: région de résidence

Variable	Tunis				Nord-Ouest				Nord-Est			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	19,63	0,15	766	1,01	18,74	0,18	592	1,11	19,69	0,20	568	1,19
Age au premier mariage (<25)	18,67	0,17	568	1,30	17,94	0,19	456	1,23	18,76	0,14	410	0,98
Premier mariage dissout	7,44	1,28	766	1,35	8,95	0,89	592	0,76	4,05	0,81	568	0,98
Temps passé en état d'union	97,20	0,56	766	1,16	97,11	0,50	592	1,00	98,71	0,36	568	0,95
Actuellement mariée	96,34	0,79	766	1,16	95,95	0,85	592	1,05	97,71	0,59	568	0,93
Enf nés dans les 5 lères années	1,98	0,05	615	1,16	1,82	0,06	473	1,21	2,01	0,05	448	1,21
Enf nés dans 5 dernières années	0,97	0,07	579	1,62	1,33	0,08	446	1,50	1,23	0,06	434	1,14
Actuellement enceinte et mariée	13,14	1,46	738	1,17	13,38	1,46	568	1,02	14,59	1,25	555	0,84
Enfants nés vivants (non cél)	4,17	0,17	766	1,60	4,84	0,12	592	0,90	4,29	0,09	568	0,78
Enfants en vie (non cél)	3,73	0,13	766	1,43	3,96	0,09	592	0,86	3,89	0,08	568	0,82
Enf suppl désirés (act mariée)	0,67	0,06	536	1,26	0,94	0,07	436	0,97	0,72	0,07	422	1,17
A allaité dans l'intervalle fermé	93,32	1,11	554	1,04	96,94	0,92	457	1,14	95,36	0,85	453	0,85
Mois d'allaitem dans interv fermé	12,14	0,59	530	1,27	19,34	0,72	426	1,36	13,69	0,64	433	1,37
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	52,09	3,20	647	1,63	53,33	2,42	495	1,08	55,85	2,17	496	0,97
Total des enfants désirés(mariée)	3,50	0,06	722	1,51	4,24	0,07	553	0,89	3,76	0,07	527	1,08
Connait méthode efficace(non cél)	99,48	0,26	766	0,99	97,13	0,93	592	1,35	97,18	1,29	568	1,85
A utilisé la contracep (non cél)	64,75	3,01	766	1,74	41,22	3,51	592	1,73	48,77	2,56	568	1,22
A utilisé des méthodes efficaces	57,31	2,54	766	1,42	40,20	3,48	592	1,72	45,42	2,52	568	1,21
Utilise actuellement (exposée)	57,64	3,58	550	1,70	40,33	3,29	419	1,37	50,84	2,23	415	0,91
Utilise une méthode efficace(exp)	42,55	2,35	550	1,11	39,14	3,33	419	1,39	43,61	2,22	415	0,91
Ne désire pas et utilise eff(exp)	49,32	3,34	292	1,14	52,19	4,05	228	1,22	56,61	3,68	242	1,15
N'a jamais utilisé (non cél)	35,25	3,01	766	1,74	58,78	3,51	592	1,73	51,23	2,56	568	1,22
A utilisé une méthode(non cél)	22,72	1,40	766	0,93	12,50	2,07	592	1,52	11,62	1,33	568	0,99
Utilise actuellement (non cél)	42,04	2,85	766	1,60	28,72	2,75	592	1,48	37,15	2,09	568	1,03

Tableau II.4a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: région de résidence (suite)

Variable	Centre				Sahel				Sud			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	18,44	0,22	577	1,43	19,19	0,17	999	1,35	18,10	0,17	621	1,17
Age au premier mariage (<25)	17,74	0,18	410	1,17	18,41	0,13	743	1,15	17,31	0,21	423	1,44
Premier mariage dissout	10,05	1,50	577	1,20	7,31	0,76	999	0,92	12,24	1,51	621	1,14
Temps passé en état d'union	95,73	0,74	577	1,01	97,20	0,45	999	0,95	96,47	0,87	621	1,33
Actuellement mariée	94,63	0,97	577	1,03	95,50	0,72	999	1,10	95,17	1,21	621	1,40
Enf nés dans les 5 lères années	1,78	0,07	458	1,46	2,07	0,05	801	1,22	1,72	0,06	466	1,25
Enf nés dans 5 dernières années	1,68	0,05	429	1,00	1,18	0,05	755	1,18	1,34	0,05	439	0,99
Actuellement enceinte et mariée	17,58	1,46	546	0,90	13,52	0,89	954	0,81	14,38	1,78	591	1,24
Enfants nés vivants (non cél)	4,66	0,13	577	1,04	4,58	0,11	999	1,10	4,51	0,17	621	1,25
Enfants en vie (non cél)	3,86	0,10	577	0,96	3,89	0,09	999	1,16	3,63	0,13	621	1,26
Enf suppl désirés (act mariée)	1,61	0,14	402	1,30	0,97	0,05	697	1,02	1,70	0,11	425	0,96
A allaité dans l'intervalle fermé	96,67	0,82	451	0,97	95,05	0,85	747	1,07	96,25	0,89	453	0,99
Mois d'allaitem dans interv fermé	17,80	0,70	423	1,38	14,41	0,41	712	1,15	16,70	0,51	423	1,13
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	34,39	2,43	471	1,11	47,37	2,29	836	1,33	34,13	2,86	501	1,35
Total des enfants désirés(mariée)	4,72	0,14	506	1,47	4,26	0,07	894	1,48	4,63	0,11	531	1,13
Connait méthode efficace(non cél)	79,90	2,20	577	1,31	97,90	0,71	999	1,57	93,40	1,64	621	1,64
A utilisé la contraccep (non cél)	18,54	2,73	577	1,69	50,85	2,90	999	1,84	38,49	3,47	621	1,78
A utilisé des méthodes efficaces	14,73	2,33	577	1,58	41,84	2,44	999	1,56	32,21	3,29	621	1,75
Utilise actuellement (exposée)	14,93	3,07	375	1,67	51,91	2,83	707	1,50	29,33	3,64	416	1,63
Utilise une méthode efficace(exp)	10,40	1,88	375	1,19	37,91	2,23	707	1,22	22,84	3,69	416	1,79
Ne désire pas et utilise eff(exp)	23,81	3,50	126	0,92	54,62	2,92	346	1,09	33,33	5,60	144	1,42
N'a jamais utilisé (non cél)	81,46	2,73	577	1,69	49,15	2,90	999	1,84	61,51	3,47	621	1,78
A utilisé une méthode(non cél)	8,84	1,66	577	1,40	13,91	1,34	999	1,23	18,84	2,17	621	1,38
Utilise actuellement (non cél)	9,71	2,11	577	1,71	36,94	2,11	999	1,38	19,65	2,68	621	1,68

Tableau II.5a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: nature du lieu de résidence

Variable	Tunis et Banlieue				Autre urbain				Rural			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	19,58	0,15	714	1,00	19,27	0,17	1267	1,48	18,66	0,10	2142	1,16
Age au premier mariage (<25)	18,71	0,18	532	1,31	18,39	0,14	941	1,34	17,88	0,09	1537	1,13
Premier mariage dissout	7,84	1,37	714	1,36	7,81	0,89	1267	1,18	8,64	0,59	2142	0,97
Temps passé en état d'union	97,08	0,60	714	1,18	96,97	0,56	1267	1,27	97,13	0,27	2142	0,92
Actuellement mariée	96,22	0,84	714	1,18	96,05	0,73	1267	1,34	95,61	0,45	2142	1,02
Enf nés dans les 5 lères années	1,97	0,05	575	1,21	2,04	0,04	999	1,31	1,82	0,03	1687	1,21
Enf nés dans 5 dernières années	0,95	0,07	540	1,52	1,11	0,04	944	1,16	1,46	0,04	1598	1,26
Actuellement enceinte et mariée	12,81	1,50	687	1,18	12,82	0,76	1217	0,80	15,63	0,81	2048	1,01
Enfants nés vivants (non cél)	4,15	0,18	714	1,64	4,54	0,10	1267	1,19	4,60	0,06	2142	0,94
Enfants en vie (non cél)	3,70	0,14	714	1,46	3,91	0,08	1267	1,15	3,82	0,05	2142	0,96
Enf suppl désirés (act mariée)	0,68	0,06	498	1,27	0,84	0,06	909	1,29	1,33	0,05	1511	1,03
A allaité dans l'intervalle fermé	92,76	1,18	511	1,03	93,65	0,85	945	1,07	97,35	0,42	1659	1,07
Mois d'allaitem dans interv fermé	11,87	0,63	489	1,30	12,93	0,51	904	1,51	17,99	0,29	1554	1,19
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	51,82	3,37	606	1,66	52,06	1,97	1068	1,29	41,59	1,37	1772	1,17
Total des enfants désirés(mariée)	3,47	0,05	673	1,18	3,90	0,06	1171	1,37	4,56	0,06	1889	1,24
Connait méthode efficace(non cél)	99,44	0,28	714	0,99	98,42	0,45	1267	1,29	91,08	0,94	2142	1,52
A utilisé la contracep (non cél)	66,39	3,25	714	1,84	59,43	2,16	1267	1,57	30,07	1,73	2142	1,75
A utilisé des méthodes efficaces	58,54	2,69	714	1,46	50,67	2,01	1267	1,43	26,98	1,63	2142	1,70
Utilise actuellement (exposée)	58,69	3,76	518	1,74	57,57	2,26	912	1,38	28,44	1,79	1452	1,51
Utilise une méthode efficace(exp)	43,24	2,45	518	1,12	42,00	2,03	912	1,24	25,76	1,68	1452	1,46
Ne désire pas et utilise eff(exp)	50,55	3,47	273	1,14	51,43	2,71	488	1,20	45,06	2,54	617	1,27
N'a jamais utilisé (non cél)	33,61	3,25	714	1,84	40,57	2,16	1267	1,57	69,93	1,73	2142	1,75
A utilisé une méthode(non cél)	23,11	1,48	714	0,94	17,92	0,96	1267	0,89	10,69	1,04	2142	1,56
Utilise actuellement (non cél)	43,28	3,05	714	1,64	41,52	1,88	1267	1,36	19,37	1,31	2142	1,53

Tableau II.5b - Erreurs de sondage des différences entre groupes définis par la nature du lieu de résidence

Variable	Tunis, Banlieue-Autre urb				Autre urbain - Rural				Tunis et Banlieue - Rural			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	0,31	0,22	913	1,17	0,61	0,20	1592	1,38	0,92	0,18	1071	1,02
Age au premier mariage (<25)	0,32	0,22	679	1,30	0,51	0,16	1167	1,26	0,83	0,20	790	1,26
Premier mariage dissout	0,03	1,64	913	1,31	-0,82	1,06	1592	1,09	-0,79	1,49	1071	1,27
Temps passé en état d'union	0,11	0,82	913	1,22	-0,16	0,62	1592	1,17	-0,05	0,65	1071	1,12
Actuellement mariée	0,16	1,12	913	1,25	0,44	0,86	1592	1,22	0,61	0,96	1071	1,14
Enf nés dans les 5 lères années	-0,07	0,07	729	1,24	0,21	0,05	1254	1,27	0,15	0,06	857	1,21
Enf nés dans 5 dernières années	-0,16	0,08	687	1,40	-0,35	0,06	1186	1,20	-0,51	0,08	807	1,45
Actuellement enceinte et mariée	-0,01	1,69	878	1,06	-2,81	1,11	1526	0,89	-2,82	1,70	1028	1,13
Enfants nés vivants (non cél)	-0,39	0,20	913	1,45	-0,06	0,12	1592	1,10	-0,45	0,19	1071	1,48
Enfants en vie (non cél)	-0,20	0,16	913	1,34	0,09	0,10	1592	1,07	-0,11	0,15	1071	1,35
Enf suppl désirés (act mariée)	-0,16	0,09	643	1,28	-0,50	0,07	1135	1,11	-0,65	0,08	749	1,16
A allaité dans l'intervalle fermé	-0,89	1,46	663	1,04	-3,70	0,97	1204	1,09	-4,59	1,25	781	1,03
Mois d'allaitem dans interv fermé	-1,06	0,81	634	1,37	-5,05	0,59	1143	1,42	-6,12	0,70	743	1,28
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	-0,24	3,95	773	1,55	10,47	2,36	1332	1,22	10,22	3,65	903	1,56
Total des enfants désirés(mariée)	-0,43	0,07	854	1,25	-0,66	0,08	1445	1,30	-1,09	0,08	992	1,22
Connait méthode efficace(non cél)	1,02	0,53	913	1,18	7,34	1,04	1592	1,47	8,36	0,98	1071	1,44
A utilisé la contracep (non cél)	6,95	3,92	913	1,75	29,37	2,76	1592	1,62	36,32	3,68	1071	1,82
A utilisé des méthodes efficaces	7,87	3,42	913	1,47	23,69	2,57	1592	1,51	31,56	3,15	1071	1,51
Utilise actuellement (exposée)	1,12	4,42	660	1,63	29,12	2,90	1120	1,44	30,24	4,17	763	1,69
Utilise une méthode efficace(exp)	1,25	3,24	660	1,19	16,24	2,65	1120	1,33	17,49	2,98	763	1,21
Ne désire pas et utilise eff(exp)	-0,88	4,53	350	1,20	6,38	3,75	544	1,24	5,49	4,31	378	1,18
N'a jamais utilisé (non cél)	-6,95	3,92	913	1,75	-29,37	2,76	1592	1,62	-36,32	3,68	1071	1,82
A utilisé une méthode(non cél)	5,19	1,76	913	0,92	7,23	1,40	1592	1,11	12,42	1,80	1071	1,05
Utilise actuellement (non cél)	1,76	3,61	913	1,56	22,14	2,29	1592	1,41	23,90	3,32	1071	1,62

Tableau II.6a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: niveau d'instruction de la femme

Variable	Non scolarisée				Primaire				Secondaire et plus			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	18,77	0,08	3185	1,14	19,32	0,13	665	1,06	21,04	0,21	273	1,13
Age au premier mariage (<25)	17,89	0,07	2506	1,15	19,18	0,14	349	0,97	20,82	0,16	155	0,83
Premier mariage dissout	9,64	0,55	3185	1,06	4,06	0,75	665	0,98	2,20	0,89	273	1,00
Temps passé en état d'union	96,87	0,26	3185	1,06	98,10	0,52	665	0,97	99,66	0,17	273	1,02
Actuellement mariée	95,35	0,42	3185	1,12	97,29	0,60	665	0,95	98,17	0,81	273	1,00
Enf nés dans les 5 lères années	1,88	0,02	2733	1,21	2,21	0,05	382	0,95	1,86	0,07	146	0,93
Enf nés dans 5 dernières années	1,25	0,03	2572	1,24	1,47	0,07	368	1,11	1,00	0,08	142	1,07
Actuellement enceinte et mariée	12,55	0,66	3037	1,10	21,17	1,45	647	0,90	17,16	2,21	268	0,96
Enfants nés vivants (non cél)	5,06	0,06	3185	1,19	2,85	0,11	665	1,17	2,00	0,09	273	1,03
Enfants en vie (non cél)	4,25	0,05	3185	1,20	2,58	0,09	665	1,17	1,94	0,08	273	1,02
Enf suppl désirés (act mariée)	1,01	0,04	2152	1,10	1,29	0,07	541	1,03	1,08	0,08	225	0,97
A allaité dans l'intervalle fermé	96,18	0,44	2540	1,14	92,20	1,30	423	0,99	92,76	2,25	152	1,07
Mois d'allaitem dans interv fermé	17,07	0,23	2389	1,12	9,21	0,45	410	1,14	5,99	0,53	148	1,02
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	49,94	1,19	2555	1,20	37,52	2,08	629	1,08	36,26	3,74	262	1,26
Total des enfants désirés(mariée)	4,38	0,04	2836	1,26	3,60	0,05	630	1,03	3,07	0,06	267	0,97
Connait méthode efficace(non cél)	93,59	0,63	3185	1,45	98,65	0,46	665	1,02	99,27	0,52	273	1,00
A utilisé la contracep (non cél)	39,91	1,31	3185	1,51	57,59	2,27	665	1,18	79,49	2,21	273	0,90
A utilisé des méthodes efficaces	36,14	1,25	3185	1,47	48,27	2,09	665	1,08	60,81	3,01	273	1,02
Utilise actuellement (exposée)	38,04	1,35	2174	1,29	53,66	2,75	492	1,22	69,91	3,61	216	1,15
Utilise une méthode efficace(exp)	32,75	1,29	2174	1,28	39,43	2,12	492	0,96	34,72	3,27	216	1,01
Ne désire pas et utilise eff(exp)	47,49	1,72	1114	1,15	55,61	3,31	187	0,91	44,16	5,72	77	1,00
N'a jamais utilisé (non cél)	60,09	1,31	3185	1,51	42,41	2,27	665	1,18	20,51	2,21	273	0,90
A utilisé une méthode(non cél)	13,72	0,74	3185	1,22	17,74	1,44	665	0,97	24,18	2,62	273	1,01
Utilise actuellement (non cél)	26,19	1,01	3185	1,30	39,85	2,30	665	1,21	55,31	3,16	273	1,05

Tableau II.6b - Erreurs de sondage des différences entre groupes définis par le niveau d'instruction de la femme

Variable	Non scolarisée-Primaire				Primaire - Secondaire			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	-0,55	0,15	1100	1,03	-1,73	0,23	387	1,03
Age au premier mariage (<25)	-1,29	0,16	612	0,96	-1,64	0,21	214	0,86
Premier mariage dissout	5,58	0,88	1100	0,95	1,86	1,11	387	0,95
Temps passé en état d'union	-1,23	0,54	1100	0,92	-1,56	0,53	387	0,96
Actuellement mariée	-1,94	0,69	1100	0,95	-0,88	0,99	387	0,96
Enf nés dans les 5 lères années	-0,33	0,05	670	0,96	0,35	0,07	211	0,85
Enf nés dans 5 dernières années	-0,22	0,07	643	1,03	0,47	0,11	204	1,08
Actuellement enceinte et mariée	-8,63	1,65	1066	0,96	4,01	2,80	379	0,99
Enfants nés vivants (non cél)	2,21	0,12	1100	1,10	0,85	0,12	387	0,98
Enfants en vie (non cél)	1,67	0,10	1100	1,11	0,64	0,11	387	0,97
Enf suppl désirés (act mariée)	-0,28	0,08	864	0,96	0,21	0,10	317	0,91
A allaité dans l'intervalle fermé	3,98	1,46	725	1,07	-0,56	2,48	223	1,00
Mois d'allaitem dans interv fermé	7,86	0,50	699	1,12	3,22	0,70	217	1,07
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	12,42	2,08	1009	0,96	1,26	3,88	369	1,09
Total des enfants désirés(mariée)	0,77	0,06	1030	1,14	0,53	0,07	375	0,93
Connait méthode efficace(non cél)	-5,05	0,72	1100	1,16	-0,62	0,68	387	1,00
A utilisé la contracep (non cél)	-17,69	2,41	1100	1,15	-21,89	3,01	387	0,97
A utilisé des méthodes efficaces	-12,13	2,23	1100	1,05	-12,54	3,38	387	0,95
Utilise actuellement (exposée)	-15,62	2,80	802	1,13	-16,25	4,73	300	1,23
Utilise une méthode efficace(exp)	-6,68	2,26	802	0,93	4,71	4,02	300	1,02
Ne désire pas et utilise eff(exp)	-8,13	3,71	320	0,94	11,46	6,07	109	0,90
N'a jamais utilisé (non cél)	17,69	2,41	1100	1,15	21,89	3,01	387	0,97
A utilisé une méthode(non cél)	-4,02	1,56	1100	0,97	-6,43	2,90	387	0,97
Utilise actuellement (non cél)	-13,66	2,31	1100	1,12	-15,46	4,05	387	1,14

Tableau II.7a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: historique du travail

Variable	Act, avant et depuis mar				Actuel et depuis mar seul				Avant mariage seulement				N'a jamais travaillé			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	19,53	0,24	548	1,34	17,93	0,24	292	0,99	19,85	0,22	370	1,03	18,91	0,07	2913	1,04
Age au premier mariage (<25)	18,47	0,18	391	1,06	17,17	0,21	248	0,97	18,85	0,20	213	0,91	18,19	0,07	2158	1,13
Premier mariage dissout	10,95	1,25	548	0,93	20,55	2,49	292	1,05	5,95	1,31	370	1,07	6,80	0,46	2913	0,98
Temps passé en état d'union	96,16	0,50	548	0,72	92,58	1,29	292	1,07	97,42	0,77	370	1,07	97,79	0,23	2913	1,03
Actuellement mariée	94,53	1,13	548	1,16	87,33	2,10	292	1,08	97,84	0,76	370	1,01	96,70	0,33	2913	1,00
Enf nés dans les 5 lères années	1,73	0,05	422	0,98	1,77	0,06	270	0,93	1,92	0,07	235	1,02	1,97	0,02	2334	1,15
Enf nés dans 5 dernières années	1,35	0,05	390	0,97	1,04	0,08	228	1,08	1,49	0,08	226	1,01	1,25	0,03	2238	1,21
Actuellement enceinte et mariée	14,67	1,49	518	0,96	8,24	1,64	255	0,95	18,78	1,83	362	0,89	14,16	0,64	2817	0,98
Enfants nés vivants (non cél)	4,17	0,14	548	1,04	5,51	0,18	292	0,97	3,54	0,15	370	0,97	4,59	0,07	2913	1,18
Enfants en vie (non cél)	3,40	0,10	548	0,95	4,57	0,15	292	1,04	3,00	0,12	370	0,97	3,94	0,05	2913	1,13
Enf suppl désirés (act mariée)	1,56	0,12	374	1,15	0,81	0,11	163	1,05	1,35	0,09	278	1,02	0,96	0,04	2103	1,01
A allaité dans l'intervalle fermé	97,37	0,74	380	0,89	95,76	1,37	236	1,04	97,45	1,05	235	1,02	94,92	0,46	2264	1,00
Mois d'allaitem dans interv fermé	16,92	0,57	358	1,03	17,72	0,83	223	1,09	13,21	0,63	229	0,97	15,17	0,26	2137	1,19
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	35,41	2,61	449	1,16	49,02	3,14	204	0,89	36,47	2,42	329	0,91	49,84	1,23	2464	1,22
Total des enfants désirés(mariée)	4,38	0,14	474	1,49	4,54	0,16	237	1,15	3,97	0,07	347	0,94	4,10	0,04	2675	1,13
Connait méthode efficace(non cél)	94,53	1,27	548	1,30	96,92	0,90	292	0,89	95,68	1,24	370	1,17	94,51	0,62	2913	1,46
A utilisé la contracep (non cél)	36,31	2,80	548	1,36	47,95	3,70	292	1,26	45,95	2,84	370	1,09	46,76	1,33	2913	1,44
A utilisé des méthodes efficaces	29,38	2,73	548	1,40	41,10	3,33	292	1,16	40,81	2,70	370	1,05	41,40	1,21	2913	1,33
Utilise actuellement (exposée)	32,71	3,17	373	1,31	54,10	4,63	183	1,25	43,30	3,36	261	1,09	43,97	1,33	2065	1,22
Utilise une méthode efficace(exp)	23,06	2,93	373	1,34	40,44	4,39	183	1,21	34,10	3,25	261	1,10	35,45	1,12	2065	1,06
Ne désire pas et utilise eff(exp)	36,15	5,07	130	1,20	56,84	6,45	95	1,26	51,04	5,39	96	1,05	48,91	1,64	1057	1,07
N'a jamais utilisé (non cél)	63,69	2,80	548	1,36	52,05	3,70	292	1,26	54,05	2,84	370	1,09	53,24	1,33	2913	1,44
A utilisé une méthode(non cél)	14,05	2,04	548	1,37	12,67	1,93	292	0,99	15,41	1,82	370	0,97	15,45	0,77	2913	1,14
Utilise actuellement (non cél)	22,26	2,22	548	1,25	35,27	3,48	292	1,24	30,54	2,54	370	1,06	31,31	1,04	2913	1,21

Tableau II.8a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: occupation du conjoint

Variable	Cadres sup et Empl de bur				Vendeurs et Artisans				Agriculteurs et Manoeuv			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	20,20	0,18	421	1,05	19,26	0,16	842	1,15	18,42	0,14	800	1,04
Age au premier mariage (<25)	19,72	0,16	289	0,88	18,39	0,14	578	1,13	17,74	0,13	653	1,04
Premier mariage dissout	3,80	0,99	421	1,06	6,77	0,87	842	1,01	9,75	1,17	800	1,12
Temps passé en état d'union	98,22	0,59	421	1,13	97,16	0,49	842	0,93	96,87	0,48	800	1,02
Actuellement mariée	97,86	0,77	421	1,09	96,32	0,65	842	1,00	95,25	0,87	800	1,16
Enf nés dans les 5 lères années	2,02	0,05	288	0,93	2,06	0,05	631	1,08	1,83	0,04	702	1,02
Enf nés dans 5 dernières années	1,03	0,07	279	1,13	1,22	0,05	600	1,05	1,20	0,05	661	1,07
Actuellement enceinte et mariée	14,08	1,71	412	1,00	14,30	1,18	811	0,96	13,39	1,27	762	1,03
Enfants nés vivants (non cél)	3,32	0,15	421	1,11	4,28	0,13	842	1,19	5,26	0,11	800	0,93
Enfants en vie (non cél)	3,07	0,12	421	1,06	3,70	0,10	842	1,16	4,31	0,09	800	1,00
Enf suppl désirés (act mariée)	0,93	0,08	329	1,07	1,06	0,08	622	1,15	1,09	0,09	519	1,04
A allaité dans l'intervalle fermé	91,20	1,54	284	0,91	93,94	1,00	611	1,04	96,83	0,69	631	0,98
Mois d'allaitem dans interv fermé	8,28	0,52	278	1,07	13,14	0,41	580	1,02	17,49	0,42	594	1,05
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	45,36	3,14	388	1,24	45,93	2,21	725	1,19	47,82	2,26	619	1,13
Total des enfants désirés(mariée)	3,48	0,07	404	1,13	3,95	0,05	786	0,95	4,61	0,10	695	1,20
Connait méthode efficace(non cél)	98,57	0,59	421	1,02	96,67	0,69	842	1,11	94,13	0,86	800	1,03
A utilisé la contracep (non cél)	75,30	1,94	421	0,92	52,97	2,17	842	1,26	38,00	2,21	800	1,28
A utilisé des méthodes efficaces	59,62	2,48	421	1,04	46,44	1,81	842	1,06	33,50	2,20	800	1,31
Utilise actuellement (exposée)	67,88	2,90	330	1,13	48,60	2,53	609	1,25	37,14	2,58	517	1,21
Utilise une méthode efficace(exp)	39,39	2,80	330	1,04	37,60	2,22	609	1,13	31,33	2,54	517	1,24
Ne désire pas et utilise eff(exp)	46,31	4,81	149	1,17	51,06	3,34	284	1,12	43,19	3,00	257	0,97
N'a jamais utilisé (non cél)	24,70	1,94	421	0,92	47,03	2,17	842	1,26	62,00	2,21	800	1,28
A utilisé une méthode(non cél)	22,09	2,01	421	0,99	17,70	1,17	842	0,89	13,88	1,35	800	1,10
Utilise actuellement (non cél)	53,21	2,51	421	1,03	35,27	2,04	842	1,24	24,13	1,74	800	1,15

Tableau II.8a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: occupation du conjoint (suite)

Variable	Salariés Agricoles				Personnel de mais et serv				N'a pas travaillé et chom			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	18,83	0,11	1515	1,02	19,40	0,27	241	1,05	18,78	0,24	304	1,04
Age au premier mariage (<25)	17,98	0,09	1125	1,01	18,44	0,23	178	0,95	17,78	0,21	187	0,96
Premier mariage dissout	8,51	0,66	1515	0,92	6,64	1,84	241	1,15	14,47	2,18	304	1,08
Temps passé en état d'union	97,11	0,39	1515	1,03	98,35	0,48	241	1,01	94,87	1,12	304	0,99
Actuellement mariée	95,64	0,50	1515	0,95	96,68	1,26	241	1,09	93,75	1,54	304	1,11
Enf nés dans les 5 lères années	1,88	0,03	1230	1,14	2,00	0,08	196	1,07	1,77	0,07	214	1,00
Enf nés dans 5 dernières années	1,40	0,04	1157	1,11	1,23	0,08	188	0,99	1,16	0,07	197	0,94
Actuellement enceinte et mariée	15,04	0,93	1449	0,99	12,88	1,73	233	0,79	14,04	2,44	285	1,18
Enfants nés vivants (non cél)	4,67	0,08	1515	1,06	4,54	0,22	241	1,18	3,89	0,18	304	1,05
Enfants en vie (non cél)	3,92	0,07	1515	1,09	4,01	0,19	241	1,17	3,35	0,16	304	1,11
Enf suppl désirés (act mariée)	1,06	0,05	1067	1,06	0,76	0,12	179	1,35	1,55	0,18	202	1,12
A allaité dans l'intervalle fermé	96,58	0,51	1198	0,97	92,13	2,00	178	0,99	98,12	0,95	213	1,01
Mois d'allaitem dans interv fermé	17,47	0,34	1125	1,09	12,61	0,84	172	1,09	16,78	0,69	198	0,92
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	47,89	1,67	1257	1,19	54,07	4,01	209	1,16	35,08	3,18	248	1,05
Total des enfants désirés(mariée)	4,27	0,05	1363	1,11	3,86	0,10	227	1,10	4,25	0,10	258	0,87
Connait méthode efficace(non cél)	92,81	0,91	1515	1,37	97,93	1,06	241	1,16	93,42	1,41	304	0,99
A utilisé la contracep (non cél)	36,96	1,69	1515	1,36	61,41	3,66	241	1,16	31,58	2,94	304	1,10
A utilisé des méthodes efficaces	34,06	1,68	1515	1,38	53,53	3,75	241	1,17	27,30	2,75	304	1,08
Utilise actuellement (exposée)	36,28	1,73	1039	1,16	57,54	4,31	179	1,16	24,04	3,31	208	1,11
Utilise une méthode efficace(exp)	32,72	1,72	1039	1,18	44,13	4,16	179	1,12	19,71	3,03	208	1,10
Ne désire pas et utilise eff(exp)	50,59	2,58	510	1,16	53,40	5,58	103	1,13	38,67	6,22	75	1,10
N'a jamais utilisé (non cél)	63,04	1,69	1515	1,36	38,59	3,66	241	1,16	68,42	2,94	304	1,10
A utilisé une méthode(non cél)	11,82	1,04	1515	1,25	18,26	2,47	241	0,99	14,80	2,38	304	1,17
Utilise actuellement (non cél)	25,15	1,37	1515	1,23	43,15	3,58	241	1,12	16,78	2,35	304	1,10

Tableau II.9a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: âge au premier mariage

Variable	<15				15-17				18-19				20-21			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	12,95	0,05	396	1,12	16,19	0,02	1115	1,05	18,48	0,02	1044	1,04	20,44	0,02	671	1,02
Age au premier mariage (<25)	12,92	0,05	377	1,11	16,11	0,03	857	1,04	18,49	0,02	749	1,05	20,45	0,02	526	1,00
Premier mariage dissout	19,70	1,91	396	0,95	8,88	0,82	1115	0,96	6,13	0,78	1044	1,06	6,26	1,03	671	1,10
Temps passé en état d'union	95,81	0,73	396	1,08	97,19	0,31	1115	0,80	97,72	0,43	1044	1,02	97,27	0,63	671	1,02
Actuellement mariée	93,18	1,25	396	0,98	96,32	0,50	1115	0,88	95,79	0,69	1044	1,11	96,42	0,78	671	1,08
Enf nés dans les 5 lères années	1,50	0,06	394	1,15	1,81	0,04	958	1,09	2,01	0,04	791	1,03	2,07	0,05	492	1,06
Enf nés dans 5 dernières années	0,93	0,06	362	1,10	1,26	0,04	916	1,09	1,40	0,05	750	1,19	1,36	0,06	468	1,12
Actuellement enceinte et mariée	8,40	1,47	369	1,02	11,73	1,00	1074	1,02	15,40	1,14	1000	1,00	18,70	1,70	647	1,11
Enfants nés vivants (non cél)	6,88	0,14	396	0,92	5,09	0,10	1115	1,07	4,20	0,09	1044	1,04	4,09	0,14	671	1,24
Enfants en vie (non cél)	5,59	0,12	396	0,93	4,28	0,08	1115	1,09	3,63	0,08	1044	1,08	3,51	0,11	671	1,20
Enf suppl désirés (act mariée)	0,65	0,12	228	0,98	0,94	0,06	795	0,99	1,19	0,07	767	1,08	1,13	0,10	486	1,35
A allaité dans l'intervalle fermé	96,31	0,93	352	0,92	95,68	0,63	902	1,02	96,41	0,58	779	0,87	95,33	1,00	493	1,05
Mois d'allaitem dans interv fermé	19,27	0,58	323	0,98	16,20	0,38	849	1,10	15,33	0,40	745	1,07	14,28	0,51	465	1,08
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	64,94	3,29	271	1,13	51,45	1,89	933	1,16	44,13	1,80	911	1,10	43,43	2,36	571	1,14
Total des enfants désirés(mariée)	4,54	0,12	339	1,12	4,32	0,06	1009	1,05	4,19	0,06	947	1,07	4,11	0,08	610	1,17
Connait méthode efficace(non cél)	94,44	1,08	396	0,94	93,99	0,79	1115	1,10	95,11	0,76	1044	1,14	94,63	1,02	671	1,18
A utilisé la contracep (non cél)	43,43	2,54	396	1,02	44,84	1,84	1115	1,24	46,93	1,94	1044	1,26	44,26	2,23	671	1,16
A utilisé des méthodes efficaces	38,38	2,56	396	1,05	40,63	1,78	1115	1,21	40,71	1,84	1044	1,21	39,34	2,04	671	1,08
Utilise actuellement (exposée)	45,42	3,59	240	1,12	42,75	1,96	807	1,13	41,48	2,18	757	1,22	44,00	2,57	450	1,10
Utilise une méthode efficace(exp)	40,00	3,52	240	1,11	35,94	1,82	807	1,08	32,76	1,95	757	1,14	32,67	2,09	450	0,95
Ne désire pas et utilise eff(exp)	47,47	4,08	158	1,02	50,47	2,55	424	1,05	46,51	2,74	344	1,02	49,51	3,43	204	0,98
N'a jamais utilisé (non cél)	56,57	2,54	396	1,02	55,16	1,84	1115	1,24	53,07	1,94	1044	1,26	55,74	2,23	671	1,16
A utilisé une méthode(non cél)	15,66	1,81	396	0,99	13,72	1,14	1115	1,11	16,76	1,16	1044	1,00	14,61	1,39	671	1,02
Utilise actuellement (non cél)	27,78	2,47	396	1,10	31,12	1,54	1115	1,11	30,17	1,73	1044	1,22	29,66	2,03	671	1,15

Tableau II.9a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: âge au premier mariage (suite)

Variable	22-24				25-29				30+			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	22,84	0,04	557	1,05	26,55	0,09	274	1,09	33,20	0,39	66	0,95
Age au premier mariage (<25)	22,89	0,04	501	1,05	0,00	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00
Premier mariage dissout	4,31	0,85	557	0,99	10,95	2,02	274	1,07	4,55	2,52	66	0,98
Temps passé en état d'union	98,10	0,53	557	1,02	94,85	1,30	274	1,08	96,68	1,92	66	0,99
Actuellement mariée	97,67	0,69	557	1,08	93,07	1,72	274	1,12	95,45	2,52	66	0,98
Enf nés dans les 5 lères années	2,09	0,05	391	1,02	2,15	0,08	197	0,99	1,89	0,18	38	0,98
Enf nés dans 5 dernières années	1,22	0,06	376	1,07	1,27	0,08	175	0,94	1,03	0,17	35	0,94
Actuellement enceinte et mariée	15,81	1,59	544	1,01	14,12	2,11	255	0,97	15,87	4,66	63	1,00
Enfants nés vivants (non cél)	3,54	0,12	557	1,06	3,42	0,16	274	1,06	1,89	0,23	66	0,95
Enfants en vie (non cél)	3,08	0,10	557	1,06	2,99	0,14	274	1,07	1,64	0,21	66	0,97
Enf suppl désirés (act mariée)	1,19	0,08	398	1,02	1,01	0,09	197	0,97	1,89	0,22	47	0,77
A allaité dans l'intervalle fermé	93,70	1,22	381	0,98	92,70	2,02	178	1,03	96,67	3,18	30	0,95
Mois d'allaitement dans interv fermé	13,41	0,63	368	1,18	11,88	0,69	169	0,92	16,82	2,71	28	1,04
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	39,00	2,37	482	1,06	44,64	3,27	224	0,98	24,07	6,08	54	1,04
Total des enfants désirés(mariée)	3,80	0,08	523	1,13	3,80	0,09	244	0,98	3,52	0,22	61	0,97
Connait méthode efficace(non cél)	95,87	1,00	557	1,19	95,26	1,23	274	0,96	95,45	2,56	66	0,99
A utilisé la contracep (non cél)	49,19	2,50	557	1,18	43,43	3,17	274	1,06	28,79	5,70	66	1,01
A utilisé des méthodes efficaces	40,75	2,51	557	1,21	36,50	3,20	274	1,10	25,76	5,45	66	1,00
Utilise actuellement (exposée)	47,73	3,04	396	1,21	39,89	3,60	188	1,00	27,27	6,20	44	0,91
Utilise une méthode efficace(exp)	33,84	2,63	396	1,10	29,26	3,17	188	0,95	25,00	5,77	44	0,87
Ne désire pas et utilise eff(exp)	50,65	4,43	154	1,10	40,96	5,14	83	0,95	45,45	15,01	11	0,95
N'a jamais utilisé (non cél)	50,81	2,50	557	1,18	56,57	3,17	274	1,06	71,21	5,70	66	1,01
A utilisé une méthode(non cél)	15,08	1,65	557	1,09	15,33	2,49	274	1,14	10,61	3,81	66	1,00
Utilise actuellement (non cél)	34,11	2,46	557	1,22	28,10	2,73	274	1,00	18,18	4,31	66	0,90

Tableau II.10a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: années depuis le début du mariage

Variable	<5				5-9				10-14				15-19			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	20,56	0,16	862	1,21	19,88	0,16	719	1,15	19,76	0,17	611	1,01	19,00	0,16	648	0,99
Age au premier mariage (<25)	22,50	0,09	144	0,87	19,73	0,11	489	1,12	18,64	0,12	536	1,02	18,08	0,13	582	1,07
Premier mariage dissout	3,13	0,61	862	1,03	3,34	0,66	719	0,99	5,56	1,15	611	1,24	8,49	1,03	648	0,94
Temps passé en état d'union	98,68	0,32	862	1,04	98,92	0,25	719	0,93	98,45	0,41	611	1,20	97,79	0,36	648	0,91
Actuellement mariée	97,45	0,50	862	0,94	98,05	0,48	719	0,93	97,55	0,71	611	1,14	96,91	0,64	648	0,94
Enf.nés dans les 5 lères années	0,00	0,00	0	0,00	2,08	0,04	719	1,05	2,00	0,04	611	0,93	1,98	0,05	648	1,18
Enf.nés dans 5 dernières années	0,00	0,00	0	0,00	2,05	0,04	698	0,95	1,49	0,04	588	1,02	1,21	0,05	620	1,05
Actuellement enceinte et mariée	27,74	1,47	840	0,95	21,13	1,66	705	1,08	15,27	1,54	596	1,04	8,44	1,10	628	0,99
Enfants nés vivants (non cél)	1,09	0,03	862	0,99	2,95	0,05	719	1,02	4,43	0,07	611	0,98	5,67	0,09	648	1,10
Enfants en vie (non cél)	1,03	0,03	862	0,99	2,64	0,04	719	0,96	3,93	0,06	611	0,99	4,91	0,07	648	0,96
Enf suppl désirés (act mariée)	2,30	0,07	735	1,05	1,25	0,08	565	1,12	0,63	0,06	470	1,08	0,51	0,06	471	0,99
A allaité dans l'intervalle fermé	93,06	1,27	346	0,93	94,34	0,95	601	1,01	96,09	0,80	511	0,93	94,75	0,95	552	1,00
Mois d'allaitem dans interv fermé	9,53	0,43	330	1,02	12,26	0,45	571	1,17	14,54	0,39	492	0,96	16,82	0,51	521	1,09
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	11,81	1,12	830	1,00	33,14	1,92	691	1,07	55,87	2,32	562	1,11	65,54	2,21	563	1,10
Total des enfants désirés(mariée)	3,57	0,06	807	1,18	3,95	0,06	671	1,04	4,21	0,07	570	1,10	4,38	0,09	579	1,18
Connait méthode efficace(non cél)	93,50	1,04	862	1,24	95,69	0,89	719	1,17	96,56	0,72	611	0,98	97,07	0,76	648	1,14
A utilisé la contracep (non cél)	30,51	1,90	862	1,21	46,18	1,95	719	1,05	55,32	2,12	611	1,05	52,78	2,27	648	1,16
A utilisé des méthodes efficaces	22,74	1,53	862	1,07	39,64	1,95	719	1,07	50,08	2,14	611	1,06	47,69	2,31	648	1,18
Utilise actuellement (exposée)	23,45	1,87	597	1,08	37,64	2,16	542	1,04	51,80	2,47	471	1,07	48,63	2,42	510	1,09
Utilise une méthode efficace(exp)	16,75	1,54	597	1,00	27,12	1,89	542	0,99	40,55	2,47	471	1,09	39,80	2,24	510	1,03
Ne désire pas et utilise eff(exp)	20,37	5,39	54	0,97	47,85	3,19	163	0,81	52,51	3,18	259	1,02	46,99	2,94	332	1,07
N'a jamais utilisé (non cél)	69,49	1,90	862	1,21	53,82	1,95	719	1,05	44,68	2,12	611	1,05	47,22	2,27	648	1,16
A utilisé une méthode(non cél)	14,27	1,45	862	1,21	17,80	1,47	719	1,03	15,38	1,44	611	0,98	14,20	1,44	648	1,05
Utilise actuellement (non cél)	16,24	1,36	862	1,08	28,37	1,75	719	1,04	39,93	2,06	611	1,04	38,58	2,16	648	1,13

Tableau II.10a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: années depuis le début du mariage (suite)

Variable	20-24				25-29				30+			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	18,34	0,15	625	1,10	16,71	0,15	457	1,14	14,26	0,14	201	0,98
Age au premier mariage (<25)	18,05	0,14	601	1,08	16,71	0,15	457	1,14	14,26	0,14	201	0,98
Premier mariage dissout	12,16	1,36	625	1,04	15,10	1,51	457	0,90	27,36	3,14	201	0,99
Temps passé en état d'union	97,29	0,40	625	0,97	95,99	0,65	457	1,04	93,73	1,20	201	1,13
Actuellement mariée	94,56	0,89	625	0,98	91,47	1,21	457	0,93	86,57	2,64	201	1,10
Enf nés dans les 5 lères années	1,83	0,04	625	0,91	1,76	0,06	457	1,06	1,47	0,08	201	1,00
Enf nés dans 5 dernières années	0,91	0,05	586	1,15	0,61	0,04	417	0,92	0,23	0,04	173	0,95
Actuellement enceinte et mariée	4,40	0,83	591	0,98	2,63	0,81	418	1,03	0,57	0,57	174	1,00
Enfants nés vivants (non cél)	6,51	0,11	625	1,06	7,66	0,14	457	1,03	7,73	0,21	201	0,96
Enfants en vie (non cél)	5,47	0,09	625	1,00	6,05	0,13	457	1,09	6,11	0,19	201	1,01
Enf suppl désirés (act mariée)	0,26	0,06	403	1,25	0,27	0,10	222	1,01	0,35	0,16	52	1,02
A allaité dans l'intervalle fermé	96,57	0,81	525	1,02	97,55	0,85	408	1,10	96,51	1,41	172	1,01
Mois d'allaitem dans interv fermé	18,38	0,46	502	0,96	18,99	0,59	375	1,08	19,49	0,94	156	1,03
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	74,16	2,43	476	1,21	76,54	2,64	260	1,00	70,31	5,73	64	1,00
Total des enfants désirés(mariée)	4,55	0,08	551	0,95	4,58	0,11	391	1,09	4,51	0,19	164	1,09
Connait méthode efficace(non cél)	94,08	1,11	625	1,17	92,34	1,23	457	0,99	92,04	1,78	201	0,93
A utilisé la contracep (non cél)	51,04	2,39	625	1,19	45,08	2,81	457	1,20	35,32	3,58	201	1,06
A utilisé des méthodes efficaces	46,88	2,30	625	1,15	40,04	2,72	457	1,18	32,84	3,50	201	1,05
Utilise actuellement (exposée)	50,89	2,72	450	1,15	57,03	3,36	249	1,07	55,56	6,46	63	1,02
Utilise une méthode efficace(exp)	42,00	2,51	450	1,08	47,39	3,59	249	1,13	52,38	6,49	63	1,02
Ne désire pas et utilise eff(exp)	49,40	2,89	334	1,06	48,96	3,71	192	1,03	61,36	7,19	44	0,97
N'a jamais utilisé (non cél)	48,96	2,39	625	1,19	54,92	2,81	457	1,20	64,68	3,58	201	1,06
A utilisé une méthode(non cél)	13,92	1,29	625	0,93	13,79	1,72	457	1,07	16,92	2,43	201	0,92
Utilise actuellement (non cél)	37,12	2,03	625	1,05	31,29	2,44	457	1,12	18,41	2,92	201	1,06

<u>Background Variables</u>	<u>Variables socioéconomiques</u>	<u>Variabes de Antecedentes</u>	<u>متغيرات الخلفية</u>
Husband's occupation :	Activité professionnelle du mari :	Ocupación del esposo :	مهنة الزوج :
Unemployed	Chômeur	Desocupado	عاطل عن العمل
Professional, technical, administrative clerical	Professions libérales, techniciens et cadres supérieurs	Profesional, técnico y administrativo	مهن حرة وفنية وإدارية عليا
Sales	Employé de bureau	De oficina	مهن مكتبية
Farmers	Employé du commerce	Ventas	بيع وخياره
Agricultural workers	Exploitant agricole	Campesino	فلاح صوب
Household type and other services	Ouvrier agricole	Trabajador Agrícola	عمال القطاع الحرة
Skilled	Employé de maison et autre service	Servicio doméstico y otros servicios	خدمة الأسر
Unskilled	Ouvrier qualifié	Calificado	وخدمات اخرى مهرة
	Ouvrier non qualifié	No-calificado	غير مهرة
Level of education :	Niveau d'instruction :	Nivel de educación :	مستوى التعليم :
No schooling	Non scolarisé (e)	Ninguna educación	لم يلتحق بمدارس
Primary uncompleted	Primaire incomplet	Primaria incompleta	ابتدائي غير كامل
Primary completed	Primaire complet	Primaria completa	ابتدائي كامل
Preparatory	Moyen	Preparatoria	اعدادي و مهني
Secondary and higher	Secondaire et plus	Secundaria y superior	ثانوي و فوق
Pattern of work :	Historique du travail :	Patrón de trabajo :	نمط العمل :
Currently working and worked before first marriage	Travaille maintenant et a travaillé avant le premier mariage	Trabaja actualmente y trabajó antes de tener su primer matrimonio	تعمل حالياً وعملت قبل الزواج الأول
Currently working only	Travaille maintenant seulement	Trabaja actualmente solamente	تعمل حالياً فقط
Worked before and working since first marriage	A travaillé avant et travaille depuis le premier mariage	Trabajó antes y trabaja después del primer matrimonio	عملت قبل و منذ الزواج الأول
Working since first marriage only	Travaille depuis le premier mariage seulement	Trabaja solamente después primer matrimonio	تعمل منذ الزواج الأول فقط
Worked before first marriage only	A travaillé avant le premier mariage seulement	Trabajó solamente antes del primer matrimonio	لم تعمل إلا قبل الزواج الأول
Never worked	N'a jamais travaillé	Nunca trabajó	لم تعمل أبدا
Region :	Région :	Región :	الجهة :
Tunis	Tunis	Tunis	تونس
North-West	Nord-Ouest	Noroeste	الشمال الغربي
North-East	Nord-Est	Noreste	الشمال الشرقي
Centre	Centre	Central	الوسط
Sahel (Coast)	Sahel	Sahel (Costa)	الساحل
South	Sud	Sur	الجنوب
Type of residence :	Nature de lieu de résidence :	Tipo de lugar de residencia :	نوع محل الإقامة :
Tunis (capital city)	Tunis (capitale)	Tunis (capital)	تونس العاصمة
Other urban	Autre urbain	Otras urbanas	مناطق حضرية اخرى
Rural	Rural	Rural	ريف

<u>Age, nuptiality, and exposure to child-bearing</u>	<u>Age, nuptialité et exposition au risque de grossesse</u>	<u>Edad, nupcialidad y exposición al riesgo del embarazo</u>	<u>العمر، الزواجية، والتعرض للحمل</u>
Age at first marriage	Age au premier mariage	Edad al primer matrimonio	السن عند الزواج الأول
Age cohort	Cohorte d'age	Cohorte de edad	دفعة عمرية
Calendar year of birth	Millésime de naissance	Año calendario de nacimiento	السنه الميلادية للميلاد
Continuously in the married state for the past five years	Toujours mariée durant les cinq dernières années	Ha estado continuamente casada durante los últimos cinco años	باستمرار في حالة الزواج خلال السنوات الخمس الماضية
Continuously in the married state since first marriage	Toujours mariée depuis son premier mariage	Ha estado continuamente casada desde su primer matrimonio	باستمرار في حالة الزواج الأول
Current age	Age actuel	Edad actual	العمر الحالي
Current marital status :	Etat matrimonial actuel :	Estado civil actual :	الحاله الزواجية الحالية
Married	Mariée	Casada	متزوج
Widowed	Veuve	Viuda	أرمل
Divorced	Divorcée	Divorciada	مطلق
Separated	Séparée	Separada	منفصل
Currently married :	Actuellement mariée :	Actualmente casada :	متزوجه حالياً :
— and "fecund"	— et "fertile"	— y fértil	— وقادرة على الأجاب
— fecund and wants no more children	— fertile et ne veut plus d'autres enfants	— fértil y no desea tener más hijos	— قادرة على الأجاب ولا ترغب في المزيد من الأطفال
— and non-pregnant	— et non-enceinte	— y no-embarazada	— وغير حامل
Ever-married	Non-célibataire	Alguna vez casada :	متزوجه او سبق لها الزواج
— with at least two live births (including current pregnancy)	— avec au moins deux naissances vivantes (y compris grossesse actuelle)	— tiene al menos dos nacidos vivos (incluyendo embarazo ectual)	— ولديها على الأقل مولودين أحياء (تشمل الحمل الحالي)
Exposure status	Status d'exposition au risque de grossesse	Exposición al riesgo de embarazo	حالة التعرض
"Exposed"	"Exposée au risque de grossesse"	"Expuesta"	معرضه
— with at least one live-birth	— avec au moins une naissance vivante	— tiene al menos un nacido vivo	— ولديها على الأقل مولود حي
— and wants no more children	— et ne veut plus d'autres enfants	— y no desea tener más hijos	— ولا ترغب في المزيد من الأطفال
— and wants another child and states sex preference	— et désire avoir un autre enfant avec préférence pour le sexe	— y desea tener otro hijo e indica preferencia por un sexo determinado	— ترغب في طفل آخر وحددت النوع (الجنس) المفضل للمولود

First marriage dissolved — and remarried	Premier mariage dissous — et remariée	Primer matrimonio disuelto — y se ha vuelto a casar	الزواج الأول انتهى — وتزوجت مرة أخرى
First married at least five years ago	Mariée pour la première fois il y a au moins 5 ans	Casada por primera vez hace por lo menos cinco años	الزواج الأول تم منذ خمس سنوات على الأقل
First married before age 25	Mariée pour la première fois avant d'atteindre 25 ans	Casada por primera vez antes de los 25 años de edad	تزوجت لأول مرة قبل سن ٢٥
Interval from first marriage to first birth	Intervalle entre le premier mariage et la première naissance	Intervalo entre el primer matrimonio y el primer nacimiento	الفترة بين الزواج الأول والمولود الأول
Marriage cohort	Cohorte des mariages	Cohorte de matrimonio	فوج زواجي
Marriage dissolution and remarriage	Dissolution de mariage et remariage	Disolución del matrimonio y matrimonio en segundas nupcias	انتهاء الزواج والزواج مرة أخرى
Number of times married	Nombre de mariages	Número de veces que ha estado casada	عدد مرات الزواج
Status of first marriage	Statut du premier mariage	Situación del primer matrimonio	حالة الزواج الأول
Times since first marriage spent in the married state	Durée écoulée depuis le premier mariage en état de femme mariée	Tiempo transcurrido en estado matrimonial, desde su primer matrimonio	الفتريات المنقضية في حالة زواج منذ الزواج الأول
Years since first marriage	Années écoulées depuis le premier mariage	Años transcurridos desde el primer matrimonio	عدد السنوات منذ الزواج الأول
<u>Knowledge and use of contraception</u>	<u>Connaissance et pratique de la contraception</u>	<u>Conocimiento y uso de anticoncepción</u>	<u>معرفة واستخدام وسائل منع الحمل</u>
Contraceptive method being used	Méthode contraceptive actuellement utilisée	Método anticonceptivo que usa actualmente	وسيلة منع الحمل المستخدم
Contraceptive use (excluding sterilization) in the open interval	Méthode contraceptive (stérilisation exclue) utilisée dans l'intervalle ouvert	Uso de anticoncepción (excluyendo esterilización) en el intervalo abierto	استعمال وسائل منع الحمل (بإستبعاد التعقيم) في الفتره المفتوحة
Contraceptive use in the last closed interval	Méthode contraceptive utilisée dans le dernier intervalle fermé	Uso de anticoncepción en el último intervalo cerrado	استعمال وسائل منع الحمل في الفترة المغلقة الأخيرة
Currently using contraception (any methods)	Pratique actuellement la contraception (quelle que soit la méthode)	Usa anticoncepción actualmente (cualquier método)	تستعمل حالياً أي من وسائل منع الحمل
Currently using a modern method of contraception	Utilise actuellement une méthode contraceptive moderne	Usa actualmente un método anticonceptivo moderno	تستعمل حالياً وسيلة حديثة لمنع الحمل

Ever used contraception (any methods)	A déjà utilisée une méthode contraceptive (quelle que soit la méthode)	Ha usado anticoncepción alguna vez (cualquier método)	الاستعمال الحالي أو السابق لأي من وسائل منع الحمل
Ever used a modern method of contraception	A déjà utilisée une méthode contraceptive moderne	Ha usado alguna vez un método anticonceptivo moderno	الاستعمال الحالي أو السابق لوسيلة حديثه لمنع الحمل
Ever use of specified contraception methods	A déjà utilisée des méthodes précises de contraception	Uso de métodos anticonceptivos especificos	الاستعمال الحالي أو السابق لوسائل معينة لمنع الحمل
Heard of at least one modern method of contraception	A entendu parler d'au moins une méthode contraceptive moderne	Ha oído hablar de por lo menos un método anticonceptivo moderno	سمعت عن وسيلة حديثة واحدة على الأقل لمنع الحمل
Heard of specified contraception methods	A entendu parler de méthodes précises de contraception	Métodos anticonceptivos específicos de los que ha oído hablar	سمعت عن وسائل معينة لمنع الحمل
Living children when contraception used for the first time	Nombre d'enfants vivants quand elle a utilisé pour la première fois une méthode contraceptive	Número de hijos vivos que tenía cuando usó anticoncepción por primera vez	عدد الأطفال الباقين على قيد الحياة عند استعمال وسائل منع الحمل لأول مرة
Pattern of contraceptive use	Type de pratique contraceptive	Patrón de uso de métodos anticonceptivos	نمط استعمال وسائل منع الحمل
Currently using	Pratique actuellement	Usa actualmente	تستعمل حالياً
Contraceptively sterilized	A subi une stérilisation volontaire	Esterilizada por razones anticonceptivas	محققة بهدف منع الحمل
Using some other method	Utilise d'autres méthodes	Usa otro método	تستعمل إحدى الطرق الأخرى
Past not current user	A pratiqué dans le passé mais ne pratique pas actuellement	Ha usado en el pasado pero no actualmente	استعملت في الماضي ولو تستعمل حالياً
Used in open interval	A pratiqué durant l'intervalle ouvert	Usó en el intervalo abierto	استعملت في الفتره المفتوحه
Used in last closed interval	A pratiqué dans le dernier intervalle fermé	Usó en el intervalo cerrado	استعملت في الفتره المغلقه الأخيره
Used only in an earlier interval	A pratiqué seulement dans un intervalle antérieur	Usó solamente en un intervalo cerrado anterior	استعملت فقط في فترة سابقه
Never used any method	N'a jamais pratiqué	Nunca ha usado anticoncepción	لم تستعمل أبداً أي وسيلة
Intends future use	Pense pratiquer dans le futur	Piensa usar en el futuro	تنوي الاستعمال مستقبلاً
Does not intend future use	Ne pense pas pratiquer dans le futur	No tiene intenciones de usar en el futuro	لا تنوي الاستعمال مستقبلاً